



HAL
open science

Les territoires agricoles haïtiens entre dérégulation des marchés, crise politique et résistance paysanne. Les cas de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord

Dieupuisant Florida

► **To cite this version:**

Dieupuisant Florida. Les territoires agricoles haïtiens entre dérégulation des marchés, crise politique et résistance paysanne. Les cas de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord. Géographie. Université Paris-Nord - Paris XIII, 2023. Français. NNT : 2023PA131080 . tel-04725945

HAL Id: tel-04725945

<https://theses.hal.science/tel-04725945v1>

Submitted on 8 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Sorbonne Paris Nord /Paris 13

Ecole doctorale Erasme

Laboratoire PLEIADE UR 7338

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Spécialité : Géographie et aménagement

Dieupuissant FLORIDA

Les territoires agricoles haïtiens entre dérégulation des marchés, crise politique et résistance paysanne.

Les cas de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord

Soutenue publiquement le **8 décembre 2023** devant le jury composé de :

Bezunesh TAMRU, Professeure de géographie, Université Paris 8 : présidente de Jury

Michel DESSE, Professeur de géographie, Université de Nantes : rapporteur

Sophie DEVIENNE, Professeur d'agriculture comparée et développement agricole, Agroparistech :
rapporteur

Corinne LUXEMBOURG, Professeure de géographie, Université Sorbonne Paris Nord : examinatrice

Nasser REBAI, Maître de conférences en Géographie, Université Sorbonne Paris Nord : examinateur

Jean Marie THEODAT, Maître de conférences en Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :
examineur

Frédéric ALEXANDRE, Professeur de géographie émérite, Université Sorbonne Paris Nord : co-directeur
de thèse

Marie REDON, Maîtresse de conférences en géographie HDR, Université Sorbonne Paris Nord :
codirectrice de thèse

Dédicaces

A mon fils Jaël Khane, laissé moins de huit jours après sa naissance pour une absence de deux mois dans le cadre des travaux de rédaction de cette thèse ;

*A ma femme Dieunise Sénatus qui m'a beaucoup supporté durant la fin de cette aventure ;
A ma petite soeur Marilène, décédée tragiquement le 02 octobre 2018, quelques jours après les premiers travaux de terrain, ce qui a ralenti les travaux de traitement de données sur une période de plus de six mois ;*

A ma mère Viergèlie Roziat, décédée le 15 septembre 2019, au moment où je m'apprête à voyager à Paris pour démarrer la rédaction de la thèse ;

A mon père Oléus Florida décédé le 30 novembre 2022, en toute fin de rédaction de la thèse ;

Au reste de la famille, spécialement mes frères et sœurs.

Remerciements

Je remercie d'abord, le grand **DIEU** de l'univers pour m'avoir accordé la force et le courage pour réaliser cette thèse durant sept années de difficultés extrêmes, où toutes conditions étaient réunies pour un abandon avec de bonnes justifications. Il m'a guidé et protégé sur le terrain durant les travaux de collectes de données dans un contexte où le meurtre, l'assassinat, le viol et le kidnapping dominent le pays et que les coupables opèrent en toute quiétude.

Mes remerciements s'adressent ensuite à mes conseillers scientifiques, en l'occurrence Marie REDON et Frederic ALEXANDRE. Ils étaient toujours là pour moi pour me prodiguer des conseils, partager des documents, établir des contacts avec des personnes bienveillantes pouvant me guider. Notre relation a été très cordiale durant ce long parcours. Vous êtes l'exemple d'une collaboration hors pair dans le cadre des relations étudiant/encadreur et aussi envers les étudiants étrangers. Vous étiez beaucoup plus que des encadreurs. Toujours soucieux des détails extra-académiques pouvant handicaper le travail, vous étiez toujours prêts à apporter vos aides pécuniaires quand la situation l'exige. Par vos réactions, vous avez contribué à diminuer mes angoisses quand j'ai été bloqué pendant près de six mois à Paris et durant la période confinement imposé par la COVID-19. Vos appels, courriels et messages m'ont beaucoup réconforté et je ne me sentais pas seul même à plus de 8000 kilomètres de ma famille.

Je suis très reconnaissant envers vous, professeur Frederic Alexandre qui m'a accompagné jusqu'à la soutenance de ma thèse et madame Redon, avec qui je travaille depuis mon master et qui m'accompagne encore, depuis le début de la thèse jusqu'à la soutenance.

J'adresse un remerciement spécial à la professeure Annick Suzor Weiner, qui m'a beaucoup encouragé. Ses messages et appels m'ont beaucoup aidé durant la période du confinement. Elle m'a permis aussi de trouver des ressources monétaires facilitant des séjours à Paris. Elle a grandement contribué à la réussite de cette thèse.

J'exprime ma gratitude envers les membres du comité de suivi, en l'occurrence Anaïs Marshall, Géraud Magrin et Morgane Flégeau. Ces personnalités étaient disponibles pour moi durant six années consécutives. Ils ont toujours trouvé un créneau et exploité toutes les possibilités nécessaires pour faciliter la réalisation des réunions du comité de suivi pendant les moments d'activités intenses, de délai court et de mauvaise connexion internet en Haïti.

Nos remerciements sont aussi adressés aux personnalités suivantes qui, d'une façon ou d'une autre, ont grandement contribué à la réussite de cette thèse :

Jean Marie Théodat, un mentor, un professeur, un conseiller. Je n'oublierai jamais notre rencontre le 22 janvier 2020 à la rue Tolbiac, au centre Pierre-Mendès-France, annexe de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle a constitué un moment clé et m'a permis de me lancer à fond dans le travail de rédaction et de préparer la deuxième phase du terrain.

Bezunesh Tamru, qui m'a prodigué des conseils le jour de ma première communication ayant rapport à ce travail de thèse au cours de la journée d'étude réalisé à Paris à la maison des Sciences de l'homme le 6 avril 2018.

Dieunise Sénatus, qui m'a aidé à trouver des documents et des personnes pouvant m'orienter durant les travaux de terrain dans la Plaine du Nord

Jean Marie Aris Valère, cadre du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, qui a fait tout son possible pour me permettre d'avoir accès au centre de documentation du Ministère, fermé et très poussiéreux. Grâce à lui, j'ai pu photocopier les documents importants nécessaires à la réalisation de ce travail.

Jeannot Luma, ancien directeur du BAC de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite, qui m'a donné la possibilité d'accéder aux archives de cette institution. Ainsi, j'ai eu la possibilité de disposer d'informations conséquentes sur les travaux réalisés par l'ODVA, sur des organismes internationaux et de quelques ONG et organisations paysannes dans la Vallée.

Elicien Joseph, cadre de l'ODVA et de la coopération taiwanaise. Il a pris le soin de nous expliquer l'évolution de cette coopération et ses différentes interventions dans la Vallée et d'autres zones productrices riz dans le domaine de la production de semence de qualité.

Norgès Jean Pierre, coordonnateur de la Direction des Infrastructures Agricoles (DIA) à l'ODVA, qui nous a présenté l'organigramme de l'ODVA et l'organisation du réseau d'irrigation de la Vallée.

Renald Exantus, un collègue bienveillant, qui grâce à son influence comme ancien député a établi des contacts pour nous permettre de réaliser des entretiens avec des responsables d'organisations et d'autres personnalités dans plusieurs communes de la Vallée.

Nos remerciements sont enfin adressés à Karl Hermane Joseph, Jeff Georges et Ibrahima pour leur soutien dans le domaine du SIG.

Soutien financier & logistique

La réalisation de cette thèse n'aurait pas été possible sans les financements de l'Open Society Foundation (OSF), notamment pour nos séjours à Paris. Je suis grandement reconnaissant envers cette institution.

Les supports de France Universités ont été indispensables pour répondre aux besoins en billets d'avion et autres exigences logistiques durant nos séjours à Paris.

Open Society Foundation London



Résumé

Les données institutionnelles et les publications scientifiques font état du déclin de l'agriculture haïtienne. Sa place dans le PIB haïtien passe de 45 % en 1970 (MARNDR, 2010) à environ 20% en 2018 (MEF, 2018). Ce déclin se manifeste aussi à travers la dépendance des Haïtiens envers l'importation pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Paradoxalement, en dépit des indices manifestes de déclin, le secteur agricole emploie environ 40% de la population et près de 50% de la population haïtienne est encore rurale. C'est ce qui permet de comprendre qu'il existe des noyaux de résistance dans un paysage marqué par le déclin de l'agriculture. Dans ce travail de thèse, nous avons montré que la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord constituent des espaces où l'agriculture paysanne résiste en dépit des contraintes.

Dans l'Artibonite, cette résistance est visible dans le paysage offert par la monoculture du riz qui s'étale à perte de vue dans une grande partie de la Vallée. Dans cette partie mieux arrosée et drainée, l'agriculture est développée toute l'année avec une alternance riz-riz, riz-haricot, haricot-maïs, riz-maraichage etc. La banane, l'arachide et le « lalo » sont aussi cultivés. Certaines superficies sont inondées et enlaichées, d'autres complètement sèches, non cultivées à cause du manque d'eau. Cette partie de la Vallée et du pays où l'agriculture est régulière et fait vivre des milliers de paysans s'impose encore grâce à une synergie impliquant de nombreux acteurs dont les paysans et les « réelles » organisations paysannes. Ces dernières développent des stratégies de résistance et d'adaptation, puis constituent des organes de pression sur l'Etat central, exigent des interventions quand la situation est très critique en ce qui concerne le drainage des canaux et la réhabilitation des pistes agricoles. Les paysans doivent aussi cette résistance à la présence, dans cette Vallée, le plus grand système irrigué du pays. C'est pourquoi ils sont prêts à donner leur vie pour exiger la circulation de l'eau dans les canaux d'irrigation. Avec la présence de l'eau, ils sont en mesure de produire des ressources alimentaires et sont aussi prêts à faire le nécessaire pour disposer des intrants (engrais, insecticides, semences) même en quantité insuffisante ou un peu tard, pour développer l'agriculture.

En dépit des irrégularités dans ses interventions, le rôle de l'Etat central ne peut être banalisé dans la compréhension et l'analyse de cette résistance dans la Vallée de l'Artibonite. L'Etat, via ODVA est le seul capable d'intervenir dans les canaux primaires pour le drainage et aussi sur les pistes agricoles en très mauvais état. Les interventions de certaines ONG et organismes internationaux sont aussi significatives, car ils constituent des principaux bailleurs de fonds facilitant les travaux entrepris par les paysans et parfois l'Etat central, via le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR).

Dans la Plaine du Nord, cette résistance de l'agriculture paysanne se manifeste surtout à travers l'élevage, mais aussi la production végétale. Avec l'accompagnement des ONG et des organismes internationaux, les paysans et les organisations paysannes augmentent le cheptel bovin et valorisent le lait. L'élevage de pondeuses et de poulets de chair connaît à son tour une dynamique sans précédent et implique des acteurs aux moyens économiques diversifiés (du paysan moyen aux investisseurs agricoles modestes). La production rizicole se développe dans certains endroits et surtout dans la Plaine de Maribahoux. Cette production se développe toute l'année dans une partie de la Plaine du Nord grâce à des micro-barrage construits par les organisations internationales et le MARNDR. La pêche, la culture de la banane, la canne à sucre, le manioc, etc. se développent aussi dans cette plaine. Le manioc est valorisé grâce à la production de la cassave, très consommée en Haïti, et qui fait partie des éléments identitaires de cette région grâce au savoir-faire développé. La canne est valorisée par la production de clairin, alcool très prisé en Haïti et surtout dans le milieu paysan.

Mots clés : Haïti, Vallée de l'Artibonite, résistance paysanne, Plaine du Nord, paysan, espace rural, agriculture

Abstract

Institutional data and scientific publications point to the decline of Haitian agriculture. Its place in the Haitian GDP fell from 45% in 1970 (MARNDR, 2010) to around 20% in 2018 (MEF, 2018). This decline is also manifested through the dependence of Haitians on imports to meet their food needs. Paradoxically, despite clear signs of decline, the agricultural sector employs about 40% of the population and almost 50% of the Haitian population is still rural. This is what makes it possible to understand that there are nuclei of resistance in a landscape marked by the decline of agriculture. In this thesis work, we have taken care to show that the Artibonite Valley and the Plaine du Nord are areas where peasant agriculture resists despite the constraints.

In the Artibonite, this resistance is visible through the landscape offered by the rice monoculture that stretches as far as the eye can see in a large part of the Valley. In this better watered and drained part, agriculture is developed all year round with alternating rice-rice, rice-beans, beans-corn, rice-market gardening, etc. Banana, groundnut and “Lalo” are also grown. Some areas are flooded and swept away. Others completely dry, not cultivated due to lack of water. This part of the Valley and the country where agriculture is regular and supports thousands of peasants is still essential thanks to a synergy involving many actors including the peasants and the “real” peasant organizations. The latter develop strategies of resistance and adaptation, then constitute bodies of pressure on the central State, demanding interventions when the situation is very critical with regard to the drainage of the canals and the rehabilitation of agricultural tracks. The peasants also owe this resistance thanks to the presence in this Valley of the largest irrigated system in the country. This is why they are ready to give their lives to demand the circulation of water in the irrigation canals. With the presence of water, they are able to produce food resources and are also ready to do what is necessary to have inputs (fertilizers, insecticides, seeds) even in insufficient quantities or a little late, to develop agriculture.

Despite the irregularities in its interventions, the role of the central State cannot be trivialized in the understanding and analysis of this resistance in the Artibonite Valley. The State, via ODVA, is the only one capable of intervening in the primary canals for drainage and also on agricultural tracks in very poor condition. The interventions of certain NGOs and international organizations are also significant, because they are the main donors facilitating the work undertaken by the farmers and sometimes the central State, via the Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development (MARNDR).

In the Plaine du Nord, this resistance of peasant agriculture is manifested above all through livestock farming, but also through crop production. With the support of NGOs and international organizations, farmers and farmers' organizations increase the cattle herd and value the milk. The

rearing of layers and broiler chickens is in turn experiencing unprecedented dynamics and involves actors with diversified economic means (from the average farmer to modest agricultural investors). Rice production is developing in some places and especially in the Plaine de Maribahoux. This production develops all year round in part of the Plaine du Nord thanks to micro-dams built by international organizations and the MARNDR. Fishing, banana cultivation, sugar cane, cassava, etc. also grow in this plain. Cassava is valued through the production of cassava, which is widely consumed in Haiti and is part of the identity elements of this region thanks to the know-how developed. The cane is valued by the production of clairin, alcohol widely consumed in Haiti and especially in the peasant environment.

Keywords: Haiti, Artibonite Valley, peasant resistance, Northern Plain, peasant, rural area, agriculture

Resumen

Datos institucionales y publicaciones científicas apuntan al declive de la agricultura haitiana. Su lugar en el PIB haitiano cayó del 45 % en 1970 (MARNDR, 2010) a alrededor del 20 % en 2018 (MEF, 2018). Esta disminución también se manifiesta a través de la dependencia de los haitianos de las importaciones para satisfacer sus necesidades alimentarias. Paradójicamente, a pesar de los claros signos de declive, el sector agrícola emplea a alrededor del 40% de la población y casi el 50% de la población haitiana sigue siendo rural. Esto es lo que permite entender que existen núcleos de resistencia en un paisaje marcado por el declive de la agricultura. En este trabajo de tesis, nos hemos ocupado de mostrar que el Valle del Artibonite y la Plaine du Nord son áreas donde la agricultura campesina resiste a pesar de las limitaciones.

En el Artibonite, esta resistencia es visible a través del paisaje que ofrece el monocultivo de arroz que se extiende hasta donde alcanza la vista en gran parte del Valle. En esta parte mejor regada y drenada se desarrolla la agricultura todo el año alternando arroz-arroz, arroz-frijol, frijol-maíz, arroz-horticultura, etc. También se cultiva plátano, maní y "lalo". Algunas áreas están inundadas y barridas. Otros completamente secos, no cultivados por falta de agua. Esta parte del Valle y del país donde la agricultura es regular y proporciona un sustento a miles de agricultores sigue siendo esencial gracias a una sinergia que involucra a muchos actores, incluidos agricultores y organizaciones de agricultores "reales". Estos últimos desarrollan estrategias de resistencia y adaptación, luego constituyen cuerpos de presión sobre el Estado central, exigiendo intervenciones cuando la situación es muy crítica en cuanto al drenaje de los canales y la rehabilitación de caminos agrícolas. Los campesinos también deben esta resistencia gracias a la presencia en este Valle del mayor sistema de riego del país. Por eso están dispuestos a dar la vida para exigir la circulación del agua en los canales de riego. Con la presencia del

agua, son capaces de producir recursos alimenticios y también están dispuestos a hacer lo necesario para tener insumos (fertilizantes, insecticidas, semillas) aunque sea en cantidades insuficientes o un poco tarde, para desarrollar la agricultura. .

A pesar de las irregularidades en sus intervenciones, no se puede banalizar el papel del Estado central en la comprensión y análisis de esta resistencia en el Valle del Artibonite. El Estado, a través de ODVA, es el único capaz de intervenir los canales primarios de drenaje y también las vías agrícolas en muy mal estado. También son significativas las intervenciones de algunas ONG y organismos internacionales, porque son los principales donantes que facilitan el trabajo de los agricultores y, en ocasiones, del Estado central, a través del Ministerio de Agricultura, Recursos Naturales y Desarrollo Rural (MARNDR).

En la Plaine du Nord, esta resistencia de la agricultura campesina se manifiesta sobre todo a través de la ganadería, pero también a través de la producción agrícola. Con el apoyo de ONG y organismos internacionales, los ganaderos y organizaciones de ganaderos aumentan el hato ganadero y valorizan la leche. La crianza de ponedoras y pollos de engorde está experimentando a su vez una dinámica sin precedentes e involucra actores con medios económicos diversificados (desde el agricultor promedio hasta modestos inversionistas agrícolas). La producción de arroz se está desarrollando en algunos lugares y especialmente en la Plaine de Maribahoux. Esta producción se desarrolla durante todo el año en parte de la Plaine du Nord gracias a las micropresas construidas por organismos internacionales y el MARNDR. Pesca, cultivo de banano, caña de azúcar, yuca, etc. también crecen en esta llanura. La yuca se valoriza a través de la producción de yuca, que es muy consumida en Haití y forma parte de los elementos de identidad de esta región gracias al saber hacer desarrollado. La caña es valorada por la producción de clairin, alcohol de gran consumo en Haití y especialmente en el medio campesino.

Palabras clave: Haití, Valle de Artibonite, resistencia campesina, Llanura del Norte, campesino, zona rural, agricultura.

Table des matières

Dédicaces	1
Remerciements.....	4
Résumé.....	7
Abstract.....	9
Table des matières.....	12
Liste des sigles et abréviations.....	18
Introduction générale	23
Problématique.....	31
Partie 1 Vers une analyse systémique et diachronique de l’agriculture en Haïti à travers des études de cas de la Vallée de l’Artibonite et de la Plaine du Nord.....	53
Chapitre 1- La Vallée de l’Artibonite et la Plaine du Nord : découpages géographiques ou administratifs et délimitations des terrains d’étude.....	55
1.1- La Vallée de l’Artibonite : un espace aux enjeux multiples et difficile à définir ?	55
1.1.1- Approche administrative.....	56
1.1.2-Approche géographique par la topographie.....	58
1.1.3-Approche hydrologique	59
1.1.4-Plaine ou Vallée de l’Artibonite ? De l’approche de Moreau de Saint-Méry à celle de l’ODVA	61
1.2-La Plaine du Nord	62
1.3-Vallée de l’Artibonite et Plaine du Nord : deux régions aux nuances climatiques différentes.....	64
1.4-Les sols : une pédogenèse qui dépend du climat, de la topographie et de l’hydrographie ?	67
Chapitre 2 : Fondements théoriques et conceptuels du travail : quels apports de la géographie rurale et de l’agriculture comparée ?.....	72
2.1-De la géographie rurale.....	72
2.1.1-Quelle évolution pour la géographie rurale dans le contexte post-Seconde Guerre mondiale ?	76

2.2-Le rôle du contexte historique et géographique dans la spécificité du cas haïtien : l'importance de l'agriculture comparée	78
2.2.1-Entre géographie rurale et agriculture comparée : complémentarité des démarches.....	79
2.2.2-Etat des connaissances sur les espaces ruraux haïtiens.....	84
2.3-Capitalisme et dérégulation : quelle utilisation de ces termes dans une thèse de géographie ?	87
2.4 Les paysans haïtiens : résistants, résilients ou passifs ?.....	95
2.4.1 Paysans et paysannerie.....	96
2.4.2 Résistance paysanne ?.....	100
2.4.3 La résistance armée : une question de souveraineté ou de protestation contre les nouvelles dispositions foncières et agraires ?.....	103
2.4.4 Résistance pacifique ?.....	105
2.4.5 La résilience rurale.....	109
Chapitre 3 : Contexte historique national et international de cette thèse	114
3.1 Le système agraire haïtien : une construction séculaire impliquant des acteurs internationaux et nationaux	114
3.1.1 Le système agraire haïtien : legs du colonialisme et des décisions politiques et économiques des acteurs nationaux.	114
3.2 Le jeu des institutions financières internationales (FMI, BM et OMC) et des pays du Nord	126
3.2.1 L'ajustement structurel et la question de ses impacts sur l'espace économique haïtienne Erreur ! Signet non défini.	
Conclusion de la première partie	133
Partie 2 Le cadre global : une agriculture et un espace rural en déclin ?.....	133
Chapitre 4 : La production de café en Haïti : de la dépendance économique à un produit d'exportation au déclin des zones de production et à la paupérisation de leurs habitants.....	137
4.1 De la dépendance de l'économie haïtienne au café.....	138
4.2- Exploitation de la paysannerie et chute de la production de café	142
Chapitre 5 : Du déclin de la caféiculture au développement de l'économie informelle dans la Chaîne des Cahos	150

5.1 Présentation du terrain d'étude et du contexte de l'enquête.....	154
5.2 L'évolution de la caféiculture dans la Chaîne des Cahos, à l'image du déclin du café haïtien ?	156
5.2.1 Une caféiculture en recul à l'échelle nationale	156
5.2.2 La culture du café dans le Chaîne des Cahos : recul des surfaces caféières ou renouveau ? ...	159
5.3 Quelles stratégies de survie les paysans mettent-ils en œuvre ?	167
5.3.1 Développer les cultures vivrières	169
5.3.2 Quitter la Chaîne des Cahos, ou y survivre d'expédients	170
5.3.3 Miser sur le hasard	173
Chapitre 6 : Autres denrées et céréales : production capitaliste contre production paysanne, pour quel résultat ?	177
6.1 Prospérité de courte durée et dépendance des investissements étrangers : cas du sucre, du sisal et de la banane.	177
6.1.1 Production sucrière en Haïti entre croissance et chute : le rôle des investissements étrangers ?	179
6.1.2 Développement de la culture du sisal en Haïti et investissements étrangers : une relation indissociable pendant le 20 ^e siècle.	181
6.1.3 L'« embellie bananière » : harmonie entre la <i>Standart Fruit and Steamship Company</i> et la paysannerie ?.....	183
6.2 Des filières de faible productivité, mais prometteuses : cacao, huiles essentielles et mangue	185
6.2.1 Quel rôle pour les paysans dans le maintien et l'amélioration de la qualité de cacao produit en Haïti ?.....	186
6.2.2 Huiles essentielles, une production (en amont) dominée par les paysans.....	189
5.2.3 La Mangue : une filière dominée par la paysannerie	193
6.3 Céréales et haricot, des productions typiquement paysannes.	194
Conclusion de la deuxième partie	200
Partie 3 Des noyaux de résistance dans un paysage de déclin	202
Chapitre 7 : La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : deux espaces singuliers en matière de mise en valeur des terres agricoles.....	202

7.1 La Plaine du Nord : une histoire agricole et politique particulière	203
7.2 Exploitation agricole de la Vallée de l'Artibonite : d'une tentative ratée à l'époque coloniale à un projet réussi à l'époque nationale.	206
7.2.1 Une tentative ratée à l'époque coloniale	206
7.2.2 Une tentative ratée à l'époque coloniale, mais réussie à l'époque nationale	208
7.2.3 Un projet réussi, mais des infrastructures mal entretenues à l'heure actuelle.....	211
Chapitre 8 : La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : quelles particularités	214
8.1 Position géographique de la Plaine Nord et de la Vallée de l'Artibonite, entre opportunités et inconvénients.....	215
8.2 La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : d'une population fortement rurale à une accélération de la spéculation foncière.....	221
Partie 4 Quelles stratégies d'adaptation réelle aux nouvelles donnes de l'économie pour une résistance des activités agricole dans la vallée de l'Artibonite et la plaine du nord ?	246
Chapitre 9 : Des acteurs et des stratégies diversifiés pour le maintien de l'activité agricole dans la Vallée de l'Artibonite	247
9.1 Le rôle de l'Etat central : des actions discontinues et contradictoires pour des résultats mitigés.	247
9.1.1 L'ODVA : une structure d'une importance incontournable, mais limitée dans ces interventions	249
9.1.2 Des actions discontinues et contradictoires de l'Etat central	261
9.2 Des organismes internationaux aux interventions diversifiées et la coopération taïwanaise	266
9.2.1 Les ONG dans les activités agricoles dans l'Artibonite : des interventions qui ne peuvent être sous-estimées (CECI, OXFAM)	266
9.2.2 Autres organismes internationaux (PAM, FAO et la BID).....	269
9.2.3 Quel rôle pour la coopération taïwanaise dans la production du riz dans l'Artibonite ?	270
9.3 Des difficultés de financement à la multiplication des coopératives agricoles dans la Vallée de l'Artibonite	274
9.3.1 L'épineuse question du financement des activités agricoles dans l'Artibonite : quel rôle pour la microfinance ?.....	276

9.3.2 Les coopératives agricoles dans la vallée de l'Artibonite, entre prestation de service et bluff	282
9.4 Quel est le rôle des paysans et des organisations paysannes dans la résistance de l'agriculture dans la Vallée de l'Artibonite.....	284
9.4.1 Bref rappel historique sur les organisations rurales et paysannes	288
9.4.2 Des associations traditionnelles aux nouvelles associations paysannes en Haïti.....	289
9.4.3 Paysans et organisation paysanne	292
Chapitre 10 : Les activités agricoles dans la Plaine du Nord entre contraintes naturelles et problèmes d'investissement.....	301
10.1 L'élevage et la pêche : symbole de résistance d'une activité agricole en déclin dans la Plaine du Nord.....	301
10.1.1 De l'élevage bovin à la production de lait : des stratégies diverses impliquant de nombreux acteurs	302
10.1.2 L'aviculture, une activité dynamique et prometteuse dans la Plaine du Nord	309
10.1.3 Le littoral et ses hommes : activités et apports dans l'économie agricole de la Plaine du Nord	326
10.2 Quel rôle pour les organisations paysannes, ONG, et d'autres organismes dans la résistance des activités agricoles dans la Plaine du Nord ?.....	339
10.2.1 Des organisations paysannes dans la résistance de l'agriculture dans la Plaine du Nord : cas de GEDW et APWOLIM.....	340
10.2.2 Des entreprises privées à vocation sociale : La lecture de leurs implications dans la production agricole dans la Plaine du Nord à travers le Collectif de Lutte Contre l'Exclusion Sociale (CLES)	341
10.2.3 Des organismes internationaux en soutien à la production agricole dans la Plaine du Nord : cas de FAO, PAM, USAID (CHEMONICS) et AAA	345
10.2.4 Le rôle de L'ONG Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) dans l'irrigation dans la Plaine du Nord : un apport qui ne peut être sous-estimé ?.....	352
10.3 Apiculture dans la Plaine du Nord, une activité faiblement modernisée mais très dynamique.	360
9.4 La production végétale dans la Plaine du Nord : des cultures spatialement limitées dans un espace à forte potentialité.....	365
10.4.1 Canne à sucre dans la Plaine du Nord : de la culture dominante à vocation d'exportation à la culture marginale destinée à la production de clairin pour la consommation locale	366

10.4.2 La banane dans la Plaine du Nord, entre culture d'exportation et produit destiné à la consommation locale	371
10.4.3 Le riz dans la Plaine du Nord : une culture qui fait vivre beaucoup de gens en dépit des contraintes.....	375
10.4.4 Le manioc : Un produit aux utilisations multiples et adapté aux conditions agronomiques de la Plaine du Nord	380
Conclusion générale.....	391
Lexique	404
Bibliographie.....	407
Liste des figures	430
Liste des cartes.....	433
Liste des graphes.....	434
Liste des tableaux.....	436
Annexes.....	437

Liste des sigles et abréviations

AAA : Agro Action Allemande

ACF : Action Contre la Faim

ACI : Alliance coopérative internationale

ACME SA : L'Action pour la Coopération avec la Microfinance SA

AIBMRD : Association des Irrigants, Canal Bas Maitre Rive Droite

AICEB : Association des Irrigants de Coussin et Extension Boudette Ti Place

AIKAS : Association des Irrigants du Canal Artibonite Nord 5^{ème} Section Bocozelle

AILA : Association des Irrigants de Liancourt Artibonite

AIRP : Association d'Irrigants de Roche Plate

AITEV : Association des Irrigants Canal Tête Villard

AKEP : Asosyasyon kiltirèl Elvè Pistè

APPNE : Association des Petits Planteurs du Nord-Est

APTD : Association Planteurs Petit Desdunes

AVANSE : Appui à la Valorisation du Potentiel Agricole du Nord pour la Sécurité Economique et Environnementale

AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

BET : Bureau d'Exécution des Travaux

BID : Banque Interaméricaine de Développement

BM : Banque Mondiale

BNDIAI : Banque National de Développement Agricole et Industriel

BRH : Banque de la République d'Haïti

CABPAC : Coopérative Agricole Bloc Payen-Chandelle

CAC : Conseil d'Action Communautaire

CADTM : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

CAPAD : Coopérative Agricole Paysan de Dessalines

CATR : Coopérative Agricole Terrier Rouge

CECI : Centre d'Etudes pour la Coopération International

CEPAL : Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

CETRI : Centre Tricontinental
CHCL : Campus Henry Christophe de Limonade
CHF : Collectif Haïti de France
CIA : Coopération aux Infrastructures Agricoles
CIAT : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CIRAD : Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CMA/AOC : Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CNC : Conseil National de la Coopération
CNCD : Centre National de Coopération au Développement
CNIS : Centre National de l'Information Géospatiale
CNUEH-Habitat : Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains
COAPLA : Coopérative Agricole Planteur de Laverdure
CODEVI : Compagnie de Développement Industriel
COPECpra : Coopérative d'Épargne et de Crédit de la Petite Rivière de l'Artibonite
COPRODA : Coopérative de Production et de Commercialisation Agricole
CPA : Coopération de la Production Agricole
CRDDAL : Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique
DCTD : Département de la Coopération Technique pour le Développement
DDA : Directions Départementales Agricoles
DDRA /A : Direction Départementale de Réforme Agraire de l'Artibonite
DEEM : Direction Equipement Electromécanique
DEEP : Direction des Etudes Economiques et Prévisions.
DGI : Direction Générale des Impôts
DGSE : Direction Gestion Sociale de l'Eau
DIA : Direction des Infrastructures Agricole
DID : Développement International Desjardins
DPSA : Direction Production et de la Santé Animale
DPV : Direction de Production Végétale
DRF : Direction Recherche et Formation

DRN : Développement Rural du Nord
ENPA : Enquête Nationale de Production Agricole
FADQDI : Financière Agricole Du Québec Développement International
FAMV : Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FASIVAL : Fédération des Irrigants de la Vallée de l'Artibonite
FASR : Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
FDI : Fonds de Développement Industriel
FMI : Fond Monétaire International
FONACAFE : Fonds National de Café
FONKOZE : Fondasyon Kole Zepol
FRH : Fond pour la Reconstruction d'Haïti
GARR : Groupe d'Appui aux Réfugiés et aux Rapatriés
GATT : General Agreement on Tariffs and Trade
GNUD : Groupe des Nations Unies pour le Développement
GSB : Groupman Santé Bèt
HADCO : Haitian agricultural Development Company
HASCO : Haitian American Sugar Company
IAM : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
ICF : Fond International pour la Coopération et le Développement
IDAI : Institut de Développement Agricole et Industriel
IFI : Institution Financière Internationale
IHCAI : Institut Haïtien de Crédit Agricole et Industriel
IHEAL : Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine
IHPCADE : Institut Haïtien de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation
IICA : Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture
IMF : Institution de la Microfinance
INARA : Institut National de la Réforme Agraire
INCAH : Institut National du Café d'Haïti
MAST : Ministère des Affaires Sociales et du Travail

ME : Ministère de l'Environnement
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MISAGRITW : Mission Agricole Taiwanaise
MODEP : Mouvement Démocratique Populaire
MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MPP : Mouvement Paysan Papaye
MT : Ministère du Tourisme
NRSC : Natural Resources Stewardship Circle
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODEADOM : Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-mer
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
ONAAC : Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire
ONU : Organisation des Nations Unies
OPLA : Organisation des Planteurs de Laverdure
OPRODEX : Office de Promotion des Denrées d'Exportation
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PAPDA : Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour Développement Alternatif
PEPPADEP : Projet d'Eradication de la Peste Porcine Africaine et de Développement de l'Elevage Porcin
PIC : Parc Industriel de Caracol
PMA : Pays Moins Avancés
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POHDH : Plateforme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains
PWOBOK : Pwduit Bon Kalité
RECAPSRIH : Renforcement des Capacités de Production de Semences de Riz en Haïti
RESEPAG : Renforcement des Services Publics Agricoles
SACAD : Systèmes Agraires Caribéens et Alternatives de Développement
SCIPA : Service Coopératif Interaméricain de Développement Agricole

SI : Système irrigué

SOCOLAVIM : Société Coopérative Lavi Miyo

SRI : Système de Riziculture Intensive

SYFAAH : Système de Financement Agricole en Haïti

TNC : The Nature Conservancy

UAG : Université des Antilles et de la Guyane

UEH : Université d'Etat d'Haïti

UNIQ : Université Quisqueya

UCBAC : Unité de Coordination de Bureaux Agricoles Communale

UPFS : Unité de Promotion de la Filière Semence

USAI : Unité de Statistique Agricole et Informatique

USAID : United State Agency International Development

USRA : Unité Sécurité Réforme Agraire Artibonite

Introduction générale

« *Peyizan yo, an nou mete tèt ansanm, nèg lavil yo gade nou pou gwo zotèy, nap fè yo konnen se motè peyi a nou ye, si nou pa travay yo pa manje.* »

A la traka Makout ap fè nou pase, a la mizè Makout ap fè nou pase. Yo lage'n nan bwa, pou'n travay pou yo, Bondye bon tout Makout yo va boule ».

« *Paysans, unissons-nous, les gens de la ville nous considèrent comme des ignares, arriérés, imbéciles. Mais, ils doivent savoir que c'est nous, le moteur du pays. Sans nos travaux, ils ne pourront pas manger à leur faim.* »

Les Macoutes nous maltraitent, nous humilient et nous exploitent. Ils nous ont refoulés dans les bois, les mornes pour travailler à leur profit, Dieu est bon, les Macoutes seront tous brûlés. »

Il s'agit de deux couplets d'une chanson populaire entonnée par beaucoup de paysans haïtiens dans les « rara », dans leurs champs, etc., à la fin des années 1990 surtout. Cette chanson traduit une prise de conscience du paysan en tant qu'unité constitutive principale du *pays en dehors*, comme en témoigne le titre de l'ouvrage de Gérard Barthélemy, publié en 1991. En tant que « moun andeyò, moun mòn », il était humilié et exploité par les gens de la ville et par les *Tontons macoutes* des Duvalier. Conscient de leur humiliation, ils étaient aussi conscients de leur force et leur importance pour les gens de la ville et du pays en général. A travers cette chanson, les paysans lançaient un message à l'unité contre les oppresseurs (gens de la ville et Macoutes), donc à la **résistance** ; et les Macoutes ne tarderaient pas à être éliminés.

Comme Victor M. Quintana¹ S. l'a souligné dans sa thèse (2009) « les paysans ne sont pas passifs devant l'exploitation et l'exclusion mais emploient diverses formes ou stratégies individuelles, communautaires ou corporatives de résistance ». Les articles et ouvrages de James Scott tels que : *Resistance without protest and without organization (1987)* et *Everyday forms of peasant resistance in South-east Asia (2013)* sont aussi explicites sur les différentes formes et la

¹ Soutenue le 07 décembre 2009 à l'Université Sorbonne-Nouvelle-Paris 3

permanence de la résistance paysanne à travers le monde. Pour la paysannerie, éparpillée aux quatre coins des campagnes et faisant face à des obstacles encore plus imposants à une action collective organisée, des formes de résistance quotidienne seraient particulièrement importantes (Scott, 2013). Dans cette thèse, nous discuterons de la façon dont les paysans haïtiens exploités ont, comme d'autres paysans à travers le monde, résisté et continuent de résister aux formes de subordination successives, à multiples visages, qui se sont présentées en Haïti.

L'histoire d'Haïti montre que les résistances paysannes sont anciennes (Castor, 1988, 1998 ; Doubout, 1973 ; Etienne, 2007, etc.) et ces actes et/ou pratiques de résistances changent de formes face aux oppressions et aux oppresseurs, qui semblent eux-mêmes changer de visages, de stratégies ou d'origines, comme nous allons le montrer.

D'une superficie de 28 676 km² (Butterlin, 1960), la République d'Haïti est connue pour avoir été la première colonie à s'émanciper de la France en 1804, mais aussi pour son instabilité politique et la violence qui s'est développée dans le pays, déjà éprouvé par le tremblement de terre de 2010, surtout depuis le mandat du président Jovenel Moïse (élu en 2017-assassiné en 2021), couvrant ainsi le temps de recherche et de rédaction de cette thèse. L'insécurité, qui était surtout concentrée dans les villes et notamment à Port-au-Prince, gagne désormais les campagnes et a influencé nos déplacements sur le terrain dans le cadre de la collecte des données pour la rédaction de la thèse. C'est dans ce contexte qu'a été réalisée cette thèse portant sur la façon dont la société rurale réagit aux lourds et rapides changements économiques, sociaux et politiques qui bousculent le pays.

La population, évaluée à environ 12 millions d'habitants (IHSI, 2021), est marquée par sa jeunesse. La population âgée de 0-14 ans est estimée à 32,1 %, 63 % pour celle de 15-64 ans, les plus âgés (64 et plus) ne représentant que 4,9 %. Le taux de croissance annuelle est de 1,34 % et l'âge médian de 24,3 ans (IHSI, 2023). Les dégâts causés par les aléas naturels (les cyclones et le séisme du 12 janvier 2010, entre autres) ont amené l'installation de nombreuses ONG au point qu'Haïti est parfois surnommée la « république des ONG », comme en témoignent l'article de Pierre Salignon (2012) ou l'ouvrage de Sauveur Pierre Etienne (1997).

Plus de la moitié du territoire national est composé de pentes supérieures à 40 %. Les plaines occupent seulement 20 % de la superficie totale du pays, soit 550 000 ha (MARNDR, 2010). En dépit de ce relief accidenté (voir carte 1), les biens agricoles produits faisaient de l'ancienne colonie de Saint-Domingue dont est issue Haïti la plus riche colonie française pendant le XVIII^e siècle. L'agriculture est restée la principale activité économique du pays après son indépendance politique en 1804. Elle a été surtout articulée autour de la culture du café, devenu la base de l'économie de la jeune nation dans la mesure où il était la seule denrée à pouvoir assurer des revenus stables. Les plantations coloniales ne nécessitaient que peu d'investissements de la part des nouveaux propriétaires, et n'exigeaient pas non plus qu'ils abandonnent la lucrative activité politique (Castor, 1988, p. 28). Le café a supporté le plus gros du règlement de la dette réclamée par la France. Cette dernière a reconnu l'indépendance de son ancienne colonie de Saint-Domingue en 1825. Cette reconnaissance était soumise au paiement, par la république d'Haïti, d'une somme de 150 millions de franc-or destinés à indemniser les colons français ayant perdu les propriétés qu'ils détenaient dans la colonie entre 1791 et 1804 (Dorigny et al, 2022) ; et ce sont les probabilités de la récolte du café qui ont sous-tendu les négociations (Moral, 1961, p. 271). D'un point de vue global, l'économie caféière représentait une part considérable du produit national : sans doute de 20 à 35%² (Girault, 1981, p. 59) pendant une grande partie du XIX^e siècle. La part du café dans les exportations était toujours supérieure à 50% et dépassait même souvent 70 % (idem).

**Tableau 1: Moyenne annuelle des exportations haïtiennes de 1890 à 1900
(en milliers de tonnes)**

Période	Café	Coton	Cacao	Sucre	Campêche (bois)
1789	38.50	3.50	5 .00	61	9.27
1890-1895	32.2	0.45	1.40	ND	ND
1896-1900	32.1	0.40	1.18	2.57	ND

*ND : Non déterminé

Réalisation : auteur, avril 2020 ; Source : Castor, 1988, p. 29.

² L'auteur émet un certain doute sur la qualité des données jusqu'à l'occupation américaine.

Le tableau 1 montre clairement la place des différents produits ainsi que la prépondérance du café et du bois dans les exportations haïtiennes à la fin du XIX^e siècle. D'autres produits de rente se sont aussi développés par la suite : les filières coton et sisal se sont développées surtout dans les années 1900 et ont permis à Haïti d'exporter des volumes importants (Banque Mondiale, 2013). Pour illustrer, dans cette introduction, la mise en place de ce modèle de la plantation, on peut prendre l'exemple de la plantation Dauphin à cheval sur le département du Nord et sur le Nord-est d'Haïti qui était la plus grande plantation de sisal du pays. Les feuilles de cette plante textile (*Agave sisaliana*) produisent une fibre naturelle solide servant à fabriquer des objets divers : corde, tapis, textile, papier, nattes, etc. La plantation s'est développée à partir de 1927, durant l'Occupation américaine (1915-1934). Elle s'étendait sur 20 000 ha environ et appartenait à la *Haitian agricultural Development Company (HADCO)*. En 1952, pour la seule plantation Dauphin, la production de fibres était évaluée à 52 000 tonnes et représentait 25% des exportations haïtiennes (MARNDR, 2016). A cette période, le sisal produit en Haïti avait une valeur très compétitive sur le marché international (MEF, MPCE, CNIGS, 2008). Haïti a été, jusqu'en 1959, troisième producteur mondial de sisal après le Kenya et la Tanzanie (Tanganyika) (Pierre-Charles, 1993, p. 146). On peut aussi prendre l'exemple de la production et l'exportation de bananes qui ont aussi connu une relative prospérité après l'Occupation américaine. *La Standard Fruit and Steamship Company* était une entreprise américaine spécialisée dans la production et la commercialisation de fruits en Amérique latine en général, mais surtout en Amérique centrale et dans quelques pays de la Caraïbe, dont Haïti. Elle avait le monopole de la vente internationale de bananes en provenance d'Haïti et de vastes superficies lui ont été octroyées dans l'Artibonite, l'Archaie, etc. pour la culture de ce fruit en échange de la construction des infrastructures routières. Cette intrication entre une compagnie agro-industrielle et le pouvoir politique qu'elle tient en dépendance est d'ailleurs à l'origine de l'expression de « république bananière ». Cette relative prospérité a été de courte durée.

« La période de l'Occupation américaine correspond non seulement à la pénétration des investissements étrangers dans l'agriculture haïtienne, mais aussi à des bouleversements profonds dans l'économie paysanne. C'était l'âge d'or des mouvements de concession, de dépossession, de modification et de changements substantiels dans la législation agraire »

(Castor, 1988, p. 95). Sous les ordres des forces d'occupation, Haïti s'est vu dotée d'une nouvelle constitution le 12 juin 1918. Cette dernière annulait la disposition de l'article V de celle alors en vigueur, avant le débarquement des forces d'occupation américaines, qui interdisait le droit de propriété immobilière aux étrangers. Cette disposition était respectée et faisait partie des constitutions antérieures depuis le règne de Jean Jacques Dessalines (*idem*, p. 71). La vague de dépossession qui s'en est suivie a généré l'exode massif des paysans vers les villes haïtiennes, vers Cuba, la République Dominicaine, etc. (*idem*, p. 102).

L'extension des cultures s'est faite par la déforestation mais aussi au dépend de l'agriculture vivrière. Des milliers d'hectares cultivés par les paysans ont été attribués aux compagnies étrangères. C'est là l'un des grands moments d'un processus de transformation des paysans, exploitant leurs propres parcelles, en ouvriers agricoles. Des arbres de toutes sortes ont été abattus pour étendre les plantations de caoutchouc, de banane, de sisal et de canne à sucre, etc. En dépit des bouleversements qu'a connus la paysannerie durant la période de l'occupation américaine (1915-1934), et le départ des compagnies étrangères après l'occupation, l'agriculture représentait plus de 80 % dans les exportations haïtiennes jusqu'aux années 1960 (87,5%, 86,4% et 86,0% respectivement pour les périodes 1948-49, 1951-52 et 1952-60) (Pierre-Charles, 1993, p. 91). Les années 1970 correspondent à un processus de déclin qui s'est accéléré à partir des années 1980 et aboutit à l'« effondrement » actuel, au point où Haïti est dépendante de l'extérieur pour nourrir sa population. Comment cet effondrement se manifeste-t-il ?

Depuis au moins deux décennies, le secteur agricole est caractérisé par une régression marquée des exportations et l'incapacité de couvrir les besoins alimentaires de la population (Jean Baptiste, 2005). La participation du secteur agricole au PIB était de 45% dans les années 1970 (MARNDR, 2010) contre 23% pour le secteur primaire entier en 2009 (Paul *et al*, 2010). En quatre décennies, l'agriculture a perdu une prééminence qu'elle a su maintenir pendant plus d'un siècle et demi, ce qui traduit un bouleversement profond au sein de l'économie haïtienne. Sur l'exemple de ce qui s'est produit dans les pays du Nord, le recul de la place de l'agriculture dans le PIB est généralement associé au développement tel qu'il a été modélisé par les économistes classiques. Ce recul est relatif au sens où le produit de cette agriculture continue à augmenter,

correspondant à l'intégration du secteur agricole à l'économie de marché et à une rationalisation de la production aboutissant à l'exode d'une bonne partie des populations rurales vers les villes en quête de main d'œuvre. Le mouvement s'accompagne en effet de la montée du secteur secondaire qui, à son tour, contribue au développement du secteur tertiaire, constituant l'envol économique d'un pays en développement. Ce n'est pas le cas pour Haïti : le développement du secteur tertiaire, souvent informel, n'est pas le résultat des bénéfices de l'industrie. Le déclin de l'agriculture a été provoqué par la baisse de la production et le retrait de la population active des campagnes (*idem*). De plus, même dans les périodes les plus fastes de croissance économique, celle-ci ne s'accompagne pas de développement humain et la pauvreté s'étend en particulier dans les régions rurales et éloignées (Mérat, 2019), ce qui est un signe de mal-développement. La part des produits agricoles dans le total des exportations s'est effondrée passant de 24,1% en 1995 à 9,9% en 2000, et elle était évaluée à 5% en 2015 (Perspective monde, 2020). La place de l'agriculture recule au profit des articles manufacturés produits par les industries d'assemblages (vêtements, articles de sport, chaussures, sacs à main, jouets, etc.) qui représentent 74% des exportations (MEF, 2018, p.14). L'exportation de café et des huiles essentielles, qui représentaient respectivement 24,6 et 7 millions de dollars en 1996 (CADTM, 2010), ne représentent plus que 3,13 millions en 2010 (INCAH, 2014) et 16 millions de dollars en 2012 (ETC Group, 2016).

Parallèlement, les importations de produits alimentaires augmentent. Haïti est, depuis les années 1990, dépendant des importations pour satisfaire ses besoins alimentaires. Les produits alimentaires importés représentaient 19% (FAO, 2014) des produits alimentaires consommés en Haïti en 1981, le taux s'élevait à 32 % en 1996 et représentent actuellement plus de 50% des produits alimentaires consommés. Pourquoi et comment l'agriculture haïtienne a-t-elle pu chuter à un niveau où les Haïtiens sont devenus dépendants de l'extérieur pour satisfaire leur besoin alimentaire ? Comment cela se traduit-il dans les campagnes haïtiennes ? Comment la société rurale et la paysannerie en particulier réagissent-elles en développant des formes de résistance et /ou de résilience ?

Parmi les causes du déclin de l'agriculture haïtienne, on pointe souvent la dégradation voire l'état désastreux de l'environnement. Dès les années 2000, le constat que 85% des bassins versants du pays étaient déboisés de manière critique ou totale était fait (FAO et MARNDR, 2007, p. 4) et les forêts nationales de couvertures denses étaient évaluées entre 1 à 3 % (OXFAM-Québec, 2003 ; IHSI, 2005). Ces chiffres restent encore valables après deux décennies, car il n'y a pas de progrès notable dans le domaine de la reforestation. Les pertes annuelles en sols sont considérables. A ce sujet, les données sont anciennes, imprécises et varient en fonction des auteurs. Le chiffre fréquemment avancé suppose que 37 millions de tonnes de sols sont perdues chaque année en Haïti, ce qui correspond à une profondeur de 20 cm (Bellande, 2009, p. 40). Selon un rapport de la CIA (*Central intelligence Agency*), déjà ancien (2003), bien antérieur au tremblement de terre de 2010 qui a vraiment révélé cette problématique, le secteur agricole est devenu de plus en plus vulnérable au cours des décennies à cause de la combinaison de facteurs environnementaux, de l'inefficacité des systèmes d'utilisation des sols, de la forte exposition aux aléas naturels, *etc.* Outre les séismes qui déstabilisent les versantes, le bilan des dégâts causés lors du passage des cyclones n'est pas négligeable. Les vents et les inondations détruisent complètement ou partiellement les récoltes et accélèrent l'érosion des sols dénudés à travers les pentes. Le cas le plus récent est celui des dégâts causés lors du passage du cyclone Matthew, en octobre 2016, qui a détruit la quasi-totalité des récoltes et emporté les animaux d'élevage, sans oublier les pertes en vie humaine et les maisons détruites dans les départements de la Grande-Anse, du Sud et du Sud-est notamment. Si, pour certains observateurs, la fragilité de l'environnement haïtien, particulièrement l'état de la couverture végétale, impacte négativement la production agricole nationale, elle ne semble pas être la seule et le principal facteur.

Les politiques nationales appliquées pendant les trois dernières décennies sont considérées par bon nombre d'analystes comme l'une des causes fondamentales de la détérioration de la situation agricole en Haïti (Jean Baptiste, *op.cit.*). L'année 1986, fin du régime des Duvalier, marque le début de l'ère néolibérale imposée par certains pays du Nord et les Institutions Financières Internationales (IFI) (CADTM, 2010). Dès lors, l'économie haïtienne sera soumise aux Plans d'ajustement structurel (PAS). Ces derniers ont été imposés par le FMI en contrepartie des

soutiens financiers accordés. C'est donc sous forte contrainte que le retour de la démocratie s'est produit et que les politiques publiques ont été menées.

Dans ce contexte, la libéralisation et la rigueur budgétaire ont été les deux leitmotivs. Les accords de 1986 ont été renforcés par la signature à Washington, en octobre 1996, sous la présidence de René Préval, d'un nouvel accord avec le FMI baptisé Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) (*idem*). Cette même année (1996), Haïti est devenue membre de l'OMC. Elle a été depuis partie prenante de l'accord sur l'agriculture au sein de l'organisation (MARNDR, 2010). Cet accord a pour but d'accroître l'accès au marché et de réduire les subventions à la production agricole dans les pays membres avec quelques exceptions pour les pays moins avancés. Ces réformes, réalisées dans des conditions économiques et politiques difficiles, font aujourd'hui d'Haïti l'une des économies les plus ouvertes de la Caraïbe et de l'Amérique latine (OMC, 2002³ ; Théodat, 2009). Elles ont encouragé les Etats concernés à se spécialiser dans des cultures d'exportation pour lesquelles ils ont des avantages comparatifs (Jeanne D'Othée, 2013). Si certains pays (Brésil, Thaïlande, etc.) gagnent des parts de marché dans ce nouveau contexte de négociation du commerce international forgé par les Institutions Financières Internationales (OMC, le FMI et la BM), les Pays Moins Avancés (PMA) qui étaient exportateurs nets de produits tropicaux traditionnels sont récemment devenus importateurs nets de produits agricoles (FAO, 2005⁴). Et c'est le cas d'Haïti. Ce contexte international déjà ancien pèse ainsi d'un grand poids dans la crise de l'économie agricole actuelle, de même que le rôle joué par l'aide internationale notamment depuis le séisme de 2010. Ce contexte global a une grande importance, même si les études de cas proposées dans ce travail sur la résistance paysanne dans deux régions tournées vers les productions alimentaires feront aussi une grande place aux facteurs internes.

La dépendance ne concerne pas seulement Haïti, dont il faudra étudier la spécificité. Des pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie, voire d'Europe ont été obligés de se plier aux dispositions

³ Cité dans Fénel Metellus, 2013, *Le déficit productif et social des politiques de libéralisation commerciale d'Haïti*, page 220.

⁴ Ibid

imposées par les institutions financières et font face, pour bon nombre d'entre eux, à des situations parfois comparables à Haïti en ce qui concerne leur dépendance économique et leur niveau de vie. Les plans d'ajustement structurel s'inscrivaient dans le cadre du retournement idéologique opéré dans les années 1980 marquant l'avènement ou l'accélération des stratégies libérales de développement. De 1980 à 2000, 98 pays en développement ont été engagés dans le train des mesures prônées par les institutions financières internationales (Berr et Combarnous, 2005), soit plus de la moitié des Etats du monde.

Problématique

En dépit de son déclin prononcé, l'agriculture continue à être le premier secteur pourvoyeur d'emploi du pays. Les données varient en fonctions de leurs sources : le secteur agricole emploie 46% de la population selon le Consulat d'Haïti à Montréal (2006) et 50% selon la Banque Mondiale (2019). Pourtant, la part du secteur agricole dans le PIB ne cesse de chuter. Le constat est évident à travers le tableau 2.

Tableau 2 : Déclin de la part du secteur agricole dans le PIB

Part du secteur agricole dans le PIB	Période/ Année	Sources de données
45%	Années 1970	MARNDR ⁵ , 2010
38%	Fin des années 1980	BRH ⁶ , 2017 ⁷
26%	2010	MARNDR, 2010
23%	2012-2013	CEPALC ⁸ , 2014
20%	2018	MEF ⁹ , 2018

Source : auteur, juillet 2020.

Ce tableau permet de comprendre que l'agriculture perd, certes, sa prééminence dans l'économie haïtienne, mais des noyaux de résistance persistent. Il existe encore une paysannerie résiliente et

⁵ Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

⁶ Banque de la République d'Haïti

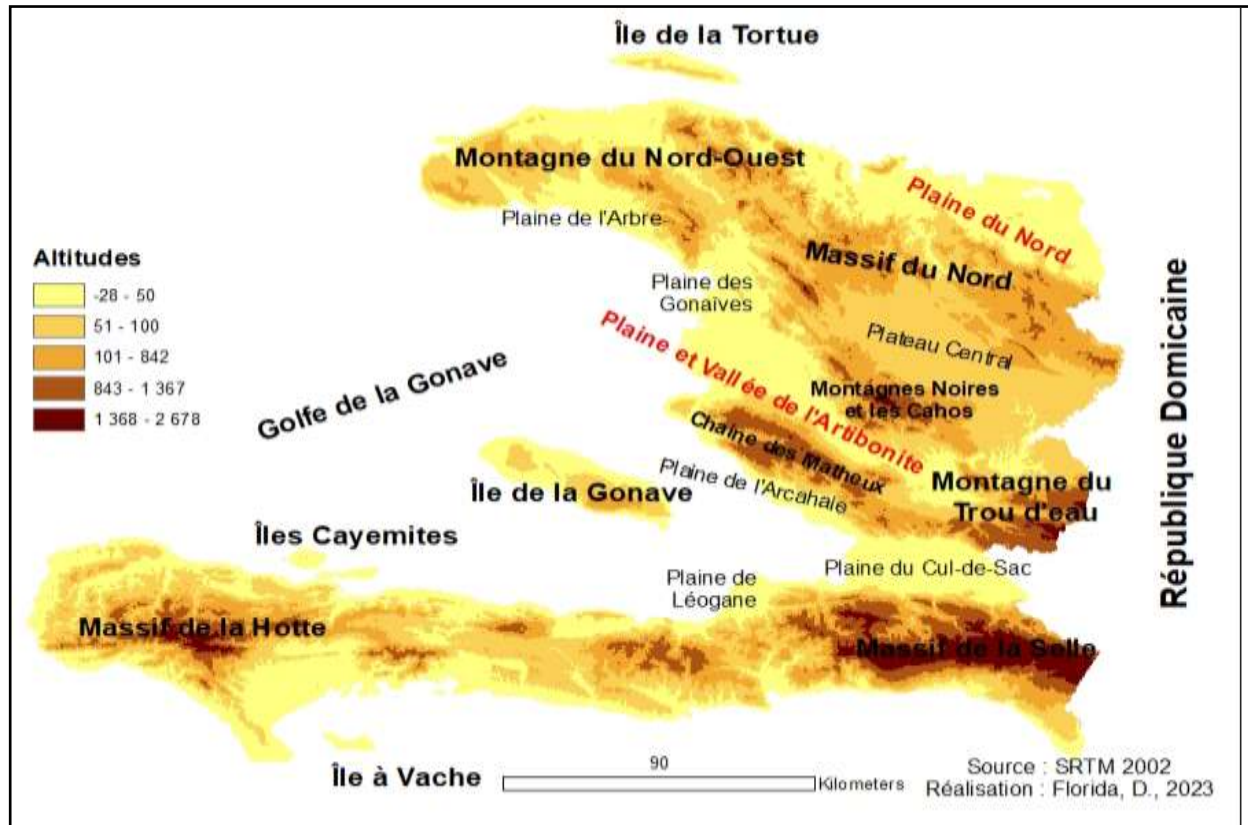
⁷ BRH : <http://www.brh.net/tableaux/partdesva.pdf>, cité dans ACF, MPP, Qui nourrit les Haïtiens ? p 13.

⁸ Comisión Económica para América Latina (Commission Economique pour l'Amérique Latine et Caraïbe)

⁹ Ministère de l'Economie et des Finances

créative dans certaines régions du pays. C'est le cas de la Vallée l'Artibonite et la Plaine du Nord qui constituent les terrains d'études dans le cadre de ce travail (voir carte 1).

Carte 1 : La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord en Haïti



Dans l'Artibonite, malgré les difficultés évoquées, le paysage offert par la monoculture du riz ou d'autres produits agricoles montre qu'il existe encore une activité agricole assez dynamique et prometteuse. La Vallée constitue un espace d'accueil pour les immigrants saisonniers (main d'œuvre agricole) des zones environnantes ou de différentes régions du pays. Il est facile d'observer des agriculteurs se levant tôt le matin et se dirigeant régulièrement sur les lieux spécifiques (les ponts en général) à Pont Sondé, à Dechappelle (Verrettes), ou autres endroits pour recruter les ouvriers agricoles. Dans certains endroits de la Plaine du Nord, le paysage montre la persistance de la culture d'exportation -le cacao- et d'élevage extensif. La banane, la

canne à sucre et le maïs y sont aussi cultivés et les bords de mer se caractérisent par une activité de pêche très dynamique.

Certains espaces incarnent donc une forme de résistance de la société rurale dans une situation très adverse. Pourtant, l'hypothèse principale de la résistance paysanne n'infirmes pas la réalité critique évoquée par les chercheurs et autres observateurs avisés dans leurs articles, rapports, journaux, etc.

L'agriculture haïtienne connaît un processus de déclin patent depuis plus de 30 ans. Malgré leurs divergences ou leur caractère non exhaustif, l'ensemble des données portant sur la production, les exportations et les importations des produits agricoles confirment cette réalité. La faillite de l'économie paysanne fondée sur la polyculture et l'élevage du petit bétail de basse-cour a accéléré l'exode rural depuis la chute des régimes des Duvalier (Théodat, 2009), quoique les effectifs ruraux restent très importants dans la population générale en raison de la croissance démographique forte.

Toutefois, la réalité présente bien des aspects différents suivant qu'il s'agit de l'agriculture pluviale en montagne ou de l'agriculture irriguée en plaine. Dans les zones montagneuses, la croissance démographique réduit la durée de la jachère traditionnelle nécessaire à la régénération du sol. Les espaces les plus marginaux sont déjà mis culture et ont montré leur limite. La mise en culture régulière (plusieurs années successives) sur des sols pentus par les paysans, ignorant ou pratiquant peu les techniques de conservation des sols, accélère l'érosion des versants et diminue graduellement le rendement agricole, tout en étendant les espaces ravinés devenus incultes. L'érosion, si elle fait perdre des terres arables sur les versants, améliore, cependant, la fertilité des sols en contrebas sur les colluvions. L'émondage des arbres constituait un moyen de fertilisation utilisé par les paysans - les petites branches étaient enlevées puis brûlées pour fumer la terre avant les semailles -, mais la fabrication du charbon de bois, complément apprécié de revenus dans une économie où nombreux sont les paysans qui ne parviennent plus à vivre seulement de l'agriculture, limite cette pratique. Les paysans enlèvent désormais ces branches pour fabriquer du charbon quand ils ne coupent pas même le tronc, favorisant ainsi la

déforestation. Ils se voient contraints de recourir à la diversification des activités (Bouvard, Degroote et Devienne, 2019 ; Florida et Redon, 2020). Dans les plaines irriguées, les stratégies des agriculteurs varient en fonction de l'environnement climatique (malgré la taille relativement réduite du territoire haïtien, des nuances régionales), la présence ou la régularité des cours d'eau et les infrastructures d'irrigation. Cependant, les agriculteurs doivent faire face à des difficultés concernant les semences, fertilisants, insecticides, d'irrigation et de dévaluation de la monnaie, de concurrence des produits importés, etc.

Ce qui frappe beaucoup d'observateurs, c'est, d'une part, la domination du capitalisme sur Haïti, et, de l'autre, la résistance permanente de la paysannerie à son intégration dans le capitalisme comme le signalait déjà Laënnec Hurbon en 1987 (p. 38). Depuis lors, comme évoqué ci-dessus et comme cela sera développé dans les premières parties de la thèse, les effets de la mondialisation, de l'intégration accrue à l'économie de marché, des normes imposées par les institutions financières internationales, de la mainmise croissante de l'aide internationale sur le développement d'Haïti n'ont fait que confirmer cette tension. Pourquoi et comment les paysans y résistent-ils ? Quels sont les ressorts qui permettent aux paysans de résister en dépit de la violente pénétration du capitalisme en Haïti et dans l'agriculture en particulier ? Qu'est-ce qui permet à ces régions (Vallée de l'Artibonite et Plaine du Nord) de résister dans un contexte de déclin généralisé de l'agriculture ? Quels sont les aspects spécifiques de l'évolution de ces régions qui leur permettent de résister dans le contexte de forte concurrence du marché extérieur et de la réduction des investissements publics dans l'agriculture ? Quel est le rôle de la géographie dans la résistance de l'activité agricole dans la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord après 30 ans de dérégulation du marché ? Le meilleur raccordement de ces espaces aux marchés nationaux et/ou internationaux explique-t-il leur résilience ? Quel est le rôle des partenaires liés à la coopération ou à l'aide internationale qu'il s'agisse d'actions émanant de missions de gouvernements étrangers ou d'ONG.

Hypothèses

Nous faisons l'hypothèse que la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord restent deux régions agricoles majeures d'Haïti, en lien avec la position géographique de ces deux unités structurales, ce qui remet l'importance de la donnée géographique au cœur des enjeux économiques. Ces deux plaines alluviales sont enrichies par l'apport continu des alluvions venant des zones montagneuses environnantes, ce qui permet que les sols se reconstituent et de produire en dépit des faibles apports en engrais (voir carte 1). Ces deux plaines font partie des espaces agricoles les moins exposés aux effets dévastateurs des ouragans. Les alizés apportent l'humidité à la Plaine du Nord. Dans l'Artibonite, bien que peu exploité, le fleuve permet l'irrigation et les produits sont échangés grâce à la proximité par rapport à Port-au-Prince, le plus grand centre de consommation du pays. Elle est aussi traversée par un tronçon de la route nationale 1, en meilleur état que la plupart des autres routes haïtiennes, ce qui facilite le transport des produits agricoles à l'intérieur du pays. La Vallée est aussi ouverte vers l'extérieur par les ports de Saint-Marc et de Gonaïves à l'Ouest et à l'Est vers la République Dominicaine. La Plaine du Nord inclut, quant à elle, le deuxième grand centre économique et de consommation du pays (Cap-Haïtien) et est ouverte vers l'extérieur à l'Est (République Dominicaine) et au Nord (Port du Cap-Haïtien).

Des différences marquent aussi les deux régions. Le Nord est la région d'ancrage le plus ancien de l'économie coloniale, mais aussi là où le modèle est arrivé à son point de développement ultime, et il résiste encore à travers l'histoire. L'Artibonite est, elle, une région où les grandes plantations coloniales étaient faiblement développées ; l'organisation, l'aménagement de cet espace y a relevé d'une logique étatique haïtienne, d'attribution de grands domaines à des officiers. D'autres régions proches échappent en partie à ces deux logiques (coloniale et nationale). C'est le cas des régions montagneuses qui séparent les deux entités, en particulier, de la Chaîne des Cahos – j'y avais consacré mon mémoire de master – qui a constitué un lieu de refuge où les anciens esclaves ont vécu quasiment en autarcie et qui est encore de nos jours peu ouvert vers l'extérieur. L'organisation de cet espace était et est encore soumise au savoir-faire et

aux pratiques des actuels paysans, descendants directs des anciens esclaves. Tout ceci se lit encore dans le paysage.

Dans ce travail je me propose de montrer que la résistance des activités agricoles dans la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord est due à la position géographique de ces deux unités structurales, qui leur permet de bénéficier les avantages naturels et économiques mentionnés ci-dessus. Dans la Vallée de l'Artibonite, cette résistance se structure aussi et principalement autour du fleuve et les infrastructures d'irrigation qui y sont installées. Les premières démarches des paysans dans leur lutte quotidienne pour le maintien de l'agriculture dans la Vallée se portent d'abord sur l'accès à l'eau et, ensuite, sur les intrants.

Dans la Plaine du Nord, les nombreuses rivières constituent un élément incontournable dans l'analyse de cette résistance, en dépit de la diminution continue de leur débit. Elles permettent aux paysans, en l'absence de système d'irrigation, de développer des petites parcelles à proximité, à partir des prises directes ou des motopompes. La crise récente (2023) entre Haïti et la République Dominicaine autour de la rivière Massacre (non développée dans cette thèse) pourrait être un exemple probant du besoin en eau pour l'irrigation et du rôle des rivières dans le maintien de la production agricole paysanne dans la Plaine du Nord. L'abondance des terres appartenant au domaine privé de l'Etat contribue aussi au développement de l'élevage libre, qui est un aspect important de cette résistance de l'agriculture paysanne dans la Plaine du Nord.

Pourquoi la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord ?

Dans le cadre d'une étude sur l'agriculture en Haïti, un travail portant sur l'Artibonite et la Plaine du Nord est loin d'être superflu. Ces deux espaces ont chacun une histoire particulière en ce qui a trait à la mise en valeur agricole des terres et constituent un enjeu majeur dans les politiques de développement économique du territoire national. L'Artibonite est le deuxième département le plus vaste d'Haïti après l'Ouest. Il se trouve aussi en deuxième position par sa population qui représente 16% de la population totale du pays et qui est aussi majoritairement rurale (57% environ) (IHSI, 2015). Premier département agricole d'Haïti, on y trouve la plus

grande plaine qui est aussi la principale zone de production de produits céréaliers du pays, particulièrement le riz : elle fournit 60% de la production du riz national (MARNDR, 2011, p.12). Le riz produit par l'Artibonite a été aussi évalué à 87% de la production nationale selon le rapport du MARNDR publié en 2016. La Vallée se trouve aussi en première position pour la production de maïs, de sorgho, des haricots, du pois congo etc. (MARNDR, 2016), ce qui lui a valu le surnom de « grenier d'Haïti ». Elle dispose du plus grand système irrigué du pays avec 38 000 sur 75 000 hectares pour l'ensemble du pays (MARNDR, 2011, p. 8). La plaine et la vallée de l'Artibonite constituent un espace attractif pour les travailleurs venant de diverses régions du pays.

Carte 2 : Localisation des départements de l'Artibonite, du Nord et du Nord-Est en Haïti



Elles sont aussi un espace de conflit entre individus voulant avoir accès ou contrôler les terres agricoles. Ces dernières sont très fertiles et sont aptes à la culture non seulement des céréales

(supra), mais aussi des légumes. À côté du riz, le « lalo » constitue l'identité du département de l'Artibonite et de ses habitants. C'est le principal lieu de production et de consommation de ce légume-feuille de grande valeur nutritive.

La Plaine du Nord, quant à elle, s'étale sur deux départements, Nord et Nord-est. Elle est la deuxième plus étendue plaine du pays et a été la première et la plus grande zone de concentration de la production coloniale française. Elle concentrait les plus vastes et plus prospères plantations de canne à sucre. C'était aussi le lieu de concentration d'esclaves et de l'industrie coloniale (voir fig3 : évolution de la structure agraire haïtienne). Elle a été, pendant la période nationale (1927-1974), le lieu de développement d'une vaste exploitation agricole (plantation Dauphin) sous la houlette des entreprises capitalistes états-uniennes et, plus récemment, de la plantation d'orange amère Grand Marnier. Elle est encore aujourd'hui un espace important de production de canne alimentant les guildives, mais aussi de banane, de cacao, etc. La pêche et l'élevage y sont aussi très pratiqués.

De la documentation, travaux de terrain, aux traitements et représentation des données collectées

Pour réaliser cette thèse, nous avons pu nous appuyer sur une documentation très riche et de qualité, mais aussi incomplète et lacunaire. Comme Christian Girault (1981, p. 21) le mentionne, la recherche des documents écrits haïtiens pose des problèmes considérables en raison de la dispersion du matériel. Plus de quarante ans plus tard, la situation ne s'est pas améliorée. Elle semble même beaucoup plus compliquée à cause de la destruction des bâtiments de nombreuses institutions du pays durant le séisme du 12 janvier 2010, qui a particulièrement touché Port-au-Prince, et du chaos créé par les gangs armés dans la capitale. Certaines institutions ne pouvant pas utiliser leurs locaux et ont dû être dispersées dans des petites chambres au travers de la capitale. Quand on parvient à les repérer, les employés affirment avoir abandonné brusquement les locaux et n'avoir pu déplacer que les matériels les plus urgents, mais pas les documents. Cependant, la consultation de quelques bibliothèques haïtiennes et françaises, particulièrement la Bibliothèque nationale de France (BNF), les documents partagés par des personnes

bienveillantes, les documents clés achetés et ceux disponible sur internet ont permis de contourner en parties ces difficultés. Nous avons profité de certaines ressources documentaires primaires ou secondaires mises à disposition par des chercheurs étrangers disponibles en accès libre sur internet, mais surtout des documents haïtiens numérisés offerts gratuitement par les Classiques des Sciences Sociales.

Les enquêtes et entretiens réalisés ont été complétés par un important travail bibliographique appuyé sur une vaste documentation liée à des champs de connaissance diversifiés, en particulier la géographie, l'histoire, l'agronomie, la sociologie, l'économie, la science politique, etc. Ces documents ont permis de comprendre l'évolution de l'agriculture haïtienne en faisant appel à des évènements datant de plus de cent ans afin de comprendre l'évolution du système agraire haïtien. La compréhension de l'environnement politico-économique et socio-culturel dans lequel elle s'inscrit exige impérativement un recours à la géographie, fondement de cette thèse, particulièrement la géographie rurale, mais à l'agriculture comparée. La maîtrise des concepts de base permettant de comprendre le système agraire haïtien était nécessaire.

La recherche bibliographique nous a permis de comprendre les transformations et les adaptations des processus de développement agricole dans le contexte national et international, mais aussi l'analyse des différences par lesquelles se distinguent l'agriculture haïtienne des différentes agricultures du monde. Elle nous a permis aussi d'analyser le rôle de la géographie et de l'histoire dans la compréhension du mode d'organisation actuelle de l'agriculture haïtienne. Les recherches des agronomes tels que René Dumont, Marcel Mazoyer, Claude Reboul, Laurence Roudart, Michel Sebilotte tous ingénieurs agronomes et André Cholley, géographe nous ont permis de définir un ensemble de concepts incontournables dans l'analyse des conditions foncières et sociales des régions rurales. Les textes de Marc Dufumier et de Sophie Devienne ont aidé à une meilleure compréhension du rapport entre l'agriculture paysanne, la pression démographique et le problème environnemental en Haïti.

Les travaux des géographes comme Paul Moral, Christian Girault, Georges Anglade, Jean Marie Théodat, Georges Eddy Lucien, ainsi que ceux d'André-Marcel d'Ans nous ont permis de

disposer d'un panorama général de l'étude de la géographie physique, économique et sociale d'Haïti. Christian Girault a étudié l'économie caféière à la lumière des relations de dépendance qui existent entre les formations sociales, entre les groupes sociaux et entre les milieux géographiques. Ces types de relations socio-économiques calquées sur le modèle colonial sont aussi étudiées par l'anthropologue André Marcel d'Ans. Ces travaux nous ont permis de comprendre l'organisation socio-économique de l'Haïti contemporaine, sans quoi il serait difficile de comprendre le problème agraire haïtien et ses origines. A travers *Le paysan haïtien (1961)* et *l'Economie haïtienne (1959)*, Paul Moral nous a offert une source précieuse de documentation à la fois géographique et économique à l'aube des années 1960. *L'économie haïtienne* nous a permis de creuser les informations sur l'évolution économique d'Haïti. Elle est, avec un ouvrage plus récent - *L'économie haïtienne et sa voie de développement (1993)* de Gérard Pierre Charles -, un des ouvrages de référence pour une étude approfondie de l'économie haïtienne et son ancrage dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Ces documents ont permis de comprendre le rôle prépondérant du café dans l'économie haïtienne pendant plus d'un siècle, la dépendance de la paysannerie envers cette culture et la décente aux enfers avec la destruction du café. Un tel sujet a été approfondi grâce à *L'Enigme haïtienne (2007)* du politologue Sauveur Pierre Etienne, qui constitue une bonne référence dans l'étude de l'histoire socio-politique et économique d'Haïti. Les écrits de Saint Méry ont permis non seulement de disposer d'informations géographiques et historiques concernant la colonie au XVIII^e siècle, mais nous ont aussi permis de comprendre le rapport existant entre le mode d'exploitation de l'espace durant la période coloniale et l'organisation actuelle de l'espace haïtien surtout sur le plan agricole. Les travaux des historiens comme Michel Hector, Gusti K. Gaillard, Suzy Castor et surtout les classiques nous ont été incontournables, comme l'est un autre élément bibliographie important : les trois tomes de *Paysans, Systèmes et crise* (1993 pour les tomes 1 et 2) et 1994 pour le tome 3) produit par le groupe de recherche/formation « Systèmes Agraires Caraïbéens et Alternatives de Développement » (SACAD) de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) et la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH). Ils constituent des ouvrages fondamentaux en termes de connaissances apportées sur une des plus importantes paysanneries de la Caraïbe. Ces ouvrages

présentent non seulement une description quasi-complète du système agraire haïtien, mais aussi l'ambivalence de la paysannerie haïtienne. Une paysannerie autarcique, mais une paysannerie extrêmement liée au monde urbain à travers mille réseaux d'échanges dans lesquels on peut et doit reconnaître les mécanismes d'un système implacable de dépendance et d'exploitation (Hurbon, 1993). La force de cette paysannerie haïtienne est d'avoir su intégrer différents apports (indien, espagnol, français, africain) et d'en avoir su, face à un Etat et des groupes sociaux urbains hostiles, inventer la dynamique propre de défense et de survie (*idem*).

Nous chercherons à montrer qu'il s'agit d'une paysannerie résiliente et résistante. La résistance de la paysannerie haïtienne se manifeste tout au long de son histoire à travers les différentes luttes menées pour avoir accès à la propriété, mais aussi à travers les relations d'exploitation dont elle est victime depuis plus de deux cents ans. Les travaux des sociologues tels que James Scott, Laennec Hurbon, Maxime Haubert, Michèle Oriol, André Corten, etc. nous ont permis de comprendre les stratégies de résistance paysanne et d'analyser les stratégies de la paysannerie haïtienne pour le maintien, autant que faire se peut, de la production agricole.

Les travaux de fin d'études (mémoire de licence) des étudiants de l'Université d'Etat d'Haïti, particulièrement ceux de Christine Alexis (2018) et Dieunise Sénatus (2019) ont été aussi utilisés dans ce travail. Ces travaux nous ont aidé à comprendre l'importance de la production de manioc (*Manihot esculenta*) pour les habitants de la Plaine du Nord. La culture de cette plante originaire du continent américain se développe en raison de ses faibles exigences agronomiques s'adaptant bien aux différents microclimats de la plaine. Portant sur la caractérisation de quelques variétés de manioc et leur aptitude à la production de cassave, amidon, etc. le travail d'expérimentation de Dieunise Sénatus aide à la compréhension des procédés de fabrication de cassave et la particularité de la cassave produite dans la région. Celui de Christine Alexis s'est porté sur le diagnostic de la production et transformation de manioc dans trois communes de la Plaine du Nord : Limonade, Quartier Morin et Plaine du Nord. Les inventaires et les caractéristiques des différents ateliers de transformation de manioc dans ces trois communes nous ont permis d'évaluer le rôle économique et social de cette culture pour les habitants de ces trois communes

et de la Plaine du Nord en général. La cassave produite est vendue partout dans le pays et aussi sur le marché international, particulièrement aux Etats-Unis.

Des observations sur le terrain aux entretiens semi-directs

S'appuyant sur deux cas d'étude - Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord - cette thèse a nécessité un travail de terrain approfondi permettant de collecter des informations inédites afin de comprendre l'évolution de l'agriculture haïtienne dans ces deux régions et le jeu des acteurs impliqués dans la production agricole. L'implication et les stratégies de ces acteurs ont permis de comprendre le fondement de la résistance de l'agriculture haïtienne, le rôle de la paysannerie en tant qu'acteur principal et la fragilité de cette résistance. Les travaux de terrain ont consisté en des observations directes, des enquêtes et des entretiens. Il est bien difficile d'évaluer avec précision le temps imparti aux travaux de terrain, particulièrement les observations directes.

Dans la Vallée de l'Artibonite, les observations directes ont eu lieu sur un espace beaucoup plus vaste par rapport à ceux ciblés pour les enquêtes. Elles ont été réalisées dans huit communes faisant partie de la Vallée de l'Artibonite et qui sont aussi les principales zones de culture de produits alimentaires, particulièrement le riz. Il s'agit de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite, de Dessalines, des Verrettes, de l'Estère, de Desdunes, de Grande Saline et de Saint-Marc et de Liancourt (voir carte 3, la Vallée de l'Artibonite dans le département de l'Artibonite). Elles nous ont permis d'évaluer les potentialités de production et les contraintes en fonction de la commune en question. Si, dans certains lieux, l'abondance de l'eau est un handicap à la production, pour d'autres les difficultés à maîtriser l'eau d'irrigation détruisent les récoltes et des dizaines d'hectares sont hors culture à cause des inondations. Ces huit communes ont été parcourues durant le mois de septembre 2018. Cependant, les observations remontent à une période beaucoup plus longue : originaire de la zone, notre contact a été très régulier avec ce terrain. Les contraintes liées à production rizicole nous sont familières depuis l'enfance et certains aspects des relations sociales de production n'étaient pas inconnus.

Dans la Plaine du Nord, la première prise de contact avec la zone a eu lieu dans le cadre de l'exercice de mes activités professionnelles¹⁰. Les observations pourraient remonter à environ cinq années avant le démarrage du travail. Elles ont eu lieu principalement sur une grande partie de l'espace dénommé « couloir Cap-Ouanaminthe » (CIAT, 2012) dans les communes suivantes : Limonade, Trou du Nord, Caracol, Terrier Rouge, Ferrier, Fort-Liberté et Ouanaminthe entre 2013 et 2017. Elles m'ont permis d'avoir une idée générale des différents usages du sol dans la région et d'y évaluer la place de l'agriculture. Ces observations ont joué un rôle de premier plan dans la constitution de mes premières hypothèses. Elles n'ont pas eu lieu seulement au moment de la période consacrée aux travaux de terrain pour la thèse, mais dans des circonstances multiples.

J'étais étonné de voir s'étaler à perte de vue un espace peu utilisé. Quelques « grandes » plantations ont attiré mon attention, mais les champs des paysans, majoritaires en Haïti, y étaient irréguliers. Quand ils existaient, il était facile de constater qu'il était incertain d'espérer un minimum de récolte pouvant faire vivre le cultivateur pendant quelques mois. Ce constat a développé chez moi la curiosité de voir beaucoup plus loin que ma zone de travail d'enseignant au Campus Henry Christophe de Limonade. Des déplacements improvisés ont eu lieu pendant les jours de congé et les vacances dans le but de découvrir le maximum de lieux, surtout les plus accessibles à motocyclette.

D'autres occasions nous permis d'élargir notre territoire d'observation au sein de la région. J'ai profité de la mission conjointe entre TNC (*The Nature Conservancy*) et le Campus Henry Christophe. Cette mission se déroulait dans le cadre d'une série de travaux visant à inventorier la base écologique du Parc National des Trois Baies (PN3B). J'ai profité également de la visite de terrain avec les étudiants pour avoir accès à certains lieux grâce à la couverture du Campus et particulièrement l'influence de Jean Marie Théodat (président du Campus de 2012 à 2015), qui avait des relations particulières avec les responsables de certaines institutions de la région. La visite parc industriel CODEVI (Compagnie de Développement Industriel), à Ouanaminthe sur la

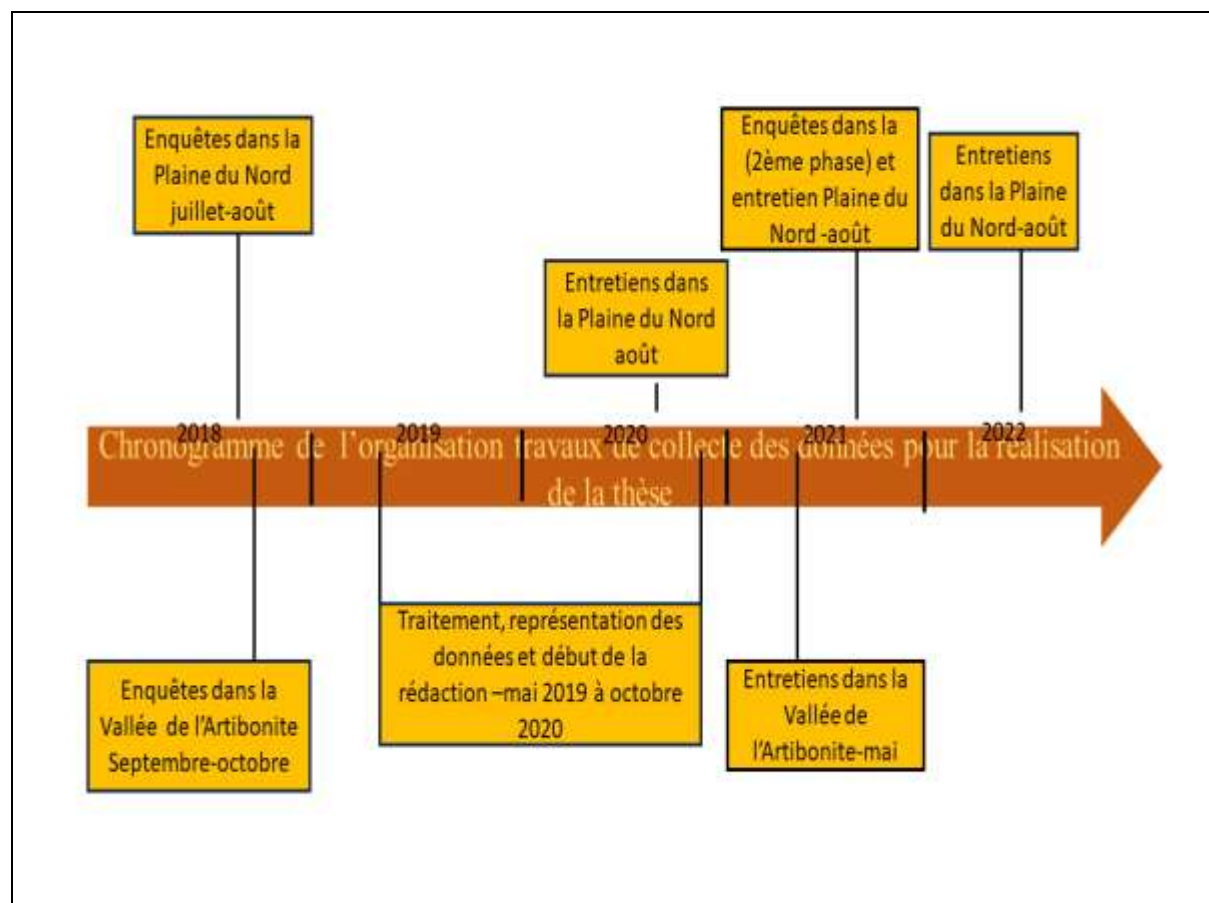
¹⁰ Enseignement au Campus Henry Christophe de l'Université d'Etat d'Haïti à Limonade (CHC-UEHL), qui se trouve au cœur de la région, à Limonade.

frontière haïtiano-dominicaine, avec les étudiants, m'a permis de découvrir cet espace occupé par des machines et du béton mais qui, avant le démarrage des travaux de construction en 2001, était utilisé à des fins agricoles. Cet espace est, selon les dires des riverains, la zone la plus fertile de la région, mais a été arraché de force aux paysans pour l'implantation du parc industriel.

Ces observations m'ont permis d'orienter et d'identifier les zones sur lesquelles ont été approfondis les travaux de terrain.

Le temps consacré à la réalisation des enquêtes et entretiens peut être évalué à huit mois et s'étale sur plusieurs années (voir figure 1). Les enquêtes ont eu lieu au cours du mois de juillet, août et septembre 2018 dans les deux régions. Grâce à l'aide de deux étudiants, 256 personnes ont été enquêtées dans la Plaine du Nord. Les questionnaires étaient constitués de 33 questions avec une partie portant sur l'identité de la personne enquêtée (voir Annexes). Ce travail n'a pas été difficile à réaliser grâce à la disponibilité des paysans de la Plaine du Nord, ce qui pourrait s'expliquer par les petites parcelles cultivées qui n'occupent pas la totalité de leur temps. La plupart d'entre eux se lance dans d'autres activités comme le petit commerce sur les marchés des bourgs les plus proches, le taxi moto, etc. De plus, la sécheresse aiguë qui sévissait dans la région entre 2018 et 2019 a réduit l'engouement des paysans pour les activités relatives à la culture du sol, ils ont été peu occupés. Ils attendaient la pluie pour se lancer dans de nouvelles activités de culture. Pour remplir ces questionnaires, certains paysans ont été rencontrés au hasard dans leurs champs, leurs maisons, au bord de la route ou dans les gallodromes. Ces derniers sont des espaces aménagés pour les combats de coqs très structurant dans la vie rurale haïtienne (Redon, 2012 a). Ils sont entraînés et reçoivent des soins spéciaux. Etant une activité très populaire, elle constitue non seulement un lieu de divertissement, mais aussi un lieu où l'on pourrait gagner de l'argent si le coq, sur lequel on a misé de l'argent, gagne le pari. Cet espace est beaucoup plus fréquenté par les hommes qui sont les principaux parieurs, mais des femmes sont aussi présentes. On peut y trouver quelques rares parieuses, mais elles sont surtout présentes pour le commerce (restauration, vente de boisson surtout le clairin, de cigarette, etc.).

Figure 1 : Organisation des travaux de terrain dans la Plaine du Nord et dans la Vallée de l'Artibonite



Source : auteur, novembre 2022

D'autres paysans ont été choisis en fonction de leur appartenance à une organisation. Compte tenu du nombre élevé d'analphabètes en milieu rural, les questionnaires (y compris ceux adressés aux personnes sachant lire et écrire) ont été remplis par les enquêteurs. Ces derniers ont été rédigés en français, mais traduits en créole au moment des enquêtes.

Dans la Vallée de l'Artibonite, les enquêtes ont été réalisées en septembre 2018. Ce travail a eu lieu principalement dans trois communes. Il s'agit de la commune de Dessalines, de Petite Rivière de l'Artibonite et des Verrettes. Les deux premières constituent les communes les plus productives de la Vallée. Comme dans la Région Nord, les agriculteurs ont été choisis au hasard.

Ils ont été abordés à travers leurs champs (moment de pause), dans la rue, au moment où ils font sécher leur riz ou sont en train de s’amuser après avoir terminé une partie ou la totalité de leur journée de travail ; 189 personnes ont été enquêtées. Comme ceux de la Région Nord, les questionnaires étaient composés de 33 questions et une partie relative à l’identité de la personne concernée (voir Annexes). Certaines questions étaient identiques à celles des questionnaires de la Région Nord mais la quantité de personnes interrogées était faible par rapport à cet autre terrain d’étude. Cela s’explique par l’indisponibilité des paysans et paysannes de l’Artibonite. Ils étaient en général peu disponibles pour une discussion de plus de deux minutes. Cela tient à une agriculture plus intensifiée et des parcelles plus denses que dans la Plaine du Nord. Selon certains agriculteurs abordés, après avoir travaillé dans une parcelle, ils doivent se rendre dans une autre, soit pour appliquer des engrais, irriguer, préparer de la semence, faire paître des animaux, ou se rendre au marché pour préparer la prochaine journée de travail.

La facilité d’aborder les agriculteurs de la Région Nord s’explique aussi par la présence de nombreuses ONG et les enquêtes qui y sont très fréquentes. Elles semblent faire partie du vécu des habitants qui étaient prêts à donner leur numéro de téléphone et leur adresse espérant qu’on allait leur livrer de la semence ou des outils agricoles. Une faible quantité de personnes ont été très réticentes, certains ont refusé de répondre et ont déclaré qu’ils participent trop longtemps et trop souvent à des enquêtes sans pourtant en voir les résultats.

Un décalage est observable entre le déroulement des enquêtes et des entretiens dans la progression du travail. Au départ, nous avons opté uniquement pour les enquêtes comme moyen de collecte des informations sur le terrain. Après un long séjour (productif, mais compliqué à cause de la Covid-19) à Paris, nous avons jugé nécessaire de réaliser des entretiens pour compléter les enquêtes. « Le questionnaire provoque une réponse, l’entretien fait construire un discours (Blanchet et Gotman, 1992 *in* Bouvard, 2019, p.42). Les entretiens semi directifs, qui privilégient des questions ouvertes permettent aux personnes abordées de formuler leur pensée. En conséquence, des informations beaucoup plus approfondies sont collectées par rapport aux enquêtes. Donnant la possibilité aux interlocuteurs de donner davantage d’explication à travers leurs réponses, les entretiens permettent de disposer d’informations importantes et de pistes de

recherches ignorées au préalable. Ils ont été réalisés à l'aide d'un canevas pour ne pas oublier les thèmes importants, approfondir des questions précises et orienter la discussion lorsqu'elle divague (Bouvard, 2019, p. 42). Bien souvent, les éléments recueillis à partir des premières questions ont soulevé de nouvelles interrogations et participent à guider la nature des échanges. Chaque entretien a été original dans la nature des thématiques abordés (*idem*), mais aussi en fonction de la personne abordée.

Résident de la région Nord depuis près de 10 ans, j'ai profité de la proximité de mon terrain de recherche avec mon lieu de travail. Quelques entretiens ont été réalisés entre novembre et décembre 2020. Il s'agissait d'une période de reprise des activités après le Covid-19. De janvier à avril 2021, je me suis concentré sur mes activités professionnelles. Les entretiens ont été repris dans la Plaine du Nord en août 2021.

Dans l'Artibonite, les entretiens ont été réalisés au cours du mois de mai 2021. Des paysans, des responsables d'organisation paysannes et de coopératives, le directeur de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), les responsables de la direction des infrastructures agricoles (DIA) et de la production végétale (DPV), le directeur de l'INARA¹¹ et le responsable de projet de la coopération taiwanaise ont été interviewés.

De retour de l'Artibonite en juin 2021, la rareté du carburant et le coût élevé du transport m'ont imposé une pause. Les informations collectées dans la Vallée de l'Artibonite ont été traitées au cours de cette période et la partie portant sur la Vallée de l'Artibonite a été aussi rédigée. D'août à septembre 2021, j'ai parcouru une nouvelle fois la Plaine du Nord. Les principaux micro-barrage de la région ont été visités, des entretiens ont été réalisés avec des paysans, des responsables d'organisations, des responsables de laiteries, des pêcheurs, des entrepreneurs privés dans le domaine agricole et d'élevage de poulets de chair et pondeuses. Une enquête, à ce propos, a été aussi réalisée à Trou du Nord et Grand Pré, section de la commune Quartier-Morin dans le but de réaliser une carte de la densité des poulaillers dans ces deux zones afin de montrer la dynamique de l'élevage de poulets dans la Plaine du Nord.

¹¹ Institut National de la Réforme Agraire

Tout ceci mène à un total de 18 entretiens dans la plaine du Nord et de 20 dans la Vallée de l'Artibonite. A cela s'ajoutent des échanges informels réalisés durant notre présence sur le terrain sans prise de note ou enregistrement audio, ou encore durant les déplacements dans la région en dehors d'un cadre formel de travail de terrain.

Une thèse préparée et rédigée dans le contexte de la crise politique, économique, sociale et sécuritaire qui touche Haïti

Certains éléments pourraient être beaucoup plus approfondis, mais la thèse a été rédigée en Haïti dans un contexte de crise multidimensionnelle. La crise politique s'est accentuée depuis 2019 et a entraîné la mort du président Jovenel Moïse, le 07 juillet 2021. Remplacé par un premier ministre *de facto*, en l'occurrence Ariel Henry, ce dernier n'était pas à la hauteur des défis politiques, économiques et sociaux qui l'attendaient. Les manifestations récurrentes, le blocage des routes ont entraîné des problèmes de circulation dans le pays. Il était difficile de se déplacer d'un endroit à l'autre. La rareté du carburant a provoqué l'augmentation du prix du transport. La gazoline est passée de 250 gourdes (2 euros environ) à plus de 2500 gourdes (17 euros environ) le gallon (3,80 litres). Le prix des transports a augmenté de plus de 500% dans certains endroits et beaucoup plus encore dans d'autres. Les prix des produits alimentaires ont grimpé et la gourde connaît une dévaluation sans précédent par rapport au dollar. L'inflation était évaluée à 27,8 % en avril 2022 selon la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à 46,7% en mai 2023 (IHSI¹², 2023). Tandis que la proportion de personnes au-dessous du seuil de pauvreté augmente, la crise sociale se manifeste par la paupérisation de la classe moyenne qui ne peut répondre aux besoins vitaux. À cela s'ajoutent la multiplication des meurtres, des kidnappings, des viols et des vols, les gangs armés opérant en toute impunité. Cette situation a poussé beaucoup de gens à quitter le pays.

L'accès au terrain a donc été problématique. Dans la Vallée de l'Artibonite, il était difficile de remplir la quantité de questionnaires envisagés et d'en faire une répartition équitable par zone.

¹² Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique

L'insécurité a été un handicap. En effet, l'Artibonite a été toujours une zone de tension. Cette dernière est due aux conflits fonciers récurrents. Ajouté à cela, les communes de Petite Rivière et Dessalines ont été depuis 2018 les fiefs de deux puissants gangs armés. Il était complètement impossible d'intervenir dans certaines zones à l'intérieur de ces deux communes.

A ces problèmes socio-politiques, se sont encore ajoutés des difficultés familiales. Durant, mes sept années de thèse, j'ai perdu ma mère et une très chère petite sœur après plusieurs années de souffrance. Mon père a, à son tour, succombé de maladie au moment où je m'appête à terminer le travail. Dans un tel contexte, les déplacements ont été réduits et j'ai été obligé d'abandonner quelques pistes pouvant permettre d'approfondir les données.

Fiabilité, traitement des informations et biais dans la collecte des données

Reposant essentiellement sur les travaux de terrain, cette thèse requiert de la rigueur dans la collecte, le traitement et l'analyse des données. La qualité et la valeur du travail sont le reflet de la fiabilité des informations. Etant une étape importante pour la rigueur de ce travail, des efforts spécifiques ont été consentis afin que la thèse puisse refléter le plus fidèlement possible la réalité du terrain. L'utilisation de la langue créole, notre statut d'originaire de la Vallée et professeur à l'Université d'Etat d'Haïti ont créé une certaine proximité et un climat de confiance qui ont facilité les échanges et la sincérité dans la transmission des informations avec la majorité des acteurs abordés. Cependant, certaines quantifications se sont révélées délicates : l'évaluation de la production mensuelle ou annuelle des paysans par exemple. L'emploi du système d'unités locales a rendu difficile ce travail. Comme beaucoup de chercheurs travaillant sur Haïti l'ont déjà remarqué (Bouvard et Degroote, thèses présentées toutes les deux en 2019, par exemple), les unités volumiques (godet, marmite, panier, charge, corde, paquet, sac, bokit, boîte, tissu, bol, etc.) et surfaciques (carreau, centième, morceau, pa tè, talet, etc.) sont nombreuses et spécifiques à certaines productions et opérations culturelles (Bouvard, 2019). De plus, pour la plupart, leur valeur peut varier d'une région à une autre. A titre d'exemple une « *marmite* » vaut six « *godets* » dans l'Artibonite et sept dans le Nord Est et autres zones du pays. Le *godet* vaut environ 1,25 livre (environ 0,50 kg) pour le riz et 25 « pa tè » correspond à 0,25 hectare.

Autre biais quantitatif, outre le fait que les questionnaires ont été plus difficiles à administrer dans la Vallée de l'Artibonite, il y a un certain déséquilibre de genres des personnes interrogées. La dominance du sexe masculin parmi les répondants s'explique par l'implication marquée des hommes dans les travaux des champs. Les femmes interviennent en général pour soutenir les hommes dans la préparation de la nourriture, le séchage, le décorticage et la vente des produits sur le marché.

Le traitement des données n'a pas eu lieu immédiatement après les enquêtes car mes activités professionnelles ont retardé les travaux de recherche. Les données collectées ont été traitées et formalisées *via* Excel ; d'autres, relatives à la position latitudinale et longitudinale des lieux, ont été transférées sur ordinateur et traitées *via* ArcGIS pour la réalisation des cartes.

Annonce du plan

Ce travail est présenté en neuf chapitres organisés autour de quatre parties. *Vers une analyse systémique et diachronique de l'agriculture en Haïti à travers des études de cas de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord*, la première partie présente ces terrains d'étude ainsi que les bases théoriques du travail. Cette partie 1 comprend ainsi deux chapitres. Les espaces géographiques sur lesquels se sont déroulés nos enquêtes et entretiens sont localisés et présentés dans le chapitre 1, les chapitres 2 et 3 développent les concepts clés et autres termes importants utilisés tout au long de cette thèse.

La deuxième partie – *Déclin ou crise de l'agriculture et de l'espace rural haïtiens* - replace les terrains d'étude dans un tableau panoramique de l'agriculture haïtienne dans une perspective diachronique, depuis l'indépendance jusqu'aux débuts des années 2020. Elle est organisée en trois chapitres (chapitres 4, 5 et 6 du travail). Le chapitre 4 analyse le rôle du café comme pilier de l'agriculture et de l'économie haïtienne pendant environ un siècle et demi et les impacts économiques, sociaux et environnementaux du déclin de cette culture sur Haïti. Le chapitre 5 constitue une étude de cas sur une zone montagneuse enclavée – les Cahos -, qui était reconnue pour la qualité de café produite. Dans ce chapitre, nous analysons le processus de déclin de cette

culture et ses impacts sur les habitants de cette zone. Certains problèmes observés dans cette zone sont les reflets d'un ensemble de bouleversements socio-économiques qui concernent le pays en général. La dynamique des autres cultures, qu'il s'agisse de l'agriculture de subsistance (céréales, tubercules) ou des autres produits d'exportation (les huiles essentielles, les mangues, le cacao, etc.), sont développés dans le chapitre 6.

La partie 3, en approfondissant l'analyse géographique des deux cas d'étude, tente de déceler les *éléments de résistance des sociétés rurales de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord dans un espace rural haïtien en crise*. Cela nécessite plus particulièrement d'étudier le mode d'affectation agricole actuel de ces deux régions par la compréhension des caractéristiques géographiques particulières de ces deux espaces comme le climat, le sol, la mise en valeur agricole, la situation géographique de ces deux plaines par rapport aux deux plus grands bassins de consommation du pays (Port-au-Prince et Cap-Haïtien) et l'ouverture de ces deux ensembles géographiques sur l'extérieur. Un retour à l'histoire rurale est aussi incontournable dans la compréhension du processus d'exploitation de ces deux plaines et les infrastructures qui y sont installées. Le chapitre 7 répond à ces préoccupations. Le chapitre 8 (troisième partie) porte sur les aspects démographiques et fonciers relatifs à chacune de ces régions et qui sont à prendre en considération dans la compréhension de la dynamique spatiale et les facteurs de résistance paysanne qu'elle recèle.

La quatrième partie met en question cette résistance en examinant les *stratégies d'adaptation à la situation politique, économique et sociale actuelle* dans les deux espaces ruraux étudiés. J'y développe, en m'appuyant sur mes enquêtes et mes entretiens, le rôle des différents acteurs, leurs modes d'interventions et les stratégies qu'ils adoptent dans le domaine de l'agriculture en Haïti. Elle est organisée en deux chapitres. Le chapitre 9 concerne l'Artibonite et met en regard le rôle de l'État qui, *via* son organisme régional l'ODVA, intervient quoique de façon irrégulière ; le rôle des paysans, des organisations paysannes et des organismes non étatiques qui construisent la résistance de la société rurale pour un renouveau de l'agriculture dans l'Artibonite sont aussi développés. La réalité spécifique à la région Nord est développée dans le chapitre 10. Comme ailleurs en Haïti, le contexte du début de la décennie 2020 impose des contraintes considérables,

cependant cette région dispose d'avantages spécifiques qui lui permettent de constituer un espace stratégique à prendre en considération dans l'analyse de la résistance de la société rurale en Haïti. Les contraintes, les avantages géographiques et les acteurs importants du secteur agricole de cette région sont ainsi abordés afin de présenter une analyse explicite et argumentée sur la résistance de la paysannerie pour un renouveau de l'activité agricole dans ces deux espaces ruraux emblématiques d'Haïti.

Partie 1) Vers une analyse systémique et diachronique de l'agriculture en Haïti à travers les études de cas de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord

La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord constituent les deux plus grands ensembles géographiques à forte potentialités agricoles du pays. Il est difficile, cependant, de leur trouver une délimitation claire. Dans le cas de la Vallée de l'Artibonite, le découpage géographique diffère du découpage administratif et provoque en général un quiproquo, où la Vallée est parfois utilisée pour désigner la plaine ou l'inverse. Dans certains autres cas, le terme « vallée de l'Artibonite » est utilisé pour désigner à la fois la plaine et la vallée.

Dans le chapitre 1 de cette première partie, nous commencerons par apporter un peu de précision en proposant des définitions en fonction des différentes approches (acteurs/chercheurs) et aussi de justifier l'approche priorisée dans le cadre de cette thèse. Le terme « Vallée de l'Artibonite » est utilisé en majuscule tout au long de cette thèse, elle définit plus une « *entité administrative* » (l'espace regroupant la vallée et de la plaine irriguée gérées par l'ODVA) qu'un élément du relief défini au sens strict par la géographie physique. En revanche, la Plaine du Nord, elle-aussi utilisée avec des majuscules, est définie dans ce travail en fonction d'une approche strictement géographique. Cette entité englobe par ailleurs la commune de Plaine-du-Nord, dont les contours administratifs sont clairement inclus dans la Plaine du Nord.

Les deux espaces présentent une certaine singularité sur plusieurs aspects. Sur le plan géographique, les aspects climatiques et hydrologiques sont importants et ne peuvent être négligés dans la compréhension de la mise en valeur agricole de ces deux régions. Ces deux espaces connaissent actuellement un mode d'exploitation assez différent, compte tenu de l'aspect climatique et des différences en ce qui concerne les infrastructures d'irrigation développées.

Si la Plaine du Nord, est connue pour ce qu'elle a été par le passé dans le domaine agricole et par ses potentialités agricoles actuelles, la Vallée de l'Artibonite est connue non seulement par ses

potentialités agricoles, mais aussi pour être élevée au rang de grenier du pays depuis l'installation des infrastructures hydro-agricoles dans les années 1950.

Le chapitre 2 part de l'analyse la structure agraire observée actuellement dans la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord pour revenir sur les fondements théoriques de la thèse. En effet, la compréhension de cette structure agraire exige un retour sur l'histoire politique et économique d'Haïti. Le poids du passé colonial et les décisions récentes ou dictées de l'extérieur sont ainsi analysés dans ce deuxième chapitre. D'autre part, à côté des notions issues de la géographie rurale, nous reviendrons sur des termes développés dans le domaine de l'agriculture comparée. Des connaissances et des notions du domaine de la sociologie sont aussi utilisées pour comprendre le mécanisme d'acquisition, de consolidation du foncier, l'organisation des activités agricoles et les rapports de production développés et maintenus sur ces deux espaces.

Chapitre 1. La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : découpages géographiques ou administratifs et délimitations des terrains d'étude.

Ce chapitre 1 précise le choix des deux terrains d'étude, représentatifs des changements qui affectent les campagnes et les sociétés rurales haïtiennes, et revient sur la difficulté à cerner précisément ces objets d'étude.

L'expression « Vallée de l'Artibonite » est familière à la majorité des Haïtiens, des ONG, des chercheurs, ainsi que des intervenants étrangers, surtout ceux évoluant ou disposant d'une certaine connaissance dans le domaine agricole. En revanche, s'il est couramment utilisé à la radio, dans les articles de journaux, les ouvrages, il n'est pas aisé de l'appréhender avec précision. Cette vallée, a-t-elle une définition administrative officiellement admise ? A-t-elle une limite clairement définie par rapport à la plaine ? Comment peut-on l'aborder géographiquement ou topographiquement ? Qu'en est-il du rôle joué dans l'identité de la région par l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA) ? La tâche ne semble pas non plus aisée pour la Plaine du Nord. La toponymie et les découpages administratifs ne semblent pas compatibles avec les délimitations géographiques et topographiques de la plaine.

1.1. La Vallée de l'Artibonite : un espace aux enjeux multiples et difficile à définir ?

Dans sa description topographique de l'île de Saint-Domingue¹³ (1798), Moreau de Saint-Méry signale que le nom « Artibonite » aurait été formé de la déformation de mot *Hatibonico*, par lequel les « Naturels » de l'île désignaient la rivière que nous appelons rivière de l'Artibonite (ou actuellement comme fleuve Artibonite) et que les Espagnols se sont accoutumés à nommer *Artibonito*. Le nom de cette rivière a été utilisé pour désigner un « quartier » (mot désignant ici une petite région), celui de l'Artibonite qui a été jusqu'en 1759¹⁴ composé de quatre paroisses¹⁵ :

¹³ A rappeler que ce texte est un document historique, écrit par un Français et ancien colon de Saint-Domingue. Son origine et sa position d'ancien colon laissent évidemment leurs empreintes dans le contenu du texte.

¹⁴ La paroisse de l'Artibonite, la seule qui se trouvait entre Port-de-Paix et Cul-de-sac, a été fondée en 1706. Les autres se sont constituées après et faisaient partie du quartier de l'Artibonite. En 1725, Saint-Marc est devenu chef-

des Gonaïves, de Petite Rivière, des Verrettes et de Saint-Marc » (Moreau de Saint-Méry, 1798, p. 116). Aujourd'hui, l'Artibonite, par-delà le nom de la rivière, est utilisé pour désigner l'un des dix départements d'Haïti. Ce département est composé de 5 arrondissements, 15 communes, 7 quartiers et 63 sections communales (IHSI, 2015, p. 17).

1.1.1. Approche administrative

Sur le plan administratif, définir la *Vallée* de l'Artibonite, c'est-à-dire la partie où se concentrent les activités agricoles, prête à équivoque. Aucun espace administratif, clairement délimité n'est identifié sous ce nom. Couramment, le département de l'Artibonite est divisé en Haut et Bas-Artibonite. En général, on considère comme constituant la Vallée (non définie avec précision), les territoires des communes regroupées sous le terme de Bas-Artibonite, quoique celui-ci n'ait aussi aucune assise administrative officielle. Le Haut-Artibonite a pour principal centre administratif les Gonaïves et Saint-Marc pour le Bas-Artibonite, mais c'est bien la ville des Gonaïves qui est le chef-lieu du département.

Le Bas-Artibonite (qui inclut la Vallée et la Plaine) englobe principalement huit communes qui représentent plus de 50 % de la population du département et près de 50 % de sa superficie (IHSI, 2015).

À la fin du XVIII^e siècle, Moreau de Saint-Méry (1798, p. 122) parlait du haut, du centre et du bas de l'Artibonite, mais son approche est complètement différente de celle utilisée de nos jours. Elle s'était probablement basée sur le cours du fleuve Artibonite et la différence d'altitude des terres traversées par les eaux charriées par le fleuve avant de se jeter dans la mer. « *Le haut de*

lieu du commandant militaire, avec une garnison et une Sénéchaussée. Peu à peu, avec la croissance de la ville de Saint-Marc, on a perdu l'habitude d'utiliser le terme quartier de l'Artibonite. Vers 1759, on disait plus le quartier de Saint-Marc, expression qui a remplacé l'autre alors qu'elle désigne le même territoire (Moreau de Saint-Méry, 1798, p. 118).

¹⁵ Le terme « paroisse » a été utilisé à l'époque coloniale pour désigner une des unités géographiques ou entités administratives. Le terme « commune » est aujourd'hui utilisé pour désigner ce que recouvrait la « paroisse ». Il a été adopté lors de la révision constitutionnelle de 1816 (IHSI, 2015). Cependant, il a fallu attendre la loi du 17 octobre 1821 et la constitution de 1843 pour consacrer définitivement l'appellation adoptée en 1816 (Thomas, 1988 in IHSI, 2015, p. 15).

l'Artibonite est toute la partie qui, étant située en amont du bac du bourg de la Petite-Rivière en position dominante, a une pente suffisante pour l'écoulement des eaux. Le centre de l'Artibonite est compris entre la barque posée près de la Petite-Rivière et celle du centre ; quant au bas de l'Artibonite, il correspond à l'intervalle compris entre la barque du centre et la mer. C'est la partie ennoyée par les débordements de l'Artibonite ou de l'Estère ; ce qui convertit des parties de cette surface en terres marecageuses et par conséquent utiles à la culture » (Moreau de Saint-Méry, 1798, p. 123).

Figure 2 : Barque à Petite Rivière-de-l'Artibonite



Source : cliché pris par l'auteur, Petite Rivière de l'Artibonite, mai 2021

Cette barque est une sorte de bateau manœuvré manuellement utilisé depuis la période coloniale pour traverser le fleuve Artibonite. À Petite-Rivière-de-l'Artibonite, la traversée du fleuve par le bac permet de rejoindre la commune des Verrettes ou l'inverse. Il fonctionne grâce à deux câbles métalliques qui le soutiennent à l'arrière et à l'avant. Ces deux câbles glissent sur un autre fixé à deux poteaux de grande

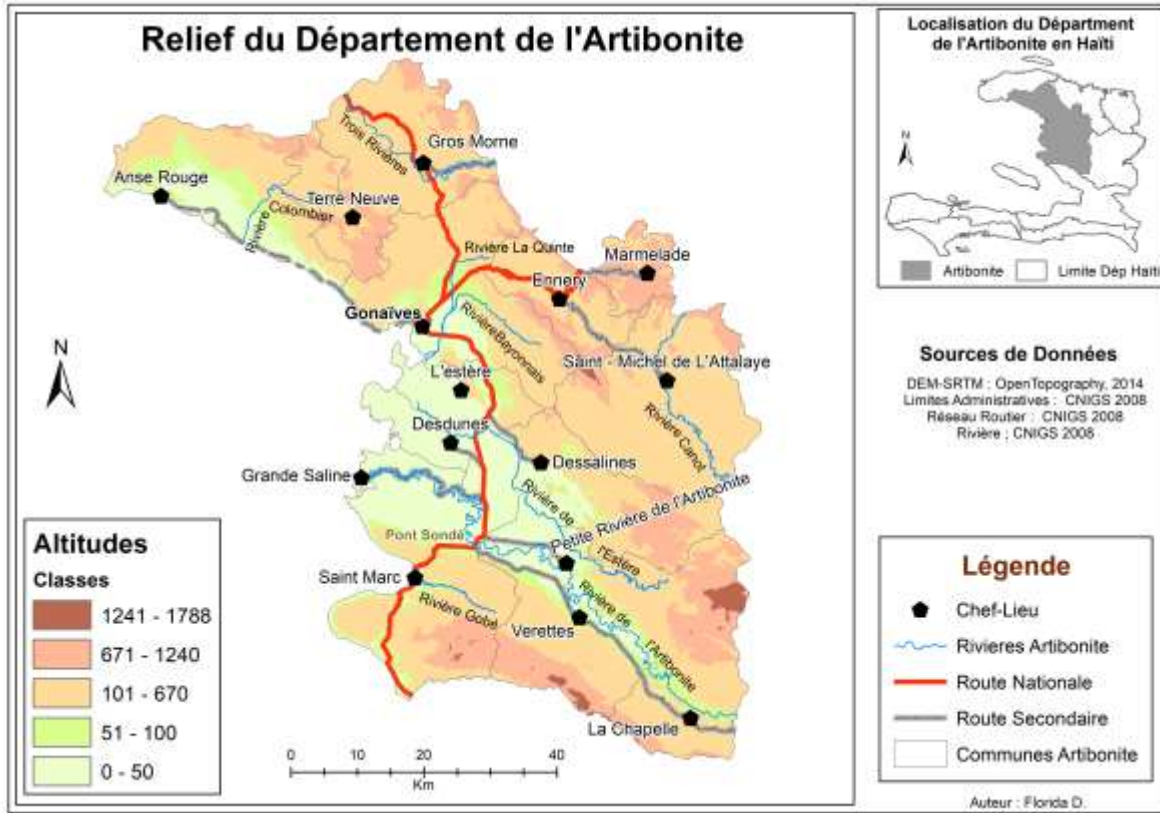
taille de part et d'autre du fleuve. Il est encore utilisé pour faciliter la traversée du fleuve par les riverains avec leurs animaux, motocyclettes et marchandises.

La Vallée est en général confondue avec la plaine de l'Artibonite, qui constitue sa prolongation vers l'Ouest, dans le golfe de la Gonâve. Certains documents officiels font mention et distinguent la Plaine de la Vallée de l'Artibonite (BME, 1993). Il faut noter que la plaine des Gonaïves fait partie des plaines du département de l'Artibonite, mais elle est considérée comme un ensemble distinct et ne fait pas partie de la Plaine de l'Artibonite proprement dite. Elle constitue plutôt son prolongement au nord-ouest et n'est pas prise en compte dans ce travail (voir carte 1 et 3 respectivement carte du relief d'Haïti et celle du relief du département de l'Artibonite).

1.1.2. Approche géographique par la topographie

La Vallée et la Plaine de l'Artibonite constituent bien une unité topographique, géographiquement identifiable en tenant compte de la disposition du relief dans le département ou le Grand Nord en général et de la rupture de pente qui se manifeste au contact de la plaine alluviale. La disposition de la Chaîne des Montagnes noires, de celle des Cahos et de la chaîne des Matheux permet d'identifier et de délimiter clairement la Vallée. Elle est limitée au Nord et à l'Est par les Montagnes noires, au Sud par la Chaîne des Matheux et les montagnes du Trou d'Eau. (Butterlin, 1960). La Plaine de l'Artibonite correspond à la partie occidentale de cet ensemble lorsque la plaine alluviale s'épanouit. « *Elle présente une forme générale triangulaire, la forme d'un delta* (Butterlin, *op.cit* ; Levy, 2001). *Cette plaine est basse, atteignant 50 mètres au pied des montagnes mais présentant moins de 10 mètres d'altitude sur la plus grande partie de son extension* » (Butterlin, 1960). Les espaces de faibles pentes des communes de Petite-Rivière-de-l'Artibonite, des Verrettes, de Dessalines et de la Chapelle constituent la Vallée et les autres communes (Estère, Grande Saline, Desdunes et pour partie Saint-Marc forment plutôt la Plaine et se prolongent vers la mer (golfe de la Gonâve). La Plaine et la Vallée sont situées entre le golfe de la Gonâve à l'Ouest, les Montagnes Noires au Nord et la Chaîne des Matheux et du Trou d'Eau au Sud et à l'Est.

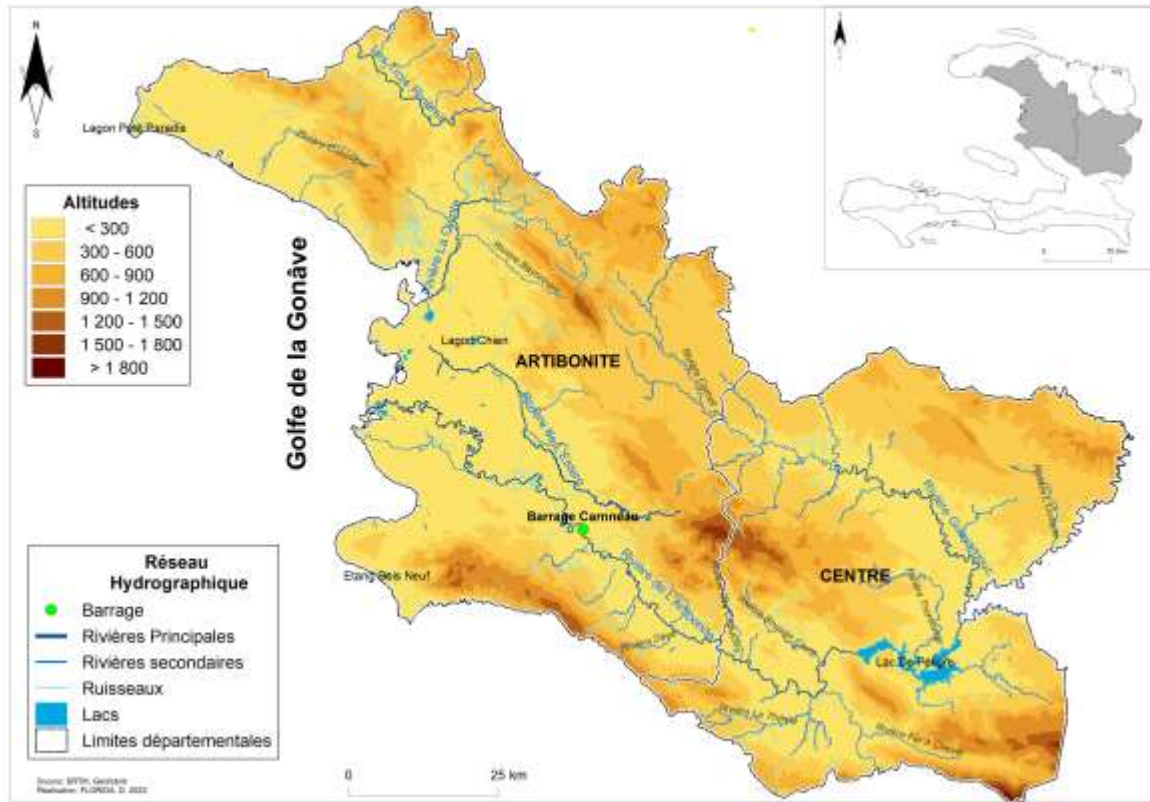
Carte 3 : La Vallée de l'Artibonite dans le département de l'Artibonite



1.1.3. Approche hydrologique

Le département de l'Artibonite dispose de plusieurs rivières dont la plus considérable (longueur, débit, espace drainé...) est celle qui lui a donné son nom et traverse la vallée et la plaine dans une partie du département, couramment dénommée Bas-Artibonite (carte 4). L'Artibonite prend sa source en République Dominicaine, dans le Cibao et traverse tout le centre de la République d'Haïti. Le fleuve coule de direction Est-Ouest sur une longueur de 280 km (Victor, 1982, p. 25) avant de se jeter dans le golfe de la Gonâve plus précisément sur les côtes de la commune de Grande-Saline dans le Bas-Artibonite (voir carte 1). La rivière Estère est la plus importante après l'Artibonite. Elle prend sa source dans les montagnes des Cahos et se jette dans le golfe de la Gonâve.

Carte 4 : Principales rivières constituant le réseau hydrographique de l'Artibonite



Le géologue Jacques Butterlin (1960) se sert de cette approche hydrologique pour définir cette unité structurale (plaine et vallée de l'Artibonite). Selon lui, la Plaine de l'Artibonite correspond non seulement au cours inférieur de la rivière du même nom, mais également à ceux de l'Estère et de la Quinte, rivières de débit beaucoup plus faibles. Le débit annuel moyen du fleuve, mesuré en amont est évalué à 100 m³/s. Le débit moyen annuel mesuré à Pont-Sondé, en aval du fleuve, à la limite entre la plaine et la vallée, est de 80 m³/s (Butterlin, 1960, 72). On ne dispose pas de données récentes sur le débit annuel du fleuve. Il a sans doute diminué en raison du déboisement en amont et de la modification du régime pluviométrique. « *La vallée a une longueur de 70 km. Sa largeur diminue naturellement en remontant le cours de la rivière. Elle correspond au cours moyen de la rivière du même nom, et au cours inférieur de ses affluents, dont le plus important est la rivière du Fer à Cheval* » (Butterlin, *op.cit*).

1.1.4. Plaine ou Vallée de l'Artibonite ? De l'approche de Moreau de Saint-Méry à celle de l'ODVA¹⁶

Il reste intéressant de se référer à la *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle de Saint-Domingue* de Moreau de Saint-Méry (1798) malgré le peu de sympathie qu'inspire le personnage, car il donne sur les territoires agricoles de l'île et leurs potentialités le point de vue connaisseur d'un colon propriétaire d'esclaves, militant esclavagiste et ségrégationniste au moment où la Révolution française et la Révolution haïtienne se déroulent. Cette référence rappelle aussi comment notre représentation du territoire haïtien reste profondément marquée par celle imposée par les colonisateurs français. Avec son œil de spécialiste des terroirs favorables à la canne à sucre, Moreau de Saint-Méry parle de la plaine, cette dernière incluant la vallée proprement dite. Selon lui, « *la plaine de l'Artibonite comprend toute la surface plane bornée au Nord par la rivière de l'Estère, depuis son embouchure jusqu'au pied de la montagne du Piton ; à l'Est, par l'extrémité inférieure des montagnes qui vont au Nord-Est à peu près du morne Tranquillité, et par conséquent un point du territoire de Petite-Rivière-de-l'Artibonite auquel s'ajoute une petite portion plane de la rive gauche de cette rivière, que termine le bourg des Verrettes ; au Sud par un massif dont le prolongement court depuis Mirebalais, jusqu'auprès de la ville de Saint-Marc (Chaine des Matheux) ; et à l'Ouest par la mer* ». Bien qu'il ne parle pas de vallée, le territoire ci-dessus décrit par Moreau de Saint-Méry correspond à la plaine et la Vallée de l'Artibonite. Cette délimitation correspond bien aux arguments topographiques, géomorphologiques et hydrologiques identifiés par Jacques Butterlin (1960) : ensemble des surfaces planes de basse altitude propice au développement de l'agriculture.

¹⁶ L'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA) est une institution publique autonome créée par la loi du 2 septembre 1946. Son siège social se trouve à Pont Sondé en aval du fleuve et de la Vallée. « *La loi du 24 mai 1971 précise que l'ODVA est une entité publique, autonome, dotée de personnalité juridique, investie de la pleine autorité technique, administrative, financière et de tout ordre pour superviser, coordonner, exécuter ou faire exécuter tous les travaux que l'on pourrait entreprendre dans le cadre de sa juridiction en vue de promouvoir le développement de la Vallée de l'Artibonite* ». Ces principales attributions sont développées dans la deuxième partie du chapitre 6 et dans le chapitre 8 de ce travail.

L'Organisme du Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), créé par la loi du 2 septembre 1946, reprend finalement la même logique. Dans son document intitulé *ODVA, son passé, son présent et son avenir*, publié en 1982, l'agronome Jean-André Victor, ancien directeur de l'Organisme de développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), évoque la délimitation de la Vallée de l'Artibonite. Selon lui, elle correspond à la zone comprise entre 18°50 et 19°18 N et 71°37 et 72°47 W. La Vallée de l'Artibonite s'étend de la ville des Verrettes à l'Est et couvre une superficie de 45 000 hectares. La région comprend également le delta des rivières Artibonite et Estère (Victor, 1982, p. 1). Dans la vision et le plan d'action de l'ODVA, la vallée inclut la vallée proprement dite et la plaine de l'Artibonite (à l'exception de la plaine des Gonaïves). Elle correspond à la principale zone d'intervention de l'ODVA¹⁷, c'est-à-dire les terres de basses altitudes irriguées et irrigables des six communes du Bas-Artibonite. Ce sont les principales zones de production de riz et d'autres produits agricoles se trouvant de part et d'autre du fleuve (amont et aval) jusqu'au golfe de la Gonâve. Le territoire que Moreau Saint-Méry dénommait la « plaine » correspond bien à celui appelé « vallée » par l'ODVA.

Dans le cadre de ce travail, notre terrain de recherche correspond à la zone d'intervention de l'ODVA. Le terme « Vallée de l'Artibonite » est aussi utilisé dans le sens de la vision du territoire telle qu'elle s'inscrit dans le plan d'action et d'intervention de l'ODVA.

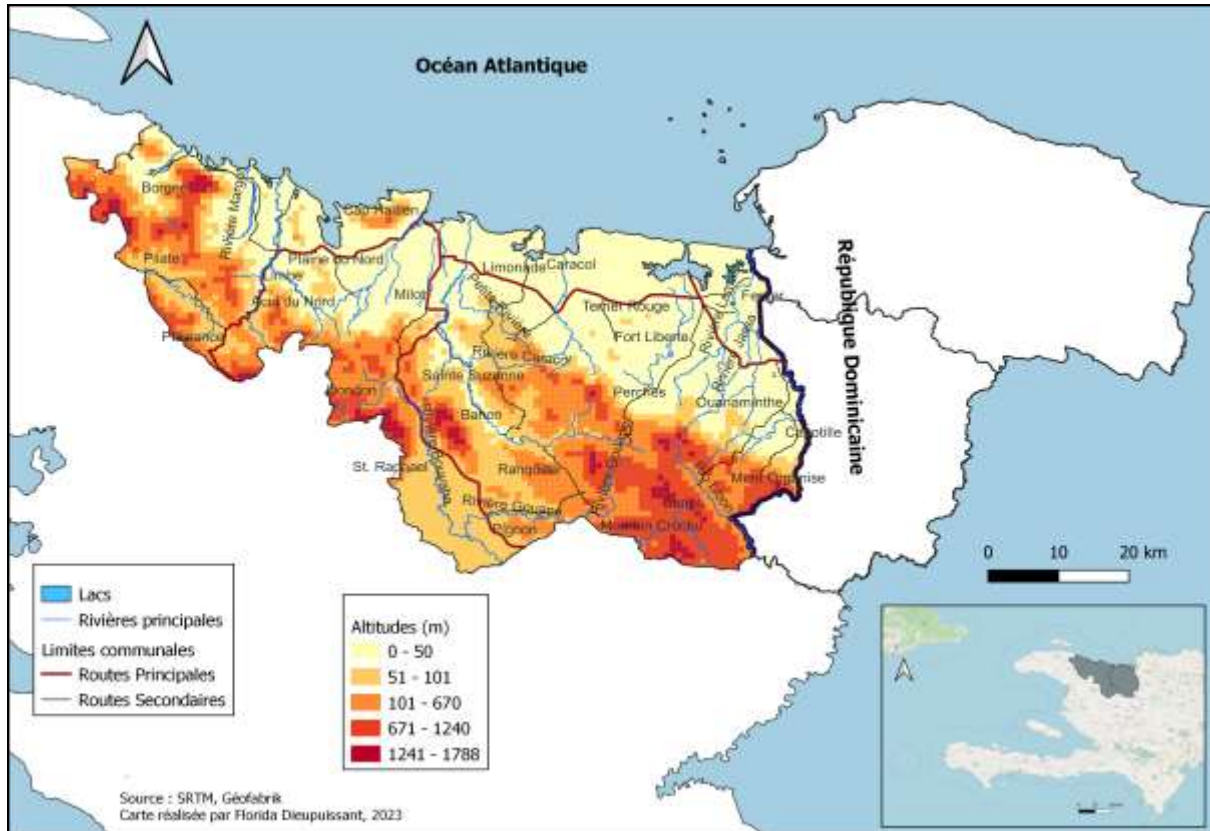
1.2. La Plaine du Nord

La Plaine du Nord s'étale actuellement sur deux départements, le Nord et le Nord-est (voir cartes 1 et 2). Ses limites sont différentes de celles de la commune du même nom et qui en constitue une partie. Paul Moral (1961, p. 74) parle, quant à lui, de la plaine du Cap-Haïtien et de Fort-Liberté. Elle mesure 935 km² et constitue ainsi la deuxième plus grande plaine de la République après celle de l'Artibonite (1 250 km²) (*idem*). La plaine du Nord est une plaine côtière baignée par l'Océan Atlantique dans sa partie nord. « Elle est limitée à l'Ouest et au Sud par le massif du

¹⁷ ODVA peut intervenir pour une courte durée dans des espaces se trouvant en dehors de la Vallée, en cas de besoin urgent, suivant un accord formel engageant deux institutions de l'Etat ou informel entre une autorité politique et le Directeur de l'ODVA.

Nord et se prolonge vers l'Est par la vallée de Cibao en République Dominicaine Elle a une longueur de 65 km dans la direction ouest-est et sa largeur varie entre 5 et 20 km » (Butterlin, 1960, p.106).

Carte 5 : Localisation de la Plaine du Nord en Haïti



« Durant la colonisation française, la Plaine du Nord faisait partie de la « partie du Nord », considérée dans son ensemble comme une plaine vaste et fertile, donc attirant la convoitise des colons esclavagistes car favorables à l'installation de grandes plantations, et portait le nom de plaine du Cap au XVIII^e siècle (Moreau de Saint-Méry, 1798 p. 171). Elle commence à la rivière du Massacre, rivière marquant la frontière haïtiano-dominicaine au nord-est d'Haïti, et se termine à l'Ouest de la paroisse du Port-Margot » (idem). Il est à noter que la rivière du Massacre constitue la frontière est de la République d'Haïti par rapport à la République Dominicaine. « Elle tire son nom des combats meurtriers que les boucaniers français et les Espagnols ont

mené sur ses bords, en se disputant le territoire » (Moreau de Saint-Méry, 1815, p.126). Un autre évènement a de nouveau justifié le nom de la rivière lorsqu'au eu lieu le massacre des Haïtiens en octobre 1937, en République Dominicaine, sous le règne du dictateur Rafaël Trujillo (1891-1961). *L'essentiel de la tuerie a eu lieu dans la région frontalière* (Marinez, 2017).

1.3. Vallée de l'Artibonite et Plaine du Nord : deux régions aux nuances climatiques différentes.

La République d'Haïti est comprise entièrement dans la zone de climat tropical, plus précisément dans sa variante caribéenne, et son climat en présente les caractéristiques générales avec cependant beaucoup de nuances suivant les parties du pays ce qui n'est pas sans conséquences pour l'agriculture. La géographie du climat haïtien est modulée par les alizés qui sont les vents dominants aux Antilles.

La température moyenne annuelle d'Haïti est d'environ 25°C (Géo-Haïti, 2010, p. 55) et Gonaïves est considérée comme la ville la plus chaude d'Haïti avec une température moyenne annuelle de 27,1°C (Butterlin, *op.cit.*, p. 12). L'utilisation agricole des sols est conditionnée par la température du sol qui varie considérablement d'un moment à un autre de la journée suite à l'action des rayons du soleil, tandis que la surface des eaux marines se maintient à une température remarquablement constante, entre 26 et 28°C en été comme en hiver (d'Ans, 1987, p. 12). L'écart entre les températures diurnes et nocturnes est nettement plus important que la différence entre la température moyenne des mois les plus et les moins chauds (*idem*). L'amplitude thermique diurne varie de 10°C à 12°C et l'amplitude annuelle de 3°C à 4°C. Toutefois, les températures tropicales haïtiennes sont modérées par deux éléments particuliers : le grand développement des côtes et le relief accentué (Butterlin, 1960, p. 12). On observe à plus grande échelle une grande variété de situations climatiques sur l'île où l'on peut opposer schématiquement les plus hautes terres et les plus basses terres (Théodat, 2007, p. 41). La latitude, l'orientation du relief et sa position par rapport aux vents dominants sont aussi des éléments incontournables dans la compréhension de la variation locale de la température et des précipitations en Haïti.

L'orientation par rapport aux vents dominants conditionne la répartition des zones de fortes ou de faible pluviosité, par succession et l'opposition classique des versants « au vent » et « sous le vent » (Moral, 1961, p. 102). Ces vents dominants, les alizés, soufflent de direction nord-est/sud-ouest (Anglade, 1974). Les régions exposées aux alizés, comme (une partie) la plaine du Nord, sont dites *au vent* et celles qui sont protégées par les mornes sont dites *sous le vent* (Anglade, 1975, p. 12). Les alizés soufflant du Nord/Nord-Est ont créé une diversité d'écosystèmes correspondant à des terroirs plus ou moins favorables selon qu'ils reçoivent ou pas de l'humidité de ces vents marins (Théodat, 2007, p. 41). Ainsi, une grande variété de micro-climats peut être identifiée en Haïti en fonction de la position de la zone concernée par rapport à la mer, au vent dominant ou à la latitude. Les vents du Nord-Ouest ou Nordés peuvent aussi provoquer des précipitations entre les mois de septembre et novembre (Théodat, 2007, *op. cit.*). Elles sont particulièrement abondantes sur la côte du nord d'Haïti, dans la région de Port-de-Paix, sur le versant nord de la presqu'île du Sud ou sur les hauts sommets des massifs montagneux (Anglade, 1974).

La variante locale du climat de la Vallée de l'Artibonite est originale en termes de température et de précipitations. La température dans la Vallée dépasse généralement la moyenne annuelle générale haïtienne. Elle fait aussi partie des régions de la république où les précipitations sont les plus faibles, ce qui rend d'autant plus important le fait que nous soyons dans une plaine irrigable pour le développement de l'agriculture. « *Le climat de la Vallée de l'Artibonite est résolument sec ; et enfin, dans la Plaine des Gonaïves ainsi que sur la plus grande partie de la péninsule du Nord-Ouest, l'aridité est extrême* » (d'Ans, 1987, p. 16). Les chaînes de montagnes qui délimitent cette région l'isolent de l'action des vents dominants, les alizés et celle des vents du Sud/Sud-Est (d'Ans, *op. cit.*). Les précipitations y sont évaluées à moins de 1 m par an (Moron, 2012) alors qu'elle dépasse par exemple 2,4 m à Mirebalais dans la partie amont de la vallée de l'Artibonite. La Vallée est dite « sous le vent », car elle n'est pas soumise aux vents dominants. Le Massif du Nord et les montagnes du Nord-Ouest constituent une barrière et empêchent les alizés et les nordés d'atteindre aussi bien la Plaine des Gonaïves que la Vallée de l'Artibonite.

Comme l'ensemble d'Haïti, la Vallée de l'Artibonite connaît, en général, deux saisons périodiques et régulières. La première commence avec le mois de novembre et dure jusqu'à la mi-mai ; la seconde remplace la première jusqu'à la fin d'octobre (Moreau de Saint-Méry, 1798, p. 123). La vraie saison pluvieuse s'annonce aux mois d'avril et mai, par des coups de tonnerre et par des pluies qui tombent dans les montagnes à la fin du jour ; elles viennent de l'Est vers l'Ouest et avancent dans les plaines (*idem*). Cette représentation est un peu différente de celle du géographe haïtien Georges Anglade (1974). Selon lui, « *le climat général d'Haïti est une succession alternée de deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches (même si certaines régions en font exception). La première saison pluvieuse est enregistrée au mois d'avril-mai avec un maximum de pluies en mai, vient ensuite une période sèche de deux mois environ (juin-juillet). La deuxième saison pluvieuse s'étend sur trois mois (août-septembre-octobre) et la période sèche de quatre à cinq mois termine le cycle des saisons* » (Anglade, 1974, p. 20).

Il se produit depuis ces dernières années une modification des régimes de précipitations qui ne s'observe pas uniquement dans l'Artibonite. Les paysans attendent de plus en plus souvent la fin du mois de mai ou le début du mois de juin pour recevoir les premières gouttes de pluie. Toute la plaine ne reçoit pas les pluies également. Depuis le bourg des Verrettes jusqu'à celui de Petite-Rivière, les pluies sont plus abondantes que dans le reste de la plaine (Moreau de Saint-Méry, 1798, p. 123). Le régime de précipitations influence la variation du débit du fleuve Artibonite.

Tableau 3: Régime pluviométrique et débit du fleuve Artibonite

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Variation du débit	F	F	F	M	E	M	E	M	E	E	M	F

*F : Faible

*M : Moyen

*E : Elevé

Le calendrier annuel du tableau 3 reproduit schématiquement l'évolution habituelle du niveau de l'eau dans le fleuve. Ce calendrier est réalisé à partir des informations collectées sur le terrain et des rapports publiés par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Il reflète le mode de répartition des précipitations au cours de l'année en fonction des saisons. L'ampleur réelle des débits dépend de la variabilité de la

quantité de précipitations annuelles à travers le temps ainsi que de l'évolution de la couverture végétale qui conditionne la concentration plus ou moins rapide des eaux dans le lit des cours d'eau. Pendant la période de hautes eaux, la traversée se fait en pirogue et à gué pendant la période de basses eaux. Le calendrier est conforme aussi aux résultats du jaugeage ancien réalisé à Mirebalais (en amont du fleuve) et à Pont-Sondé (en aval) durant l'année 1922-1923 par la Direction générale des travaux publics avec le soutien des ingénieurs de l'*United States Geological Survey* et de la *Water Resources Branch*.

La quantité de pluie que reçoit la ville des Gonaïves est quatorze fois moins forte que celle que le Cap-Haïtien enregistre au cours de la même saison, soit 28,5 mm en moyenne pour le chef lieu du département de l'Artibonite et 393 mm pour Cap-Haïtien (Moral, 1961, p. 105). Bien que privilégiée par rapport à l'Artibonite, pour ce qui a trait aux précipitations reçues, des contrastes peuvent être soulignés dans la Plaine du Nord. La sécheresse s'accuse d'Ouest en Est et la région de Fort-Liberté, placée sous le vent de l'avancée de la Cordillera septentrionale dominicaine, reçoit aux abords de la frontière moins de 800 mm de pluie par an alors que Trou-du-Nord en reçoit 1 244 mm (Moral, 1961, p. 106). « *La principale originalité du climat de la région du Nord (plaines ouvertes sur l'Océan Atlantique et versant « au vent » des massifs montagneux) consiste dans le caractère très pluvieux de la fin de l'automne et du début de l'hiver sous l'influence des nordés et des alizés humides du Nord-Est* » (Moral, 1961, p. 108).

1.4. Les sols : une pédogenèse qui dépend du climat, de la topographie et de l'hydrographie ?

Pour un espace donné, l'étude des sols exige une certaine connaissance des minéraux constitutifs de la roche-mère, du régime des précipitations, du relief, mais aussi de phénomènes hydrologiques auxquels le sol est exposé : ruissellement sur les versants entraînant l'érosion ou, à l'inverse crue des cours d'eau transportant des alluvions venant de l'extérieur). « *Si l'on se penche sur la géologie, en Haïti, c'est seulement à partir du Crétacé que l'histoire géologique peut être suivie avec suffisamment de précision* (Butterlin, 1960, p 15). *Comme les autres pays des Grandes Antilles, Haïti correspond à des volcans émergés plus ou moins recouverts de*

roches calcaires sédimentaires » (Cruse, 2014). De ce fait, les sols d'Haïti sont formés à partir des minéraux issus de roches volcaniques et sédimentaires. « *Les sols issus de roches sédimentaires calcaires prédominent à l'échelle d'Haïti et couvrent plus de 80 % du territoire* » (Woodring *et al.*, 1924 in Bellande, 2009). Cependant, dans les deux sites d'étude, comme le montre la carte 6, ces alluvions sont récentes et ont été déposées tout au long de l'ère quaternaire, mais tout particulièrement depuis la colonisation. Les sols sont en effet constitués par des sédiments détritiques arrachés par l'érosion dans les montagnes du haut bassin versant et déposés dans les plaines alluviales. Ces dépôts alluvionnaires sont le résultat d'accumulation d'éléments fins apportés par les eaux de ruissellement en provenance des mornes environnants (Bellande, 2009).

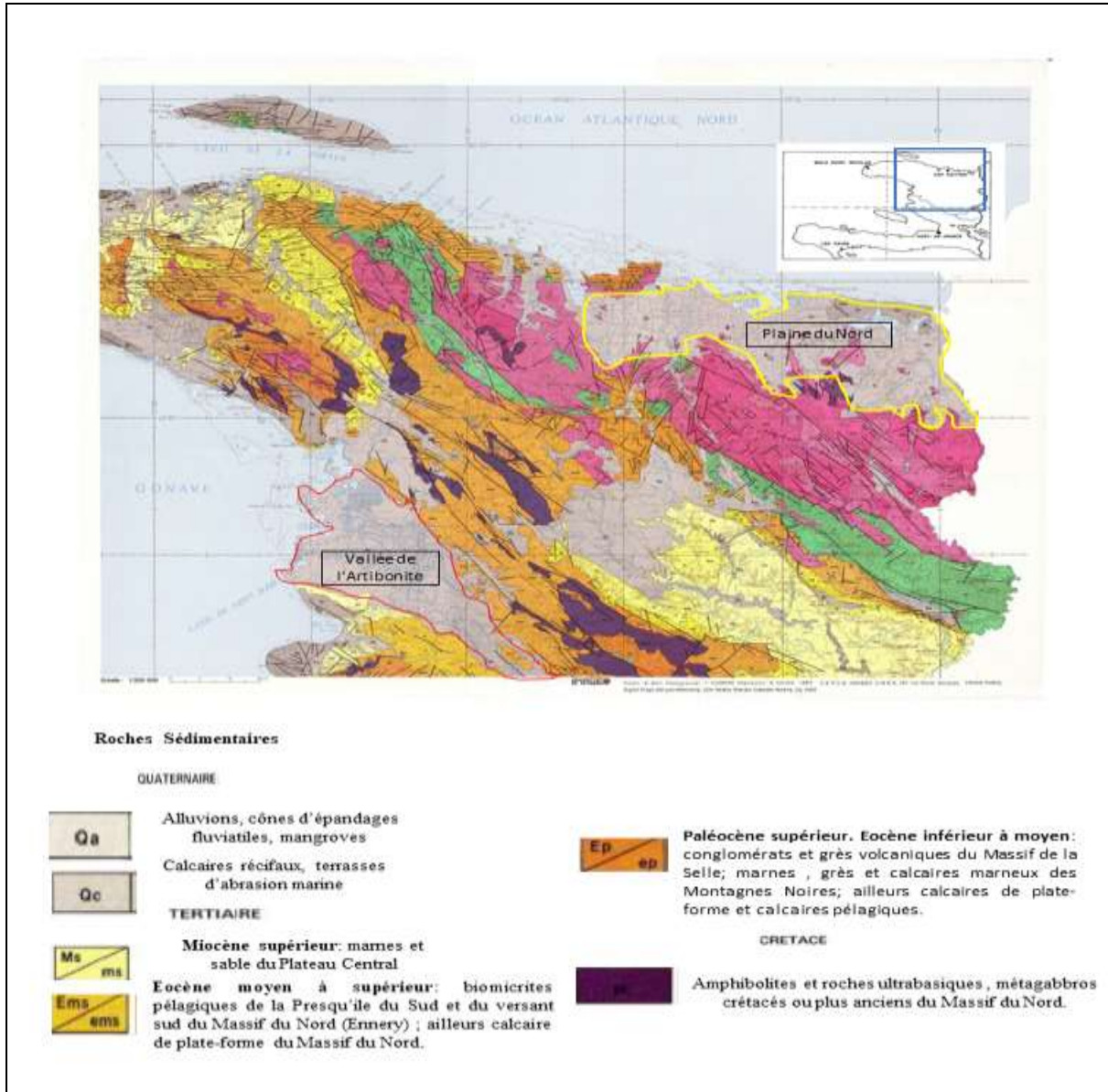
Dans l'Artibonite, les sols sont en général peu évolués car constamment rajeunis par les sédiments apportés par les crues. La faible évolution est accentuée par la faible quantité de précipitations reçues et la faiblesse de la couverture végétale ce qui limite les apports organiques. « *Les sols de la plaine de l'Artibonite, formés par les dépôts alluviaux, est en général et à très faible profondeur, une terre de texture limono-sableuse, de composition minéralogique analogue à celles des montagnes voisines. Les parties sablonneuses sont plus considérables près des rives ; quant aux parties limoneuses, celles qui sont à peu de distance des rivières* », leur fertilité avait déjà été notée par Moreau de Saint-Méry (1798, p. 122) qui les estimaient « *d'un genre plus productif* ».

L'apport en alluvions est de plus en plus important à cause de la faible couverture végétale des montagnes environnantes et de l'aggravation du phénomène de l'érosion hydrique qui résulte de cette faible couverture. D'une certaine façon, cette perte des sols dans les parties amont des bassins versants contribue à renouveler les sols des plaines, qui s'enrichissent grâce aux crues du fleuve et des autres cours d'eau de débit non négligeable comme l'Estère et La Quinte.

Comme dans l'Artibonite, les sols de la Plaine du Nord sont des sols alluviaux (voir carte 6). Ces sols alluviaux déposés par les fleuves qui dévalent les flancs des montagnes sont riches et

profonds (Théodat, 2003, p. 141). Cependant, l'existence de dépôts alluviaux plus anciens permet de distinguer plusieurs secteurs dans la Plaine.

Carte 6 : Carte géologique de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord



Source : Carte géologique du BME, 2003

Selon Woodring *et al.* (1924), « en allant du nord au sud, cette plaine est divisée en quatre régions naturelles : une plaine côtière alluviale, pratiquement sans relief ; une plaine basse

découpée par l'érosion, formée de graviers d'âge quaternaire (terrasses alluviales) ; des collines basses ; une plate-forme, rocheuse, de largeur variable, et qui se trouve au pied du massif du Nord » (Woodring et al., in Butterlin, 1960, p. 106).

Conclusion du premier chapitre

Ce premier chapitre a permis de définir les limites des terrains d'étude ainsi que leurs caractéristiques. Dans l'Artibonite, nous avons passé en revue les différentes approches qui sous-tendent la définition de cet espace et montré le rôle de la géographie physique, et en particulier de l'hydrologie, dans la définition des entités territoriales. La Plaine du Nord était plus facile à définir en tant qu'entité géographique. Le relief et l'hydrographie sont déterminantes pour les sols et leur évolution pédogénétique dans la Vallée de l'Artibonite comme la Plaine du Nord, caractéristiques physiques qui en font des régions essentielles pour la géographie agraire d'Haïti.

L'approche hydrologique permet d'analyser le rôle de la rivière Artibonite comme élément structurant de cet espace. Le fleuve constitue un élément identitaire propre au département (ce dernier porte son nom) mais aussi de ce qui est à l'heure actuelle dénommé Vallée de l'Artibonite. Il traverse la Vallée proprement dite et représente l'élément fondamental de tous les enjeux de cet espace rural. L'importance économique du département tourne autour de l'aménagement de ce fleuve et la capacité d'exploitation de l'eau pour l'irrigation qui rend productives et attractives les terres de la Vallée. La réalité de l'importance économique s'impose par la localisation du plus grand marché du département et de l'un des plus grands de la République en ce qui concerne les échanges de produits agroalimentaires, à Pont Sondé, en aval du fleuve (à la limite de la vallée et de la plaine). L'utilisation du terme Vallée est géographiquement confuse car on y inclut toutes les terres susceptibles d'être cultivée en riz, irriguées grâce aux eaux dérivées de ce fleuve, mais qui se trouvent en dehors de la vallée proprement dite. Cela provient de l'ODVA, organisme chargé du développement de la Vallée de l'Artibonite. Aujourd'hui, toute décision politique portant sur développement réel et durable de l'agriculture utile pour l'indépendance alimentaire du pays (aussi bien d'ailleurs qu'énergétique

dans ce département grâce à la production d'hydroélectricité) devrait se porter d'abord sur les possibilités et les différentes matières d'exploiter le fleuve.

La Plaine du Nord et la vallée de l'Artibonite se différencient par leur climat. La première est dite au vent en raison de son exposition aux alizés et par conséquent mieux arrosée. La deuxième sous le vent car elle est protégée des alizés par le massif du Nord, donc moins favorisée par les précipitations. Cette différence climatique peut aussi se constater à travers la différence dans la végétation naturelle rencontrée en traversant ces deux grandes plaines. C'est pourquoi les activités agricoles, particulièrement la production du riz et les productions maraichères mais aussi les cultures d'exportation de ces régions, sont dépendantes des systèmes d'irrigation qui y ont été développés. La question n'est cependant pas seulement celle des techniques agricoles. Depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, l'action publique a pu jouer un rôle à travers l'ODVA, mais dès la mise en culture de ces deux plaines par l'économie de plantation des colons européens prolongée jusqu'à nos jours par l'emprise du capitalisme sur le secteur agricole, ces espaces ruraux haïtiens ont été soumis à un système agricole qu'il convient maintenant de présenter, en précisant les fondements théoriques et conceptuels de cette thèse en chapitre 2.

Chapitre 2 : Fondements théoriques et conceptuels du travail : quels apports de la géographie rurale et de l'agriculture comparée ?

Appréhender l'agriculture dans sa complexité, sa diversité et dans son mouvement s'appuie sur de nombreuses observations directes mais aussi sur les observations rapportées par d'autres et sur une somme de connaissances historiques, géographiques, agronomiques, économiques, sociologiques et anthropologiques considérablement enrichies au cours des décennies (Mazoyer et Roudart, 1997). Il est donc bien difficile d'analyser finement les pratiques et l'évolution des activités agricoles dans la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord en Haïti en dehors d'une approche systémique qui tient compte des différentes sphères dans lesquelles elles s'inscrivent. Il est impossible de comprendre l'activité agricole sans la restituer dans l'ensemble du sociosystème (Chapuis et Mille, 2001), ce dernier étant formé par le cadre politico-économique et par l'environnement socioculturel dans lequel s'inscrit l'activité agricole (idem).

Ce travail mobilise des connaissances relatives à la géographie rurale, mais s'enrichit aussi des concepts et méthodes de l'« agriculture comparée ». Les enjeux géopolitiques sont aussi à prendre en considération. Ceux-ci vont être développés après le cadrage conceptuel relatif à la géographie rurale et à l'agriculture comparée. Les méthodes de collecte de données de terrain seront aussi développées dans la suite du chapitre.

2.1. De la géographie rurale

Produit dans le cadre d'une recherche en « Géographie et Aménagement », ce travail se situe surtout dans une branche spécialisée de la géographie, la géographie rurale. Ceci pourrait être confirmé à partir des concepts et termes utilisés ou dominants tout au long du travail. Ils renvoient aux traits caractéristiques de la géographie rurale originelle (Mathieu, 2006). Nous pouvons mentionner « *l'importance des concepts de paysages agraires, de paysage rural (Dion, 1934), de structure agraire (Cholley, 1946), d'exploitation agricole en relation avec la propriété et les techniques (Deffontaines, 1932 ; Coutin, 1951, 1955), d'habitat rural (Demangeon, 1927),*

de vie rurale (Lebeau, 1955) de pays (Meynier, 1931) ou régions naturelles ou agricoles » (idem). Si le terme rural prête à équivoque, l'objet de la géographie rurale semble plus ou moins défini et a évolué en fonction des mutations socioéconomiques de l'espace dit rural. Véronique Meuriot et Guillaume Lacquement, respectivement économiste et géographe, semblent très explicites en affirmant que « *la question de définition du rural, des découpages de l'espace et de leurs finalités, reste cruciale aussi bien pour les acteurs du monde rural, qui gèrent, organisent ou mettent en place des politiques de développement, que pour les scientifiques qui étudient les recompositions et mettent en perspectives des outils de perspective territoriale* » (Meuriot et Lacquement, 2017). Se heurtant à un problème épistémologique important, celui de la recherche d'une définition se voulant universelle du rural, les chercheurs ont plus souvent décrit les espaces ruraux qu'ils ne les ont réellement définis (Depraz, 2009 in Meuriot et Lacquement, 2017).

Jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, la géographie rurale était une géographie agraire. Elle s'intéresse essentiellement aux paysages agraires et aux structures agraires (Lebeau, 1996 ; Chapuis, 1997). A l'époque, la confusion entre « agraire » et « rural » n'était pas choquante puisque la campagne était encore essentiellement habitée par des agriculteurs (Chapuis, 1997, p. 31). A partir des années 1960, certains géographes s'intéressent beaucoup plus à l'exploitation agricole, à sa gestion, à ses productions, à son insertion dans le circuit économique. La géographie rurale est devenue, à ce moment une géographie agricole, s'intéressant aux activités agricoles dans leur cadre spatial (idem). A la fin des années 1970, les géographes allaient prendre conscience du phénomène de « désagricolisation » et de diversification socioéconomique de l'espace rural. Les recherches se sont portées sur les espaces ruraux dans toutes leurs composantes. Elles portaient sur des activités non agricoles, le commerce, les services, le tourisme, l'artisanat, mais aussi sur les conflits opposant les ruraux « traditionnels » et les « néo-ruraux ». La géographie rurale a pris en compte, à partir de ce moment, tous les aspects de l'espace rural et étudie le mode d'organisation de l'espace rural par les sociétés humaines (idem).

Ainsi, une recherche visant à approfondir les connaissances sur l'activité agricole dans la Vallée de l'Artibonite et dans la Plaine du Nord nécessite une maîtrise des concepts de base de la géographie rurale comme « **paysage agraire** », mais surtout de la « **structure agraire** ». Ils

constituent le socle de la géographie rurale durant la première moitié du XXe siècle et sont encore aujourd'hui essentiels pour analyser les territoires agricoles en milieu rural. Etant la dimension visible du territoire, le paysage permet à chacun d'appréhender les interrelations entre les diverses composantes territoriales et son cadre de vie (Dubois, 2008). En ajoutant l'adjectif « agraire », ce type de paysage implique que le champ cultivé occupe une portion raisonnable de l'espace considéré, donc l'espace rural. Le paysage agraire se définit par l'intensité du champ cultivé dans l'occupation du sol (Meynier, 1970). Champs réguliers ou irréguliers, longs ou courts, droits ou incurvés, uniformes ou variés, recouvrent de leur tracé multiforme les terroirs (idem). Le paysage change selon les pratiques culturales, selon que l'on plante ou l'on bêche, que les cultures alternent ou se répètent. Les champs peuvent être juxtaposés franchement sans limites matérialisées (openfield) ; ou au contraire, s'entourer pudiquement de clôtures qui les cachent au regard du voisin (enclosures ou bocages) (idem).

L'étude de l'ensemble des conditions foncières et sociales des régions rurales définit la **structure agraire**. Elle désigne, selon André Cholley, à la fois la forme, la disposition et l'ordonnement des champs, prés, pacages et bois, d'une part, et d'autre part, la taille des unités de production et les différents modes de faire-valoir associés (Cochet, 2011). Le paysage agraire constitue souvent l'expression concrète de cette structure, mais obéit aussi à d'autres facteurs comme le système de culture, le parcellaire ou le finage.

Selon Claude Reboul, si la pratique des **systèmes de culture** et de l'élevage est aussi ancienne, par définition même, que celle de l'agriculture et l'élevage, l'expression de « système de culture » apparaît au XIX^e siècle dans les travaux des agronomes et aurait été utilisée pour la première fois par l'agronome et homme politique français Adrien Etienne Pierre de Gasparin. « *Elle correspond aux choix que fait l'homme des procédés par lesquels il exploitera la nature, soit en la laissant agir, soit en la dirigeant avec plus ou moins d'intensité dans différents sens [...]* ». Le système de culture correspond à l'ensemble des opérations agricoles qui constituent une exploitation, et la nature des moyens physiques et mécaniques que nous mettons en usage, soit pour faire croître, soit pour récolter et utiliser les végétaux (Reboul, 1976). Michel Sebilotte parle de système cultural et le définit comme un ensemble d'itinéraires techniques,

c'est-à-dire des successions ordonnées et datées de techniques et de pratiques culturelles appliquées à des espèces végétales cultivées en vue d'obtenir des produits vendus ou cédés (Brossier, 1987). Le système de culture servira à désigner la façon dont l'agriculteur tire parti de ses terres (choix des plantes cultivées, assolement) (Meynier, 1970, p. 8). Il est pratiqué à l'échelle de la parcelle qui désigne elle-même une pièce de terre d'un seul tenant, soumise à une seule nature de culture et appartenant à un seul propriétaire.

La **parcelle** peut appartenir à un ensemble plus vaste, l'exploitation agricole. Cette dernière est définie au sens de la statistique agricole, comme une unité économique de production et répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- elle a une activité agricole ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production...);
- elle est soumise à une gestion courante indépendante (Agreste, 2010).

La maîtrise des termes et concepts définis ci-dessus permettrait d'appréhender l'agriculture haïtienne dans sa complexité particulièrement à travers la Vallée (et plaine) de l'Artibonite et la Plaine du Nord qui constituent les deux plus grandes plaines d'Haïti. Ces concepts ne suffisent pas, certes, mais ils sont incontournables. Les données historiques, politiques, économiques nécessaires vont être en partie développées ci-dessous. A partir du paysage agricole, on pourrait émettre des hypothèses sur les types d'agriculture pratiquées actuellement ou mises en œuvre pendant les décennies écoulées. Le paysage transmet aussi des informations sur les pratiques agricoles non adaptées au milieu et les pratiques culturelles qui devraient être éliminées ou mises en application. Il permet rapidement de saisir la fonction priorisée (production de nourriture) par les paysans haïtiens parmi les multiples fonctions de l'agriculture. L'étude du paysage et son évolution ainsi que celle de la structure agraire dans l'Artibonite et la Plaine du Nord sont essentielles pour comprendre l'originalité des pratiques agricoles en Haïti par rapport aux autres pays de l'Amérique latine. Elle permettra de comprendre les rapports sociaux de production qui, dans un certain sens, sont considérés comme une contrainte au développement de l'agriculture

haïtienne. Cette étude permettra aussi de comprendre les difficultés empêchant ou les atouts permettant à l'agriculture haïtienne de résister aux chocs internes et/ou externes.

Quelle évolution pour la géographie rurale dans le contexte post-Seconde Guerre mondiale ?

Après la Seconde Guerre mondiale, une rupture s'est produite dans le domaine de la géographie, particulièrement la géographie française (Mathieu, 2006). Cette rupture avait un fondement à la fois phénoménologique et épistémologique. L'accélération de la croissance urbaine, l'extension des mégapoles et des régions urbaines et la diminution accélérée de la population active agricole déplacent alors les intérêts des géographes vers la géographie urbaine (idem). Sous l'influence de la géographie anglo-saxonne, la rupture épistémologique se traduit par l'abandon du paradigme des rapports hommes/nature et l'adoption du paradigme de l'espace et de l'analyse spatiale. Parallèlement, la géographie rurale se restructure par l'émergence d'une pluralité de courants. Parmi ces courants, un premier prolonge la géographie rurale vidalienne, avec un peu de progrès, mais maintient aussi les concepts « fondateurs » de paysage, de région, etc. Un deuxième se dirige vers une spécialisation de la géographie agricole en mettant au centre de l'analyse le concept d'exploitation agricole, de système de culture ou d'élevage et les rapports de l'agriculteur à la terre ainsi que le concept de région agricole. C'est aussi la période du succès de la « révolution verte » dans les pays sous-développés de l'Asie et dans quelques pays de l'Amérique latine. Un autre courant émerge à partir des années 1980. Ce dernier a permis le développement de l'interdisciplinarité dans les recherches et renoue les liens entre les géographes ruralistes, les agronomes, etc.

Le rapport de Brundtland, vulgarisé à partir de 1987, a imposé dans le monde scientifique le concept de « développement durable » et conduit à aborder la question de l'environnement en le considérant aussi comme une nouvelle dimension du développement agricole et rural. Les questions de développement agricole et rural ont progressivement perdu de leur pertinence sociale, paraissant moins prioritaires, les questions d'environnement étant devenues dominantes dans la demande sociale (Deffontaines et Brossier, 2000). Dans les pays développés et dans le

domaine de l'agriculture, les inquiétudes se développent quant aux pollutions (sols et eaux) dues à l'utilisation des pesticides et insecticides dans les champs. La conservation de la biodiversité est devenue une nouvelle préoccupation. Beaucoup de documents ont été publiés à ce sujet. On peut citer *Le printemps silencieux* de Rachel Carson (1962), le concept de « révolution doublement verte » développé par Michel Griffon dans les années 1990, *Pour une agriculture mondiale productive et durable* de Michel Petit, etc. Dans ce contexte, les organismes internationaux ont aussi mis en évidence les dangers que provoque la déforestation sur la conservation des ressources génétiques encore largement inexplorées, la protection de sols particulièrement fragiles et le rôle régulateur des forêts sur la pluviométrie des régions avoisinantes (Dufumier, 1993).

En Haïti, comme le soulignent Michel Brochet (1993) et Arianne Degroot (2019 p. 14), les constats sur la destruction des écosystèmes forestiers, avec ses conséquences sur la dégradation des sols et les accidents climatiques, furent à l'origine des projets de reboisement antiérosifs. Ces derniers ont suscité la mise en place de réglementations instituant de nombreuses interdictions sur l'exploitation des ressources ligneuses (classification des sols en fonction des pentes et avis de mise en défens, interdiction de la vaine pâture sur le Plateau central et de divagation du bétail, taxation à l'abattage des arbres). Ces politiques de mise en défens des années 1970 et 1980, n'ont pas eu de résultats sur le processus de régression du couvert ligneux (Brochet, 1993). Les projets de reboisement semblent aussi inadaptés qu'inefficaces (Maertens et Stork, 2018).

Les pratiques agricoles et *a fortiori* les agriculteurs les plus pauvres sont, à tort, pointés du doigt comme responsables du recul de la couverture forestière et en conséquence de l'érosion du sol (Bouvard, 2019 ; Bellande, 2008, p. 30). En revanche, certains chercheurs attribuent un rôle non négligeable à la dégradation de l'environnement, particulièrement la réduction drastique de couverture forestière, dans le déclin de l'agriculture haïtienne. Selon Alex Bellande (2008, *op. cit.*, p. 45), la réduction des capacités d'infiltration des sols de montagne agit dans le sens d'une réduction des débits d'étiage au moment où les pluies sont faibles et affecte la disponibilité des eaux pour les plantes dans les aires irriguées. Les rendements des cultures sont donc affectés, ainsi que les prix de certains produits stratégiques à l'échelle nationale (idem). L'abrasion des

bassins versants ne porte pas seulement préjudice aux agriculteurs, dont la fertilité des sols cesse de diminuer, mais contribue aussi à perturber le mode de vie des citoyens dont l'approvisionnement en électricité se trouve réduit par suite de l'envasement accéléré des lacs hydroélectriques.

La mise au point sur l'évolution de la géographie rurale et certains concepts y afférents n'est pas anodine. Elle nous permet de situer notre travail en tenant compte de la dynamique de la géographie rurale par rapport à d'autres disciplines ou autres domaines de recherches scientifiques, ou encore de tenir compte de l'interdisciplinarité dans la recherche scientifique. Se développant dans un environnement physique spécifique, les activités agricoles ne s'en détachent pas. Et les chercheurs (Petit, Griffon, Carson, Bellande, etc.) se consacrent à établir le rapport entre le développement des activités agricoles et la santé environnementale. Ils analysent les impacts négatifs de telle ou telle activité sur l'environnement ou l'influence de l'environnement sur l'activité agricole. Dans le cadre de ce travail, le propos n'est pas d'établir le rapport entre l'agriculture et l'environnement en insistant sur les influences positives ou négatives réciproques, mais un travail sur le développement agricole ne peut pas non plus ignorer l'aspect environnemental, d'autant que ce dernier constitue actuellement un concept passepartout intégrant presque tous les domaines de recherche scientifique. Une analyse sur les stratégies de résistance ou d'adaptation de l'agriculture haïtienne dans le contexte de la dérégulation du marché ne peut ignorer l'évolution socioéconomique du rural haïtien et surtout l'environnement physique dans lequel s'inscrit cette activité. L'environnement politique est aussi un élément à prendre en considération.

2.2. Le rôle du contexte historique et géographique dans la spécificité du cas haïtien : l'importance de l'agriculture comparée

Les concepts de géographie rurale, particulièrement le paysage agraire et la structure agraire, sont nécessaires pour comprendre et analyser les pratiques agricoles au sein d'un espace délimité, mais ne suffisent pas. D'ailleurs, une analyse approfondie du paysage, y compris le paysage agraire, fait appel à des connaissances historiques, sociologiques, économiques, etc.

Ainsi a-t-on fait appel à un champ de connaissances complémentaires permettant d'aborder les pratiques agricoles en Haïti dans cette approche systémique, globale, pluridisciplinaire déjà évoquée. L'agriculture comparée semble répondre à cette nécessité. Cette démarche comparative consiste à préciser la spécificité de l'agriculture afin de mieux comprendre les contraintes et les atouts de cette activité qui sont d'origine interne (nationale) et externe (internationale).

Nous n'allons pas faire ici un développement détaillé de cette démarche empruntée aux agroéconomistes. Considérée à l'origine comme une approche de l'agriculture (Cochet, Devienne et Dufumier, 2007), l'agriculture comparée a été aussi présentée comme un savoir-faire avant de constituer une discipline scientifique. Ses outils et concepts ont été construits à partir des pratiques de terrain sur de longue période et des espaces géographiques diversifiés. Elle est aussi considérée comme une approche globale et pluridisciplinaire de l'agriculture, car s'intéressant aux conditions économiques, sociales et politiques de production, elle fait appel à d'autres disciplines scientifiques comme la géographie rurale, l'économie, l'histoire, mais aussi la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, etc.

Il s'agit pour nous ici de définir, d'éclairer celle-ci et l'apport conceptuel de cette discipline pour notre thèse en géographie. Cela nous permettra d'analyser en profondeur la structure de l'agriculture haïtienne et l'évolution des stratégies évolutives des agriculteurs haïtiens, particulièrement ceux de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord, pour faire face à des réalités politiques, économiques en mouvement permanent.

2.2.1. Entre géographie rurale et agriculture comparée : complémentarité des démarches

L'agriculture comparée et la géographie agraire partagent en fait bien des choses : les géographes furent les premiers à parler du « système agraire » (Cochet, 2011a, p.31), concept-clé commun. Cependant, là où la géographie rurale classique se plaisait à détailler les particularités locales ou régionales de l'habitat rural ou des structures agraires, l'agriculture comparée constitue une « démarche compréhensive des agricultures du monde » (Cochet, *op. cit.*, p. 58), inversant en quelque sorte les échelles d'analyse. Elle a été développée comme champ de connaissances

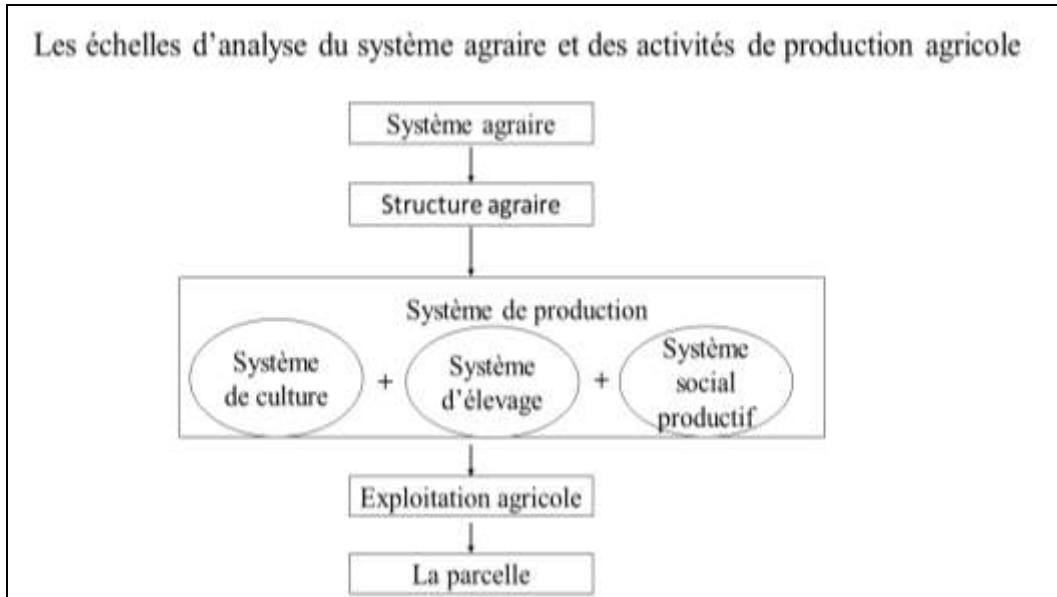
scientifiques à la fin des années 1970 et introduite à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), notamment sous l'influence de René Dumont (*idem*, p.8) qui en a posé les prémices et dont on a vu ci-dessus l'importance de l'héritage.

L'agriculture comparée a surtout été élaborée et pratiquée, dans un premier temps, par les agronomes comme l'article d'Hubert Cochet, Sophie Devienne et Marc Dufumier (2007) le rappelle. Elle s'est construite et a développé des concepts permettant d'aborder les particularités et les ressemblances entre les agricultures du monde. Les concepts s'emboîtent et se déclinent à des échelles différentes. Et le « système agraire » est devenu le concept incontournable de cette démarche interdisciplinaire.

On doit au géographe André Cholley (1946), la première définition datant des années 1940. Néanmoins, ce sont les agroéconomistes qui ont pris le relai et ont développé le concept à partir des années 1970. Le concept de système agraire est un « *outil intellectuel qui permet d'appréhender la complexité de toute forme d'agriculture réelle par l'analyse méthodique de son organisation et son fonctionnement* » (Mazoyer et Roudart, 1997). Dès le début des années 1970, Marcel Mazoyer s'est particulièrement attaché à préciser ce concept en lui donnant une dimension plus dynamique (Cochet *et al*, 2007), le définissant comme « *un mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné, et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment* ». L'étude en termes de système agraire nécessite aussi de recourir à des concepts dont l'efficacité et la pertinence se mesurent à d'autres échelles d'analyse, en particulier celles de l'unité de production, l'exploitation agricole, d'une part, de la parcelle cultivée ou du troupeau, d'autre part (Cochet, 2011a, p. 48), cet emboîtement d'échelle étant résumé dans la figure 4. Jacques Brossier parle de système de production qui se divise à son tour en système de culture et d'élevage (Brossier, 1987). Marcel Mazoyer et Laurence Roudart (*op. cit.*) utilisent l'expression d'écosystème cultivé - quand d'autres auteurs parlent d'agroécosystème - et ajoutent le système social productif qui est composé de moyens humains (force de travail et de savoir-faire) et de moyens inertes (instruments et équipements productifs) et vivants (plantes cultivées et animaux domestiques)

dont dispose la population agricole pour déployer les activités, et l'exploitation de la fertilité de l'écosystème cultivé pour satisfaire directement ou indirectement ses besoins.

Figure 3 : Les échelles d'analyse du système agraire et des activités de production agricole



Source : auteur, juillet 2020.

L'échelle d'analyse à laquelle s'applique le concept de système de production est « l'exploitation agricole ou l'unité de production élémentaire, qui constitue la maille élémentaire du tissu rural » (Cochet, Devienne et Dufumier, 2007). A partir des années 1990, le concept de système de production est cependant moins utilisé. Certains agronomes et économistes utilisent désormais « le concept de système d'activité, qui semble beaucoup plus englobant » (*idem*). Confronté à des situations plus complexes, notamment dans la Caraïbe et l'Amérique tropicale, Jean-Luc Paul, Antoine Bory, Alex Bellande, Eliane Garganta et Antoine Fabri, agronomes regroupés dans l'Association de Réflexion et d'Action sur les Agricultures Caribéennes (ARECA) avancent que certains systèmes de production, « ne peuvent s'appréhender sans référence à un métasystème qui englobe les activités de production agricole, mais aussi les autres activités de l'exploitant et sa famille ». Le système d'activité est donc par définition d'un niveau de complexité supérieur au système de production agricole. Il est également le résultat d'une histoire qu'il faut également

caractériser (Paul *et al*, 1994). En Haïti, en référence aux trois maillons classiquement reconnus dans les systèmes agro-industriels, ce système d'activités englobe les activités d'amont liées à la culture et à l'élevage, celles associées à la récolte et la valorisation des résidus agricoles et enfin les activités d'aval qui sont liées à la transformation, aux différents niveaux de distribution des produits, etc. La figure 5 décrit de manière brève le fonctionnement de ce système d'activités.

Figure 4 : Description du système d'activités dans la vallée de l'Artibonite



Source : auteur, mai 2021.

La photo 1 représente les activités en amont : labourage, repiquage des semences de riz. La main-d'œuvre pratiquant le labourage est surtout masculine. Les outils utilisés sont la houe, machette, le motoculteur et le type de culture pour ce système est le riz irrigué. La photo 2 concerne la récolte et la valorisation des résidus de culture par les animaux. Dans cette étape de production, la main-d'œuvre masculine est encore dominante. On utilise une faucille communément appelée « kouto chinwa ». La moissonneuse est presque inconnue dans la Vallée. L'élevage bovin est associé à la culture du riz. Le riz paddy et décortiqué pour le marché et la cuisine et la paille pour les bœufs et chevaux (photo2). D'autres activités se développent en aval avec une main-d'œuvre principalement féminine. Il s'agit du vannage, séchage, décortilage et la vente (photo 3). Cette activité est pratiquée généralement par la femme de l'agriculteur qui prépare le riz après le stockage ou immédiatement après la récolte ou d'autres femmes spécialisées dans le décortilage et la commercialisation du riz. Au moment de la mouture, le riz est séparé du son (photo 3), qui est à son tour utilisé pour nourrir les porcs, en général élevés chez l'agriculteur. Le porc permet de valoriser les déchets agricoles et ménagers. D'autres activités peuvent être pratiquées par le chef de ménage comme taxi moto, enseignant, maçon, ébéniste, etc.

Le concept de système d'activité permettra de comprendre, dans le cas d'Haïti et particulièrement dans les terrains d'études, la combinaison des activités de culture et d'élevage, ici caractérisée par l'alternance entre la culture et le pâturage sur une même exploitation agricole ou encore le rôle des activités de culture dans le maintien de l'alimentation du troupeau. Cette analyse pourrait être développée aussi dans le cadre d'un « métasystème d'activités » (Paul *et al.*, 1994), dans l'Artibonite et la Plaine du Nord où la diversité des activités au sein des exploitations agricoles est notable. En amont, les tâches agricoles sur les exploitations sont en général réalisées par les hommes. En aval, les produits agricoles sont transformés et vendus par la femme du paysan. Ces derniers pratiquent aussi d'autres activités en complément de l'activité agricole, notamment pendant les périodes de soudure. L'analyse du système social productif sera aussi importante. Il permettra l'analyse des rapports sociaux de production à travers les zones d'études et dans le pays en général, ce qui est loin d'être anodin dans la compréhension des atouts ou des contraintes au développement agricole en Haïti.

Les concepts et les termes développés ci-dessus (géographie rurale ou agriculture comparée) sont incontournables pour une compréhension approfondie du système agraire haïtien. Ils constituent un outil efficace pour une analyse multiscalaire. Les concepts de structure agraire et de système de culture permettront de comprendre le mode d'organisation de l'agriculture dans l'Artibonite et la Plaine du Nord au niveau de l'exploitation agricole, qui constitue la plus petite échelle d'analyse de cette activité économique. Cette unité élémentaire de production revêt d'une importance particulière, car elle constitue le lieu de prise de décision en matière de production agricole. Elle abrite aussi l'un des acteurs les plus importants de la chaîne de production des denrées agricoles et des produits vivriers. Cet acteur n'est autre que l'agriculteur qui aura à affronter les contraintes naturelles, économiques, techniques et sociales afin de décider de la mise en culture de sa terre et du type de produit à cultiver. Cette analyse est d'autant plus importante que c'est souvent à ce niveau, par enquête auprès des agriculteurs, que s'établit le premier contact du chercheur avec le terrain (Cochet, Devienne et Dufumier., *op. cit*)

Comme mentionné plus haut, la compréhension du système agraire à l'échelle d'un pays exige des connaissances relatives à des champs de compétence diversifiés. La discipline de notre thèse

doit y être combinée avec notamment l'histoire et la sociologie qui occupent une place fondamentale. Par ailleurs, l'accroissement sans précédent des échanges marchands à longue distance, échanges dont la mondialisation contemporaine n'est que le prolongement (notamment dans une aire fortement marquée par la colonisation) et l'achèvement, rend les « systèmes agraires plus ouverts que jamais et fait que certaines des conditions de leur reproduction sont à rechercher parfois bien loin de leur espace géographique d'expression » (Cochet, 2011b). De même, aujourd'hui, l'étude de la dynamique des systèmes agraires nécessite la prise en compte de la géopolitique incluant les décisions des institutions internationales ou les rapports commerciaux développés avec les autres États, dans un rapport complexe avec les grandes puissances économiques. Elle exige aussi, dans le cas des pays du Sud, la prise en compte des interventions des ONG, acteurs clés qui interviennent dans presque tous les domaines en Haïti tout particulièrement, notamment depuis le séisme de 2010.

L'analyse de l'organisation et de la dynamique du système agricole dans l'Artibonite et la Plaine du Nord nécessite d'abord des connaissances historiques pour comprendre les « origines de la structure agricole » pour reprendre le titre de l'ouvrage de l'historienne haïtienne Suzy Castor (1998) dominante dans ces deux régions ou à l'échelle nationale. Cette analyse implique donc la prise en compte de l'environnement politique et économique national et international dans lequel se développe l'agriculture haïtienne depuis plus de deux siècles, et particulièrement, depuis les années 1980 (cf. 2.3).

2.2.2. État des connaissances sur les espaces ruraux haïtiens

Dans ce travail, je me suis donné pour objectif de comprendre les aspects spécifiques du développement des activités agricoles dans la plaine du Nord et de l'Artibonite. Je m'attacherai aussi à analyser le fondement (les bases, les facteurs explicatifs) de cette résistance et/ou adaptation de l'agriculture dans la Vallée de l'Artibonite et la Plaine Nord dans un contexte global de dérégulation du marché et du déclin de l'agriculture haïtienne.

Contrairement aux années cinquante, où environ 90 % des Haïtiens vivaient à la campagne, aujourd'hui, plus de la moitié de la population haïtienne est installée dans les villes et les bourgs (BM, 2017). Cela représente un changement majeur qui ne se traduit pas seulement par une nouvelle configuration du peuplement de l'espace haïtien, mais se manifeste aussi dans la production intellectuelle et scientifique portant sur Haïti. La mise à nu des problèmes de planification ou de crises urbaines par les aléas naturels (inondations, séisme), qui se transforment souvent en catastrophes, attire l'attention des chercheurs, institutions internationales et ONG. Elle se manifeste par la publication de nombreux ouvrages ou rapports qui abordent surtout les problèmes urbains.

De façon générale, la production intellectuelle universitaire est faible en Haïti, mais le constat est beaucoup plus alarmant suivant le domaine de recherche considéré. En géographie, particulièrement en ce qui concerne les études portant sur le milieu rural, les textes de référence peuvent être facilement énumérés. Les travaux de Georges Anglade, les textes de Paul Moral et de Christian Girault sont incontournables, en dépit de leur ancienneté. D'autres travaux portant sur le rural haïtien ont été publiés dans le cadre du projet Madian-Salagnac dans les années 1990. Les plus récentes thèses portant sur le rural haïtien sont des travaux réalisés par des étudiants étrangers. On pourrait citer les thèses *Chronique d'une crise agraire annoncée. Etude comparée des transformations des systèmes agraires et des dynamiques d'échanges transfrontaliers en Haïti et la République Dominicaine -le cas de la filière banane plantain-* de Sandrine Freguin, présentée en 2005 ; *Quelles modalités d'intervention pour des modes d'exploitation durables des écosystèmes de montagne en Haïti ? L'exemple de la région de La Borne dans la Chaîne des Matheux* d'Adeline Bouvard, présentée en 2019 ; *Le projet de Salagnac : quelle contribution au développement de l'agriculture locale et quels enseignements de portée générale ?* d'Ariane Degroote, présentée en 2019. Ces exemples permettraient affirmer qu'une quantité assez importante de travaux approfondis et de référence sur le rural haïtien est réalisée par des chercheurs étrangers.

Au début du XXI^e siècle, particulièrement après 2010, une quantité non négligeable de travaux de recherche ont été réalisés en géographie et par des chercheurs haïtiens. Ces travaux ont donné

lieu à la réalisation de thèses qui abordent surtout la problématique des risques urbains. On pourrait citer, en autres, les thèses intitulées : *Gestion de catastrophes et évolution des vulnérabilités : retour sur les catastrophes des années 2000 en Haïti* (2016) de Michelet Clerveau ; *Stratégies d'acteurs et logiques d'action dans la reconstruction post-catastrophe de Port-au-Prince : approche par les vulnérabilités post-catastrophes* (2018) de Jean Odile Etienne ; *La vulnérabilité des communes de Pétion-ville et de Port-au-Prince vue à travers le bassin versant de la rivière Bois-de-Chêne (Haïti) : une analyse de géographie urbaine et des risques* (2019) de Louis-Marc Pierre ; *Le littoral haïtien entre développement et dégradation : le cas des baies de Caracol et de Fort-Liberté* (2020) de Jusline Rodné Jeanty ; *Défis et enjeux de la déprise agricole dans l'organisation des espaces ruraux à Jacmel (Sud-Est, Haïti)* (2023) de Mibsam Jeannis. Plus de dix articles portant sur Haïti ont également été publiés en 2019 dans un dossier dédié de la revue *Les Cahiers d'Outre-Mer* (« Sociétés et espaces haïtiens contemporains nouveaux regards », dirigé par Bezunesh Tamru et Marie Redon), parmi lesquels on peut citer : « Être pauvre en Haïti de Pierre Jorès Mérat » ; « Entre patrimoine et enclave touristique, la difficile mise en tourisme du Nord Est d'Haïti de Jusline Rodné Jeanty » ; « L'espace rural en mutation : du déclin de la caféiculture au développement de l'économie informelle dans la Chaîne des Cahos » de Dieupuissant Florida et Marie Redon ; « Le projet Salagnac, un démarche à l'origine d'un développement local réussi du territoire » Arianne Degroote et Sophie Devienne ; etc. L'ensemble de ces travaux montre le dynamisme de la géographie, notamment haïtienne, sur Haïti ces dernières années grâce à de fructueuses coopérations universitaires, mais les recherches concernant les activités agricoles et rurales sont encore largement à développer. C'est ce à quoi propose de contribuer cette étude.

D'autres travaux de recherche plus ou moins récents abordant de manière superficielle la problématique agricole et du monde rural en Haïti sont constitués majoritairement d'articles de presse et de rapports faisant état des impacts négatifs de la libéralisation économique sur la production agricole et la paysannerie haïtienne en général. Ils mettent surtout en évidence le rôle des décisions économiques et politiques libérales dans le déclin de l'économie agricole et rurale en Haïti ainsi que les conséquences qui en découlent.

Ce travail est inédit car, contrairement à de nombreuses publications abordant le rural haïtien par le déclin, il consiste en une analyse approfondie de l'espace rural dans le contexte de la dérégulation du marché par ce qui résiste. Le mode de résistance qui va être approfondi ici est différent de celui des mouvements de résistance armée qui se sont développés au sein de la paysannerie haïtienne pendant tout le XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

2.3. Capitalisme et dérégulation : quelle utilisation de ces termes dans une thèse de géographie ?

Cette thèse de géographie nécessite de comprendre la structure socio-économique d'Haïti et, dans ce cas, une connaissance de l'histoire économique est nécessaire afin de mieux comprendre la construction séculaire de la structure socio-économique du pays. Pour reprendre l'historien haïtien Michel Hector (1973, p.12) dans son texte *Haïti : féodalisme ou capitalisme. Essai sur l'évolution de la formation sociale d'Haïti depuis l'indépendance*, publié en 1973, une « *périodisation de l'histoire haïtienne doit d'abord déterminer les étapes fondamentales de l'établissement des structures agraires en relation avec les moments de grandes crises où particulièrement les masses paysannes, d'une façon ou d'une autre, engagent la lutte contre ces structures* ». Pour une meilleure compréhension et explication de l'histoire économique et sociale d'Haïti, Michel Hector considère quatre périodes, suivant une chronologie proche de celle que nous avons employée jusqu'ici (cf. 2.3) :

- « - 1773-1807, période de transition : ce sont des années de tâtonnement, de recherche d'une nouvelle forme de relations de production ;
- 1807-1848, période de mise en place des fondements du régime semi-colonial et semi-féodal haïtien ;
- 1848-1915, période des débuts de la pénétration des rapports capitalistes dans l'agriculture surtout sous l'impulsion du capital étranger ;
- 1915 à nos jours, période de domination de l'impérialisme nord-américain ».

Adoptant cette périodisation, nous sommes convaincus, comme déjà affirmé dans le paragraphe précédent (cf. 2.3), que dans toute démarche visant à comprendre l'économie haïtienne et

particulièrement le système agraire haïtien, une référence au contexte international est incontournable pour comprendre les décisions des acteurs nationaux et locaux. En effet, si les paysans constituent les acteurs locaux principaux dans le domaine de l'agriculture en Haïti, certaines décisions ou de grands bouleversements affectant la structure sociale et économique à l'échelle mondiale n'ont pas tardé à être mise en application au sein du pays et à affecter la population haïtienne. Les paysans haïtiens ont, à chaque moment, une réaction particulière par rapport à ces nouvelles décisions. Dans ce travail, nous avons souligné les impacts et les réactions des paysans face à la pénétration du capitalisme dans l'économie haïtienne et aussi aux politiques de dérégulation adoptées à partir des années 1980.

Pour reprendre une phrase de l'économiste Raphaël Didier, « *aborder le capitalisme [...] est toujours une gageure tant il y a des points à développer* ». Pour un doctorant en géographie, la tâche est encore plus complexe, surtout en la réduisant à une sous-partie de chapitre. Je n'ai donc pas la prétention d'aborder le terme dans tous ses aspects. Je n'en ferai qu'un bref survol pour expliquer dans quel sens il est utilisé dans cette thèse.

De son origine à sa conceptualisation, le débat est agité et alimente de multiples courants et écoles de pensées. Les épithètes ajoutées génèrent souvent plus de confusion que la précision que l'on souhaiterait apporter. Selon l'économiste anglais Eamonn Butler, qui s'interroge sur l'étymologie du terme, l'origine du mot « capital » remonte aux années 1100, où le terme latin capital (de *caput*, qui signifie tête) était utilisé pour désigner les stocks de bovins, et plus tard, de biens ou d'argent. Le mot « capitaliste » signifiant simplement un propriétaire du capital apparaît dans les années 1600 (Butler, 2018). Dans un ouvrage ancien, *Les origines du capitalisme moderne (esquisse historique)*, l'historien français Henri Sée (1926) a souligné que dans la pratique, le mot capital est né assez tard et a uniquement désigné la « somme destinée à être placée et à rapporter un intérêt ». C'est donc sans doute « par extension que les économistes ont donné au mot le sens qui a prévalu dans la science économique » (Sée, 1926, p. 11). « *L'accumulation des capitaux a été une condition nécessaire de la genèse du capitalisme, et elle s'est accentuée de plus en plus, à partir du XVI^e siècle, mais elle n'a pas suffi pour achever la formation de la société capitaliste* » (*idem*).

Dans la langue française, le mot capital semble déjà connu depuis le XVI^e siècle et, en 1759, le mot capitaliste désignait une personne très riche (Didier 2009, p. 8). Dans le contexte des changements profonds liés à la Révolution industrielle, le capitalisme est défini, à partir de 1842, comme un phénomène économique et social basé sur la propriété privée des moyens de production. À partir de là, le capitalisme va devenir un objet de controverse, notamment après la parution du *Capital* de Karl Marx, et vont alors s'opposer la vision libérale et la vision marxiste, critique du capitalisme (1867). Pour les auteurs du courant libéral, les principales caractéristiques du capitalisme sont : « le rôle régulateur du marché qui est censé assurer la meilleure répartition possible des ressources, la liberté d'entreprise, l'initiative individuelle, la propriété privée du capital » (*idem*). Les tenants du courant marxiste voient le capital comme un mode de production dont les caractéristiques principales sont :

« - la propriété privée des moyens de production qui débouche sur la séparation de la société en deux classes antagonistes : les bourgeois qui détiennent le capital et le prolétariat qui ne possède que sa force de travail ;

- l'exploitation des prolétaires par la bourgeoisie afin d'obtenir des profits ;

- l'accumulation du capital ;

- le capitalisme contiendrait en son sein des contradictions qui le condamnent à plus ou moins long terme ;

- le capitalisme serait autant un mode de production que le résultat d'un long processus de développement social » (Didier, 2019, p. 10).

Par-delà cette opposition classique entre le courant libéral et le courant marxiste, le capitalisme n'est plus seulement analysé comme un mode d'organisation économique. Selon l'économiste français Alain Cotta, définir le capitalisme comme un « mode particulier d'organisation sociale » fait désormais « l'objet d'un accord unanime dans les sciences sociales » (Cotta, 1977. p. 3). Le rapport entre la naissance du capitalisme et la Révolution industrielle peut être compris à travers les propos d'Alain Cotta : « il est, en effet, couramment admis, de façon explicite ou implicite d'associer « les vrais ou grands » début du capitalisme à la Révolution industrielle qui commence tout au long du XVIII^e siècle » (Cotta, 1977). Ce lien entre capitalisme et industrialisation concerne à l'époque les pays européens. Il faut noter que des formes de

capitalisme préexistant bien avant l'essor du capitalisme industriel. Le capitalisme aurait existé déjà dans le monde antique, non seulement chez les Grecs et les Romains mais aussi dans des sociétés plus anciennes ou non européennes, qui ont pratiqué d'actives tractations commerciales. Il s'agit dans ce cas, si l'on peut retenir qu'il s'agit bien de capitalisme, d'un capitalisme purement commercial et financier et non industriel (Sée, 1926, p. 10).

Mais dans quelle mesure une colonie reposant sur une économie agricole de plantations esclavagistes, puis un tout jeune état indépendant, sont-ils concernés par cet essor du capitalisme ? Comment le capitalisme se développe-t-il en Haïti et dans quel sens est-il utilisé quand nous allons parler de « l'introduction du capitalisme dans l'économie haïtienne » ?

A la veille des mouvements révolutionnaires, Saint-Domingue a connu une période de prospérité sans précédent reposant sur l'exploitation esclavagiste. « *S'il est évident que l'esclavage colonial à Saint-Domingue a été incontournable dans le processus de développement du capitaliste français, il est clair qu'on ne peut pas attribuer un caractère capitaliste à la société coloniale esclavagiste* » (Hector, 1973, p. 18). A Saint-Domingue, ce rapport a été incontestablement un rapport esclavagiste et on ne peut « prétendre que les esclaves de la colonie étaient des prolétaires et qu'ils formaient un prolétariat » (Delencourt, 1935, p.13 *in* Hector, 1973, p. 19).

Après l'indépendance, du point de vue du développement des relations agraires, on a assisté (*cf.* 2.3) d'une part, à une tentative de maintien de la grande propriété, d'autre part, à l'extension de la petite exploitation. La volonté économique et politique de maintenir la grande propriété s'est manifestée à travers la vision des chefs d'État tels que Dessalines ou Christophe. La grande propriété s'est constituée par une politique de don, d'affermage ou de vente des terres domaniales à des prix dérisoires aux profits des généraux de l'armée, des grands fonctionnaires de l'État ou d'autres privilégiés. En général, « l'extension de la petite propriété s'est réalisée par des ventes entre particuliers et surtout par l'occupation illégale » (Hector, 1973, p. 52). L'occupation *de facto* du domaine public des terres sur les mornes a été l'expression la plus marquante de cette poussée vers la petite propriété. Cette réalité marque encore le foncier en

Haïti, car les exploitations considérées comme les grandes propriétés se trouvent dans les plaines. La structure d'exploitation de cette grande propriété est qualifiée « de semi-féodale et semi-coloniale » par l'historien Michel Hector, car il n'y a pas eu d'investissement pour la mise en valeur de ces terres. Loin d'agir en capitalistes visant à maximiser le profit, les propriétaires se contentent des rentes tirées de l'affermage ou du métayage de ces domaines aux paysans qui n'ont pas les moyens financiers pour une meilleure exploitation de ces terres. L'extension de la petite production marchande, le développement du capital commercial et usuraire n'entraînent donc pas nécessairement l'établissement et la prédominance de relations capitalistes.

L'économiste haïtien Gérard Pierre-Charles (1991) résume l'évolution de la structure de production de la manière suivante, sachant que la dernière étape n'est presque pas advenue en Haïti :

« - *L'unité productive de la société esclavagiste était la plantation et l'atelier d'esclaves ;*
- *L'unité productive dans la société féodale était le fief, le latifundium dans la société traditionnelle de l'Amérique Latine et le lakou ou la propriété du grandon en Haïti ;*
- *L'unité productive dans le capitalisme industriel est la manufacture, l'usine ; la ferme moderne ou l'exploitation agricole dans le capitalisme agraire ».*

En effet, la structure de l'unité productive dans le capitalisme se définit par la propriété du capital et des moyens de production (l'usine, les matières premières, la possession de la terre et l'équipement pour ce qui concerne le capitalisme agricole, etc.). Les rapports entre les hommes ou les femmes qui travaillent au sein d'une entreprise capitaliste et les propriétaires des moyens de production passent par le salaire (Pierre-Charles, 1991, p. 21). C'était, et c'est encore aujourd'hui, en grande partie une réalité dans le cas d'Haïti. La classe historique des patrons (soit la bourgeoisie commerciale, agricole et industrielle) n'a pas réinvesti au sein de l'économie nationale (Pierre-Charles, 1991, p. 22). Le rapport de production capitaliste s'est développé en Haïti à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle avec la constitution de plantations de canne à sucre (principalement HASCO), d'ananas, de bananes et de sisal un peu plus tard.

Il faut aussi souligner l'arrivée du capitalisme international dès la fin du XIX^e siècle, comme le signale l'observateur français Paul Deléage en 1886 (*in* Hector, 1973, p. 57) : « *[Le capital étranger est] le gros détenteur de la propriété urbaine, des quatre cinquième pour Port-au-Prince, sans parler des autres villes* ». Hector (1973. p.57) note aussi que : « *Dans l'agriculture, outre l'existence de la propriété terrienne étrangère, des compagnies à capitaux belges ou française étaient constituées soit pour l'exploitation de grandes plantations, soit pour l'organisation du crédit agricole. Des concessions très avantageuses sont accordées à des sociétés à capitaux allemands, français et américains pour la prospection et l'extraction de minerais, l'établissement des lignes de chemins de fer, de l'électricité ou pour l'installation d'une banque centrale. Le capital étranger se manifeste aussi dans d'autres entreprises.* »

Au cours de cette période sont également réalisées des tentatives d'investissement dans l'agriculture de la part de quelques propriétaires fonciers haïtiens, mais elles ont été toutes anéanties par la pénétration du capital étranger disposant à la fois de plus de moyens et de l'appui de l'appareil d'État (Hector, *op.cit.*). Cela ne signifie pas que s'opère dans le pays un passage à une économie à prédominance capitaliste. « *Des relations de production de type salariat sont pratiquées en milieu rural, mais on n'a pas de véritables patrons, de grands détenteurs de moyens de production capables d'entretenir des fermes modernes. La force relative des relations semi-féodales, la faiblesse du capital national, le caractère sporadique et limité du capital étranger investi dans la production, l'importance grandissante du capital commercial et du capital usuraire par rapport au capital engagé dans l'agriculture et dans l'industrie, l'exportation systématique de la plus grande partie des profits réalisés dans le pays, tout cela indique bien qu'il s'agit d'une économie dans laquelle prédominent des structures semi-féodales et semi-coloniales* » (Hector, *op.cit.*).

Dans le cadre de cette thèse, le capitalisme dont il est question fait ainsi référence aux capitaux étrangers investis dans l'agriculture et à la structure de production qui accompagne ce mouvement. La résistance des paysans à la pénétration du capitalisme étranger s'explique par le fait que la constitution de vastes domaines, et donc la possession de la terre, était et est encore ce que recherche le capitalisme agro-industriel voulant développer une agriculture moderne. En

Haïti, où les exploitations agricoles de taille moyenne capables de résister à ces entrepreneurs n'existent guère, la constitution de grands domaines va à l'encontre des intérêts de la paysannerie qui cherche à protéger ses petits lopins de terre acquis légalement ou, parfois, illégalement.

Un autre terme important et structurant est celui de « dérégulation ». On reprend généralement tel quel le terme anglais *dérégulation*, dont la traduction française la plus appropriée serait dérèglementation. Ce terme est apparu dans la décennie 1980 en Europe et il demeure largement associé aux réformes d'inspiration néo ou ultra-libérales impulsées par les gouvernements Thatcher (1^{ère} ministre de 1979 à 1988) puis Major (1^{ère} ministre de 1990 à 1997) au Royaume-Uni et par l'administration Reagan (Président de janvier 1981 à janvier 1989) aux États-Unis et (Zembri, 2007). On parle aussi de dérégulation pour illustrer la phase de privatisation et d'ouverture à la concurrence des monopoles publics des années 1990. Associée à la libéralisation des marchés, la dérégulation marque un retour aux principes du « laissez-faire, laissez-passer » de la théorie libérale classique (Lebeau, 2000, p. 6). Ce virage est justifié par les économistes libéraux comme un levier de desserrement des « contraintes publiques » et est donc une arme pour le libre-échange. En Haïti, où elle s'est surtout manifestée par la mise en application des PAS imposées par les IFI dans les années 1980 et surtout 1990, la dérégulation s'impose, à la différence des pays européens ou même des États-Unis, dans un contexte où il y avait peu de règles et peu de garde-fous sociaux du type de la sécurité sociale française ou du *Welfare State* britannique mis en place après la Seconde Guerre mondiale. Elle s'est traduite par la privatisation d'un ensemble d'entreprises publiques, par l'ouverture du marché haïtien aux produits étrangers, par la réduction drastique des barrières douanières et des dépenses allouées à certains secteurs clés de la vie nationale. Les conséquences sociales et économiques de la dérégulation ont donc été considérables et, dans cette thèse, nous en étudierons les répercussions sur les territoires ruraux étudiés.

L'échec de l'application des politiques d'ajustement structurel semble être aussi bien partagé par les organisations de la société civile que par les organes des Nations unies. Les vingt ans d'ajustement structurel n'ont pas permis de faire reculer la pauvreté dans les pays sous programme avec le FMI (AITEC, Oxfam, 2007, *op. cit.*). La Commission des droits de l'homme

des Nations unies a ainsi reconnu en 2002 que « *les politiques d'ajustement structurel ont de graves conséquences sur la capacité des pays en développement d'établir une politique nationale de développement qui vise à améliorer les droits économiques, sociaux et culturels de leurs citoyens* » (in AITEC, Oxfam, *op.cit.*, p. 6). L'austérité budgétaire se traduit par une réduction drastique des dépenses sociales non rentables à court terme. A cela s'ajoutent des licenciements de fonctionnaires et le gel des salaires. Du côté des recettes, la politique fiscale favorise, selon le credo libéral, les couches les plus aisées de la population qui peuvent ainsi constituer l'épargne nécessaire au financement des investissements productifs. Dans les faits, on appauvrit un peu plus les classes sociales défavorisées et l'on permet aux classes aisées, grâce à la libéralisation des mouvements de capitaux, de placer leur épargne à l'étranger, renforçant ainsi la dépendance financière des pays endettés (Berr, 2003, *op.cit.*).

Les conséquences néfastes des politiques libérales sont incontestables sur l'économie haïtienne, particulièrement sur l'activité agricole. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) soutient que « la politique d'ouverture conduit à la tertiarisation, l'urbanisation et l'uniformisation croissantes de l'économie et sur toile de fond de dégradation du secteur agricole » (CEPALC, 2005, p.6). Presque tous (Perchellet, 2010 ; Théodat, 2009 ; Lucien, 2009 ; Ziegler, 2010 ; etc) s'accordent sur ce sujet. C'est aussi le cas des organisations de la société civile comme PAPDA¹⁸, GARR¹⁹, MODEP²⁰, etc. (*supra*) qui se sont réunies en coalition pour un moratoire sur les accords de libéralisation commerciale en Haïti. Le déclin des produits d'exportation (café, cacao par exemple) ou de la production du riz dans le département de l'Artibonite (Jean Baptiste, 2005 ; Lucien *op.cit* ; Levy 2001 ; Vivas, 2010 ; Redon & Petit-Bel, 2017, etc.) et ses conséquences seront étudiées dans ce travail.

¹⁸ Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif

¹⁹ Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés

²⁰ Mouvement Démocratique et Populaire

2.4. Les paysans haïtiens : résistants, résilients ou passifs ?

Les années 1970 ont marqué, on l'a vu (*supra* : 2.1) une rupture au sein de la géographie rurale. Cette période est aussi caractérisée par la parution d'un ensemble d'ouvrages et d'articles en sociologie rurale. S'interrogeant sur la diminution numérique des paysans au sein de la société française, le sociologue français Henri Mendras (1927-2003) a publié en 1967 son livre intitulé, *La fin des paysans*. Toutefois, ce n'était pas tant de cela qu'il s'agissait sous la plume du sociologue, mais plutôt de la fin d'une civilisation paysanne (Eloi, 2015). Mendras a défendu la thèse selon laquelle, dans les campagnes françaises, se substitueront aux paysans des agriculteurs-producteurs obéissant aux règles du marché, de la division du travail et de la technique (Centre d'études et prospectives, 2013). Différentes formes de résistance ont accompagné cette transition. À partir de ses recherches et son expérience en Asie du Sud-Est notamment, l'anthropologue et politiste états-unien James Scott publie des ouvrages (1985, 1990) et articles (1986, 1987) qui font actuellement référence dans le domaine de la sociologie rurale. Il y opère une première formalisation de la notion de résistance, particulièrement de résistance paysanne (Mathieu et Péchu, 2020).

Un autre terme a fait irruption dans le débat, celui de résilience. C'est un terme emprunté à la physique pour désigner la capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale à la suite d'un choc (le caoutchouc a une forte résilience, le verre pas du tout). Il a ensuite été transposé dans diverses sciences humaines notamment la psychologie et la sociologie. Résistance et résilience sont aussi étudiées dans le domaine des risques comme deux composantes de la vulnérabilité. La résilience constitue, depuis les dix dernières années, une « nouvelle rhétorique » qui s'impose par exemple dans les études portant sur le développement agricole et la sécurité alimentaire (Lallau, 2016 ; Vonthron *et al.*, 2016). Nous discuterons ici de ces termes en lien avec notre sujet et contextes d'étude.

2.4.1. Paysans et paysannerie

Il est difficile de définir avec précision le terme de paysan. Employé parfois dans un sens péjoratif, son contenu évolue et prend souvent un caractère polémique. Le mot paysan vient du latin *pagus* qui a donné aussi *pays* et au-delà *paysage* : le paysan contribue à façonner le pays et le paysage (Chaléard, 2020). La diversité des sens de *paysan* se voit dans la diversité des termes selon les langues. Il se traduit par *contadino* en italien qui signifie, *celui du pays* ; en espagnol, *campesino*, *celui des champs*. En anglais, *peasant* est remplacé aujourd'hui par *farmer*, qui renvoie plutôt à l'exploitant agricole. En allemand, le paysan se dit *Bauer*, celui qui habite et cultive sa terre, alors que le *Landwirt* est l'agriculteur (Barral, 1966 ; Chaléard, 2020). L'adjectif a eu longtemps et garde encore en partie un sens péjoratif en français, ainsi que dans beaucoup d'autres langues. Le paysan est l'homme rustre, lourdaud, qui ne connaît pas les bonnes manières des habitants des villes (Chaléard, 2020). En créole haïtien, on dit *peyizan* pour identifier les gens qui habitent la campagne, cultivent la terre et qui sont privés de toutes les commodités (routes, électricités, eau potable, hôpital, etc.), qui sont archaïques et en retard par rapport à l'urbain, considéré comme quelqu'un qui a accès aux commodités, aux services publics et est à jour par rapport aux modes de vie occidentaux. Ce statut d'urbain ne concerne guère évidemment les populations rurales arrivées récemment, marginalisées dans les quartiers populaires ou les quartiers d'habitat informel (bidonvilles).

En Haïti, le nombre de producteurs utilisant les techniques modernes dans la production agricole est très faible. Cette dernière est surtout le fait d'une population rurale utilisant des outils rudimentaires et des techniques traditionnelles, ce qui correspond à la définition des paysans. Ce mot n'est pas seulement utilisé pour identifier une catégorie sociale spécifique, il est encore utilisé péjorativement par les gens de la ville pour se moquer de ceux de la campagne. Pourtant, lors des élections, certains candidats, pour obtenir la sympathie de cette catégorie sociale nombreuse et facilement manipulable, se réclament de la paysannerie et s'identifient à elle. Parmi les cas relativement récents, on peut citer des sénateurs ou l'ancien président chanteur, Michel Joseph Martelly élu aux élections de 2011. Le parti au nom duquel ils se sont présentés

portait le nom de « Réponse Paysanne » (*Repons Peyizan* en créole) avec une vache pour emblème. Si cela est le signe que l'image de la paysannerie peut être positive, force est de constater que, durant ses cinq années de présidence, Michel Martelly n'a pas eu d'action réelle visant à soulager la misère des paysans.

Le terme paysan a pendant longtemps figuré dans les actes de naissance pour identifier les habitants de la campagne, par rapport aux autres personnes nées en ville. Considérée comme une discrimination, cette pratique a été abolie avec l'arrivée de Jean-Bertrand Aristide au pouvoir en 1991. Les recherches portant sur l'agriculture ou le rural haïtien font rarement mention du mot « agriculteurs ». Les chercheurs évoquent en général le terme « paysan » ou l'expression « agriculture paysanne ». Les titres de l'ouvrage *Le paysan haïtien* de Paul Moral (1978) et de l'ouvrage collectif du Groupe de Recherche Systèmes Agraires Caribéens et Alternatives de Développement (SACAD) de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'État d'Haïti (SACAD-FAMV, 1993), *Paysans, systèmes et crise*, sont tout à fait révélateurs. Bien que ces deux publications soient relativement anciennes, on n'enregistre pratiquement pas de changement 45 ans après la publication de Moral, 30 ans après celle du SACAD. D'autres recherches portant sur le foncier en Haïti sont très attachées au terme paysan. C'est le cas aussi des articles récents comme *Haïti, un modèle de développement anti-paysan* (2015) du politologue belge Frédéric Thomas et *Haïti du business ou Haïti des paysans* (2014) de la sociologue Carmelina Carracillo.

Historiquement, l'usage du terme est ancien. En français, il est utilisé dès 1155 au sens de « *personne qui habite le pays* » (Eloi, 2015). Au XIII^e siècle, il prend le sens de « *celui qui habite la campagne et cultive la terre* » (*idem*). Au XIX^e siècle, le terme paysan prend plus souvent un sens péjoratif pour désigner « des personnes rustres, nigaudes, impolies, imbéciles, incultes, grossières dans ses manières et son langage qui vivent retirées dans leur campagne, en menant une vie harassante et non choisie » (Dictionnaire de l'Académie française, 1835 *in* Pierre, 1966 ; Eloi, 2015). L'usage du terme paysan a pris une tournure dévalorisante qui s'est accélérée après la Seconde Guerre mondiale (Deléage, 2005). Pourtant, plus rarement mais plus positivement, le terme « paysans » sert pour désigner des « personnes avec une culture et une

organisation propre, détenant un ensemble de savoir-faire autonomisant, avec des valeurs de simplicité et d'attachement profond au territoire où ils vivent », ce qui est plutôt le cas en Haïti.

L'agriculture « moderne », reposant sur le marché, l'usage des machines et d'intrants perfectionnés, portée par le mythe du progrès, s'est imposée avec la révolution industrielle, marginalisant les savoirs et savoir-faire dont étaient porteuses les paysanneries (Chaléard, 2018). Le paysan pouvait se définir comme un exploitant agricole travaillant sur une petite propriété, à l'activité faiblement mécanisée (Mendras, 1994) avec des techniques routinières transmises de génération en génération. Ce producteur travaille dans une relative autarcie, d'abord pour sa propre consommation, et commercialise le surplus (*idem*). Étudiant son évolution, Henri Mendras a retenu cinq traits essentiels pour caractériser la société paysanne : une autonomie relative à la société globale, l'importance du groupe domestique, une autarcie relative, des rapports d'interconnaissance et la médiation des notables (*idem*). Le notable joue encore en effet un rôle important dans la gestion des conflits en milieu rural en Haïti où l'État est faiblement représenté. Dans certaines zones reculées du pays, les curés des églises catholiques ou les pasteurs des églises protestantes font aussi partie des notables et constituent les principaux médiateurs intervenant régulièrement dans la gestion des différends familiaux. Les Prêtres sont souvent priorisés aux dépens du Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC), autorité pourtant élue et légalement reconnue pour la gestion des sections communales. Les caractéristiques de la paysannerie décrites pour l'Europe par Mendras correspondent très bien à la réalité des habitants des campagnes haïtiennes qui, pour la grande majorité voire la quasi-totalité de la population rurale, n'a que l'agriculture comme activité pour survivre.

La société moderne renvoie une image archaïque du paysan traditionnel, par rapport à l'agriculteur vu comme un entrepreneur agricole (Deléage, 2005). La sociologue Estelle Deléage différencie le paysan de l'agriculteur à partir d'une typologie binaire reposant sur les valeurs et la rationalité. Deléage relève que le paysan est caractérisé dans la société par des valeurs comme la stabilité, l'enracinement, la polyvalence, le rôle de la tradition et l'attachement à une économie d'autosubsistance, alors que l'agriculteur s'identifie par des valeurs telles que le changement, la technologie et le marché qui occupent une place centrale dans ses activités de production.

L'économie marchande et industrielle est priorisée chez l'agriculteur. Estelle Deléage (2005) présente aussi l'agriculteur comme dominé par la rationalité technico-économique, alors que le paysan est attaché aux valeurs sociales et morales classiques.

Il est utile, pour comprendre la paysannerie haïtienne, d'évoquer les travaux de certains chercheurs comme les sociologues canadien Bill Reimer et David R. Davila-Villers qui distinguent trois figures des mondes ruraux (Reimer, 1996 et Davila-Villers, 1997 in Deléage, 2005), lesquelles permettent facilement de différencier les agriculteurs des paysans. Parmi ces trois figures, ils identifient la différence entre un monde rural correspondant au monde des agriculteurs-entrepreneurs et un autre qui regroupe les paysans à la limite de la survie. Le premier est composé d'une minorité (très petite dans le cas haïtien) compétitive d'agriculteurs totalement insérée dans l'économie agro-alimentaire. Elle utilise les nouvelles technologies destinées au secteur agricole, bénéficie des soutiens publics et dispose d'un pouvoir économique qui lui confère un rôle déterminant dans la vie politique et sociale au niveau local et international (Deléage, 2005). L'autre monde rural, celui qui domine de façon écrasante en Haïti, correspond à une couche qui inclut la majeure partie de ceux qui vivent pauvrement et souffrent souvent de la faim. Cette population est relativement hétérogène et est composée de paysans qui combinent agriculture de subsistance et activité non agricole (*idem*).

Cette image des deux mondes ruraux reflète bien l'image des ruraux haïtiens qui cultivent la terre et qui sont identifiés à la paysannerie par la quasi-totalité des chercheurs qui s'intéressent à l'activité agricole ou à la ruralité haïtienne en général. Les agriculteurs productivistes se réclament rarement de la paysannerie, expression qui est pour eux plutôt dévalorisante. Ils préfèrent s'identifier au monde de l'entreprise, rejetant ainsi l'imaginaire d'une paysannerie liée à la pauvreté et à la non-performance technique.

En revanche, il peut arriver que, dans certains pays, des agriculteurs se revendiquent de cette appellation et de leur identité de paysan. Être paysan, pour eux, c'est être plus qu'être un simple producteur, c'est faire référence à un mode de vie. Le terme d'agriculteur est d'ailleurs très peu utilisé en Haïti pour qualifier les gens qui cultivent la terre et élèvent les animaux pour répondre

à leurs besoins. Les termes *peyizan*, *plantè*, *abitan* sont en général utilisés pour qualifier cette catégorie sociale et ces mots sont très présents dans la dénomination des organisations paysannes. Parmi les organisations paysannes les plus actives, nous pouvons donner l'exemple du *Mouvement Paysan Papaye et Tèt kole ti peyizan*²¹, qui sont aussi membres de la Via Campesina.

Il est d'ailleurs important de souligner que, depuis les années 1970-1980, puis avec la montée des préoccupations environnementales après la conférence de Rio (1992), un retournement de tendance en faveur de l'agriculture paysanne et de la paysannerie est perceptible (Auclair *et al.*, 2006 in Chaléard, 2018). Si les paysans semblent avoir disparu ou être une frange très marginale des sociétés dans les Nord (comme annoncé par Mendras à la fin des années 1960) ; ils sont encore vivants et constituent encore aujourd'hui, d'un point de vue quantitatif, le principal acteur du secteur agricole en Haïti.

2.4.2. Résistance paysanne ?

Le terme de résistance est polysémique. Il désigne à la fois l'action de résister, de s'opposer à la capacité à résister, etc. (Dandouau, 2010). Son sens varie en fonction des disciplines : physique, histoire, biologie, psychanalyse, psychosociologie, politique, sociologie, etc. Dans le cadre de ce travail, on va s'intéresser aux définitions proposées dans le domaine de la géographie, de l'histoire et de la sociologie rurale et caractérisant les mouvements sociaux dans les milieux ruraux.

L'économiste français Jean-Claude Dandouau (*supra*) s'appuie sur la définition juridique de la résistance : « dans les théories du droit naturel, la résistance à l'oppression est l'un des quatre types de droit naturel, avec la liberté, la propriété et la sûreté ». Dans les pays dont les institutions reconnaissent ce droit naturel, c'est un droit individuel reconnu aux gouvernés de résister aux actes et agissements illégaux ou injustes des gouvernements et de leurs agents. Plus largement et en sortant de la notion juridique, c'est la volonté ferme de ne pas soumettre à

²¹ Cette dénomination peut être traduite par *Union des petits paysans* en Français.

quelqu'un, de ne pas céder à ses volontés, son emprise, son influence. C'est aussi un refus d'accepter de subir les contraintes, les violences et les vexations exercées par une autorité ou par des forces économiques contre une personne, contre les libertés individuelles aussi bien que collectives. La résistance est aussi l'action qui en découle. Dans cette thèse, c'est l'inscription spatiale de cette résistance dans les campagnes que nous examinerons. En histoire, durant un conflit politique, la résistance est l'action de résister à une agression, une contrainte, une oppression physique et/ou morale. « La résistance désigne aussi le combat contre un envahisseur ou un occupant indésirable, la riposte par la force à un adversaire, à un ennemi qui a déclenché les hostilités » (Dandouau, *op.cit.*).

Le terme de résistance a connu un essor considérable à la fin du XX^e siècle, relativement aux mouvements ou soulèvements de résistance qu'ils soient ouvriers ou paysans. De façon plus originale et peut-être plus intéressante dans le cadre de cette thèse, mettant l'accent sur la résistance des paysans haïtiens, les travaux en sociologie rurale de l'anthropologue américain, James Scott ont mis en évidence des formes particulières de résistance en milieu rural. Constatant que les dominés, dans l'histoire, ont rarement pu mener une action politique ouverte et organisée, il se penche sur les formes quotidiennes de résistance paysanne. Cette dernière est, selon Scott, une « lutte prosaïque mais constante entre la paysannerie et ceux qui cherchent à lui soutirer du travail, de la nourriture, des impôts, des loyers, et des intérêts » (Scott, 1985 *in* Mathieu et Péchu, 2020). Scott met en évidence le fait que les pauvres ont rarement d'autres choix que de « *se courber et de ruser devant les exigences des dominants, mais leur acceptation apparente de la domination, qui semble attester leur soumission, coexiste en fait avec un fort intérieur de résistance par lequel les pauvres dénie la légitimité des rapports sociaux qui les oppriment, et qui s'expriment par exemple, dans le commérage* » (*idem*). Scott souligne aussi que ce « mauvais esprit » nourrit des actes de résistance, individuels et collectifs, « comme le braconnage, le sabotage ou les petits larcins », avec l'avantage que ces « actes d'insubordination nécessitent peu de moyens et ne se confrontent pas directement aux autorités (*idem*). Il faut aussi mentionner que certains de ces mouvements modestes s'organisent tout de même : en Haïti, le Mouvement paysan Papaye (MPP) pourrait être pris comme exemple d'un groupe de paysans organisés et en lutte pour de meilleures conditions de vie et contre les formes de mépris envers la

paysannerie. Le MPP se présente comme un mouvement de défense des droits des paysans et comme une ONG de développement qui soutient la paysannerie dans ses activités économiques, la formation et les services de base.

La résistance s'est aussi manifestée dans les campagnes haïtiennes à travers la religion, à travers le maintien dans l'espace rural du vodou. Comme le souligne le sociologue haïtien Laennec Hurbon, le vodou et ses pratiques ont pu subsister dans les campagnes haïtiennes, en dépit de la lutte acharnée de l'Église pendant la fin du XIX^e et le XX^e siècle en Haïti (Hurbon, 1987). Sévèrement réprimées pendant la période coloniale, les pratiques relatives au vodou et leurs adeptes ont été persécutés durant la période nationale. Des « oufò » (les temples du vodou) ont aussi été incendiés et des dizaines d'« ougan » (les prêtres) ont été et lynchés à la fin du XX^e siècle, particulièrement après le départ de Duvalier (*idem*).

Ces mouvements et bien d'autres traduisent la volonté des paysans d'affirmer leur existence en tant que catégorie sociale souvent négligée, d'assurer la viabilité de l'activité agricole ; ils s'inscrivent aussi dans le contexte d'un vaste mouvement contre la mondialisation néolibérale qui met à mal l'économie paysanne. Le mouvement d'accapement des terres mentionné ci-dessus est une autre facette de cette mondialisation néolibérale dans le domaine du foncier et de l'agriculture. La compréhension de la résistance paysanne en Haïti nécessite bien une analyse historique de la conjoncture politico-économique nationale et internationale. Les paysans étaient à l'avant-garde des mouvements de contestation des décisions politiques et économiques, on l'a vu, très défavorables aux grandes plantations, depuis 1804 jusqu'à l'Occupation américaine de 1915 à 1934.

Les paysans résistèrent alors aux Américains pourtant supérieurs au niveau de l'armement et de l'organisation. Les paysans du Nord-Est et de l'Artibonite, les « cacos », furent les principaux insurgés. *« Le « cacos », c'est la conscience paysanne s'éveillant d'une vie abrutie et déformée, cherchant un chemin, un guide, une cause. La preuve en fut donnée quelques années plus tard., lorsque ces paysans, dirigés par le patriote Charlemagne Peralte, se dressèrent contre l'envahisseur étranger, les « Marines » nord-américains, se révélant comme « l'expression la*

plus héroïque, la plus achevée de la conscience nationale » (Pierre-Charles, 1993, p. 85). Les Américains parvinrent à écraser ce mouvement de rébellion en jouant sur la corruption et l'assassinat après près de 5 ans de lutte.

D'une façon plus générale, les luttes paysannes en Haïti ont pu correspondre à des formes de résistance armée ou pacifique.

2.4.3. La résistance armée : une question de souveraineté ou de protestation contre les nouvelles dispositions foncières et agraires ?

La naissance d'un l'État indépendant, le 1^{er} janvier 1804, s'accompagne de « la création de groupes sociaux qui se constituent par l'appropriation des terres agricoles, le contrôle des circuits de commercialisation et l'accapement de l'appareil d'État » (Anglade, 1982, p. 30). Une imposante armature législative, visible dans les règlements du « caporalisme agraire », a été bâtie par les différents gouvernements de la première moitié du XIX^e siècle. Elle consacrait l'asservissement du paysan au propriétaire foncier et prévoyait de lourdes et sévères sanctions contre les contrevenants à cet ordre nouveau dans l'agriculture (*idem*). La sévérité des règlements de culture allait soulever le mécontentement des paysans. Il était formellement interdit aux anciens esclaves d'abandonner les plantations sans une autorisation du gouvernement (Moya Pons, 1991 *in* Etienne, 2007). Cette mesure fut très impopulaire, du fait qu'elle ne permettait pas aux paysans de faire la différence entre leur nouvelle situation et celle qu'ils avaient vécue durant période coloniale esclavagiste (Étienne, 2007, p. 119). De 1807 à 1820, la longue résistance armée des cultivateurs sous la direction de Jean-Baptiste Goman, soustrait, de fait, une large zone de la Grand'Anse au contrôle de la République de l'Ouest et du Sud (Hector, 2000). Cette rébellion paysanne qui dura environ treize ans a fortement inquiété les classes dominantes. Elle fut été officiellement écrasée le 18 février 1820, date où, dans la ville de Jérémie, le président Jean Pierre Boyer a annoncé l'occupation du Grand Doco, village considéré comme la capitale du territoire des insurgés et la pacification totale des montagnes de la Grand'Anse (*idem*). Durant le long soulèvement dirigé par Goman et pendant toute la période

postérieure à l'écrasement de l'insurrection, jusqu'à la chute de Boyer, des actions collectives de résistance éclatent de façon sporadique un peu partout, mais surtout en milieu rural (*idem*).

Celles-ci ont éclaté notamment lorsque le code rural de 1826 a été appliqué, exigeant la présence de soldats sur les plantations pour mener la chasse aux paysans qui tentaient de se réfugier dans les mornes. Ces mesures répressives approfondirent le fossé entre l'État et la société, et provoquèrent la colère des paysans (Étienne, 2007, p.127). En quatre occasions, soit en 1843, 1844, 1846 et 1848, les cultivateurs du sud, surnommés les « Piquets » en raison des piques en bois dont ils étaient armés, se soulevèrent et s'opposèrent farouchement aux troupes gouvernementales mobilisées pour les combattre (Trouillot, 1990 *in* Etienne, *op.cit.*, p.127).

De 1876 à 1870, l'agitation populaire s'est étendue : guérilla des paysans du Nord-Est (les Cacos), recrudescence du mouvement des paysans du Sud (les Piquets), sans oublier la mobilisation des masses urbaines de Port-au-Prince (Doubout, 1973, p. 61). Entre 1911 et 1915, les Cacos ont envahi la capitale haïtienne. Il convient de préciser que si la révolte des Cacos a été influencée par des hommes politiques, ce mouvement cachait plus profondément la révolte de toute une classe de déshérités et d'exploités et désireux, sans trop savoir comment, de changer l'ordre des choses (Pierre-Charles, 1993, p.85).

L'invasion des Cacos et le brigandage politique allaient culminer avec les journées d'anarchie sanglante des 27 et 28 juillet 1915 (Étienne, 2007, *op. cit.*, p.160) correspondant au début de l'Occupation américaine. La campagne de désarmement et la corvée instaurée par les Américains n'ont pas tardé à susciter la révolte des paysans (*idem*, p.165). Ajoutée à d'autres causes, la corvée rappelait aux paysans le spectre de l'esclavage. Devant la brutale répression de l'occupant, les Cacos se renforcent des paysans de l'Artibonite, du Nord et du Nord-Est, qui se sentaient menacés dans leurs biens et liberté, et firent face les armes à la main à ces nouveaux « maitres blancs » (Castor, 1988, p.136). Le paysan des montagnes utilisait sa houe ou son « couteau digo » le jour, et la nuit il empoignait sa machette dans les embuscades et les attaques-surprises contre les « ricains » (marines) (*idem*, p. 143). Ces derniers ont combattu les forces d'occupation jusqu'à l'assassinat de leurs principaux chefs Charlemagne Péralte et Benoit

Batraville, respectivement le 1^{er} novembre 1919 et le 19 mai 1920 (Castor, op.cit., p. 155). Ces assassinats ont mis fin à la résistance armée qui était l'apanage de la paysannerie (Etienne, 2007, p. 166).

Les mesures législatives adoptées entre 1915 et 1930 ont permis l'expropriation d'une partie des petits cultivateurs, transformés en ouvriers agricoles, et l'installation en Haïti de grandes compagnies s'adonnant à l'agriculture commerciale (idem, p. 171). Depuis, à côté des modifications observées sur les plans social et économique, la lutte pour le pouvoir était devenue une affaire essentiellement urbaine et les masses populaires de Port-au-Prince se préparaient à devenir un acteur influent. La paysannerie avait le choix entre un salaire de misère, l'exode rural et l'émigration (idem, p. 172). Les campagnes sont vidées des cultivateurs au profit des centrales sucrières de la Caraïbe : déplacement de la population sans précédent historique puisqu'il implique en 10 ans, de 1920 à 1930, plus d'un quart d'une population totale de deux millions d'habitants (Anglade, 1982, p. 32). Une des retombées notables de ces migrations forcées est de mettre fin au potentiel de guérilla paysanne (*idem*).

2.4.4. Résistance pacifique ?

La résistance pacifique est l'une des formes de résistance pratiquée au sein de la paysannerie haïtienne pour manifester son mécontentement contre les décisions injustes, arbitraires ou sa désobéissance envers une autorité quelconque. Certains actes de résistance ont des origines lointaines et/ou remontent à la période coloniale. L'habitation coloniale a été l'unité de base de la mise en valeur de colonie, donc la structure de base du système d'exploitation esclavagiste. La bonne marche des travaux des plantations s'est réalisée en atelier par des esclaves logés à même la plantation. « *L'atelier a été aussi le premier noyau de résistance où s'est développé le marronage (en rupture à l'esclavage), mais aussi où avaient lieu les avortements volontaires des négresses, les empoisonnements, jusqu'au jour où les tambours et lambis ne rythmèrent plus le travail de chaque atelier, mais la révolte générale de tous les ateliers* » (Anglade, 1982, p. 88).

Dès les premières années de l'indépendance en 1804, le marronnage pratiqué pendant la période coloniale allait être popularisé comme modèle de repli du paysan sur lui-même (Hurbon, 1987, p. 38). Les masses des nouveaux libres refusent de se plier à la contrainte d'une production liée à l'exportation, à tel point qu'au milieu du XIX^e siècle, on a envisagé d'importer de la main d'œuvre dans les campagnes. En dépit des difficultés, l'agriculture vivrière a été l'axe permanent de résistance (idem) et le parcellaire agricole paysan a réussi à s'imposer aux oligarchies qui privilégiaient les plantations (Anglade, 1982).

Avec la dictature des Duvalier (1957-1986) emplissant tout l'espace, alors que rien n'échappe au contrôle des « tontons macoutes », la mer devient le dernier refuge. Pour avoir le simple droit, ou plutôt simple possibilité de survivre en Haïti, il fallait faire allégeance explicite au duvaliérisme. Se mettre en dehors du duvaliérisme, c'est s'exposer à la mort (Hurbon, 1987, p. 40). La mobilité sociale était rendue impossible, seuls ceux qui se sont soumis au régime avaient quelques chances de voir améliorer leur condition. Le désespoir était d'autant plus total que le régime dictatorial s'était autoproclamé à vie et héréditaire. Ce blocage était projeté dans le futur : la présence d'un dictateur de vingt-cinq ans démontrait au paysan qu'il n'y avait plus, ni pour lui, ni pour sa descendance, aucune chance d'amélioration à l'intérieur d'Haïti. Ces paysans étaient donc acculés à prendre la fuite (idem, p. 42). Pour la première fois, le marronnage permanent à l'intérieur du pays est sommé de cesser (Hurbon, 1987, p. 40, op.cit.). Ainsi, en abandonnant l'espace d'Haïti aux Duvalier et ses partisans, on amorce un nouveau marronnage, seul mode de protestation possible (idem, p. 43). Quant aux bénéficiaires du système économique (la bourgeoisie commerciale, l'Etat), plus le paysan se replie sur lui-même, comptant sur ses propres forces pour assurer la reproduction de sa force de travail, plus ils se démettent de toute obligation sociale (idem, p. 39).

L'Occupation américaine (1915-1934) constitue l'une des phases de pénétration du capitalisme dans l'agriculture haïtienne et la paysannerie a été victime des expropriations. Néanmoins, elle a encore montré sa capacité de résistance en dépit des conséquences économiques et sociales néfastes à cette catégorie sociale. A la fin des années 1950, trois produits agricoles (café, sisal et sucre) représentent 84% des exportations, avec la prépondérance notoire du café qui a atteint

63,5% de la valeur globale des ventes (Pierre Charles, 1993, p. 174). En 1958, année de reprise après la dépression de 1957, la valeur de ces trois produits atteint 93 % de la valeur globale (idem) et l'agriculture représentait 50% du PIB dans les années 1960 (MARNDR et BM, 2005). Il est important de souligner que la production du café se développait principalement par les paysans, qui s'adonnaient à cette culture dans les mornes ; contrairement au sisal et au sucre qui ont pu se développer grâce à l'apport des capitaux étrangers pendant et quelques décennies après l'Occupation américaine. Georges Anglade (1982, p. 94) parlait de noyaux de résistance pour désigner l'ensemble des lieux portant signification de résistance des masses dans leurs activités matérielles, culturelles et sociales sous oppression des groupes dominants. Selon lui, les noyaux de résistance paysanne évoluent en passant de l'atelier de l'esclave pendant la période morcèlement (1664-1803) au *lakou* pendant la période régionalisation (1804-1915) et la formation de bourg jardin et jardin de compagnonnage avec l'éclatement du *lakou* au cours de la période de centralisation (1915-1980).

Ces trois périodes constituent des moments importants dans l'histoire politique, économique et sociale d'Haïti. Elles ont influencé et influencent encore les conditions et les modes de vie en Haïti. Selon Georges Anglade, le « morcèlement (1664-1803) » correspondait à la période de la colonisation française. Pendant cette période, l'organisation de Saint-Domingue-Haïti était faite de flux indépendants reliant les unités de production à leurs ports d'embarquement éparpillés le long des côtes. Saint-Domingue était la juxtaposition de 5000 habitations, chacune directement reliée à la France par un chemin, un port, un bateau. Ce morcèlement de l'espace comme fondement de l'organisation confinait la force de travail, bien meuble, à l'isolement de chaque atelier. C'était une production d'enclave, une représentation de chaque plantation comme appendice individualisé de la France, un territoire condamné à dégorger ses produits par un goulot unique et orienté vers la métropole (Anglade, 1982, p. 29).

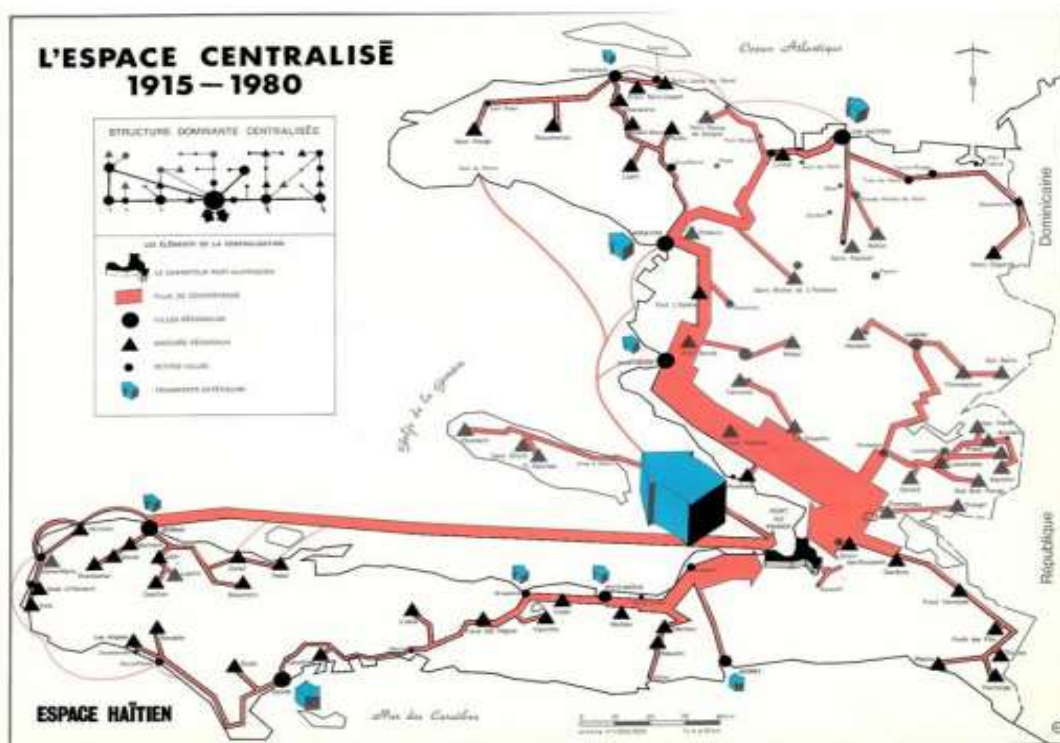
La période de « régionalisation (1804-1915) » était caractérisée par une organisation de l'espace haïtien autour de onze chefs-lieux d'arrondissement dominés par des oligarchies régionales (Anglade, op. cit., p. 30). Ces dernières contrôlaient la production et la vente de leur zone respective. Chacune des onze villes portuaires abrite alors de puissants groupes de propriétaires

terriens, de commerçants et s'active dans l'importation et l'exportation. C'est la période historique au cours de laquelle chacun des onze arrondissements et oligarchies a fait sentir son influence (idem).

La principale caractéristique de la « centralisation (1915-1980) » est le déclin de la puissance politique et militaire des oligarchies régionales et l'influence des villes de province au profit de Port-au-Prince. L'ordre administratif, économique, politique et militaire imposé par les forces d'occupation a étayé un nouveau projet d'organisation de l'espace : élimination des budgets communaux au profit du budget national, fermeture des ports régionaux au commerce extérieur, tarif préférentiel à Port-au-Prince, etc. L'attraction cumulative des services à Port-au-Prince vide les provinces des fils de l'oligarchie en déclin et a accéléré l'exode rural (Anglade, 1982, p. 33). La « république de Port-au-Prince » ne tardait pas à s'affirmer pendant la deuxième moitié du XXe siècle. La situation est la même aujourd'hui ou tout se converge (hommes, marchandises) et se concentre (services de haut niveau) à Port-au-Prince. C'est pourquoi toute la République est touchée quand Port-au-Prince est paralysée par une quelconque crise. La carte 7 illustre la réalité de la structure organisationnelle de l'espace haïtien de 1915 à 1980, structure qui perdure en 2023, malgré le développement de la Région Nord » surtout après le 12 janvier 2010.

Les années 1980 marquent une nouvelle phase d'ouverture de l'agriculture haïtienne à l'économie capitaliste. Beaucoup d'auteurs ont dénoncé les effets négatifs des accords commerciaux et du néolibéralisme sur l'agriculture haïtienne (supra). Elle garde encore la première place en nombre d'emplois, ce qui suppose que les paysans continuent à résister en dépit des problèmes de toutes sortes auxquels ils font face. Ils se regroupent en associations pour développer des stratégies d'entraide afin de suppléer la faible intervention et le manque d'investissement de l'Etat dans le domaine. Ils arrivent à améliorer, dans certains cas, le rendement agricole par la vulgarisation et l'apprentissage de nouvelles techniques de culture grâce à l'apport de certains acteurs nationaux et internationaux ou quelques ONG. Toutefois, les particularités géographiques liées au relief, les nuances climatiques et l'hydrographie pourraient influencer la capacité, le niveau et la durée de résistance. Des espaces résistent mieux que d'autres, et c'est ce qui intéresse le géographe.

Carte 7: l'Espace Haïtien, un espace centralisé de 1915 à 1980... jusqu'en 2023 ?



Source : Anglade, Georges. 1982. Atlas critique, p. 59

2.4.5. La résilience rurale

Le terme « résilience » est à la mode. Il est employé aujourd'hui dans des contextes les plus divers, parfois à tort et à travers (Couveinhes, 2013). Le mot n'appartient pas à une discipline particulière ; il est employé autant par les psychologues, les neuropsychologues, les psychiatres, les médecins et les psychanalystes que par les anthropologues, les sociologues, les professionnels de la réadaptation, sans parler des économistes, des politiciens, des ingénieurs, des écologues (Michallet, 2010) et des géographes (géographie des risques particulièrement). Les nombreux écrits sur le sujet semblent indiquer que la résilience est multiforme et peut-être même multiple (idem). Chaque auteur donne sa définition et aucune ne semble faire consensus. Si, à première

vue, toutes les définitions se ressemblent, les représentations sous-jacentes, les idées et même les idéologies sont parfois différentes, voire opposées (idem). Par contre, dans tous les cas, le mot porte l'idée de rebondir pour un futur qui ne soit pas un retour à une situation antérieure, mais la construction d'une situation plus acceptable (Tisseron, 2013).

Étymologiquement, selon le psychiatre Serge Tisseron, le mot résilience est dérivé du latin *saliré* (qui signifie sauter), alors que la résistance dérive du verbe *stare* (qui signifie se tenir debout). Ainsi, la résistance consiste donc non seulement à « résister » à un choc, mais aussi être capable de rebondir, de repartir de l'avant après ce choc (Couveinhes, 2013). La notion trouve son origine dans la physique des matériaux au tout début du XX^e siècle (Frédéric et al, 2020, p.715). Les physiciens sont les premiers à l'avoir introduit dans leur vocabulaire technique : le mot anglais *resilience* désigne à l'origine l'élasticité d'un matériau capable de se retrouver sa forme après avoir subi des pressions. Dans le domaine de l'épidémiologie médicale et de la psychologie du comportement, il désigne une personne qui parvient à réussir sa vie après avoir fait face à un traumatisme grave (Tisseron, 2007). On parle de résilience en sociologie pour désigner la capacité d'une société de faire face à un changement fort (politique économique ou démographique) sans traumatisme et sans disparaître culturellement. Le mot est aussi en voie d'être adopté par le développement durable pour désigner la capacité d'une collectivité à dépasser les conséquences d'une catastrophe majeure en termes de dommages, de productivité moindre et de qualité de vie réduite (idem).

Sur le plan individuel, le mot semble apparu dans le vocabulaire scientifique dans les années 1950, à la suite des recherches épidémiologiques menées par Emmy Werner, Norman Garmezy et Michael Rutter (Tisseron, 2013 ; Koffi, 2014). La résilience a alors amené à développer une conception de la maladie et du handicap qui ne prend pas seulement en compte les facteurs de risque, comme c'était le cas jusque-là, mais aussi les facteurs de protection. Dans sa dimension collective, on peut faire remonter le terme résilience au milieu des années 1970, avec le premier choc pétrolier (Tisseron, Koffi, op.cit.), qui a entraîné la prise de conscience brutale du fait des ressources de la planète n'étaient pas infinies. La notion de résilience a connu d'autres moments importants avec les attentats du 11 septembre 2001 aux USA, ceux de Londres, le 7 juillet 2005 et le drame de Fukushima, le 11 mars 2011 (Tisseron, 2013).

Une faible résilience se traduit souvent par le primat de stratégies défensives, visant à sauvegarder ce qui peut l'être, par une gestion de l'urgence teintée de fatalisme et d'attentisme, alors qu'une forte résilience permet l'adaptation des pratiques productives et des modes d'accumulation du capital, des réorientations majeures de stratégies (Rousseau, 2005 in Lallau et MBetid-Bessane, 2010).

Depuis quelques années, le rapprochement entre la résilience et la sécurité alimentaire s'impose dans les agendas politiques de développement international. Bien qu'ils aient déjà été soulignés dans les années 1990, ces liens se manifestent particulièrement avec la présentation du rapport sur le droit à l'alimentation au Conseil des droits de l'homme de l'ONU par O. de Shutter en 2008 (Vonhron et al, 2016). Néanmoins, ce rapprochement se confronte à de vives controverses relatives aux définitions, les mesures, les priorités et les façons d'agir et à travers une terminologie hésitante (idem). Au tournant des années 2000, après avoir mis en avant le concept de vulnérabilité, la gestion des risques s'est enrichie de la (nouvelle) notion de résilience (Reghezza-Zit et Rufat, 2015). Considérée parfois comme le versant positif de la vulnérabilité, la résilience est une notion intégratrice et d'acception assez large. Le qualificatif résilient s'applique aussi bien à un individu, une population, un territoire, une économie, une société, un réseau technique. Est résilient, ce qui est capable de rebondir, de « faire face » de faire face à une situation de crise, de récupérer, de s'adapter, revenir à une situation normale (Borraz, 2013 in Frédéric et al, 2020, p.715). C'est-à-dire la résilience concerne non seulement les capacités d'un groupe social et/ou d'un territoire à faire face à une catastrophe, mais aussi ses facultés à se relever de cette perturbation pour en faire une opportunité (Reghezza-Zit et Rufat, 2015). Utilisée au niveau international dans la prévention des risques, la notion de résilience est devenue le nouveau référentiel gestionnaire international largement appliqué en Haïti (Benitez, 2018, p. 124). L'importance d'y recourir a été rappelée lors de la conférence de l'ONU sur la prévention des catastrophes, tenue à Sendai au Japon en mars 2015 (Villar et Guézo, 2017).

Le terme de résilience s'impose depuis au moins une décennie également dans le développement agricole et est de plus présent dans le discours des principaux bailleurs (Lallau, 2016). « Si les

vieux *a priori* de fatalisme et de passivité des paysans sont parfois soulignés, il faut toutefois mentionner qu'ils n'ont pas attendu la mode de la notion de résilience pour faire face aux risques et s'y adapter » (Lallau, 2016). Georges Anglade a mentionné l'exemple du compagnonnage pratiqué de longue date par les paysans haïtiens afin de disposer de quoi vivre pendant toute l'année et diminuer les risques pouvant porter atteinte à la récolte. L'auteur considère la mise en place du compagnonnage comme l'invention d'un système d'assurance de survie. Les paysans cherchent tous à cultiver de nombreuses parcelles dispersées dans les différents étages écologiques. Ainsi espèrent-ils diminuer les risques de tout perdre en cas d'accidents climatiques ou phytosanitaires et avoir des productions échelonnées dans le temps (Dufumier, 1988).

La question de la résilience se pose aussi sous l'angle d'action collaborative. Il s'agit d'imaginer de nouveau dispositif ou d'impliquer de nouveaux acteurs (Villar et Guézo, 2017). La démarche de résilience peut-être une possibilité offerte aux acteurs locaux et aux citoyens d'être co-responsables de la production des politiques publiques, au lieu de se considérer comme extérieurs à celles-ci. Elle peut permettre de recréer des liens entre habitants d'un même quartier. Des études et recherches montrent que la résilience s'appuie sur la confiance et l'entraide (idem). Les associations paysannes d'Haïti ne s'inscrivent-elles pas dans la démarche de la résilience ? Qu'en est-il du *konbit* ou de l'*eskwad* ? Le *konbit* est une forme de travail collectif pour lequel un paysan lance des invitations en vue de la réalisation d'une tâche agricole précise : récolte de café (rare aujourd'hui) préparation du sol, semis des haricots (Bouvard, 2019, p. 105). La participation au *konbit* ne suppose ni de rémunération en argent, ni obligation formelle de réciprocité (Bekin, 1985 in Bouvard, 2019 ; Fréguin, 2005). Le bénéficiaire du *konbit* a pour obligation de nourrir les travailleurs. Le *konbit* est pratiqué surtout pendant la période des pointes de travail ou la grande saison de préparation du sol pour la semences des haricots. C'est une activité surtout pratiquée dans le rural profond et en zone montagneuse. Il faut mentionner que le *konbit* est en déclin au profit de l'*eskwad*. La précarité des paysans les oblige à vendre leur force de travail pour disposer d'un peu d'argent et l'*eskwad* répond mieux à cette nécessité tandis que le développement de l'exode rural et la multiplication des écoles rurales diminuent la main d'œuvre libre pour le *konbit*. En effet, une importante quantité de jeunes migrent vers la ville ou laissent le pays, d'autres partagent leur temps entre l'école et les

activités des champs ce qui réduit le nombre de personnes s'attachant essentiellement à l'agriculture, et donc ayant du temps à consacrer au konbit.

L'eskwad est une forme de coopération restreinte basée sur le principe de réciprocité complète (Fréguin, 2005, p. 71). Si les principes et les pratiques restent les mêmes, la dénomination varie d'une région ou d'une zone à une autre. L'eskwad prend le nom mazinga (Nord-ouest), kwadi (Léogane), de colonne (kolonn) ou chaîne dans l'Artibonite (Degroot, 2019, p. 105), parfois le nom de méra. L'eskwad est constituée majoritairement d'ouvriers agricoles qui, pour la plupart n'ont pas de terres et, pour d'autres, exploitent une ou deux parcelles de petite taille, ne disposant pas assez de travail pour occuper tous les membres de l'eskwad pendant une journée. Ces ouvriers agricoles sont obligés de vendre leur tour d'eskwad aux paysans moyens qui sont en mesure de payer et nourrir les travailleurs. Les membres d'une eskwad peuvent varier en fonction de la zone et de la saison et atteindre entre 15 et 25 personnes.

Conclusion du chapitre 2

Il convient, dans le cadre de ce travail, d'analyser les stratégies de résistance des paysans de Plaine de l'Artibonite et de la Plaine du Nord face aux conséquences négatives de la dérégulation du marché. Or la compréhension des atouts ou des handicaps au développement de l'agriculture dans un pays ou une région est difficile sans une connaissance approfondie de son système agraire. Ce dernier n'est pas facile à cerner, car il est souvent délicat de lui fixer une frontière.

Les concepts ou notions emboîtées que ce chapitre 2 a permis de préciser ont permis de tracer, pour cette thèse combinant la géographie rurale et l'agriculture comparée, les lignes directrices d'une analyse multiscalair se déclinant de l'élément le plus complexe du système vers le plus élémentaire : l'exploitation agricole, la parcelle. La structure agraire et ses complexités, le système de culture, le système social de production, le complexe système de « production-commercialisation-consommation » et le jeu des acteurs politiques et économiques nationaux et internationaux seront autant d'éléments mobilisés.

Chapitre 3 : Contexte historique national et international de cette thèse

Ce chapitre vise à élucider les racines historiques de la structure agraire haïtienne. L'analyse des stratégies de résistance de la paysannerie dans la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord, l'objectif de cette thèse, ne peut se faire sans la compréhension des relations socio-économiques qui se construisent autour du foncier sur le long terme. Or, cela implique une connaissance approfondie des politiques agraires des chefs d'Etat haïtiens après l'indépendance et du legs du colonialisme. Il convient aussi de prendre en compte les décisions récentes influencées par le contexte politique et économique international, sans oublier les implications des organismes internationaux et les ONG.

3.1. Le système agraire haïtien : une construction séculaire impliquant des acteurs internationaux et nationaux

L'analyse du système agraire en Haïti suppose la compréhension du fonctionnement des espaces agricoles, du système social de production, de la structure agraire, du système de production et d'échanges (échelle nationale et internationale) sur le temps long prenant en compte les décisions prises durant la période coloniale (XVII^e et XVIII^e siècles), particulièrement la période révolutionnaire (1791-1803) qui a mené à l'indépendance, et celles des dirigeants haïtiens après l'indépendance (1804-2023). Sans en faire une histoire exhaustive, nous allons explorer ces décisions politiques qui pèsent encore si lourd et préciser ensuite quels éléments seront développés dans le cadre de la thèse.

3.1.1. Le système agraire haïtien : legs du colonialisme et des acteurs nationaux.

L'histoire rurale pèse d'un poids encore important sur la situation actuelle des campagnes haïtiennes et l'héritage qu'elle a laissé sur la structure agraire du pays doit être rappelé. Si le concept de système agraire fut souvent réduit aux structures agraires par les géographes classiques du rural (Cochet, 2011b), c'est peut-être en raison de l'importance de celles-ci dans la compréhension du système agraire. En observant le système agraire comme un ensemble, la

structure agraire en constitue en effet un sous-ensemble. Elle représente un élément incontournable dans les recherches portant sur les activités agricoles et du monde rural. Elle permet d'aborder non seulement la structure foncière de la région ou du pays concernés, mais aussi les rapports sociaux se développant à travers les exploitations agricoles ou dans le milieu rural en général. En Haïti, les débats sur la maîtrise du foncier sont anciens et restent encore d'actualité. Les problèmes sont séculaires et ont été soulevés par de nombreux auteurs de divers champs de compétence. Ils constituent encore une véritable préoccupation aussi bien pour les acteurs externes voulant investir dans des projets durables sur le territoire haïtien que pour les populations rurales paysannes.

Selon le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) (2010) d'Haïti, « rien de sérieux ne pourra se réaliser sans une prise en compte de l'enjeu foncier » (*in* Redon, 2012). Le foncier constitue en effet un enjeu économique majeur. Il est au cœur des politiques agricoles, de développement rural (Delville *et al*, 2009, p. 9). Une définition (Le Bris *et al*, 1991 *in* Delville *et al*, 2009, p.13) qui peut être donnée du foncier serait de le considérer comme « l'ensemble des rapports qui s'établissent entre les hommes pour l'accès à la terre et son contrôle ». Il est ainsi au cœur des enjeux sociaux aussi bien environnementaux. Définissant les droits sur la terre et leur mode de gestion, orientant la répartition des terres entre les acteurs, les politiques foncières ont un rôle central dans les stratégies de développement (Delville *et al*, 2009, *op. cit.* p.13).

« L'analyse de la structure agraire en Haïti soulève des problèmes complexes » soulignent les deux chercheurs montréalais Serge Larose et Frantz Voltaire (1984) qui attribuent cela au caractère fragmentaire du cadastre pas toujours actualisé, ainsi que des « confusions dans les statistiques officielles ». Larose et Voltaire rappellent aussi que les débats entourant la structure agraire en Haïti « portent sur l'appréciation de l'importance relative de la grande et de la petite propriété » (*idem*). Certains chercheurs, dans des études des années 1960-1970, argumentaient en faveur de la prédominance de la grande propriété, d'autres celle de la petite propriété. Parmi ceux qui avançaient la thèse de la prédominance de la grande propriété, Larose et Voltaire citent des auteurs d'inspiration marxiste : Gérard Pierre Charles (1967), Gérard Brisson (1968), Jean Jacques Doubout (1973), Benoit Joachim (1979)). A l'opposé, la thèse de la prédominance de la

petite propriété était soutenue par Paul Moral (1961), ; Clarence Zuvekas (1978), Mats Lundahl (1979) (cités dans Larose et Voltaire, *op.cit.*). Plus récemment, le Recensement général de l'agriculture (RGA) réalisé entre 2008 et 2009 montre que les exploitations agricoles sont très majoritairement de petite taille à l'échelle nationale (MARNDR, 2012, p. 15) : environ 74 % soit près de 3/4 d'exploitations agricoles dans le pays sont de très petite taille avec une SAU inférieure à 1 carreau (1,29 hectare) et les exploitations ayant une SAU supérieure à 1 carreau sont évaluées à 21 %, ce qui représente à peu près 1 exploitation sur 5. Cependant, dans cette catégorie, il faudrait avoir la proportion de la petite, de la moyenne, de la grande et de la très grande (plantation) exploitation, ce qui n'est pas précisé et limite les analyses.

L'idée de la prédominance de la petite propriété est aussi partagée par Michèle Oriol et Véronique Dorner (2012). Selon elles : « *comme dans bien des îles des Antilles, le foncier est caractérisé aujourd'hui en Haïti par l'existence de la petite propriété privée et cette petite propriété est, dans les proportions importantes, dominée par l'indivision* ». Ceci étant dit, que les petites, et parfois les très petites, propriétés dominant en nombre n'a rien d'étonnant. La question complémentaire géographique, et donc intéressant directement notre thèse, est celle de l'emprise spatiale de la grande et de la petite propriété. C'est là un point que nous devons préciser pour la Vallée de l'Artibonite et pour la Plaine du Nord.

La dimension économique du foncier est indiscutable, car il constitue l'un des facteurs essentiels à la production de richesse. Il peut aussi servir de garant pour des emprunts à la banque et on peut en tirer de l'argent par des procédés divers (comme ceux expliqués dans le paragraphe ci-dessous). Il a aussi une dimension sociale car, dans la société haïtienne particulièrement rurale et paysanne, un individu a une représentation différente suivant qu'il est propriétaire, grand propriétaire ou non propriétaire. Le grand propriétaire, le « *gran don* » est souvent appelé « *gran nèg* », il est considéré comme un « riche ». Chez les paysans et même des urbains, le foncier est synonyme d'« assise économique ». Le propriétaire est considéré comme quelqu'un à qui on peut faire un minimum de confiance. La valeur du foncier varie, en Haïti, suivant qu'il se trouve à la montagne ou en plaine, plaine irriguée ou non irriguée, à proximité ou éloigné d'une grande ou petite ville. Comme dans d'autres pays dans le monde, le foncier est l'un des éléments à

prendre en considération dans l'analyse de la pauvreté en milieu rural et de l'exode rural. Les ruraux les plus pauvres sont, en général, des non propriétaires et l'absence de la propriété foncière est l'un des éléments majeurs qui influencent la migration vers la ville.

La tenure foncière apparaît aujourd'hui à tous comme un problème majeur, de nature à empêcher un développement à long terme tant dans l'agriculture que dans les autres secteurs de l'économie haïtienne (CIAT et al, 2014, p. 3). Le statut juridique des petites parcelles recensées par le MARNDR est aussi complexe que le mode de faire-valoir. Pour ce qui concerne le statut juridique, le MARNDR distingue les parcelles-titre (achat ou héritage), les mineurs (partage ou collectif), les terres appartenant à l'Église, celles appartenant à l'État, certaines parcelles n'ont pas de statut juridique déclaré et il faut encore citer le bien rural de famille (MARNDR, 2012, p. 29). Le mode de faire-valoir dominant est le faire valoir-indirect, qu'il s'agisse du fermage ou du métayage, par rapport au faire valoir direct où le propriétaire exploite lui-même son domaine, etc. Il convient de mentionner que certaines personnes exploitent des terres en faire valoir-indirect sans autorisation préalable du propriétaire. Une forme de faire valoir-indirect, récente, le « planage » ou « *tè kenbe* », se généralise et s'impose presque partout dans le rural haïtien. Il permet à l'exploitant non-propriétaire de cultiver la terre à travers une somme d'argent prêtée au propriétaire. La terre est donnée comme gage et sera reprise après le remboursement de la somme. Cette dominance du faire-valoir indirect est à confronter à l'idéal de petite propriété familiale porté, au moins dans les termes, par les politiques publiques (par exemple le décret de 1995).

Le legs du colonialisme dans le système agraire haïtien

Selon Paul Moral, le monde rural haïtien est très vigoureusement marqué par l'empreinte du passé. On la retrouve partout : dans la toponymie²², dans le régime foncier, dans le statut social,

²² Je peux prendre l'exemple de l'habitation Bréda dans la deuxième section Haut du Cap dans la Commune du Cap-Haïtien, qui hérite son nom du colon français propriétaire de cette habitation, Louis Pantaléon de Bréda. Le nom de cette habitation fut attaché à celui de Toussaint Louverture, ancien esclave devenu lieutenant-gouverneur général de la partie française (Saint-Domingue) de l'île d'Haïti durant la colonisation. C'est aussi le cas de l'habitation Caradeux, dans la commune de Tabarre du département de l'Ouest d'Haïti, qui porte le nom de Jean Baptiste de

comme dans l'habitat, les modes d'exploitation ou les techniques agraires (Moral, 1961). « L'économie rurale s'explique encore en partie par le « legs colonial », modelé, adapté, transformé, au cours de plus d'un siècle et demi d'indépendance ». Très peu de changements peuvent être soulignés depuis la publication l'ouvrage de Moral il y a plus 60 ans, malgré des décennies mouvementées pour les campagnes haïtiennes, Il reste vrai que, lorsqu'on étudie la vie agricole haïtienne, il faut établir la filiation entre 1789 et aujourd'hui (*idem*). En 1990, Ricardo Parvex évoquant le legs de la société coloniale esclavagiste s'est prononcé dans le même sens en affirmant que : « *Loin d'être un phénomène historique dépassé, l'esclavage a pour la paysannerie haïtienne d'aujourd'hui une lourde signification et d'importantes conséquences sur le comportement sociologique quotidien du paysan et dans ses relations avec l'environnement* » (Parvex, 1990). L'auteur estime aussi que la plupart des problèmes actuels du monde rural haïtien, particulièrement la précarité foncière et la violence qui en découle, trouvent leur origine dans ce passé colonial et esclavagiste. Les propos de Ricardo Parvex sont corroborés par ceux de Michael Levy (2001) qui affirme que « la petite exploitation paysanne se situerait dans le prolongement du rêve de l'esclave révolté de 1791, celui de cultiver sa propre parcelle comme producteur indépendant ». Le décret du 4 mai 1995, portant création de l'Institut national de réforme agraire (INARA) se prononce en faveur de l'exploitation familiale à travers les attributions de celui-ci : « *considérant que l'exploitation familiale a donné de grandes performances économiques à travers notre histoire, l'INARA a pour attributions de favoriser et de protéger la formation d'unités familiales d'exploitation paysanne et combattre les grandes exploitations absentéistes* ».

Il faut donc en revenir sur l'origine de la tenure foncière en Haïti qui remonte à la période coloniale, sur la manière dont elle a été marquée ensuite par la remise en cause de l'organisation coloniale durant la période révolutionnaire (1771-1803), et à la façon dont un nouveau régime foncier s'est instauré pendant la période nationale, au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Il est important de rappeler que la tenure foncière peut prendre plusieurs formes. « Dans le faire-valoir direct, l'exploitation et la propriété se confondent, alors que dans le faire-valoir indirect, le

Caradeux, un ancien colon planteur de la plaine du Cul de Sac. On pourrait en prendre beaucoup d'autres exemples en Haïti.

propriétaire n'assure pas la mise en valeur de la terre qu'il possède, mais la confie à un tiers » (Chaléard et Charvet, 2007, p. 29).

Dans la colonie de Saint-Domingue, la grande propriété représentait le « type classique de la tenance agraire et la possession de centaines d'esclaves, le complément obligé de cette structure » (Pierre-Charles, 1993, p. 48). Établi plus d'un siècle auparavant, ce principe se trouve bouleversé par la révolte générale des esclaves le 22 août 1791 suivie de la proclamation de la liberté générale des esclaves le 29 août 1793. Pour reprendre Benoit Joachim, « *avec la fin du droit de propriété du maître sur l'esclave, désormais, nouveau libre, inestimable conquête révolutionnaire, la convention ne souhaite pas la fin des colonies, mais au contraire les renforcer, en y introduisant désormais des changements inévitables* » (Joachim, 1979, in SACAD-FAMV, 1993, p.105). Les autorités coloniales créent en fait par décret en 1793 et 1794 une sorte de « servage de nègres » à travers « le statut des cultivateurs portionnaires », attachés à la propriété et « toujours astreints au dur régime de l'atelier : engagement annuel du cultivateur sur l'habitation, règlement sévère du travail, rémunération par attribution du quart du produit de l'habitation à l'ensemble de la main-d'œuvre » (*idem*). Une telle évolution est déplorée par un propriétaire esclavagiste alors en exil comme Moreau de Saint-Fargeau que nous avons cité dans le chapitre 1 pour son évocation du paysage rural à l'époque coloniale.

Le départ en 1797 de Sonthonax, Commissaire de Saint-Domingue et promulgateur de l'abolition de l'esclavage, et le développement de l'influence de Toussaint Louverture, grâce à ses succès militaires, font de ce dernier « le principal arbitre de la question agraire entre 1797 et 1801 » (*idem*, p. 108). En interdisant par le décret du 7 mai 1801 de passer devant le notaire des actes de vente de propriété de moins de 50 carreaux (64,5 hectares), sa politique éliminait la possibilité de fragmenter la plantation et de former de petites propriétés. L'exploitation des habitations mises sous séquestre s'effectuait au moyen de l'affermage (Castor, 1998, p. 32). Se généralise alors le système du « général-habitant », qui fait reposer la jouissance du sol et l'autorité militaire, qui va demeurer longtemps l'un des traits caractéristiques du pays (Moral in SACAD-FAMV, 1993, p. 108). L'historienne haïtienne Suzy Castor souligne que, malgré les décisions prises par Toussaint Louverture pour maintenir la grande plantation, on a assisté,

depuis lors, à une lutte de la paysannerie pour la petite propriété. Celle-ci a gagné sans cesse du terrain, particulièrement dans les zones montagneuses, alors que se développaient les « places à vivres » sur les plantations. La stratégie paysanne adoptée était un regroupement des cultivateurs qui « réunissaient leurs fonds dans le but d'acheter un terrain et d'acquérir le droit de propriété » (Castor, 1998, p. 45).

La période nationale depuis l'indépendance

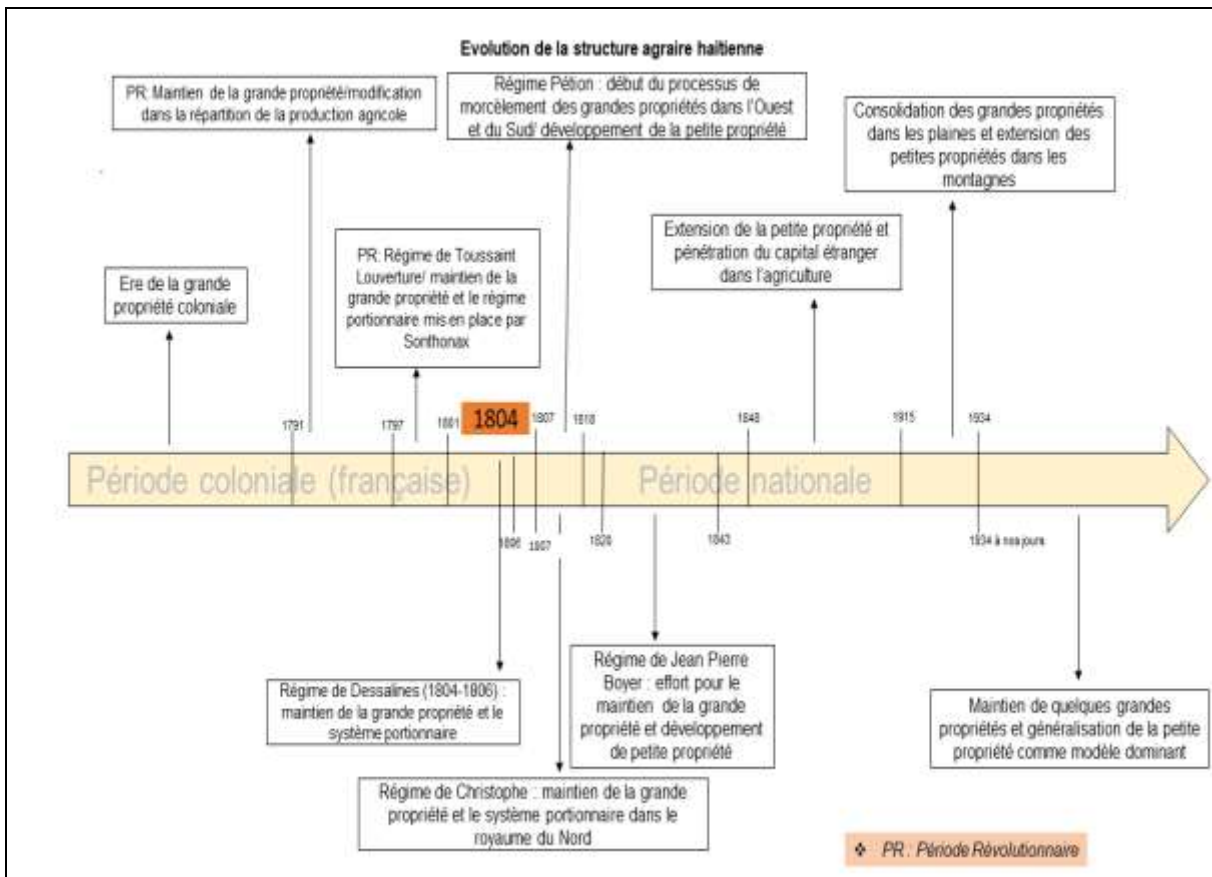
Dans son ouvrage intitulé *L'occupation américaine d'Haïti*, Suzy Castor (1988), revenant sur le contexte historique dans lequel s'est placée cette occupation (1915-1934), explique que la structure agraire et la tenure actuelle ont ainsi progressivement été instituées pendant la première moitié du XIX^e siècle et résume ainsi cette histoire : « *Après l'indépendance, les gouvernements adoptèrent comme politique celle de constituer de grands domaines privés à partir de terres nationalisées qui furent distribuées aux chefs militaires de haut rang et aux principaux fonctionnaires civils noirs ou mulâtres. Ainsi se créa une aristocratie terrienne - noire et mulâtre - constituée et consolidée grâce au pouvoir politique. Comme corollaire, la grande masse rurale formée d'un grand nombre de locataires de petites propriétés de l'Etat, de métayer, demi-serf dépendant des grands propriétaires fonciers et enfin de paysans sans terre* » (Castor, 1988, p. 27). Des éléments communs peuvent ainsi être soulignés à travers la politique agraire des quatre premiers chefs d'Etat (Dessalines, Christophe, Pétion et Boyer) qui se sont succédés depuis l'indépendance en 1804 jusqu'en 1843, quoique chacun ait géré le problème à sa manière ou en fonction de la réalité politique à laquelle il faisait face (voir figure 5).

Jean-Jacques Dessalines qui exerça le pouvoir à l'indépendance en 1804 avait choisi de maintenir la grande plantation plutôt que d'encourager le mouvement spontané du développement de la petite exploitation. Il a adopté un caporalisme vigoureux et une politique centralisatrice (maintien du domaine national, prélèvement du quart sur les régimes des plantations, contrôle du commerce extérieur) qui susciteront très tôt de nombreuses oppositions (il fut d'ailleurs assassiné en 1806). Dans le Nord, Henri Christophe, qui se proclama roi de 1811 à 1820, a prolongé la politique agraire de Dessalines et l'application contraignante de ses

rigoureux principes a retardé la chute des grandes plantations (SCAD-FAMV, 1993, p. 123). En ce qui concerne la République de l'Ouest et du Sud sous la présidence d'Alexandre Pétion de 1807 à 1818, l'historien haïtien Jean-Alix René montre un mouvement beaucoup moins favorable à la grande propriété être résumé ainsi la situation : « *malgré les lacunes sur le résultat exact de la distribution de terre faite par Pétion, tous les auteurs se sont accordés à considérer qu'elle avait inauguré un processus qui aboutit, vers la fin de la première moitié du dix-neuvième siècle, au démembrement de la grande propriété foncière en Haïti. Les distributions de terres par Pétion apparaissent alors déconcertantes, car elles semblent s'opposer au projet de restauration de la grande plantation coloniale dont dépendait l'économie exportatrice de denrées [...]* » (René, 2014, p.142).

Succédant à Pétion et réunifiant nord et sud au lendemain de la chute du régime christophien en 1820, Jean-Pierre Boyer (président à vie, puis chef suprême d'Haïti de 1818 à 1843), voulut relancer les grandes plantations par des mesures strictes - l'application du code rural de 1826 surtout - mais la fuite des travailleurs oblige l'aristocratie à chercher des alternatives au système des ateliers : métayage, fermage et, finalement, la mise en vente des propriétés, des concessions et également du domaine national (SACAD-FAMV, 1993, p. 136). Dans le même temps, il a procédé à l'attribution des terres aux officiers civils et militaires dans le Nord et dans l'Artibonite. Des soldats et des cultivateurs en profitent également. Boyer relance ensuite, en 1825, la formule de la concession conditionnelle : les occupants illégaux des terres de l'Etat reçoivent du gouvernement des lots de cinq carreaux à condition d'y installer des cultures d'exportation (*idem*, p.139). Entre temps, fuyant les plaines et le système de plantation auquel on tentait opiniâtement de les resoumettre, les néo-paysans haïtiens défrichaient les zones forestières du piémont, qu'ils achevèrent d'occuper aux environs des années 1840-50 (d'Ans, 1987, p. 224). Par la suite, le manque de terres nouvelles se faisant sentir, le mouvement de colonisation paysanne gagna les terres hautes, où l'on voit les premiers résidents s'établir entre 1860 et 1880 (*idem*).

Figure 5 : Évolution de la structure agraire haïtienne



Source : auteur, mai 2020 (à partir de : Suzy Castor, Les Origines de la structure agraire en Haïti (1998) ; Jean-Jacques Doubout, Haïti, féodalisme ou capitalisme de (1973) et Paysans, systèmes et crises (1993)

La structure agraire et le mode de tenure foncière en Haïti se construisent ainsi pendant plus d'un siècle et les conséquences qui en découlent pèsent encore sur l'avenir de la population d'Haïti, rurale, mais aussi urbaine étant donné le poids pris par les cultures d'exportation. Selon Larose et Voltaire (*op. cit.*, 1984, p. 11), la plupart des propriétaires des exploitations de taille moyenne, variant entre environ 19 et 32 hectares (15 et 25 carreaux), étaient absentéistes et confiaient la gestion de leurs terres à des gérants. Ces derniers étant eux-mêmes des paysans des zones environnantes ont recruté des métayers, travailleurs salariés ou quasi-salariés, dans les communautés avoisinantes dont ils sont originaires. Les conséquences de cette histoire sont encore bien présentes. Dans l'Artibonite, à partir de ses enquêtes, Michael Levy (2001) a souligné le paradoxe entre la grande misère dans laquelle vit la très grande majorité des paysans

et la grande fertilité des terres irriguées qu'ils travaillent. Selon lui, l'explication de ce paradoxe réside dans la chaîne de prélèvements que subissent ces paysans, depuis ceux opérés par des gérants jusqu'au pouvoir central en passant par les grands propriétaires terriens, les « grandons ». Les prélèvements effectués par ceux-ci consistent en une partie de la récolte (*demwatye*) qu'ils reçoivent de l'exploitant non-proprétaire ou de l'argent (affermage) perçu pour attribuer le droit de cultiver la terre pour une durée déterminée.

Malgré l'utilisation de plus en plus grande du travail salarié dans l'agriculture, le métayage continue d'être l'une des formes les plus répandues de valorisation des propriétés foncières en Haïti. Le fermage est également une autre forme classique très répandue (Larose et Voltaire, 1984, p. 12). La propriété agit ainsi d'abord comme un « mécanisme de captation du surproduit agricole » (Gutelman, 1974, *in* Larose et Voltaire, 1984, p. 8). La rente foncière oblige le petit paysan à renoncer à une partie de la valeur qu'il a créée par son travail et que le grand ou moyen propriétaire absentéiste s'est approprié par (Larose et Voltaire, *op.cit* 1984, p. 12).

La question foncière est donc complexe et beaucoup de dirigeants haïtiens ont cherché, durant ces dernières décennies, à la contourner ou à proposer des solutions partielles et/ou partiales pour gérer les violents conflits fonciers, même s'ils sont conscients des impacts négatifs de l'insécurité foncière sur les investissements dans le pays et particulièrement dans le domaine de l'agriculture. Le décret du 4 mai 1995 (*supra*) a été, en ce sens, un document de référence. Le MARNDR est clair sur cette question : « *l'insécurité des tenures foncières engendre la réticence ou même la peur d'investir et favorise l'émergence de conflits violents troublant la paix sociale et qui peuvent être à l'origine de perte en vie humaine et de dégâts matériels importants. Dans tous les cas, on se trouve une situation où l'environnement n'est pas favorable aux investissements productifs dans les milieux concernés et au développement de l'agriculture. L'insécurité foncière limite les possibilités d'investissements tant au niveau des bassins versants qu'au niveau des périmètres irrigués* » (MARNDR, 2010, *op.cit.*, p.5). Les objectifs principaux de la réforme agraire initiée dans l'Artibonite en 1996 constitueraient de nouveaux arguments concernant les enjeux sociaux économiques de l'insécurité foncière. « *Il s'agit de mettre fin aux violences dans la région et d'augmenter la production rizicole, par la sécurisation foncière des*

petits paysans. Les violences et insécurité foncières ont été, directement ou indirectement, des freins au développement de la production. Elles ont entraîné des destructions de récoltes et interruptions de travaux agricoles ; elles ont dissuadé les paysans d'effectuer les investissements minimaux pour une meilleure conservation des sols et une augmentation de la productivité » (Levy, 2001.). Qu'en est-il de l'évolution actuelle de cette situation ? Qu'est-ce qui a changé depuis plus deux siècles ? C'est un des éléments que devra élucider cette thèse.

3.1.2. Les enjeux de la commercialisation, le poids de la spéculation

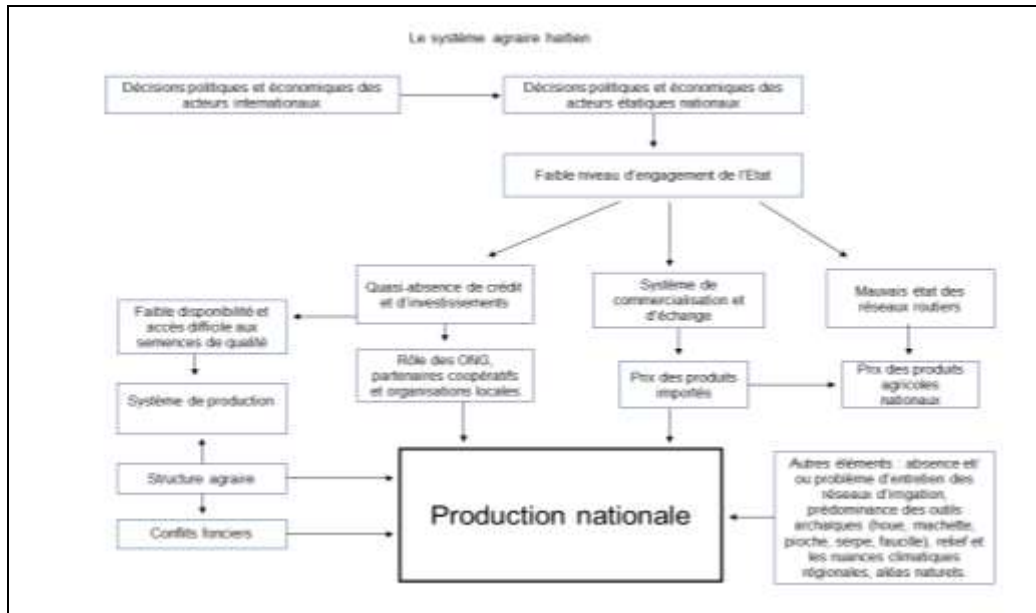
A côté de l'insécurité foncière, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement rural (MARNDR) fait état de nombreux éléments qui constituent des entraves au développement des exploitations agricoles et de l'agriculture en général (MARNDR, 2012). Il s'agit des problèmes liés à la commercialisation, à l'accès au crédit, à l'irrigation, à la terre, à l'encadrement, etc. Le problème de la commercialisation sur lequel le Ministère met l'accent existe depuis le XIX^e siècle et perdure encore. Dans son ouvrage sur *Le commerce de café en Haïti : habitants, spéculateurs et exportateurs*, Christian Girault (1981) a montré que les spéculateurs (commerçants intermédiaires) et les exportateurs impliqués dans la commercialisation des produits agricoles s'arrangeaient pour faire supporter aux producteurs (paysans) les charges liées à la taxation excessive, les difficultés et les coûts de transport dus au mauvais état des infrastructures routières et autres frais relatifs. Pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'à la fin du XX^e siècle, la spéculation a joué un rôle singulier dans le système d'organisation de la commercialisation des produits agricoles en Haïti, tout particulièrement pour le café (Girault, 1981, p. 129).

Le spéculateur est un marchand qui peut s'adonner au commerce en général, mais ici il est le seul habilité à acheter les produits agricoles d'exportation, du fait de la possession d'une licence. La liste des produits agricoles concernés est traditionnellement en Haïti : le café, les produits destinés à la fabrication d'huiles essentielles, le sisal décortiqué, les écorces d'orange, les peaux de chèvre, le miel et la cire d'abeille, le bois, le ricin, le cacao et le safran. Du point de vue juridique, il s'agit donc d'une activité très règlementée. La spéculation a été définie dans les

documents officiels qu'il s'agisse du Code du café (arrêté du 28 novembre 1957) ou du Code rural (1963) (Girault, 1981, p. 134). La licence est délivrée au spéculateur par le Bureau des contributions et de la patente (*idem*). Cependant, les activités du spéculateur ne se limitent pas au commerce des produits d'exportation, mais s'étend à l'achat des produits agricoles pour la consommation nationale (vivres, céréales, viandes, fruits et légumes), à la distribution des produits manufacturés en provenance de la capitale, ce qui n'est pas interdite au spéculateur (*idem*, p.135). Il est le plus souvent, en même temps qu'un marchand rural spécialisé dans les produits d'exportation, un commerçant qui vend d'autres types de produits, un propriétaire foncier, un usurier. La concurrence avec les « *Madames sarah* », revendeuses qui sont les principales intermédiaires commercialisant les produits agricoles (produits de consommation locale, non les produits d'exportation), ne semblait pas poser problème (*idem*, p, 149). Cependant, le déclin de la production du café (voir chapitre 4) s'accompagne de celui de l'activité de spéculation. Des réseaux spécifiques (organisations, coopératives, etc.) existent pour les échanges de la faible quantité de denrées existantes.

Le problème financier est aussi l'une des grandes difficultés à surmonter par les agriculteurs haïtiens. Ce vide a été en partie comblé par des usuriers, autre activité pratiquée par les spéculateurs. Christian Girault mentionne la déclaration d'un spéculateur lors d'une entrevue : « *nous autres spéculateurs nous sommes les banquiers de l'agriculture* » (*idem*, p. 210). Le Bureau de crédit agricole (BCA) est l'un des plus anciens instruments mis en place dans le but de procurer du crédit aux agriculteurs. Cependant, seul le tiers de son portefeuille est consacré au secteur agricole (Groupe Banque Mondiale, op.cit.). Le peu de crédit non-informel attribué à l'agriculture actuellement est assuré par des sociétés anonymes de microfinance, par les réseaux de coopératives et par les Mutuelles de solidarité. Les exploitants agricoles ont plutôt recours aux financements informels auprès de *Madames sarah* qui, pour certaines, préfinancent les producteurs afin d'assurer leur approvisionnement à la récolte (*idem*). La figure 6 constitue un résumé du système agraire haïtien.

Figure 6 : Système agraire haïtien



Source : auteur, mai 2020

3.2. Les institutions financières internationales (FMI, BM et OMC), l'ajustement structurel et ses conséquences sur le secteur agricole haïtien

Si la tenure et l'insécurité foncière sont considérées comme des éléments ne favorisant pas l'agriculture, la libéralisation du marché entreprise dans les années 1980 sous l'influence d'institutions internationales par certains gouvernements haïtiens a suscité beaucoup de débats et été à l'origine de nombreuses publications. Cette libéralisation est considérée par de nombreux auteurs comme la cause de la crise actuelle de l'agriculture haïtienne et accentue la précarisation de la paysannerie en Haïti. Les préceptes libéraux appliqués en Afrique, en Amérique latine et en Asie à partir des années 1980 sont généralement connus sous le nom de « Plans d'ajustement structurels », correspondant au « Consensus de Washington ». Pendant plus de deux décennies, beaucoup d'articles et ouvrages ont été consacrés aux évaluations des Plans d'ajustement structurel et la grande majorité fait état d'un résultat pour le moins mitigé et contrasté dans les pays où ils ont été en application. Beaucoup parlent d'échec de cette politique via les conséquences désastreuses sur l'économie des pays en développement particulièrement en

Afrique et en Amérique latine (Bélangier, 1992 ; Hugon, 1999 ; Berr, 2003 ; Berr et Combarous, 2004 ; Berr et Combarous, 2005 ; Bruyas, 2010). Une thèse de géographie ne peut, bien entendu, s'aventurer dans cette évaluation, mais il nous faudra préciser les effets de ces plans dans les espaces ruraux étudiés.

Si l'échec ou la faible réussite de l'application des Plans d'ajustement structurel et du Consensus de Washington est avoué par la Banque Mondiale (Bélangier, op. cit., p.22), la Commission des droits de l'homme des Nations unies (AITEC, OXFAM, 2007, p.6) et beaucoup d'autres chercheurs (supra), il n'empêche que les dispositions relatives continuent à être imposés par le FMI et certains États puissants du Nord, les États-Unis en particulier, à la plupart des pays en développement, dont Haïti. Les mesures structurelles comme la libéralisation, la privatisation, la dérèglementation et d'autres dites de stabilisation comme le taux de change compétitif continuent à être appliquées en dépit des mauvais résultats cumulés depuis plus de trois décennies. Les impacts négatifs sont visibles dans la dégradation des conditions socioéconomiques des Haïtiens et nous tenterons d'en montrer certains effets dans les régions étudiées. Le mécontentement s'est déjà exprimé à travers des manifestations violentes telles les émeutes de la faim de 2008 (Théodat, 2009) ou, plus récemment, dans le mouvement « pays lock » qui a paralysé toutes les activités à différents moments de l'année 2019. Ceci est bien documenté pour les villes, mais qu'en est-il des espaces ruraux ?

L'année 1986 est considérée comme un tournant dans la vie politique et socio-économique du pays. Elle est marquée à la fois par la chute de la dictature des Duvalier, mais aussi par le début de l'ère néolibérale imposée aux forceps par les puissances dominantes et les IFI (Perchellet, 2010 ; Lucien, 2009, p. 134 ; Jean Baptiste, 2005). Pour Jean Marie Théodat (2009, *op.cit.*), la chute de Jean-Claude Duvalier en février 1986 marqua non seulement la fin d'une dictature durable, mais aussi l'ouverture d'une non moins durable période d'instabilité qui s'est transformée en crise de l'État. Dans ce contexte, les réformes ont été imposées par le Fonds monétaire international (FMI) en contrepartie d'un soutien financier. Ainsi, en 1986, la Facilité d'ajustement structurel a été raccordée, suivie en 1987, par la Facilité d'ajustement structurel renforcée en 1987 (Guitiàn, 1994). Lesdites « Facilités », destinées à « renforcer leur balance des

paiements et à améliorer leurs perspectives de croissance »²³ pour les pays en développement à faible revenu qui en sont bénéficiaires, sont essentiellement axées sur l'ajustement structurel exigeant des réformes économiques (*idem*). Ces réformes imposées de l'extérieur prétendent assurer la stabilité économique et une meilleure allocation des ressources dans le but de stimuler la croissance²⁴. Dès les premiers programmes d'ajustement structurel, la libéralisation commerciale a été une priorité avec des conséquences importantes sur le secteur agricole et donc sur les espaces ruraux. Haïti a ainsi été sommée d'ouvrir ses frontières aux produits étrangers, ce qui a concerné certains produits alimentaires au détriment de la production nationale. La libéralisation commerciale s'est accélérée pendant les années 1995-1996 avec l'aide de la Banque Mondiale et de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) (Perchellet, 2010).

D'après le rapport de la Coalition nationale pour un moratoire sur les accords internationaux (2011, p. 8), les mesures imposées par les institutions internationales au cours des années 1980 et 1990 peuvent être décomposées en trois groupes : les mesures de stabilisation, d'assainissement des dépenses publiques ; les mesures de libéralisation de l'économie et enfin les mesures de démantèlement du système tarifaire lié au commerce. Les mesures de stabilisation ont porté sur l'administration et les entreprises publiques, sur la construction et l'entretien des ouvrages publics comme peuvent l'être les systèmes d'irrigation ou autres infrastructures rurales, mais aussi sur le crédit agricole, et, d'une façon générale, sur la réduction des dépenses publiques, particulièrement les dépenses de fonctionnement et la réduction du crédit interne, ce qui touche durement les mécanismes d'aide aux petits investissements dans les secteurs ruraux. Bon nombre d'entreprises publiques ont fermé leurs portes et d'autres ont alors été privatisées. Dans le domaine agro-industriel, les usines sucrières de Darbone, de Dessalines et de la Citadelle ont ainsi fermé leurs portes, tandis que la production de canne à sucre était remise en cause.

En 1995, la politique du Bureau de Crédit Agricole (BCA), la seule institution finançant le secteur agricole, a été révisée. Le fonds d'investissement du BCA qui dépassait les 256 millions

²³ Glossaire FMI, 2005

²⁴ site internet du Comité de lutte pour l'abolition des dette illégitimes (CADTM), consultable à cette adresse : de <http://www.cadtm.org/Haiti,159?lang=f>

de gourdes (environ 2 200 000 euros), a chuté à moins de 23 millions de gourdes (environ 200 000 euros) pour l'exercice 2004-2005 et moins de 17 millions (environ 147 827 euros) pour celui de 2005-2006 (*idem*, p. 14). La BCA avait des bureaux régionaux, repartis en districts, avec des agences locales dans quelques communes. Dans le cas du bureau régional « Artibonite-Nord-Ouest », dans le district de Saint-Marc, la BCA était représenté dans les communes de Saint-Marc, Petite Rivière de l'Artibonite et Verrettes. C'était aussi le cas pour le bureau régional « Nord-Nord-Est » (Sawadogo, 1983). Il est important de souligner que je n'ai remarqué aucune trace de représentation du BCA sur le terrain durant mes travaux d'études dans la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord de 2018 à 2023. Les jeunes agriculteurs âgés de 30 à 35 ans ignorent l'existence de cette institution. Les agriculteurs les plus âgés (50 ans et plus) parlent de la BCA pour évoquer la présence de cette institution financière mais dans le passé.

Haïti est devenu membre de l'OMC en 1996, organisation internationale dont la libéralisation des échanges est le cheval de bataille, née en 1995 pour compléter le duo FMI-BM et accentuer la dérégulation de l'économie (Perchellet, 2010). Ainsi, Haïti a dû modifier ses tarifs douaniers sur tous les produits agricoles selon la définition de l'OMC et aussi sur quelques produits non agricoles. Le taux moyen des droits sur les produits importés a été évalué à 2 %. Les droits les plus élevés concernent les produits pétroliers (environ 57,8 %), les plus faibles (entre 4 et 5 %) concernent les produits agricoles et alimentaires (Théodat, 2009). Ils sont fixés à 3 % pour le riz et le sucre et un taux nul pour la banane, les œufs et le lait (MARNDR, 2010, p. 2).

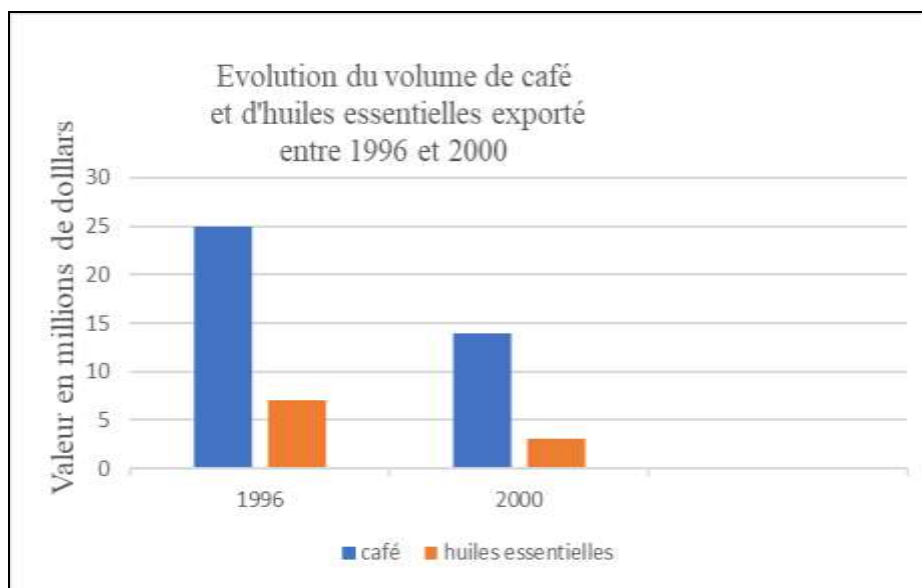
Le secteur agricole a particulièrement souffert de cet agenda néolibéral. La part des produits agricoles dans le total des exportations s'est effondré, passant d'environ 24% en 1995 à environ 10 % en 2000²⁵ et 5% en 2015 (Perspective monde, 2023). L'exportation de café et d'huiles essentielles, qui représentait respectivement environ 25 et 7 millions de dollars en 1996 ne représente plus qu'environ 14²⁶ et 3 millions de dollars en 2010²⁷ (voir graphe 1).

²⁵ Site internet du Comité de lutte pour l'abolition des dette illégitimes (CADTM), consultable à cette adresse : de <http://www.cadtm.org/Haiti,159?lang=f>

²⁶ *Idem*

²⁷ Exportations officielles de 2009-2010, données de la Direction des études économiques du Ministère de l'Economie et des Finances.

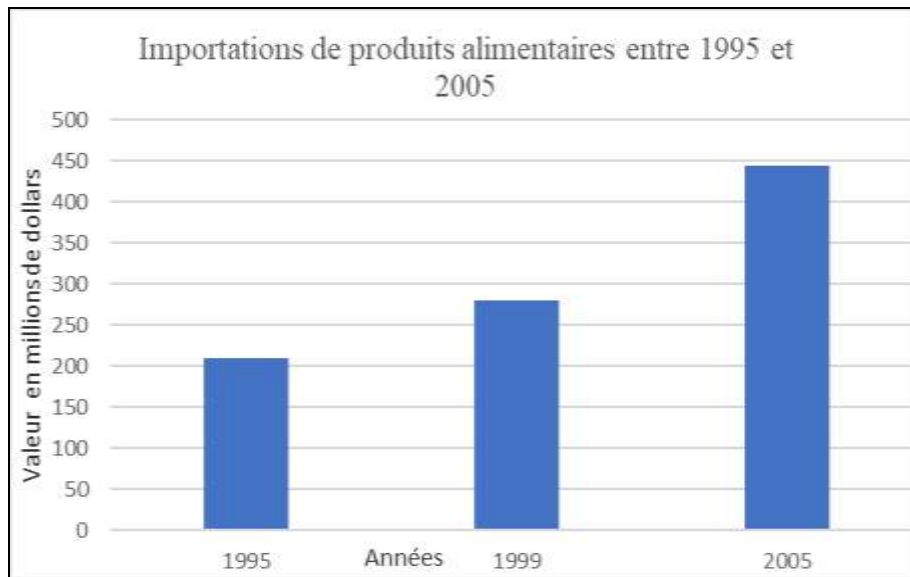
Graphe 1 : Évolution du volume de café et d'huiles essentielles



Source : auteur, juin 2020 (source des données : CADTM, 2010)

Les exportations d'huiles essentielles ont connu une croissance non négligeable au cours des années 2000. Elles ont été évaluées à 16 millions de dollars en 2012 (ETC Group, 2016). Les importations de produits alimentaires s'élevaient en valeurs à 210 millions de dollars en 1995, elles ont cru à 280 millions en 1999 et bondi à 444 millions en 2005 (Théodat, op.cit. voir graphe 2). Elles ont été évaluées à 752 millions de dollars pour les produits agricoles en 2015 (Perspective monde, 2023).

Graphe 2 : Valeur des importations des produits alimentaires entre 1995 et 2005



Source : auteur, juin 2020 (source des données : Jean-Marie Théodat, 2009).

Lors d'un entretien réalisé par Ramine Abadie (février 2013) sur les enjeux de la reconstruction en Haïti après le séisme du 12 janvier 2010, le sociologue suisse Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, affirmait que : « *les trois derniers plans d'ajustement structurel imposés à Haïti par le FMI sous l'influence des Etats-Unis se sont révélés meurtriers pour le peuple haïtien. Ces programmes successifs ont réduit les droits de douane d'Haïti de 50 % à 3 %, en privant l'Etat d'une des rares ressources à sa disposition. Au début des années 1980, le pays était autosuffisant en riz. Aujourd'hui, il importe 75 % de ses besoins. Le riz subventionné en provenance de l'étranger a inondé le pays, ruinant des dizaines de milliers de familles paysannes, les chassant de leurs terres vers les bidonvilles* ». La libéralisation économique a incontestablement eu des effets délétères sur la production nationale. Les productions de locales de riz ont diminué, passant de 154 000 tonnes en 1985 à 76 000 en 2004. Elle a aussi entraîné la décapitalisation des exploitations, ce qui accentue la baisse de la production. Le prix des autres céréales est également affecté par la concurrence du riz importé et leur production domestique a aussi diminué (Lucien, 2009, p. 138 ; Redon et Petit-Bel, 2017). Cependant, la situation n'est pas irréversible et il convient aussi de mentionner que la production du riz a connu une augmentation non négligeable entre 2004 et 2016. Elle est passée de 95 000

tonnes en 2004 (FAO, PAM, 2010) à 172 114 en 2016 (MARNDR, 2016). Comment se présente la situation en 2023, en tenant compte du contexte socio-politique du pays en général et de la « gangtérisation » de la Vallée de l'Artibonite, la plus grande région productrice de riz en Haïti ?

Le MARNDR résume ainsi la situation créée par la libéralisation sur le secteur agricole est résumée par de la manière suivante : *« la politique néolibérale a contribué au déclin de la production agricole haïtienne, la chute des exportations, l'explosion des importations alimentaires, la réduction de l'appui à la production vivrière alimentaire. Elle est aussi associée à une diminution des investissements publics dans le secteur et l'assistance technique, avec comme effet la baisse de la productivité, de la production nationale et des revenus agricoles »* (MARNDR, *op. cit.* p.4).

Conclusion du chapitre 3

Le panorama qui a été dressé dans ce chapitre 3 est loin d'être exhaustif, mais il a donné la mesure ce que nous nous efforçons d'apporter dans le cadre de cette thèse. Il nous a permis de mettre en évidence les principales causes à l'origine du sous-développement ou même du déclin de l'agriculture haïtienne, sensible dans l'évolution de la valeur des exportations, du rendement agricole et du rôle joué par l'agriculture dans le PIB depuis plus de deux décennies.

Comme on l'a vu, si certains éléments de blocage comme la structure agraire et la tenure foncière, le problème financier, d'irrigation, de commercialisation, le morcèlement, l'insécurité foncière, etc. sont considérés par les chercheurs et des institutions étatiques (MARNDR par exemple) comme inhérents à l'agriculture haïtienne dès son origine, d'autres sont récents et ne concernent pas seulement Haïti. Néanmoins, leurs effets désastreux sur Haïti semblent tout à fait singuliers.

Conclusion de la première partie

Dans cette première partie du travail, nous avons présenté les terrains d'études et défini le cadre théorique ainsi que le contexte de notre recherche. Le premier chapitre portait sur les difficultés de dénomination auxquelles on fait face dans le cas de l'Artibonite. Nous avons montré le fondement de chacune des différentes approches (géographique, administrative, hydrologique) et expliqué pourquoi nous avons choisi l'approche utilisée par l'ODVA dans cette thèse. Ainsi, dans le cas de ce travail, quand on parle de Vallée de l'Artibonite, il ne s'agit pas seulement de la bande de terre située entre la Chaîne des Matheux au Sud et la Chaîne des Montagnes Noires et des Cahos au Nord, drainée par le fleuve mais aussi de toute la plaine, en aval, arrosée par le grand système d'irrigation et les petits systèmes développés à partir des eaux des rivières environnantes.

Le deuxième chapitre, plus long, a tenté d'asseoir véritablement les bases théoriques du travail. Il s'est d'abord agi de situer notre étude dans ce vaste champ disciplinaire qu'est la géographie et de montrer sa place dans au sein de la géographie rurale qui, elle aussi, comporte différents axes d'études et connaît de profondes mutations en tant que l'une des branches les plus anciennes de la géographie et particulièrement la géographie humaine. L'interdisciplinarité s'impose aussi rapidement dans ce deuxième chapitre. Pour approfondir certaines pratiques agricoles, il fallait recourir à la géographie, la sociologie, l'agriculture comparée, l'histoire, la climatologie, etc. Le contenu du terme paysan et les différentes formes de résistances paysannes ont été exploré, à la lumière de la sociologie, afin de comprendre les stratégies de résistances utilisées par les paysans haïtiens pour maintenir un minimum de production agricole en Haïti.

Dans le troisième chapitre, le survol historique permet de comprendre l'origine et les étapes de constitution de la structure agraire haïtienne, de la tenure foncière et des violences qui en découlent. Le système social de production institué depuis plus d'un siècle favorise les propriétaires absentéistes aux dépens de l'exploitant non-proprétaire et l'empêche de dégager des revenus suffisants de son travail pour nourrir sa famille ou améliorer la technique de culture, donc augmenter le rendement agricole. L'histoire nous a permis aussi de comprendre les origines

séculaires d'une structure agraire qui remonte à l'époque coloniale et qui se construit à partir des décisions politiques et des stratégies de la masse paysanne après l'indépendance. Delà toute une structure de relation sociale agraire se développe autour de cette structure.

A une échelle beaucoup plus large, a été mis en exergue le rôle des acteurs internationaux dans la constitution du système agraire et l'orientation de l'agriculture haïtiens. Nous avons apporté des précisions sur l'influence des décisions des gouvernements des pays du Nord et des institutions internationales dans l'orientation des politiques publiques en matière agricole.

Partie 2) Le cadre global : une agriculture et un espace rural en déclin ?

Un tableau de l'économie rurale haïtienne est peu encourageant. Celle-ci est marquée, sur la période récente, par le déclin des denrées²⁸ d'exportation traditionnelles. Le sucre a disparu depuis longtemps des exportations haïtiennes. Les exportations de café sont extrêmement faibles, alors que les activités économiques du pays ont dépendu du café pendant plus d'un siècle et demi. Les exportations d'huiles essentielles sont maintenant très faibles en dépit de la demande internationale, notamment, de l'huile de vétiver dont la production est de qualité supérieure en Haïti. La production de cacao est faible, mais l'espoir semble renaître avec la relance de la production et les opérations de fermentation lancées à la fin des années 2000 ; le cacao haïtien équitable est ainsi actuellement vendu dans les supermarchés en Europe, particulièrement en France. L'abattage des porcs créoles au début des années 1980 a constitué un coup très sévère à l'économie paysanne (Dufumier, 1988) et les conséquences néfastes de cette décision continuent à se faire sentir chez les paysans haïtiens. Le Projet d'éradication de la peste porcine africaine et de développement de l'élevage porcin (PEPPADEP) lancé entre 1982 et 1983 visait la disparition totale de la souche locale de porcs haïtiens et prévoyait le remplacement par des races dites améliorées d'origine nord-américaine (Dorner, 1994, p. 204), mais il est loin d'être prouvé que projet ait eu un quelconque effet positif sur le plan national (*idem*). L'abattage des porcs a eu un impact négatif très grave sur les petites exploitations agricoles du pays, sur les capacités de production des paysans et sur leur niveau de vie en général (*idem*, p. 205). Par ailleurs, en dépit du constat de déclin de la production agricole et la migration vers la ville et les pays étrangers, la population rurale reste très élevée en Haïti (plus 45 %) et l'agriculture constitue encore sa principale activité.

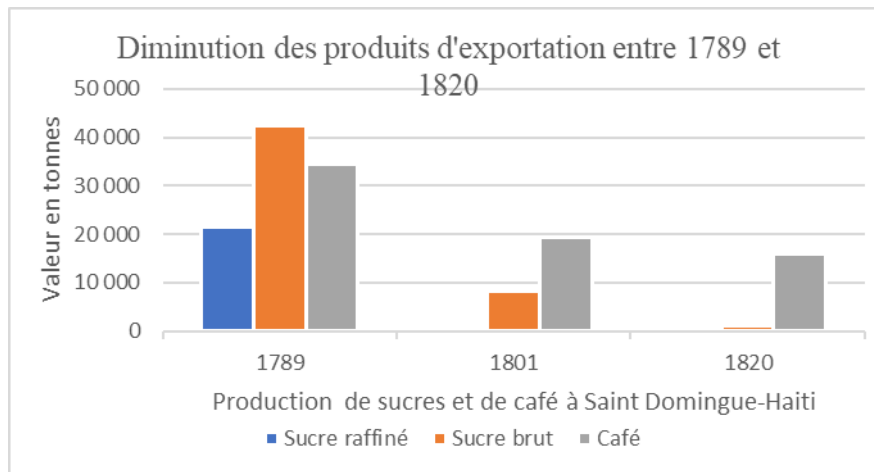
²⁸ On notera que le terme « denrée » désignant généralement les productions alimentaires est employé en Haïti dans un sens plus large pour désigner tous les produits agricoles. Dans le cadre de cette thèse, il est employé dans le sens de Christian Girault (1981), qui différencie les produits traditionnellement appelés denrées qui sont ceux d'exportation comme le café, le sucre, l'indigo, coton, bois de teinture, des vivres destinés à la consommation nationale.

Cette partie, organisée en trois chapitres, va revenir sur l'évolution socio-économique d'Haïti. L'économie rurale a été pendant environ un siècle et demi structurée par la production et la commercialisation d'un produit d'exportation, le café : le chapitre 4 revient sur la dépendance économique vis-à-vis de ce produit. Les conséquences socio-économiques et environnementales du déclin de la culture du café y sont aussi développées à travers un exemple précis de l'étude menée sur la Chaine des Cahos, une zone montagneuse enclavée, connue autrefois pour son café de qualité (chapitre 5). Le chapitre 6 exposera l'évolution des autres cultures, particulièrement pour les produits d'exportation comme les huiles essentielles, la mangue ou le cacao.

Chapitre 4 : La production de café en Haïti : de la dépendance économique à un produit d'exportation au déclin des zones de production et à la paupérisation de leurs habitants

Les historiens accordent un intérêt sans doute excessif à la production sucrière dans le bilan économique de Saint-Domingue vers 1789. Certes, les sucres (bruts et raffinés) fournissaient, en valeur, plus de la moitié des exportations, mais ils n'avaient plus le rôle prééminent qu'ils détenaient vers 1770 (Moral, 1955, *op.cit.*). « *La grande plantation sucrière a cessé de faire la loi, l'attention se détourne de la plaine où elle régnait, la révélation des possibilités du domaine montagneux haïtien oriente la colonie vers une formule apparemment prometteuse* » (idem). Dès 1789, le café représentait 33,6 % de la valeur des exportations de la colonie, alors que le sucre n'en représentait déjà plus que 48 % (d'Ans, 1981, p. 161). Et déjà en 1801, le café qualifié de « national » a supplanté le sucre « colonial » au premier rang des exportations : 43 420 270 livres contre 18 535 112 livres (Thébaud, 1967 in Girault, 1987, p. 57) comme le montre le graphe 3.

Graphe 3 : Diminution des produits d'exportation entre 1789 et 1820



Source : auteur, Source des données²⁹ : François Latortue, 1961 in Pierre-Charles, 1993, p.62
Ce graphe montre l'évolution des deux principales denrées d'exportation entre 1789 et 1820. Nous pouvons facilement remarquer que le café concurrençait déjà le sucre (brut ou raffiné) à la veille de la période révolutionnaire. Ces denrées ont connu une baisse pendant cette période et le café, en dépit de la diminution de la production, s'est imposé comme le seul produit

²⁹ Les données (en livres) ont été converties en tonnes et arrondies pour faciliter leur représentation

d'exportation ayant une valeur significative. Le sucre raffiné représentait moins de 10 tonnes en 1801 et moins d'une tonne en 1820.

Au lendemain de l'Indépendance, la culture du café a été un recommencement bien plus qu'un prolongement. Pourtant, il est couramment admis que, si Haïti hérite en partie de Saint-Domingue, cet héritage passe d'abord par l'économie caféière. Cet héritage ne s'explique pas par le maintien des structures de production ou des grandes plantations coloniales. En revanche, les plantations caféières n'ont pas été aussi sévèrement touchées par les guerres et la situation politique troublée de la période de l'indépendance que les plantations de canne. La culture du café se développe après l'indépendance principalement sur des petites exploitations paysannes. Le titre de l'article de Paul Moral (1955), *La culture du café en Haïti : des plantations coloniales aux « jardins » actuels*, est en ce sens très évocateur (en gardant en mémoire que lorsqu'il parle des jardins « actuels », c'est la situation des années 1950 qu'il décrit et que cette culture a ensuite été en déclin). L'économie haïtienne reposa pendant plus d'un siècle et demi essentiellement sur la culture et l'exportation du café, les autres produits n'ayant qu'une place subsidiaire (Étienne, 2007, p. 125 ; Girault, 1981, p. 59, *op.cit*). Cependant, les pratiques de prélèvement maximum sur les denrées et la complète négligence des productions vivrières ont conduit à une débâcle (Anglade, 1982b, p. 84), qui se traduit depuis les années 1970 par une crise de l'économie rurale qui a tendance à s'aggraver. La réalité présente certes, on le verra, des visages multiples et des particularités régionales, mais la chute de la production caféière, n'annonce-t-elle pas la grave crise économique que traverse actuellement Haïti et n'est-elle pas le symptôme de l'effondrement de l'économie paysanne, particulièrement dans les anciennes zones de production du café ?

4.1. De la dépendance de l'économie haïtienne au café

Le café comme produit (« denrée ») d'exportation a été longtemps la pièce maîtresse de l'économie paysanne et le fondement de l'activité nationale. Toute l'activité économique du pays reposait sur la récolte et sur l'exportation de ce produit (Girault, 1981, p. 59). Après l'indépendance, sa production ne s'est pas effondrée comme celle du sucre. Dès 1820, les

tonnages de production de la période coloniale ont été de nouveau presque atteints (Moral, 1955, *op. cit.*). Après l'effondrement dû à la période des guerres de libération, le café réapparaît vite dans le tableau des exportations et la production haïtienne a fini par dépasser la production de l'époque coloniale. Pour reprendre les chiffres donnés par Paul Moral (1995), « on estime que les exportations se montaient à 30 000 tonnes en 1791, à 24 000 tonnes en 1840, à 36 000 tonnes en 1890 ». Ces exportations progressent donc lentement, mais régulièrement au cours du XIX^e siècle pour atteindre un palier avoisinant 35 000 tonnes autour 1880 et 1900 (Girault, 1981, p.70). Conscientes dès les premières décennies du XIX^e siècle de la dépendance du pays envers la récolte et la vente du café, les autorités étatiques prennent des mesures pour sécuriser et augmenter la production. D'autres mesures ont porté sur la taxation et sur la commercialisation. Sous son gouvernement (1807-1818), Pétion a institué une taxe à l'exportation qui est devenue une constante dans la législation fiscale haïtienne. Le montant de cette taxe fut modifié un très grand nombre de fois au cours de l'histoire contemporaine du pays. Christian Girault insiste sur la sollicitude de l'Etat vis-à-vis de la production de café. L'arrachage des caféiers était interdit et la culture de cette plante, au contraire, officiellement encouragée (*idem*, p. 58). Le gouvernement de Lysius Salomon (président de 1879 à 1888) entreprit, dans le cadre de sa politique agraire, un programme de distribution de terres aux paysans pour favoriser les produits d'exportation. La loi du 26 février 1883 concédait ainsi une portion d'environ quatre à six hectares (3 à 5 carreaux) du domaine public à tout cultivateur qui s'engageait à y cultiver les denrées de base pour l'exportation : le café, bien entendu, secondairement, le coton, le cacao, la canne à sucre et le tabac (Girault, 1981, *op.cit.*, p. 58 ; Bernardin, 2015).

Au XX^e siècle, signe de l'intérêt de l'État haïtien, des institutions ont été créées dans le but d'améliorer la production, la commercialisation et l'exportation du café. Les résultats obtenus peuvent être l'objet de controverses, mais ces institutions se sont succédées et il en existe toujours une aujourd'hui. L'Office National du Café a été créé par la loi du 4 décembre 1946. Il a été transformé en 1950 en Office de Contrôle et de Développement des Denrées d'Exportation. Dans ce contexte, le plus haut niveau de production du café a été atteint en 1955 avec 44 000 tonnes (Arias, 2006, p. 17).

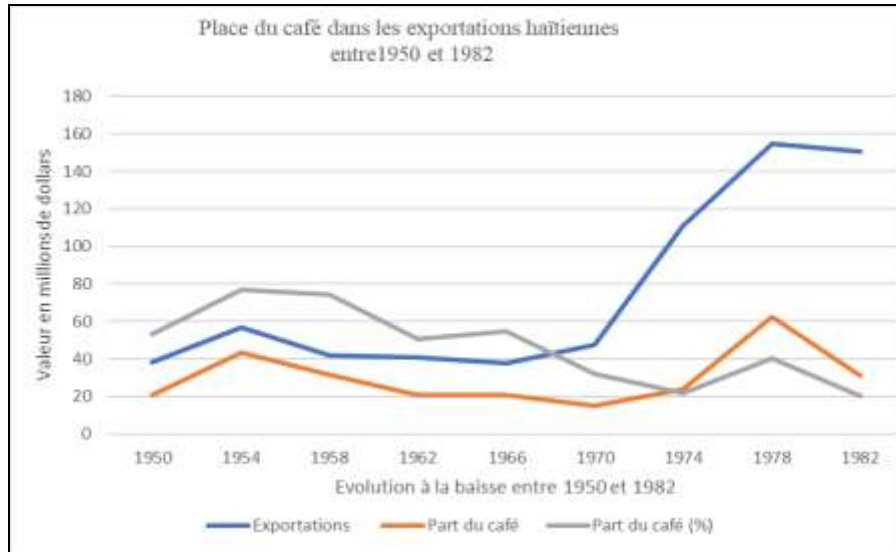
Même si la production décline ensuite, le décret du 19 août 1968 a créé l'Institut Haïtien de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation (IHPCADE) en lieu et place de l'Office National du Café. La dénomination est tout à fait évocatrice. Elle distingue la particularité du café parmi les produits agricoles d'exportation. L'IHPCADE a été remplacé par l'Office de Promotion des Denrées d'Exportation (OPRODEX) par le décret du 2 avril 1981.

Malgré le déclin de sa production, les exportations de café continuent de susciter des espoirs pour le développement national. En 2002, le café a été déclaré « produit stratégique » pour l'avenir du pays à l'occasion de la « journée nationale pour la relance de la culture du café » (le 17 octobre). Actuellement, l'Institut National du Café Haïtien (INCAH, créé par l'arrêté du 20 février 2003) a pour mission de contribuer au développement de la filière du café, depuis sa production jusqu'à la vente du produit. Cet institut souhaite constituer une structure d'interface entre les différents acteurs intervenant dans la filière. Un fonds National de café (FONACAFE) a aussi été mis en place, et y est associé. Toutes ces institutions et dispositions traduisent l'intérêt toujours renouvelé des gouvernements haïtiens pour le café durant plus de deux siècles d'indépendance.

Les exportations de café constituaient le poumon du budget haïtien. Les droits à l'exportation du café et, de façon plus générale, les droits à l'exportation des denrées agricoles occupent une place très importante dans la fiscalité haïtienne. C'est une constante politique économique depuis l'Indépendance (Girault, *op.cit.*, p.187). Le café fournissait la quasi-totalité des taxes douanières et celles-ci alimentait encore récemment près des trois quarts du budget annuel d'Haïti (Girault, 1981 ; Gaillard-Pourchet, 2019). On comprend dès lors que la chute des cours de café, lorsqu'elle avait lieu, était synonyme de débâcle économique pour Haïti. Les événements qui ont eu lieu sous le gouvernement de Sylvain Salnave (président de 1867 à 1869) en sont un exemple probant. La chute des prix du café et du coton avait conduit à l'émission massive de papier-monnaie (Georges Adam *in* Étienne, 2007 p. 147). Cette technique a fait monter le taux de change à près de 1000 gourdes pour un dollar (Dorsainvil *in* Étienne, *op.cit.*). Entre 1895 et 1899, le prix du café accusa une baisse de 180 %, ce qui mit l'Etat en situation de faillite. Il ne

pouvait pas payer ses fonctionnaires et employés, ni faire face à ses obligations arrivées à échéance en ce qui a trait aux emprunts internes et externes (Étienne, 2007, p. 146).

Graphe 4 : Place du café dans les exportations haïtiennes entre 1950 et 1982



Source : auteur, mai 2020 (à partir des données du Capital Consult S.A in François, 1989)

Les tentatives de diversification n'ont pas eu grand effet. Ainsi, à la fin de l'occupation américaine et dans les années qui ont immédiatement suivi, la configuration économique du pays n'a pas été modifiée considérablement, malgré l'installation de la *Haytian American Sugar Company (HASCO)*. La monoculture du café demeurait la principale caractéristique de la production agricole et la culture de la canne à sucre n'a pas connu une grande extension dans le pays (Étienne, 2007, p. 196). On a parlé de mono-exportation pour caractériser la prépondérance notoire du café dans le commerce haïtien jusqu'à la fin des années 1950. Le produit a gardé jusque-là une position centrale, influençant tous les mécanismes de spéculation ou de distribution alimentés par l'exportation (Pierre-Charles, *op.cit.*, p. 174) mais il a décliné ensuite (voir graphe 4). Entre 1973 et 1974, le café représente seulement 33,6 % du total des exportations et 22,8% entre 1974 et 1975. Entre 1975 et 1976, à la faveur de la montée des cours, le pourcentage remonte à 37,4 % (Girault, *op.cit.*, p. 64). Ainsi, jusqu'à cette période (années 1970), le café, qui a été de loin le premier produit d'exportation, demeure bien le « symbole de la dépendance

économique [à un produit] dont le pays n'a pu s'affranchir », malgré l'apparition des industries d'assemblage, mais aussi du tourisme (*idem*). Il est aussi important de signaler que les industries légères talonnent alors déjà le café : dès 1972, pendant la baisse des cours du café, la part des industries légères représentait 33% des exportations nationales, délogeant ainsi le café de sa place traditionnelle dans l'économie agraire haïtienne (Étienne, *op. cit.*, p. 239).

On a mentionné plus haut le rôle du café dans le budget de l'Etat, mais il revêt aussi une grande importance aux yeux des bailleurs et des institutions internationales. D'une façon plus générale, les chiffres des exportations de café sont retenus par les responsables économiques, par Haïti, mais aussi par ses partenaires étrangers, comme un indice important d'évaluation de la puissance économique du pays. En 1981, Christian Girault signalait que les experts financiers des organisations internationales telles que le Fonds monétaire international scrutaient ces chiffres pour analyser la capacité d'emprunt du pays, etc. (Girault, *op.cit.*, p. 65). Sur le plan politique, la prééminence du café a eu des incidences notables dans un pays souvent troublé par des révoltes ou des coups d'État. Une série de bonnes années caféières donnait à des gouvernements fragiles une période de répit (Moral, 1961 *in* Girault, 1981, p. 60). Au contraire, une mauvaise récolte précipitait la chute.

4.2. Exploitation de la paysannerie et chute de la production de café

Les taxes à l'exportation participaient à 30 % des rentrées douanières, mais pesaient lourd pour les paysans producteurs. La taxation du café, à elle seule, fournissait les trois quarts des taxes à l'exportation (Girault, *op.cit.*, p. 183). Elle dépassait généralement 20 % de la valeur du café exporté et, même pendant l'occupation américaine³⁰, elle n'a pas été réduite. Du gouvernement de Pétion jusqu'au régime des Duvalier (installé en 1957, le régime de François Duvalier, puis celui de Jean-Claude Duvalier dura jusqu'en 1986), les gouvernements ont pris des dispositions concernant la taxation du café, produit sur lequel on compte pour alimenter les finances publiques. La loi du 19 août 1963 prévoit le prélèvement d'une taxe de quinze gourdes par sac de café pour l'alimentation du Fonds spécial de la dette publique. Par le décret du 23 décembre

³⁰ Les occupants ont pris le contrôle de la finance publique durant leur présence en Haïti de 1915 à 1934

1963 une taxe « supplémentaire » de 0,01 gourde par livre exportée est créée, taxe destinée à financer la campagne d’alphabétisation des adultes. Le décret du 13 février 1964 crée une taxe additionnelle sur le café à l’exportation. Ainsi, le café sert à financer des dépenses qui, dans l’ensemble, n’ont qu’un lointain rapport avec la culture du café, l’agriculture en général ou le niveau de vie du paysan (idem, pp. 183-184).

Il est intéressant de signaler que, dans le cas de la culture du café, une bonne partie des petits producteurs sont propriétaires. Pourtant, ils sont également obligés de payer l’équivalent d’une rente aux grands propriétaires, qui sont pour la plupart les usuriers intermédiaires. Ceux-ci achètent le café aux petits propriétaires à un prix qu’ils peuvent fixer arbitrairement, car ils sont leurs créanciers (Corten, 2011, p. 77). La proportion de ce qui est ponctionné sur le revenu que le producteur pouvait espérer était, de l’ordre de 60 % de la valeur du produit sous les multiples formes de taxes, de loyers, de prêts usuraires (chiffre donné par Anglade, 1982, *op.cit.*, p. 81).

Graphe 5 : Répartition des revenus (en centimes) entre acteurs pour chaque gourde de café exportée



Source : auteur, source des données : Georges Anglade (1978)

Georges Anglade explique le mécanisme d’exploitation du paysan de la manière suivante :
« Pour une gourde de café exporté, le paysan reçoit 40 centimes, les intermédiaires prélèvent 30 centimes et l’Etat haïtien 30 centimes de taxes. Mais les paysans toujours endettés doivent

rembourser des intérêts usuraires, ce qui réduit considérablement leur part jusqu'à 20 centimes. Or le paysan est le seul à avoir produit le café par son travail dans le jardin. » (Anglade 1978 in Corten, 2011, p. 77). De plus, quand les prix sont fixés, ils ne sont jamais respectés. Victimes du mécanisme de la taxation, les paysans le sont encore par des « requins de la spéculation » comme Christian Girault les qualifie. Il faut y ajouter toutes sortes de truquages possibles : balances truquées, faux poids, etc.

Dès les années 1970, au moment où la production était encore élevée, si l'on comparait les droits à l'exportation du café en Haïti avec les taxes en vigueur dans les pays producteurs de café concurrents d'Haïti et situés dans la même zone économique (Antilles et Amérique centrale), on s'apercevait que Haïti avait les taxes les plus élevées (Organisation des États Américains, 1972 in Girault, 1981, p. 185). Pendant ce temps, le rendement à l'hectare a été considéré comme le plus bas de l'Amérique latine avec 130 kg/ha en moyenne (François, 1989, p. 9), signe des faibles investissements du pays dans cette culture de rente. De plus, les périodes de baisse des prix ne s'accompagnent, en général, d'aucune réduction des taxes ou des frais intermédiaires. Au contraire, ceux-ci ont augmenté, accentuant ainsi les effets de cette baisse sur le paysan (Pierre-Jean, 1979, p. 14). Le producteur caféier haïtien a très certainement été, de toute l'Amérique latine, celui qui avait les revenus les plus bas.

Ceci rappelle les représentations négatives des paysans déjà signalées dans le chapitre 3. Le plus souvent, le paysan est considéré comme un être ignare, un producteur marginal, voire un parasite, alors que, en réalité, il supporte très largement le fardeau de l'État. Ce dernier, par le biais des droits à l'exportation, sert donc à institutionnaliser l'oppression dont sont victimes les producteurs depuis l'Indépendance (Girault, *op.cit.*, p. 187) jusqu'à nos jours. « *On a vécu sur le dos des paysans, comme on vit l'air du temps, sans jamais se soucier de quoi que ce soit et maintenant qu'ils sont devenus inutiles en tant que paysans, on les prolétarise* » (Anglade, 1982b, p. 28). Les paysans ont pris conscience de leur exploitation, mais ne pouvaient pas réagir face à des commerçants puissants tant sur le plan économique, politique que par les relations

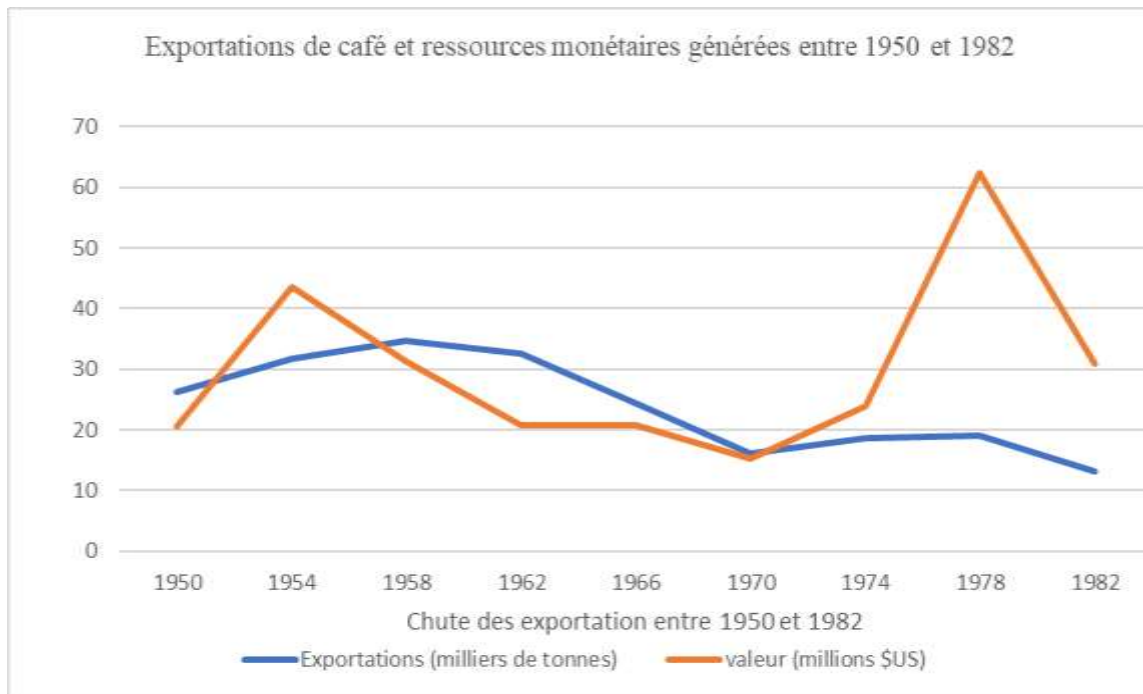
avec les soutiens ou les instruments du pouvoir en place, ce qui a culminé avec les « Tontons macoutes³¹ » sous les Duvalier.

Le plus souvent, la résistance des paysans a été passive, marquée par la négligence dans l'entretien des caféiers et dans la qualité des cafés soumis à la vente. On cite l'exemple, dans certains cas, de l'ajout de quantité de pierres imitant la taille et la couleur des fèves de café (Girault, *op.cit.*, p. 250). Dans les années 1970, la hausse des prix des produits vivriers allait cependant bouleverser l'ordre des choses (Girault, *op. cit.*; Anglade, 1982b ; François, 1989). Georges Anglade (1982b, p. 27) mentionne que « *le prix des vivres a été maintenu bas pendant 100 ans pour assurer l'existence. A partir de 1970, Haïti s'est enfoncé dans une spirale inflationniste très grande, la capacité de maintenir le prix bas des vivres éclate* ». Le géographe montre que les limites du système mis en place sont atteintes et qu'un nouveau groupe dominant émerge, tandis que l'intérêt pour les productions vivrières s'affirme : « *Il y a un nouveau groupe de grands commerçants de vivres : farine, sucre, pois sont encore plus objet de spéculation que le café. Les gens recherchent la terre vivrière et avoir maintenant une plantation de vivres est rentable, même pour un urbain, ce qui n'était jamais le cas auparavant* ». Si l'habitant décide de consacrer son jardin à des haricots après avoir arraché ses caféiers, ce n'est pas pour consommer uniquement les haricots chez lui, mais bien parce qu'il pense que le prix des haricots sera assez intéressant pour compenser la perte de revenus due à l'affaiblissement du cours du café (Girault, *op.cit.*, p. 250). Les paysans s'intéressent de plus en plus aux vivres, nécessaires à l'autoconsommation, et qu'ils peuvent échanger sur le marché local sans intermédiaires. Le décret du 11 septembre 1974 n'a pas eu de retombées positives pour le secteur caféier. Ce décret abolissait les taxes internes portant sur la commercialisation des vivres sur toute l'étendue du territoire dans le but de parvenir à la diminution du prix de ces produits vivriers (*idem*).

³¹ Les Tontons macoutes étaient des militaires appartenant aux Volontaires de la sécurité nationale, une milice créée par François Duvalier. Selon Laennec Hurbon, ce corps était défini à la nation comme une « force de dissuasion » contre tous les opposants réels et imaginaires à la dictature et qui ne luttait que pour maintenir Duvalier au pouvoir. Dans *Radiographie d'une dictature*, Gerard Pierre Charles, présente le « Tonton macoute » comme un valet, un mercenaire, un tueur. L'arrogance est sa principale caractéristique. Il a carte blanche contre n'importe quel citoyen. Un frôlement, une altercation dans la rue avec un Tonton macoute pouvait entraîner la mort comme conséquence. Ils étaient de diverses origines sociales, assoiffés d'autorité et de pouvoir, enclins à la criminalité. Les Tontons macoutes étaient aussi propriétaires terriens ou notables à l'échelle régionale et exerçaient la terreur dans leurs zones respectives.

Contrairement aux objectifs visés, le prix des vivres n'a cependant pas baissé et le décret a ainsi encouragé indirectement les paysans à se tourner vers les productions vivrières pour échapper aux lourdes taxes à l'exportation du café. Le processus de déclin des exportations de café et les ressources monétaires générées sont visibles dans le graphe 6 entre 1950 et 1982.

Graphe 6: Exportation du café et ressources générées entre 1950 et 1982



Source : auteur à partir des données du Capital Consult S.A in François, 1989

La mutation agraire liée à la modification du système de culture a influencé la structure sociale de la chaîne de production-commercialisation entre le milieu rural et la ville. L'influence des spéculateurs a décliné au profit des *Madames sarah* (cf. chapitre 3). Elle s'est aussi accompagnée d'une modification de la géographie rurale, puisque les productions vivrières profitent plutôt des situations de plaine (par exemple la riziculture dans l'Artibonite), tandis que les montagnes et les mornes où le café dominait connaissent le déclin. Il faut en effet rappeler qu'au XX^e siècle, le café est demeuré « une denrée des mornes » (Anglade, 1982, *op.cit.*, p. 48 ; Joachim, 1972 ; De Cauna, 2013 ; Moral, *op. cit.* ; Girault, *op.cit.*, p. 55). Pour les agroécosystèmes montagneux et leurs habitants, l'importance du café se mesure au-delà de sa valeur pécuniaire. Il avait un rôle

écologique et environnemental qui ne peut être sous-estimé. Le sol caféier était constamment enrichi en matière organique qui améliore ses propriétés physiques, chimiques et biologiques. L'accumulation de la paille sèche à la surface du sol diminuait le ruissellement, les racines des caféiers et des autres arbres protégeaient le sol en réduisant les risques d'érosion et, en même temps, facilitaient l'infiltration de l'eau dans le sol (MARNDR, 1999). Le remplacement des caféiers par les cultures vivrières a, dans ces régions de montagne, accéléré l'érosion hydrique et les conséquences néfastes sur l'agriculture ne tardèrent pas à se faire sentir. Selon la Banque Mondiale, la production agricole a décliné de 0,6 % pendant la décennie 1960-1970 et de 2,2 % annuellement entre 1970 et 1980 (Capital Consult S.A in François, 1989, p. 4, *op.cit.*). La mise en culture de terres de plus en plus marginales pour compenser la baisse de revenu et la demande d'espace de culture face à une hausse démographique liée à la baisse de la mortalité n'a fait qu'accélérer le processus d'érosion, ayant déjà atteint au début des années 1980 une ampleur alarmante dans ces zones de montagne (François, *op. cit.*). Là encore, il sera intéressant de voir comment les choses se passent sur nos deux terrains d'étude situés en zone plane dans la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord.

Cependant, de façon cette fois-ci généralisée dans les campagnes haïtiennes, c'est une activité rurale complémentaire d'élevage essentielle pour les populations rurales haïtiennes qui a été touchée dans les années 1980. L'un des coups les plus sévères que dut supporter la paysannerie haïtienne fut en effet sans doute l'abattage, entre 1981 et 1983, de tous les porcs du territoire national en raison de la fièvre porcine (Dufumier, 1988). Cet abattage a porté un coup brutal à l'économie paysanne. Les porcs fermiers élevés au piquet valorisaient parfaitement les sous-produits de culture, les résidus de consommation humaine, les fruits en surproduction saisonnière, et contribuaient au transfert de fertilité vers les vergers et jardins enclos situés aux abords des maisons (*idem*). Les porcs créoles jouaient très souvent une fonction d'épargne, constituaient une source non négligeable de revenus pour les paysans tout en contribuant à l'approvisionnement des villes en graisse et protéine animale (*idem*). Le déclin de la culture du café et l'abattage systématique du cheptel porcin se sont ainsi enchaînés et il s'en est suivi à une fragilisation structurelle du système agraire haïtien, lequel ne s'est jamais vraiment rétabli, avec les nuances spatiales esquissées ci-dessus et que nous allons étudier de plus près dans les

chapitres qui suivront entre les zones de montagne (la chaîne des Cahos évoquée dans le chapitre 5) et les régions de plaine (Vallée de l'Artibonite et Plaine du Nord au cœur des parties 3 et 4 de cette thèse).

L'exode rural déversa dans les villes des flots considérables de paysans déplacés par la faillite de l'économie familiale paysanne (Théodat, 2009). L'abattage des porcs créoles et le déclin de la production caféière s'accompagnent de l'effondrement des espaces et des paysans producteurs de café. Exploités, dépouillés par l'Etat, les exportateurs et les spéculateurs, les paysans allaient à nouveau faire face à la concurrence des produits importés et aux « importateurs sangsues ».

Conclusion du chapitre 4

Le qualificatif « national » attribué au café témoignait de son importance dans l'économie haïtienne de l'indépendance jusqu'à son déclin dans les années 1970. L'économie haïtienne a reposé sur la culture et l'exportation du café (et de quelques autres produits d'exportation) pendant plus d'un siècle et demi. Le café occupait une place si importante dans l'économie paysanne et l'économie haïtienne en général, que le rapport existant entre la chute de la production caféière, l'effondrement de l'économie agricole et la crise économique que connaît Haïti jusqu'à nos jours ne peut que questionner.

Il faut rappeler dans cette conclusion comme nous l'avons fait dans le chapitre que, si le café servait à financer des dépenses qui n'ont rien à voir à l'agriculture, aucun effort n'était fait pour améliorer le sort des paysans qui bénéficiaient bien peu de leur travail pour la production du café et, au contraire, étaient souvent victimes des escroqueries des spéculateurs et des exportateurs. Défavorisés aussi par la taxation élevée, ces pratiques ont diminué l'engouement des paysans pour la culture du café et ils ont alors donné priorité aux vivrières qu'ils pourraient échanger, sans intermédiaires, sur le marché local et utiliser pour l'autoconsommation. A tout cela, il faut ajouter la pression foncière, liée à la croissance démographique, qui diminue l'espace attribué à la culture du café et aux autres cultures de rente, ce qui induit l'extension des surfaces utilisées

en cultures vivrières ou des surfaces artificialisées pour la construction de maisons ou autres formes d'urbanisation diffuse. Les cultures vivrières sont, certes, importantes mais elles sont très exposées aux aléas climatiques lorsqu'elles ne sont pas irriguées. Les récoltes sont mauvaises en cas de d'irrégularité ou de surabondance de la pluie. De plus, dans les montagnes, elles ne peuvent pas remplir le rôle écologique assuré par les caféiers. Le déclin du café va de pair avec l'accélération de la dégradation de l'environnement dans les régions où les pentes sont fortes et la réduction du rendement agricole sur les parcelles paysannes. C'est ce que nous verrons avec l'exemple de la chaîne des Cahos dans le chapitre qui suit. Dans cette thèse, nous examinerons ensuite plus particulièrement la situation dans des régions de plaine où l'évolution est assez différente.

Chapitre 5 : Du déclin de la caféiculture au développement de l'économie informelle dans la Chaîne des Cahos

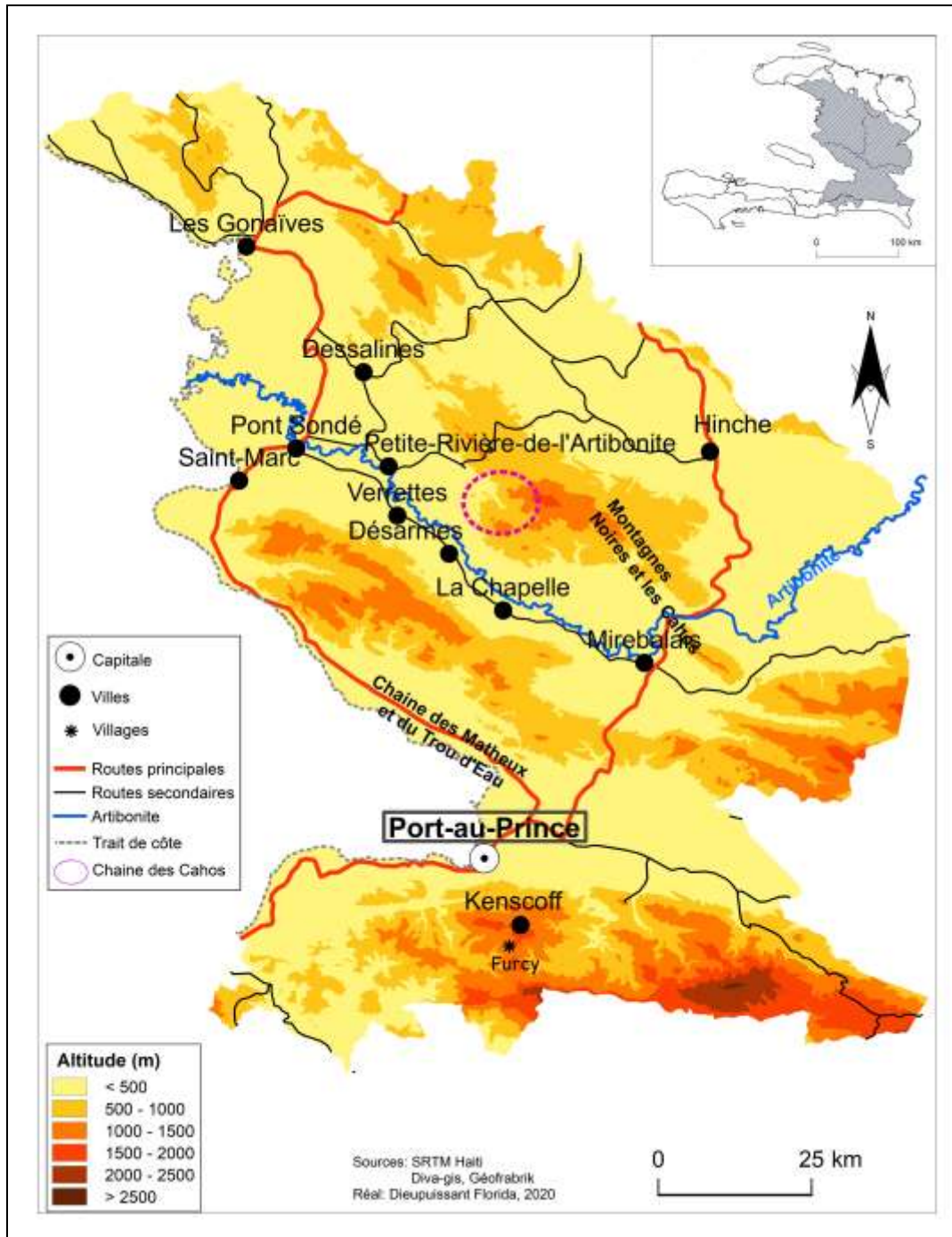
Ce chapitre vise à donner un exemple concret du rôle joué par la caféiculture dans l'histoire socio-économique et la géographie des espaces ruraux haïtiens (rôle développé dans le chapitre 4). Il reprend l'article publié dans *Les Cahiers d'Outre-Mer* en 2019, article qui s'appuyait lui-même sur mon mémoire de master :

Dieupuissant Florida et Marie Redon, 2019. « L'espace rural haïtien en mutation : du déclin de la caféiculture au développement de l'économie informelle dans la Chaîne des Cahos », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 279 | 2019, p. 115-141.

Nous allons, dans ce chapitre, porter une attention spéciale à l'évolution de la production agricole et aux évolutions sociales inhérentes dans la Chaîne des Cahos, ensemble montagneux situé dans le Département de l'Artibonite (voir carte 8) qui se caractérise par son enclavement et l'ancienneté de la culture du café, aujourd'hui en déclin, au profit du développement de l'économie informelle. Cette culture du café est ici révélatrice à deux titres. D'abord, pour reprendre l'article de Paul Moral paru dans les années 1950 sur la caféiculture, parce que « *le monde rural haïtien est très vigoureusement marqué par l'empreinte du passé. On la retrouve partout : dans la toponymie, le régime foncier, le statut social, l'habitat, les modes d'exploitation, les techniques agraires. L'économie actuelle s'explique en partie par le « legs colonial », modelé, adapté, transformé» depuis l'indépendance* » Et, dans ce contexte, la production du café « commande l'économie » et la vie rurale haïtienne « lui est redevable de quelques-uns de ses traits les plus originaux » (1955, p.233). Ensuite, et ces deux aspects sont liés, parce que le commerce du café permet de lire à la fois le poids des legs dans l'organisation de l'espace agricole et celui de la dépendance, ce qui a été l'objet du travail de Christian Girault (1982). Le géographe s'était alors attaché à étudier les circuits de commercialisation de ce produit pour analyser les relations de dépendance à un double niveau : celui des échanges internationaux et celui du système de commercialisation interne. « Le commerce du café en Haïti

offre un exemple remarquable d'articulation entre la sphère moderne du capital et la sphère archaïque des rapports de production semi-féodaux, entre la ville et la campagne » (p. 210).

Carte 8 : La Chaîne des Cahos, une zone d'étude de montagne enclavée



Entrer dans la Chaîne des Cahos par cette production agricole permet donc de replacer cet espace rural à la fois dans le contexte plus général de l'évolution de la paysannerie haïtienne et dans les processus économiques qui amarrent, pour ne pas dire qui aliènent, le pays au marché mondial. La population de la Chaîne des Cahos est évaluée à 180 350 habitants en 2018³², elle est composée à plus de 90 % d'actifs agricoles. Milieu enclavé dont l'accessibilité est rendue extrêmement difficile par le relief accidenté et le faible développement des réseaux routiers, la Chaîne des Cahos est aussi peu fréquentée par les autorités étatiques que par les chercheurs : les travaux de recherche réalisés sur cette zone sont quasi inexistants, d'où l'intérêt de ce travail de terrain (voir carte 8). Comment, dans cet espace *a priori* si éloigné des centres de décisions à la fois nationaux et internationaux, l'évolution globale du secteur agricole a-t-elle un impact concret, jour après jour, sur la vie des habitants ?

Pour le comprendre, le décrire et le cartographier, il nous faut d'emblée revenir sur le moment où ces mutations ont commencé. Nous pensons que ce processus remonte aux années 1980, décennie qui constitue un moment particulier dans l'histoire économique et politique des pays en développement (PED). Très endettés, ces derniers ont été contraints de mettre en application les Politiques d'Ajustement Structurel conçues et soutenues par les institutions financières internationales : le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Leur application était indissociable de la libéralisation commerciale conçue comme facteur d'amélioration de la croissance et de la compétitivité économique. Les PAS cherchaient à établir les équilibres fiscaux et budgétaires par des mesures comme la compression des dépenses de l'Etat, l'orientation de la production vers l'exportation, la réduction de la consommation, la diminution des salaires, la suppression des subventions aux biens de première nécessité, etc. (Belanger, 1992). En Haïti, comme dans d'autres PED, l'application de ces mesures à partir de 1986 s'est notamment traduite par la privatisation de la plupart des institutions publiques et la réduction de leur budget, souvent désormais simple budget de fonctionnement, sans possibilité d'investissement.

³² Estimation faite à partir des données du recensement de l'IHSI publiées en 2012. On suppose que le taux de croissance est constant pour une période de 6 ans, ce chiffre correspond à la population totale estimée des localités des différentes communes appartenant à la Chaîne des Cahos à savoir Petite Rivière de l'Artibonite, Dessalines, Saint Michel de l'Atalaye, Maïssade, Boucan Carré et La Chapelle.

Ces dispositions ont eu des conséquences négatives sur l'économie nationale et continuent d'influencer les activités économiques dans les espaces ruraux, jusqu'aux plus reculés, dans un pays dont la population est quantitativement en train de basculer du rural à l'urbain. Bon nombre de paysans sont devenus dépendants des produits importés pour se nourrir et survivre. Si, selon leurs objectifs officiels, les PAS visaient à orienter la production des pays en développement vers l'exportation, la réalité socio-économique créée par l'abaissement des tarifs douaniers est complètement différente. Les nouvelles orientations de la politique des Etats concernés n'ont pas permis à la paysannerie de développer des produits d'exportation concurrentiels. Certes, le bilan peut être nuancé en fonction des espaces considérés mais les résultats globaux ne sont pas satisfaisants. Même rapporté à la croissance démographique, le montant des marchandises importées par Haïti s'est envolé : de 653 millions de dollars en 1995, la valeur a grimpé à 4,7 milliards de dollars en 2018 (principalement constituées de riz, pétrole, viande, voitures, lait et blé, d'après la Banque de la République d'Haïti) ; et l'écart entre le volume de produits importés et ceux exportés continue de se creuser.

Mais comment ces dispositions adoptées dans le cadre de l'ajustement structurel influencent-elles, aujourd'hui, les activités économiques en milieu rural ? Comment le déclin de l'agriculture vivrière impacte-t-il l'agriculture d'exportation et l'organisation de l'espace rural contemporain en Haïti ? A partir du cas de la Chaîne des Cahos, nous proposons ici d'analyser, à l'échelle locale, les conséquences de ces politiques financières.

Après une présentation de la spécificité de la zone d'étude et de la méthode utilisée, il s'agira, dans un premier temps, de mettre en évidence le rapport existant entre les décisions de l'Etat central et les pratiques des agriculteurs sur place dans le domaine de la caféiculture, en retraçant l'évolution de la production sur plusieurs décennies. Ensuite, nous évoquerons les différentes stratégies adoptées par la paysannerie face au déclin agricole, marquée par le basculement progressif de l'économie agricole à sa tertiarisation informelle.

5.1. Présentation du terrain d'étude et du contexte de l'enquête

La Chaîne des Cahos s'étend sur environ 42 km du nord-ouest au sud-est et 16 km du sud-ouest au nord-est. Montagneuse et escarpée, c'est une des régions les plus reculées de l'espace rural haïtien : sans véhicule personnel, il faut par exemple plus de six heures de trajet pour rejoindre Port-au-Prince depuis Médor 4 qui compte environ 16 000 habitants (IHSI, 2015). Il est bien difficile de donner des chiffres de population précis, donc de densités moyennes, pour cet espace. En effet, le recensement de la population y est irrégulier et le dernier a eu lieu en 2003, la Chaîne des Cahos étant rarement prise en compte dans les enquêtes régionales et les enquêteurs, lorsqu'ils s'y rendent, priorisant quelques habitations d'accès facile. En raison de cet enclavement, la Chaîne est également peu concernée par les projets de développement de l'État central, mais aussi par ceux de nombreuses institutions internationales et ONG présentes sur le territoire national. Les membres du Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) constituent les principaux représentants de l'État sur place et, dans certains cas, ce sont les curés des paroisses qui jouent en grande partie le rôle de l'État. Ces prêtres catholiques interviennent dans la gestion des conflits familiaux et terriens et font effectuer des travaux d'aménagement routiers en rendant la route accessible en 4 x 4 pendant la saison sèche.

La Chaîne des Cahos fait partie du Massif des Montagnes Noires³³ situé dans le Nord de la République d'Haïti (voir carte 8). Paul Moral, dans *Le paysan haïtien* (1961, p. 76) évoque d'ailleurs plutôt la « Chaîne des Montagnes Noires et des Cahos ». A l'image de l'ensemble du pays, les roches calcaires y prédominent, elles sont surtout de couleur blanche. Comme les autres zones de haute altitude en Haïti, les sols ferrallitiques communément appelés « *tè rouge* » (terre de couleur rouge) par les riverains couvrent pourtant une grande partie de la Chaîne des Cahos particulièrement les zones concernées par cette étude.

³³ Le Massif des Montagnes Noires comprend la Chaîne d'Ennery, la Chaîne des Cahos et la Chaînes des Montagnes Noires.

Avec des sommets de plus de 1000 mètres d'altitude, et en comparant la végétation avec celle d'autres zones au profil comparable, les « *mornes* » (collines) des Cahos devraient être recouverts de végétation en permanence, ce qui n'est pas le cas. La Chaîne des Cahos bénéficie de conditions climatiques très proches de celles des zones de Kenscoff et de Furcy avec une température qui varie entre 16,4°C et 18,5°C de décembre à janvier (idem, p.109), ce qui en fait une zone fraîche et assez humide. En l'absence de stations de mesures, il est difficile d'évaluer avec précision la quantité de précipitations reçues par la Chaîne des Cahos au cours d'une année. Toutefois, à partir de la carte de précipitations établie par Guy Lasserre et citée dans l'ouvrage d'André-Marcel d'Ans (1987), on peut estimer que cette zone reçoit des précipitations annuelles qui varient entre 1 et 1,5 m. En effet, le régime de précipitations de la Chaîne des Cahos semble correspondre au calendrier proposé par Jacques Butterlin (1960) : les deux saisons de pluie vont d'avril-mai et septembre-novembre. Les saisons sèches vont de janvier à mars et de juillet à août. Au cours de ces périodes, les précipitations sont beaucoup plus abondantes au mois de mai et octobre. Contrairement aux versants au vent, comme le massif du Nord, la Chaîne des Cahos correspond au versant sous le vent, donc non exposé aux alizés et ne profite pas des précipitations favorisées par ce vent.

Il existe une différence marquée entre le Bas Cahos, sec, et le Haut Cahos, beaucoup plus humide, mieux arrosé. Ce dernier bénéficie sans doute des pluies orographiques. C'est dans le Haut Cahos, où les pentes sont les plus raides (voir figure 3), que la culture du café est la plus présente. C'est donc sur cette zone, notamment dans les sections communales Médor et Pérodin, que se sont concentré nos enquêtes de terrain. Il faut aussi préciser que le Haut Cahos a été la principale zone concernée par le projet café de l'ONG française Inter-Aide, que nous expliciterons plus loin, qui a eu des incidences sur le processus de mutation agricole à l'œuvre.

A l'échelle du territoire national, en partie en raison de son isolement, cet espace est aujourd'hui une zone de production marginale de café par rapport aux grandes zones de production du pays comme Baptiste, Thiotte, Beaumont, etc. (voir carte 9). Pourtant, pendant longtemps, le café a été « *comme une banque pour les paysans des Cahos. Tout ce qu'on a pu accomplir, c'est grâce*

au café », mais « *le café a disparu* », comme en témoignent les paysans dans le film documentaire « Cahos » réalisé en 2015 par Hervé Roesch.

5.2. L'évolution de la caféiculture dans la Chaîne des Cahos, à l'image du déclin du café haïtien ?

Réputé pour sa qualité, le café de la Chaîne des Cahos n'a pas survécu aux différentes contraintes ayant abouti au déclin de la production caféière dans le pays. Les facteurs du déclin sont quasiment les mêmes pour les différentes zones de production du café du pays. Son déclin engendre des conséquences économiques, environnementales et sociales affectant le quotidien et l'avenir des habitants de la zone.

5.2.1. Une caféiculture en recul à l'échelle nationale

Si, en 1955, Paul Moral affirmait que « le café est toujours resté la pièce maîtresse et le fondement de l'activité nationale haïtienne » (p. 253), ce pilier chancelle, sapé par des causes externes et internes. Entre 1820 et 1850, les exportations annuelles nationales de café se situaient autour de 500 000 sacs en moyenne, à raison de 60 kg/sac. Le pic a ensuite été atteint entre 1850 et 1880 avec une moyenne de 667 000 sacs annuels, ce qui situait le pays parmi les premiers producteurs mondiaux (Arias, 2006, p. 17). Au moment de l'occupation américaine de 1915-1934, la part du café dans les exportations dépassait 50%. Le plus haut niveau de production a été atteint en 1955 avec 740 000 sacs. A partir de là, la production poursuit une baisse continue. Durant les années 1980, le café couvrait 133 000 hectares de terres agricoles en Haïti, avec une production moyenne annuelle de 35 000 tonnes (*idem*) ; la production est tombée à près de 30 000 tonnes en 1998 et a chuté à environ 27 000 tonnes en 2003, pour passer sous la barre des 20 000 tonnes dans les années 2010.

Aujourd'hui, Haïti est un producteur marginal sur le marché international. Le pays ne fait d'ailleurs pas partie de l'Organisation internationale du café qui regroupe, en 2018, 44 pays exportateurs et sept pays importateurs. D'après le site internet de l'organisation, les

gouvernements membres représentent 98 % de la production et plus de 83 % de la consommation mondiale de café : la production haïtienne, tout en bas du tableau (tableau 4), est quasi inexistante dans ce marché globalisé.

Tableau 4 : La caféiculture haïtienne : une production marginale

	Rang mondial
Quantité produite	28 ^{-ème} sur 56 pays, soit 0,262 % de la production mondiale
Quantité exportée	41 ^{-ème} sur 56 pays
	Rang en Amérique latine et Caraïbe
Quantité produite	13 ^{-ème} sur 20 pays
Quantité exportée	16 ^{-ème} sur 20 pays

Source : statistiques de l'International Coffee Organization (2011) reproduites par INCAH en 2014.

Certes, du café d'Haïti est bien vendu sur le marché européen, japonais et américain mais il s'agit d'une production de niche qui bénéficie de l'affirmation du marché des productions certifiées biologiques et/ou équitables. Le site du PNUD met ainsi en exergue la réussite de la coopérative de café COOPACVOD à Dondon, dans le Nord d'Haïti, qui compte 680 membres et produit un café labellisé bio vendu en Europe et en Amérique du Nord³⁴. La coopérative se lance dans la production du café « *Blue mountain* », variété jouissant d'une grande réputation, qui en fait l'un des cafés les plus chers et les plus recherchés au monde. La marque « *Haitian blue* » de la Fédération des Associations Caféières Natives (FACN), joue ainsi la carte du haut de gamme, sa commercialisation se fait par réseaux alternatifs dans la mouvance du commerce équitable. Notons que la FACN a pris naissance en 1994, à l'occasion d'un programme gouvernemental visant la revitalisation de l'économie caféière qui a débuté en 1990, financé par l'aide bilatérale américaine (USAID).

³⁴ Article en ligne « Haïti : le café s'exporte tout en protégeant la biodiversité », consultable sur : <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/ourstories/haïti---le-cafe--s-exporte-tout-en-protectant-la-biodiversite.html>

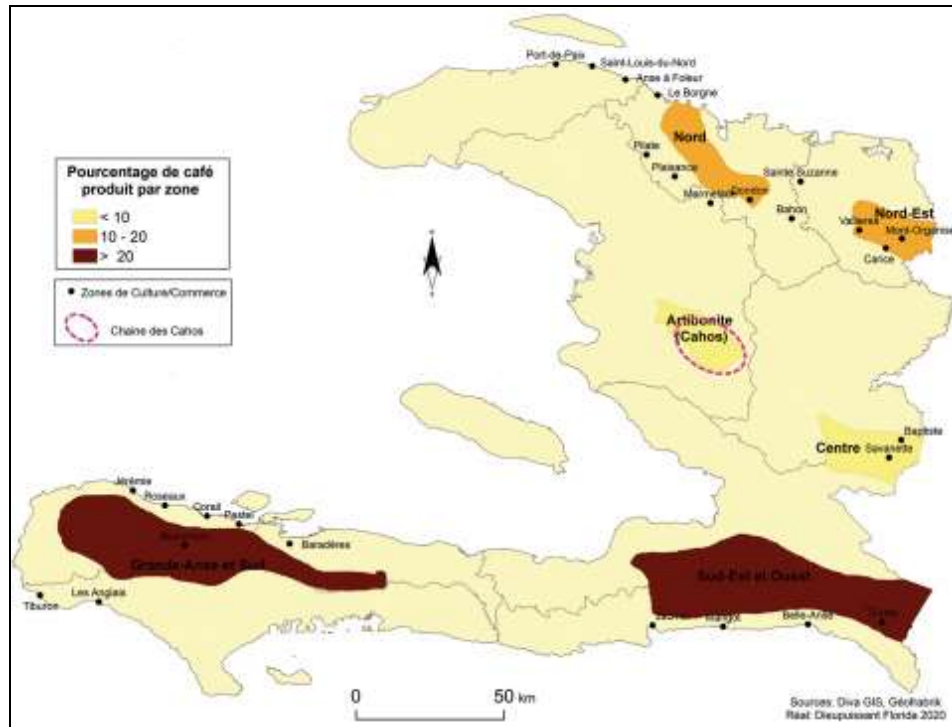
Toutefois, ces exportations restent marginales et, pour la majorité des observateurs (exportateurs, agronomes et membres d'organisations), la taxation excessive et continue à l'exportation est un facteur décisif du déclin de la production caféière. Au début des années 1980, l'étude de Christian Girault montrait le fonctionnement d'une structure de commercialisation à trois niveaux (producteurs, spéculateurs et exportateurs), tenue par l'État puisque, à la fin des années 1970, la taxation du café fournissait à elle seule plus de 20% des revenus fiscaux de l'État (Girault, 1982, p. 183). De plus, cette taxe qui n'a « jamais constitué moins de 20% de la valeur du café exporté » (sauf pour la période 1943-1953), sert alors à « financer des dépenses qui dans l'ensemble n'ont qu'un lointain rapport avec la culture du café, l'agriculture en général ou le niveau de vie du paysan » (idem). « C'est la taxe à l'exportation du café qui constitue la planche de salut de l'État haïtien » (idem, p. 58) ; les taxes sur les exportations caféières sont passées progressivement de 27% en 1957 à 37% en 1969, devenant l'une des principales ressources budgétaires (Dufumier, 2004), manne qui permet alors de rembourser les dettes envers les financiers étrangers. Evidemment, cela a induit une diminution des revenus à la fois absolus et relatifs des petits producteurs et a contribué à réduire leur désir de planter du café.

« Dans les différentes provinces d'Haïti, ces « plantations » procuraient à une masse de petits exploitants la majeure partie des revenus en argent, alors que la subsistance est principalement assurée par les jardins à vivres » (Moral, 1955, p. 235). Mais, dès les premières PAS mises en place à la fin des années 1980, le pays a dû ouvrir ses frontières aux produits étrangers (Perchellet, 2010). La baisse sensible des droits de douane a entraîné la décapitalisation des petits paysans, ce qui a transformé le pays, autosuffisant jusque dans les années 1980, en importateur de riz et autres produits alimentaires. Les paysans ont dû s'adapter à cette nouvelle réalité. Si certains ont opté pour le départ vers la ville, contribuant ainsi à l'accroissement des bidonvilles de Port-au-Prince, d'autres ont cherché à réorienter la production agricole souvent au détriment du café.

Il existe toutefois encore cinq aires principales de production, dans l'ordre des quantités produites : la Grand'Anse, le Sud-Est (Thiotte et Jacmel), le Nord et le Centre (Baptiste et les Cahos). La Grand'Anse et le Sud-Est représentent la zone la plus importante de production

nationale ; il existe en outre des zones de café de qualité médiocre et celles de café qualité supérieure, dont fait partie la Chaîne des Cahos (Arias *et alii*, 2006, p.23).

Carte 9 : Principales zones de production de café en Haïti



Source : auteur (d'après Arias *et alii*, 2006, p. 22 et 26)

5.2.2. La culture du café dans le Chaîne des Cahos : recul des surfaces caféières ou renouveau ?

Il est difficile d'évaluer quantitativement la production de café dans la Chaîne des Cahos car, jusqu'en 2001, la récolte était vendue à des intermédiaires pratiquant le commerce à leur profit personnel ou bien directement sur le marché local, sans que les transactions ne fassent l'objet d'enregistrement. La production de café y a été soumise aux mêmes contraintes que les autres zones de production du pays. Son déclin n'est pas une spécificité, les causes en sont majoritairement les mêmes à l'échelle nationale.

Tout d'abord, comme dans toutes les autres régions du pays, la population de la Chaîne des Cahos est en hausse constante. Elle passe, environ, de 131 500 à 156 000 habitants entre 2009 à 2013 d'après les données de l'IHSI³⁵. À rythme de croissance constant, la population doit atteindre environ 192 000 habitants au début des années 2020. Bien que nous ne disposions pas de données quantitatives précises et fiables sur l'évolution de la population, nos observations et les échanges avec les habitants permettent en effet de disposer de quelques indices qualitatifs sur la croissance démographique du Haut Cahos où le nombre moyen d'enfants par ménage est évalué à 5. Certes, cette croissance démographique serait à relativiser compte tenu de l'accélération de la migration vers les villes environnantes (Dessalines, Hinche, Mirebalais Verrettes, Petite Rivière de l'Artibonite, Port-au-Prince etc. – voir carte 8), mais le contexte global de forte croissance naturelle a amené les paysans à étendre les cultures vivrières aux dépens du café, particulièrement à Pérodin et Médor.

En l'absence, ou non application, d'un plan national d'aménagement, l'organisation de l'espace est soumise aux tâtonnements et les acteurs locaux, dans ce cas très majoritairement des paysans, agissent à leur gré, en fonction de leur moyen et de la réalité socioéconomique du moment. Ainsi, pour cultiver les denrées immédiatement nécessaires, l'agriculture sur brûlis est la pratique la plus répandue, ce qui est incompatible avec la culture du café. Jusqu'aux années 1980, des espaces spécifiques étaient réservés à la culture du café. Aujourd'hui, la croissance démographique pousse non seulement à l'extension de la surface agricole utilisée mais aussi à la mise en culture des espaces les plus escarpés de la zone. Le géographe Georges Anglade a reconstitué le processus de substitution de la production de café à la culture vivrière en Haïti (1982, pp. 28-29). Le processus décrit, implacable, est similaire à celui que connaît la Chaîne des Cahos³⁶.

³⁵ Cette estimation concerne les habitants des différentes sections communales appartenant à la Chaîne des Cahos, réparties sur six communes (Petite Rivière de l'Artibonite, Dessalines, Saint Michel de l'Atalaye, Maïssade, Boucan Carré et La Chapelle).

³⁶ « En 1880, sur 20 hectares de terre, on a une famille avec quatre enfants ; 16 de ces 20 hectares sont en "bois-debout" avec café, etc., il y a à peu près 1 ou 2 hectares qui sont en vivres et assument la subsistance de la famille. De 1910 à 1920, c'est l'autre génération. Ces 20 hectares sont subdivisés en 5 hectares chacun, les filles sont encore du partage. Sur 5 hectares, il ne reste plus que peu de "bois-debout" et c'est la mise en valeur vivrière de 2 hectares, donc déjà la capacité de production de denrées pour l'exportation, qui se faisait sur 16 hectares avec coupe de bois et café en sous-bois, cochon vivant dans les sous-bois de café tombe. Chaque fois que la terre est divisée, une maison

Pourtant, en dépit des contraintes, la culture du café a semblé résisté quelques temps dans la Chaîne des Cahos et des progrès notables avait été enregistrés avec la présence de nouveaux caféiers dans les jardins créoles, ce qui laissait augurer d'une reprise de la culture du café dans la zone. En 2013, les résultats de notre première phase d'enquêtes avaient révélé une perception de l'extension non négligeable de l'espace caféier : sur 50 personnes interrogées, 44 s'étaient prononcées par l'affirmative sur l'augmentation de l'espace caféier entre 2001 et 2013. La tendance était alors à l'espoir d'un renouveau. En effet, selon le responsable d'une association de la Chaîne des Cahos, également ancien CASEC, si les caféiers avaient été coupés et arrachés pour être remplacés par des cultures vivrières (maïs et pois surtout) jusqu'à l'année 2001, cette année-là avait marqué un tournant dans l'histoire de la culture du café pour les paysans de la zone. Elle correspond à la date de formation des associations locales de planteurs de café, constituées par l'ONG Inter-Aide dans le cadre du projet de relance de la culture caféière dans la Chaîne des Cahos.

Le rôle d'Inter-Aide : un renouveau caféier dans les années 2000 ?

Si l'aire métropolitaine de Port-au-Prince constitue le principal espace d'intervention des ONG, leur présence est aussi marquée en milieu rural. Mais, étant donnée la difficulté d'opérer un contrôle strict des opérations des ONG dans le pays, il est également très délicat d'évaluer avec certitude le nombre et la nature de celles qui sont intervenues dans la Chaîne des Cahos, notamment dans les sections communales Médor et Pérodin. La plupart n'est pas enregistrée auprès du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et leur présence ne se traduit par aucune action concrète ou véritablement évaluable sur le terrain. D'après les enquêtes de 2013 et 2018, la seule ONG connue par la totalité de la population de la zone et dont les actions concrètes peuvent être identifiées sur place, même après la fin de sa période d'activité, est Inter-Aide qui est intervenue sur place pendant près de 30 ans, de 1983 à 2010. Cette ONG française, qui se présente sur son site internet³⁷ comme « spécialisée dans la

construite et un lopin de terre est mis de côté pour servir de passage, de jardin potager, de cour de récréation, et d'autres espace pour pratiquer l'élevage ».

³⁷ A l'adresse suivante : <http://interaide.org/>

réalisation de programmes de développement auprès de familles rurales particulièrement démunies », intervient dans les zones reculées de six pays « parmi les plus pauvres du monde » (Ethiopie, Madagascar, Malawi, Mozambique, Sierra Léone et Haïti).

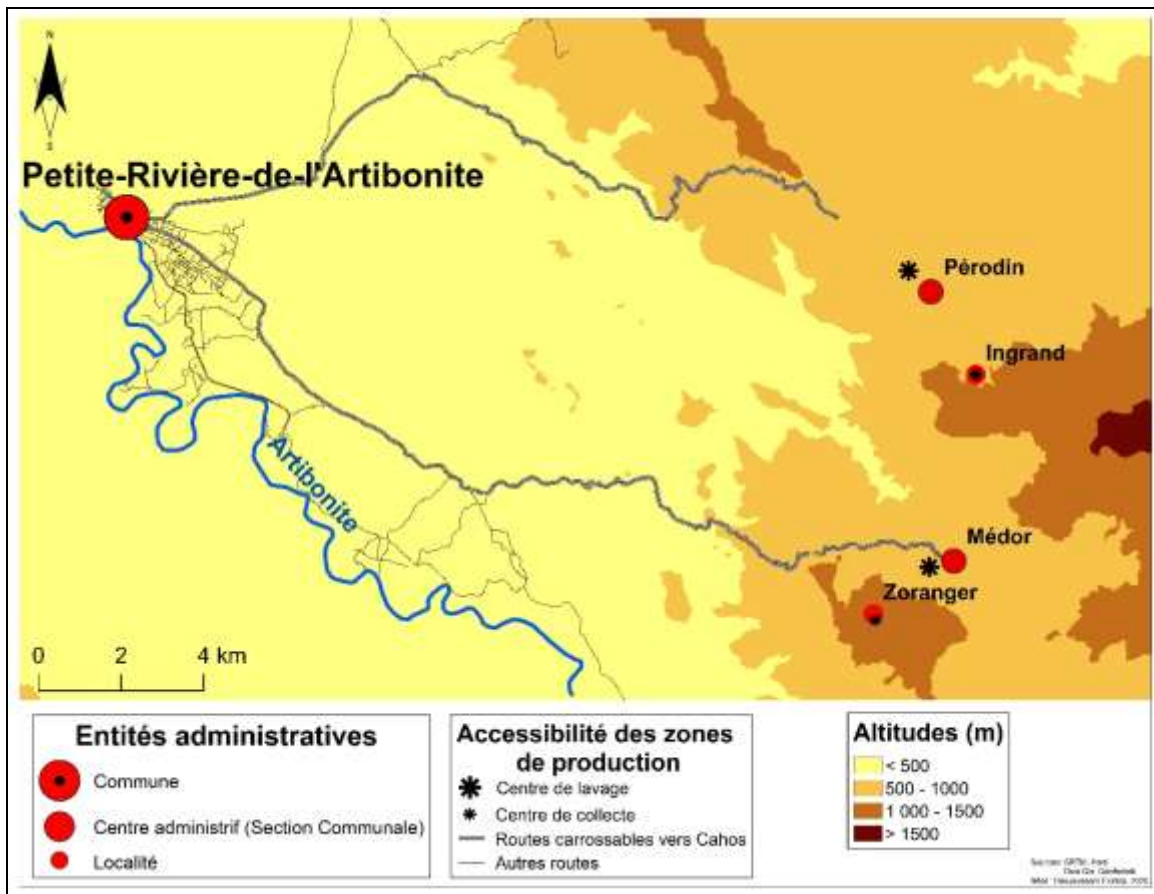
Au début des années 2000, l'ONG a encouragé la création d'associations locales dans les trois localités (« habitations ») les plus connues et qui sont aussi les centres administratifs de ces trois sections communales de la Chaîne des Cahos :

- APCK (Association des Planteurs de Café de Chénot) à Vital-Chénot, centre de la section communale Fiéfié ;
- APPK (Association des Planteurs de Café de Pérodin) à Pérodin ;
- APKM (Association des Planteurs de Café Cahos Médor) à Médor.

Les trois associations créées sont parvenues à étendre leur influence à partir des groupements de planteurs implantés dans les différentes habitations de sections communales ; si la section communale est la plus petite division administrative, elle est à son tour en effet divisée en habitations qui constituent des petites unités de peuplement rural, ne renfermant pas plus d'une cinquantaine de maisonnettes dans certains cas. Ces habitations, héritées du système colonial, accueillent des « associations satellites » qui constituent des centres de production et de distribution de plantules aux caféiculteurs.

La carte 10 permet de comprendre l'organisation de l'espace caféier alors instauré. On y voit la localisation des sièges sociaux de deux de ces organisations de planteurs de café, centres de collecte principaux qui sont aussi des centres de « lavage ». Rappelons ici que le café est en effet composé d'un noyau entouré de chair, comparable à une olive. Les fèves de café étant contenues dans le noyau, il faut les débarrasser de leur enveloppe de chair, ce qui peut être fait par séchage ou lavage. Cette dernière méthode consiste à faire tremper les fruits dans l'eau jusqu'à ce que la partie charnue se dégrade par fermentation. Les centres de lavage sont reliés aux centres secondaires de collecte par des sentiers pédestres (trop délicats à cartographier donc non représentés sur la carte 10)

Carte 10 : Organisation de l'espace caféier dans la Chaîne des Cahos dans les années 2000



Sources : SRTM, Haïti Diva Gism, Géofabrik. Réal : Dieupuisant Florida, 2020.

Les marchés locaux d'échange se trouvent dans les centres administratifs des sections communales, à environ un kilomètre des principaux centres de lavage comme celui de Médor ; les localités desservies par ce marché sont éloignées, il faut parfois marcher plus de deux heures pour y arriver. Les marchés fonctionnent trois jours par semaine (mardi, jeudi et dimanche), avec une variation de l'affluence en fonction du jour. Toujours dans le cas de Médor, les échanges sont par exemple beaucoup plus importants les mardis ; en effet, en début de semaine, les habitants ont besoin de se ravitailler or la grande majorité des personnes, pratiquantes, ne font pas d'achat après les cultes du dimanche et attendent donc le marché du mardi pour le faire.

Entre 2001 et 2010, le programme de l'ONG Inter-Aide, dont l'un des principaux bailleurs de fonds était l'Union européenne, a mis en place un ensemble d'activités techniques. A côté de la production des pépinières et de la distribution de plantules, des séances de formation ont été réalisées sur la lutte intégrée contre les parasites et l'érosion, sur la fabrication de compost, appuyées sur des « jardins de démonstration », ou bien encore sur le développement de filières de commercialisation du café récolté. Les financements reçus ont permis de construire des locaux pour les organisations, des glacis pour le séchage du café, d'acheter des mulets pour transporter la production des champs vers les locaux de l'organisation puis, de là, vers des lieux où il peut être transporté en voiture.

Figure 7 : Photographie du centre de lavage de café Cahos-Médor.



Source : auteur, 15 août 2012.

D'après le rapport final de l'ONG, la quantité de café vendue aux centres de lavage est passée de près de 19 000 « marmites » (entre 6 et 8 livres/marmite) en 2004 à environ 26 250 marmites en 2006. Ce chiffre a pourtant rapidement décliné pour tomber à 7 161 marmites en 2010 (Inter-Aide, 2011, p. 127). Il est difficile d'évaluer avec précision l'évolution de cette culture depuis.

En effet, tous les paysans ne vendent pas leur café aux centres de lavage instaurés par Inter-Aide et ceux qui y viennent n'y apportent parfois qu'une partie de leur production. D'abord intéressés par le prix offert dans les centres d'achats locaux, les difficultés à retrouver les « ristournes³⁸ » ont incité les paysans à écouler le café sur le marché local afin de répondre aux besoins immédiats de leur famille.

La fin des années 2000 correspond à l'achèvement du programme de renforcement des associations de production caféière du Haut Cahos, officiellement clôturé en février 2012. Depuis le transfert du projet d'Inter-Aide aux organisations locales en 2011, la timide augmentation de la production caféière dans la Chaîne des Cahos du début des années 2000 ressemble, a posteriori, à un feu de paille.

Les années 2010, la fin du renouveau

Les centres de lavage et de traitement de café sont désormais quasiment abandonnés. En août 2018, le responsable du centre de lavage d'Oranger déplorait ainsi ce recul : « *Il n'y a plus de café dans les Cahos, on a vendu entre 300 et 431 marmites respectivement pour les années 2013 et 2016 dans le centre où l'on vendait plus de 12 000 marmites en 2006 !* » Ce constat ne va pas sans soulever des questions : que sont devenus les savoir-faire et les compétences acquis pendant les dix années d'opération d'Inter-Aide dans le secteur ? Qu'est-ce qui explique la chute brutale de la production relancée depuis dix ans, moins de cinq ans après le départ de l'ONG ?

Certes, entre autres difficultés, des insectes ravageurs et des maladies affectent les plantations caféières en Haïti (les pourridiés des racines, le scolyte du café et la rouille, moisissure qui attaque les feuilles des caféiers), mais ces maladies n'existaient-elles pas pendant la période d'intervention de l'ONG ? Ce problème sanitaire « constitue une contrainte de taille pour les rendements en café à l'échelle nationale. Le manque de connaissances sur les techniques de lutte

³⁸ Le café vendu au centre de lavage (siège social des associations) est acheminé à la FACN, leur principal partenaire commercial, ou vers d'autres acheteurs qui sont chargés de le revendre sur le marché international. La « ristourne » est une sorte de remise que le vendeur accorde aux producteurs après avoir écoulé le café sur le marché international.

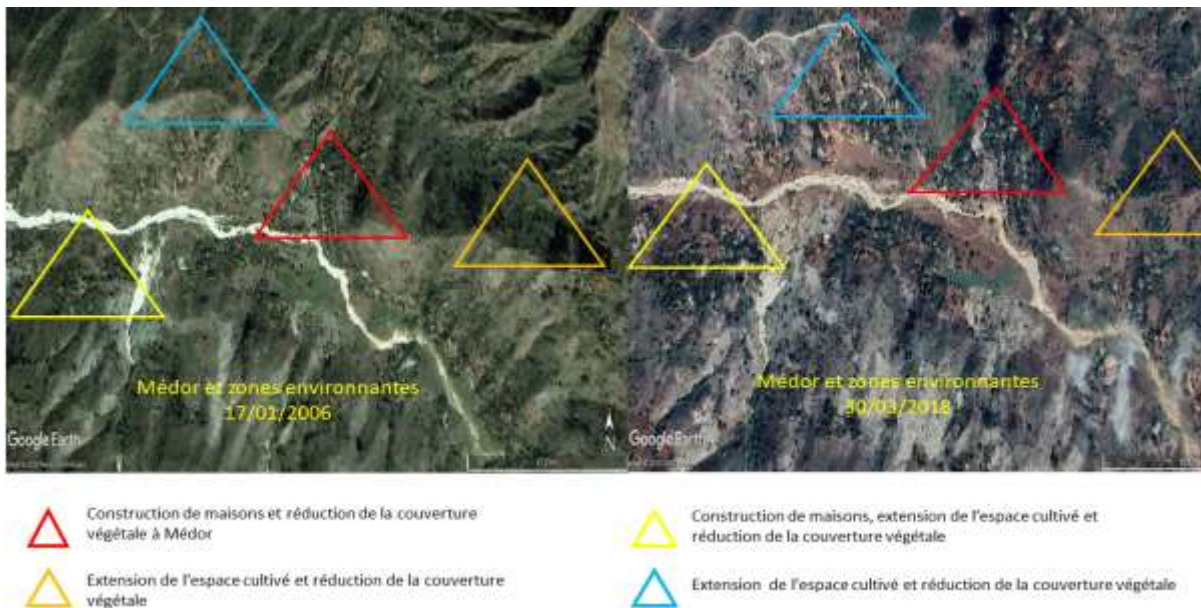
phytosanitaire est un facteur important au stade de la croissance de la plante. Les attaques d'insectes sont un problème fréquent en Haïti du fait de l'âge avancé de la majorité des pieds de café et les faiblesses ou l'absence totale de gestion » (Arias et alii, 2006, p. 25). Via le projet Inter-Aide, les paysans recevaient un accompagnement technique qui n'existe désormais plus. Si les actions de bon nombre d'ONG sont considérées comme inutiles et inadaptées, certains projets ont des impacts positifs bien que ces effets ne dépassent, dans certains cas, pas la durée du projet. Après le départ d'Inter-Aide, les paysans se sont retrouvés livrés à eux-mêmes, à un moment où leurs conditions de vie se dégradent encore.

Paul Moral annonçait en 1955 que « seule une formule sociale hardie - la coopérative, par exemple - semble pouvoir, en embrassant à la fois tous les problèmes - fonciers, techniques, financiers, moraux même - désarchaïser l'économie caféière haïtienne, tout en la préservant de la grande exploitation, dont les vestiges coloniaux pourraient bien encore fournir le modèle » (Moral, 1955, p. 256). Mais ce modèle coopératif ne semble pas avoir trouvé de relais locaux suffisamment forts pour s'ancrer. Les centres de production de pépinières n'existent presque pas et/ou fonctionnent mal pour quelques rares zones ; il n'y a plus d'intervention dans la lutte contre les parasites. Le point de vue des paysans est alors partagé, certains affirmant qu'Inter-aide les avait beaucoup aidés, d'autres que l'intervention de l'ONG n'a pas été profitable à la survie des caféiers.

In fine, le recul des surfaces en caféiers semble inéluctable. La hausse du nombre d'habitants limite chaque année un peu plus la superficie agricole par famille, ce qui entraîne le défrichage et la mise en culture des terres précédemment protégée par la végétation. « Il faut chercher les petites cafétérias haïtiennes dans les secteurs les plus boisés de chaque province. Elles sont installées sur les replats où la terre s'est bien conservée, les *platons*, les fraîches *coulines* où elles disparaissent sous le couvert végétal le plus dense. Confinés dans l'ombre des grands arbres - manguiers, avocatiers, sucrons ou autres -, les caféiers forment un sous-bois d'une extraordinaire densité » écrivait Paul Moral en 1955 (p. 246-247). A présent, les paysans n'ont d'autres choix que de couper les arbres fruitiers servant de protection aux caféiers pour fabriquer du charbon qui va être vendu sur marché local. Ils priorisent les cultures céréalières, les tubercules et autres

produits comme la banane et la canne à sucre, pouvant apporter une réponse rapide aux besoins primaires, alors que les caféiers mettent environ deux ans pour donner leur première récolte. De ce fait, la couverture végétale se réduit visiblement et l'espace est de plus en plus utilisé pour la construction d'habitations (figure 8).

Figure 8 : Évolution de la couverture végétale dans la Chaîne des Cahos de 2006 à 2018



Source : auteur, 2020 (images Google Earth 2006 et 2018).

La caféiculture n'est donc pas la priorité de ces jeunes paysans (25- 30 ans) qui n'ont d'ailleurs pas connu le succès de l'économie caféière : 70 % n'en font pas pousser dans leurs champs, d'après les informations collectées en 2018. On peut alors se demander quelles stratégies sont mises en place pour, malgré tout, continuer de vivre dans la Chaîne des Cahos.

5.3. Quelles stratégies de survie les paysans mettent-ils en œuvre ?

Les conditions socio-économiques dans lesquelles évoluent les paysans haïtiens résultent de décisions à la fois internes et externes, comme le mettait en évidence Christian Girault en invoquant la notion de « dépendance » (1982). Ils sont victimes des retombées négatives des décisions des acteurs influents (institutions internationales, Etats) de l'économie internationale,

mais aussi de celles des gouvernements haïtiens qui, pour une grande majorité, ne sont pas intéressés à l'épanouissement socio-économique de la paysannerie. Comme l'écrivait Rodolphe De Koninck à la lecture de l'étude de Christian Girault, « voilà toute l'originalité, à vrai dire le scandale, de l'agriculture haïtienne. [...] Rares sont les pays où la paysannerie supporte le fardeau de l'État d'une façon aussi unilatérale. En général, l'État « achète » ce support en fournissant quelques services, en améliorant l'infrastructure. Ici rien ou presque rien, la paysannerie est pressurée jusqu'aux limites mêmes de sa capacité » (De Koninck, 1984, p. 524).

A l'orée des années 2020, les paysans peinent à vivre de leur production dans un contexte de fortes croissance démographique et pression foncière. Ces contraintes poussent les paysans à développer de nouvelles stratégies de survie pour s'adapter à une réalité en mutation permanente. Des activités anciennement urbaines et informelles se développent ainsi en milieu rural ; en Haïti comme ailleurs, l'espace rural est gagné par une diversification des activités mais il s'agit ici principalement d'une économie « informelle », terme qui prête à controverses puisque posant la question du continuum formel-informel. L'économie informelle inclut le secteur informel, - définit par le BIT en 1993³⁹, en précisant que ces activités « ne sont pas nécessairement réalisées avec l'intention délibérée de se soustraire au paiement des impôts », donc non assimilables aux activités de l'économie dissimulée ou souterraine, et l'emploi informel (Séruzier, 2009). Une définition plus large présente le « secteur informel » comme comprenant toutes les activités opérant en dehors du système fiscal et légal (Menguelti, 2014, p. 4).

Dans la Chaîne des Cahos, il est difficile de différencier le formel de l'informel, y compris pour les activités ayant un rapport avec la production et les échanges des produits agricoles. Le nombre d'agriculteurs ayant fait leur déclaration définitive d'impôt à la Direction Générale des Impôts (DGI) ou qui dispose d'un numéro d'identité fiscale est faible (moins de 30%). Le recensement de la population est irrégulier et le dernier a eu lieu en 2003, la Chaîne des Cahos

³⁹ Le BIT définit le secteur informel comme « un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division du travail et du capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme. [...] (BIT, 1993)

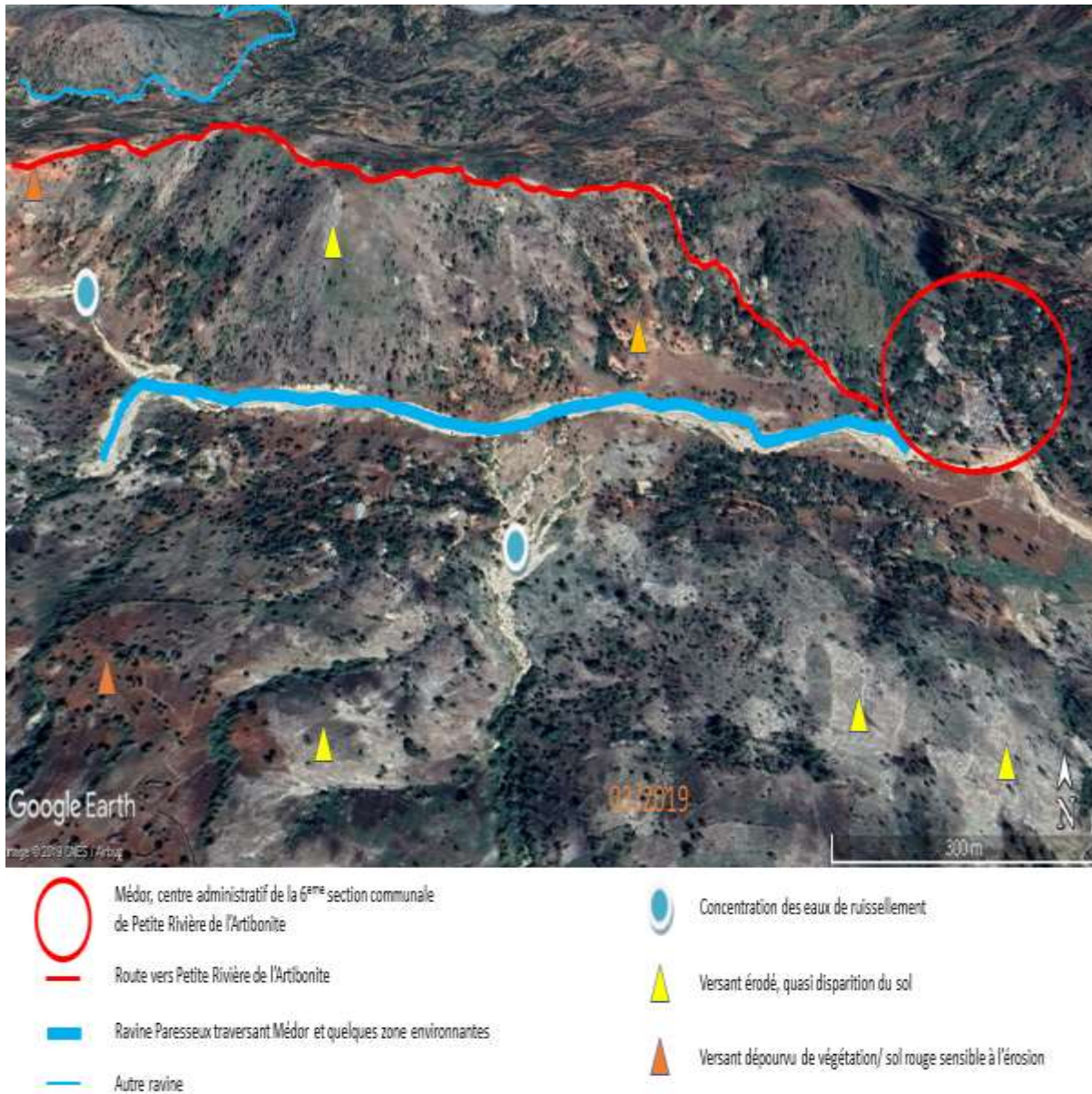
est en effet rarement prise en compte dans les enquêtes régionales et les enquêteurs, lorsqu'ils s'y rendent, priorisent quelques habitations d'accès facile. De ce fait, la majorité du pays fonctionne « en dehors » (Barthélémy, 1991), l'économie informelle concerne la quasi-totalité des activités économiques, agricoles et non agricoles, mises en œuvre par les paysans.

5.3.1. Développer les cultures vivrières

Les paysans haïtiens, à l'instar de ceux de la Chaîne des Cahos, ont de plus en plus de difficultés à trouver des options culturelles leur permettant d'assurer leur survie. La culture du café qui, dans les années 1950-1970, représentait « *la banque* » des paysans est quasiment réduite à néant au profit de l'agriculture vivrière, dont les produits peuvent être échangés sur le marché local sans intermédiaires et qui sont nécessaires à l'autoconsommation, à savoir le maïs, les pois, la banane et les tubercules. Toutefois, l'agriculture vivrière connaît, à son tour, un processus de déclin qui s'explique par des causes à la fois d'ordre naturels, anthropiques et/ou politiques. Il s'agit en effet d'une agriculture de subsistance, dépendant des aléas météorologiques. Les paysans doivent attendre la saison des pluies pour semer. Dans ce cas, la moindre modification du régime pluviométrique peut entraîner une mauvaise récolte. A titre d'exemple, la pluie est attendue aux mois de mai et septembre pour la culture du pois ; l'absence ou l'irrégularité des précipitations durant ces deux mois met en péril toute la récolte de pois, produit très consommé.

De plus, dans cette zone, il est facile de constater l'aggravation du phénomène d'érosion des sols, comme on peut le voir sur la figure 9. Son amplification est liée au système de culture dominant dans la zone, par défrichage et culture sur brûlis sur les pentes les plus escarpées, ce qui affecte directement la qualité du sol et les rendements agricoles. La croissance démographique constitue également un facteur majeur du déclin de l'agriculture vivrière, même si l'émiettement foncier de génération en génération semble trouver ses limites : certaines parcelles sont si petites que les copropriétaires préfèrent les cultiver à tour de rôle que de les diviser encore. Ce phénomène affecte la régularité de la jachère, qui constituait la principale technique de « fertilisation » du sol.

Figure 9 : Sol érodé à Chénot-Bidone



Source : auteur, 2020 (à partir des images de Google Earth 2019)

5.3.2. Quitter la Chaîne des Cahos, ou y survivre d'expédients

La concurrence des produits importés et la dévaluation de la monnaie font perdre aux paysans tout espoir d'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs enfants, d'où

l'accélération du phénomène migratoire. Bon nombre de paysans migrent désormais vers la ville ou à l'étranger, sans qu'il soit possible de préciser leur nombre, aucune étude quantitative spécifique n'ayant encore été réalisée sur la migration des paysans des Cahos. Les migrants régionaux et nationaux maintiennent un contact régulier avec le reste de la famille demeuré sur place et une visite annuelle, pendant les fêtes de fin d'année, est généralement attendue de la part de ceux qui sont partis. Si les migrants internationaux, particulièrement ceux de la République Dominicaine, envoient souvent de l'argent pour l'achat de parcelles et de bétail, l'ensemble des émigrés représente un vecteur de diffusion des pratiques urbaines, comme par exemple les modes vestimentaires, dans cet espace rural.

Les jeunes de la Chaîne des Cahos qui migrent vers Port-au-Prince ne s'installent pas dans un quartier précis mais sont éparpillés dans la ville en fonction des opportunités de logement offertes par un parent, un ami ou en fonction du lieu de travail. Dans le cas de la migration des vers les pays de l'Amérique latine, la plus ancienne destination est la République Dominicaine, vers l'est de l'île. Selon les habitants, à la fin des années 1995, le nombre de migrants depuis le Haut Cahos vers la République Dominicaine était très faible et s'est accru à partir des années 2000. Aujourd'hui, le climat xénophobe et les mauvaises conditions de vie des Haïtiens de l'autre côté de la frontière réduit le désir de s'y rendre⁴⁰. A l'échelle nationale, le Chili et le Brésil font partie de nouvelles destinations migratoires et 85 000 migrants sont entrés au Brésil, au Chili et en Argentine, entre 2014 et 2016, d'après l'OIM. Toutefois, le coût financier de voyages si lointains constitue un handicap au développement de cette nouvelle filière migratoire pour la grande majorité des paysans des Cahos, si bien qu'il ressort des entretiens que les filières migratoires vers les pays de l'Amérique du Nord, des Antilles et vers l'Europe sont peu connues et maîtrisées par les paysans de la Chaîne des Cahos.

Localement, les chefs-lieux des communes, à savoir Petite Rivière de l'Artibonite et Dessalines (voir carte 8), constituent les plus anciennes destinations des migrants des Cahos. Ces derniers jouent un rôle important dans les dynamiques territoriales par l'extension progressive de ces

⁴⁰ Le retrait de la nationalité des Dominicains d'ascendance haïtienne par l'arrêté du 23 septembre 2013 est l'un des faits les plus récents de la xénophobie des Dominicains à l'égard des Haïtiens.

villes et un va et vient régulier entre elle et les parties plus isolées de la Chaîne des Cahos entretient la densité des échanges et donc la porosité de cet espace rural

La majorité des paysans reste donc sur place, ils cherchent à diversifier leurs activités en associant l'agriculture au petit commerce. Des *boutiks* de revente de produits importés s'implantent dans les zones les plus reculées de la Chaîne des Cahos. On trouve par exemple « Esténio quincaillerie » à Pérodin et « Esmond matériaux de construction » à Médor. Comme son nom l'indique, cette dernière est connue pour la vente des matériaux utilisés dans la construction de maisons (tôle, fer, clous, ciment, etc.), mais aussi des produits alimentaires. Ceux qui ont de maigres moyens se contentent de revendre quelques sachets de sucettes ou de bonbons (tels les « mariella » et les « fiesta ») aux voisins de la zone ; dans ce cas, les bénéfices varient suivant qu'il s'agit de vente « en gros » c'est-à-dire par caisse (boîte de 24 pièces, dont chacune contient plusieurs unités) ou au « détail ». Une pièce qui vaut environ 50 gourdes (soit moins de 50 centimes d'euros) peut rapporter 10 gourdes (moins de 10 centimes d'euros) de bénéfice vendu au détail ; la caisse de bonbon (1 100 gourdes, soit 10 euros environ), vendue au détail, peut rapporter 250 gourdes (2, 25 euros environ). On voit bien là qu'il s'agit d'un tout petit commerce, et d'une économie de la précarité.

« La tè modi, la tè pa bay ankò » (« La terre est maudite, elle ne produit plus »), disent souvent les paysans des Cahos. Déçus par l'accumulation de mauvaises récoltes et désespérés par les difficultés à se procurer régulièrement de la nourriture, la plupart d'entre eux sont en quête d'argent facile. Ainsi, la pratique de la mendicité se développe mais de manière isolée et discrète car elle fait l'objet de critiques et reste bien plus mal perçue que dans les espaces urbains. Les mendiants sont de toutes catégories (femme, homme et enfant) et s'adressent surtout aux personnes de passage, venant de la ville ou d'un pays étranger, le plus discrètement possible. Une autre stratégie de survie consiste à miser sur le hasard pour espérer quelques rentrées d'argent : dans la Chaîne des Cahos comme partout en Haïti s'est développée massivement la « borlette », forme de loterie qui s'appuie sur deux tirages quotidiens (12 h 00 et 19 h 00) qui ont lieu aux États-Unis. C'est principalement sur le résultat des tirages de la loterie de New York que

s'appuie la borlette haïtienne, ce qui est une autre forme de connexion, et de dépendance entre les montagnes des Cahos et la puissance américaine⁴¹.

5.3.3 Miser sur le hasard

A la fin des années 2010, la *borlette* est devenue une activité faisant pleinement partie du quotidien des Haïtiens, qu'ils résident en ville ou dans les espaces les plus enclavés du territoire (Redon, 2012). Si la pratique de la borlette dans la Chaîne des Cahos remonte aux années 1990, d'autres jeux de hasard comme le combat de coqs, les jeux de cartes ou encore la roulette étaient pratiqués de longue date. Dans les zones enclavées du milieu rural, ce sont des opérateurs locaux qui développent cette pratique, les grandes entreprises (Lesly Center, Père Eternel, Toto Borlette, La Confiance) n'y sont pas représentées. Les opérateurs, surtout concentrés dans les centres administratifs des sections communales, y sont toutefois soumis aux mêmes principes que ceux des milieux urbains, que ce soit en termes de tirage ou de mode de paiement. Le téléphone portable et la radio permettent d'informer des trois numéros issus du tirage de la loterie en temps réel. Les couleurs des *banks* et leurs slogans permettent de distinguer les opérateurs (« *Petit à petit, l'oiseau fait son nid* » pour l'un des opérateurs de borlette à Médor et « *Ti Sainte-Anne* » à Pérodin). Notons ici que le terme de *bank* est révélateur : si, pour les paysans des Cahos, le café représentait leur « *banque* », leur « *coffre-fort* », ce terme est désormais dévolu aux guichets qui vendent du rêve à petit prix au bord des routes, des chemins et jusqu'en haut des mornes.

Arrivée dans la zone à un moment de déclin de l'économie paysanne, les opérateurs comme les amateurs de *borlette* sont de plus en plus nombreux, il est désormais fréquent de miser quotidiennement son argent à la loterie. Certains paysans voient en effet dans cette activité un

⁴¹ Jouer consiste à choisir un numéro de deux chiffres de 00 à 99 (une « *boul* »). Trois numéros sont gagnants à chaque tirage, ce qui donne 3 chances de gagner avec une seule mise. Si vous jouez le numéro 10, vous gagnerez si le numéro 10 est désigné 1er lot, 2e lot ou 3e lot. Le 1er lot rapporte 50 fois la mise ; le 2e lot, 20 fois la mise et le 3e lot, 10 fois la mise. La Super Borlette consiste à désigner l'emplacement exact du numéro sur lequel vous misez. Si vous misez que le numéro 22 sera le 2e gagnant du tirage et qu'il l'est effectivement, vous gagnez 75 fois votre mise mais si le numéro 22 est gagnant du 1^{er} ou 3^{ème} lot de la borlette, vous ne gagnez pas. Des variantes existent : le Mariage (qui consiste à miser sur 2 numéros de borlette qui doivent être tous les deux gagnants), des lotos 3 chiffres et 4 chiffres (on choisit un numéro de 3 chiffres de 000 à 999, si ce numéro est le même que celui publié par la loterie de New York pour le jeu "Numbers", on gagne 500 fois votre mise – idem avec un numéro de 4 chiffres de 0000 à 9999, qui peut rapporter 5 000 fois la mise) » (d'après Redon, 2012, Annexes).

moyen de sortir de leur précarité économique, une alternative pour répondre aux besoins urgents pendant les périodes de soudure et en cas de mauvaise récolte. Il n'est pas rare de voir des paysans abandonner leurs champs au milieu de la journée et parcourir plusieurs kilomètres à pied pour trouver un opérateur afin de miser sur son « *boul* ». Certains voient en effet dans cette activité un moyen de sortir de la précarité économique, une alternative, un palliatif pour répondre aux besoins urgents pendant les périodes de soudure et en cas de mauvaise récolte. Mais dans la Chaîne, la pratique de la *borlette* est aussi particulièrement intense au mois de décembre, en raison de la relative amélioration des moyens financiers des paysans : presque toutes les denrées sont alors déjà récoltées et entreposées.

L'année 2018 marque une nouvelle étape en termes de pénétration de ce jeu dans la Chaîne des Cahos et principalement à Médor : de nouveaux opérateurs, venus du Plateau Central, contribuent à la modernisation de la *borlette* ; les fiches rédigées à la main sont devenues une marque d'archaïsme face à l'enregistrement informatisé par boîtiers connectés qui s'éteignent automatiquement dès que le moment du tirage est proche. Selon le CASEC de la zone, qui est d'ailleurs aussi un opérateur de *borlette*, plus de six machines spécifiques aux opérations de vente de *borlette* étaient en fonctionnement à Médor en 2018. Ce jeu de hasard prend corps et place, se fait de plus en plus visible et structurant dans la Chaîne des Cahos au fur et à mesure que l'économie agricole paysanne décline.

Conclusion du chapitre 5

« Au début des années 1990, la tendance à la baisse de la production agricole a été accentuée par l'embargo commercial, qui a limité les exportations des principales denrées et l'accès aux intrants agricoles essentiels tels que les semences et le combustible. De plus, la détérioration générale des infrastructures rurales et la dégradation continue des sols ont contribué à une baisse de la production de l'ordre de 17 % sur la décade », pour les cultures vivrières comme d'exportation, dont le café (Arias, 2006, p.6). Certes, des mesures ont été prises dans le but de relancer la production caféière, mais les résultats escomptés n'ont pas été obtenus en raison de l'effondrement des prix des produits vivriers. La politique de prix défavorable aux productions

vivrières s'est traduite par un nouveau déclin de la caféiculture parce que les agriculteurs n'ont pas pu dégager des revenus suffisant de la vente de leurs productions alimentaires à bas prix pour investir ensuite dans des plantations caféières qui ne commencent à produire qu'après quelques années (Dufumier, 2004, p. 475).

La mise en application des PAS a affecté l'économie nationale et contribue au déclin de l'économie agricole. L'agriculture est, précisément, structurellement affectée par les décisions prises dans le cadre de la mise en application des PAS, l'une des premières décisions ayant porté atteinte à l'économie paysanne est la baisse des tarifs douaniers à l'importation. L'ouverture des marchés a aggravé la situation socio-économique des paysans qui ne peuvent lutter face à la concurrence internationale. Les conditions de vie se dégradent avec la dévaluation continue de la monnaie nationale.

Les paysans, particulièrement ceux de la Chaine des Cahos, adoptent diverses stratégies de survie, dont la migration et le recours à un jeu d'argent et hasard, la *borlette*, devenu emblématique d'une déprise du pays sur lui-même. Certains cherchent à diversifier leurs activités économiques en développant le petit commerce : principales victimes de la libéralisation, ils se transforment ainsi progressivement en rouages du système en devenant, pour la plupart des distributeurs de produits importés à travers les zones les plus reculées de l'espace rural. Une lueur d'espoir avait semblé poindre dans la Chaine des Cahos avec le projet de relance de la caféiculture piloté par Inter-Aide, mais ce progrès n'a pas été relayé et ancré localement, l'espoir n'a pas dépassé la durée du projet. Les paysans semblent être pris entre l'enclume et le marteau car, en se tournant vers la culture vivrière pour répondre aux besoins les plus urgents, ils devront à nouveau faire face aux faible prix des produits locaux et à la dévaluation monétaire. Le recours aux arbres pour la fabrication du charbon de bois ne fait que diminuer la fertilité du sol à cause de l'aggravation du phénomène de l'érosion.

Le déclin de l'économie agricole et la montée de l'économie informelle dans la Chaine des Cahos, qui semble similaire à la situation des autres régions du pays, s'inscrit dans le cadre général d'effondrement et de la tertiarisation de l'économie haïtienne. Il peut être considéré

comme l'aboutissement d'un ensemble de décisions à la fois nationales et internationales, de décisions prises par les grandes institutions internationales mais aussi par des puissances agricoles comme les Etats-Unis, sur le riz notamment (Petit-Bel et Redon, 2017). Au niveau national, il faut souligner le comportement de l'élite économique et de la majorité des décideurs politiques qui n'ont pas manifesté de grands intérêts pour le développement de l'agriculture.

Dans les années 1950, face à la crise caféière qui se profilait déjà, Paul Moral s'interrogeait : « l'économie rurale d'Haïti n'est-elle pas capable en raison même de sa structure, de l'absorber en la « diluant », en quelque sorte, dans la masse paysanne ? » (1955, p. 256) A l'heure où une partie des campagnes productives des puissances agricoles se vident, tandis que bien acteurs en appellent à une reterritorialisation des cultures et à des productions locales plus durables, peut-être que c'est dans « la masse paysanne » jeune et si vivante des campagnes haïtiennes que réside une possibilité de résistance, de fait, à l'agriculture ultra-libéralisée ?

Chapitre 6 : Autres denrées et céréales : production capitaliste contre production paysanne, pour quel résultat ?

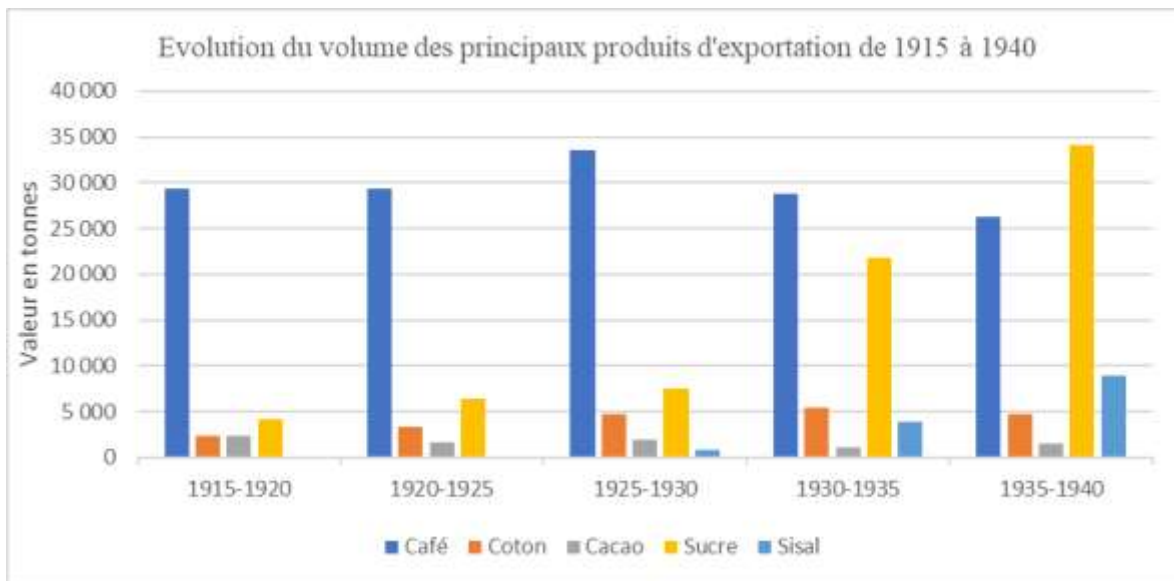
Ce chapitre analyse la place des denrées secondaires dans les exportations et dans l'économie agricole haïtienne en général durant les XIX^e et XX^e siècle. Elles sont considérées comme secondaires car elles occupent une position beaucoup moins importante que le café jusqu'au déclin de sa production et commercialisation dans les années 1970. Ces produits ne se sont pas imposés au sein de l'économie haïtienne au même titre que le café. Le bois était par exemple en deuxième position dans les exportations après le café. La baisse des exportations du bois s'est manifestée au cours des années 1910-1915, particulièrement les bois de teinture, comme le campêche, qui ont perdu leur valeur d'antan en raison du progrès de la chimie (Aubin, 1910 in Doubout, 1973, p. 68). Les prix étaient si bas que le campêche ne pouvait plus supporter le fret des bateaux à vapeur (idem). Ce sont les voiliers français ou norvégiens qui venaient le chercher pour le transporter en Europe (Aubin, 1910, p. 272). Le rôle du capital étranger dans le développement de certaines denrées d'exportation sera analysé après avoir passé en revue l'évolution de ces différentes cultures durant le XIX^e et le XIX^e siècle.

6.1. Prospérité de courte durée et dépendance des investissements étrangers : cas du sucre, du sisal et de la banane.

Bien qu'il soit de courte durée, la pénétration du capital étranger dans l'économie haïtienne au début du XX^e siècle a facilité le développement de quelques denrées. L'occupation américaine a facilité l'installation des compagnies étrangères surtout américaines dans le pays. Le gros des investissements américains dans l'agriculture ne se fait qu'après 1915 (SACAD-FAMV, 1993, p. 179), suite à l'abolition des contraintes légales interdisant aux étrangers de posséder des propriétés immobilières en Haïti. En 1918, une nouvelle constitution précise que « le droit de possession de la terre est garanti aux étrangers résidant en Haïti et aux associations formées par les étrangers dans un but agricole, commercial, industriel ou éducatif » (idem). Cette nouvelle

disposition légale a permis le développement de grandes plantations et les investissements dans les produits d'exportation. Le graphe 7 permet d'analyser le volume de certaines denrées d'exportation (sucre, coton, sisal) grâce à l'apport des capitaux étrangers. Ces denrées ne tarderaient pas connaître un nouveau déclin après le départ des investisseurs après l'occupation américaine.

Graphe 7 : Evolution du volume des principaux produits d'exportations entre 1915 et 1940



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données de Pierre Benoit, 1954 in Suzy Castor, op. cit., p.108)

Le sucre a connu une augmentation vertigineuse au cours de l'Occupation américaine (1915-1934) et quelques années après. Cette augmentation était liée à des investissements significatifs, des capitaux américains, particulièrement ceux de la Haitian American Sugar Compagny (HASCO). Cette compagnie est encore présente dans la mémoire des Haïtiens par les différentes manières dont elle a marqué le territoire et les ruines de ses usines sont encore présentes à la Plaine du Cul-de-Sac, qui constitue actuellement une des banlieues de Port-au Prince. Le sisal a connu une importante prospérité pendant la même période. Comme le sucre, son développement était aussi dû aux investissements américains.

6.1.1. Production sucrière en Haïti entre croissance et chute : le rôle des investissements étrangers ?

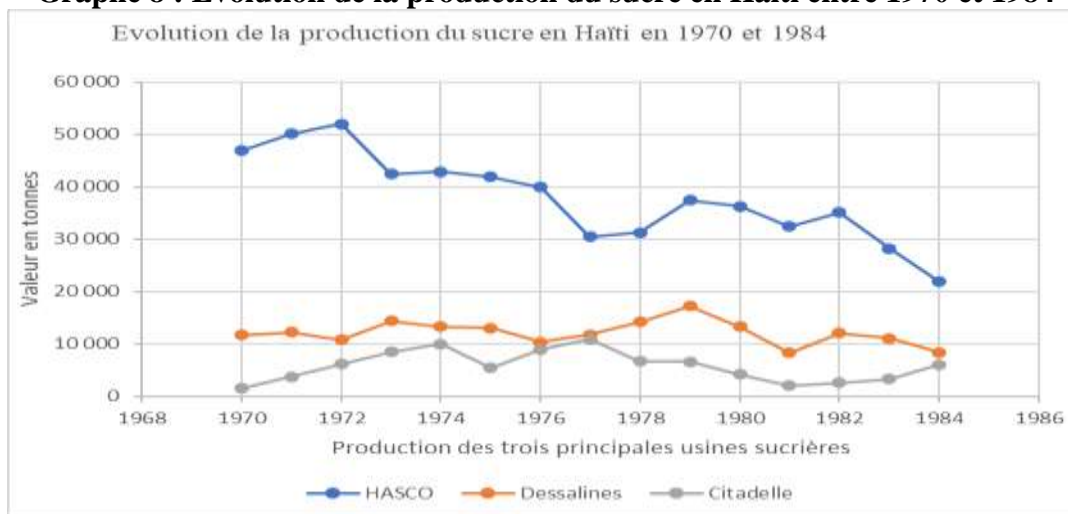
Le sucre a perdu sa prééminence dès la période révolutionnaire. En 1801, sa production était évaluée à 18 500 000 et 16 540 livres respectivement pour le sucre brut et raffiné contre 43 000 000 livres pour le café. Dès 1820, sa production ne dépassait pas les 2 500 000 pour le sucre brut et 787 livres pour le sucre raffiné, alors que la production de café était évaluée à 35 000 000 livres pour la même année (Etienne, 2007, p. 112). Le niveau de production n'était pas comparable dans le royaume du Nord par rapport à la République de l'Ouest et du Sud. Pour la même année (1820), les ports des Cayes, de Port-au-Prince et de Jacmel expédient environ 400 000 livres de sucre brut alors que le Cap en exporte à lui seul 2 000 000 (SACAD-FAMV, 1993, p. 125). La production sucrière continuait sa chute en dépit des dispositions ayant visé le maintien des grandes plantations et la relance de la production. La mise en application du code rural de 1826 n'a pas atteint les résultats escomptés. La rigidité des principes visant à combattre le « vagabondage » a provoqué davantage la fuite des plantations et l'effondrement de la production de sucre. Entre 1832 et 1835, Haïti n'exportera que 20 tonnes de sucre brut (idem, p. 126).

Pour l'ensemble du pays, il existe probablement vers 1840 moins d'une quinzaine d'exploitations sucrières, produisant un sucre « gras et gommeux », mal coté sur les marchés extérieurs (Moral, 1961 in SACAD-FAMV, p. 133). L'aristocratie haïtienne de l'époque est donc riche en terres, mais, pour un ensemble de contraintes définies par la conjoncture économique et politique des premières années de l'indépendance (drainage de l'accumulation nationale pour les besoins de la défense, paiement de la dette, prix à la baisse, résistance de la main-d'œuvre libre), elle est pauvre en capitaux et ne peut les mettre en valeur. Sous le gouvernement de Salomon (1879-1888), on relève quelques tentatives, ratées ou ambiguës, d'installation d'usine sucrière ; mais les capitalistes étrangers évitent de s'impliquer dans le secteur sucrier jusqu'à l'établissement de la HASCO en 1915 (SACAD-FAM, 1993, p. 193). Selon Paul Moral, la Haitian American Sugar Company (HASCO) a mis une quinzaine d'années à s'adapter aux conditions haïtiennes et, pendant ses cinq premières années d'opération, ne peut fonctionner qu'à 10% de sa capacité de

production (Moral, 1961, in SACAD-FAMV, p. 180). Elle devait investir dans la réhabilitation des réseaux d'irrigation, forer ses propres puits, tester de nouvelles variétés de canne, etc. La HASCO était la plus importante usine sucrière du pays à l'époque, par le volume de sa production. L'usine Larue et la Centrale Sucrière des Cayes figurent comme établissements de second ordre (Pierre Charles, 1993, p. 156).

Il faut signaler que le niveau d'investissement des compagnies étrangères principalement américaines n'a jamais atteint celui de Cuba et de la République-Dominicaine. Vers 1885, il existe déjà en République Dominicaine environ 80 entreprises sucrières qui exportent 20 000 tonnes de sucre ; ce niveau d'exportation n'est atteint en Haïti que vers 1930 (Thébaud, 1967 in SACAD-FAMV, op.cit., p. 181). La superficie de la canne à sucre paraît avoir baissé d'environ 1,5% par an entre 1975 et 1995, passant de 85 500 à 62 000 hectares (Saint Dick in CARE-Haïti et BME, 1999). Cette régression est due à la disparition des usines sucrières dans les plaines de Cul-de-Sac, de Léogane, du Nord et des Cayes, favorisant la désaffectation en canne de nombreuses parcelles, et la faible rentabilité de la canne par rapport à d'autres cultures vivrières (idem). Le graphe 8 montre l'évolution du volume de sucre à travers les trois principales usines de production en Haïti entre 1970 et 1984.

Graphe 8 : Evolution de la production du sucre en Haïti entre 1970 et 1984



Source : auteur, juin 2020 (à partir de : données des sucreries in Banque Mondiale, 1985)

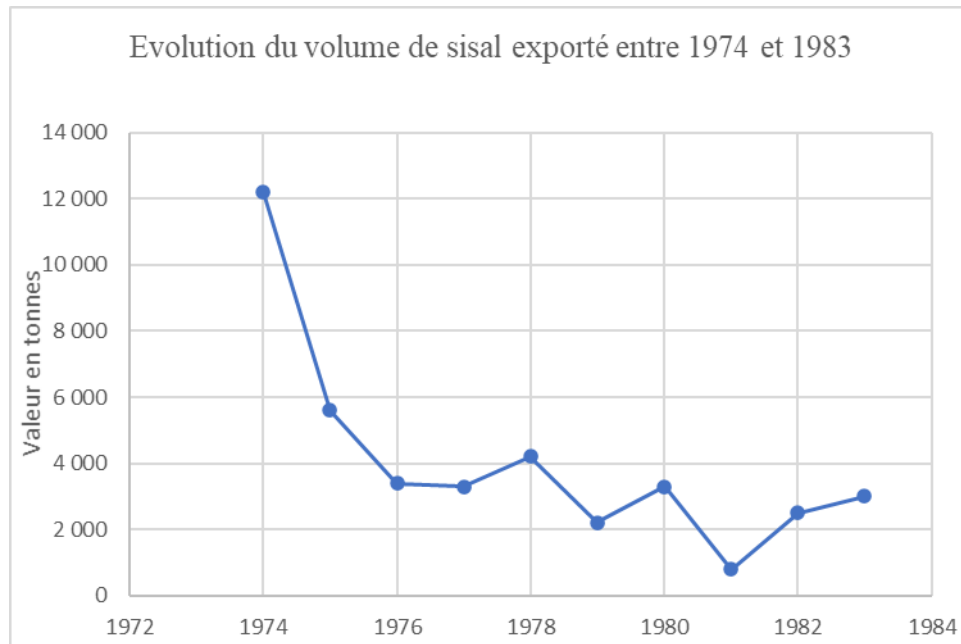
Le graphe ci-dessus donne une idée de l'évolution de la production du sucre en Haïti entre les années 1970 et 1980. On pourrait facilement constater le déséquilibre entre le niveau de production des usines. Le plus grand volume de production était assuré par la Hasco et ensuite par l'usine Dessalines. La Hasco qui fonctionnait grâce aux capitaux américains a atteint son plus haut niveau de production en 1972 et, depuis, la production a évolué à la baisse jusqu'à sa fermeture. C'est quasiment la même situation pour les deux autres usines de production. L'usine Citadelle a notamment fait face à des difficultés d'ordre climatique qui ont eu des effets négatifs sur le rendement de l'usine. Les usines sucrières Hasco et Citadelle constituent des exemples de plus permettant de comprendre le rôle du capital étranger dans la constitution des grandes plantations, particulièrement dans la production du sucre en Haïti.

6.1.2. Développement de la culture du sisal en Haïti et investissements étrangers : une relation indissociable pendant le XX^e siècle.

La culture et la transformation du sisal ont connu un développement spectaculaire en Haïti pendant et après l'Occupation américaine. La loi portant sur les baux à long terme publiée en 1922 a favorisé la concession de vastes espaces de la plaine du Nord à la *Haytian American Development Corporation (HADCO)* et la *Haytian Agricultural Corporation (HACO)* (MARNDR, 2016, p. 32). Ces deux compagnies se sont installées dès 1927 dans le Nord'est d'Haïti et ont développé la plantation Dauphin (idem). Cette dernière constitue la plus importante des plantations à laquelle l'histoire du sisal d'Haïti est intimement liée (*Atlas d'Haïti*, 1985). Il est difficile de donner un chiffre exact sur la taille de la plantation Dauphin durant sa période d'opération (1927- années 1980). Les données varient en fonction des auteurs. Certains évaluent la plantation à 8000 hectares (Banque Mondiale, 1985 ; MARNDR, 2016). A la fin des années 1930, la Société Haitiano-Américaine de Développement Agricole (SHADA) est également intervenue aussi dans la zone (MARNDR, op.cit.). Le sisal a été acheminé vers les usines de Phaéton et de Dérac, qui emballaient et embarquaient la fibre vers l'étranger (Moral in MARNDR, 2016.). En 1952, la production de la plantation Dauphin était évaluée à 35 000 tonnes de fibres, ce qui représentait 25 % des exportations haïtiennes (idem). La production de sisal a été aussi développée dans d'autres régions du pays. Les exportations haïtiennes de sisal ont diminué entre 1974 et 1983, en volume et en valeur. Le tonnage est tombé d'environ 12 000 à 3 000 tonnes et leur valeur de 4,6 à 2 millions de dollars (Banque Mondiale, 1985, p. 136). La baisse de la valeur du sisal est due à la concurrence des fibres synthétiques et aussi au

changement de destinations des fibres. En 1974, les Etats-Unis avaient acheté 68,4 % des exportations contre 15 % en 1979 et le reste a été vendu en République Dominicaine et à Porto Rico (idem).

Graphe 9 : Evolution du volume de sisal exporté entre 1974 et 1983



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données du CCSA, 1982 et de la BIRD, 1983 in Banque Mondiale, 1985)

Comme nous pouvons le constater dans le graphe 9, l'exportation de sisal chute considérablement avec l'abandon de la production par des compagnies étrangères à la fin des années 1970. Le volume de production de fibre a été par la suite négligeable dans le pays à partir des années 1986. Depuis 2009, une nouvelle initiative a été entreprise pour la relance de la filière du sisal par des acteurs locaux : l'entreprise Sisalco SA a déjà réactivé la filière sisal aux Côtes-de-Fer dans le Sud-Est d'Haïti et se tourne désormais vers le Nord-est sur l'ancienne plantation Dauphin (MARNDR, 2016, op.cit.). Des centaines d'hectares sont déjà plantés de sisal dans le Nord'est sous l'impulsion de la Sisalco. Cette entreprise s'est installée dans le parc industriel de Caracol (PIC) et s'occupe de la transformation du sisal en tissu, ficelle et corde et en exporte déjà

3000 tonnes par année (idem). Les stratégies d'adaptation de la Sisalco vont être développées dans la troisième partie de ce travail.

6.1.3. L'« embellie banaière » : harmonie entre la *Standart Fruit and Steamship Company* et la paysannerie ?

La culture et l'exportation de bananes ont connu une période de prospérité de courte durée (supra) après l'Occupation américaine. Le monopole d'exploitation et d'exportation accordé par le gouvernement de Sténio Vincent, en 1935, a été à la base de cette prospérité (Etienne, 2007, p. 197) ; il a été accordé à la compagnie de la Nouvelle-Orléans pour une durée de 10 ans (SACAD-FAMV, op.cit., p. 192) ou 20 ans selon Sabine Manigat (Manigat, 1978 in Etienne, 2007, p. 197). La période des opérations la Standart Fruit est qualifiée d'« embellie bananière » (idem). Cette expérience constitue un contre exemple face à l'échec massif de la pénétration du capital étranger dans l'agriculture et la promotion des cultures d'exportation (idem). Sa stratégie était différente de celles des autres compagnies précédemment installées et qui sont intervenues dans le domaine agricole. La Standart Fruit a tiré leçon des « échecs » des autres compagnies et/ou du succès du café, et s'est convaincue que la production des denrées d'exportation doit passer par le paysan et non par des compagnies installées sur des domaines concédés par l'Etat après son expulsion (Freguin, 2005, p. 103). Bienqu'elle exploitait son propre domaine dans l'Artibonite (1500 hectares), la compagnie cherchait davantage à contrôler les productions de bananes développées sur les terres des paysans qu'à disposer d'une ferme beaucoup plus importante pantée de bananiers. Elle a passé des contrats avec les producteurs pourqu'ils produisent sur leurs parcelles des bananes répondant aux normes commerciales souhaitées. Elle est intervenue dans la construction des infrastructures d'irrigation et routières, la distribution des plants, le contrôle des problèmes phytosanitaires, la collecte, le transport des régimes de bananes vers les ports d'embarquement (SACAD-FAMV, op. cit.; Freguin, op.cit.).

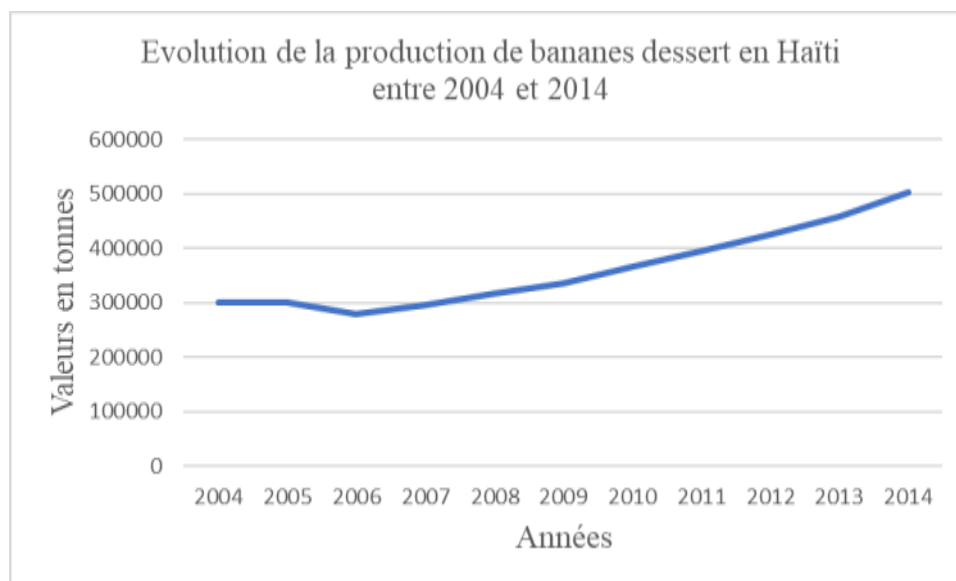
Les exportations de bananes passent de 500 régimes en 1929 à 500 000 régimes en 1935. Selon Roca (1985 in SACAD-FAMV, 1993, p. 192), « *la compagnie s'est engagée à employer le capital nécessaire en vue d'amener la production annuelle à deux-millions de régimes, pendant*

les trois premières années et, dans la suite à augmenter la production annuelle jusqu'à atteindre un minimum de 4 millions de régimes à la fin de la septième année ». Ces objectifs ont été dépassés. Les exportations du Standard Fruit ont atteint 7,4 millions de régimes en 1947 (1985 in SACAD-FAMV, op.cit.). Le monopole d'achat de la Standart Fruit autorise, certes, des profits élevés mais, en même temps, la mise en place d'un système unifié de collecte et d'expédition du produit dans les différents ports régionaux (idem). La hausse du prix durant la période post Seconde Guerre mondiale a stimulé les appétits de l'oligarchie et les proches du régime Lescot, ce qui a abouti à l'annulation du monopole de la Standart Fruit. Selon Paul Moral (1961), des compagnies régionales sont créées dans le but de profiter de la « manne bananière ».

Badeco, Nesco, Comapla, Nabasco (Moral, op. cit.), HAFRUSCO (Haïti Fruits et Seamship Company), Haiti Bananas Export Compagny (HABANEX) (Freguin, 2005.) etc., autant de compagnies qui se sont positionnées dans l'exportation de la banane. Leur manque d'expérience et la méconnaissance des réseaux de commercialisation ne leur permettaient pas de répondre aux exigences de la banane en ce qui a trait à sa conservation et sa commercialisation si bien que la valeur de la banane haïtienne n'a pas tardé à être discréditée sur le marché américain (SACAD-FAMV, op. cit., p. 196; Freguin, op.cit., p. 105). Les exportations tombent alors de plus 7 millions de régimes en 1947 à 600 000 cinq ans plus tard (Moral, 1961 in SACAD-FAMV, op. cit.).

Aujourd'hui, Haïti est obligé d'importer des bananes pour satisfaire la demande nationale. En 1997, la production de banane était estimée à 430 000 tonnes et la banane plantain représentait à elle seule 270 000 tonnes (Lescot et N'Guyen, 1998). Elle semble être la variété dominante. L'offre de bananes plantains en Haïti passe de 509 600 tonnes en 1991 à 319 000 tonnes en 1996 pour une demande qui passait d'environ 420 350 à 465 350 tonnes pour les mêmes années (idem). La production de bananes plantain est évaluée à 313 200 tonnes pour la période 2010-2011 (FAO et PAM, 2010, p. 21) et la prévision de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) était de 232 000 tonnes pour celle de 2011-2012 (CNSA, WFP, 2011). La variété banane plantain a semblé continuer sa chute jusqu'à atteindre 179 930 tonnes en 2016 (MARNDR, 2016, p. 17), mais les données quantitatives manquent pour actualiser ce constat.

Graphe 10 : Evolution de la production de bananes dessert en Haïti entre 2004 et 2014



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données de l'ODEADOM, 2017)

Le graphe 10 montre une timide augmentation de la production de banane, mais Haïti reste dépendant de l'extérieur pour satisfaire sa demande. On pourrait remarquer que cette croissance a eu lieu durant une période de stabilité relative. La production a passé de 300 000 à un peu plus de 500 000 tonnes de 2004 à 2014 mais son évolution est impossible à quantifier faute de données accessibles.

6.2. Des filières de faible productivité, mais prometteuses : cacao, huiles essentielles et mangue

Qu'il s'agisse du cacao, des huiles essentielles ou des mangues, ces trois produits sont très appréciés sur le marché international. Ils constituent des produits de niche et sont très convoités par les consommateurs priorisant la qualité, à ce titre, ils semblent vitaux pour l'avenir de l'économie haïtienne. Le cacao constitue un enjeu socio-économique et environnemental majeur (MARNDR, 2012 in Jean, 2013). Depuis 2009, Haïti a déjà pris place sur le marché mondial de cacao de qualité (Jean, 2013) et les exportations de cacao constituent une importante source de devise (AVSF, 2015). En 2011, le cacao a occupé 28 % du total des exportations agricoles haïtiennes pour une valeur totale de 7 millions de dollars⁴². A propos des huiles essentielles,

⁴² www.brh.net/balance_des_paiements.html in Jean, 2013.

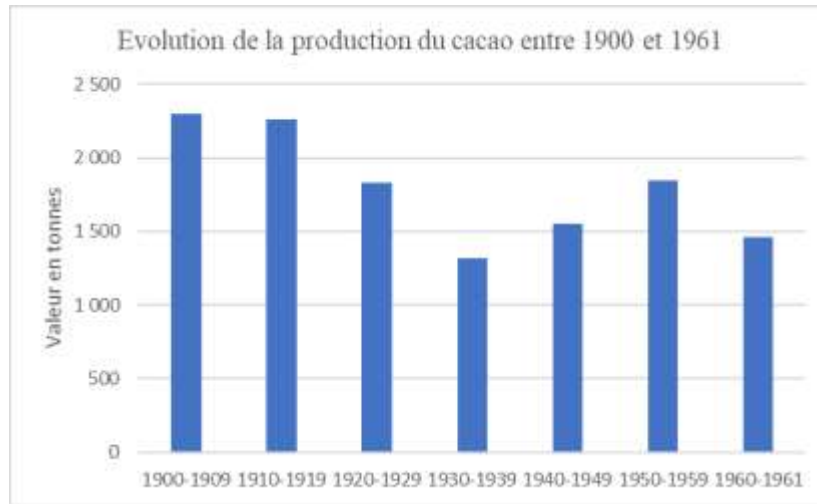
Haïti est une référence mondiale par la quantité et la qualité de l'huile de vétiver fournie au marché international. Par contre, le paradoxe est violemment frappant : l'approvisionnement d'arômes et fragrances utilisés dans la fabrication des produits coûteux et luxueux provient du travail des paysans indigents (ETC Group, 2016). La mangue haïtienne bénéficie d'une bonne côte sur le marché international et est très prisée, non seulement par les communautés haïtiennes et caraïbéennes, mais également par les Asiatiques (MARNDR, 2012, p. 20).

6.2.1. Quel rôle pour les paysans dans le maintien et l'amélioration de la qualité de cacao produit en Haïti ?

Contrairement aux denrées déjà évoquées, le cacao n'a pas fait l'objet de lourds investissements à l'époque de la colonisation. Sa production était évaluée à 650 000 livres en 1801 (Moral in SACAD-FAMV, 1993, p. 89). Il connaîtra ensuite une expansion corrélative à celle de la petite paysannerie. Produit dans de petites exploitations agricoles allant de 0,2 à 3 hectares en moyenne (AVSF, 2015), le cacao est cultivé sous couvert forestier et sans intrants chimiques, en association avec des bananiers, avocatiers, agrumes et autres arbres fruitiers (idem). Nous ne disposons pas de données sur son évolution au XIX^e siècle, mais il semble que sa culture n'a pas connu de grande prospérité et n'a pas attiré les capitaux étrangers pendant le XX^e siècle. Le graphe 11 traduit une diminution de la production entre 1900 et 1961.

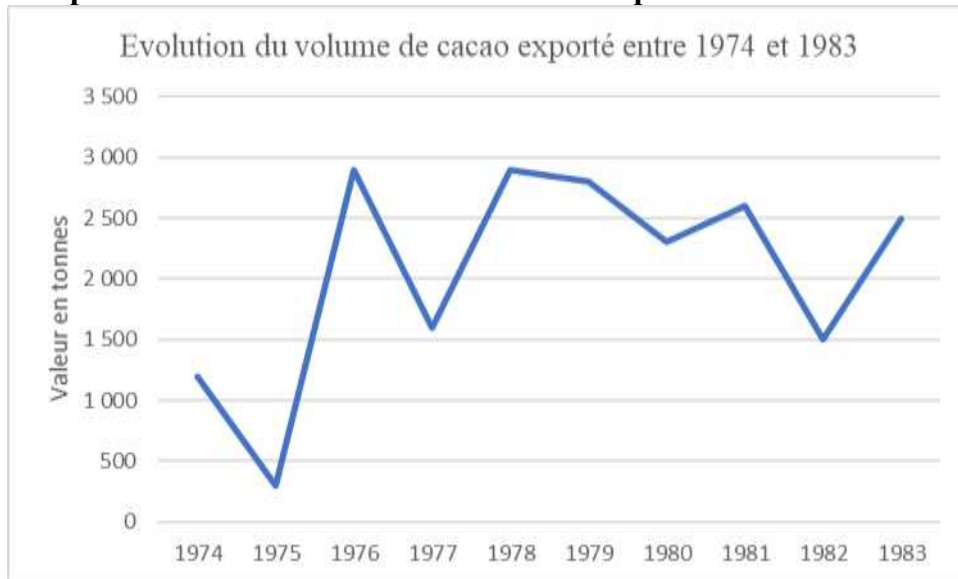
La filière du cacao connaît, depuis les années 1970, une crise chronique avec l'absence d'investissements publics et privés (Jean, 2013). De nombreuses coopératives de producteurs ont émergé dans le courant des années 1980, sous l'impulsion des ONG internationales. Celles-ci n'ont pas eu accès direct aux marchés internationaux à cause de la faible qualité du cacao produit et de l'absence des structures de commercialisation (idem). Le volume des exportations de cacao de la fin des années 1970 et du début des années 1980 peut être apprécié à travers le graphe 12.

Graphe 11 : Evolution de la production de cacao entre 1900 et 1961



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données de Pierre Benoit (1954), Annuaire statistique des Nations -Unies et de la Revue du Département des finances (avril 1962) in Pierre-Charles, 1993, p. 147).

Graphe 12 : Evolution du volume de cacao exporté entre 1974 et 1983



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données de CCSA, 1982 ; BIRD, 1983 in Banque mondiale, 1985)

La production cacaoyère a connu une baisse significative au début des années 2000. Cette baisse de production découle de la volatilité et de la faiblesse des prix des fèves de cacao qui n'incitent pas les producteurs à améliorer la qualité du cacao et à rénover les plantations vieillissantes (AVSF, 2015). Ils ont eu tendance à délaissé la culture du cacao au profit des cultures alimentaires à cycle court (idem). La nouvelle relance de la production cacaoyère est due au développement de la coopération entre la Fédération des coopératives cacaoyères du Nord (FECCANO) et l'association française, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) au début de l'année 2008. Cette coopération a permis aux coopératives l'accès au soutien technique et financier de l'AVSF et du Conseil général des Hauts-de-Seine. Il s'agit d'une coopération décentralisée où les agronomes d'AVSF accompagnent les paysans haïtiens dans leurs champs et les centres de fermentation dans le but d'améliorer la production et la qualité du cacao, développer la production certifiée biologique et équitable, améliorer l'équipement des coopératives pour collecter, fermenter et sécher le cacao, renforcer la gestion des coopératives et organiser la filière au niveau national. Grâce à l'appui technique du Central Piura Cafetaleros (CEPICAFE) de la coopération péruvienne et celle de l'AVSF, la production de cacao a été depuis 2009 mise en valeur par des entreprises européennes, dont Ethiquable, en France (Jean 2013).

La production nationale oscille autour de 7500 tonnes en 2008 (MARNDR, 2012 in Jean 2013 ; Conzett, 2016) et connaît une nouvelle dynamique dans les deux principales zones de production : Grand'Anse et surtout dans le Nord avec la FECCANO qui est devenue le premier exportateur haïtien de cacao fermenté sur les marchés internationaux (AVSF, 2015, *op. cit.*). Entre 2014 et 2015, la FECCANO est parvenue à exporter 160 tonnes de cacao fermenté et à positionner le cacao de ses membres sur des marchés rémunérateurs permettant une augmentation considérable du prix producteur (idem). Les stratégies des paysans producteurs et les coopératives seront analysées dans la troisième partie de ce travail.

6.2.2. Huiles essentielles, une production (en amont) dominée par les paysans.

Les huiles essentielles constituent les produits agricoles d'exportation les plus lucratifs pour Haïti (ETC Group, 2016). Selon *MIT's Observatory of Economic Complexity*⁴³, les exportations des huiles essentielles totalisaient, en 2012, 16 millions de \$US et occupaient le neuvième rang dans les exportations haïtiennes devant les fèves de cacao (8,6 millions \$US et treizième rang) et le café (3,5 millions \$US et quinzième rang). Haïti occupe le 30^e rang parmi les pays exportateurs d'huiles essentielles, ne fournissant qu'une infime partie des huiles essentielles retrouvées sur le marché mondial mais ce marché est en évolution, ces produits étant très à la mode et plébiscités dans les pays du Nord dont les consommateurs aspirent à consommer plus « naturel ».

L'huile de vétiver est de loin l'huile essentielle la plus importante pour Haïti qui constitue la principale source mondiale de l'huile de vétiver de haute qualité, avec 50% des 250 tonnes produites mondialement chaque année (ETC Group, 2016, op.cit.). Il est le seul pays caraïbéen à se retrouver parmi les 50 premiers pays exportateurs au monde (idem). C'est un produit de luxe, disposant d'une très haute valeur ajoutée à la vente car il est utilisé dans la fabrication de nombreux produits les plus coûteux et les plus luxueux (parfums, huiles essentielles, liqueurs, produits cosmétiques) (idem). Environ 60 000 paysans dans le sud-ouest d'Haïti tirent leur principale source de revenus du vétiver (ETC Group, 2016) ; l'arrondissement des Cayes demeure la plus grande zone de production de vétiver. Les paysans cultivent, sur petites parcelles, cette plante odoriférante qui possède traditionnellement plus de potentiel à générer des revenus que n'importe quel autre produit agricole (idem). Selon F.-E Demarne et J.-P Blanchard (1996), la production des huiles essentielles, particulièrement l'huile de vétiver, a une importance sociale dans les zones de culture. Outre les paysans-producteurs de vétiver, une quantité importante de travailleurs sont employés pendant le processus allant de la culture à la distillation des matières premières. Il s'agit des « piqueurs », « fouilleurs » pour les ouvriers qui creusent le sol pour l'extraction de la racine de vétiver ; de « postiers », dans le cas des intermédiaires qui faisaient fonctionner un poste de collecte de racines de vétiver, des « spéculateurs » pour les

⁴³ http://atlas.media.mit.edu/explore/tree_map/hs/export/hti/all/show/2012/ (in ETC Group, 2016)

intermédiaires qui disposaient d'un camion et qui s'occupaient de la livraison de la matière première aux distilleries et les « madame-Sarah », intermédiaires qui collectaient et vendaient la limettes (Demarne et Blanchard, 1996, p. 2).

Comparativement au vétiver, les huiles essentielles de l'oranger et l'amyris sont des produits d'exportation de moindre importance. Il faut aussi rappeler qu'entre 1930 et 1957, on produisait aussi des huiles essentielles à partir du « Petit grain », du « Lemon grass » et de la « Limette » (Kermel-Torres, 1983, p. 35). La production d'huile à partir d'orangers amères devrait connaître une baisse, car l'une des deux principales entreprises de production a cessé ses activités en Haïti depuis octobre 2018. L'entreprise Grand Marnier produisait de l'huile essentielle à partir des pelures d'orange amère qu'elle avait elle-même cultivées dans le Nord d'Haïti. Elle a démarré ses activités dans les années 1970 sur l'habitation Balan, non loin de la ville du Cap-Haïtien sur une ferme de 177 hectares (Demarne et Blanchard, 1996). Selon le manager de l'exploitation⁴⁴, le vieillissement des orangers du Cap a obligé la société Grand Marnier à signer à la fin des années 2000, soit en 2009, un bail emphytéotique avec l'Etat haïtien pour 50 ans qui donnait à la société Grand Marnier le droit d'exploiter 133 hectares de terres ailleurs, à Pister, dans la Commune de Limonade à moins de 2 km du Campus Henry Christophe et la route nationale N° 6. En 2016 la société Grand Marnier a été vendue au « Campari Group », une entreprise italienne, et fonctionnait régulièrement jusqu'à l'abandon de la production en 2018.

Faute de données fiables et à jour, des doutes demeurent actuellement sur la production d'huile d'amyris en Haïti en raison de l'épuisement des réserves de bois. Toutefois d'après le magazine *Perfumer et Flavorist*, la production annuelle d'amyris en Haïti était de 60 tonnes pendant toute la première décennie du 21^e siècle et jusqu'à l'année 2009 (Lawrence, 2009 in, ETC Group, 2016).

⁴⁴ Il était le responsable d'exploitation au moment de notre première visite en 2016. Cette dernière a eu lieu dans le cadre des travaux de terrain avec les étudiants en Aménagement du Territoire du Campus Henry Christophe de l'Université d'Etat d'Haïti à Limonade. Lors d'une visite préliminaire, nous avons parcouru la ferme en voiture et il m'a expliqué son organisation, le processus de production jusqu'à l'exportation des bigarades.

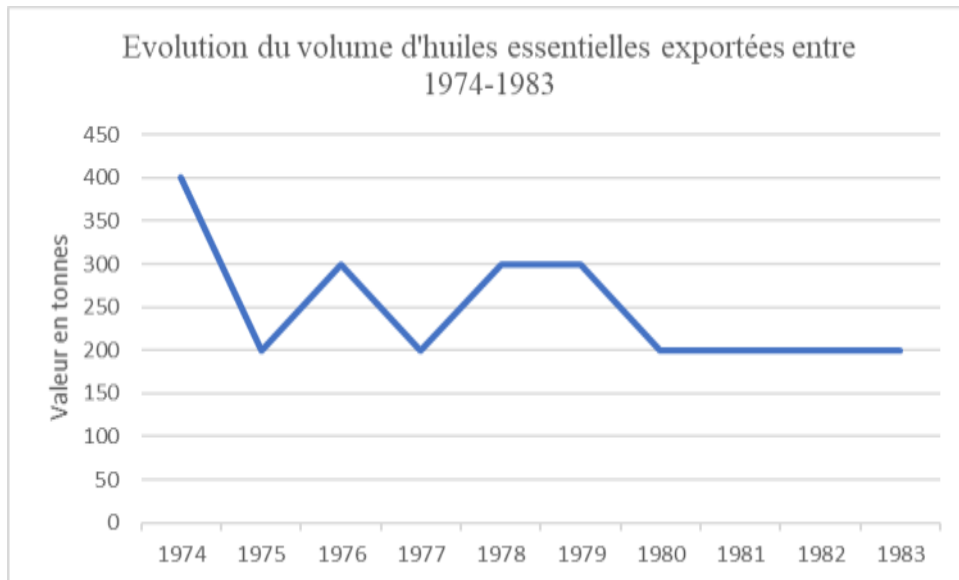
La distillation des huiles essentielles en Haïti est de tradition récente. Elle remonte à 1930 environ et a débuté à l'initiative d'un industriel français du nom de Ganot (Kermel-Torres, 1983 ; 1985). A partir de 1940, les distilleries se sont multipliées et la production s'est diversifiée : 21 distilleries environ ont fonctionné entre 1930 et 1957, et la production était le quasi-monopole de la « firme Dejoie » qui possédait 16 distilleries (idem, 1985). L'agronome Louis Dejoie était considéré comme le promoteur de l'industrie des huiles essentielles. Cette dernière semblait, au début de la Seconde Guerre mondiale, se développer grâce aux financements des firmes américaines, intéressées à la commercialisation ou à l'utilisation des essences (idem, 1983, p. 12). La firme Déjoie a été la seule à organiser des plantations de vétiver en faire valoir direct. Ces distilleries étaient aussi très dépendantes de l'approvisionnement paysan et un système de contrat avait été instauré entre Déjoie et les paysans (idem, p. 22). Sous l'impulsion de Déjoie, la production d'essence de vétiver passa de 3,4 tonnes en 1944 - 1945 à 9,7 tonnes en 1946-1947 (Gunter, 1952 in Kermel- Torres, 1982, p. 23).

Les premières exportations d'essences d'Haïti eurent lieu en 1941, atteignant un volume de 2,1 tonnes pour l'exercice 1941-1942. Elles ont doublé l'année suivante (Kermel-Torres, 1983, p. 32). En 1951-1952, les exportations ont été évaluées à 63,8 tonnes et ont diminué de moitié l'exercice suivant. Dès les années 1950, certaines distilleries ont été fermées et l'essence de « lemon grass » a été la première à être abandonnée en raison de l'effondrement des cours sur le marché américain. Depuis les années soixante, on assiste à l'appauvrissement progressif de l'éventail des huiles essentielles (idem, p. 38).

De 1930 à 1978, 75 usines d'huiles essentielles ont été construites et 40 fonctionnaient encore entre 1976 et 1978 (Kermel-Torres, *op. cit.*, p. 157). Les profits accumulés par la « firme Déjoie » ont été considérables au point où certaines personnalités de classe politique ont développé des usines par personne interposées (idem, p.151). Doryane Kermel-Torres (1983) parlait de « mythe Déjoie » et la « fièvre des huiles essentielles ». Toutefois, la croissance des distilleries ne semblait pas impliquer la croissance des investissements dans la production des matières premières. Entre 1976 et 1977, sur les sept distilleries fermées, 2 l'ont été pour des raisons techniques ou des difficultés d'approvisionnement en matières premières. Les données

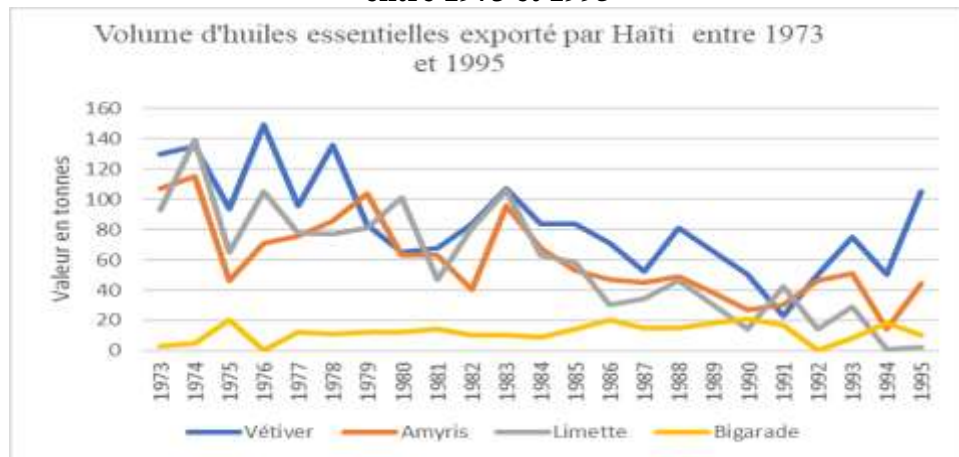
sur les exportations des huiles essentielles dans les années 1970 montrent que le nombre important de distilleries n'était pas synonyme d'augmentation de la production d'huiles essentielles voir les graphes 13 et 14.

Graphe 13 : Evolution du volume d'huiles essentielles exporté entre 1974 et 1983



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données de CCSA, 1982 et BIRD, 1983 in Banque Mondiale, 1985)

Graphe 14 : Prédominance du vétiver dans les exportations des huiles essentielles en Haïti entre 1973 et 1995



Source : auteur, aout, 2020 (à partir des données de F.-E Demarne et J.-P Blanchard, 1996, p. 25)

La production d'huiles essentielles semble très prometteuse pour Haïti ; des coopératives de producteurs reçoivent depuis 2013 le soutien des organismes indépendants, des ONG et des entreprises productrices de parfum. C'est le cas du *Natural Resources Stewardship Circle (NRSC)* -organisation basée en France et qui fait la promotion de l'« approvisionnement responsable » en ingrédient naturel- qui apporte son soutien à six coopératives dans le but d'accroître la capacité de production d'huile de vétiver jusqu'à 18 tonnes (ETC Goup, op.cit.). D'autres entreprises comme *Firmenich, Givaudan, etc.* soutiennent aussi la production de vétiver en Haïti. Les parfumeurs travaillent avec les distillateurs et offrent une prime de 15% aux agriculteurs qui se conforment aux pratiques d'excellence, en plus de leur assurer un prix garanti (idem). Mais pour l'heure, en dépit de leur importance dans les exportations haïtiennes, la production des huiles essentielles a été beaucoup plus dynamique dans les années 1940-1950 qu'elle ne l'est à présent.

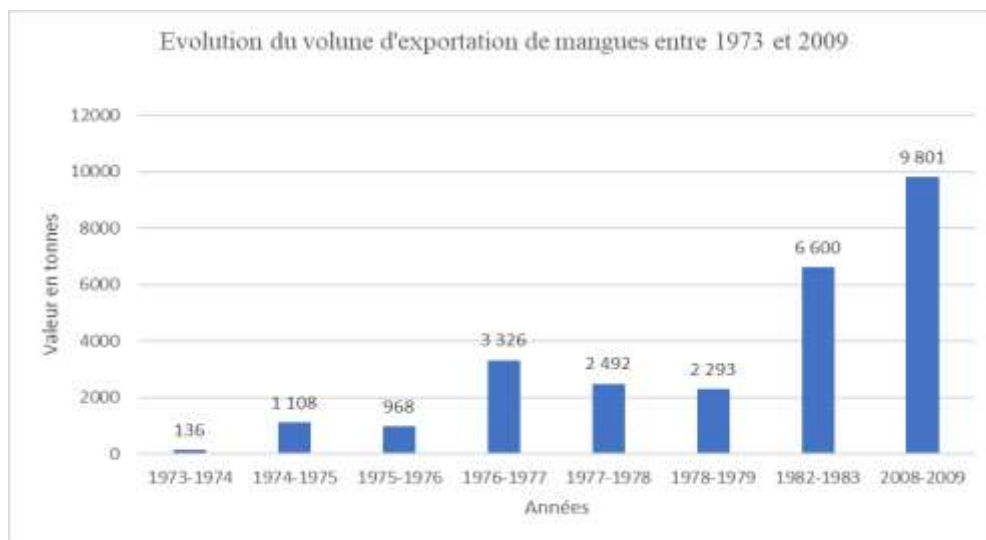
6.2.3. La mangue : une filière dominée par la paysannerie

La filière mangue constitue un grand atout économique pour Haïti. Si elle est un peu exigeante dans le transport et le traitement avant les exportations, elle n'exige pas non plus de grands investissements et de soins particuliers pour sa production. Une fois fixé au sol, le manguier peut produire des fruits pendant plusieurs décennies sans exiger d'investissement significatif. Sa valeur environnementale est aussi à prendre en considération. La production de mangues est importante dans la promotion du développement durable en Haïti. Elle occupe une place de choix sur le marché international, particulièrement en Amérique du Nord (MARNDR, 2012, p. 20). Selon les différentes sources, la production pour l'année 2010 oscillait autour de 400 000 et 500 000 tonnes (IICA, 2011; Carvil et al, 2010 in MARNDR et al, 2012, p. 24). La variété la plus exportée est la mangue Francisque dont la production se situe entre 40 000 à 50 000 tonnes par an (MARNDR et al, 2012, p. 25). La quantité exportée est évaluée à 10 000 tonnes et les Etats-Unis constituent le principal marché de destination. La mangue est aussi exportée de façon informelle vers des pays de la Caraïbe (République Dominicaine, Bahamas, Turques et Caïques) et la place des mangues Francisques est de plus en plus limitée dans ce circuit de

commercialisation informelle. La demande concerne surtout les autres variétés : Blanc, Doudous, Rosalie, Jean Marie, etc. (idem, p. 52).

Les exportations de mangues connaissent une augmentation soutenue depuis les années 1970. Pour la mangue Francisque, les exportations passent de 5 290 tonnes en 2001 à plus de 9 800 tonnes en 2009 (idem). Il faut mentionner que la mangue Francisque a été et est encore la plus importante des exportations de mangues en tonnage et en valeur. Le graphe numéro 15 permet d’apprécier les exportations de mangues en Haïti entre 1973 et 1983.

Graphe 15 : Evolution du volume d’exportation de mangues entre 1973 et 2009



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données de l’AGD, CCSA, 1982 ; AGRICORP, 1984 in Banque Mondiale, 1985 ; MARNDR, 2012)

6.3. Céréales et haricot, des productions typiquement paysannes.

Contrairement aux denrées, il est beaucoup plus difficile de suivre l’évolution de la production des céréales en Haïti. A côté de celles faisant l’objet de vente informelle vers la République Dominicaine ou d’autres circuits d’exportation informelle, le volume des denrées produit est enregistré par Ministère du commerce et de l’industrie (MCI) et le MARNDR ou d’autres institutions s’occupant de celle-ci. Cela ne veut pas dire non plus que ces données sont complètes

et exactes, elles varient souvent en fonction des institutions. Pour les céréales et les haricots, la situation est encore plus complexe à cause des pratiques traditionnelles de vente : la balance est quasiment ignorée dans les échanges. Comme Christian Girault l'a souligné, les unités de mesure sont généralement les gobelets, les marmites, les assiettes, « bol », sacs. Ces derniers peuvent avoir des tailles différentes en fonction de la région concernée. Le circuit d'échange des céréales produites en Haïti est dominé par les Madames Sarah qui, souvent, ne sachant ni lire, ni écrire ignorent les méthodes et les techniques d'enregistrement du volume hebdomadaire ou mensuel des produits échangés. Le paysan n'est pas non plus en mesure d'évaluer avec exactitude sa production. S'il est contacté immédiatement après la récolte, il peut donner un nombre approximatif de marmites, de sacs échangés. Quelques mois après la récolte, les informations sont beaucoup plus approximatives et éloignées de la réalité ; le paysan donne, dans ce cas, des informations sur les chiffres de vente et non sur quantité de produits récoltés. Il essaie parfois de l'évaluer à partir de l'utilisation qu'il a en fait et des ressources monétaires générées par la récolte précédente (paiement de la scolarité, fermage, achat de bétail, parcelle, etc.). Parfois, le rendement est évalué en fonction du nombre d'embarquements de chevaux ou de mules utilisés dans le transport pour comparer la bonne ou mauvaise récolte par rapport aux années précédentes.

Les données irrégulièrement collectées et disponibles sont en général les résultats des travaux des missions des institutions internationales comme la FAO, la Banque Mondiale... et/ou les recensements ou évaluations réalisées par le Ministère de l'Agriculture. En dépit de tout, une grande partie de la production paysanne ne fait l'objet d'aucune évaluation. Ces institutions (MARNDR, MCI, etc.) disposent des informations à partir des produits disponibles sur le marché (difficile à évaluer) ou d'autres évaluations sommaires à travers les champs ou des données fournies par des organisations locales. Le fait que les pratiques varient en fonction de la zone rend d'autant plus difficiles les approches quantitatives. Dans certains cas, en fonction du type de produits ou des difficultés de stockage, la totalité de la production est vendue après la récolte. Dans d'autres endroits, les paysans développent des techniques de stockage spéciales pour le maïs et le sorgho. Ces produits sont autoconsommés par les paysans et échappent en général aux évaluations, même par les paysans consommateurs. Après la comparaison sommaire avec la

récolte précédente, le maïs et le sorgho sont entreposés sans se débarrasser des épis ou en grappe pour le sorgho dans un dépôt appelé « kolonbye » placé en hauteur sur des poteaux (en bois, récemment en béton pour certains) pour protéger les produits contre les rongeurs. Une échelle est utilisée pour accéder à ce dépôt.

Figure 10: Colombier utilisé pour le stockage des en grain en milieu rural



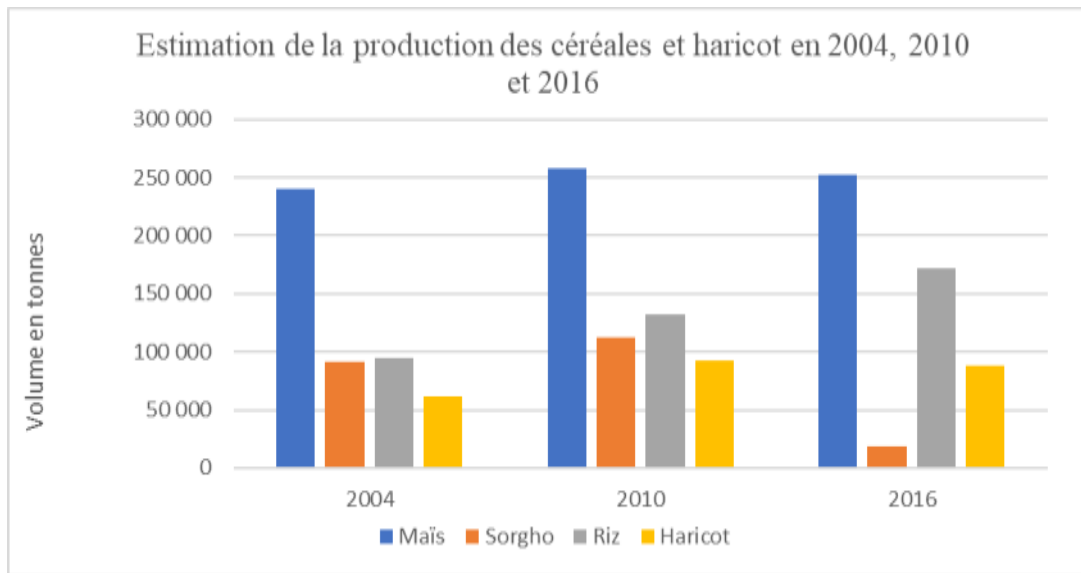
Source : Cliché pris par l'auteur à Marinette, une habitation de Médor (Cahos), sixième section de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite, septembre 2018.

Le terme colombier (kolonbye en créole) est utilisé pour désigner un bâtiment qui sert à entreposer les produits agricoles après la récolte. Il s'agit d'une sorte d'entrepôt. En général, la maison paysanne est construite en terre. Ce type de construction facilite la circulation des rongeurs comme le rat, souris, etc. qui engendrent des dégâts considérables au niveau des ressources alimentaires qui devraient servir à nourrir le ménage ou à être vendues sur le marché pour répondre à d'autres besoins. Les maisons en terre servent aussi d'abri aux rongeurs qui creusent des tunnels dans le sol. Pour lutter contre ces ravageurs, les paysans construisent un bâtiment spécial en hauteur, le kolonbye. Ce dernier est en général construit en planche et soutenu par des poteaux. La tôle ou la paille est utilisée pour la toiture. Les poteaux sont préparés et placés de manière à empêcher l'accès aux rongeurs. Pour y accéder les paysans utilisent une échelle.

Ces céréales vont être consommées toute l'année par les paysans et leurs familles. Au besoin, une portion du maïs ou du sorgho est prélevée. Ils sont aussi utilisés pour les repas dans les « konbit », « mera ou kolonn ».

En dépit de toutes les difficultés relatées ci-dessous, les données du MARNDR et des institutions internationales nous permettent de suivre de façon approximative l'évolution de quelques céréales produites en Haïti. Les trois céréales les plus cultivées sont le maïs, le sorgho et le riz. Selon la FAO, la production de maïs est passée de 185 000 à 240 000 tonnes de 2002 à 2004. Depuis, elle ne connaît pas une croissance aussi soutenue. Elle était estimée à 258 200 tonnes en 2010 (FAO, PAM, 2010) et 251 930 en 2016 selon les enquêtes nationales de la production agricole du MARNDR. La production du sorgho connaît une chute très prononcée durant les dix dernières années. Estimée à 91 000 tonnes pour l'année 2004 (FAO, PAM, 2004), elle a connu une augmentation pour une courte période, car elle était de 112 700 tonnes pour l'année 2010 (FAO, PAM, 2010). Elle était évaluée à environ 18 590 pour l'année 2016 (MARNDR, 2016). La production de riz a aussi connu une augmentation pendant les dix dernières années. Selon les estimations de la FAO, elle passe de 95 000 tonnes (riz paddy) en 2004 à 132 700 tonnes en 2010 (FAO, PAM, 2010, op.cit.). Les enquêtes nationales de la production agricole de 2016 ont évalué la production à environ 172 110 tonnes (MARNDR, 2016, op. cit.). Les haricots (noirs ou rouges) constituent, après le déclin du café, le produit le plus lucratif pour les paysans habitant les montagnes humides. Ils permettent à ces derniers de rentrer de l'argent pour les dépenses non quotidiennes. Le rendement des haricots permet de décider de la construction ou de la réparation des maisons, du paiement de la scolarité, etc. Ils sont aussi cultivés en plaine pendant la campagne d'hiver. Sa production est estimée à 62 000 tonnes en 2004 (FAO et PAM, 2004, op.cit.), elle passe de 92 000 tonnes en 2010 (IICA, 2011, p. 10) à 87 930 tonnes en 2016 (MARNDR, 2016, p. 22). Il faut mentionner que les chiffres ci-dessous ont été arrondis et que les données du MARNDR sont trop précises pour être vraiment fiables. En dépit des doutes sur qualité des données, le graphe 16 permet d'apprécier la variation de la production du maïs, du riz et des haricots en Haïti au début du XX^e siècle et la chute de la production de sorgho. Elle est due à une invasion d'insectes (dénommé pichon), dévorant la récolte avant d'atteindre le stade de maturité.

Graphe 16 : Estimation de la production des céréales et haricot en 2004, 2010 et 2016



Source : auteur, juin 2020 (à partir des données de la FAO et PAM, 2004 et 2010 ; IICA, 2011 ; MARNDR, 2016)

Conclusion du chapitre 6

Aucune denrée n'a connu une durée de prospérité aussi longue que le café pendant la période nationale, les autres étaient considérées comme des denrées secondaires complétant les ressources générées par le café. L'exportation de ces denrées secondaires s'est réalisée selon des cycles dont la longueur et les variations étaient liées à la demande des pays métropolitains (pays du Nord comme la France, les Etats-Unis, etc.) et à la disponibilité des facteurs de production (Girault, 1981, p. 60). Pendant une grande partie du XIX^e siècle, le bois a été la deuxième denrée exportée en valeur, après le café mais le cycle du bois s'arrête en 1930 avec l'épuisement des réserves (idem).

L'occupation américaine a facilité l'installation des compagnies étrangères, surtout américaines, dans le pays. Le gros des investissements américains dans l'agriculture ne se fait qu'après 1915 (SACAD-FAMV, 1993, p. 179), suite à l'abolition des contraintes légales interdisant aux étrangers de posséder des propriétés immobilières en Haïti. Le sucre et le sisal ont connu une

croissance spectaculaire durant l'occupation américaines, mais n'ont pas tardé à chuter après le départ des Américains et les capitaux étrangers. C'est aussi le cas pour la banane avec les investissements des compagnies Haïti Fruits et Seamship Company, Haiti Bananas Export Compagny (HABANEX), etc. En revanche, sa production a connu une faible croissance après le départ des investisseurs grâce aux savoirs-faire des paysans, en dépit de leurs faibles moyens.

Les filières cacao, huiles essentielles et mangue sont très prometteuses et constituent des produits agricoles d'exportation pour le pays. Très convoités sur le marché international, ils sont considérés comme des produits de niches. L'amélioration de la qualité du cacao grâce à l'intervention des partenaires étrangers semble redynamiser le secteur durant les vingt dernières années. Sa valeur sur le marché international permet une rentrée d'argent importante pour les producteurs et augmente leur engouement pour cette culture. La production d'huiles essentielles permet à l'économie haïtienne d'encaisser des millions de dollars, mais elle est dominée par le vétiver et les investissements dans le domaine sont faibles. La mangue est, quant à elle, l'un des produits d'exportation les plus dynamiques en tenant compte de l'augmentation du volume exporté. Cependant, ces exportations sont actuellement handicapées par la montée de l'insécurité que connaît le pays depuis les six dernières années. Les approvisionnements sont incertains, les produits ont du mal à attendre dans les centres de traitement et les ports d'exportation. Les céréales de consommation locale, comme le riz et le maïs, ont connu aussi une croissance non négligeable durant les décennies 2000 et 2010, mais reste encore insuffisants pour répondre au besoin de la population haïtienne.

Conclusion de la deuxième partie

Loin d'être exhaustives, les pages précédents permettent d'avoir une idée générale de l'évolution des activités agricoles en Haïti et portent à approfondir les réflexions sur la question alimentaire qui constitue déjà un enjeu politique majeur pour le pays. Les données peuvent être, certes, mises en doute compte tenu de leur irrégularité et de leur variation en fonction de leurs sources et/ou des institutions. Néanmoins, elles reflètent presque toutes une réalité traduite par un mot : déclin. Il concerne surtout les principaux produits d'exportation : le café, le sucre et le sisal. Le premier a constitué l'ossature de l'économie nationale et paysanne pendant près de deux siècles. Son effondrement marque celui de l'économie haïtienne et en particulier celle de la paysannerie. Il a été le seul produit d'exportation à avoir résisté et survécu pendant longtemps sans qu'il ait été l'objet de grands investissements de la part de l'Etat central ou des investisseurs internationaux. Le sucre et le sisal ont connu une courte période de prospérité sous l'impulsion des capitaux internationaux durant l'Occupation américaine et quelques années après mais n'ont pas tardé à pas disparaître des exportations haïtiennes avec le départ des investisseurs et de leurs capitaux.

La banane a connu aussi, à son tour, un court moment de prospérité. Comme les chercheurs l'ont souligné dans *Paysan, système et crise (1993)*, elle constitue un exemple parfait illustrant la place centrale de la paysannerie dans les projets visant le développement agricole. « *Contrairement aux compagnies produisant du sucre (HASCO) et du sisal (HADCO) au détriment de la production paysanne par les dépossession forcées, la Standart Fruit and Steamship Company s'est surtout investie dans le développement des infrastructures, l'accompagnement des paysans en faisant reposer son profit sur l'exportation et la vente de banane* ». Cette « embellie bananière » n'a pas tardé à s'effondrer avec le retrait du monopole d'exportation de la banane-figue à la Standart Fruit en 1944. La chute de production de banane est liée aux prétentions de la famille Lescot qui portaient préjudice à la Standart Fruit et à la corruption généralisée dans l'administration publique haïtienne, particulièrement celle du gouvernement de Lesco (Etienne, 2007, p. 200.).

En dépit de la quasi-absence d'investissement de la part de l'Etat central, la production de vétiver et des huiles essentielles résiste et constitue encore une filière importante dans l'économie nationale. L'huile de vétiver est dominante dans les faibles exportations des huiles essentielles haïtiennes et permet à Haïti d'occuper la première place comme pays exportateur de l'huile vétiver de haute qualité (etc Group, 2016, op.cit .). Le cacao connaît actuellement une nouvelle dynamique grâce à la coopération des agronomes et vétérinaires sans frontières et les coopératives des paysans producteurs de cacao en Haïti. Cette coopération leur a permis d'être en contact avec les techniciens péruviens qui ont appris aux producteurs haïtiens à produire du cacao fermenté. Haïti se positionne depuis 2009 sur le marché du cacao fermenté et augmente graduellement ses exportations de cacao de haute qualité.

Les céréales et les haricots constituent une part importante dans la production agricole en Haïti et surtout dans la consommation interne. Les données collectées disponibles suscitent des inquiétudes compte tenu des difficultés à faire croître la production pour répondre aux besoins alimentaires d'une population en pleine croissance. Par contre, en dépit des difficultés de toute sorte, on remarque une constance de production de maïs et des haricots en dépit de petites variations au cours des dix dernières années. Les données disponibles montrent une tendance à la hausse pour la production rizicole en dépit de la persistance et, dans certains cas, l'aggravation des difficultés liées à la production (conflits fonciers, accès difficile à l'eau et aux intrants, etc.).

Partie 3) Des noyaux de résistance dans un paysage de déclin

S'il paraît évident de parler du déclin de l'agriculture haïtienne étant donné son niveau de production et la dépendance envers l'extérieur pour l'approvisionnement en produits alimentaires, le paysage et les stratégies des paysans dans certaines zones pour maintenir un certain niveau de production permettent de parler aussi de noyaux de résistance. Ils se développent dans plusieurs endroits du pays, mais des espaces résistent mieux que d'autres. En ce sens, la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord peuvent être considérées comme des noyaux de résistance en tenant compte des stratégies des paysans et d'autres acteurs pour maintenir un niveau de production minimal et éviter une dépendance totale de l'étranger pour se procurer des produits alimentaires.

Chapitre 7 : La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : deux espaces, deux trajectoires de mise en valeur des terres agricoles.

Au regard du rôle de la Plaine du nord dans l'histoire politique et agricole de Saint-Domingue-Haïti, un bref rappel de quelques faits historiques relatifs à l'agriculture n'est pas inutile. Sans ignorer l'agriculture de subsistance pratiquée par les autochtones amérindiens de l'île d'Haïti, on peut dire que l'exploitation agricole organisée, comparable au type capitaliste, du sol du territoire de la République d'Haïti a été l'œuvre des Français pendant la colonisation. Il faut rappeler que les produits cultivés étaient des produits tropicaux d'exportation, spécifiques au milieu, et de ce fait différents des cultures d'Europe.

Contrairement à l'autre partie de l'île occupée par les Espagnols, l'agriculture pratiquée par les colons français était incompatible avec l'élevage extensif (Théodat, 2003, p. 49). Les Espagnols se contentèrent d'occuper le terrain, sans vraiment se donner les moyens de le faire fructifier. Les deux types d'économies développés sur l'île d'Haïti se complètent pendant tout le XVIII^e siècle.

La France a privilégié la plantation et la transformation de la canne, la culture du café et du coton pour expédier en Europe. Quant à l'Espagne, sur ce territoire pourtant plus riche en possibilités agricoles, elle a fait le choix de l'élevage extensif (idem). La culture de la canne est donc, tout au long du XVIII^e siècle, le principal pilier de la prospérité de Saint-Domingue (SACAD-FAMV, 1993, p. 64).

Les données évoquées par les historiens permettent d'affirmer que l'agriculture haïtienne est loin d'être comparable à celle développée durant la colonisation française. Cependant, cette dernière laisse encore ses empreintes à travers les produits cultivés et les cultures dominantes dans certaines régions d'Haïti. Culture en déclin certes, la canne à sucre est encore cultivée dans les plaines les plus productives (en sucre) de l'époque coloniale (Plaine du Nord, Léogane, etc.). Le cacao et les reliques de caféiers constituent encore des produits caractéristiques de certaines régions d'Haïti. La Plaine du Nord et la Vallée de l'Artibonite sont, en superficie, les deux plus grandes plaines d'Haïti (Moral, 1961, p. 74), leurs potentialités agricoles sont considérables. Ces deux plaines marquent de manière distincte l'histoire de la mise en valeur agricole des terres haïtiennes durant la colonisation française et pendant plus de 215 ans de vie nationale. Elles étaient et sont encore particulières par leurs atouts hydrographiques et climatiques. Elles se différencient aussi par les cultures qui y sont dominantes.

7.1. La Plaine du Nord : une histoire agricole et politique particulière

L'expansion sucrière a eu lieu, au départ, dans la riche plaine du Nord, soit dans l'hinterland de la ville du Cap-Français, actuellement Cap-Haïtien où se sont installés de nombreux boucaniers ayant quitté l'Ile de la Tortue. Elle s'est développée plus tardivement dans la partie Ouest (plaine du Cul-de-Sac et Léogâne) et la partie Sud, notamment la plaine de Cayes, plus tardivement (d'Ans, 1987, p.119 ; SACAD-FAMV, 1993, p. 64). Il convient de mentionner que la colonie de Saint-Domingue a été divisée en trois parties qui forment des divisions distinctes, et qu'on appelait *partie du Nord*, *partie de l'Ouest* et *partie du Sud* (Moreau de Saint-Méry, 1875, p. 116).

La partie du Nord est la première que les Français aient établie. Elle jouissait des avantages géographiques qui lui permettaient de s'imposer par rapport la *partie de l'Ouest et du Sud*. Soumise aux effets des alizés, qui soufflent de l'Est, tous les bateaux qui viennent d'Europe, débarquent au haut de la côte nord de la colonie espagnole, à cause des dangers qui existent plus à l'Ouest (idem, p.122). Ils passaient devant le nord de la colonie française, où les denrées de la vaste plaine du Cap-Haïtien les invitaient à s'arrêter (Moreau de Saint-Méry, 1875, p. 122). De plus, lorsqu'un bâtiment part du Cap, il a le passage le plus proche et le moins dangereux. La côte nord promettait, en temps de guerre, une traversée plus courte, une sortie plus facile et plus de probabilités de trouver le convoi. Tout ceci concourt à faire de ce lieu une préférence pendant la période coloniale (Moreau de Saint-Méry, 1875, p. 123).

C'est aussi dans la plaine du Nord qu'on trouve la plus ancienne ville coloniale construite par les Français en 1670. Cette ville fut longtemps considérée comme le Paris du Nouveau Monde, à cause de la beauté de ses édifices, l'urbanité de ses habitants, la diversité de ses activités et la centralité de ses services (Théodat, 2003, p. 141). Elle a été la tête de pont de la navigation transocéanique, premier port français du Nouveau Monde pour le trafic des esclaves et des marchandises (idem).

L'expansion et la prospérité de la culture de la canne dans la Plaine du Nord (Saint-Domingue) ont consacré la prépondérance économique de la partie du nord, du début du siècle jusqu'à la révolte des esclaves le 22 août 1791. Les propos d'André Marcel d'Ans (1987) montrent clairement la prédominance de la partie du nord dans la production de richesse par rapport aux autres régions à l'époque coloniale. « *Elle disposait en 1754, 70 000 esclaves contre 65 000 pour l'Ouest et 38 000 pour le Sud ; 325 sucreries, dont 203 sucreries produisant du sucre blanc, ce qui veut dire 62% de ses propres exploitations sucrières se trouvent équipées pour le raffinage, et représentent 80% du nombre total de raffineries « en blanc » existant dans la colonie. L'Ouest possède 172 sucreries, dont 33 sont équipées de raffineries et le Sud 102 sucreries, dont 19 produisant le sucre blanc, soit l'équivalent de l'Ouest* » (d'Ans, 1987, p. 121). Dans la partie nord, l'art de fabriquer le sucre a fait des progrès qu'on n'égalait point dans le reste de la colonie (Moreau de Saint-Méry, 1875, p. 224). Cette région produisait, à la veille de la révolution, plus

que toutes les autres, du sucre et du café, soit 45% au total, et du cacao, destinés à l'exportation (Théodat, 2003, p. 141). Les quartiers de Limonade, du Cap et du Limbé avec leurs 139 sucreries en blanc, formaient, en 1789, le cœur de la prospérité de nord de Saint-Domingue (Moral, 1961, p. 129). Partout se voient des ruines encore imposantes de monumentales entrées d'habitations s'ouvrant souvent sur des friches, des vestiges de champs de cannes voisinant avec de récentes plantations de sisal (idem). Aussi, nulle part en Haïti, la toponymie coloniale n'est plus dense, ni plus suggestive et n'accuse d'avantage le divorce entre l'économie du XVIII^e siècle et l'économie actuelle (Moral, 1961, p. 129).

La partie du Nord est aussi la région où les ravages dus à la guerre d'indépendance ont été les plus sensibles (idem). L'insurrection générale des esclaves du 22 août et le dernier affrontement ayant consacré la défaite des troupes françaises le 18 novembre 1803 ont eu lieu dans la Plaine du Nord. Selon Jacques Cauna (2003), l'éclatement de l'insurrection des ateliers dans le Nord a ruiné en quelques jours la partie la plus riche de la colonie : en quatre jours, le tiers de la Plaine du Nord était en cendre, les quartiers du Limbé et de l'Acul étaient ravagés (Cauna, 2003, p. 212). Pendant trois semaines, « *les habitants du Cap distinguèrent à peine la nuit du jour, tandis qu'une pluie de cendre de cannes brûlées, roulant sous le vent comme une tourmente de neige, s'abattait sur la ville et des navires menacés de destruction* » (James, 2008, p. 111).

Comme constaté plus haut, la primauté de la partie du Nord s'explique par les richesses produites dans les plantations de cannes et de café dans la Plaine du Nord, les activités portuaires et le rayonnement de la ville du Cap. La prédominance et l'importance économique de cette région et particulièrement la Plaine du Nord peuvent être comprises à travers les décisions de la métropole et ses différentes interventions dans le but de rétablir l'ordre et la paix dans la colonie à la fin du XVIII^e siècle. Les trois commissions civiles envoyées par la France débarquent au Cap respectivement le 29 novembre 1791 (James, 2008, Cauna, 2003 ; Dorsainvil, 1934) ; 18 septembre 1792 et 11 mai 1796 (Dorsainvil, 1934, pp. 83-105).

Sous le règne d'Henry I (1807-1820), la plaine du Nord est redevenue le centre de production le plus actif du pays (Théodat, 2003, p. 141). Les anciennes plantations coloniales érigées en fiefs

furent attribuées aux membres d'une ploutocratie dont les membres étaient recrutés au sein de l'état-major de l'armée (idem). Dans ce système, les cultivateurs se voyaient attribuer un statut comparable à celui du paysan portionnaire de la période louvertureuse en recevant le quart de la production finale (idem). Les campagnes du nord et particulièrement la plaine du Nord gardèrent une empreinte durable du système des plantations et la petite paysannerie libre a eu plus du mal à s'y développer que dans la moitié méridionale du pays. La mort de Christophe a fait suite au relâchement de la discipline agraire et au déclin progressif des cultures (Théodat, 2003, p. 141).

Le système actuel d'organisation des cultures dans la plaine du Nord va être développé dans la quatrième partie du travail.

7.2. Exploitation agricole de la Vallée de l'Artibonite : d'une tentative ratée à l'époque coloniale à un projet réussi à l'époque nationale.

Les lignes ci-dessous mettent en relief les éléments spécifiques à Vallée en termes d'histoire agricole. L'agriculture n'a pas atteint un niveau de prospérité très important dans la Vallée à l'époque coloniale, ce qui souligne les difficultés auxquelles faisaient face les colons de Saint-Domingue qui ne parvenaient pas à maîtriser le fleuve Artibonite qui représentait un problème pour eux durant les périodes de crues. Depuis les années 1950, ce fleuve est maîtrisé grâce à de deux grands ouvrages : l'un en amont pour le contrôle des crues, aussi utilisé pour la production d'hydroélectricité, l'autre en aval, facilitant la distribution de l'eau dans les champs.

7.2.1. Une tentative ratée à l'époque coloniale...

Contrairement à la Plaine du Nord, durant la colonisation française, la Vallée de l'Artibonite était considérée comme un espace de production marginale tenant compte du niveau de peuplement et du volume de richesses produites dans Plaine du Nord et du Cul-de-Sac. Elle faisait partie de la région de l'Ouest et a été un espace difficile d'accès par sa position géographique et la mauvaise qualité des réseaux routiers. Les déplacements se faisaient principalement par cabotage et Saint-Marc était la ville la plus proche de la Vallée ; fondée en 1716, c'est le débouché naturel de la

Vallée de l'Artibonite (Aubin, 1910, p. 258). Au XVIII^e siècle, les colons négligeant peu ou prou les abords immédiats du fleuve, avaient concentré leurs efforts sur des terres sèches à coton et sur les mornes caféiers (Moral, 1961, p. 137). L'indigo a été la culture la plus ancienne pratiquée dans la plaine de l'Artibonite, on y a joint ensuite celle du cotonnier, puis celle de la canne à sucre et du cacao (Moreau de Saint-Mery, 1798, p. 125). Le quartier de Saint-Marc comptait 327 cotonneries en 1789, les 2/5 de toute la colonie. Il y avait également 1 189 indigoteries et 368 caféteries. Les grandes cotonneries de l'Artibonite et les caféteries des Cahos et des Matheux comptaient parmi les réalisations les plus remarquables de la mise en valeur coloniale (Moral, 1961, p. 138). Le coton et le café alimentaient l'activité du port de Saint-Marc (idem). Si l'indigo et le coton étaient les cultures principales de la Vallée de l'Artibonite durant l'époque coloniale, ils ne donnaient que des revenus très incertains (Moreau de Saint-Mery, 1798, p. 126). Le faible rendement des cultures était dû à la sécheresse et aux insectes qui détruisaient les récoltes. Le maoka, espèce de ver qui coupe les racines de l'indigo, semble devenir plus destructeur, à mesure que la sécheresse augmente (idem). La culture du coton s'adapte bien à la sécheresse, mais n'a pas pu se développer normalement à cause de la multiplication et la voracité de chenilles (idem).

La canne à sucre se développe difficilement dans l'Artibonite (la plaine surtout) et n'a pas connu le succès de la Plaine de Nord. La culture y était plus difficile qu'ailleurs : il fallait plus de bras, plus de bâtiments, plus d'ustensiles (Moral, 1961, p. 139). La température n'était pas favorable à la culture de la canne. La rouaison ne pouvait se faire que dans le « temps des secs » de janvier à mai et la plantation avec la pluie (Moral, 1961, p. 139 ; Moreau de Saint-Mery, 1798, p. 127). Les colons de l'Artibonite faisaient face à une double contrainte pour la mise en culture des terres. Les propos de Moreau de Saint-Méry résument succinctement et clairement leurs situations :

« Donnez-nous de l'eau, disaient les habitants de l'Artibonite qui, possesseurs d'un sol fécond, ne peuvent pas en obtenir des riches moissons qu'il semblait permettre [...] ; ôtez-nous de l'eau, crient aussi les habitants de l'Artibonite, pour lesquels une magnifique rivière n'était souvent qu'une ennemie cruelle, menaçant de destruction de vastes domaines, convertissant par des irruptions désastreuses des champs fertiles en marais profond [...] ».

Cela permet de comprendre que le problème d'irrigation et le contrôle des crues constituaient de véritables obstacles à l'exploitation des terres de l'Artibonite. Après environ 45 années de recherches, d'opération, de tentatives, l'irrigation de la Vallée de l'Artibonite par la rivière qui la traverse et le contrôle des crues de celle-ci n'a pas abouti au résultat espéré durant la période coloniale. Rappelons que le volume et la vitesse des eaux de l'Artibonite varient en fonction de la saison. Pendant la saison sèche (novembre-mai), « l'Artibonite n'a que deux ou trois pieds de profondeur et même moins » (Moreau de saint Mery, 1798, p. 119). Elle est facilement « guéable » en saison sèche en certains endroits. C'est le cas à Petite Rivière de l'Artibonite, précisément à « Passe bac » (voir figure 1).

7.2.2. ... mais réussie à l'époque nationale

Le contrôle des crues et l'irrigation de la Vallée de l'Artibonite remontent à la construction du lac Péligre et du barrage Canneau, achevés tous deux en 1956. Ces travaux ont été entrepris sous le leadership de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA). Cette institution a été créée par la loi du 2 septembre 1946. Selon l'article 2 de la loi réglementant l'ODVA, publiée le 31 mai 1971, sous le président Jean Claude Duvalier, cet organisme a l'entière responsabilité technique, administrative, financière et autres de tous les travaux déjà entrepris ou à entreprendre dans la vallée susdite tant pendant la durée de leur exécution qu'après leur achèvement.

L'article 3 de loi du 31 mai 1971 stipule : dans l'application de l'article 2 de la même loi, l'organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite, entre autres attribution a autorité pour :

- *Exécuter tous les travaux de construction, d'administration ou de gestion relatifs au développement de la Vallée soit directement, soit en concluant des contrats à cet effet.*
- *Etablir le cadastre des terres comprises dans le projet en vue de leur immatriculation et de leur remembrement éventuel.*
- *Opérer dans le cadre du Plan d'Action Economique Social du Gouvernement, le*

recensement de la population, l'inventaire agrologique des terres.

- *Encourager l'établissement d'exploitations individuelles par le crédit rural supervisé sur garantie de récoltes*
- *Encourager la formation d'association de coopératives, soit pour la production, soit pour la transformation, soit pour la vente de leurs denrées ou produits*
- *Etablir toutes voies de communications, ponts ou autres ouvrages d'art jugés nécessaires.*



En matière d'exploitation organisée des eaux, le barrage Canneau est l'un des deux, avec celui de Péligre, plus grands ouvrages d'art du pays (Victor, 1982). Il se trouve en aval du fleuve qui est considéré comme la limite administrative des communes de Petite Rivière de l'Artibonite et Verrettes (voir carte 3, Vallée de l'Artibonite).

Entre 1951 et 1956, les grands projets d'aménagement exécutés en amont (barrage Péligre) dans le département du centre et dans la Vallée de l'Artibonite en aval du fleuve (barrage Canneau) ont permis au département de l'Artibonite de s'imposer comme la principale zone de production agricole du pays, ce qui lui a valu le surnom de « grenier d'Haïti ». Elle dispose du plus grand système irrigué du pays avec 38 000 hectares sur 75 000 pour l'ensemble du pays (MARNDR op.cit.). Le riz occupait 60% des terres agricoles et 87,5% des terres irriguées (Victor, 1982, p, 4). La Vallée fournit 60% de la production du riz national (MARNDR, 2011).

Le barrage de Canneau et celui de Péligre entretiennent des relations d'interdépendance. Le fonctionnement du barrage Canneau dépend de celui de Péligre puisque ce dernier sert à régulariser la crue du fleuve et à stocker (barrage de retenue) l'eau pour l'irrigation. Le barrage de Canneau sert à dériver l'eau du fleuve et à la distribuer pour l'irrigation, d'où son nom de barrage partiteur.

Figure 11 : Le barrage de Canneau et les deux principaux canaux de distribution de l'eau du fleuve dans la Vallée.



- | | | | |
|--|--|---|---|
|  Barrage Canneau |  Fleuve Artibonite |  Canal rive gauche |  Centre de contrôle du barrage Canneau |
|  Canal rive droite |  Route Canneau-Verrettes |  Route Canneau-Petite Rivière de l'Artibonite | |

Source : auteur à partir des images de Google earth, décembre 2022.

7.2.3. Un projet réussi, mais des infrastructures mal entretenues à l'heure actuelle

Le barrage de Canneau doit permettre d'irriguer 28 000 hectares de terre. La dérivation de l'eau se fait via deux canaux principaux : le canal rive droite, qui a une capacité de 8 m³/s, et le canal rive gauche, avec 42 m³/s (Victor op.cit., p. 27).

Equippé d'une commande automatique, la manutention des leviers de commande du barrage se fait actuellement à la main. Selon le responsable du barrage Canneau, interrogé pendant notre travail de terrain en septembre 2018, les opérations d'entretien sont irrégulières. Le groupe électrogène alimentant le barrage a été installé sous le gouvernement de René Garcia Préval (1996-2001). Il a été réparé au cours de son deuxième mandat (2006-2011), mais est tombé en panne depuis 2014. Parfois, il s'agit de pannes mineures (manque d'huile ou problème de filtres) qui durent longtemps. « *On espérait la remise en état de certains appareils avec le passage de la « Caravane Changement », mais le président ne faisait que prendre des photos et faire des promesses* »⁴⁵. Il faut préciser que les outils de manutention des portes du barrage ont été remis en état, la manutention automatique était donc possible durant notre passage en mai 2021. Le barrage compte 13 employés qui sont considérés comme des employés de l'ODVA et en dépendent.

L'avenir de cet ouvrage est incertain pour plusieurs raisons. Premièrement, pour des raisons politiques : à cause de la négligence de l'Etat central vis-à-vis du secteur agricole, les entretiens sont irréguliers. D'ailleurs, il n'a pas été entretenu pendant les neuf ans de fermeture de l'ODVA (1963-1971). Deuxièmement, en raison de la dégradation accélérée de l'environnement. La sédimentation du lac de retenue de Péligre impacte négativement le barrage de Canneau. Ce dernier a été construit pour laisser passer un débit maximum de 310 m³/s dans le fleuve quand la porte est totalement ouverte (Victor, op.cit. p. 28). Cependant, il fait face à beaucoup plus de

⁴⁵ Rappelons que la « Caravane Changement » constituait la principale stratégie gouvernementale lancée par le président Jovenel Moïse afin d'améliorer les conditions de vie de la population haïtienne. A travers cette caravane, il entendait intervenir dans tous les secteurs clés pouvant contribuer au développement d'Haïti : l'agriculture, la santé, l'éducation, les infrastructures routières et d'irrigation, le tourisme, etc. Cette Caravane a été lancée le 1^{er} mai 2017 dans la 5^e section communale de Bocozelle (commune Saint-Marc) particulièrement sur l'habitation Lachicotte dans le département de l'Artibonite.

charges en saison pluvieuse, car la capacité de rétention du lac Péligre diminue. Troisièmement, le climat d'insécurité généralisé que connaît Haïti depuis le début de l'année 2018 pourrait avoir de graves conséquences sur l'avenir du barrage. En effet, comme l'entrée principale de la ville de Petite Rivière (entrée Ouest) est contrôlée par le gang armé (gang de Savien, habitation de la deuxième section communale de Petite Rivière de l'Artibonite), pour l'éviter, la grande majorité des marchandises qui rentre à Petite Rivière passe sur le pont du barrage. Selon les riverains, le passage régulier des poids lourds, bus et autres véhicules transportant des marchandises, pourrait accélérer la détérioration du barrage.

Tableau 5 : Calendrier de cultures dans la Vallée de l'Artibonite

Cultures /Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Riz (PC)			PS	S		R						
Riz (DC)						PS	S		R			
Mais			R									S
Pois		R	R								S	S
Patate douce		S	S			R						
Pistache/Arachide		S	S			R						
Légumes (tomates, oignons, aubergines), etc.		R									S	

Source : auteur, à partir des informations collectées sur le terrain en septembre 2018

**PC : Première Campagne production *DC: Deuxième Campagne de production *PS : Préparation Semence*

**R : Récolte*

**S : Semaille, on parle aussi de repiquage pour le riz et les légumes*

Le tableau 7 résume le mode général d'utilisation du sol dans la Vallée de l'Artibonite. Bien sûr, il varie d'un lieu à un autre et/ou d'une personne à une autre. Un agriculteur peut décider pendant une année de faire une campagne de patates douces (février-juin), une campagne de riz (juin-septembre) et une campagne d'haricots (novembre-février). De même, il peut décider de cultiver les légumes ou le maïs à la place des haricots ou des pistaches à la place de la patate douce. Il peut aussi décider de faire deux campagnes de riz pendant une année.

Conclusion du chapitre 7

Ces deux plaines à fortes potentialité agricoles en Haïti ont une histoire assez différente en ce qui concerne leur mise en valeur agricole. La Plaine du Nord a connu une prospérité sans précédent durant la colonisation, c'était le lieu où l'exploitation coloniale à Saint-Domingue a connu l'organisation la plus structurée de toute la colonie et là où elle a donné les résultats les plus spectaculaires en ce qui concerne les richesses produites. En revanche, les tentatives effectuées durant la période coloniale dans l'Artibonite n'ont pas abouti. Les problèmes liés au transport, à l'irrigation et l'inondation, en raison des difficultés des colons à maîtriser la crue du fleuve, ont été les principaux handicaps à cette exploitation. La véritable mise en valeur et l'exploitation de la Vallée relève d'un projet national grâce à la construction de deux des plus grands ouvrages du pays (Péligre et Canneau) dans les années 1950.

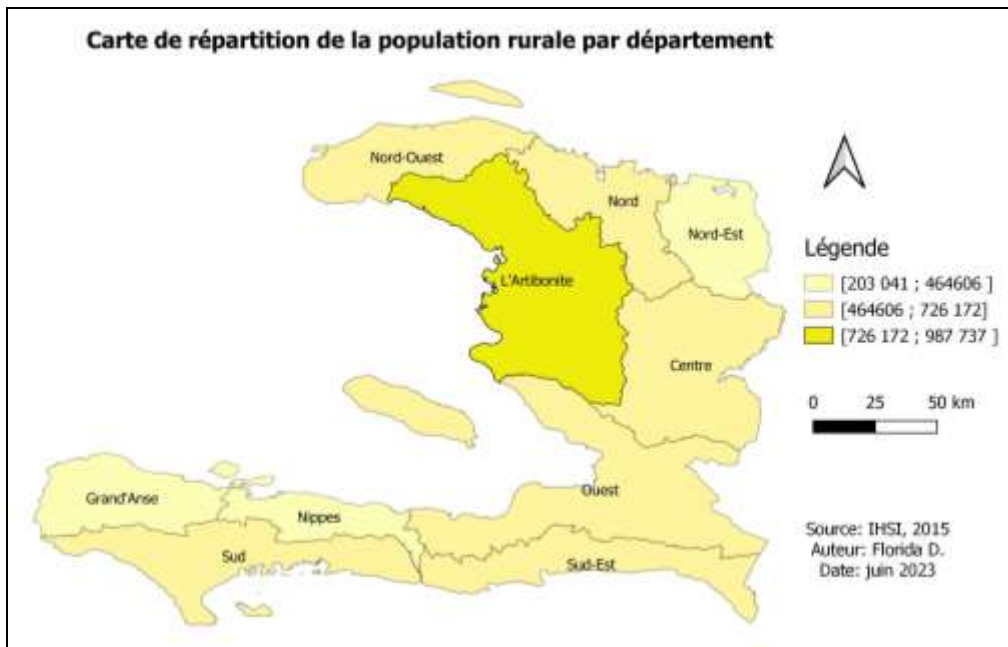
Ces deux régions sont donc singulières en ce qui concerne l'évolution de leur mise en valeur agricole. L'une a été le bastion de l'exploitation et de la prospérité coloniale, l'autre était, à l'époque coloniale, une zone de production marginale. Durant la période nationale, la Plaine du Nord n'a pas connu le succès d'antan en raison des problèmes d'arrosage. Sa partie Nord-Est fait donc l'objet d'une sorte de réserve foncière pour les entreprises capitalistes qui produisent pour le marché extérieur. En revanche, la mise en valeur agricole de la Vallée de l'Artibonite relève d'abord d'un projet national d'aménagement du territoire et d'exploitation agricole. Ce projet s'est structuré autour de la construction de barrages pour le contrôle des crues et apporter l'eau d'irrigation, par gravité jusqu'au champs. Il s'agit là de projets de développement des dirigeants haïtiens dans la deuxième moitié du XX^e siècle. La Vallée, qui a été aussi soumise à l'expérience de développement des grandes exploitations capitalistes durant l'Occupation américaine, constitue actuellement la principale zone de production de céréales et d'autres ressources alimentaires pour la population haïtienne.

En quoi ces deux espaces aux trajectoires distinctes conservent-ils des spécificités qui en font des noyaux de résistances ?

Chapitre 8 : La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : pression foncière et potentialités agricoles

Il s'agit de deux espaces avec de considérables potentialités agricoles. Ils présentent chacun des particularités liées à leur position géographique, les microclimats, leur histoire en ce qui concerne leur mise en valeur agricole et les investissements important en ce qui a trait au développement et installations des infrastructures agricoles. Ces dernières constituent un élément important dans la compréhension de la dynamique agricole de ces deux régions durant les soixante-dix dernières années. D'un côté, on constate une forte pression, plus ou moins ancienne, sur le foncier, avec une forte attractivité pour les paysans qui exploitent régulièrement les petites parcelles et les ouvriers agricoles saisonniers. De l'autre, la pression foncière est plus récente, plus lâche, et la forte attractivité concerne aussi les grandes entreprises agricoles et industrielles. La population est en grande partie rurale avec une supériorité pour l'Artibonite qui dispose la population rurale la plus abondante parmi les dix départements du pays, selon les estimations de l'IHSI en 2015 (carte 11).

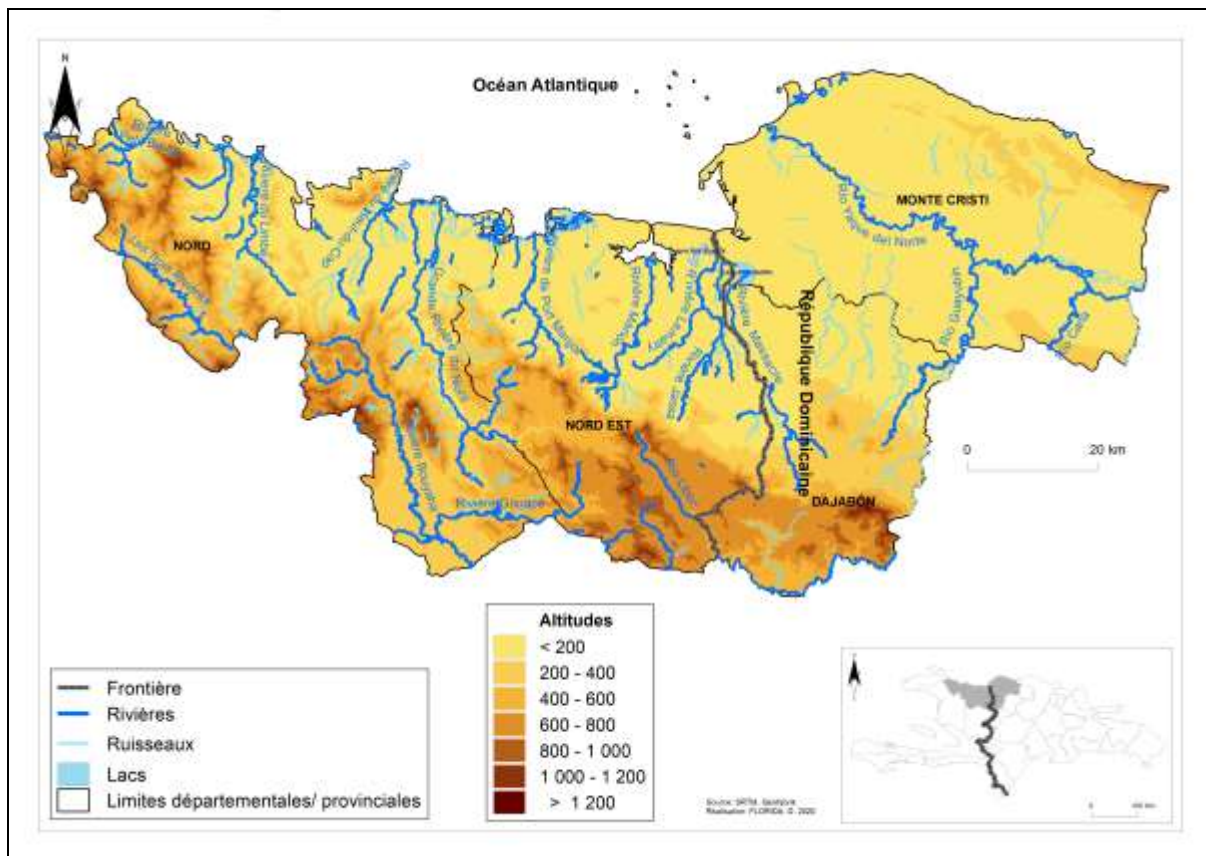
Carte 11 : Carte de répartition de la population rurale par département



8.1. Situation géographique de la Plaine Nord et de la Vallée de l'Artibonite, entre opportunités et inconvénients.

Limitée au Sud et à l'Ouest par le Massif du Nord et par l'Océan Atlantique au Nord, la Plaine du Nord a des avantages réels. Ils tiennent, pour certains, à la nature de son sol et de son climat (Moreau de Saint-Méry, 1875, p.122). On doit compter celui d'avoir beaucoup de rivières, de ruisseaux, de ravins, et de recevoir des pluies réglées, notamment celles qui accompagnent le vent du nord (idem). Pour Jean Marie Théodat (2003, p. 139), c'est la région où le régime des précipitations est le plus sûr. Les flux d'alizés qui heurtent de plein fouet les hauteurs du Massif du Nord confèrent à la Plaine du Nord une humidité moyenne supérieure à toutes les autres plaines de la partie occidentale de l'Ile, soit 1400 mm de pluie par an en moyenne.

Carte 12: Réseau hydrographique de la Plaine du Nord



Le sol de la Plaine du Nord avait, à l'époque coloniale, le mérite d'être plus productif que tous les autres « grâce à l'inappréciable avantage de pouvoir se passer d'arrosage, ce qui laissait l'eau au moulin à sucre » (Moreau de Saint-Mery, 1875, p. 122). « Ce n'est pas qu'on ne trouvait pas dans les parties de l'Ouest et du Sud des terrains aussi fertiles que de la Plaine du Nord, mais ils veulent presque toujours l'arrosage » (idem). Si ces données sont un peu modifiées avec les épisodes de sécheresses aigues connues dans la Plaine du Nord durant les dix dernières années, elles constituent encore aujourd'hui la particularité de cette zone. Dans certains endroits, des cultures se développent et produisent un peu en l'absence totale d'irrigation ou d'arrosage régulier. En revanche, dans la Vallée de l'Artibonite, en l'absence d'eau d'irrigation, la culture est quasiment impossible et on ne peut, dans une grande partie de la Vallée, commencer les premiers travaux de mise en culture en l'absence d'eau. La figure 13 illustre le paysage offert par une zone rizicole de Grande Saline dans la Vallée de l'Artibonite.

Figure 12 : Le sol de Grande Saline, dans la Vallée de l'Artibonite en absence de l'eau d'irrigation



Source : Cliché pris par l'auteur, septembre 2018

Il s'agit d'un espace rizicole qui ne pouvait alors pas être mis en culture après plus de deux mois d'absence d'eau d'irrigation. Le principal canal d'irrigation de la zone était quasiment à sec à cause du problème de drainage en amont. D'autres espaces rizicoles ont été inondés, mais l'eau d'irrigation n'arrivait pas à Grande Saline, en aval et à proximité de l'embouchure du fleuve.

On peut affirmer sans ambages que l'Artibonite serait quasiment désertique en l'absence du fleuve et ne serait pas ce qu'elle est dans le domaine agricole sans les infrastructures d'irrigation construites dans les années 1950. En effet, situé au pied du Massif du Nord, celui-ci contribue à l'évolution et à l'enrichissement du sol dans la Plaine du Nord. Ces sols alluviaux, riches et profonds (Théodat 2003, p. 141), ont été l'un des facteurs explicatifs de l'opulence de la partie du Nord, spécifiquement la Plaine du Nord par rapport aux autres régions à l'époque coloniale. Ces sols sont certes appauvris par la monoculture sucrière du XVIII^e siècle, mais bénéficient des retombées de l'érosion des montagnes environnantes, néfastes par ailleurs.

Figure 13 : L'occupation de sol dans le département du Nord-Est



Cette image donne une vue globale du paysage de la partie Est de la Plaine du Nord, dans le département du Nord-Est. On constate qu'il s'agit d'enclosures avec des petites parcelles entourées par des haies. Ce paysage est façonné par le souci des paysans de délimiter leurs parcelles, mais surtout par le type d'élevage (élevage libre) développé dans la zone. La parcelle est clôturée pour empêcher la pénétration des animaux afin de protéger les cultures, quand elles existent. Des cultures se développent à proximité de la rivière Trou du Nord, où l'on trouve la possibilité d'arroser à partir des prises sur la rivière ou à partir des motopompes. La végétation

dominante est le bayahonde qui est utilisé pour la fabrication du charbon de bois. On observe aussi la présence de quelques villages dont certains récents comme le village de Terrier-Rouge construit par l'Entreprise de promotion des logements sociaux (EPPLS) et financé par l'USAID. Plusieurs villages ont été construits dans les années 2010 dans la région pour accueillir les ouvriers du Parc Industriel de Caracol. Actuellement, ces villages sont en grande partie occupés par les étudiants et des employés les plus aisés du Campus de Limonade. Les ouvriers les fuient en raison des taxes élevées pour l'accès à l'eau et l'électricité ainsi que du prix de la location, de plus en plus chère en raison d'une demande élevée.

Si la Plaine du Nord est privilégiée par sa position géographique, qui lui permet de bénéficier d'une moyenne annuelle de précipitations significatives par rapport à d'autres régions en Haïti, il faut aussi tenir compte de la variation de cette précipitation à l'intérieur de cette Plaine (idem). Dans la partie semi-aride de la plaine, correspondant à l'ancien site de la plantation Dauphin qui constitue actuellement le domaine privé de l'Etat géré par la Direction générale des Impôts (DGI), la végétation dominante est le bayahonde, espèce développée dans les zones sèches d'Haïti. L'agriculture s'y développe difficilement sans les techniques et moyens spéciaux d'arrosage. L'agriculteur doit disposer des ressources financières nécessaires lui permettant de forer des puits et d'acheter un moteur pour faire monter l'eau de la nappe et arroser son champ. Compte tenu du statut particulier de ces terres et des faibles moyens financiers des agriculteurs, cet espace est généralement en friche et la fabrication du charbon de bois est l'une des activités dominantes. En revanche, par la dimension des terres généralement non cultivées, l'élevage constitue l'une des activités les plus répandues dans cette partie de la Plaine du Nord. Les bœufs et les cabris sont élevés dans des enclos ou circulent librement (voir figure 13).

En parcourant la route nationale 6, de Cap-Haïtien à Ouanaminthe, les panneaux d'avertissement indiquent régulièrement la présence ou la possibilité de voir surgir un bœuf sur la chaussée. Parfois, il arrive qu'un troupeau de bœufs traverse tranquillement la route, contraignant voitures et motos à ralentir ou à faire des arrêts. Les animaux peuvent parfois même se coucher le long de la chaussée le soir. L'élevage bovin constitue une source de revenus et de protéines non négligeable pour la métropole Nord d'Haïti, Cap-Haïtien, et ses zones d'influence dont il permet l'approvisionnement en viande et en lait. A une autre échelle, cette région constitue l'une des plus grandes zones de production de lait et viande dans le pays. De par ses pratiques d'élevage, on pourrait la considérer comme la prolongation du « hato » dominicain à l'Ouest.

La position géographique de la Vallée de l'Artibonite constitue un atout considérable lui permettant de s'imposer comme l'espace incontournable à tout projet réel de développement agricole en Haïti. Quel que soit le statut, l'origine de l'acteur en question et le projet qu'il nourrit, l'Artibonite est toujours au cœur des débats portant sur la production agricole en Haïti. Encadrée par le Massif de la Selle au sud et Les Montagnes Noires et les Cahos au Nord, la Vallée de l'Artibonite s'enrichit des dépôts alluvionnaires venant de ces montagnes. Contrairement à la Plaine du Nord, elle est défavorisée par les précipitations, mais devenue très fertile grâce aux petites rivières moins importantes qui prennent naissance au pied des montagnes qui entourent la vallée et le fait qu'elle est aussi traversée par la rivière la plus importante du pays, communément appelée fleuve Artibonite (Victor, 1982, p. 4).

Paul Moral (1961, p. 137) parle de la vallée du « Nil d'Haïti » pour expliquer le rôle du fleuve dans la fertilité de la Vallée de l'Artibonite. La Vallée et le fleuve sont si liés qu'il paraît impossible de décrire la Vallée en négligeant le fleuve ou les aborder en les considérant comme des éléments distincts. Les paysans rapportent que les récoltes qui succèdent les crues du fleuve sont en général abondantes. Les alluvions déposées par le fleuve constituent un engrais naturel facilitant le développement des plantes. Il en est de même pour la rivière de l'Estère. Durant notre deuxième phase de travaux de terrain en mai 2021, un paysan cultivant des terres à proximité de cette rivière a déclaré : « *On n'a même pas besoin d'engrais, il suffit d'attendre la crue de la rivière et détourner l'eau de la rivière en crue vers nos champs de riz* ».

L'irrigation et le drainage demeurent les deux piliers sur lesquels repose la mise en valeur de la Vallée de l'Artibonite (Victor, 1982, p. 16). Pour le paysan de l'Artibonite, la vie s'arrête quand il n'y a pas d'eau dans le canal d'irrigation pour les terres arrosées par ce dernier (idem). On distingue deux grands systèmes d'irrigation (voir supra), les petits systèmes d'irrigation se développant à partir des petits barrages ou des dérivations à partir des rivières entourant la vallée (voir figure 14). Il s'agit du système de Tapion, de la rivière Maury, de Laverdure, de Poste Pierrot, de l'Estère, de Dessalines, etc. L'entretien des systèmes d'irrigation et de drainage est l'une des principales fonctions de l'ODVA.

Figure 14: Activité agricole autour du petit système Estère à Petite Rivière de l'Artibonite



Source : auteur, juin 2023, image google Earth

Sur ce petit système l'utilisation du sol est rythmée par les infrastructures d'irrigation, mais aussi le relief. La rupture de pente contribue à la délimitation entre les espaces constructibles, ceux utilisés pour la culture permanente du riz et ceux sur lesquels on pourrait alterner les cultures. Le chef-lieu de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite et ses extensions (sauf à l'Ouest) se trouvent sur les sols d'altitudes plus ou moins élevés, difficilement irrigables, ce qui les protège aussi de l'inondation. Sur ce petit système, tout se décide à partir du barrage sur la rivière Estère. La zone de culture du riz (sud de la « route Estère-Sterling-Cahos ») se trouve à une altitude beaucoup plus basse, relativement inondée en permanence. Les paysans ne peuvent pas en sortir ou y rentrer de l'eau à volonté. C'est le cas de la majorité des sols arrosés par le grand système du fleuve Artibonite. Au Nord, l'altitude est beaucoup plus élevée, les paysans ont la possibilité d'ajouter et de sortir l'eau à volonté sur leurs parcelles grâce aux différentes portes placées tout au long des canaux d'irrigation. La variation des saisons influence aussi les décisions. Le riz est cultivé entre juin-juillet et novembre. C'est la saison où les précipitations sont importantes et l'eau abondante dans la rivière Estère. En novembre-décembre, le riz est récolté et le sol est préparé pour les semences des haricots à la fin du mois de décembre. Ce même sol sera planté en maïs, arachide ou patate douce après la récolte des haricots en mars. Dans cette période (novembre-mars), le niveau de l'eau est très bas dans la rivière Estère, on cultive des produits qui n'ont pas besoin d'être irrigués en permanence. Durant cette période, l'irrigation se fait par relève. La rareté de l'eau est alors parfois à l'origine des conflits provoquant des blessés à coup de machettes, surtout dans la soirée.

En outre, la principale route de la République, la Nationale 1, traverse la Vallée de l'Artibonite et permet la liaison entre Port-au-Prince, le plus grand centre de consommation du pays, et Pont-Sondé (situé à 100 km de Port-au-Prince), le plus grand marché du département de l'Artibonite. Cette route permet aussi l'ouverture du département vers l'extérieur par les deux principaux ports du département : Saint-Marc et Gonaïves. La Vallée de l'Artibonite est ouverte vers la République Dominicaine par la route départementale qui relie Pont-Sondé à Mirebalais, en passant par Verrettes. En dépit de la déficience des réseaux routiers en Haïti, la Vallée est placée dans une position privilégiée qui facilite les échanges des produits agricoles à l'intérieur du pays, mais aussi avec les pays étrangers.

8.2. La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : d'une population fortement rurale à une accélération de la spéculation foncière.

Autre différence très marquée en fonction du département : la nature plus ou moins fondamentalement rurale de la population. Si la population urbaine affiche une croissance soutenue par rapport à la population rurale en valeur relative, il est important de souligner que la population rurale continue à augmenter (valeur absolue). Selon l'IHSI, la population urbaine d'Haïti était estimée à 56,35% pour l'année 2021 (6 709 743 habitants) et la population rurale correspondait à 43,64% (5 196 154 habitants) pour la même année.

Le département de l'Ouest est dominé par une population principalement urbaine. Elle représentait respectivement 66,69%, 80,4%, et 84,31 en 2003, 2012 et 2015 de la population de ce département (IHSI, 2003, 2012, 2015). La proportion d'urbain en Haïti paraît faible par rapport aux pays de la région latino-américaine et Caraïbe, pourtant Haïti a connu une croissance urbaine soutenue au cours des années 1980 et 2000. En 1950, environ 10 % de la population du pays vivaient dans les zones urbaines, mais à partir de cette décennie et ce jusqu'aux années 1980, le nombre de citadins a augmenté quatre fois plus vite que la population rurale. Dans les années 1980, la population urbaine a augmenté à un taux plus rapide que celui de la population totale pour arriver à 30% au milieu des années quatre-vingt-dix (Banque Mondiale, 2017, p. 4). Concernant les rythmes d'urbanisation dans le monde, les Nations unies avancent le chiffre de

57% pour l'année 2015 avec un taux moyen annuel d'urbanisation de 5% entre 2000 et 2015 (Idem).

8.2.1. Une population à dominante rurale et jeune dans la Vallée de l'Artibonite et dans la Plaine du Nord.

L'Artibonite est le deuxième département le plus peuplé du pays après l'Ouest. On y trouve 16% de la population haïtienne (IHSI, 2003, 2012, 2015) contre environ 37% pour l'Ouest (idem). En dépit de la croissance de la population urbaine dans le pays, particulièrement dans l'Ouest, la population du département de l'Artibonite reste encore majoritairement rurale. C'est aussi le cas de la Plaine du Nord qui regroupe la vaste plaine qui s'étale sur le département du Nord et du Nord-Est. Les tableaux ci-dessous permettent de suivre l'évolution de la population en Haïti et particulièrement notre terrain d'études.

Selon les données du recensement de 2003, regroupées dans le tableau 6, la population rurale du département de l'Artibonite représente 67,49% du total, ce qui indique que plus de la moitié de cette population était rurale dans ce département il y a 20 ans. D'autres départements contiennent un pourcentage de ruraux beaucoup plus élevé, c'est le cas des départements du Sud-Est, du Centre, du Sud, de la Grande-Anse et du Nord-Ouest avec respectivement 87,69 % ; 83,73 %, ; 82,36 % ; 83,29 % ; 77,64 %. Mais ces données peuvent paraître trompeuses car si, en valeur relative, ces départements disposent d'une proportion de population rurale beaucoup plus élevée par rapport à l'Artibonite, ce dernier les dépasse largement en termes d'effectif réel. Sa population rurale est la plus élevée après le département de l'Ouest et dépasse largement celle des autres départements. Le Nord et le Nord-Est disposaient d'une population rurale assez importante qui représentait 60,47 % et 61,98 % respectivement pour le Nord et le Nord-Est. La population haïtienne augmente et s'urbanise de plus en plus, mais on est encore loin d'un véritable basculement rural-urbain comme le cas des pays du Nord. Les estimations de l'IHSI pour l'année 2012, représentées dans le tableau ci-dessous, nous permet d'apprécier l'évolution de cette population.

Tableau 6 : Estimation de la population par département selon le recensement 2003

Département	Population totale	Population urbaine	Population rurale	% rurale
Artibonite	1 299 398	422 476	876 922	67,49
Nord	823 043	325 318	497 725	60,47
Nord-Est	308 385	117 872	190 513	61,98
Ouest	3 096 967	2 065 385	1 031 582	33,31
Centre	581 505	94 619	486 886	83,73
Sud-Est	484 675	59 642	425 033	87,69
Centre	581 505	94 619	486 886	83,73
Sud	621 651	109 623	512 028	82,36
Grand-Anse	626 928	104 775	522 153	83,29
Nord-Ouest	531 198	118 798	412 400	77,64
Total	8 373 750	3 418 508	4 955 242	59,18%

Source : auteur à partir des données de l'IHSI, 2003.

De 2003 à 2012, la proportion de la population du département de l'Artibonite par rapport au reste du pays ne change pas, elle reste autour de 16%. Pourtant, la population de ce département a augmenté conformément à celle de l'ensemble du pays. Elle est passée de 1 299 398 en 2003 à 1 648 586 en 2012. La population urbaine a augmenté, mais ce département a continué à s'imposer comme le département avec un effectif de ruraux beaucoup plus élevé, soit 975 370 habitants, et dépasse l'Ouest avec 753 884 habitants, qui s'est trouvé en deuxième position pour cette année. On pourrait discuter du fait que l'Artibonite soit le département le plus rural du pays, car il ne se trouve pas en première position en termes de proportion de ruraux, mais se trouve en tête en termes d'effectif réel. Cela signifie qu'il dispose beaucoup plus de bras en milieu rural pour l'accomplissement des tâches agricoles. De plus, en ce qui concerne sa population rurale

active, ce département a dominé le classement : elle comptait 586 889 habitants âgés de 18 ans et plus, soit le plus élevé des dix départements contre 457 113 pour l'Ouest qui arrive en deuxième position. Cette population continue à croître comme celle du pays et la tendance n'a pas changé. Les estimations de 2015 ont confirmé cette réalité.

Tableau 7 : Estimation de la population par département (IHSI, 2012)

Département	Population totale	Population urbaine	Population rurale	% rurale	18 ans et plus/rural	% 18 ans et plus/rural
Artibonite	1 648 586	673 216	975 370	59,16	586 889	60.17
Nord	1 018 411	490 385	528 026	51,84	276 111	52.29
Nord-Est	375 966	173 745	202 221	53,78	94 877	46.92
Ouest	3 845 570	3 091 686	753 884	19,60	457 113	60.63
Sud-Est	603 698	87 774	515 924	85,46	302 624	58.66
Centre	712 138	137 856	574 282	80,64	323 673	56.36
Sud	739 565	160 604	578 961	78,28	348 909	60.26
Grand-Anse	446 901	98 794	348 107	77,89	206 088	59.20
Nord-Ouest	695 502	185 250	510 252	73,36	292 839	57.39
Nippes	326 874	55 630	271 244	82,98	165 213	60.91
Total	10413211	5 154 940	5 258 271	-	3 054 336	58,08

Source : auteur, à partir des données de l'IHSI, 2012

Les estimations de la population de 2012 et 2015 montrent que l'Artibonite dispose la plus forte population rurale du pays et aussi la plus forte population active en milieu rurale, c'est-à-dire celle âgée de plus de 18 ans. La proportion de la population rurale est de 57,17% et 60,14% pour les plus de 18 ans pour l'année 2015 (voir tableau 8). Cependant, certaines communes, particulièrement dans le Bas-Artibonite, disposent d'une population rurale supérieure à 70%. C'est le cas des communes de Dessalines (82,45%), de Petite Rivière de l'Artibonite (72,29%), de Grande Saline (78,78%) et de La Chapelle (79,65%) (IHSI, 2015). Les communes du Bas-Artibonite accusant une proportion plus faible de ruraux sont Saint-Marc (40,63%), Verrettes (67,43%), Desdunes (10,27%) et l'Estère (49,40%) (idem). Il faut souligner que les communes

de Dessalines, Petite Rivière de l'Artibonite, Saint-Marc des Verettes sont respectivement (ordre décroissant) les communes les plus productives en tenant de la dynamique des activités agricoles et le volume de biens alimentaires produits.

Tableau 8 : Estimation de la population par département (IHSI, 2015)

Département	Population totale	Population urbaine	Population rurale	% rurale	18 ans et plus/rural	% 18 ans et plus /rural
L'Ouest	4 029 705	3 397 404	632 301	15,69	376 938	59.61
Sud-Est	632 601	96 454	536 147	84,75	314 449	58.65
Nord	1 067 177	538 875	528 302	49,50	275 787	52.20
Nord-Est	393 967	190 926	203 041	51,54	106 162	52.29
Artibonite	1 727 524	739 787	987 737	57,17	594 070	60.14
Centre	746 236	151 488	594 748	79,70	335 229	56.36
Sud	774 976	176 485	598 491	77,22	360 666	60.26
Grand-Anse	468 301	110 488	357 813	76,41	211 808	59.20
Nord-Ouest	728 807	203 568	525 239	72,00	301 483	57.40
Nippes	342 525	62 211	280 314	81,83	170 497	60.82
Total	10 911 819	5 667 686	5 224 133	47,87	3 047 089	58,33%

Source : auteur à partir des données de l'IHSI, 2015

En outre, dans l'analyse du rapport entre la population urbaine et rurale dans l'Artibonite, particulièrement le Bas-Artibonite et surtout dans les communes de Dessalines, Petite Rivière et des Verettes, les chiffres doivent être utilisés avec prudence. En effet, les deux principales villes de ce département sont Gonaïves dans le Haut-Artibonite et Saint-Marc dans le Bas-Artibonite, les autres espaces considérés comme des centres urbains sont des chefs-lieux des communes ou des quartiers. Au niveau de ces villes, beaucoup de gens disposent d'une ou plusieurs maisons où ils résident avec leur familles ou mises en location, mais leurs activités économiques sont

complètement rurales. Ils se présentent à la maison en fin semaine ou en fin de journée et passent toute la journée à la campagne, leurs revenus provenant de la culture et de l'élevage. La maison est en général occupée par l'épouse ou la concubine qui gère les enfants, les exigences scolaires, la vente des produits des champs et ne se rend à la campagne qu'au moment de la récolte.

Dans la Plaine du Nord, la population rurale est beaucoup plus faible que dans l'Artibonite. Elle représente 49,50% et 51,54% respectivement pour le Nord et le Nord-Est. Hormis les principales agglomérations de la région (Cap-Haitien et Ouanaminthe), les autres communes sont dominées par une population majoritairement rurale. Le rapport « Etudes des impacts Environnementaux et Sociaux du Parc Industriel dans la Région du Nord d'Haïti », rédigé par la firme américaine *KOIOS Associates LLC* (2011) permet d'avoir une idée de la structure démographique de la région. Selon ce rapport, en 2005, la population de Caracol, commune du département du Nord-Est, était estimée à 6 237 habitants et près de deux tiers résidaient en milieu rural. Le taux d'accroissement annuel de cette population était évalué à 2 % au cours de la période 1982-2003 et la population âgée de 15-64 ans était évaluée à 53,6% et 57,56% en 2015 (IHSI, 2015). La présence du Parc industriel dans cette commune depuis 2012 a largement contribué à l'augmentation de la population (voir supra sur les nouveaux villages). Mais la vie urbaine ainsi que les installations qui y sont relatives tardent encore à s'imposer, Caracol reste une commune à dominante rurale. La grande majorité des ouvriers travaillant dans le Parc habite dans d'autres centres urbains comme Limonade, Trou du Nord, Terrier Rouge ou au Cap-Haitien. Limonade et Trou du Nord sont des communes faisant partie de la Plaine du Nord.

Plus de la moitié de la population de ces communes était rurale au cours des années 2000. Selon le rapport KOIOS de 2011, 56,1 % de la population de Trou du Nord était rurale, 53,5 % était âgée de 15-64 ans et le taux de croissance de 2,8%, cette population rurale est évaluée à 45,75% en 2015, soit près de 10 points d'écart. La population était aussi rurale pour Limonade. Elle représentait environ 76% durant la période 1982-2003 et 60,46% en 2015 (IHSI, 2015). Le taux de croissance était évalué à 2% et 53,5% était âgée de 15-64 ans. Il est important de souligner qu'avec l'ouverture du Campus Henry Christophe à Limonade et le Parc Industriel de Caracol (PIC) en 2012, les communes de Trou du Nord et de Limonade ont accueilli et accueillent encore

beaucoup de personnes, pour certaines des ouvriers du PIC et des étudiants et autres cadres travaillant dans la région. Ces gens font grossir la population urbaine de la région, mais la population rurale est encore importante. De plus, comme nous l'avons signalé dans le cas de l'Artibonite, beaucoup de gens qui habitent les chefs-lieux de communes ont des activités économiques de nature rurale ou associent des activités de type rural et urbain. L'élevage est pratiqué par bon nombre d'entre eux. D'autres vivent de la culture et de l'élevage, même si leur domicile est officiellement en milieu urbain. Ils ont pour la plupart des boutiques au centre-ville où ils exposent, au moment de la récolte, des produits issus de leur champ à côté des produits importés qui constituent l'essentiel des produits vendus à la boutique.

Cette main-d'œuvre, jeune et grandement rurale, est l'une des forces de résistance de l'agriculture, dans ces deux grandes régions qui constituent les principaux noyaux de résistance de l'agriculture haïtienne. En dépit des contraintes de toutes sortes et de la migration massive vers l'Amérique latine et la République Dominicaine, le fort taux de croissance de la population dans ces deux régions assure la reproduction d'une main d'œuvre capable de maintenir un minimum de production.

Dans le cas de l'Artibonite, la main-d'œuvre disponible dans la Vallée est enrichie par des gens venus des zones montagneuses environnantes, des départements du Nord, du Nord-Ouest, etc. Ces derniers sont des ouvriers saisonniers qui viennent accomplir des tâches agricoles dans la Vallée durant les périodes de soudure. Certains s'y installent avec leurs familles. Cette vallée constitue l'un des endroits du pays où la valeur du foncier agricole est la plus élevée.

8.2.2. La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord : quelles caractéristiques foncières dans ces deux régions ?

Le foncier est une question économique puisque la terre est le premier facteur de production, et qu'y accéder constitue un véritable enjeu pour ceux qui vivent de son exploitation (Vaumourin, 2012). Sa répartition entre les différents groupes d'acteurs détermine le modèle socio-économique d'un Etat. En Haïti, la propriété foncière agricole se caractérise par sa taille très

réduite : 80% des propriétés sont comprises entre 1 et 1,8 ha. Elles étaient estimées, en 2004, à 800 000 réparties sur 1,2 millions d'hectares (Dufumier, 2004 in Vaumourin, 2012, p. 10). Les débats sur la prédominance de la grande ou la petite propriété en Haïti divise les chercheurs et observateurs avisés et nous avons, dans ce travail, déjà évoqué quelques chercheurs soutenant la prédominance des petites ou grandes propriétés. La réalité est que les deux coexistent dans un pays où la pression foncière est de plus en plus élevée et qui ne peut accroître sa surface cultivable (Dorner, 2010, p. 12).

Si la question de l'existence de la grande propriété est un sujet de débat, tout le monde reconnaît l'extrême diversité des formes de tenure de la terre, leur enchevêtrement et la résistance de la petite propriété. Cette dernière est, en général, gérée par les paysans disposant de faibles moyens pour mettre en valeur leurs terres et la grande propriété est constituée d'entrepreneurs étrangers ou détenue par le *Grandon*. Dans la Vallée de l'Artibonite, les investisseurs étrangers ne sont plus présents depuis le départ des compagnies installées durant l'Occupation américaine. La mémoire paysanne retient et perpétue le souvenir de l'installation de la *Standard Fruit Company* qui s'est vu attribuer environ 1500 hectares, en 1935, pour la production de la banane destinée à l'exportation. C'est un mauvais souvenir pour les paysans qui voient en l'attribution des terres à des compagnies étrangères par l'Etat un affront et un acte visant à anéantir la production agricole paysanne. Comme mentionné dans la troisième partie ce travail, les paysans de la Vallée ont affirmé qu'il existe une obligation de mettre les terres en culture en dépit des conditions difficiles sinon l'Etat peut les donner à des compagnies étrangères. Dans cette partie du territoire, les terres sont gérées par des paysans qui déclarent disposer des titres de propriétés et des *grandons*, généralement absentéistes, qui attribuent la gestion du domaine à un gérant. Ces grands propriétaires fonciers haïtiens sont souvent les petits-fils d'anciens généraux de l'armée qui ont bénéficié des dons nationaux importants, les proches des différents chefs d'Etat ou membres des gouvernements qui se sont succédés après l'Indépendance. Propriétaires plus ou moins légitimes de surfaces pouvant atteindre quelques centaines d'hectares au maximum, ils sont plus rentiers qu'entrepreneurs et se contentent, dans la plus grande majorité des cas, de sous-traiter à de petits paysans les terres dont ils disposent par l'intermédiaire d'un gérant (Dorner, 2020, p. 16). Il est important de souligner qu'en Haïti, l'accession au pouvoir, à tous les niveaux, est une

opportunité pour s'enrichir et d'avoir accès au foncier par l'acquisition, par tous les moyens, de la terre appartenant au domaine privé de l'Etat.

La pression foncière dans la Vallée de l'Artibonite, un effet de l'aménagement hydrique

Actuellement, la Vallée de l'Artibonite est l'un des endroits, sinon le principal endroit, où la spéculation sur le foncier agricole est la plus importante. Les terres irriguées ne sont presque pas mises en vente, mais affermées sur plusieurs années et données en gage « *bay kenbe, tè kenbe* » en cas de besoin d'une somme importante. Les terres sont en jachère seulement s'il n'existe aucune possibilité d'arrosage, c'est-à-dire il n'y plus d'eau dans les canaux durant une période dépassant la durée d'une campagne (temps mis à récolter un produit, du labourage à la récolte en passant par les semailles) ou aucune possibilité de faire venir l'eau à partir d'une pompe si l'eau est en petite quantité dans les canaux d'irrigation. Si le propriétaire n'a pas les moyens de mettre la terre en valeur, il la donne en métayage ou en fermage. Parfois, le fermier la donne à son tour en fermage pour une somme beaucoup plus élevée en cas de besoin urgent. Les terres sont en général cultivées durant toute l'année en fonction de la disponibilité de l'eau, facteur incontournable dans la compréhension de la régularité et les décisions de culture des sols dans la Vallée. La valeur du foncier pour les paysans de cette région, les convoitises autour des parcelles, la régularité des cultures effectuées, autant de facteurs qui réduisent les possibilités d'expropriation et d'attribution de vaste superficie à des compagnies étrangères comme ça a été le cas durant l'Occupation américaine : toute initiative de ce type aboutirait à un massacre.

En effet, ces terres autrefois arides ont été valorisées au cours des années 1950, grâce à des investissements dans la Vallée, sous les présidences de Dumarsais Estimé et Paul Eugene Magloire par une firme américaine, la *Knappen Tippets Abbott Mac Carthy Engineers* qui a supervisé la construction du barrage Péligre, dans le département du Centre, permettant de contrôler l'inondation en aval dans la Vallée. Ce barrage a été transformé en barrage hydroélectrique sous François Duvalier. Dans les années précédant ces travaux, des propriétaires absentéistes de quelques hectares ont commencé à chercher par des moyens divers à étendre leur influence dans la Plaine. Des terres ont été achetées à des paysans en toute inégalité d'information sur les transactions (Dorner, 2010, p. 18). Les paysans exploitant des terres sans

être propriétaires légaux ont été dépossédés arbitrairement. La corruption de l'appareil judiciaire ainsi que la vénalité de beaucoup d'arpenteurs et de notaires ont permis la falsification des titres de propriété (Levy, 2001 ; Dorner, 2010, p. 19). Des personnes proches du pouvoir, souvent citadines et bien informées, ont profité de leur position pour s'approprier des terres qui allaient leur rapporter d'importants bénéfices puisque les travaux d'irrigation ont modifié de manière significative les enjeux fonciers en entraînant, du fait de la pression démographique, une hausse continue du prix et du loyer de la terre (idem).

Les travaux d'irrigation, en valorisant les terres de la vallée, ont ouvert la voie à une véritable bataille pour l'octroi de la rente foncière (Levy, 2001). Les conflits fonciers n'ont pas tardé à éclater et la Vallée a été l'une des régions du pays où les conflits fonciers ont été les plus intenses et meurtriers. C'est pourquoi le gouvernement et les dirigeants de l'INARA ont souhaité réaliser une expérience pilote dans cette région du pays, caractérisée à la fois par une situation de violences terriennes récurrentes et par la grande fertilité de ses terres ; la réforme agraire démarrée en février 1997 a ainsi pris le contrôle de certaines terres en conflit ou de terres reconnues propriété de l'État. Les paysans de l'Artibonite, qu'ils soient ou non favorables à la réforme agraire, reconnaissent en général que l'intervention de l'INARA dans la région a permis de mettre un terme aux conflits et aux violences. Si les tensions demeurent dans certaines zones, il y a très peu de violences et de pertes de vies humaines depuis que le processus de réforme agraire a commencé : « *Le sang a cessé de couler* ». Cependant, l'INARA n'a pas permis de pérenniser cette nouvelle répartition du foncier. Profitant des aléas politiques nationaux, une partie des grands exploitants expropriés de la zone rizicole ont repris possession dès 2004 des terrains qu'ils occupaient, leurs protégés remplaçant depuis les bénéficiaires de la réforme. Précisons que ces grandes propriétés sont constituées de quelques hectares et n'ont rien à voir avec les latifundia des autres pays d'Amérique Latine.

Dans la pratique, il a été impossible à l'INARA de sanctionner ces occupants illégaux qui se sont imposés et se maintiennent souvent par la force (Dorner, 2010, p. 8). Toutefois, en dépit des contraintes, des irrégularités et des critiques de toutes sortes, des centaines de paysans continuent encore à exploiter des parcelles dont ils ont bénéficié lors de la réforme entreprise par l'INARA.

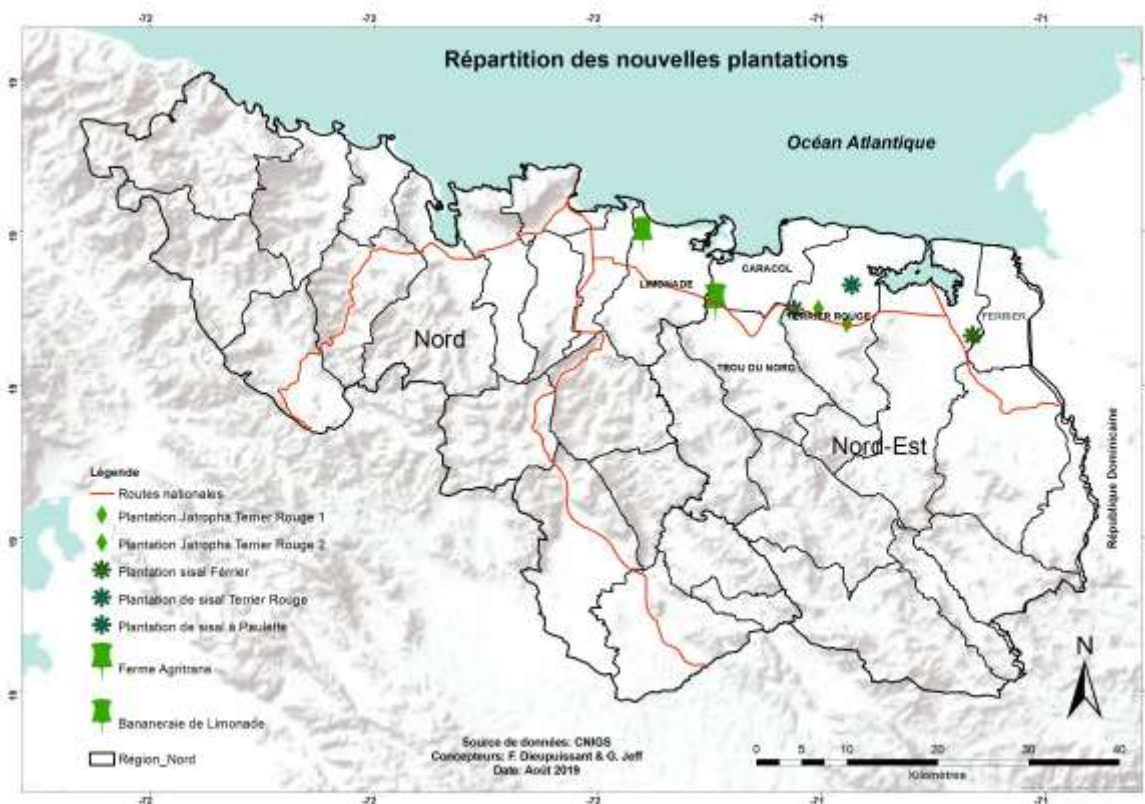
Ces bénéficiaires ont reçu l'aide de la coopération taiwanaise pour la production, sous le contrôle de l'ODVA, avec des semences qui sont par la suite vendues dans toute la Vallée et les autres départements. Avant, ces paysans étaient tous « de moitié », démunis, devaient travailler pour des *grandons* et étaient soumis aux prêts à des taux excessifs appelé « poignard » (ponya). Ils ont aujourd'hui un lopin de terre.

La Plaine du Nord, une zone de réserve foncière ?

Face à cette occupation dense, à cette pression intense sur les terres de la Vallée de l'Artibonite, la vaste de Plaine du Nord, et particulièrement celle du Nord-Est, s'illustre par une occupation lâche avec des terres quasiment libres de culture. Cet espace constitue une zone de réserve avec un statut particulier. Contrairement à la Vallée de l'Artibonite où les occupants directs et/ou indirects revendiquent ou disposent du statut de propriétaires, une grande partie des terres de cette région appartient au domaine privé de l'Etat avec une histoire agro-industrielle longue qui marque encore les esprits.

Cette région abrita en effet, durant la majeure partie du XX^e siècle, la plus grande plantation de sisal des Caraïbes connue sous le nom de « : Plantation Dauphin ». La Compagnie Dauphin fut fondée par un entrepreneur américain à qui le gouvernement haïtien avait octroyé durant l'Occupation américaine des baux à terme sur 8 000 hectares non délimités (Dorner, 2010, p. 20). Elle s'implanta à partir de 1927 au prix de l'expulsion de très nombreux petits paysans qui vivaient et travaillaient la terre sans pour autant être en possession de titres de propriété en bonne et due forme. Après environ quarante-cinq ans de fonctionnement, la compagnie de production et d'exportation de la fibre de sisal a fermé ses portes. Les terres anciennement plantées en sisal ont été récupérées dans les années 1970, après le départ des entrepreneurs étrangers, par un homme d'affaire haïtien, proche de la famille Duvalier (idem). Elles ont été abandonnées définitivement en 1984.

Carte 13 : Répartition des plantations dans la Plaine du Nord



D'autres compagnies privées et des organisations paysannes occupaient et occupent encore, pour la plupart, des centaines d'hectares par des beaux à long terme généralement gérés par la Direction générale des impôts (DGI) (voir carte 13). C'est le cas des compagnies Agritrans, Grand Marnier, SISALCO et des associations paysannes dont APWOLIM, AFLIDEPA, MKAD, etc. Les activités d'Agritrans et des organisations paysannes sont développées dans la quatrième partie du travail mais il convient de souligner ici que la compagnie Agritrans a été présidée par l'ancien président Jovenel Moïse (2017-2021). Les terres accaparées par Agritrans sont encore sous le contrôle des amis et familles de l'ancien président.

Dans le cas de l'entreprise Grand Marnier, elle produisait des oranges amères pour la société française appartenant à la famille Marnier Lapostolle. Cette société a été créée par Louis-Alexandre Marnier Lapostolle en 1880 et se spécialise dans la production de liqueur à partir des écorces d'oranges amères, de cognac, etc. Cette société commence à importer des oranges

amères d'Haïti dans les années 1930, à partir des maisons du Cap Haïtien et de Jacmel. Selon le responsable interrogé en 2016, elle a fait acquisition de plus de 137 hectares à Balan, à moins de 5 kilomètres de la ville du Cap-Haïtien, pour planter des oranges amères à partir des années 1970. Ces oranges sont récoltées au stade de maturité mais vertes. Un premier traitement du produit se fait sur place. Le jus d'orange est extrait et les bigarades sont préparées relativement aux exigences de la compagnie avant de les embarquer dans le port du Cap-Haïtien en direction de la France, dans les locaux de la société mère. Comme écrit plus haut (en 6.2.2), l'Etat haïtien a donné à la société Marnier le droit d'exploiter 133 hectares de terres à Pister, sur la Commune de Limonade mais la production a été abandonnée en octobre 2018. Pour reprendre les propos du responsable de la ferme, la société a dû cesser ses activités car les orangers étaient attaqués par une maladie. Ils ont été arrachés, puis brûlés. Les 300 paysans, qui y travaillaient, recevaient une indemnité puis renvoyés et la terre a été remise à l'Etat Haïtien.

Figure 15: La ferme grand Marnier à Pister : de la production d'oranges amères à la combustion des troncs d'orangers



Source : auteur, mai 2023 à partir des photos prise en février 2016 et août 2018

Les photos 1 et 2 ont été prises en février 2016, dans le cadre des travaux de terrain dans avec les étudiants du Campus Henry Christophe de Limonade avant même le démarrage de la thèse. La première image (photo 1) est l'une des parcelles plantées en orangers faisant partie de l'exploitation. Chaque parcelle était disposée de manière à faciliter la circulation des camions

dans toute la ferme. Au premier plan de l'image (photo1), on peut identifier facilement les coupes-vents qui délimitent les parcelles. Elles servent de protection aux orangers soumis aux alizés venant de l'Est de l'île. Au fond, au troisième plan, on a les locaux du Campus Henry Christophe de Limonade. La deuxième image (photo 2) est celle d'une parcelle où les orangers sont alignés et espacés pour faciliter le passage des camions citernes pour l'arrosage. Les deux autres images ont été prises en août 2018, au moment où Grand Marnier s'apprêtait à abandonner la culture d'oranges amères à Pister. Les orangers ont été arrachés, puis laissés aux bucherons qui les ont utilisés pour fabriquer le charbon de bois (photo 4). Depuis, la ferme a été remise à l'Etat haïtien, via la DGI de Limonade qui l'a donnée à en bail à l'entreprise Agrifaz.

Profitant des infrastructures administratives, d'irrigation et de sécurité déjà installées par la compagnie Grand Marnier, cet espace a été très vite occupé par une compagnie dénommée « Agriculture Faim zéro » (Agrifaz) constituée par d'anciens parlementaires, magistrats et hommes d'affaires à des fins de production agricoles. Le représentant principal de cette compagnie a été l'ancien député (50ème législature) de Limonade. On y développe principalement la culture du manioc, vendu aux riverains pour la fabrication de la cassave, et des cultures maraichères. Des infrastructures de production semi industrielle de poulets de chair et de poules pondeuses ont été déjà mises en place. Selon l'ancien député-directeur, la compagnie Agrifaz avait l'intention d'y installer des restaurants et piscines afin de faire de cet espace un centre d'activités agro-touristique. La compagnie semble être à la traîne depuis la mort de son ancien directeur en 2021.

La Sisalco SA est une compagnie haïtienne qui s'est lancée dans la production du sisal en Haïti et dans le Nord-Est en particulier. Elle visait à étaler sa plantation sur les terres appartenant à l'ancienne Plantation Dauphin, qui a cessé ses productions depuis la fin des années 1970 (Moral, 1961). Sisalco SA a obtenu 1000 ha en bail de l'Etat haïtien pour une période de 25 ans (MARNDR, 2016). Ce projet doit se développer en deux étapes : la première vise à emblaver les 1000 ha pour le compte de la Sisalco et la deuxième envisage la production du sisal sur une surface de 3000 ha. Pour la première étape du projet, la *North Coast Development Corporation SA*, une entreprise financée par une américaine, a été engagée pour le développement des pépinières. Cette dernière travaille en partenariat avec la Coopérative des Petits Paysans du Nord-Est (CPPNE) née après la cessation des activités des compagnies américaines sur

l'ancienne Plantation Dauphin (MARNDR, op.cit.) La ferme expérimentale pilotée par la North Coast est à Terrier-Rouge et le centre de production de plantules se trouve à Paulette et à Phaéton dans le département du Nord-Est.

La deuxième étape du projet concerne les planteurs dispersés dans une zone plus large, dont la localisation exacte n'est pas encore terminée (idem). A côté du fond propre de la Sisalco, les partenaires financiers du projet sont l'USAID et la BID. Ce projet rentre dans le cadre du programme de Soutien aux Chaines de Production. Le budget total du programme était évalué à 17 000 000. 00 USD et s'étendait sur une période de quatre ans. L'exécution était assurée par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) via l'Unité de Promotion des Investissement dans le Secteur Agricole (UPISA)⁴⁶.

Il est important de mentionner que la Sisalco SA s'adonnait à la relance de la production du sisal depuis 2009 à Côtes de Fer, dans le Sud-Est d'Haïti (idem). La société a été attirée par le Nord-Est à cause de la présence du PIC qui lui a permis d'installer son usine de transformation moderne et de profiter de l'électricité offerte par le PIC pour transformer le sisal en cordes, sacs, tapis, etc. Le marché visé pour écouler les fibres du sisal sont les Etats-Unis, les pays de l'Amérique Latine, la République Dominicaine et le marché haïtien où la demande est croissante.

Figure 16: Evolution de la culture du sisal dans le Nord-Est



Source : auteur, août 2019

De gauche à droite, on a la photo de la ferme expérimentale de la North Coast Development Corporation à Terrier Rouge. Ces plantes arrivent déjà à maturité et les feuilles sont déjà coupées, transformées manuellement sur place ou à l'usine de Sisalco à Caracol. Au milieu, une vue des plantations de Paulette et à droite, les terres récemment emblavées à Phaéton. Les deux

⁴⁶ Ibid

dernières sont à des stades de développement différents. Des centaines d'hectares sont déjà emblavés à Paulette, Phaéton et à Ferrier.

D'après les informations collectées sur le terrain en décembre 2020, la société Sisalco n'a pas réussi son projet dans le Nord-Est. Il semblerait que cette entreprise ait fait face à un problème financier et n'était même pas en mesure de payer les factures électriques au Parc Industriel de Caracol. Elle n'était pas non plus en mesure de payer les fibres achetées à la *North Coast Development Cooperation* qui travaille à Terrier Rouge depuis 2011 dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat. Elle évolue dans la monoculture du sisal et la transformation du sisal en fibres. Elle fait aussi la promotion pour un retour aux fibres naturelles, non dangereuses pour l'environnement. Au-delà de sa ferme expérimentale et son usine de transformation à Terrier rouge, la North Coast dispose de 50 hectares plantés en sisal à Paulette et Phaéton et développe des projets en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural et la Banque Interaméricaine de Développement.

Elle dispose d'un tracteur pour le labourage, mais peut solliciter le travail des particuliers. Elle dispose aussi des équipements pour le décorticage, le broyage et l'emballage avec une capacité de production évaluée à 12 000 kg de fibres par mois. Son projet était aussi la production de fibres pour vendre à la Sisalco, qui les aurait transformées à son tour en produits artisanaux pour le marché local et international mais, compte tenu des difficultés auxquelles de la Sisalco, North Coast vend ses fibres directement à l'étranger, particulièrement au Salvador. Plus de 7 000 kg ont été déjà vendus au Salvador à 1,25 dollar le kg.

A quelques mètres de la ferme d'expérimentation de la North Coast, on trouve une petite entreprise de production et de transformation du *Jatropha* (voir figure 17). Cette plantation s'étale sur 20 hectares de terre. Selon l'un des responsables du projet (rencontré sur la ferme en 2017), la plantation va occuper plus de 30 hectares additionnels dans les prochaines années. Ce projet utilise le *jatropha* pour la production du savon, de l'huile et du biodiesel qui sont vendus à des particuliers ou à des institutions internationales. Étant en activité depuis 2007, la plantation

de jatropha s'est dotée en 2013 d'une petite usine de transformation. Elle produit des plantules et a pris le nom de Jatropha projenou.

Figure 17 : Processus de production et transformation du Jatropha à Terrier Rouge



Source : auteur, mai 2023.

Il est difficile d'expliquer en détail tout le processus de production, mais on peut facilement constater que la première photo, en haut et à gauche, représente une portion du champ de jatropha, cultivé à Terrier-Rouge. Cette plante s'adapte bien aux conditions climatiques de la zone, car elle est peu exigeante en eau. En haut, à droite, on a quelques outils utilisés pour la transformation du jatropha en carburant et des produits cosmétiques. On voit inscrit en créole, au-dessus des récipients, dans la photo à gauche en bas, « sèvi ak biyodizèl » (servir avec le biodiésel). Ce carburant est vendu sur le marché national et les ONG et institutions internationales sont les principaux clients. Les produits cosmétiques, comme le shampoing et le savon sont aussi vendus sur le marché local.

En ce qui concerne les organisations paysannes, l'Association des Petits Planteurs du Nord-Est (APPNE) a été le premier ou l'un des premiers à manifester son intérêt pour l'occupation d'une partie de l'ancienne Plantation Dauphin, temporairement inoccupée. Immédiatement après le départ de Duvalier, elle a déposé une demande de bail auprès des services compétents (Dorner, 2010, p. 21). Cette association a bénéficié du soutien de certaines organisations et ONG

étrangères, dont Oxfam, ce qui lui a permis d'obtenir l'accord du premier ministre de l'agriculture de l'époque pour l'accès à 6000 hectares de terres dont un tiers, soit 2000 hectares, pour l'élevage et les autres tiers respectivement pour l'agriculture et le reboisement. En 2013, un accord a été conclu avec les l'Association des Producteurs de lait de Limonade (APWOLIM) pour un contrat de fermage portant sur 993 hectares sur l'habitation de Roucou au tarif de 50 gourdes par hectare et par an. Une autre association d'éleveurs, l'Asosyasyon kiltirèl Elvè Pistè (AKEP) a aussi obtenu 189 hectares sur la même habitation (Dorner et Rohegude, 2020, p. 2050).

Dans la Plaine du Nord, comme d'autres endroits d'Haïti, les collectivités territoriales jouent un rôle important dans l'affectation des domaines privés de l'Etat. Comme Dorner l'a souligné dans « *La fabrique des politiques publique : les décideurs haïtiens entre environnement international et conception locales de l'appropriation foncière* », dans l'article 74 de la Constitution de 1987, il est prévu que le « *Conseil municipal est gestionnaire privilégié des biens fonciers du domaine privé de l'Etat situé dans les limites de sa commune. Ils ne peuvent être l'objet d'aucune transaction sans l'avis préalable de l'Assemblée municipale.* » Cet article donne plein pouvoir aux maires et ils sont devenus les principaux distributeurs des terres appartenant aux domaines privés de l'Etat et à leurs partisans. Des parcelles assez étendues sont aussi attribuées à des hommes d'affaires ou des particuliers en échange de fortes sommes d'argent, sous couvert des contrats de fermage. Ce n'est pas un phénomène récent dans l'histoire d'Haïti, mais il a pris une ampleur sans précédent dans la Plaine du Nord en raison de la dynamique de cette région grâce à l'implantation du Parc industriel de Caracol, le Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL) de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), sans oublier la Compagnie de Développement Industriel (CODEVI), localisé sur la frontière haïtiano-dominicaine, inaugurée en 2003. Ces entreprises attirent beaucoup de gens dans la région, sans oublier l'insécurité à Port-au-Prince et dans l'Artibonite qui font de cette région une zone de prédilection pour les gens voulant s'abriter dans un endroit plus ou moins calme pour échapper au risque de fusillade ou de kidnapping. De ce fait, le prix du loyer augmente, la pression sur le foncier est devenue énorme et visible sur le terrain à travers les occupations de vastes espaces faisant partie du domaine privé de l'Etat.

A côté des magistrats, qui livrent à des juteuses transactions du foncier relevant du domaine de l'Etat, les groupes armés ont envahi les terres à Limonade et réalisent des transactions foncières en toute quiétude. C'est le moment pour les individus proches de ces groupes et des magistrats de s'emparer de petites parcelles pour la construction de maisons. Ces activités sont connues sous le nom de « dechoukaj tè » et sont monnaie courante partout dans le Nord et le Nord-Est, particulièrement dans les communes de Limonade et Trou du Nord.

En effet, les communes de Trou du Nord et de Limonade se trouvent dans une position privilégiée par le fait qu'elles se trouvent à proximité du Campus Henry Christophe de Limonade et du Parc industriel de Caracol. De plus, elles sont à moins d'une heure de la métropole Nord, la ville du Cap-Haïtien. Grâce au PIC, ces communes bénéficient depuis 2014 de l'énergie électrique 24/24, ce qui leur permet de devenir beaucoup plus attractives. A côté des étudiants, professeurs et les ouvriers du PIC, des gens des communes avoisinantes et de la ville du Cap-Haïtien s'y installent et elles constituent les endroits de premiers choix pour les gens nouvellement arrivés dans la région. De ce fait, la pression foncière est devenue de plus en forte et les terres du domaine privé de l'Etat constituent l'espace privilégié pouvant faciliter une installation à moindre coût dans un contexte de quasi-absence de l'Etat central, qui concentre le maximum de ces faibles moyens dans la lutte contre l'insécurité à Port-au-Prince. De vastes domaines sont accaparés par les partisans de l'ancien président Jovenel Moïse qui profitent de leur pouvoir pour s'enrichir. D'autres occupants sont des fermiers de l'Etat ou des squatters profitant de la faiblesse de l'Etat pour accaparer des parcelles et y exercer des activités de culture, d'élevage ou pour l'exploitation des arbres utilisés pour la fabrication du charbon.

La disponibilité des vastes terres vacantes relevant du domaine privé de l'Etat constitue l'une des facteurs de localisation d'un ensemble d'entreprises privées et publiques, dont le PIC qui s'étale sur 250 hectares à Caracol, la CODEVI à Ouanminthe, et le Campus Henry Christophe de Limonade.

Figure 18 : Quelques stratégies du processus d'acquisition du foncier du domaine privé de l'Etat dans la Plaine du Nord



Source : auteur, mai 2023

La figure 19 regroupe quatre images permettant de saisir les stratégies des acteurs dans le processus d'invasion et d'acquisition des terres appartenant au domaine privé de l'Etat dans la Plaine du Nord. Ces images ont été prises en avril 2023 dans la commune de Limonade et Caracol. La stratégie est presque la même partout. Que la terre soit attribuée à un particulier par le maire, un groupe armé ou un squatter qui prend lui-même possession d'une parcelle ; la première chose à faire est de poser un acte marquant la présence d'une personne sur la parcelle, car on sait que cette portion de terre pourrait être accaparée par une autre personne. Les soi-disant « nouveaux propriétaires » ne disposent pas toujours de l'argent pour construire ou démarrer rapidement un chantier normal. Pour marquer leur présence, ils creusent un fossé autour de la parcelle (image 1). Ils pourraient entourer la parcelle à partir des gaules ou fil de fer, déposer des camions de roches, de sables ou de blocs sur la parcelle (image 2). D'autres disposant un peu d'argent construisent une maison ou mettent en place les bases pour ériger les murs de la clôture (image 3). Dans bon nombres de cas, les « nouveaux propriétaires » ne font que fixer un objet au sol, le plus souvent un morceau de métal, ou quelques choses en maçonnerie pour montrer que l'espace est déjà occupé par quelqu'un. Dans ce cas, sur le terrain, on a des difficultés à identifier les marques déposées par un arpenteur public et les squatters. Ce sont des stratégies utilisées durant les premières étapes du processus d'acquisition illégale ou légale du foncier appartenant au domaine privé de l'Etat.

Gestion du domaine privé de l'Etat dans la Plaine du Nord : des acteurs nombreux aux relations conflictuelles

De nombreux acteurs sont impliqués dans la gestion du foncier relevant du domaine privé de l'Etat en Haïti. Les acteurs étatiques sont divers. On pourrait souligner les interventions de la Direction Générale des Impôts (DGI), qui agit au nom de son ministère de tutelle, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ; les collectivités territoriales qui sont dépendants du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), de l'INARA dont son ministère de tutelle et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Le Ministère de la justice pourrait aussi s'impliquer en cas de conflits armée.

Le bureau de la DGI est chargé notamment de l'enregistrement (en particulier des procès - verbaux d'arpentage et des transactions foncières), ainsi que de l'encaissement des taxes sur la propriété bâtie et des loyers de fermage sur les terres de l'Etat (Dorner et Rohegude, 2020. p. 10). Les transactions foncières sur le terrain sont en général ordonnées par le Maire ou des personnes agissant en son nom. L'INARA intervient sur les terres en conflit appartenant au domaine privé de l'Etat ou à des particuliers. Des conflits opposent parfois l'INARA et la DGI sur la gestion du foncier. Dans la Plaine du Nord et particulièrement dans le département du Nord-Est, Véronique Dorner a souligné une situation de conflit entre ces deux institutions : « *Dans les années 2000, un certain nombre d'associations locales d'éleveurs de bovins avaient monté avec le soutien de l'ONG haïtienne Veterimed, un projet d'amélioration de l'élevage laitier traditionnel en lien avec une coopérative de production de fromages et yaourts. Le projet fut adressé formellement par des organisations d'éleveurs, à la direction générale des impôts, qui n'a pas réagi pendant plusieurs années. Considérant qu'il était nécessaire d'anticiper sur des conflits potentiels sur ces terres, l'INARA a pris en charge, après plusieurs années de blocage l'arpentage nécessaire à cette distribution de terres du domaine privé de l'Etat. Des contrats ont été signés avec les paysans en 2005 pour les permettre d'utiliser des parcelles sur une étendue de plus de 1000 hectares. Cette initiative a été bloquée par la DGI, qui a refusé d'encaisser les droits de fermage apportés par les intéressés, reprochant à l'INARA de ne pas avoir suivi la voie légale qui prévoit que seuls les services de la DGI sont légitimes pour prendre*

des décisions et réaliser des arpentages sur des terres de l'Etat ». L'enregistrement des droits et procès-verbaux pourrait être aussi refusé si les agents de la DGI n'ont pas de bon rapport avec le maire ayant effectué des transactions foncières.

Conclusion du chapitre 8

Les lignes ci-dessus nous permettent d'affirmer qu'il s'agit de deux plaines aux fortes potentialités agricoles avec une population fortement rurale, mais beaucoup plus importante dans l'Artibonite. Les deux plaines font face à des atouts et contraintes naturelles favorisant ou réduisant leur mise en valeur agricole. Les deux s'enrichissent des alluvions issues des montagnes environnantes. Si la disposition du relief favorise une relative abondance de précipitations pour une partie de la Plaine du Nord par rapport à la Vallée de l'Artibonite, cette dernière compense ce désavantage grâce à la présence du fleuve qui la traverse.

La Plaine du Nord, particulièrement sa prolongation dans le département du Nord-Est, constitue la zone de prédilection pour les entreprises agricoles et industrielles alors que l'Artibonite est beaucoup plus attractive pour les paysans cultivateurs et ouvriers agricoles. La possibilité d'installation et d'attribution de centaines d'hectares aux compagnies étrangères existe encore dans la Plaine du Nord alors que dans l'Artibonite, la possibilité d'expropriation est quasiment impossible de la part de l'Etat, qui n'est pas en mesure d'apporter le calme en cas de conflits ordinaires opposants une dizaine de paysans. Avec son système irrigué, les terres (sauf problème de drainage) de la Vallée sont mises en culture durant toute l'année, et la pression foncière existant depuis plus de soixante-dix ans atteint quasiment son niveau de saturation. La pression dans l'Artibonite favorise une production régulière de céréales et de cultures diverses. La pression foncière observée sur les domaines privés de l'Etat dans la Plaine du Nord est récente. Elle est due à la disponibilité de terres libres de toute activité, la faiblesse de l'Etat, l'insécurité dans la capitale et à la dynamique économique de la zone. Il faut mentionner aussi que si le phénomène d'insécurité en Haïti a suscité l'augmentation de la pression foncière dans le Nord pour la construction, elle contribue à réduction de la pression foncière dans l'Artibonite pour la

culture, car l'accès à la capitale, principal débouché pour les produits agricoles de l'Artibonite, est devenu de plus en plus difficile, sans oublier les retombées néfastes de la présence du gang opérant à Savien, à Petite Rivière de l'Artibonite, qui réduit la mobilité dans la Vallée. En dépit de récente pression sur le foncier dans la Plaine du Nord, des espaces du domaine privé de l'Etat sont encore vacants et utilisés principalement pour l'élevage.

Conclusion de la troisième partie

Comme nous l'avons montré, ces deux plaines présentent des différences sur plusieurs aspects. En dehors de la différence climatique présentée dans le premier chapitre, l'aspect historique est l'un des principaux éléments de singularité de ces deux régions. En dépit de la forte potentialité agricole de la Plaine du Nord, la Vallée de l'Artibonite s'impose par la régularité des cultures durant toute l'année, car elle bénéficie de l'installation du plus grand système irrigué du pays. Dans la Plaine du Nord, l'irrigation se fait dans des secteurs restreints grâce à quelques petits systèmes installés par quelques ONG, des prises directes sur les rivières ou l'utilisation des motopompes après forage de puits. C'est la raison pour laquelle la grande majorité de cette plaine n'est pas exploitée pour la culture. Cependant, l'élevage libre est très développé grâce à la disponibilité des terres vacantes pour la circulation des animaux. La pression foncière est beaucoup plus élevée dans l'Artibonite, en raison du potentiel d'irrigation, mais commence aussi à prendre de l'ampleur dans la Plaine du Nord en raison de la présence du Campus Henry Christophe de Limonade, les parcs industriels et de l'insécurité à laquelle le pays est assujettie, particulièrement à Port-au-Prince, la capitale du pays.

Cependant, la Plaine du Nord dispose encore d'espace vacant faisant l'objet d'une importante spéculation foncière. Ces espaces vacants font partie du domaine privé de l'Etat, ce qui n'est pas le cas de l'Artibonite. En dépit de sa proximité par rapport à la capitale, elle dispose de la plus forte population rurale du pays en valeur absolue ce qui constitue une force de travail assez importante malgré les nombreux déplacements vers la République Dominicaine et autres pays de l'Amérique. A cette population s'ajoutent les ouvriers agricoles venant de partout et qui, pour la plupart, s'y installent définitivement. Le Nord et le Nord-Est disposent d'une population rurale assez importante.

Cette population jeune et rurale constitue l'une des forces faisant de ces deux régions des noyaux de résistance, en ce qui a trait à la lutte menée par les paysans pour le maintien d'un minimum de production agricole. Si l'accès à l'eau dans les champs entrave le développement des cultures, ce

manque est en partie compensé par le développement de l'élevage sur les terres vacantes. Dans la Vallée de l'Artibonite, le système d'irrigation constitue le plus grand atout permettant aux paysans de continuer à maintenir un minimum de production, en dépit des difficultés auxquelles ils font face.

Partie 4) Quelles stratégies d'adaptation aux nouvelles donnes de l'économie pour une résistance des activités agricole dans la vallée de l'Artibonite et la Plaine du nord ?

Depuis plus d'une décennie, le poids de l'agriculture dans l'économie haïtienne chute au profit du tertiaire. Certains économistes, en particulier Paul Bénédictine, parlent de tertiarisation de l'économie avec un secteur qui représentait 60 % du PIB en 2009 (Paul et al, 2010). Cette tertiarisation découle d'un ensemble de facteurs : des décisions des gouvernements qui ont fait le choix d'ouvrir le marché aux produits étrangers, particulièrement américains, la réduction de l'accompagnement et de l'intervention dans le secteur agricole, le déclin du secteur agricole, l'exode rural, etc. En dépit de tous ces problèmes d'accompagnement et du départ massif des paysans vers la ville et à l'étranger, des synergies entre des acteurs diversifiés, de visions souvent divergentes, se dégagent pour maintenir un minimum de production dans le secteur agricole. Ce chapitre analysera le rôle des différents acteurs : l'Etat central, les organisations paysannes, les ONG et les organismes internationaux dans la résistance des paysans pour le maintien d'un minimum de production agricole.

Chapitre 9 : Des acteurs et des stratégies diversifiés pour le maintien de l'activité agricole dans la Vallée de l'Artibonite

Si les activités agricoles existent encore dans la Vallée de l'Artibonite, cette résistance est le résultat de stratégies d'adaptation alliant des acteurs divers. Il s'agit d'abord de l'Etat qui, tout en affichant, dans la pratique, un comportement de mépris envers le secteur agricole en réduisant drastiquement les investissements dans le secteur, ne l'abandonne pas totalement. Les interventions de l'Etat directement via le MARNDR ou indirectement à travers des organismes déconcentrés, par exemple l'ODVA dans l'Artibonite, sont incontournables dans l'analyse des stratégies de résistance de l'agriculture dans la Vallée. Les résultats d'autres acteurs comme les ONG ou autres organismes internationaux sont mitigés et peuvent être appréciés différemment en fonction de l'auteur en question. Cependant, ils ne peuvent être négligés dans la compréhension des stratégies d'adaptation et de résistance des activités agricoles dans la Vallée de l'Artibonite. Les paysans et les organisations paysannes sont les principaux acteurs de la résistance des activités agricoles par leurs capacités d'adaptation individuelles et collectives. Ils posent aussi des actions collectives leur permettant de faire pression sur l'Etat afin de débloquer la situation quand les conditions de production en arrivent à un point de dégradation très critique.

9.1. Le rôle de l'Etat central : des actions discontinues et contradictoires pour des résultats mitigés.

Dans la Vallée de l'Artibonite, dans le domaine de l'agriculture, la présence de l'Etat central est marquée par l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA). Ses actions sur cette partie du territoire passent principalement par cette institution qui constitue un organisme autonome évoluant sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Elle est aussi la principale instance étatique chargée de la coordination des activités liées à l'agriculture et parfois des activités extra-

agricoles⁴⁷ au niveau de la Vallée de l'Artibonite (construction et maintenance des infrastructures hydro-agricoles, préparation de semences améliorées, mécanisation, formation, vulgarisation, etc.). Les attributions de l'ODVA dans le domaine de l'agriculture font de l'Artibonite un département particulier. Le directeur départemental de l'agriculture (généralement un agronome) voit son pouvoir émiétté par celui du directeur de l'ODVA (agronome) qui, via l'institution qu'il dirige, dispose de davantage de matériels, de moyens et de pouvoir pour intervenir dans les neuf des seize communes du Bas-Artibonite. La direction départementale de réforme agraire de l'Artibonite (DDRA /A) n'est pas installée dans le chef lieux du département, mais sur le Campus de l'ODVA, dans les bâtiments appartenant à l'ODVA, à Pont-Sondé.

Figure 19 : Le campus de l'ODVA à Pont Sondé



Source : auteur, juin 2023, images mai 2021

Cette figure permet d'avoir une idée des différents services localisés sur le Campus de l'ODVA. La photo 1 est montrée des bureaux de l'ODVA, on y trouve tous les bureaux des services mentionnés dans l'organigramme de l'ODVA (voir figure 20). On trouve aussi sur cette figure la direction départementale de l'INARA (photo 2), le commissariat où est abritée l'Unité de la Sécurité de la Réforme Agricole (USRA) (photo 3), l'auditorium (photo 4), etc. La photo 5 est la

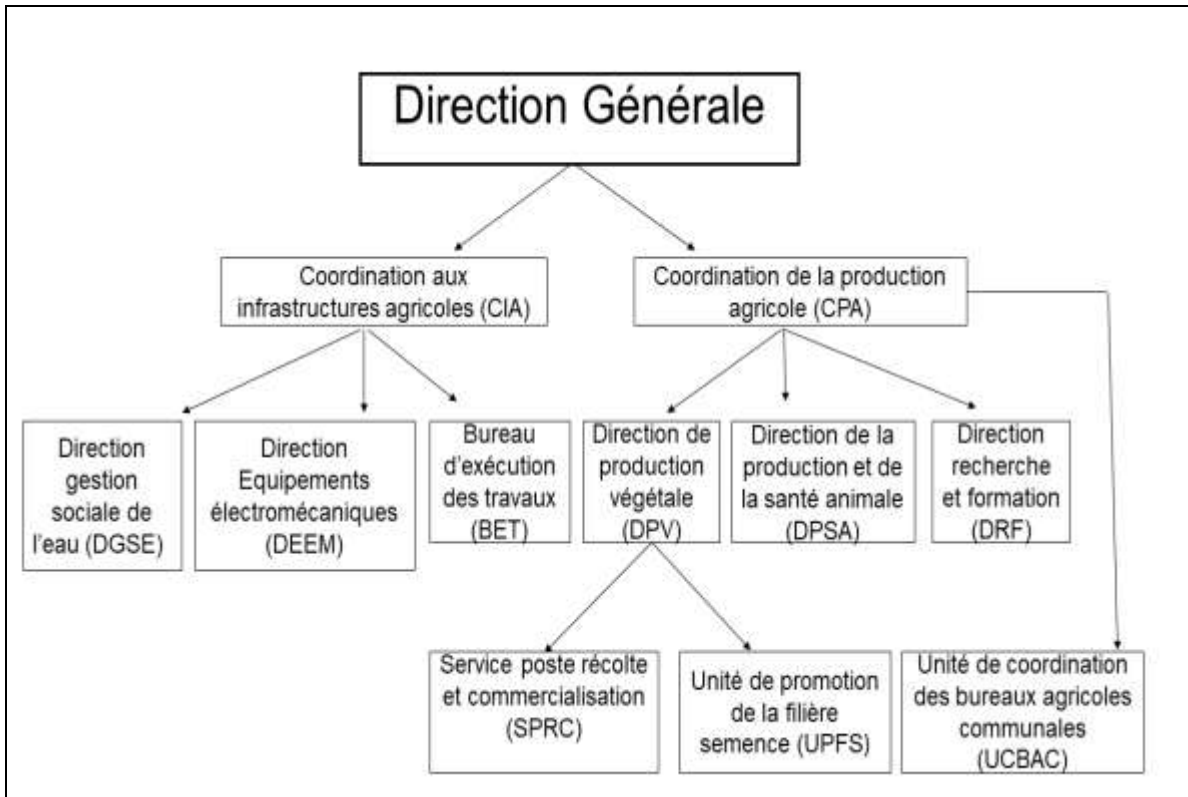
⁴⁷ L'ODVA (ses matériels et opérateurs) est souvent sollicité par des maires, députés et sénateurs de la République pour la réparation des routes, particulièrement pendant les fêtes patronales.

façade du bureau de la mission taïwanaise. On trouve aussi sur le campus des maisons servant de dortoir pour les membres de la mission taïwanaise, d'autres cadres de l'ODVA non originaires de la région ou d'autres missionnaires. Durant notre visite en 2018, le directeur de l'ODVA de l'époque a indiqué la maison préférée de l'ancien président René Garcia Préval sur place dans le but de souligner sa présence régulière dans la zone et sa volonté d'accompagner la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite.

9.1.1. L'ODVA : une structure incontournable, mais limitée dans ses interventions

Comme présentée dans la figure 20, l'ODVA est composé de la direction générale et de deux coordinations. La première inclut le service juridique et la direction administrative. Les deux coordinations sont subdivisées en directions, services et sections. Ces dernières coordonnent toutes les activités de l'ODVA dans la Vallée du point de vue technique. La coordination aux infrastructures agricoles (CIA) est en amont de toutes les activités agricoles. Elle est constituée de la direction des infrastructures agricoles (DIA), de la direction de gestion sociale de l'eau (DGSE), de la direction des équipements électromécaniques (DEEM) et du bureau d'exécution des travaux (BET). La coordination de la production agricole (CPA) est constituée de la direction de production végétale (DPV), de la direction de production et de la santé animale (DPSA), de la direction recherche et formation (DRF), du service poste récolte et commercialisation (SPRC). La CPA coordonne aussi l'Unité de promotion de la filière semence (UPFS) et l'Unité de coordination de Bureaux agricoles communales (UCBAC) de la Vallée.

Figure 20 : Organigramme de l'ODVA en 2021



Source : auteur, juin 2021.

L'ODVA : un organisme incontournable

L'ODVA est le principal responsable de l'entretien de tous les systèmes d'irrigation de la Vallée de l'Artibonite qui maintient son statut de grenier de la république d'Haïti en dépit des contraintes de toutes sortes. Le système d'irrigation de la Vallée de l'Artibonite est, par son ampleur, le plus grand et le mieux structuré de toute la République. C'est le seul endroit du pays où l'on trouve des canaux calibrés pour faire circuler l'eau avec un débit de 10 et 40 m³/s.

Le grand système d'irrigation est administré, supervisé et entretenu par l'ODVA via la coordination des infrastructures agricoles (CIA). Ce grand système part du barrage Canneau (voir figure 21) à Petite Rivière de l'Artibonite, qui constitue le centre de contrôle principal de l'eau d'irrigation de la plus grande superficie irriguée de la Vallée de l'Artibonite. L'eau du

le fleuve y est détournée pour alimenter les deux principaux canaux d'irrigation (Maitre rive gauche d'une capacité de 40 m³/s et le Maitre rive droite, de 10 m³/s). C'est à Canneau que se décide la production sur les terres arrosées par le grand système d'irrigation et de drainage qui conditionne la vie dans la Vallée de l'Artibonite à l'intérieur d'un périmètre de 28 000 hectares (Victor, 1982, p. 16). Les canaux d'irrigation apportent l'eau d'arrosage pour les cultures, de boisson pour le bétail et d'usage courant pour les hommes (idem). L'activité agricole s'arrête sur les terres arrosées par le grand système quand il n'y a plus d'eau dans les canaux, et tout est sous la responsabilité de l'ODVA qui assure l'entretien et l'administration directe du barrage : les portes sont ouvertes et fermées sous les ordres formels de l'ODVA.

Figure 21 : Centre de contrôle automatique, la manutention manuelle à l'alimentation des canaux primaires.



Source : auteur, septembre 2018 et mai 2021.

Au moment de la prise de la première et de la deuxième photo en septembre 2018, les appareils de manutention automatique du barrage ne fonctionnaient pas à cause de problèmes de maintenance et certains d'entre eux étaient en panne. Sur ordre de l'ODVA, les employés du barrage ont dû procéder à l'ouverture mécanique des portes afin d'alimenter le canal maitre rive gauche. Les trois autres photos (3,4,5) ont été prises en mai 2021. A cette période, le centre de contrôle automatique du barrage avait été remis en état, les chaînes permettant de soulever

les portes du barrage graissées (photo 3). Il suffisait d'appuyer sur le bouton, l'axe de manutention se mettait en marche et les chaînes glissaient pour soulever ou faire descendre tranquillement les portes afin d'empêcher ou de laisser passer l'eau du fleuve dans son lit habituel ou dans les canaux.

La photo 5 prouve que le barrage de Canneau est un enjeu majeur, un moyen de pression pour exiger que l'ODVA intervienne sur les routes en mauvais état et procède à la maintenance des portes du barrage. En effet, le message écrit sur le mur est clair : en jaune « Kano pa gen wout, fok ODVA ranje wout kano a ban nou, oubyen wout la pap debloke » (Pas de route à Canneau, ODVA doit améliorer l'état de la route de Canneau, sinon, la route reste bloquée) ; en bleu « Tout tan pot yo pa ranje, pa lapenn pou desann yo, sa se premye faz yo » (Interdit de descendre les portes tant qu'elles ne sont pas remises en état, ce sont les premières phases). Les riverains sont passés de la parole aux actes le mardi 25 mai 2021. Les clés du centre de contrôle ont été confisquées, les canaux (rives gauche et droite, photo 4) ont été asséchés pour provoquer la colère des paysans en aval. La route nationale n°1 a été bloquée le lendemain (à Pont sondé) et l'ODVA a dû faire appel au corps d'intervention et de maintien d'ordre (CIMO) de la commune de Saint-Marc pour briser le cadenas installé par les protestataires et reprendre ainsi le contrôle du barrage. Les canaux d'irrigation ont été alimentés en eau deux jours après une négociation aboutissant à la promesse du directeur de l'ODVA d'intervenir sur la route dès le samedi 29.

La figure 21 permet de comprendre le rôle de l'ODVA dans la maintenance, l'entretien des infrastructures hydrauliques et routières dans la Vallée. L'irrégularité de ses interventions suscitent souvent la révolte des paysans qui, parfois, utilisent plusieurs moyens pour la forcer à agir (blocage des routes, conférence de presse, blocage du centre de contrôle du barrage). Le barrage constitue donc un outil de pression pour exiger de l'ODVA et de l'Etat des interventions dans la Vallée. L'ODVA est si important pour la Vallée que les acteurs politiques cherchent à y exercer leur influence, les élus régionaux souhaitent toujours que son directeur soit issu de leur parti ou famille politique car qui contrôle l'ODVA, contrôle les matériels dont il dispose et peut les utiliser à des fins politiques.

Les canaux principaux alimentent les canaux secondaires et tertiaires qui apportent l'eau vers les champs des paysans. Ces derniers interviennent sur les canaux secondaires et tertiaires mais ne peuvent intervenir sur les canaux primaires. Seul l'ODVA a les moyens d'intervenir sur les canaux primaires en cas de dommage et pour le curage. Surtout dans le grand système, les paysans sont dépendants de l'ODVA qui doit effectuer un ensemble de travaux en amont. Selon le directeur de CIA, l'entretien du réseau d'irrigation est incontournable pour améliorer la

production agricole dans l'Artibonite. « *Tout se fait et passe par le réseau d'irrigation... « lè nou gen mwayen, nou frape, nou jwenn repons » (quand on a les moyens, on travaille et on a de bons résultats) ». Les paysans travaillent de concert avec l'ODVA et font pression sur l'organisme en cas d'absence totale d'eau dans les canaux primaires.*

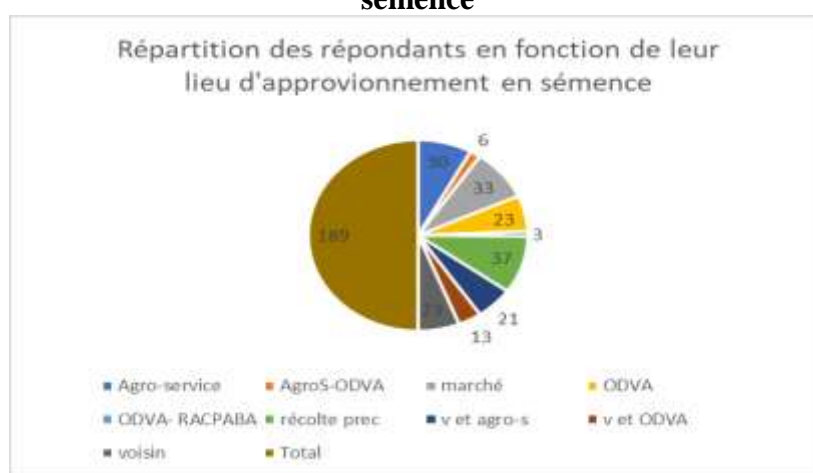
Dans la Vallée, l'ODVA intervient aussi dans la construction des routes (pistes agricoles en terres battues, remblayage des routes endommagées par les fortes pluies et les rivières). Il est responsable, via sa coordination de production végétale, de la formation des paysans, de la sensibilisation sur les thématiques ayant rapport avec l'agriculture (technique de production de riz et de semence, invasion d'insectes). Ces formations permettent aux paysans de disposer des connaissances, d'alerter l'ODVA et d'attirer l'attention des autorités sur les problèmes liés à la production. Les activités post récolte (décorticage, commercialisation) font aussi partie du domaine d'intervention de l'ODVA. Le Service Post Récolte et Commercialisation (SPRC) agit dans le domaine de la transformation et de l'utilisation des équipements : sous son leadership, un inventaire des moulins de décorticage de riz paddy a été réalisé dans le Bas-Artibonite en 2012 et une fédération des associations de propriétaires de moulins de la Vallée a été mise en place pour faciliter les échanges en vue d'une meilleure transformation et d'un meilleur rendement de riz décortiqué.

La production de semences de qualité est l'un des principaux domaines d'intervention de l'ODVA. Les semences produites sont aussi vendues dans le Sud, dans le Nord, etc. Ces semences sont produites avec l'aide de la coopération taïwanaise. Elle apporte du soutien financier et des Taïwanais sont présents sur le campus de l'ODVA et sur le terrain pendant toute l'année. L'ODVA est la seule instance de production de semence de qualité dans la Vallée de l'Artibonite et de tout le pays. C'est l'un des rares axes d'intervention où les activités sont régulières et ininterrompues depuis plus de 20 ans. Durant l'année 2020, la grave insécurité régnant dans la Vallée⁴⁸ a provoqué la paralysie de l'ODVA et du centre de production de

⁴⁸ Les activités de l'ODVA ont alors été complètement paralysées en raison des actes de vandalisme du gang Savien, localisé dans la première section de la commune de Petite rivière de l'Artibonite. Les bandits opéraient en toute quiétude dans une grande partie de la Vallée et dans les principales zones d'intervention de l'ODVA. Des actes de

semences pendant plusieurs mois, mais les activités ont vite repris en période d'accalmie suite au décès d'Odma Louissaint, chef du gang « Gran Grif » de Savien en janvier 2021. L'utilisation des semences de qualité est considérée comme l'un des facteurs permettant l'augmentation du rendement en riz, ce que les témoignages des paysans confirment. Les semences artisanales sont utilisées si le paysan n'a aucune possibilité lui permettant d'acheter la semence de qualité. Le manque d'argent et les difficultés d'accès au crédit sont souvent évoqués par les paysans pour justifier le recours à l'utilisation d'une portion de la récolte précédente comme semence.

Graphe 17 : Répartition des répondants en fonction de leur lieu d'approvisionnement en semence



Source : auteur, enquête réalisée en septembre 2018.

Ce graphe donne une idée de la pluralité des lieux d'approvisionnement des paysans de l'Artibonite en semences. Le « v » représente aussi le voisin. Ce dernier peut être priorisé pour l'achat de semences pour plusieurs raisons. La première peut être la possibilité d'avoir accès aux semences (généralement, il s'agit d'une partie de la récolte) à crédit. Deuxièmement, la représentation que le paysan a de la semence du voisin. Ayant une parcelle à proximité de celle de son voisin, il peut être attiré par sa récolte et la facilité d'adaptation de la semence utilisée, qui peut être nouvellement emmenée d'un autre endroit du pays. Dans d'autre cas, en fonction de la dimension de l'espace à cultiver ou de la semence en question, la semence peut être reçue gratuitement de la part du voisin. Agro-service est une entreprise privée qui a une succursale dans presque toutes les communes du Bas-Artibonite ; dans certains cas, plusieurs succursales par commune. Créée en 1974, elle est l'une des plus anciennes entreprises de revente de semences des intrants agricoles (semences, engrais, outils agricoles, etc.) dans la Vallée. Les semences de riz vendues par Agro-service sont en général achetées à Deseaux, au centre de

cambrilage de maisons, de boutiques et des braquages ont eu lieu régulièrement à Pont Sondé, près du local de l'ODVA.

stockage de semence de l'ODVA. Elle constitue un distributeur de proximité car les paysans n'ont pas toujours suffisamment de moyens pour se déplacer de leur zone d'origine jusqu'à Deseaux pour acheter la semence.

En tenant compte de la répartition des semences en fonction de l'approvisionnement des paysans, on peut déduire que la semence de qualité produite par ODVA (Agro-service et ODVA) n'est pas la plus utilisée dans la Vallée. Près de 50% des semences utilisées proviennent de l'approvisionnement en grain sur le marché (17,46%), de la récolte précédente (récolte préc=19,58%) et du voisin (12,17%). Cette réalité s'explique non seulement par des difficultés à se déplacer vers le centre principal de stockage de l'ODVA, mais aussi en raison du manque de ressource financière pour acheter la semence de qualité produite par l'ODVA, car elle n'est pas vendue à crédit au particulier. Parfois, la semence produite par l'ODVA reste dans l'entrepôt à Deseaux, alors que les paysans sèment des grains de mauvaise qualité. C'est pourquoi l'ODVA priorisent parfois les entreprises privées de revente car elles sont considérées comme des clients surs pour écouler les semences produites.

L'augmentation de la demande et les difficultés d'accès aux semences de qualité a poussé l'ODVA à augmenter sa capacité de production, à diversifier les lieux de production et les centres de collecte. L'ODVA produisait des semences de qualité, sur 300 hectares, uniquement à Deseaux. Cette localité située dans la commune de Dessalines, est le principal centre de stockage, de conditionnement et de distribution de semences de qualité produites par ODVA (voir figure 22).

Figure 22 : Centre de stockage et de vente de semences produites par ODVA/MTT à Deseaux dans la commune de Dessalines



Source : auteur, septembre 2018

Ce centre de conditionnement final et de stockage de semence de riz commercial a été construit, par l'ODVA, en 1989. Il se trouve à Deseaux dans la commune de Dessalines et dispose d'une capacité de stockage évaluée à 600 tonnes et une chambre froide (MARNDR, 2016, p. 6). Il est le plus ancien et le principal centre de conditionnement, de stockage et de distribution de semence de qualité dans la Vallée de l'Artibonite. La photo 1 montre des locaux du centre de Deseaux. A l'entrée du centre, on trouve des affiches dont celle figurée sur la photo 2 où le texte est également rédigé en caractère chinois, sans doute en raison du rôle de la coopération taiwanaise (voir infra). La photo 3 représente des sacs de semences en dépôt, disponibles pour être vendus. Ce sont des sacs de 80 livres de la variété TCS10, l'une des variétés qui s'adaptent bien dans la Vallée et qui est très appréciée par les riverains pour sa qualité gustative.

Selon un cadre de l'ODVA, attaché à la mission technique taiwanaise et qui s'occupe de la production de semence, en 2021, la production de semence de qualité se faisait sur 500 ha par campagne et environ 1000 paysans ont bénéficié de l'accompagnement technique et financier de l'ODVA et de la mission technique de Taïwan dans le cadre de cette opération. La capacité de production de semence de qualité est évaluée à 4000 tonnes, à raison de 2000 tonnes par campagne. D'autres mini-centres de collecte ont été récemment (2020-2021) construits dans

plusieurs communes pour faciliter l'acheminement, le séchage des semences de qualité produites par les paysans associés à l'ODVA (voir carte 13).

En effet, pour augmenter sa capacité de production, l'ODVA utilise le service des paysans qui, à leur tour, bénéficient des avantages offerts par l'ODVA. Les bénéficiaires sont choisis en raison de l'accessibilité et de la facilité de drainage de leur parcelle. La semence base est produite sur la ferme expérimentale de Mauger, dans la première section de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite. Cette semence dénommée semence de base est produite à partir d'une *lignée*. Cette dernière constitue une portion de riz en provenance d'un pays étranger qui, après analyse (capacité d'adaptation, valeur gustative et autres), est expérimentée et multipliée sur la ferme de Mauger. On ne parle pas de variété car elle n'est pas homologuée par une institution spécialisée en la matière, mais introduite au pays par une personne quelconque. Cette semence de base est distribuée aux paysans-bénéficiaires (un sac par demi-hectare). Ces derniers reçoivent également des engrais (six sacs par demi-hectare), bénéficient du labourage et d'autres produits phytosanitaires favorables au développement de leur riz. Le labourage peut être subventionné (14000 gourdes par bénéficiaire) ou effectué directement grâce au matériel de la mission technique de Taïwan qui travaille en étroite collaboration avec l'ODVA. Les parcelles cultivées par les bénéficiaires sont régulièrement supervisées par les cadres (agronomes et techniciens agronomes) de l'ODVA et la mission technique de Taïwan de la semaille à la récolte. La date de la récolte est indiquée par les cadres de la mission technique de Taïwan/ODVA, après analyse au laboratoire. Après la récolte, le riz est vanné, séché naturellement sur des glacis mis à la disposition des bénéficiaires par l'ODVA ou artificiellement. Le labourage à temps, le respect des échéances pour le repiquage, l'application des engrais au bon moment et en quantité suffisante permet d'obtenir un bon rendement.

L'ODVA obtient du bénéficiaire la quantité de riz correspondant à la somme investie, achète le reste de la production, mais donne la possibilité au paysan de garder une partie de sa production. Elle peut être utilisée à des fins de consommation familiale ou mise sur le marché. Le riz produit par les paysans-bénéficiaires de l'accompagnement financier et technique de l'ODVA/MISAGRITW (Mission Agricole Taiwanaise) est très recherché par les marchands de

riz. Produit sous le contrôle strict de l'ODVA, ce riz donne un rendement beaucoup plus important au moulin. Il faut aussi mentionner que l'ODVA n'a pas toujours les moyens financiers lui permettant d'acheter la totalité de riz produit par les paysans-bénéficiaires.

Le riz produit par les paysans-bénéficiaires, qui sont suivis de près par les cadres de l'ODVA et la coopération taïwanaise durant tout le processus de production, constitue la semence de qualité de l'ODVA qui va être vendue aux paysans pour la culture. Les paysans l'achètent directement à Deseaux/ODVA ou l'obtiennent indirectement via des boutiques privées (Agro service, Ti Frè, etc.) ou encore des boutiques des coopératives agricoles ou des organisations paysannes. Les boutiques privées revendent la semence à un prix beaucoup plus élevé par rapport que celui de l'ODVA. Pour faciliter l'accès des paysans aux semences, l'ODVA priorise les organisations paysannes et les coopératives. Néanmoins, les boutiques privées constituent des clients sûrs à ne pas ignorer car l'ODVA doit écouler les semences produites. Elles facilitent d'une certaine manière l'accès à la semence aux paysans de maigres moyens qui ne sont pas toujours prêts à payer les frais de déplacement pour se procurer de la semence directement à Deseaux.

L'ODVA : un organisme aux interventions limitées

Comme nous l'avons mentionné plus haut, presque toutes les actions de l'Etat central, dans le domaine agricole, passe par l'ODVA. L'entretien du système d'irrigation est l'une des principales responsabilités de l'ODVA qui a pour mission de rendre l'eau d'irrigation disponible en toute saison, de baisser le niveau de salinité des terres, d'améliorer l'assainissement général de la Vallée de l'Artibonite (Victor, 1982, p. 19). Selon un inventaire réalisé par Jean André Victor, ancien directeur de l'ODVA, dans les années 1980, les canaux et drains soumis à la responsabilité de l'ODVA sont indiqués dans tableau 10. Evalués à environ 1776 kilomètres, les canaux et les drains devraient être curés deux fois par année, et les routes devraient être réhabilitées une fois.

Tableau 9 : Répartition des canaux, drains et routes à réhabiliter par ODVA

Canaux et drains/routes	Longueur en km
Canaux et drains primaires	189.28
Canaux et drains secondaires	1083.3
Canaux et drains latéraux	115.9
Routes diverses	388
Total	1776.48

Source : auteur, juin 2021, à partir des données de Jean André Victor, 1982.

Selon le même inventaire, pour le curage des canaux, des drains et la réhabilitation des routes, l'ODVA aurait besoin de 15 dragues, de 11 excavatrices à bras long, 40 à bras court, 23 camions à benne et 4 chargeurs (Victor, 1982, p. 21). Pourtant à l'époque (année 1980-1981), il ne disposait que de 8 dragues, 5 excavatrices à bras long, 10 excavatrices à bras court, 8 camions à benne et 2 chargeurs (idem). En mai 2021, lors d'un entretien, le coordonnateur de la coordination des infrastructures agricoles (CIA) de l'ODVA, a affirmé qu'il ne disposait que 2 bulldozers (deux autres en panne), d'environ 8 excavatrices en mauvais état, de 2 camions chargeurs (loader) et de 2 camions niveleuses (graders). Déjà insuffisants pour répondre aux exigences de la Vallée, l'ODVA dispose de moins de matériels et par conséquent ne peut disposer d'aucun calendrier d'intervention régulière sur les canaux et les drains. Les interventions sont ponctuelles et limitées. Elles sont liées à la gravité de la situation (endommagement d'un canal, voie de circulation complètement inabordable), ce qui entraîne souvent la révolte des paysans. En cas de révolte, l'Etat central peut débloquer des fonds nécessaires et aider l'ODVA à dépêtrer la situation. L'ODVA peut aussi intervenir sur quelques canaux, drains et routes dans le cadre d'un projet spécial financé par un bailleur de fond international (BID par exemple) comme le montre la figure 23.

Figure 23 : Interventions de l'ODVA dans le cadre de quelques projets



Source : auteur, juillet 2023. Photos prises en septembre 2018

Tous les responsables contactés à l'ODVA lient la situation de déclin ou de dysfonctionnement de cette institution aux contraintes budgétaires. Il a le statut d'une institution autonome, mais son ministère de tutelle est le Ministère de l'Agriculture des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR). Sa situation financière pourrait être résumée par une simple phrase de l'un des responsables de ses différentes directions : « *ODVA prepare bidjè l chak ane, ministè agrikilti apwouve l, voye l nan finans, epi anyen pa vini* » (*Tous les ans, ODVA prépare son budget, celui-ci est approuvé par le MARNDR et soumis au Ministère de l'économie et des finances (MEF), puis on ne reçoit rien*). Ce « puis on ne reçoit rien » concerne le budget d'investissement. Celui de fonctionnement leur est toujours accordé car les employés de l'ODVA perçoivent toujours leurs salaires. Les actions de l'ODVA dépendent des investissements publics. Parfois le projet figure dans la rubrique « investissement public » et le fond n'est pas décaissé. Certains services clés de l'ODVA ne peuvent faire que des interventions momentanées. Les services responsables de la vulgarisation, de la formation, de la sensibilisation et de la dératisation sont paralysés. Leur période d'inactivité peut varier de 2 à 3 ans par manque de moyens. Le responsable de la Direction de Production Végétale (DPV) a par exemple affirmé

avoir fait une intervention dans la rubrique dératisation, en mars 2021, grâce à un appui financier de la BID au MARNDR qui, de son côté, a développé un projet sur l'Artibonite dans le domaine de la dératisation. L'Unité statistique de l'ODVA n'a pas fonctionné depuis plus de 5 ans à cause du problème financier, par conséquent l'ODVA ne peut fournir aucune information sur l'évolution réelle de la production sur le territoire soumis à son contrôle. L'Unité statistique agricole et informatique (USAI) du MARNDR communique des informations générales, mais ne réalise pas d'enquêtes régulières. Les données générales fournies sur la production agricole nationale sont issues d'informations recueillies sur l'évolution de la production sur des parcelles utilisées comme échantillon et aux informations fournies par un petit groupe de paysans.

9.1.2. Les actions discontinues et contradictoires de l'Etat central

Pour faciliter la coordination des activités dans un domaine spécifique, l'Etat crée des institutions autonomes ou des structures déconcentrées. Aussi, dans le but de parvenir à une gestion intégrée de certaines infrastructures existantes, il partage parfois ces responsabilités avec les utilisateurs en créant directement ou en soutenant la création de structures organisées. Ainsi, dès la création officielle (décret du 29 avril 1995) de l'Institut national de réforme agraire (INARA) sous la présidence de Jean Bertrand Aristide, la Vallée de l'Artibonite a été choisie comme zone d'expérimentation. Déjà formellement établi dans la constitution de 1987 (article 248), l'INARA a pour objectif la refonte des structures foncières nationales (Dufumier, 2004, p. 483 ; Belony, 2000, p. 5), d'assurer la mise en œuvre d'une réforme agraire profitable aux réels exploitants de la terre, d'encourager l'optimisation de la productivité, etc.

Des actions discontinues de l'Etat central à travers l'INARA

La réforme agraire haïtienne a été engagée dans des conditions d'extrême urgence, de façon à apaiser des conflits fonciers dans la Vallée de l'Artibonite (Dufumier, 2004, p. 489). Un arrêté du président René Préval, datant d'octobre 1996 faisait obligation à l'INARA de prendre possession de toute l'étendue des terres litigieuses ayant été à l'origine des biens vacants ou propriétés de l'Etat, de façon à pouvoir ensuite les affermer à des paysans pauvres (idem, p. 486).

Lancée officiellement le 2 novembre 1996, la réforme agraire a déjà connu deux grandes phases et s'est étendue sur des terres appartenant à 5 communes du Bas-Artibonite. Il s'agit de terres de dimensions variables des communes de Saint-Marc, Dessalines, Desdunes, Lestère et Grande Saline connues sous le nom de périmètres reformés ou fermes de l'Etat.

La dimension des périmètres reformés et le nombre de bénéficiaires varient en fonction du document consulté. Le chef de service, suivi/évaluation de l'INARA, rencontré lors de nos travaux de terrain le 25 mai 2021, fait mention de plus de 3000 hectares au profit de plus de 5000 bénéficiaires. Pour Marc Dufumier, les périmètres reformés sont évalués à 2 829 hectares pour 5 658 bénéficiaires (Dufumier, 2004, p. 486). Selon les calculs effectués à partir des informations fournies par la Direction départementale de la réforme agraire de l'Artibonite (DDRA/A) (document en annexe), le nombre de bénéficiaires pourraient être évalués à 5555 pour une surface de 2777,5 hectares. Il faut rappeler que la taille de la parcelle attribuée à chaque bénéficiaire est de 0.5 hectare. Le tableau 11 permet d'analyser la dimension des périmètres reformés et le nombre de bénéficiaires par commune.

Tableau 10 : Répartition des périmètres reformés et bénéficiaires par commune

Commune / périmètre reformée	Dimension (en hectare)		Bénéficiaire	
Saint-Marc : Bertrand Saint-Ouen, Boussac, Les Perches, Ti Monette	518		1036	
Dessalines : Pinson, Lagon L. Morlette Gerard, Deseaux, Gazange, Hatte-Cheveau	1002	982	2004	1970
Desdunes : Lagonm L. Desdunes, Trois Bornes, Pierre-Paul, Séjour, Danger	695		1390	1392
L'Estère : l'Estere, Petite Desdunes	226		452	
Grande Saline : Poteneau, Latapie	336,5		673	1392
Total	2777,5	3317,74	5555	5523

Source : auteur à partir des données du DDRA/ A, juin 2021.

Les chiffres en gras du tableau correspondent aux données figurées dans le document de la DDRA/A, obtenus en faisant la somme des différentes tailles des périmètres reformés des différentes zones de chaque commune. Les résultats des calculs effectués à partir des données de la DDRA/A sont, dans bien des cas, différents de ceux de la DDRA /A. Cet écart pourrait être expliqué par des erreurs de calcul car tous les documents consultés sur la réforme agraire dans l'Artibonite mentionnent que la taille des parcelles attribuées aux paysans est de 0,5 hectare et

que le nombre de bénéficiaires correspondrait au double du nombre d'hectares faisant partie du périmètre réformé. Cette information a été confirmée par le directeur de la DDRA/A pendant nos enquêtes en mai 2021.

Chacun des bénéficiaires a reçu un crédit de 5000 mille gourdes pour la mise en valeur de sa parcelle (Levy, 2001 ; Dorner, 2010, p. 66). En ce qui concerne l'encadrement technique des paysans, la coopération taïwanaise a apporté une aide financière qui a été investie dans des équipements et le Japon a financé une partie du coût des engrais nécessaires à l'intensification. Le processus de réforme agraire a été accompagné de la création et du déploiement d'une force de police dénommée Unité sécurité réforme agraire (USRA) logée dans les locaux de l'ODVA à Pont-Sondé (voir supra) ; 70 policiers ont été mis à la disposition de l'INARA (Dufumier, 2004, p. 486). Cette force spéciale intervient à la demande de l'INARA en cas d'invasion des bandits sur des parcelles faisant partie du périmètre réformé. Les enjeux économiques de ces parcelles sont très importants. Le bénéficiaire veut garder sa parcelle et l'ancien propriétaire veut, de son côté, la récupérer. Ces terres rapportent directement pour la personne qui la cultive et indirectement pour la personne qui reçoit des rentes du métayage et du fermage. C'est pourquoi les jeunes de la Vallée, surtout dans les lieux où les conflits sont récurrents, s'apparentent souvent à des soldats qui s'entraînent à la machette, au bâton et qui pour certains se renforceraient par des « recettes mystiques pour se protéger des projectiles ».

En dépit de la présence de l'USRA, les bénéficiaires ne sont pas totalement protégés des menaces. Lors d'un échange, au cours de mon voyage Paris Orly-Punta Cana le 2 juillet 2023, un ancien agriculteur originaire de la commune de Dessalines, émigré en France depuis plus de cinq ans, m'a relaté quelques faits relatifs aux difficultés rencontrées par les bénéficiaires de la réforme agraire. D'après lui, certains d'entre eux sont contraints de donner des sacs de riz à des bandits à chaque récolte. L'ancien déporté et bandit de renom Alexandre Pierre Paul, originaire de Desdunes, connu sous le nom de « Canal du Vent » recevait tous les six mois 150 sacs de 68,18 kilogrammes de riz paddy et 150 000 gourdes. Il aurait imposé à chaque bénéficiaire de la zone, travaillant sur 150 parcelles, un sac de riz paddy et 1000 gourdes car, selon lui, ces terres appartenaient à sa famille. Il a été tué par balle à son domicile le 10 juin 2021, suite à un complot fomenté par des membres de sa famille qui lui reprochaient de bénéficier à lui seul des rentes au

lieu de récupérer les terres et de les redistribuer, par la suite, à la famille. Difficile de vérifier l'authenticité de ces informations, mais, en tout état de cause, elles ne sont pas anodines et permettent de saisir les enjeux entourant les parcelles reformées et les terres de l'Artibonite en général. Ce bandit aurait aussi pu être tué par d'autres gangs voyant en lui une menace dans la lutte pour le contrôle du territoire de l'Artibonite.

Dans le cadre de cette réforme agraire, si les critiques émises ont été nombreuses, des éléments positifs ont été aussi retenus. Parmi les critiques, on pourrait souligner le problème de la coordination entre diverses institutions impliquées, le clientélisme dans le choix des bénéficiaires, la faible dimension des parcelles distribuées (Dufumier, 2004, p.486), le retard du crédit et de semences pour certains périmètres, le manque d'encadrement du comité d'appui et de gestion par la direction de l'INARA, etc. L'élément positif le plus généralement admis par les paysans de l'Artibonite est que l'intervention de l'INARA dans la Vallée a permis de réduire considérablement les conflits fonciers et les violences qui l'accompagnaient. La réduction des conflits et violences permet d'augmenter la production par l'augmentation du nombre de parcelles en culture ce qui, à son tour, augmente le revenu des paysans, donc améliore leurs conditions de vie (Dufumier, 2004, p. 487 ; Levy, 2001).

Ces aspects positifs n'empêchent pas la négligence du projet par l'Etat central. C'est un signe de la non-consistance de l'Etat perceptible à travers la réforme agraire engagée par l'INARA dans l'Artibonite. En effet, au lancement de la réforme agraire dans l'Artibonite, l'INARA n'était présent que dans ce département et son budget était évalué à 5 000 000 de gourdes par mois selon le Directeur de la DDRA/A (au moment de notre enquête en 2021). En 2021, elle est présente dans tous les départements et son budget est d'environ 60 000 000 par année, soit l'équivalent du budget annuel pour les opérations dans l'Artibonite entre 1996-99 pour des opérations sur 10 départements en 2021. Comme dans presque toutes les institutions étatiques, les contraintes budgétaires sont évoquées par le directeur de la DDRA/ A comme obstacle à la régularité et la continuité des actions de l'INARA dans la Vallée. Les périmètres reformés de la commune de Saint-Marc sont actuellement à l'abandon. Ils ont été envahis par des bandits armés après le coup d'état de Jean Bertrand Aristide en 2004. N'étant pas repris et remis en valeur par

l'INARA, ils sont inondés et enlaichés (recouverts de plantes vivaces à feuilles coupantes). Les périmètres reformés des autres communes ne sont valorisés que grâce à l'appui technique et financier de la coopération taiwanaise. Les occupants de ces espaces sont les principaux bénéficiaires de semences de base, des intrants, du labourage et d'encadrement technique leur permettant de produire des semences commerciales qui sont vendues dans l'Artibonite et le reste du pays.

Des actions contradictoires de l'Etat central

En Haïti, les contradictions des choix économiques des gouvernements constituent l'un des principaux obstacles au projet de relance de la production rizicole dans l'Artibonite et d'autres plaines irriguées du pays. La politique d'ouverture des frontières entreprise dès la fin de 1994 par le président Aristide et poursuivie par le président Préval dans un contexte d'adhésion du pays à l'OMC a détruit en parallèle la possibilité pour l'agriculture locale et particulièrement la riziculture de rester compétitive (Dorner, 2010, p. 66). Haïti représente aujourd'hui le plus gros marché dans les Caraïbes et fait partie des cinq premiers du monde pour le riz américain devant Nicaragua, Salvador, Honduras, Canada, Arabie Saoudite, Mexique, Japon, Turquie et Royaume-Uni. Rappelons que les politiques de libre-échange du FMI ont suivi l'adoption en 1985 d'une loi américaine sur l'agriculture mettant en place les programmes d'aide à l'exportation (Time, 2000 in Gélinas. 2000, p. 81). Les producteurs et marchands de riz américains ont largement bénéficié de cette politique et les importateurs haïtiens en sont les grands bénéficiaires.

Les paysans de l'Artibonite se plaignent de la décision de l'Etat central qui favorise l'importation du riz au détriment de la production nationale. L'invasion du marché par le riz importé réduit considérablement leur marge de bénéfice car il influence à la baisse le prix du riz national. Les riz restent stockés au moulin de décorticage pendant plusieurs mois dans l'attente de l'amélioration du prix sur le marché. Les paysans aux plus faibles revenus sont obligés de livrer leur production dès la récolte à un prix dérisoire, ce qui met les paysans en difficulté quant à leur régularité dans la production car le prix des engrais ne cesse d'augmenter.

Les producteurs de maraichage sont aussi victimes des choix contradictoires de l'Etat. Pour les paysans à la fois producteurs de riz, de fruits et légumes, si le riz est la principale culture de la Vallée ; le maraichage, bien qu'il soit cultivé pendant une période de l'année (septembre-mars) et sur un espace moins étendu, génère davantage de ressources monétaires. Il est cultivé surtout dans la commune de Saint-Marc, une partie de Dessalines et de Petite Rivière de l'Artibonite. L'oignon, le piment, le poivron, l'aubergine, la tomate et la papaye sont les principaux produits cultivés. Comme pour le riz, ces producteurs se plaignent de la concurrence des produits de la sorte venant de la République dominicaine, les empêchant d'écouler facilement leurs produits et d'en tirer le maximum de profit.

9.2 Des organismes internationaux aux interventions diversifiées et la coopération taiwanaise

Dans l'analyse de l'évolution de la production agricole en Haïti et particulièrement dans la Vallée de l'Artibonite, l'implication des organismes internationaux ne peut être banalisée. Il s'agit pour la plupart des organisations non-gouvernementales et d'autres organismes internationaux ayant des statuts spécifiques. Ils interviennent au niveau des institutions étatiques (MARNDR, ODVA, etc.) chargées de la coordination de la politique agricole et aussi dans l'accompagnement des organisations paysannes. Leurs interventions sont à la fois d'ordre financier mais aussi technique. Dans ce travail, nous nous sommes intéressés aux interventions de ces organismes au niveau de l'ODVA, des coopératives et organisations paysannes directement impliquées dans la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite. Les lignes ci-dessous sont formalisées à partir des données collectées durant nos enquêtes sur le terrain et entretiens avec les responsables d'organisations paysannes ou avec les chefs de services au sein de l'ODVA, ainsi que sur des rapports d'ONG et d'organisations paysannes.

9.2.1. Les ONG dans les activités agricoles dans l'Artibonite : des interventions qui ne peuvent être sous-estimées (CECI, OXFAM)

Si l'aire métropolitaine de Port-au-Prince constitue le principal espace d'intervention des ONG et autres organismes internationaux, leur présence est aussi une réalité en milieu rural (Florida et Redon, 2021). Mais, étant donnée la difficulté d'opérer un contrôle strict des opérations des ONG dans le pays, il est également très délicat d'évaluer avec certitude le nombre et la nature de celles qui sont intervenues dans la Vallée de l'Artibonite (idem). La plupart des ONG ont laissé leur trace par des actions posées sur le terrain et aussi chez les individus ayant été témoins ou bénéficiaires de ces actes. Leurs interventions auprès des organisations paysannes s'articulent autour des axes suivants : formation des paysans, assistance technique et financement des projets de construction de bureaux, don de moulin, etc. Il faut aussi mentionner que ces actions sont inscrites dans des périmètres bien limités de la Vallée. Une ONG peut être très connue dans une zone ou par un groupe d'individus de la Vallée et complètement inconnue pour un autre groupe et dans une autre zone.

Dans les périmètres irrigués par le canal Maître rive gauche, particulièrement les espaces irrigués des communes Verrettes-Liancourt, les ONG comme CECI et OXFAM sont très connues de la population. La première accompagnait l'Association des Irrigants de Liancourt-Artibonite (AILA) à travers des interventions auprès de ses membres répartis sur 18 secteurs. Chaque secteur correspond à un lieu de contrôle de l'entrée de l'eau du canal principal vers les champs. Il est marqué par une porte empêchant ou permettant de laisser passer l'eau. Chacun de ces secteurs est contrôlé par un comité de sept membres qui constituent les représentants des paysans et de leur périmètre irrigué au sein de l'AILA. Les membres faisant partie du comité sont en général choisis durant les assemblées ou réunions par élection.

Le Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI) a financé la construction d'un bassin de distribution dans chacun des secteurs contrôlés par les comités d'irrigants faisant partie de l'AILA. Au total 18, bassins de distribution ont été construits. Des vannes y sont aussi installées en vue d'une meilleure gestion et utilisation de l'eau. Elles permettent de diminuer ou d'augmenter la quantité d'eau sortant du canal principal vers un périmètre irrigué. Les vannes permettent aussi le retrait et l'ajout volontaire de l'eau dans les champs (voir figure 24).

Figure 24 : Bassin de distribution financé par CECI à Liancourt



Source : auteur, mai 2021

La figure 25 montre un des bassins de distribution des 18 secteurs contrôlés par AILA, financé par CECI. Cette ONG a construit des canaux en maçonnerie et y a installé des portes (photo 1 et 2), ce qui a permis de contrôler la rentrée et la sortie de l'eau dans les champs, donc une distribution et des récoltes meilleures.

OXFAM a financé la construction des bureaux de certaines organisations et a fait aussi don de moulins de décorticage. Elle a aussi financé le curage de certains canaux secondaires dans la première section de Petite Rivière de l'Artibonite via l'Association d'irrigants bas Maitre rive droite (AIBMRD), dont le siège social se trouve à Moreau-Peye, dans la première section de la Petite Rivière de L'Artibonite. Cette ONG est aussi intervenue dans la commune de Liancourt dans la formation et l'accompagnement des paysans sur l'utilisation du Système de Riziculture Intensive (SRI). Ce dernier est une approche agroécologique visant à augmenter la productivité du riz en modifiant la gestion des plantes, de l'eau et des nutriments (OXFAM, 2016). Les principes du SRI incluent des semis plus petits et plus espacés pour favoriser l'établissement sain des plantes et minimiser la concurrence entre les plantes (idem). Selon les paysans de Liancourt, principaux bénéficiaires du SRI dans l'Artibonite, ce système permet l'augmentation du rendement. Il est moins exigeant en engrais mais a d'autres exigences. Le sol doit être bien

drainé, les canaux d'irrigation doivent être munis de vannes permettant ou empêchant de laisser passer l'eau vers les champs. Ce système exige aussi un sarclage beaucoup plus régulier.

9.2.2 Les organismes internationaux (PAM, FAO et la BID).

En plus des ONG, d'autres organismes internationaux intervenaient aussi dans la Vallée durant nos travaux de terrain en 2021. Ils finançaient des projets pilotés par des institutions étatiques (MARNDR, ODVA, etc.), mais octroyaient aussi des aides financières aux coopératives et organisations paysannes dans la Vallée de l'Artibonite. La BID a financé un projet de construction des bureaux au profit des Association Irrigants (AI) de la Vallée. Toutes les associations n'ont pas pu bénéficier de ce projet car la majorité d'entre elles ne disposait pas de terrain pour la construction. Néanmoins, quatre bureaux ont été construits. Les associations bénéficiaires sont AITEV (Association des irrigants du canal Tête Villard), AIKAS5 (Association des irrigants du canal Artibonite Nord 5^{ème} section Bocozele), AIBMRD (Association des irrigants du canal bas Maitre Rive Droite) et AICEB (Association des irrigants de Coursin et extension Boudette ti Place). La BID a aussi financé le curage de quelques canaux gérés par l'AIBMRD et la construction de petits ponts. La FAO a aussi soutenu les organisations paysannes par des dons de semences, d'outils aratoires et d'engrais. Dans les années 2010, la FAO a donné à l'association des Planteurs de Ti Desdunes 400 sacs de semences, 250 sacs d'engrais, 20 caisses de machettes et 30 caisses de houes. Des semences d'oignons et de tomate leur sont aussi données. L'organisation paysanne OPLA (Organisation Planteurs Laverdure) a aussi reçu un don de 180 000 gourdes sous la forme d'outils, d'engrais et d'insecticide.

Le Programme alimentaire mondiale (PAM) est aussi intervenu auprès de la COPRODA (Coopérative de production et commercialisation agricole) en 2010. Cette coopérative évolue dans le domaine du labourage, la commercialisation des semences, engrais et pesticides. Le prix de ces produits est en général moins élevé par rapport à celui du marché. La COPRODA s'implique aussi dans la formation des paysans concernant l'utilisation des semences, l'application des engrais et l'utilisation des pesticides. Un stock de nourriture a été attribué à cette coopérative. Cette dernière a profité de ce don pour le nettoyage des canaux

d'irrigation dans la première et deuxième section de la Petite Rivière de l'Artibonite. Elle a mis sur pied un programme « Food for Work ». Les paysans travaillaient dans le nettoyage des canaux et étaient payés en nature. Le nettoyage des canaux a permis d'augmenter le rendement. Cette coopérative a bénéficié aussi de l'aide du fond canadien pour le développement. La COPRODA a reçu de cette institution des pompes d'irrigation permettant d'arroser des terres se trouvant à des altitudes beaucoup plus élevées par rapport aux canaux d'irrigation. Ces pompes étaient louées aux paysans et ceux qui sont les plus pauvres n'étaient exigés à payer à l'avance le frais de service. Il faut aussi mentionner que ces services et matériels n'ont pas duré longtemps car les paysans n'honorent pas toujours leur engagement quant au paiement de leur avance pour les services rendus à crédit.

9.2.3. Quel rôle pour la coopération taïwanaise dans la production du riz dans l'Artibonite ?

Si, en matière de diplomatie, les relations haïtiano-taïwanaise datent de 1956, dans le domaine agricole, la coopération haïtiano-taïwanaise remonte aux années 1970 et les interventions de la mission taïwanaise étaient alors concentrées à Petite Rivière de l'Artibonite dans le domaine de la riziculture et du maraichage (Prospère et Shu, 2002). La crise politique aboutissant au renversement du régime dictatorial des Duvalier a suscité le rappel du personnel chinois, et cette coopération allait être reconduite en Haïti en 1996, grâce au Fond international pour la coopération et le développement (ICDF) mis en place par le gouvernement taïwanais (idem). Les objectifs principaux de cette mission étaient de promouvoir et resserrer les liens d'amitié et de coopération entre le gouvernement haïtien et taïwanais, et de travailler avec l'ODVA en vue d'augmenter la production agricole en mettant l'accent sur la production de riz, fruits et légumes et la promotion de la mécanisation agricole.

De 1996 à 2001, la coopération taïwanaise a évolué dans l'Artibonite dans des domaines différents : essais expérimentaux de différentes variétés de riz, production de semence de qualité, formation des paysans, étudiants, mécaniciens et opérateurs de motoculteurs et mécanisation agricole.

Des essais expérimentaux sur les différentes variétés de riz ont eu lieu pendant toute la période (1996-2001) ; 54 variétés en provenance de différents pays (République Dominicaine, Taïwan, Belize, Guinée Bissau et Bahamas) ont été testées pendant l'année 1997. La variété TCS 10, très connue et consommée dans l'Artibonite a été homologuée et vulgarisée en 1998. La mission taïwanaise a donné et donne encore une importance primordiale à la formation. Entre 1996 et 2001, elle a donné des formations paysannes sur les techniques de multiplication des semences et de production de riz et semence artisanale. Environ 106 planteurs ont reçu des formations sur les techniques de multiplication de semences, 2 185 planteurs et 148 étudiants ont été aussi formés en technique de production de riz et de semence artisanale. 209 personnes ont aussi reçu une formation leur permettant de devenir opérateur de motoculteur ainsi que 10 mécaniciens de motoculteurs durant la même période.

Le volet mécanisation était et est encore l'une des priorités de la mission taiwanaise. Des efforts effectués depuis les années 1990 se répètent encore dans ce domaine. En 1998, la mission a introduit à Deseaux, une des zones de production de semence et aussi le principal centre de stockage de semence, 8 motoculteurs. Le gouvernement taïwanais a fait aussi un don de pièces de rechange pour la réparation des motoculteurs en service. Au cours de cette même année, les mécaniciens de la mission ont réparé 14 motoculteurs à Deseaux (Prospère et Shu, 2002). Un centre de machinerie agricole a été aussi construit sur le campus de l'ODVA.

N'étant pas en mesure de vérifier les chiffres, on peut toutefois avoir des doutes sur la quantité du personnel formé et les outils distribués. Cependant, la contribution de la coopération taïwanaise dans l'amélioration de la qualité de semence, la formation, etc. est un fait probant. Le centre principal de stockage et de distribution de semence de Deseaux est bien connu et l'utilisation des motoculteurs pour le labourage est généralisé. La figure 25 montre le centre de machinerie de la coopération taïwanaise sur le Campus de l'ODVA.

Figure 25 : Centre de machinerie agricole de l'ODVA à Pont Sondé

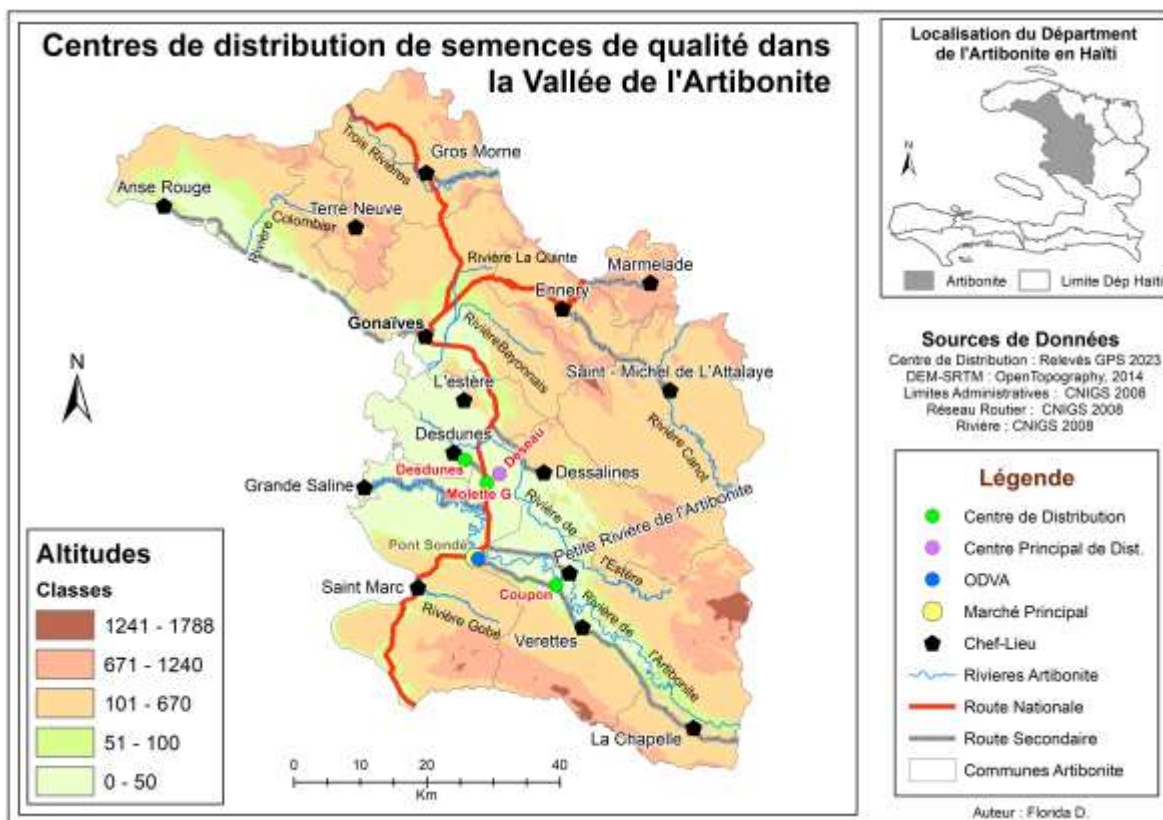


Source : Cliché pris par l'auteur, 19 mai 2021

Sur cette photo, on constate que le centre de machinerie de la coopération taïwanaise est composé seulement de motoculteurs. Ce dernier est le principal outil de labourage utilisé dans les rizières de la Vallée de l'Artibonite. Compte tenu de la profondeur du marécage, les machines agricoles rencontrent des difficultés à y circuler et sont utilisées pour le labourage des sols non inondés destinés à la culture de la banane, des haricots, etc.

Actuellement, les Taïwanais sont présents aussi dans le Nord-est et le Sud. Les activités de la coopération taïwanaise sont centrées sur la recherche et la multiplication des semences de qualité. Un laboratoire d'analyse de semence a été déjà installé sur la ferme de Mauger en 2015. A partir de cette ferme expérimentale, la multiplication des semences se poursuit dans d'autres endroits et des centres de collecte et des glacis de séchage sont déjà construits et/ou en construction. Ils sont au nombre de six repartis dans les localités de Deseaux, Gazange et Mollette Gerard pour la commune de Dessalines, Desdunes, Lestère et Liancourt. Il faut souligner que les centres de Gazange et de Lestère ne sont pas représentés sur la carte, car j'avais des difficultés à les localiser en dépit des renseignements reçus à l'ODVA et les riverains n'étaient en mesure de me donner de bonnes indications. Le centre de la commune de Liancourt se trouve dans la localité de Coupon.

Carte 13: Centre de distribution de semences de qualité dans la Vallée de l'Artibonite



La préparation des semences de base et la multiplication des semences sont financées par le gouvernement taïwanais via le Fond de Coopération et le Développement International (ICDF). En 2014, le gouvernement taïwanais a financé le projet de Renforcement des capacités de production des semences de riz en Haïti (RECAPSRIH). Ce projet a pris fin en 2018 et un autre projet (REPONSE) a été financé dans le cadre de cette même coopération en vue de continuer à produire des semences de qualité dans le département de l'Artibonite et les autres régions productrices de riz en Haïti. Selon l'un des cadres de l'ODVA attaché à la coopération taiwanaise, ce projet qui prendra fin en décembre 2021 a été financé à hauteur d'environ 5 000 000 de dollars par l'ICDF. Cette somme a permis l'achat de matériel agricole, des pièces de rechange pour les motoculteurs et tout le processus de production de production et multiplication de semences dans l'Artibonite.

Le secteur de production de semence est l'un des plus dynamique au sein de l'ODVA. Les projets sont financés par le gouvernement taïwanais, mais exécuté en étroite collaboration avec l'ODVA et le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Des cadres de l'ODVA et du MARNRD accompagnent les missionnaires taïwanais dans l'exécution des travaux sur le terrain. Tous les accompagnements et encadrements apportés aux occupants des périmètres reformés de l'INARA et les autres bénéficiaires sous contrat avec l'ODVA rentrent dans le cadre de ce projet. Rappelons que ces bénéficiaires ont à leur disposition tous les éléments nécessaires à la multiplication des semences qui sont, par la suite vendues à l'ODVA.

9.3. Des difficultés de financement à la multiplication des coopératives agricoles dans la Vallée de l'Artibonite

A côté de la disponibilité en eau dans les canaux d'irrigation, les différentes contraintes à la production dans la Vallée de l'Artibonite sont le problème du labourage, l'accès aux semences de qualité, les engrais et pesticides. Ces problèmes reviennent constamment dans les enquêtes et entretiens réalisés avec les paysans et les responsables d'organisations paysannes ou de coopératives. Le problème du labourage est attribué au manque de machines agricoles capables de répondre aux besoins des paysans au moment de la préparation de la terre pour le repiquage du riz, la semaille d'autres produits agricoles. Les paysans se plaignent des impacts du manque de machines sur le rendement. Les difficultés liées au labourage à temps empêchent le respect du calendrier de repiquage du riz et l'utilisation de pépinières trop matures a des conséquences négatives sur le rendement obtenu. Les paysans et les responsables d'organisation répètent souvent « *Nou pa ka fè jaden yo nan lè akòz pwoblèm labouraj. Nou pa jwenn sa pou nou te jwenn. Pepinyè diri yo repike nan granmoun akòz nou pa ka jwenn motokiltè pou laboure tè yo pou nou lè nou gen bezwen, pa gen anpil* ». « *On a du mal à respecter le calendrier, en raison du problème de labourage. On a eu un rendement en deçà de ce qu'on devrait avoir. La pépinière de riz est déjà mature avant le repiquage. On n'a pas trouvé des motoculteurs quand on a vraiment besoin, il n'y en a pas assez* ».

Le problème d'accès aux semences de qualité devrait être en partie résolu car, pendant plus de 10 ans, les efforts consentis par l'ODVA grâce à la coopération taïwanaise facilitent la disponibilité d'une quantité importante de semence de qualité dans la Vallée. Néanmoins, selon le cadre de l'ODVA, interrogé responsable de la section semence au sein de la coopération taïwanaise, la disponibilité des semences de qualité ne traduit pas l'accès automatique des paysans à ces semences. Parfois, l'ODVA est obligé de vendre une quantité importante de semence aux businessmen revendeurs de semence, car les paysans ne sont pas des clients sûrs. Ils n'ont pas toujours les ressources monétaires leur permettant d'avoir accès aux semences de qualité au moment voulu, d'où l'utilisation d'une partie de la récolte précédente pour emblaver les parcelles.

Les engrais et les pesticides sont en général disponibles sur le marché, mais ne sont pas facilement accessibles aux paysans. Le commerce d'engrais est une activité très lucrative dans la Vallée de l'Artibonite car les engrais sont très chers, mais les paysans ne peuvent s'en passer. Leurs déclarations sont tout à fait révélatrices : « *Pa gen diri san engrè, mezi engrè w, mezi diri w* » (*Pas de riz sans engrais, plus on applique beaucoup l'engrais, plus on espère récolter davantage du riz*). Agro-Service est le plus gros vendeur d'engrais dans la Vallée de l'Artibonite, ses boutiques se trouvent dans toutes les communes de la Vallée et presque partout en Haïti. On a aussi Comag SA qui est aussi présent dans la Vallée et d'autres régions d'Haïti, mais moins connu par rapport à Agro-Service. D'autres grossistes existent, mais sont moins connus et s'installent dans un endroit spécifique. C'est le cas de Ti Frè à Petite Rivière de L'Artibonite qui est connu surtout par les habitants de cette commune, des Verettes et de Dessalines. Les grossistes sont en général des commerçants disposant des moyens financiers leur permettant de passer les commandes par conteneur ou au moins plusieurs centaines de sacs en même temps. Ils sont aussi, pour la plupart, des revendeurs des produits de toutes sortes venant des Etats-Unis ou de la République Dominicaine. Ils maîtrisent au moins le circuit ou le réseau leur permettant de s'approvisionner en République Dominicaine et l'acheminement vers les boutiques en Haïti. Les produits vendus viennent en général de la République Dominicaine. Les semences et les pesticides sont aussi vendus dans ces boutiques. Les détaillants sont très présents sur le marché d'engrais, on les trouve partout dans la Vallée.

A propos des engrais, le problème de disponibilité est quasiment résolu mais la grande difficulté pour les paysans est l'accessibilité. Ces derniers ne disposent pas toujours des ressources monétaires leur permettant de se procurer des engrais à temps et en quantité. La majorité des paysans de l'Artibonite affirme qu'ils appliquent toujours des engrais à leur parcelle de riz. Néanmoins, concernant la quantité, la grande majorité répond : « *nou bay sa nou kapab* » (*nous appliquons ce que nos moyens nous permettent d'acheter*). Cette réalité met en lumière un problème souligné par presque tous les paysans de la Vallée : le problème du financement de la production agricole dans la Vallée, et en Haïti en général.

9.3.1. L'épineuse question du financement des activités agricoles dans l'Artibonite : quel rôle pour la microfinance ?

En dépit de la création et de la présence actuelle d'un organisme dont la mission est de contribuer au développement de la Vallée de l'Artibonite dans le domaine agricole, les paysans de l'Artibonite n'échappent pas au problème de financement auquel fait face le secteur agricole en Haïti.

Le secteur agricole ne reçoit qu'un pourcentage extrêmement faible du crédit formel. Selon un rapport de la Banque Mondiale, les banques commerciales ont toujours joué un rôle extrêmement limité dans le secteur (BM, 1991 in Jean, 2014, p. 114). Selon ce rapport, la Banque Mondiale situe le pourcentage de crédit total accordé au secteur agricole à moins de 1 % en 1988. De 1996 à 2009, les rapports de la BRH situent le pourcentage du crédit alloué au secteur agricole également en dessous de 1% (Jean, 2014, p. 115). En dépit de son importance pour l'emploi et la place qu'il occupait dans la production nationale, le secteur agricole a été toujours dominé par les paysans sans moyens financiers pour faire face aux besoins récurrents de l'exploitation. Ces acteurs sont dépourvus de la formation adéquate qui leur permettrait d'ajuster les techniques de production et, ainsi, de stimuler la productivité nécessaire pour répondre aux besoins d'une population croissante (Jean, 2014, p. 106). De plus, les paysans sont soumis depuis longtemps aux différents types de déduction financière (rente sur le fond agraire, impôts, taux d'intérêts

élevés, amendes, usures, balances truquées, etc.) empêchant l'accumulation des fonds suffisants et nécessaires pour les besoins de la production (Metellus, 2013, p. 252). La faible récolte est vendue, pour certains produits sur le marché local et d'autres aux commerçants du bord de mer qui achemineront cette production vers le marché extérieur, sans investir dans le circuit productif pour permettre un reformatage d'un système en perte de vitesse (Jean, 2014, p. 109).

Les paysans de la Vallée de l'Artibonite sont soumis, comme tous les autres paysans haïtiens, au système de production instauré en Haïti depuis lustres, et ne cessent de s'adapter à la réalité économique et financière pour maintenir un minimum de production. Les subventions de l'Etat sont irrégulières en général, profitables aux politiciens ou d'autres acteurs influents des institutions de l'Etat ou des proches du pouvoir. Un très faible pourcentage de paysans bénéficie des engrais et semence subventionnés, majoritairement détournés et en général mis en vente sur le marché. Seuls les paysans bénéficiaires des périmètres reformés de l'INARA reçoivent dans le cadre de la coopération taïwanaise d'un accompagnement technique et financier réguliers s'étalant sur plusieurs années. Certains paysans affirment être bénéficiaires du programme depuis plus de 10 ans, d'autres moins.

Quoique mieux structuré, organisé et plus durable que les interventions des ONG, ce programme est temporaire et n'atteint pas tous les paysans de la Vallée. Ces derniers sont abandonnés à la merci des interventions des ONG qui accordent quelques sacs d'engrais, de semences et d'outils aux organisations. Ils s'organisent entre eux sur une base de confiance pour des prêts informels (prêt d'argent ou d'animaux pour le remboursement après la récolte) ou des commerçants revendeurs ou décortiqueurs de riz qui octroient des prêts pour le remboursement en nature à un prix inférieur au prix du marché au moment de la récolte. Ils sont aussi soumis depuis plus de 10 ans aux lois des institutions de la microfinance. Avant d'aborder le rôle de la microfinance dans les activités agricoles dans la Vallée de l'Artibonite, il est important de faire un rappel sur les organismes publics de crédit agricole qui ont existé et existent encore en Haïti.

Les initiatives publiques en financement agricole et rural en Haïti remontent au début des années 1950 (MARNDP, 2010). En 1951, les recommandations d'une mission technique des Nations-Unies réalisée en 1948 allaient être mises en application sous la direction du Service Coopératif

Interaméricain de la Production Agricole (SCIPA). Cette mission recommandait la création d'une banque de développement agricole et l'encouragement de la formation de coopératives qui serviraient à contrôler le crédit agricole (Paul et al, 2012). En 1952, l'Institut haïtien de crédit agricole et industriel (IHCAI) a été inauguré et administré par la BRH. Ayant, en autres, pour mission de contribuer à l'introduction des techniques modernes dans la production agricole et industrielle et d'augmenter la production alimentaire et les denrées d'exportation, l'IHCAI a été mis en difficulté quelques années après sa création et a cessé de fonctionner en 1959 (idem).

Suite à l'échec de l'IHCAI, l'Institut de développement agricole et industriel (IDAI) a été créé en 1961. Il a concentré ses activités sur la filière coton et son champ d'action était situé aux Gonaïves. Quelques années plus tard, soit en 1973, IDAI a diversifié ses produits financiers, sa clientèle et les cultures qu'il finançait (Paul et al, 2012). Le riz est devenu rapidement son premier objet de crédit et puis il est intervenu aussi dans l'agro-industrie (idem). Les résultats de l'IDAI étaient meilleurs que ceux de l'IHCAI. L'IDAI a ouvert des bureaux en province et a adopté des règles de crédit plus adaptées à la réalité rurale. Visant l'amélioration des conditions de production, il a mis en place un crédit supervisé incluant un accompagnement technique lié au crédit (Paul et al, 2012).

Faisant face à des difficultés d'ordre administratif et financier, l'IDAI a été remplacé en 1984 par la Banque nationale de développement agricole et industrielle (BNDAI), qui ne durera que peu de temps. Elle a cessé de fonctionner sous la pression économique et financière (MARNDR, 2010). Le MARNDR a aussi créé en 1956 le Bureau de crédit rural supervisé (BCRS) qui fut remplacé en 1959 par le Bureau de crédit agricole (BCA) en 1959. Selon l'économiste Fritz Alphonse Jean, ces deux dernières expériences (BNDAI, BCA) ne se sont pas révélées porteuses de solution aux problèmes du secteur agricole pour des raisons suivantes : d'une part, la BNDAI a été au service des alliés du pouvoir et les crédits étaient dirigés vers les entreprises leur appartenant ou instrumentalisées en faveur des amis. La BNCAI a fermé ses portes en 1989 avec un portefeuille de créances irrécupérable trop importantes pour survivre (Jean, 2014, p. 115). La BCA, quant à elle, s'est caractérisée par une insuffisance de fonds vu les besoins exprimés et une

absence de vision et d'expériences professionnelles de gestion financière qui l'auraient dynamisée (idem).

En effet la carence d'un mécanisme de financement adéquat en milieu rural, et particulièrement dans l'agriculture, a obligé les paysans à se soumettre à l'usure ou aux possibilités offertes par la microfinance. Cette dernière constitue la principale alternative de financement dans les milieux ruraux en Haïti et le mécanisme de prêt formel le plus facilement accessible aux paysans. Les Institutions de microfinance (IMF) se multiplient rapidement depuis les années 2000 et tendent à combler le vide créé par l'absence de financement public en milieu rural et dans le secteur agricole.

La microfinance se définit comme le secteur qui regroupe les dispositifs d'allocation de crédits de faibles montants à des personnes à faibles revenus, leur permettant ainsi de créer et de gérer leurs microentreprises (BRH, 2018). La microfinance a pour objectif de fournir des services financiers aux personnes à faibles revenus ou à celles qui sont exclues du système financier formel. Elle permet à ces personnes d'avoir accès de façon permanente à des services financiers abordables et de qualité pour financer des activités génératrices de revenus, épargner, accumuler des actifs, stabiliser leurs dépenses de consommation et se prémunir contre les risques (idem).

Parmi les institutions de microfinance, on distingue les institutions de microfinance mutualistes ou coopératives, les institutions de microfinance non-coopératives et les mutuelles de solidarité (BRH, 2018). Les caisses populaires constituent un modèle dominant des institutions de la microfinance en Haïti. Les premières caisses populaires sont apparues en Haïti dans les années 1950 (Paul et al, 2012 ; BRH, 2018). Ces caisses ont été structurées sur le modèle canadien des caisses Desjardins, puisqu'elles ont été créées sous l'impulsion des missionnaires canadiens (Paul et al, 2012). Elles ont eu un statut légal avec l'adoption, en 1952, par le Sénat d'une loi créant un Conseil National de la Coopération (CNC) rattaché au département de l'économie nationale (idem). La période allant de 1995 à 2001 est considérée comme celle de la première phase d'expansion de la microfinance en Haïti. La microfinance haïtienne commençait à recevoir un appui financier beaucoup plus importante de la part de plusieurs organisations dont

l'USAID, le Développement international Desjardins (DID) et la Banque Mondiale (idem). Localisé au Canada, le DID réclame une position de leader dans en finance inclusive. Il contribue depuis 50 ans au renforcement de l'autonomie économique des populations vulnérables dans les pays en développement. Leurs interventions visent à favoriser l'inclusion financière de ces populations et aussi à augmenter leur capacité d'agir de manière durable.

La loi du 26 juin 2002 a règlementé et porté spécifiquement sur l'organisation des caisses populaires (BRH, 2018). Par cette loi, le CNC a été désigné comme autorité de tutelle des coopératives, chargé de formuler et promouvoir de la politique du gouvernement en matière de coopérative et attribue la supervision de ces institutions à la Banque centrale à travers des inspections (BRH, 2018). Cette loi a facilité la multiplication des institutions de la micro finance, particulièrement les coopératives dans le pays. La microfinance est aujourd'hui un vecteur essentiel du financement dans le milieu rural haïtien et un acteur majeur dans la vie économique nationale (Paul et al, 2012).

Dans les huit communes constituant la Vallée de l'Artibonite, les banques commerciales ne sont représentées que dans la commune de Saint-Marc (149 653 habitants selon les données de l'IHSI publiées en 2015), dans le centre-ville. Rappelons que Saint-Marc est la deuxième plus grande ville après les Gonaïves qui compte 278 584 (IHSI, 2015) et la plus ancienne du département de l'Artibonite. Elle abrite l'un des plus grands ports de commerce du pays. Donc, la présence des banques commerciales comme UNIBANK, SOGEBANK, etc. n'est pas liée à l'agriculture. Cependant ces dernières attribuent du crédit agricole à travers le service SOGESOL pour la SOGEBANK et Micro-crédit pour la UNIBANK. Les caisses populaires sont les institutions financières les plus connues et les plus proches des paysans. Elles sont présentes dans toutes les communes. On en trouve au moins une par commune attribuant des prêts aux paysans. Parmi les plus connues, on pourrait citer : la Coopérative d'épargne et de Crédit de la Petite Rivière de l'Artibonite (COPECPRA), la Fondasyon Kole Zepol (FONKOZE), l'Action pour la coopération avec la Micro-entreprise SA (ACME SA), La Caisse populaire solidarité des Verrettes (CAPOSOV), La Société coopérative lavi miyò (SOCOLAVIM), etc.

Ces caisses populaires attribuent des prêts aux paysans pour une période de six mois. Cette période correspond au temps nécessaire pour récolter le riz. Elle inclut le temps de labourage, la préparation de la semence, le repiquage, la récolte, etc. Notons que dans l'Artibonite, on parle de deux campagnes de riz par année. La campagne de la saison pluvieuse, qui va du mois de mai au mois de novembre et celle de la saison sèche allant du mois de novembre au mois d'avril. Les exigences varient d'une caisse à une autres et la somme empruntée en fonction de la dimension de l'espace mise en culture par le paysan en question. L'attribution du prêt se fait en général après la supervision de la ou des parcelles à cultiver. Être propriétaire d'une maison connue est un avantage pour l'emprunteur. A la COPECPRA, un frais de dossier évaluant à 1,5 % de la somme empruntée est exigée et 15% est bloquée par la Caisse. Ces 15% seront remise à l'emprunteur après remboursement de la dette. L'intérêt est évalué à 2%. En cas du respect strict du délai de remboursement, l'emprunteur pourrait réclamer 5% des intérêts payés à la caisse sur la durée du prêt. L'intérêt réclamé pour le « crédit agricole » est aussi 2% à la CAPOSOV et SOCOLAVIM. A la CAPOSOV la quantité d'argent bloquée est de 25%.

Pour les autres institutions de microfinance attribuant des crédits agricoles dans la Vallée, les intérêts et les frais de dossiers ne sont pas identiques. Les intérêts sont mensuellement évalués à 4,5% à la SOGESOL ; 3,5% au Micro-Crédit ; 3,75% à l'ACME. Ces institutions attribuent la totalité de la somme demandée à l'emprunteur.

A côté des caisses populaires, il y a les mutuelles de solidarité. Ces dernières sont difficiles à identifier et analyser car la grande majorité n'a pas d'une adresse connue. Néanmoins, leur rôle dans les activités agricoles ne peut pas être négligé. Avec les caisses populaires, les mutuelles de solidarité constituent les principaux recours des paysans pour l'achat de semence, le labourage et surtout l'application des engrais.

9.3.2. Les coopératives agricoles dans la vallée de l'Artibonite, entre prestation de service et bluff

L'Alliance coopérative internationale (ACI) définit la coopérative comme une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement (Tchami, 2004, p. 11).

Une coopérative peut opérer dans pratiquement n'importe quel domaine où il existe un groupe présentant des besoins relativement homogènes et communs. Quand les membres sont des agriculteurs, ils bénéficient de la possibilité d'avoir recours à des intrants agricoles à des prix équitables qui leur permettent d'améliorer la qualité de leur produit ; les consommateurs bénéficient de biens de qualité aux meilleures conditions possibles ; les travailleurs participent à la gestion de l'entreprise et bénéficient d'un emploi et d'une rémunération juste et équitable de leur travail, etc. (Tchami, 2004, p. 13)

Dans la Vallée de l'Artibonite, des coopératives agricoles ont pris naissance dans le but de réduire les contraintes liées à la production. C'est le cas de la Coopérative de production et de commercialisation agricole (COPRODA) à Petite Rivière de l'Artibonite. Elle est née 1998 de l'initiative des jeunes universitaires originaires de la commune, qui de retour de Port-au Prince après leurs études dans différents domaines décident de mettre leurs connaissances et compétences en valeur et au profit des paysans en leur facilitant l'accès aux matériels agricoles, aux semences, engrais et pesticides. Pour démarrer, les initiateurs utilisaient leurs ressources et ont contracté un prêt au Bureau de Crédit Agricole (BCA) de Saint-Marc, qui attribuait des prêts à l'époque. Le service de labourage n'existe plus à cause des difficultés de trouver des pièces de rechange pour gérer les pannes des machines. Les services de vente de semences, d'engrais et de formation sur le mode d'utilisation des pesticides continuent à fonctionner.

De 2018 à 2021, des coopératives agricoles se sont multipliées dans la Vallée de l'Artibonite. On est passé rapidement de 12 à 49 coopératives. Il s'agit d'un programme du gouvernement qui

prétendait vouloir organiser les paysans par bloc de production afin de leur faciliter l'accès aux engrais subventionnés et d'autres services en matière de production agricole. L'idée est d'implanter une coopérative par bloc de production. Ce dernier correspondrait à un espace d'une dimension de 500 hectares. Ces coopératives recevraient du gouvernement du matériel de labourage et un prêt d'environ 5 500 000 de gourdes pour l'achat d'engrais vendu aux paysans au prix subventionné.

Plusieurs représentants de coopératives affirment avoir reçu des machines de labourage, d'autres ne l'ont pas reçu. Tous les représentants de coopératives avec lesquels nous nous sommes entretenus (environ une dizaine) affirment avoir reçu le prêt. Cependant, ils se plaignent de ne pas pouvoir décider par eux-mêmes sur fonds emprunté. Selon eux une commission d'achat a été formée sans l'avis des coopératives concernées. Ce comité était responsable de la commande d'engrais en République Dominicaine. La quasi-totalité des responsables de coopératives critiquent sévèrement le comité d'achat. Ils se disent victime de la surfacturation car ils n'ont reçu aucun ticket de la compagnie dominicaine, mais des rapports rédigés par le comité d'achat. Ils affirment devoir bénéficier de l'économie d'échelle compte tenu du nombre de coopératives et de la quantité d'engrais commandée par les coopératives. Ils se disent victime d'une escroquerie planifiée au plus haut niveau de l'Etat et par des proches du pouvoir. Cette pratique n'est pas nouvelle. Les hommes politiques de la Vallée des hauts placés au niveau de l'Etat central ont l'habitude de soutirer d'importantes sommes d'argent de la finance publique aux noms des paysans de la Vallée qui ne bénéficient pour la plupart que des miettes du projet rédigé et défendu en leur nom dans les médias et instances internationales. Les projets de distribution d'engrais ont été toujours de bonnes occasions pour les élus et leurs partisans d'opérer de juteuses transactions.

Parfois le directeur de l'ODVA est contraint de partager les engrais avec les élus de l'Artibonite. Le partisan du directeur, chargé de la distribution, enlève une portion et la personne ou l'organisation bénéficiaire est contrainte de partager la part reçue avec le distributeur.

Du côté des responsables d'organisation contactés, la quasi-totalité affirme que l'initiative a été bonne, mais elle est altérée par le comportement des dirigeants au plus haut niveau de l'Etat et de certains des chefs de coopératives. Pour les coopératives ayant reçu des machines agricoles, elles ne sont pas utilisées au profit des paysans appartenant au bloc de production correspondant à la coopérative. Elles sont utilisées par certains responsables de coopératives à des fins personnelles. Après discussion avec les coopératives, le gouvernement a promis une subvention pour compenser le manque à gagner à l'achat afin de faciliter aux paysans l'accès aux engrais à un prix en dessous du prix du marché. Il était de 2500 gourdes par sac et le prix aux coopératives devrait être de 1000 gourdes. Si certaines coopératives ont accepté de vendre les engrais aux paysans au prix subventionné, d'autres ont décidé de livrer quelques sacs au prix subventionné et vendent la majorité aux boutiques privées qui vont les revendre au prix du marché. Le projet de coopérative est, pour la majorité des représentants des coopératives et d'autres responsables d'organisation, un véritable fiasco car d'une part les coopératives n'ont pas eu la chance de décider de la somme qui leur a été empruntée et elles se disent victime de la surfacturation. D'autre part, la plupart des coopératives étaient formées dans l'unique objectif de bénéficier des prêts ou des engrais subventionnés pour les revendre au prix du marché. Ces coopératives fantômes sont constituées et dirigées par des personnes proches du pouvoir.

9.4. Quel est le rôle des paysans et des organisations paysannes dans la résistance de l'agriculture dans la Vallée de l'Artibonite.

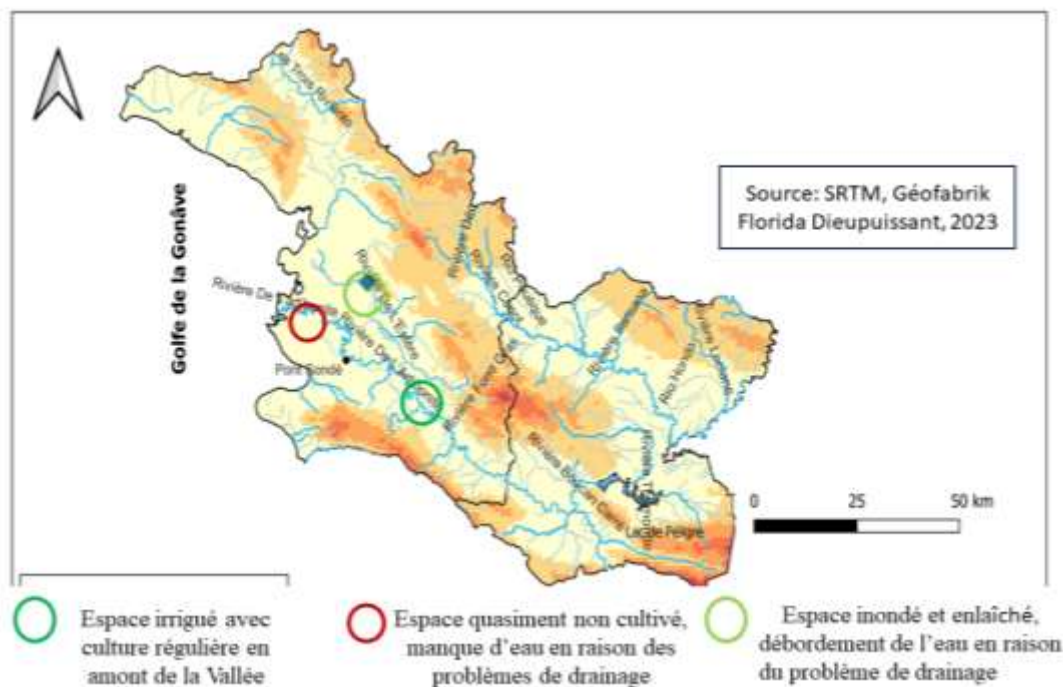
Si le signe de déclin de la production agricole est visible dans certains endroits de la Vallée, les preuves d'une résistance au maintien de la production agricole sont aussi probantes. Le déclin est surtout visible en aval du fleuve Artibonite et dans une partie correspondant à la plaine. C'est le cas d'une partie de la première section de la commune de Dessalines et surtout la grande majorité des terres appartenant à la commune de Grande Saline. Située en aval du grand système d'irrigation et à proximité de la mer, la commune de Grande Saline est la première victime du manque d'eau dans les canaux et du problème de drainage. Elle est la dernière à recevoir l'eau en cas d'alimentation des canaux d'irrigation depuis Canneau et elle est aussi la première à être victime de la pénurie quand les canaux ne sont pas drainés. Etant donné que la variation de la

pente est faible au niveau de la Vallée, les canaux devraient être bien drainés et remplis pour faciliter l'arrivée de l'eau dans les champs à Grande Saline. Comme les travaux de drainage sont irréguliers, des espaces sont inondés et enlaichés et les canaux n'apportent pas assez d'eau pour arroser les champs à Grande Saline. En amont de la Vallée, surtout dans la commune de Petite Rivière, des Verrettes, Liancourt et une grande partie de la commune de Dessalines, la résistance est visible dans la régularité de la production agricole.

En effet, en dépit des inconvénients, les trois récoltes annuelles sont en général respectées. Une grande partie des zones citées sont arrosées par des petits systèmes d'irrigation. Dans ce cas, les paysans ne font jamais face à une absence totale d'eau sur leurs champs. Le niveau de l'eau diminue au moment des sécheresses aiguës, cela exige et aboutit généralement à la gestion consensuelle de l'eau. Des paysans passent alors la nuit dans les champs pour profiter de l'eau après qu'elle ait été utilisée par son voisin. « *Rekòt pwa pa fasil, nan moman sa dlo a piti nan rivyè a, pou wouze fòk ou pèdi plizyè nwit* » « *la récolte des haricots est difficile, le niveau de l'eau est faible dans la rivière, il faut rester debout dans les champs pendant plusieurs nuits pour pouvoir arroser* » Des conflits violents sont parfois survenus entre les paysans pour l'accès à l'eau.

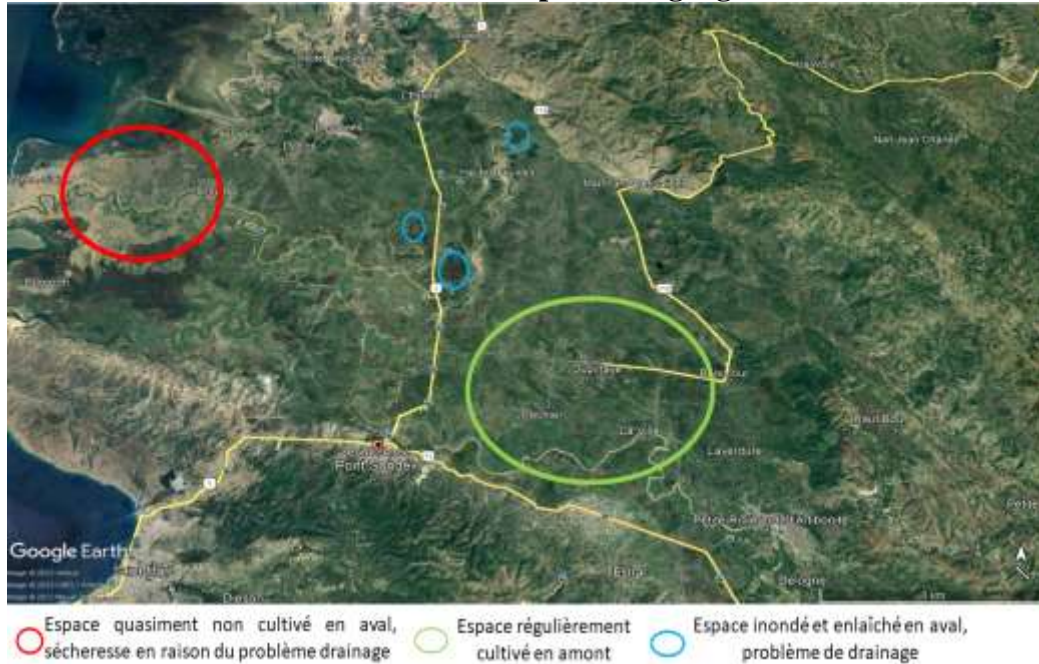
Quant à la partie arrosée par le grand système, elle ne connaît presque pas le problème de pénurie d'eau dans les champs. Elle fait face, au contraire, au problème d'inondation quand les canaux ne sont pas curés. Située en amont de la Vallée et beaucoup plus proche du barrage partiteur de Canneau, elle est privilégiée en ce qui a trait à l'accessibilité de l'eau en dépit des problèmes de drainage.

Carte 14 : Trois niveaux d'appréciation de la situation de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite



Cette même réalité peut être observée autrement à partir de *Google Earth* et des photos prise sur le terrain.

Figure 26 : Trois niveaux d'appréciation de la situation de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite à partir de google earth.



Source : auteur, septembre 2023, à partir de l'image Google Earth de mai 2023.

Figure 28 : Trois niveaux d'appréciation de la situation de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite à partir des photos



Source : auteur, juillet 2021 (photo prise de gauche à droite à Liancourt, Dessalines et Grande Saline)

A gauche, l' image traduit le dynamisme de l'activité agricole particulièrement la production rizicole dans la Vallée. Une portion de terre est déjà emblavée en riz, des personnes sont

engagées dans la préparation du sol, d'autres dans le repiquage. Les canaux sont remplis et l'eau arrive au champ. Au milieu, une image d'un sol inondé à cause du problème de drainage et le sol est enlaîché, donc pas de culture de produits alimentaires, mais les laîches sont utilisées pour fabriquer des nattes. Enfin, en aval, c'est l'image de la sécheresse. Le sol n'est pas cultivé car il n'y a pas d'eau dans les canaux ou la quantité est très faible, donc on ne peut pas arroser le champ.

La résistance de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite se traduit à travers l'espace, dans les champs de culture, mais aussi dans les discours des paysans, les actions individuelles et collectives des paysans à travers les associations. Un rappel historique de l'évolution des organisations paysannes dans les pays du Sud et en Haïti s'avère nécessaire avant d'aborder le rôle des paysans et organisations paysannes dans la résistance de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite.

9.4.1. Bref rappel historique sur les organisations rurales et paysannes

Le sociologue Maxime Haubert montre que, dans les pays du Sud, l'évolution des organisations rurales à vocation économique correspond à celle du mode de régulation à l'échelle globale. Il distingue deux périodes : la période dite « développementiste » (avant les années 1980) et celle dite de « libéralisation » (à partir des années 1980). Au cours de la première, l'Etat était l'acteur central du développement et donc aussi l'acteur prépondérant dans la promotion et souvent même dans le fonctionnement des organisations de type coopératif. Elles étaient l'initiative des Etats coloniaux ou nationaux et peuvent, selon les objectifs poursuivis, être restreintes à des fonctions précises ou avoir une extension relativement importante. Dans le même temps, des groupements ont pu également être créés à l'initiative des paysans ou être promus par des organisations politiques, syndicales ou religieuses ou encore par divers organismes privés d'appui au développement, mais qui n'ont eu qu'une importance très limitée à l'époque. Pendant la deuxième période, l'Etat relâche son emprise sur l'économie et la société et les organisations rurales paraissent répondre à des dynamiques beaucoup plus endogènes (Haubert, 2008). Cette étape est consécutive aux programmes d'ajustement structurel, mis en œuvre depuis plus de trois décennies dans la quasi-totalité des pays en développement, le plus souvent sous la contrainte des bailleurs de fonds extérieurs (idem). Ce renouveau organisationnel peut être couplé avec une

libéralisation politique plus ou moins importante et se traduit aussi par la suppression ou la réduction draconienne des interventions publiques dans le domaine des organisations associatives et particulièrement des organisations rurales.

9.4.2. Des associations traditionnelles aux nouvelles associations paysannes en Haïti

Dans l'analyse des différentes formes d'organisation de la population rurale, il y a lieu de distinguer deux types associations paysannes (Jacob et Barreto, 1981, p. 67) : celles qualifiées d'informelles et d'autres dite formelles. Les associations informelles sont l'œuvre des paysans eux-mêmes, riches d'une tradition parfois ancienne, aux dénominations et aux modalités diverses (idem). Il s'agit des formes de rapports collectifs d'entraide qui se manifestent aussi dans les sociétés traditionnelles de travail en commun, propres à Haïti, et qui constituent les premières tentatives associationnistes de ladite société (Saint-Natus, 2005, p. 23). Les organisations formelles sont celles promues et favorisées par l'encadrement technique sur l'initiative des projets nationaux ou internationaux (Jacob et Barreto, 1981, p. 67).

Des organisations informelles

Les organisations informelles portent des noms divers : colonne, mera, tèt ansanm, ecouade, combite, société, associé, etc. De nombreux auteurs ont fait référence aux associations paysannes traditionnelles en Haïti (Lundahl, 1979 ; Murray et Alvarez, 1973 ; Gonzalez et Viaud, 1978). Elles existent en dépit du fait que bien des champs sont cultivés par des cultivateurs eux-mêmes propriétaires de leur petit lopin de terre. Ce besoin d'entraide s'affirme et est en partie probablement nécessaire vu le faible niveau d'outillage de chaque cultivateur et la nécessité ressentie par chacun de préparer les champs dans un temps donné avant que la bonne saison ne s'achève. Il s'agit par conséquent de structures mises sur pied par des nécessités externes et non par un sentiment profond de collectivisme (Saint-Natus, p. 23).

L'esprit de groupe, mis en évidence par beaucoup d'auteurs qui voient en ces types d'organisation de travail une manifestation du caractère communautaire spontané chez l'Haïtien,

pourrait être remis en question pour au moins deux raisons : la diversité des associations et celle de ses membres et le motif principal de chacun des membres le guidant vers un type d'association et qui, en même temps, influence la durée de l'association en question. Dans le cas de *tèt ansanm et associé*, il s'agit d'associations composées généralement de petits paysans qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour payer la main-d'œuvre agricole. Ils s'organisent et travaillent à tour de rôle sur leur champ. Il s'agit d'une stratégie pour s'encourager mutuellement, rester beaucoup plus longtemps au champ durant la journée de travail, gérer le problème d'alimentation car étant seul sur la parcelle, cuisiner en même temps qu'on travaille ou déplacer quotidiennement la conjointe pour la nourriture fait perdre beaucoup de temps. Ces associations sont en général temporaire et cessent d'exister après la préparation du sol et la semaille. Il faut aussi mentionner que, pour une association de même nature, la dénomination peut varier d'un lieu à un autre. Pour les associations dénommées colonne, méra, escouade, elles sont en général constituées de paysans sans terre et de plus longue durée. Elles peuvent fonctionner durant toute l'année. Ces paysans vivent de leur force de travail qu'ils vendent aux paysans moyens et aisés ayant besoin de main-d'œuvre pour la culture de leurs champs. Actuellement, elles sont beaucoup plus présentes dans des zones montagneuses. En plaine, dans l'Artibonite, les travailleurs sont venus de partout et surtout des zones montagneuses environnantes. Ces travailleurs évoluent de manière individuelle plutôt que de se réunir en association de travailleurs vendant leur force de travail. Ces types de travailleurs sont beaucoup moins disponibles à cause de la migration vers les pays de l'Amérique latine (République Dominicaine, Chili, Brésil, Argentine...). Les paysans ont tendance à utiliser davantage le motoculteur et le tracteur sauf dans les endroits où le sol est trop profond. Le frais payé pour le service de labourage est fonction de la dimension de la parcelle à labourer.

Des organisations formelles

Dans les années 1940, des expériences communautaires œuvrant dans divers secteurs d'activités (éducation, santé, agriculture) appuyées par des agents de développement tant étrangers qu'haïtiens, ont commencé à voir le jour avec des projets tels que celui de la Vallée de Marbial ; celui de Salagnac ou de Laborde dans les années 1970 et 1980 (Saint-Natus, 2005, p. 25).

Les animateurs de l'Office national d'alphabétisation et d'action communautaire (ONAAC) ont lancé les Conseils d'action communautaire (CAC) (Jacob et Barreto, 1981, p. 71). Ces derniers étaient des structures de promotion du développement introduites dans les années 1940 avec certains projets de développement internationaux, organisant des discussions et réunions, essayant aussi de mettre sur pied des caisses de financement et/ou des coopératives de production (Saint-Natus, 2005, p. 25). C'était une association d'adultes qui avait pour objectif le développement économique, social et culturel d'une communauté rurale. Cette association était censée être l'organe collectif d'expression où sont posés et résolus certains des problèmes qui concernent l'ensemble de la communauté (Jacob et Barreto, 1981, p. 70). Les animateurs de l'ONAAC les désignaient ordinairement comme un petit gouvernement local. Les CAC se sont consacrés prioritairement aux travaux d'infrastructure qui servent les intérêts de toute la communauté (idem, p. 71). Ces structures allaient être récupérées par les milices de Duvalier.

Laënnec Hurbon souligne le rôle de l'église, particulièrement l'église catholique, dans la formation des associations, des groupements à partir des années 1980. Les communautés de base et les mouvements dits *Ti-legliz* suscités dans certaines paroisses ont justement comme caractéristique principale d'initier leurs membres à la discussion collective et à l'exercice du sens critique (Hurbon, 1987, p. 110). Les *gwoupman* (groupements) paysans formés dans les années 1980 ont presque tous été sous l'influence de certains prêtres et de religieux. Dans le cadre des associations (*gwoupman*, *tèt ansanm*), le paysan retrouvait le droit à la parole et pouvait décider de lui-même des moyens d'action adaptés à la réussite de ses revendications (idem). Parmi les revendications des *goupman*, il y avait la réforme agraire, le repeuplement porcin, l'allègement des taxes, la création des marchés décents, l'irrigation, l'installation des dispensaires, etc. (Hurbon, 1987, p. 118).

Après le départ de Duvalier, des bailleurs et les gouvernements transitoires impopulaires ne pouvant pas contrôler et canaliser toute l'aide, les ONG ont commencé à épouser et à encadrer les anciens conseils et groupements de base. D'anciens religieux ou des militants et activistes ont servi de courroie pour faire accéder rapidement ces structures de base à des financements (Saint-Natus, 2005, p. 25). Les exigences étaient faibles pour l'octroi des financements. Dans la

majorité des cas, il fallait disposer de l'autorisation de fonctionnement du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).

Dans ce contexte, des structures ont évolué sur le territoire national, aboutissant à une prolifération d'organisations paysannes et urbaines de toutes sortes. Cet état de chose est renforcé à travers tout le pays par une extension rapide de nouveaux organismes étrangers et locaux d'assistance sociale, n'ayant souvent pas de techniciens bien formés (Saint-Natus, 2005, p. 27).

9.4.3 Paysans et organisation paysanne

Comme nous l'avons souligné plus haut, la résistance de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite se traduit à travers l'espace, mais aussi dans les discours des paysans, les actions individuelles et collectives à travers les organisations paysannes.

Elle se traduit à travers l'espace par les activités agricoles régulières. En dehors de la commune de Grande Saline, considérée comme la première victime de la sécheresse à cause du manque ou de l'absence de l'eau dans les canaux d'irrigation, des activités agricoles sont développées dans la quasi-totalité du reste de la Vallée. Les trois récoltes varient d'un endroit à un autre. Dans certains espaces arrosés par les petits systèmes d'irrigation, les paysans cultivent le riz entre juin et novembre, le haricot entre décembre et février et le maïs ou la patate ou encore du pistache entre mars et juin-juillet. Dans les zones basses et mal drainées, les cultures de riz se succèdent. Le riz semé en février, repiqué environ deux mois plus tard, est récolté en juin. A la récolte en juin, la semence est déjà préparée et la terre va tout de suite être labourée pour le repiquage du riz en juillet, qui va être récolté en novembre. Cette même parcelle va être utilisée pour la culture des haricots entre novembre et février. Dans ces endroits de faible altitude, les haricots sont plantés sur des digues car ils sont très sensibles à l'eau, donc ne doivent pas être inondés. Dans d'autres espace, le riz est cultivé deux fois durant l'année (avril-août et aout-décembre) et le maïs entre décembre-janvier et mars. Dans une partie de la commune de Saint-Marc, Grande Saline, Dessalines et Petite Rivière de l'Artibonite, le maraichage succède au riz. Ces cultures tournent

en boucle dans les grandes parties de la Vallée où l'eau circule dans les canaux et travers les champs.

Dans le cas où le champ est situé à une altitude beaucoup plus élevée par rapport au canal d'irrigation, des pompes sont utilisées pour faire venir l'eau vers les champs. Le paysage pourrait en ce sens être une preuve assez probante de la résistance de la production agricole particulièrement le riz dans une partie de la Vallée. Des cultures s'étalent à perte de vue, le paysan est toujours pressé et occupé à prendre soin de son champ. Il faut beaucoup de stratégie pour s'entretenir avec un paysan dans la Vallée. Ils se disent toujours ne pas disposer de temps et s'appêtent à reprendre et continuer leurs travaux. Pour ce faire, il suffit de continuer à le questionner même s'ils se plaignent de ne pas avoir de temps ou le contacter pendant la pause ou encore au moment où ils rentrent à la maison après les travaux des champs. Des marchés spécialisés dans la vente du riz paddy existent encore. C'est le cas du marché Pont-Jour, situé dans la troisième section Ogé de la commune de Dessalines (voir figure 28). Ce marché fonctionne tous les jeudis et est connu par la quasi-totalité des marchands de riz dans la vallée, qu'ils s'agissent des personnes qui vont revendre le riz après l'avoir décortiqué ou ceux qui l'achètent au moment de la récolte pour le revendre au moment de la flambée des prix.

Figure 27 : Paysage, pompes d'irrigation et marché Pont-Jour.



Source : auteur, juillet 2021 (photos prises en mai 2021 à Petite Rivière de l'Artibonite et Dessalines)

De gauche à droite, une photo du paysage rizicole de Petite Rivière de l'Artibonite, l'une des zones où l'activité agricole est la plus dynamique comme c'est le cas dans la grande partie de la Vallée, là où l'eau arrive dans les champs. La photo du milieu témoigne de l'une des stratégies utilisées par les paysans pour avoir accès à l'eau et maintenir la production agricole. Une motopompe est utilisée pour ramener l'eau dans le champ. La photo à droite est celle d'une partie du marché de Pont-Jour, dans la commune de Dessalines et qui est connu dans toute la Vallée comme le principal lieu d'échange du riz paddy. Cette photo a été prise au moment de la reprise timide du marché après un long moment de dysfonctionnement à causes des gangs opérant à Savien dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite et à Dessalines. Je ne suis pas arrivé à photographier correctement le marché car j'ai eu peur. Vu le contexte, j'ai dû utiliser la caméra de mon téléphone pour que les marchands et les bandits ne puissent pas voir qu'ils étaient en train d'être photographiés. Il en effet mentionner que ce marché est contrôlé par des bandits de la zone, qui exigent de tous les marchands de riz une quantité d'argent.

A propos du discours des paysans, au moment de nos enquêtes et entretiens dans l'Artibonite respectivement en 2018 et 2021, la quasi-totalité des paysans abordés ont répondu positivement quant à leur volonté de continuer à pratiquer l'agriculture dans la vallée. Toutefois, un « mais » s'ajoute après la réponse : « *Men nou ta renemen pou ODVA ta netwaye kanal yo pou nou ta jwenn dlo a, epi pou leta ta bese pri engrè a pou nou* » (*Mais, on aimerait que ODVA nettoie les canaux et que l'Etat baisse le prix de l'engrais*). Les paysans répètent souvent : *Fòk nou travay pou nou ka jwenn manje. Nou pa gen abitud achte manje nan mache, se jaden nou ki ban nou manje. Leta pa enterese ak agrikilti, li bliye peyizan. Fòk nou travay, si nou pa travay, Leta pral bay blan tè yo, pap gen diri nan Latibonit ankò* » « *nous devons produire pour trouver de quoi manger, on n'a pas l'habitude d'acheter de la nourriture au marché, on se nourrit de nos champs. L'Etat s'intéresse de moins en moins à l'agriculture et nous abandonne. Si nous ne travaillons pas, l'Etat va donner de la terre aux Blancs et il n'y aura plus de riz dans l'Artibonite* ». Ils ont le mauvais souvenir des grandes vagues de dépossession de la paysannerie au profit des compagnies étrangères durant le XX^e siècle. Le représentant de l'Organisation des Planteurs Progressistes Boudette Ti Place (OPPBTP), une localité de la deuxième section Haute Feuille dans la commune de Dessalines a souligné : « *moun yo gen plis enfòmasyon konye gras ak òganizasyon yo, yo sonje sa kite pase nan 1915, kòve, Standa, epi sit la nou toujou ap batay ak grandon yo yo* » « *les gens sont mieux informés grâce aux organisations. Ils ont des connaissances et souvenirs de 1915, de la corvée et de la Standard, en plus, ici, nous sommes toujours en lutte continue contre les grandons* ». Il parle de 1915 en référence à l'Occupation

américaine et aux vagues de dépossession de la paysannerie qui ont eu lieu durant cette période. La corvée renvoie à un ancien système colonial de travail forcé. Elle porte aussi le nom de prestation de travail obligatoire. Elle a connu une renaissance dans le Code Pénal de 1864 qui stipulait que les paysans pouvaient être appelés à travailler à la construction, à la réfection et à l'entretien des routes (Castor, 1898, p. 111). Abandonnée à cause de son impopularité, la corvée a été reprise et appliquée avec la plus grande rigueur durant l'Occupation Américaine pour la construction de routes entre les principales villes (Castor, 1998, p. 111 ; Pierre Etienne, 2007, p. 168). La « Standa » fait référence à la Standard Fruit Compagny qui produisait de la banane destinée à l'exportation dans l'Artibonite durant l'occupation américaine.

De plus, une grande partie de la population artibonitienne ne cuisine pas le riz importé. Les gens originaires de l'Artibonite, particulièrement ceux habitant Port-au-Prince font venir pour la grande majorité leur riz de l'Artibonite. Ils se plaignent du mal au ventre en consommant le riz importé (Redon et Petit-Bel, 2017). Dans la Vallée, l'agriculture est considérée comme l'activité principale même pour des personnes évoluant dans d'autres secteurs d'activité. Des enseignants responsables d'organisation ou de simples agriculteurs n'ont pas caché leur satisfaction. Pour eux, l'enseignement occupe une place secondaire dans leur économie. Leurs propos sont tout à fait évocateurs : *« Tout sam fê se jaden, mwen envesti ladan l, mw konstwi kay, mw plante diri sou yon kawo tè, apre 4 rekot mwen achte machin, mwen peye lekòl ak invésite prive pou pitit mwen, mwen se yon gran plantè »* « *Tout ce que je fais c'est grâce à l'agriculture, j'y investis de l'argent et grâce à elle, je construis ma maison, je paie la scolarité et l'université privée pour mes enfants, j'ai cultivé le riz sur un carreau de terre après 4 récoltes, j'ai acheté ma voiture (USD 5000), je suis un grand planteur* ». L'enseignement semble occuper une place secondaire dans les revenus de certains enseignants de la Vallée. L'un d'entre eux a déclaré : *« je suis certes enseignant, j'enseigne au lycée et dans plusieurs écoles privées, mais si j'arrive à payer le loyer et la scolarité de mes enfants à Port-au-Prince, c'est grâce à l'agriculture. Je n'allais pas pouvoir tenir avec mon salaire »*. C'est aussi la réalité pour d'autres paysans qui ne pratiquent que l'agriculture, qui arrivent à construire leur maison, disposent d'une motocyclette pour leur déplacement personnel et payent le loyer, la scolarité de leurs enfants à Port-au-Prince.

Des actions collectives sont aussi menées par les paysans à travers les organisations pour exiger de l'Etat des services minimums leur permettant de continuer à cultiver la terre. L'un des responsables d'organisation qui est aussi un ancien magistrat de la commune de Lestère (dans la Vallée) a affirmé que : « *pi gwo bezwen plantè latibonite se dlo, depi gen dlo, li pap pe fe kredi pou semens ak engrè* » « *Le plus grand besoin des planteurs de l'Artibonite, c'est de l'eau. S'il y a de l'eau, le planteur ne va pas hésiter à contracter des emprunts pour l'achat de semence et engrais* ». De ce fait, les organisations paysannes ne tardent pas à passer à l'action dès qu'il n'y a pas d'eau dans les canaux. Certaines manifestations aboutissant au blocage de la route nationale N°1 ont parfois provoqué le déplacement du ministre de l'agriculture et des interventions urgentes sur les canaux d'irrigation ont eu lieu par la suite. Le 16 octobre 2009, à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation, des centaines de paysans ont organisé une manifestation en direction des locaux de l'Organisme de développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA) pour exhorter les responsables de cette institution à prendre leurs responsabilités en facilitant l'accès aux engrais, à l'eau, etc. aux paysans. Cette manifestation a été dispersée par un autre groupe constitué de paysans qui lançaient des pierres pour disperser les manifestants dès qu'ils s'approchaient des locaux de l'ODVA. Les manifestants ont accusé les hommes politiques et les grands bénéficiaires de la revente des engrais comme les principaux responsables de cette attaque. Une autre manifestation de paysans organisée le 24 mai 2021, a abouti au blocage de la route nationale N°1, à moins de 0,5 km de Pont Sondé. Ces paysans revendiquaient la disponibilité de l'eau dans les canaux pour pouvoir cultiver la terre. La Fédération des irrigants de la Vallée de l'Artibonite fait parfois pression sur l'Etat par l'intermédiaire de l'ODVA et du MARNDR pour obtenir des interventions urgentes sur les canaux primaires. Elle bénéficie parfois de l'Etat de formations, outils et subventions pour le nettoyage des canaux secondaires et tertiaires. La fédération planifie deux interventions par an en cas de la disponibilité de subvention. En l'absence de cette dernière, les associations interviennent par l'intermédiaire de leur membre en utilisant les moyens du bord.

Les organisations sont aussi un espace de formation pour les paysans. Des formations sont organisées par des personnes appartenant aux organisations ou des ONG. Parfois, le responsable d'organisation se déplace pour des formations et partage ses connaissances avec les membres

après. Certaines organisations réalisent des formations pour permettre aux paysans d'avoir un minimum de connaissances sur leurs droits et comment les défendre. Des connaissances sont aussi partagées sur la gestion de leurs ressources. Au sein des organisations, les paysans partagent des informations sur le système irrigué, ce qui leur permet d'analyser les difficultés empêchant l'eau d'arriver vers le champ. Des comités de gestion des canaux secondaires sont formés. En l'absence d'eau, les comités doivent envoyer une délégation pour superviser les canaux principaux, détecter le problème et chercher la solution. Ils s'organisent en réseau pour partager des informations et décider des dispositions à prendre si le problème concerne les canaux primaires qui sont sous l'entière responsabilité de l'ODVA. Parfois, certaines organisations apportent leurs contributions à l'ODVA pour faciliter la résolution de certains problèmes. L'ODVA met à leur disposition du matériel et des membres de la communauté, parfois avec l'appui de la diaspora, contribuent à l'achat du carburant et donnent de l'argent à l'opérateur pour le drainage des canaux. Entre juillet et août 2019, l'Association des Planteurs de Petits Desdunes (APPD) a ainsi reçu l'accompagnement de la diaspora pour les travaux de curage des canaux afin de faciliter l'arrivée de l'eau dans les champs des paysans. Ce fonds a renforcé celui des paysans membres de l'association et d'autres paysans pour l'achat de l'huile pour le moteur de l'excavatrice et du carburant nécessaire. Cette expérience s'est reproduite, une fois de plus, en juillet 2023. La diaspora accompagne aussi les proches dans la production agricole. L'un des bénéficiaires interrogés a affirmé que « *pafwa se yon frè ki lotbò ki voye lajan pou m achte angrè ak peye moun pou ede m travay. Sak angré ap vann 7500 (50 euros environ) goud, mwen pat gen mwayen pou m achte l. Lè dyapora a ede nou travay, sa pemèt li epanye lajan li tap voye pou nou pou manje epi peye lekòl pou timoun. Diri nou fè a pemèt nou gen manje epi nou vann pou reponn ak bezwen fanmi an* » « Parfois, j'ai reçu l'aide de mon frère à l'étranger pour l'achat des engrais et le paiement des ouvriers agricoles. Le sac d'engrais est vendu à 7500 gourdes et je ne pouvais pas le payer. Quand la diaspora nous aide à travailler, ça lui permet d'économiser de l'argent qu'elle aurait à envoyer pour l'achat de la nourriture et la scolarité. Le riz récolté nous a permis de trouver de quoi manger et répondre aux besoins de la famille ».

Les organisations paysannes sont aussi des espaces de sensibilisation. Dans le cas de l'Association des irrigants de Liancourt Artibonite, les responsables de secteur (porte permettant ou empêchant l'entrée de l'eau des canaux primaire vers les canaux secondaires ou des canaux secondaires vers les tertiaires) sont de véritables leaders qui mobilisent les paysans pour le nettoyage des canaux faisant partie de leur secteur. Les chefs de secteurs obtiennent de l'AILA des soutiens financiers pour la nourriture et la boisson. Il faut souligner que l'AILA dispose d'un moulin obtenu d'OXFAM qui lui permet d'économiser de l'argent. Elle bénéficie aussi des accompagnements de l'ODVA et du MARNDR. Selon le trésorier de l'AILA, qui est aussi un président de coopérative, la présence de l'AILA a facilité un ensemble d'interventions sur les canaux, grâce aux aides des ONG et des instances étatiques, mais aussi de la collaboration des paysans. Ces travaux ont permis de résoudre le problème d'accès à l'eau sur des périmètres d'irrigation de la commune Liancourt et l'augmentation de la production. Les organisations ne font pas seulement pression sur l'Etat, mais s'impliquent aussi dans les travaux permettant le maintien de la production. Elles permettent de bénéficier des économies d'échelles dans l'achat d'engrais et de semence, certains paysans paient aux bureaux de leur organisation qui gère la commande de l'engrais et de semences.

Conclusion du chapitre 9

Ce chapitre a porté sur les stratégies de résistance pour le maintien des activités agricoles dans la Vallée, le rôle des différents acteurs et leurs axes d'intervention. D'abord, nous avons analysé le rôle de l'Etat, qui est représenté dans la Vallée par l'ODVA. Ce dernier est très critiqué par les paysans. Le dégoût des paysans envers cette institution est clairement exprimé à travers les fragments de discours rapportés durant nos enquêtes et entretiens. Il faut dire que ces critiques découlent de la comparaison des services fournis par l'ODVA avant les années 1980 et ceux offerts actuellement. Les cadres de l'ODVA n'ont pas caché leur insatisfaction et ils sont conscients qu'ils n'arrivent pas à fournir régulièrement les services à la population faute de moyens.

Cependant, l'Organisme est encore incontournable pour le développement de l'agriculture car il est le seul capable de procéder à des interventions sur les canaux primaires pour le drainage ou réparation en cas de dommage. Tout se décide à partir du barrage partiteur Canneau où l'eau du fleuve est détournée vers les deux principaux canaux primaires. Toutes les activités agricoles dépendantes du grand système s'arrêtent quand il n'y a pas d'eau dans les canaux primaires, qui acheminent l'eau d'irrigation vers les canaux secondaires et tertiaires. Ce barrage partiteur est sous la direction de l'ODVA et quand, il n'a pas d'eau dans les canaux, les paysans mettent la pression directe sur l'Organisme avant de passer à d'autres actes pouvant forcer l'Etat central à réagir et la réaction de l'Etat dans la Vallée de l'Artibonite passe, en général par l'ODVA.

Les actions de l'Etat à travers l'INARA sont discontinues et incomplètes, mais tout le monde s'accorde sur le fait que les affrontements ont diminué avec la réforme agraire qu'il a entreprise. Si les interventions des ONG et de quelques organismes internationaux ne sont pas négligeables en termes d'accompagnement et de formation des paysans à travers les organisations, le rôle de la coopération taiwanaise dans la production agricole dans la Vallée nécessite un regard spécial. En dehors des périodes de grave crise politique et d'insécurité, les missionnaires taiwanais s'installent en quasi-permanence sur le campus de l'ODVA. Ils interviennent sur le terrain, accompagnent les paysans et financent le processus de production, la préparation et le stockage des semences de qualité.

Cependant, les principaux acteurs restent les paysans. Tout se lit à travers leurs discours : « *il faut travailler les terres quel que soit les difficultés ; Si on ne travaille pas, l'Etat vas donner les terres aux étrangers ; Nous ne sommes pas habitués à acheter la nourriture au marché, tout ce que nous faisons, c'est grâce à nos terres...* ». Ils sont les principaux acteurs de cette résistance. Ils interviennent dans le cadre des organisations formelles ou informelle dans le nettoyage des canaux tertiaires. Dès qu'il y a de l'eau dans les canaux, ils sont prêts à consentir le sacrifice maximal pour se procurer des engrais et des semences. Ils sont les principales forces de pression pour forcer l'Etat central à agir au cas où il y a un problème au niveau du système d'irrigation exigeant une intervention urgente et coûteuse avec des matériels lourds.

Globalement, tout se structure autour des infrastructures installées dans les années 1950 qui ont permis la maîtrise de l'eau en amont et sa distribution en aval. Tous les efforts des paysans et des autres acteurs dépendent du système d'irrigation et la présence de l'eau dans les champs est l'élément central autour duquel tourne les réflexions des paysans sur les moyens à mobiliser pour la culture. **De l'eau d'abord, on pense au reste après**, tel est le manifeste des paysans de la Vallée.

Chapitre 10 : Les activités agricoles dans la Plaine du Nord entre contraintes naturelles et problèmes d'investissement

Contrairement à l'Artibonite, où l'intensité de la production végétale est visible dans le paysage rizicole dans la plus grande partie de la Vallée, toute l'année, dans la Plaine du nord, l'irrégularité des activités agricoles est visible à travers l'espace et est aussi marquée dans le temps. Le paysage agricole y présente une différence remarquable d'un lieu à un autre. Des centaines d'hectares plantées en canne à sucre succèdent à un paysage semi-aride où les animaux circulent en toute liberté. Le riz occupe des lieux inondables se trouvant à proximité de certaines rivières. Des parcelles de bananes, de maïs, de manioc, de cacao, etc. se développent en fonction de la capacité du paysan à investir dans le forage des puits pour l'arrosage, de la variation pédoclimatique ou de l'altitude. Quelques petites installations artisanales de transformation existent en fonction des zones de concentration des cultures dans la Plaine. Des guildives se concentrent dans les aires de production de canne, des moulins de décorticage dans les zones de production du riz et du maïs, des centres de fermentation pour les aires de production de cacao, des laiteries s'implantent dans les zones d'élevage.

Il est difficile de le constater en parcourant la route traversant la Plaine du Nord, du Limbé à Ouanaminthe, mais l'agriculture survit dans la Plaine à travers l'élevage, la pêche côtière et la production végétale.

10.1. L'élevage et la pêche : symboles de résistance d'une activité agricole en déclin dans la Plaine du Nord

L'élevage et la pêche constituent deux aspects importants de l'agriculture et font vivre de nombreuses familles dans les pays du Sud comme ceux du Nord. En Haïti, le système traditionnel d'élevage domine. Il s'agit de l'élevage extensif et à la corde, dans les zones cultivées, pratiqué principalement par les paysans. Des activités relatives à l'élevage industriel se

développent à proximité des grandes agglomérations, mais concernent surtout l'élevage de volailles. Si, dans l'Artibonite et d'autres régions d'Haïti, l'élevage des gros bétails est considéré comme une activité complémentaire à la culture, la situation doit être appréciée différemment pour la Plaine du Nord et particulièrement pour le département du Nord-Est. Son climat semi-aride rend difficile les cultures pour les gens de faibles revenus. Ces derniers, en dépit des contraintes diverses, disposent de quelques bétails qu'ils élèvent à la corde ou qui circulent en toute liberté. En fonction du revenu de la personne en question, elle peut élever 5 à 10 bœufs et même plus, et se livrer à d'autres activités non agricoles (petit commerce, transport, etc.). L'aviculture est l'une des activités les plus dynamiques dans la région en tenant compte du nombre de poulaillers construits et fonctionnels durant les dix dernières années. La pêche est aussi développée sur le littoral de la Plaine du Nord.

10.1.1 De l'élevage bovin à la production de lait : des stratégies diverses impliquant de nombreux acteurs

Peu exigeant, l'élevage bovin semble être le plus répandu. Il est pratiqué par toutes les catégories sociales, propriétaires ou non propriétaires car la région disposait et dispose encore de vastes superficies vides de cultures, anciennement occupées par la plantation Dauphin, qui constituent le domaine de l'Etat, et qui pourraient être utilisées par n'importe qui pour l'élevage libre. La situation pourrait être différente dans les prochaines décennies tenant compte de l'ampleur du mouvement de squattérisme des terres de l'Etat depuis les cinq dernières années par les hommes proches du pouvoir, les bandits et quelques membres de la population (voir supra). Le bœuf est beaucoup plus facile à élever parce qu'il n'exige aucune alimentation spéciale et est plus résistant au manque d'eau, de nourriture et à la variation saisonnière du climat et aux aléas climatiques. De plus, il est une source de protéine et de revenus régulier et continue sur plusieurs années par le lait et les veaux.

Traditionnellement considérée comme zone d'élevage, cette activité est devenue beaucoup plus dynamique dans la région au cours des années 2000 grâce au soutien des ONG nationales et internationales et certains organismes internationaux tel la FAO, Union Européenne (Oxfam GB,

2011). Ces acteurs soutiennent le développement de l'élevage et la valorisation des produits laitiers car il est, selon eux, l'une des activités pouvant augmenter le revenu des ménages les plus démunis et réduire l'insécurité alimentaire par l'apport des protéines animales. L'élevage paysan est considéré comme garant d'ancrage territorial, source de revenus irremplaçable pour les familles paysannes souvent marginalisées. Son rôle multifonctionnel (force de traction, fumier, valorisation des résidus de récoltes) et son impact minimum, peu d'intrants, font de lui une activité durable (AVSF, 2016)

En effet, en dépit des atouts liés à la disponibilité de vastes superficies pouvant être utilisées pour élever les animaux (droit de vaine pâture sur ces espaces), les habitants de la zone faisaient face à de nombreuses contraintes : les produits de l'élevage étaient valorisés surtout par l'abattage de l'animal, le lait était peu valorisé, les difficultés à trouver du fourrage durant la période de sécheresse prolongée, le manque d'eau pour l'abreuvement des animaux et les difficultés d'ordre sanitaire. Cela provoque parfois la mort de beaucoup d'animaux, particulièrement les bœufs.

La valorisation du lait constitue un élément essentiel encourageant l'élevage et l'augmentation des têtes de bétails dans la Plaine du Nord. Il est difficile d'évaluer cette augmentation à partir des données chiffrées, mais tous les coordonnateurs et membres d'organisation interrogés à ce sujet (dix au total) confirment l'augmentation du cheptel bovin ainsi que l'engouement des éleveurs. La valorisation du lait dans la Plaine du Nord ne peut être abordée sans tenir compte de l'apport de l'ONG haïtienne VETERIMED. Créée en 1991, elle est spécialisée en santé et production animales et appui organisationnel (AVSF, 2016). Cette ONG a lancé, en 2002, le programme « Lèt agogo » traduit littéralement en « Lait en abondance » en Français. Ce programme a permis aux producteurs de lait de mettre sur le marché leur production par le biais d'un réseau de petites laiteries qui collectent, achètent et transforment le lait en produits conditionnés ou transformés (FRH/GNUD, 2014). Les produits « Lèt agogo » sont les seuls produits laitiers du marché haïtien issus de la production locale (OXFAM, 2011). Ils constituent un « label » de garantie de bonne pratique agricole et d'élevage dans la production laitière. « Lèt agogo » dispose d'environ trente micro-laiteries à travers tout le pays. Plus de la moitié du lait achetée au paysan est traitée et stérilisée, puis conservée dans des bouteilles en verre nécessitant

peu ou pas de réfrigération, le reste est transformé en yaourts, pasteurisé puis conditionné en sachets (FRH/GNUD, 2014).

Figure 28 : Laiterie « lèt agogo » et ses produits



Source : auteur, Septembre 2021

La photo de gauche représente l'une des laiteries du réseau de laiterie « lèt agogo » construite à Ouanaminthe au profit du Groupement des éleveurs pour le Développement de Ouanaminthe (GEDW). Sur la photo, on voit que la construction a été financée par l'Union Européenne et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), sous la supervision du VETERIMED. La laiterie est cofinancée par la Banque Mondiale et le GEDW. A droite et en haut, nous avons les produits de la laiterie, principalement le yaourt. Il est écrit « Letri Limonad » (Laiterie Limonade) car la photo a été prise à la Laiterie de Limonade, une autre laiterie du réseau « let agogo » de la Plaine du Nord. Les bouteilles sont utilisées pour préparer et vendre du lait stérilisé par la laiterie. Il s'agit des bouteilles spéciales capables de résister à la chaleur au moment de la stérilisation.

En 2004, l'Etat haïtien est devenu partenaire du réseau pour l'approvisionnement d'une cinquantaine d'écoles. Plus de 20 000 élèves consommaient ces produits laitiers locaux en 2006

(AVSF, 2016). Par suite du tremblement de terre de 2010, l'Etat haïtien n'a plus été en mesure de payer ses dettes et, depuis cette date, les produits sont distribués dans les boutiques des villes et bourgs environnant.

Dans la Plaine du Nord, particulièrement à Limonade, le coordonnateur de l'Association des producteurs de lait de Limonade, Asosyasyon Pwodwiktè Lèt Limonade en créole (APWOLIM) a affirmé, durant notre entretien en août 2021, que « *l'élevage constitue le moteur de l'économie des habitants de Limonade* ». La grande majorité des habitants de cette commune pratique l'élevage, particulièrement l'élevage bovin. Comme dans beaucoup d'autres endroits du pays, Limonade dispose d'une micro-laiterie. Cette dernière est dirigée par un conseil d'administration composé des membres de quatre organisations d'éleveurs de la zone. Il s'agit d'APWOLIM, AFLIDEPA (*Asosyasyon Fanm Limonad pou Devlopman Agrikol ak Atizana*, traduit en français par l'Association des femmes de Limonade pour le développement agricole et de l'Artisanat) ; Intervet (Réseau vétérinaires inter départemental) et MKAD (Mouvement coopératif agricole de Du Bourg). Cette micro-laiterie continue à transformer le lait cru de la vache en lait stérilisé et yaourts. Ils ne produisent plus de fromage à cause du manque de lait dû à la sécheresse prolongée. Le lait reçu est utilisé pour répondre à la demande du marché en yaourts et en lait stérilisé. Il faut aussi mentionner que la demande est beaucoup plus élevée en lait et yaourt. Entre 150 et 170 caisses de lait (1/2 litre l'unité) stérilisés et environ 23 000 yaourts sont vendus par mois sur le marché local de Limonade et les zones environnantes.

Les éleveurs sont payés tous les samedis. Certains éleveurs attendent un à trois mois pour récupérer leur dû afin de répondre à un besoin plus ou moins important. Les principaux partenaires sont Veterimed, l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), le ministère de l'Agriculture des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) et Chemomics. Cette dernière est une entreprise internationale qui a pris naissance aux Etats-Unis en 1975. En Haïti, elle joue le rôle de firme d'exécution des projets financés par l'USAID.

Veterimed est le principal initiateur du programme « Lèt Agogo ». Il joue parfois le rôle d'interface entre les micro-laiteries et d'autres ONGs ou des institutions étatiques nationales ou encore des organismes internationaux. La FAO permet à la micro-laiterie de Limonade et aux organisations qui s'y attachent d'avoir accès aux médicaments et d'organiser des campagnes de déparasitage. Elle permet aussi à la laiterie de se procurer des matériels de transformation du lait et des emballages. Le MARNDR intervient aussi par des dons d'emballages et d'autres matériels. Cette micro-laiterie dispose d'une autonomie énergétique grâce à l'installation d'un système de panneaux photovoltaïques financé par Chemonics, ce qui facilite la transformation et la conservation des produits laitiers (voir figure 30).

Le cheptel bovin de Limonade augmente non seulement grâce à la présence de cette micro-laiterie facilitant la valorisation du lait, mais aussi grâce à un programme de distribution de vaches dénommé « Manman bèf ». Plus de 120 vaches ont été distribuées à Limonade entre 2006 et 2008 (OXFAM, 2011). Lancé en 2004, le programme « Manman bèf » est né d'une collaboration interactive entre les partenaires, les acteurs du monde paysans et les investisseurs internationaux (AVSF, 2016). Veterimed, AVSF et le CHF ont proposé d'investir 600 euros dans l'achat d'une vache en Haïti qui allait être attribuée à une famille de paysans, selon des conditions proches de celles du gardiennage traditionnel haïtien pour lui assurer une activité génératrice de revenus pendant trois portées, soit environ cinq ans (AVSF, 2016) ; 2 veaux sur trois revenaient au gardien, le troisième au programme.

A Ouanaminthe, une micro-laiterie a été construite en 2011, à la suite des démarches du Gwoupman elvè pou developman wanament (GEDW), « Groupement des éleveurs pour le Développement de Ouanaminthe » (en Français). Cette organisation a pris naissance en 2005 après le constat du gaspillage du lait dans la zone. Le nom du quartier « Savane au lait » de la commune est révélateur de l'abondance des produits laitiers. Cette micro-laiterie a été construite grâce aux financements de l'USAID. Veterimed reste le partenaire privilégié, propriétaire du label « Lèt Agogo ». Cette ONG anime des séminaires de formation et est la principale responsable des démarches permettant l'achat des bouteilles spéciales pour la stérilisation du lait. Elle permet aussi à la laiterie de disposer de capsules et d'emballages. Elle dispose d'autres

partenaires comme le MARNDR, la FAO et l'Heifer international (ONG internationale). Ce dernier a fait des dons de bœufs, de cabris, de pintades et de semence. Le don de bœufs s'est étalé sur une période de trois ans. Heifer international a financé aussi l'achat des taureaux de race améliorée, pour l'amélioration de l'espèce afin d'augmenter la production du lait.

En dépit du fait que la Plaine du Nord, particulièrement le Nord-Est, dispose de vastes espaces pour le développement de l'élevage, les éleveurs se trouvent souvent en difficulté pour trouver de la nourriture, de l'eau pour l'alimentation et l'abreuvement des gros bétails. La sécheresse engendre parfois la mort des bœufs. Il faut souligner que dans cette région, et dans le pays en général, les herbes naturelles constituent la principale source de nourriture pour les chevaux, les bœufs et les autres ruminants. Les nourritures importées sont utilisées surtout dans l'alimentation des volailles et parfois des porcs.

Pour faire face au problème du manque d'alimentation durant la saison sèche, les éleveurs sont formés à la culture des plantes fourragères. Ils reçoivent, via les organisations paysannes des formations sur la culture d'herbes fourragères et les techniques de fabrication du foin. Les séances de formations sont financées par des ONG telles Eifer international, Veterimed et Chemonics. Des parcelles collectives et individuelles sont plantées en herbes fourragères. A Limonade, Apwolim dispose toujours, depuis 2002, des boutures d'herbes éléphant pour les planter dans des parcelles individuelles. Les herbes éléphant ont la réputation d'être très résistantes à la sécheresse et très riches pour la croissance des animaux. Apwolim est aussi l'un des fournisseurs de boutures à l'ONG Chemonics pour le projet de reboisement sur les champs des paysans. Dans le cadre de ce projet, les parcelles paysannes sont plantées en arbres fruitiers et forestiers, en ananas et herbes éléphant pour l'alimentation des animaux. Pour encourager les paysans à planter les herbes, la FAO distribue des barbelés et des boutures aux paysans. Le barbelé est utilisé pour la clôture de la parcelle afin de protéger l'herbe contre les animaux circulant librement autour des parcelles.

A côté des formations reçues par les organisations des éleveurs sur les techniques de préparation des foins, des matériels ont été distribués aux éleveurs par Chemonics. Il s'agit de cordes, fils à

ligature, moule, pince, seau, sachet et une hache paille (outils permettant de couper l’herbe). Ils permettent de constituer des blocs de foin et des ensilages. Pour la fabrication des blocs de foin, le fil à ligature permet d’amarrer les herbes, le moule sert à donner une forme au bloc de foin et la corde permet de sortir le foin du moule. L’ensilage est fabriqué à partir des herbes du sirop de canne ou de la mélasse dans un espace anaérobique. Les herbes sont coupées grâce une machine, la hache paille. Les herbes hachées sont entreposées dans un seau à couvercle, d’une capacité d’environ vingt litres et on y verse de la mélasse pour faciliter la fermentation. L’ensilage peut être conservé sur une durée de six à douze mois et peut être utilisé une seule fois, une fois le couvercle du seau ou du bidon enlevé et le foin exposé à l’air libre. L’ensilage peut être aussi conservé dans des sachet plastiques déposés à l’intérieur de sacs spéciaux.

Ces pratiques permettent aux paysans de disposer de nourriture pour les animaux durant la saison sèche où elle se fait rare.

Figure 29 : Fabrication de foin et ensilage



Source: auteur, juillet 2022, à partir des images prises par Dieunise SENATUS en mai 2021
 Ces images présentent les méthodes de préparation de foin et de conservation de fourrage. Le foin est généralement préparé de manière artisanale à partir des espèces herbacées comme le

Pangola (Digitaria decumbens), l'herbe de Guinée (Panicum maximum), le chiendent (Cynodon dactylon), etc. Ces dernières sont déposées dans un moule rectangulaire en bois (photo 1) pour donner forme à la botte de foin.

Des cordes sont déposées à l'intérieur de la boîte pour tenir les herbes qui constituent la botte de foin (photo 2). L'ensilage est fabriqué à partir d'herbe éléphant (Pennisetum purpureum), de maïs (Zea mays), de canne à sucre (Saccharum officinarum), de sorgho (Sorghum bicolor) et de quelques légumineuses comme le gliricidia (Gliricidia sepium), le leucaena (Leucaena leucocephala), le velvert been (Mucunia pruriens), le moringa (Moringa oleifera).

Ces espèces herbacées sont coupées à partir d'un matériel appelé « hache paille » (photo 3). Les herbes hachées sont déposées dans des sceaux, milieu anaérobique pour rendre possible la fermentation. On y verse aussi de la mélasse ou du sirop de canne pour activer la fermentation (photo 4). L'ensilage peut être utilisé 30 ou 40 jours après la fabrication et peut être conservé jusqu'à 12 mois. En dépit des connaissances dont disposent les organisations d'éleveurs, ces dernières rencontrent des difficultés pour la conservation des foins. Leurs faibles moyens ne leur permettent pas de financer la construction d'une grange nécessaire à la conservation du foin pour la saison sèche.

Durant les 15 dernières années, les organisations d'éleveurs sont parvenues à réduire les difficultés liées à l'abreuvement des animaux par le forage des puits. A Limonade, sous le leadership d'Apwolim, environ 25 puits cylindrés et 10 puis artésiens sont déjà creusés. Ils constituent des points d'eau pour les animaux et la population en profite aussi. Ces puits sont forés grâce au financement des partenaires comme Veterimed, Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), le Konsey natyonal finansman popile (KNFP), Conseil national financement populaire.

10.1.2. L'aviculture, une activité dynamique et prometteuse dans la Plaine du Nord

L'aviculture est l'un des aspects les plus dynamiques de l'élevage dans la Plaine du Nord en Haïti. Ceci est lié à l'augmentation croissante de la consommation d'œufs et de poulets qui sont pour la grande majorité importés. Le marché des œufs est alimenté par une production locale estimée à 1,2 millions par mois et une importation des Etats-Unis et de la République Dominicaine estimée à 40 millions par mois (IICA et al, 2012, p. 5). Contrairement à l'élevage des gros bétails (bœuf, chevaux, etc.), ce type semi-intensif d'élevage de volailles est récent et se développe dans la région depuis environ une décennie. Il consiste principalement en l'élevage

des poulets améliorés pour la viande et les œufs. La leghorn (white) est la race la plus élevée pour les œufs. Des acteurs de catégories sociales diversifiés y sont impliqués. Des paysans moyens qui élèvent quelques dizaines à une centaine de poules dans des hangars mal équipés à proximité de leurs logements côtoient des investisseurs agricoles qui élèvent des milliers de poules sur plusieurs sites. Pour comprendre la dynamique de l'élevage des poulets de chair et poules pondeuses dans la Plaine du Nord, un bref rappel de l'évolution de cette activité en Haïti sera important.

L'élevage de poulets en Haïti, une activité ancienne mais faiblement développée...

Dans ce travail, nous mettons l'accent sur l'élevage de poulets, qui est la plus élevée des volailles en Haïti, qu'il soit de l'élevage traditionnel ou semi-industriel. C'est une activité ancienne. Le paysan peut avoir en sa possession des bœufs, des porcs, des chèvres et des chevaux pour le transport, mais ne pas disposer de quelques poulettes et coqs en élevage libre autour de sa maison est considéré comme une faiblesse. Les gros bétails constituent son économie et il recourt à ses animaux pour répondre à des exigences spéciales : en cas de maladie, de décès, achat de parcelles, paiement de la scolarité parfois. La volaille (poules et coqs surtout) est une source de protéine animale pour la famille. Vivant dans des endroits reculés, très éloignés des lieux d'échanges, les marchés, qui se déroulent deux ou trois jours par semaine, la volaille est considérée comme la principale réserve de viande pour le paysan pour la nourriture et en cas de maladie (pour alimenter les personnes en détresse qui ne peuvent consommer n'importe quel aliments). « *Fòk nou toujou gen kèk poul nan lakou a, si yon moun pa byen, se se poul la ki pou ba li premye bouyon. Maché pa pre, nou pa ka prese touye kabrit* ». « *Il nous faut toujours quelques poules (coq, poules et poulets), si quelqu'un ne se porte pas bien, la poule est le premier recourt. On la fait bouillir et on la donne au / à la malade. Même s'il/elle ne mange pas la viande, la sauce donne de la force. Le marché d'échange est éloigné et on ne peut pas, rapidement, égorger un cabris* ». Le poulet répond à un besoin social aussi chez le paysan. Il est souvent le plat de choix lorsqu'on reçoit des hôtes.

On parle généralement de poule créole pour identifier la race « indigène » élevée en général par des paysans, qui est différente de celle élevée par des petits éleveurs ou de grands entrepreneurs agricoles destinée essentiellement à la vente après avoir atteint l'âge de maturité. La poule créole est élevée en liberté dans la majorité des petites exploitations agricoles familiales (Chancy, 2010, p. 10). Son élevage nécessite un investissement faible contrairement à la race hybride qui exige des investissements assez importants. Elle n'exige pas une alimentation spéciale. Sa nourriture provient généralement des déchets ménagers ou du reste des produits agricoles non utilisés par le paysan. Les œufs sont souvent utilisés pour l'autoconsommation, le renouvellement du cheptel et ces poules sont aussi très appréciées et consommées par la classe moyenne (Chancy, op.cit). Elles se vendent à un prix plus élevé que celui provenant d'élevages industriels (idem). Pendant une simulation au marché de Trou du Nord au cours du mois de juillet 2023, le poulet créole mature est vendu à environ 2000 gourdes et 2500 gourdes pour un coq (environ 13 et 16 euros). Les autres poulets (produits sur place à partir des poussins, des œufs, et d'aliments importés) coûtent environ 1250 gourdes (8 euros).

L'industrialisation de la filière avicole a démarré dans les années 1980. Au cours de cette décennie, quatre couvoirs, quatre usines d'aliments, trois abattoirs ont été implantés dans le pays (IICA et al, 2012, p. 21). Les sanctions économiques imposées durant les quatre années (1990-1994) de l'embargo commercial ont eu des conséquences désastreuses sur la filière avicole. Durant la décennie 1990, les infrastructures de productions installées ne fonctionnaient plus. Il ne restait qu'un seul couvoir pour les quatre implantés durant les années 1980 et un seul abattoir sur trois. L'ouverture du marché à la libre concurrence et la réduction drastique des tarifs douaniers a contribué aussi à l'affaiblissement du secteur. En 1998, les entreprises évoluant dans le secteur ont fermé leurs portes et l'importation des produits agricoles congelés se substituait à la production nationale (idem, p. 22).

Les années 2000 marquaient un tournant décisif dans l'évolution du secteur avicole. Des petits fermiers se sont regroupés et ont formé l'Association Haïtienne pour la Promotion de l'Élevage (AHPEL) (IICA et al, 2012, p. 22). Leur objectif s'inscrivait dans la lutte contre les produits importés. Cette association a reçu l'accompagnement du ministère de l'Agriculture des

Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) dans le cadre d'un programme de relance de l'aviculture. La découverte du virus H5N1 de la grippe aviaire sur le territoire dominicain en 2008 a suscité l'interdiction d'importer sur le territoire haïtien des produits avicoles en provenance de la République Dominicaine. On aurait dû en profiter pour rattraper le retard ou réduire la dépendance d'Haïti vis-à-vis du pays voisin, mais les décisions et les actes n'ont pas été pas à la hauteur des espérances. « Haïti Broilers », filiale de « Jamaica Broilers » est le premier investisseur étranger à investir dans la filière avicole depuis le séisme (IICA et al, 2012, p. 33).

Il difficile d'évaluer le niveau de production d'œufs et poulets en Haïti. Néanmoins, il n'y a pas de doute que l'essentiel des produits avicoles consommés en Haïti sont importés de la République Dominicaine et des Etats-Unis.

Selon une évaluation effectuée en 2012 par des organismes tels que l'IICA SYFAAH, trois entreprises (Haïti Broiler, Javec et FACN) partagent la totalité du marché national de production de poussins. Haïti Broiler avait une capacité de production de 75 000 poussins par mois, ce qui correspondait à un pourcentage de 75 % de la production, Javec produit 40 000 poussins et 13 000 pour la FACN, ce qui correspond respectivement à 20 et 5 % de la production totale. Ce document d'évaluation soulignait aussi une concentration des entreprises de production de poulets et d'œufs dans trois départements. L'Ouest domine avec la concentration de plus de 50% de la production (51,07 %), le Sud et le Sud-Est arrivaient en deuxième et troisième position respectivement avec une production évaluée à 13,67 % et 10,16 % (IICA et al, 2012, p. 36).

Tableau 11 : Tableau des principaux investisseurs dans le domaine avicole

Entreprise	Producteur de poussins	Importateur de poussins	Producteur d'aliments	Importateur d'aliments	Importateur d'œufs fertiles	Producteur d'œufs fertiles	Incubateur
Entreprises haïtiennes							
Javec	✓		✓				
AHPEL		✓		✓			
Signal de la victoire	✓		✓				
Vidro Trading		✓		✓			
Autres							
Haïti Broiler	✓		✓		✓		✓
IMBA			✓				
Ti Moulin		✓	✓				
MFT			✓			✓	✓
Germalot		✓		✓			
M&M		✓		✓			
FACN	✓						✓

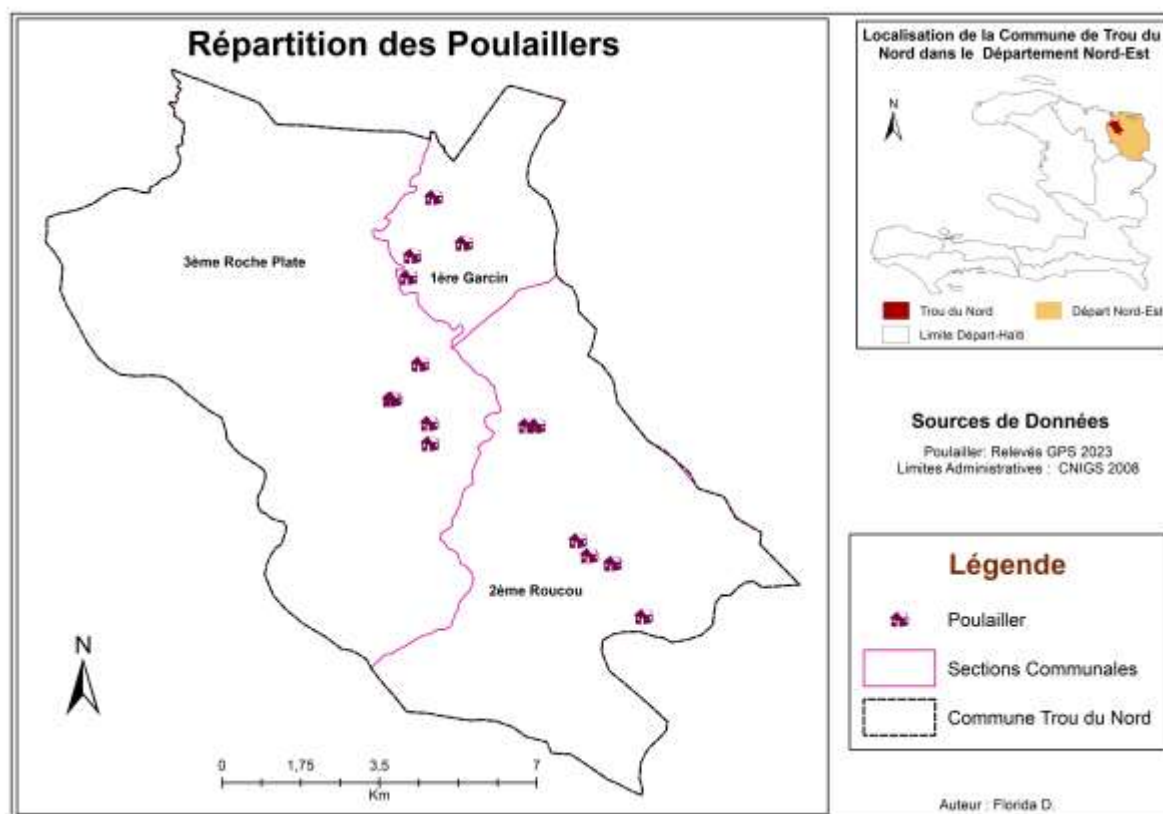
Source : auteur, septembre 2022, à partir des données de « étude de caractérisation de la filière avicole en Haïti » p. 28.

Dans la catégorie « autre », on trouve des entreprises pour lesquelles on ne parvient pas à déterminer l'origine des propriétaires et d'autres qui sont des sociétés anonymes où l'Etat haïtien détient une part des investissements, c'est le cas IMBA.

.... *pourtant un dynamisme remarqué dans la Plaine du Nord depuis plus de 10 ans*

Les données actualisées font cruellement défaut, mais à partir de nos observations sur le terrain, on a pu constater que l'évolution de l'élevage des poulets de chair et d'œufs dans la région Nord durant les dix dernières années devrait susciter une révision du document d'évaluation publié en 2012. L'augmentation considérable du nombre de fermiers et d'entreprises de production de poulets et d'œufs dans cette région est significative. Il est difficile de présenter des données chiffrées sur le nombre d'entreprises de production de poulets de chair et d'œufs de table dans la région Nord, mais les enquêtes réalisées à Grand Pré, une section de la commune de Quartier Morin, dans le département du Nord et dans la commune de Trou du Nord dans le département du Nord-Est nous permettent d'avoir des informations assez convaincantes sur la dynamique de cette activité dans la région.

Carte 14 : Carte de répartition des poulaillers à Trou du Nord

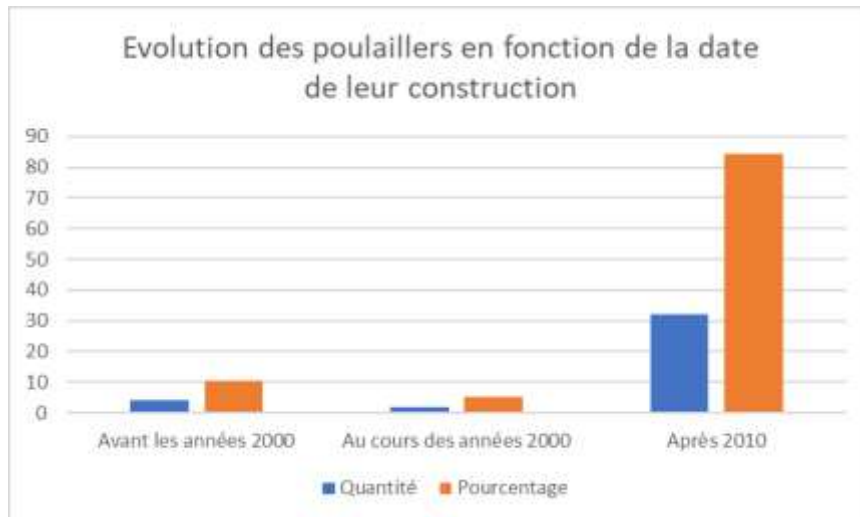


Nous avons recueilli des informations de la part des enquêtés (30 enquêtés au total au cours de nos visites des 52 poulaillers dont 38 à Grand pré et 14 à Trou du Nord, enquêtes réalisées aux mois d'août et septembre 2021), confirmées par le propriétaire de l'entreprise PROBO-K (Produits de bonne qualité) qui est la plus grande entreprise opérant dans la région compte tenu de sa capacité de production et du nombre de poulets et d'œufs produits sur ses fermes en activité. A lui seul, il dispose des fermes réparties sur trois sites, dont deux à Milot, et une à Savane Carré dans la commune de Terrier Rouge. Cette dernière existe depuis 2012. Elle est constituée de 13 bâtiments dont huit bâtiments de production (quatre pour les pondeuses, trois pour les poulets de chair un autre qui sert à la production des aliments), une cuisine, deux entrepôts, un bâtiment administratif, et un logement pour les gardiens. Les bâtiments de production sont équipés d'abreuvoirs automatiques, de mangeoires, d'un mélangeur et d'un moulin. Les matières premières utilisées dans la production des aliments sont constituées essentiellement de semoule de maïs, de soja, de riz concassé, calcaire, nutriments et premix (aliments composés permettant de compenser le manque de vitamines et de minéraux qu'on ne trouve pas en quantité ou ne trouve pas du tout dans les aliments ordinaires). Au total, selon le propriétaire, cette ferme comptait (août 2021) 47 000 pondeuses, mais elles n'avaient pas toutes la maturité. Elles pourraient fournir environ 32 000 œufs par jour soit un total de 960 000 œufs par mois ; 4800 poulets de chair étaient en poussinière. Sur l'ensemble des trois ferme, ce fermier dispose une capacité de production de 45 000 poulets de chair. Cependant, il n'en a que 10 000 sur ses différentes fermes. Les produits (œufs et poulets) issus de cette ferme ainsi que les autres (celles situées à Milot) sont vendus sur place, dans la région Nord et à travers les différentes villes du pays (Port-au-Prince, Saint-Marc, Gonaïves, Port -de-Paix, etc.). Le transport se fait dans des camions équipés à cet effet.

Si la Ferme PROBO-k reste l'une des plus grandes fermes de la région, l'élevage de poulets est aussi pratiqué par de petits fermiers dont la capacité de production est inférieure à 2000 poulets. Pour la grande majorité, elle ne dépasse pas 500 poulets. D'après le propriétaire du PROBOK, durant la période de réalisation nos enquêtes en 2021, la section communale « Gran Pré » est la zone où la concentration de petits éleveurs de poulets est la plus importante. Presque toutes les familles de cette zone disposent à côté de leur maison d'un espace où elles élèvent au moins une centaine de poulets. Le développement de ce petit élevage de type semi-industriel est pourtant récent. Lors de notre visite en août 2021, les informations recueillies

ont révélé que la grande majorité de ces petits poulaillers, soit plus de 84 % a pris naissance après 2010. Le graphe 18, permet de saisir avec facilité l'évolution de cette activité dans cette zone.

Graphe 18 : Evolution des poulaillers en fonction de la date de leur construction



Source : auteur, juillet 2022 à partir des données collectées en août 2021

Pour cette enquête, le nombre de poulaillers visité est de 38. Leur densité traduit l'engouement des petits fermiers de la zone pour cette activité. Selon eux, il s'agit d'une activité à haut risque mais rentable. Les risques sont liés à la structure du marché et aux difficultés d'approvisionnement en poussins et nourritures. Il est aussi dû au climat car les pertes sont beaucoup moins élevées durant la période de l'année où la température est beaucoup plus faible (novembre-février). Les déclarations des fermiers sont unanimes à ce sujet. C'est l'une des raisons pour laquelle une grande partie des poulaillers visités, soit 3/4 n'avait plus de poulets. Cela s'explique aussi par le retard des commandes car les fournisseurs dominicains ne répondent pas régulièrement à leurs obligations. L'absence de poulets pourrait être dû au problème financier surtout si le taux de mortalité a été très élevé durant la production précédente.

Les pertes s'expliquent aussi par la mauvaise qualité des poussins reçus à cause de la faiblesse de l'Etat et de ses interventions irrégulières dans le domaine. Les fermiers et surtout les plus petits sont livrés au bon vouloir des fournisseurs dominicains. Le manque de

connaissance de ces petits fermiers et le manque d'infrastructure adéquate est aussi un facteur explicatif des pertes élevées.

Tableau 12 : Répartition des poulaillers visités en fonction de la présence ou absence de poussins ou poulets

Description	Quantité	Pourcentage
Nombre de poulaillers visités	38	100%
Nombre de poulaillers avec poussins ou poulets immatures	9	23,68%
Nombre de poulaillers vides	29	76,32%

Source : auteur, juillet 2022 à partir des données collectées en août 2021

En effet, ce sont des personnes de faible moyen, ne disposant pas de garantie suffisante pouvant leur permettre l'accès au crédit bancaire, mais qui manifestent un engouement particulier pour l'élevage des poulets. Ils ne disposent pas de terrain adéquat, mais ils implantent à côté de leur maison leurs petits poulaillers. Les matériaux utilisés pour la construction de la majorité des poulaillers visités sont constitués de tôles, de planche et des prélaris. La photo 31 donnera une idée des infrastructures de production de poulets dans cette zone.

Figure 30 : Structure des poulaillers à Grand Pré

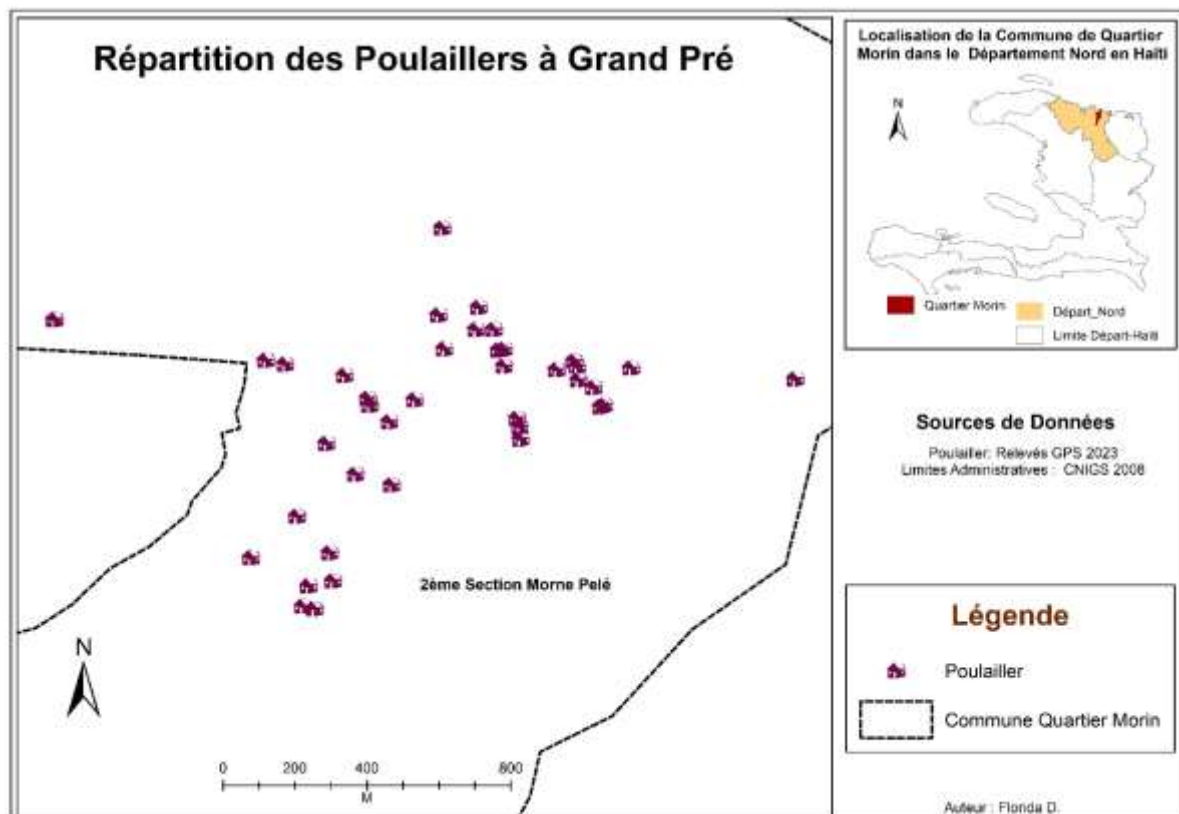


Source : auteur, septembre 2021

Ce poulailler a, comme tous les autres, une toiture en tôle. Il est entouré d'un grillage solide pour empêcher la pénétration des ravageurs. Il très utilisé dans la construction des poulaillers car il facilite la pénétration de l'air, ce qui permet la réduction du nombre de décès chez cette race de poules qui très sensible à la chaleur. Ce poulailler est aussi équipé de mangeoires et d'abreuvoirs. Ces derniers sont reliés par un tube facilitant la distribution de l'eau.

Hormis la densité des poulaillers dans cette zone, qui explique l'engouement des gens pour cette activité, leur capacité de production est un élément à prendre en considération dans l'analyse du développement de cette activité à Grand Pré. Le nombre de poulets élevés confirme leur statut de petits fermiers utilisé dans le texte. La carte 15 permet de visualiser la répartition des poulaillers dans cette localité.

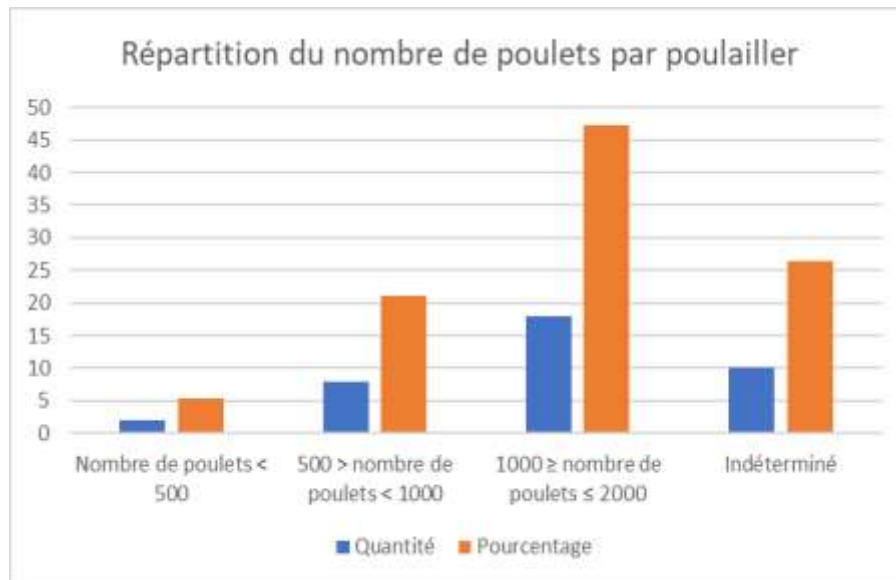
Carte 15 : Répartition des poulaillers à Grand Pré dans la commune de Quartier Morin et en Haïti



Grand Pré est une localité de la 2ème section Morne Pelé dans la commune Quartier Morin dans le département du Nord en Haïti. Cette petite commune a une superficie de 60.36 km² et 27 359 habitants (IHSI, 2015). Elle est divisée en deux sections communales : Basse Plaine, la plus petite, qui s'étale sur sur environ 27 km² et Morne Pelé, la plus grande, qui mesure environ, 33 km².

Sur les 38⁴⁹ poulaillers visités, près de la moitié de fermiers, soit 47,37 % dispose d'un cheptel qui varie entre 1000 et 2000 poulets. Le graphique 19 permet de comprendre la répartition du nombre de poulets dans les poulaillers à Grand Pré.

Grphe 16 : Répartition du nombre de poulets par poulailler



Source : auteur, juillet 2022, données enquête, août 2021.

La quasi-totalité des poulets produits par les petits fermiers sont des poulets de chair. Les poules sont vendues vivantes sur place ou dans les zones environnantes. Elles sont vendues à des intermédiaires, qui sont en majorité des femmes, dont la principale activité est de revendre les poulets vivants entiers ou en morceaux à des gens qui ne disposent pas d'assez d'argent pour acheter une poule. Cette méthode de vente ne concerne pas uniquement les petits fermiers de Grand Pré, mais tous les fermiers de la région Nord. Il n'existe presque pas d'abattoir. Les informations recueillies lors de nos enquêtes ont révélé qu'un seul fermier dispose d'un abattoir, mais ne peut pas l'exploiter correctement à cause du problème de conservation.

⁴⁹ Il faut souligner que ce chiffre concerne le nombre de poulaillers géolocalisés en septembre 2021 pendant ma sortie de terrain à Grand Pré. De retour sur le terrain en août 2023 (perte des données collectées en septembre 2021), le nombre de poulaillers a augmenté.

Une activité très dynamique, pourtant dépendante des aléas des marchés internationaux

Le développement des filières avicoles (rustiques et améliorées) en Haïti fait face à de nombreuses contraintes, telles que la disponibilité des intrants et infrastructures d'élevage, l'accès limité aux soins vétérinaires prophylactiques et curatifs, aux crédits et aux connaissances qui permettraient d'améliorer la productivité, un accès difficile aux marchés, le tout dans un contexte où des produits importés sur un marché entièrement libéralisé font concurrence aux produits locaux (Chancy, 2010, p. 4). Les données actualisées nous font défaut certes, mais les entretiens et enquêtes sur le terrain nous autorisent à reprendre sans ambages les propos de l'ancien Secrétaire d'Etat à la production animale datant de plus de 10 ans. « *Il n'existe pas en Haïti de véritables usines de production des aliments et autres intrants avicoles à un coût compétitif. Jusqu'à présent le pays ne possède pas une couveuse pouvant produire des poussins nécessaires à l'intensification de la production avicole et il n'y a pas non plus de ferme avicole de grands-parents et parents pour la production des œufs fertiles* » (Chancy, 2010, p. 5). En 2012, trois entreprises (Javec, Haiti-Broilers et FACN) avaient au total une capacité de production de près de 558 000 poussins par mois. Quarante-cinq pourcent (95%) de cette capacité se trouve concentrée dans le département de l'Ouest et cinq pourcent (5%) dans le Sud-est (IICA et al, 2012, p. 27).

Après dix ans, la région Nord reste isolée des entreprises de l'Ouest à cause de la mauvaise qualité des infrastructures routières et des conditions de transport car les produits avicoles, en particulier les œufs fertiles et les poussins, sont très fragiles. L'approvisionnement en poussins pour les fermiers de la Plaine du Nord et toute la région se fait en République Dominicaine et aux Etats-Unis. Il convient de souligner que la frontière, des deux côtés, est une zone où les relations d'échanges commercial, les liens sociaux et culturels font partie du quotidien et permettent parfois même de survivre (Redon, 2010, p. 155). Des expressions culturelles spécifiques résulteraient de la présence de la main-d'œuvre agricole haïtienne. Il est désormais difficile de penser la frontière sans penser le marché (Poschet et Moudden, 2006 in Redon 2010, p. 256) et c'est principalement autour des marchés que semble se dessiner une culture frontalière spécifique, une relation commerciale qui implique des contacts quotidiens pour des échanges générant de millions de pesos⁵⁰ (Redon , op.cit.)

⁵⁰1 euro vaut 50 pesos en 2023

La proximité de la République Dominicaine permet de réduire le coût de transport car les poussins et autres intrants peuvent être distribués dans la région Nord par voie terrestre. On profite de la route internationale n° 6 qui est en meilleur état par rapport à beaucoup d'autres voies de transport routier du pays. Cette proximité permet à la République Dominicaine d'occuper une position privilégiée dans la fourniture d'intrants avicoles et de poussins aux fermiers de la Plaine d'un Nord (voir Figure 32).

Dans l'étude portant sur la filière avicole réalisée en 2012 (IICA et al, op.cit.), les chercheurs montraient l'intérêt des fermiers haïtiens à s'approvisionner aux Etats-Unis car le poussin coûte moins cher, ce qui est confirmé en 2021 par les grands fermiers de la Plaine du Nord en 2021 pendant nos enquêtes de terrain. De plus, les produits venant des Etats-Unis sont de meilleure qualité et garantis contrairement à ceux de la République Dominicaine où les commandes arrivent en retard avec une livraison inférieure à la quantité commandée et sans remboursement et réparation pour le client. Cependant, le coût de transport rend le coût unitaire par poussin beaucoup plus élevé. Le prix d'un poussin est de 125 gourdes (0,80 euros environ) alors qu'il était de moins de 100 gourdes (moins de 0,66 euros). De plus, les habitants de la région Nord doivent payer des coûts supplémentaires pour la livraison dans le Nord après le débarquement à l'aéroport de Port-au-Prince.

Figure 31 : Dynamiques des échanges à Ouanaminthe-Dajabon, frontière haïtiano-dominicaine



Source : auteur, photos prises le 23 juillet 2023

Ces photos prises le vendredi 21 juillet 2023 constituent non seulement des preuves éloquentes de l'importance des échanges entre les Haïtiens et les Dominicains à la frontière Ouanaminthe-Dajabon, mais aussi de la situation de dépendance d'Haïti envers la République Dominicaine, particulièrement dans le domaine alimentaire. La photo 1 est l'image du lieu de passage officiel et principal de la frontière. Un autre point de passage relie les marchés d'échange de part et d'autre de la frontière (photo 3). La rivière Massacre constitue l'élément principal d'identification de la frontière à Ouanaminthe-Dajabon (photo 1 et 3). On y construit des ponts. Sur ce passage principal, on installe des barrières sur le pont qui permettent la fermeture et l'ouverture de la frontière (photo 1). On y trouve des postes de contrôle pour les deux pays, mais surtout des annexes des bureaux de douanes, d'immigration et d'émigration à moins de 100 mètres du pont. On pourrait remarquer aussi l'image du bus de la compagnie Caribe Tours (en jaune et vert) qui assure le transport des passagers de la Ville du Cap-Haïtien à Santo-Domingo en passant par Santiago en République Dominicaine (photo 1). La photo 2 donne une idée du passage sur le pont aux environs de 12 heures. Les heures de pointe varient entre 8 et 9 heures dans la matinée et entre 2 à 4h dans l'après-midi. Les deux principaux jours d'échange sont lundi et vendredi. Durant ces deux jours, les grandes barrières sont ouvertes du côté haïtiens et dominicains et les Haïtiens peuvent circuler sans visa dans les périmètres du marché de Dajabon. Les heures de pointe donnent lieu à d'importants embouteillages pour les personnes circulant en voiture, à moto (2 et 3 roues) et même pour les piétons. A la frontière, les barrières sont ouvertes à 8 heures et ferment à 16h. Du côté haïtien, les gens venus de partout s'entassent devant la barrière depuis 7 heures pour pouvoir rentrer beaucoup plus tôt afin de faire leurs courses. Des marchands haïtiens louent des maisons à Dajabon et y dorment les dimanche et jeudi pour être au marché très tôt dans la matinée du lundi et vendredi. Ces sont surtout des marchands des produits usagers dénommés « pèpè » (vêtements, chaussures, etc.) venant des Etats-Unis. Si la République Dominicaine interdit l'importation des « pèpès », ces produits usagers sont vendus sur les marchés frontaliers haïtien-dominicains par des Haïtiens. Parfois, des incidents mortels ont lieu à frontière. C'est le cas du vendredi 4 août 2023, au moins trois haïtiens sont décédés par asphyxie à la frontière dans un embouteillage. D'autres ont été réanimés (on ne dispose pas de données sur la quantité). Cet incident a eu lieu entre 8 et 9 heures. La foule d'Haïtiens qui attendaient depuis longtemps devant la barrière voulait entrer le plus tôt possible pour faire leurs courses au marché dominicain de Dajabon. La photo 4 est l'image des motos et camions en direction de la République Dominicaine. Ces véhicules rentrent en général à vide et embarquent des produits de toutes sortes et surtout des produits alimentaires à destination d'Haïti. Dans la photo 5, on a l'image d'une moto à trois roues et d'une brouette venant du marché de Dajabon en République Dominicaine. On peut aussi observer sur la photo 5, une moto embarquée à destination de la République Dominicaine, mais qui transporte des ferrailles en provenance d'Haïti. Assis dans ma voiture, le vendredi 21 juillet 2023 à proximité du poste de contrôle de Ouanaminthe, j'ai pu remarquer, pendant plus de 3 heures d'observation (entre 11 heure et 15 heures), toutes les 30 secondes environ, l'arrivée des brouettes, des motos à trois roues surchargées venant de la République Dominicaine (photo 3). Les produits achetés au marché de Dajabon sont surtout des produits alimentaires, des produits à usage domestique ou des habits. Les autres produits comme le fer, le ciment, les médicaments, les nourritures pour les animaux, les produits électriques et électroménagers, etc. sont transportés en conteneurs ou en camions, mais pas forcément durant les lundi et vendredi. La photo 6 est l'image des infrastructures installées sur une moto (3 roues) pour le transport des poulets de chairs. Ils sont aussi transportés par camion en fonction de lieu de livraison.

Selon le propriétaire de la ferme PROBO-K, des tentatives d'approvisionnement en Argentine et Brésil ont échoué car ces partenaires sont beaucoup plus exigeants en quantité commandée et exigent l'accompagnement de l'Etat. En dépit de la taille de ses fermes, il déclare n'avoir reçu aucune aide de l'Etat et se trouve au bon vouloir des banques commerciales qui font des emprunts à des taux élevés. Le marché haïtien est important certes, mais la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs et le manque d'infrastructures constituent un handicap pour les fermiers haïtiens. Pour reprendre les propos d'un fermier « Les Haïtiens consomment beaucoup de poulets, mais ils n'ont pas tous les moyens pour se procurer une poule. Ils consomment du poulet en morceaux ». Il a aussi affirmé : « *si ou gen 20 mil poul koupe an moso, ou pap pran yon semen pou vann li, men si pou vann li an antye, wap pran plis pase yon mwa ou pap ka vann li (Si on a 20 milles poules en morceaux, on va les écouler sur le marché en moins d'une semaine, mais on mettra plus d'un mois pour les vendre par unité)* ». L'absence d'abattoir et d'infrastructures de conservation constitue des grands handicaps en dépit des efforts effectués dans le domaine. Face à cette réalité, en dépit du faible niveau de production haïtienne, les fermiers haïtiens et particulièrement ceux de la Plaine du Nord se heurtent à la concurrence des morceaux de poulets congelés en provenance des Etats-Unis. Les tarifs douaniers quasi nuls adoptés sur ces produits depuis les grandes vagues de libéralisation des années 1980 rendent la situation beaucoup plus complexe pour les fermiers haïtiens. C'est un secteur économiquement prometteur, mais très exigeant en termes de dépense. Beaucoup d'efforts sont consentis dans le pays et particulièrement dans le la Plaine du Nord, mais la dépendance de l'extérieur pour les intrants et le manque d'infrastructures de transport adéquates, d'abattoirs et de techniques de conservation constituent des handicaps au développement réel de ce secteur.

Figure 32 : Mode de construction des poulaillers dans le Nord et Nord-Est d’Haïti



Source : auteur, août 2023

Ces images donnent une vue générale de la ferme Probok à Terrier Rouge. L'image satellite permet de visualiser l'ensemble des bâtiments de la ferme et les deux autres photos permettent d'avoir une idée de la structure des bâtiments à partir d'une observation directe, à proximité, depuis le sol.

Figure 33 : Moyenne et petite entreprise de production de poulets dans le Nord-Est



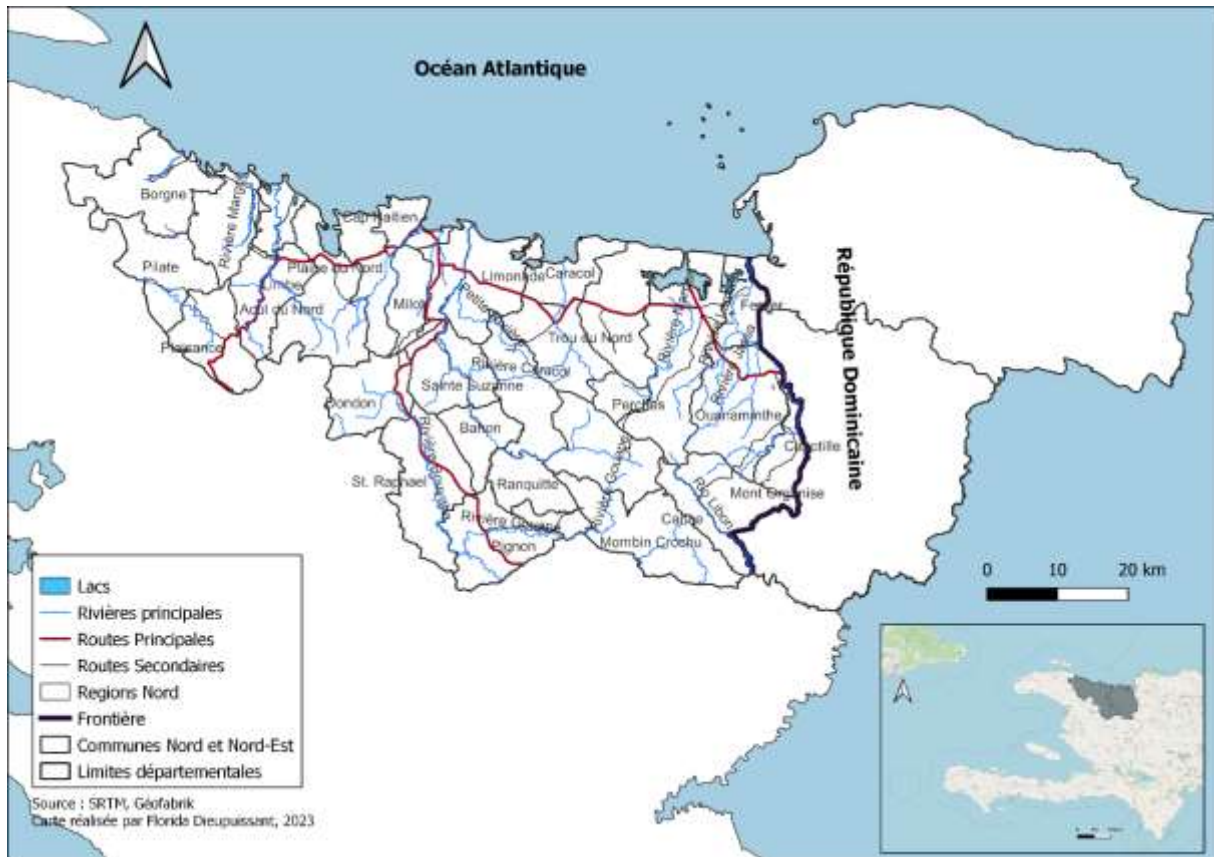
Source : auteur, photos prises à Roche Plate, Trou du Nord, août 2021

Les poulaillers ont en général une toiture en tôle, entourée d'un grillage. Des pré-larts s'ajoutent au grillage pour protéger les poulets contre l'eau et le vent. Le grillage facilite la protection des poulets contre d'autres animaux, facilite l'aération et diminue la chaleur à l'intérieur du poulailler. Le sol est en béton, on y ajoute de la litière comme un support permettant aux poulets de se reposer. La première est l'image d'un poulailler appartenant à un investisseur moyen, il mesure plus de 25 mètres de longueur et 10 mètres environ de largeur. L'autre image représente un poulailler appartenant à un petit fermier. Ce dernier ne dispose même pas d'un espace adéquat pour la construction du poulailler, mais élève ses poussins à proximité de la maison.

10.1.3. Le littoral et ses hommes : activités et apports dans l'économie agricole de la Plaine du Nord

Des 1770 km de côtes d'Haïti, la région Nord (département du Nord et du Nord-Est) possède une dimension non négligeable. S'il est difficile de donner la dimension ou le pourcentage de ligne de côte de la région Nord par rapport à celle d'Haïti, plus de six (Borgne, Port Margot, Acul du Nord, Bas Limbé, Cap-Haitien, Limonade, etc.) sur dix-neuf communes du département du Nord sont côtières (voir carte 17) et elles sont au nombre de trois (Caracol, Terrier Rouge et Fort-Liberté) sur treize pour le département du Nord-Est.

Carte 17 : Carte de la région Nord et ses communes côtières



A l'échelle nationale, les principales villes sont des ports et la majeure partie de la population vit à moins de 20 km de la mer (Théodat, 1998). On peut constater une nette polarisation littorale de la vie économique nationale, sans que pour cela on puisse parler de réelle vocation maritime (idem). En outre, cet espace intermédiaire entre la mer et la terre relève d'une importance particulière car il constitue un lieu de développement d'activités diverses permettant aux gens de catégories sociales et moyen économique divers de répondre à leurs besoins ou de survivre. Comprendre le peuplement et le mode d'exploitation de cet espace nécessite un détour à travers l'histoire politique et économique du pays

D'un espace répulsif à un espace attractif sans réel développement

En dehors des villes et des ports assurant le commerce entre la métropole et la colonie, la bande littorale restait marginalisée à l'époque coloniale. Les activités économiques tournaient essentiellement autour de l'agriculture. Elle s'est développée sur de grandes plaines qui, bien

que côtières, n'entraînaient pas des activités strictement liées à la mer. La politique sécuritaire appliquée en réaction à la non-acceptation d'Haïti comme pays souverain par la communauté internationale de l'époque a créé un véritable « glacis sécuritaire », constitué de toutes les parties littorales du nouvel Etat (Mérat, 2018, p. 205). Ce lieu est laissé à l'abandon parce qu'il sert de cordon de sécurité contre les éventuelles agressions extérieures et va constituer une réserve foncière considérable une fois son importance stratégique relativisée par l'établissement de liens diplomatiques avec la communauté des Etats de l'époque, en général et en particulier avec l'ancienne métropole (idem). Après l'acceptation de l'indépendance par la France, étant donné que les grandes habitations étaient déjà partagées par les élites locales, le besoin d'avoir un lopin de terre pour assurer sa survie pousse de nombreux Haïtiens à se servir dans les terres marginales que sont les littoraux.

Dans sa thèse de doctorat, Jorès Pierre Mérat explique l'attractivité du littoral par au moins deux facteurs : fuir le caporalisme agraire dans les campagnes et contourner le dirigisme étatique, etc. Des mesures sévères ont été prises par les dirigeants du nouvel Etat après l'indépendance et surtout après 1825, date rappelant l'acceptation de l'Ordonnance de Charles X, exigeant à Haïti le paiement de 150 millions de Francs pour la reconnaissance de son indépendance (Théodat et al, 2022). Les sévères règlements de culture notamment ceux établis dans le code rural de 1826 rappellent l'époque coloniale. Menés par Jean-Jacques Acaau, plus de 2000 paysans se sont insurgés dans le Sud contre le gouvernement. Leurs revendications visaient une amélioration de la vie paysanne. Parmi elles, on pourrait citer : la conquête de la terre pour ceux qui la travaillent, un prix plus juste pour les denrées paysannes etc. Vaincus et traqués, les paysans quittent la campagne et s'approprient les terres marginales littorales pour s'adonner aux cultures vivrières liées fondamentalement à l'autoconsommation (Hector, 2002 cité dans Merat, 2018, p. 208). La marge littorale devient à la fois un lieu de refuge et un lieu de vie et de production pour les plus pauvres et les plus démunis (Mérat, 2018, p. 208). Ces premières installations concernent les espaces faisant actuellement partie des territoires des départements du Sud, de la Grande-Anse, du Sud-est, de l'Ouest et des Nippes.

Comme nous l'avons expliqué dans le deuxième chapitre, l'économie haïtienne reposait sur l'agriculture et principalement la culture et l'exportation du café. Le sucre était de mauvaise

qualité et n'apportait pas grand-chose dans l'économie haïtienne. Etant le principal produit dont dépendent les recettes fiscales pour le paiement de la rançon de l'indépendance, la production du café était encadrée par l'Etat et les forces productives n'étaient pas satisfaites (Mérat, 2018, p. 209). L'augmentation des taxes et le strict règlement de la culture et la vente du café a suscité des mécontentements. Deux camps s'opposent : les élites naissantes partagent une certaine vision globale de l'Etat à savoir, le maintien de la grande propriété et la défense du territoire national, les masses paysannes elles-mêmes se mettent en rébellion en vue d'obtenir satisfaction relativement à leurs revendications pour la reconnaissance de leur droit à la terre et surtout leur droit à nourrir leur famille sans passer par les biens importés sur lesquels pèsent des taxes assez lourdes (Moïse, 1997, cité dans Mérat, 2018). Les paysans jouent la carte de l'autonomie familiale pour se soustraire à l'économie nationale trop lourde à supporter parce que trop rigide. Le domaine montagnard lié à la production obligatoire du café n'était plus attractif et les grands domaines sucriers des plaines ne sont pas aimés non plus compte tenu de sévères règlements de culture imposés par les gouvernements de l'époque. Le littoral allait donc recevoir et héberger les acteurs de la contestation nationale contre l'encadrement étatique du travail agricole (Mérat, 2018, p. 209).

Cette polarisation littorale est donc un élément constitutif de l'identité coloniale puis nationale d'Haïti. Cela ne fait pas pour autant des Haïtiens des marins (Théodat, 1998). Les Haïtiens sont un peuple d'agriculteurs qui vivent de la terre et accessoirement d'un poulet ou d'un cabri qu'ils vendent au marché du village. Les Haïtiens vivent dans la proximité de la mer mais ne la connaissent guère (idem).

Cet espace est aussi occupé par les deux composantes majeures du système social haïtien, d'une part le paysan, de l'autre, le commerçant du bord de mer. Jean Marie Théodat explique le fonctionnement et le mode d'appropriation du bord de mer par ces deux catégories sociales. Le paysan est généralement analphabète et pressé par une certaine nécessité de vendre vite, car les capacités de stockage sont le plus souvent limitées et les risques d'avarie bien réels sous un climat humide et chaud. Le commerçant du bord de mer appelé aussi « bourgeoisie comprador » est souvent polyglotte, cultivée et ouverte sur l'étranger, capable de vérifier les cours mondiaux. Cette bourgeoisie commerçante vit très bien de ses rentes, sans avoir à se soucier d'améliorer les techniques et les moyens de communication.

Sur le littoral, cette bourgeoisie contrôle les ports de commerce (import/export). Bien que faiblement développés, un minimum d'infrastructures existe pour faciliter le débarquement, l'embarquement et le transport des produits vers les grands centres urbains. Il ne s'agit pas d'un fait nouveau puisque, déjà au temps de l'économie sucrière florissante, l'activité portuaire était très importante. La nouveauté tient en ceci que désormais le commerce ne repose plus comme avant sur une activité productive et soutenue (Théodat, 1998). Une forme d'occupation du littoral par la bourgeoisie haïtienne ou d'autres investisseurs internationaux se manifeste à travers l'installation des maisons secondaires privées ou des chaînes d'hôtels de renommée internationale.

Dans le Nord de Port-au-Prince, les plages et l'arrière-côte entre Lully et Ogé sont fréquentées par la bourgeoisie haïtienne qui a suivi, dans les années 1960, l'exemple de la Famille Duvalier qui avait construit ses villas « pieds dans l'eau » à Carriès (Desse, 2002). Le littoral de la côte des Arcadins est la seconde zone de concentration hôtelière de l'île, après l'ensemble Port-au-Prince/Pétion-ville. Cette fonction de prestige de l'exploitation du littoral haïtien connaît un développement sans précédent depuis plus d'une dizaine d'années. Situé à 70 km de l'aéroport international, la côte des Arcadiens est reliée à la capitale par une bonne route. Ce littoral bénéficie d'un abri naturel qui lui assure un ensoleillement maximal, et jouit d'un plan d'eau calme particulièrement attractif. (Desse, 2002, op.cit.). En dépit des avantages naturels, les activités maritimes purement littorales restent de peu d'ampleur. L'agriculture est inexistante, le long de la côte des Arcadiens, du fait de la position d'abri imposée par la chaîne des Matheux et par la forte érosion des sols (Desse, 2003). Pour reprendre Jorès Pierre Mérat, De la commune de Fort-Liberté à celle de Port de Paix, on a dénombré 37 hôtels. Entre les Gonaïves et Port-au-Prince, soit 192 km, s'installaient 49 structures hôtelières. La façade du Golfe de la Gonâve entre Dame-Marie et Carrefour, soit 296 kilomètres, recevaient 32 établissements de ce type. La façade méridionale du pays entre Anse-à-Pitres et Anse-d'Hainaut, soit 317 kilomètres, on a dénombré 42 (Mérat, 2018, p. 267). La grande partie du littoral est abandonnée aux paysans, qui, dépourvus de connaissance et de moyens pour la valoriser, y pratiquent la pêche, développe la culture de subsistance ou des marais salants (Rodné, 2020).

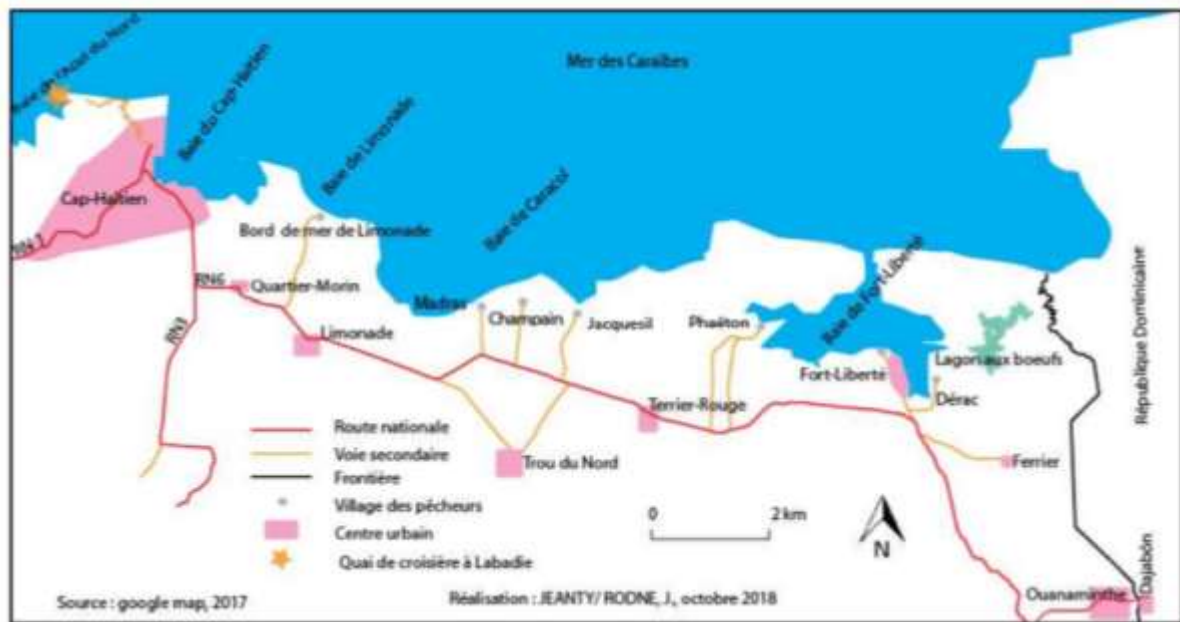
Comment se manifestent les activités de pêche dans la Plaine du Nord ?

Dans la Plaine du Nord, la pêche constitue une activité génératrice de revenu du secteur primaire à côté de la culture du sol et de l'élevage des animaux. Elle emploie de plus en plus de personnes. Durant nos entretiens avec les pêcheurs (7) en août 2021, ces derniers ont évoqué l'augmentation de la population de pêcheurs comme l'une des causes de la diminution des prises. Bien qu'elle soit loin d'être une des causes principales, elle n'est pourtant pas une information non négligeable dans l'analyse de cette activité dans la région. Tenant compte de la faiblesse de cette activité en ce qui a trait au problème d'organisation, peut-on la considérer comme une activité complémentaire à la culture du sol ? Il faut aussi rappeler que les outils utilisés pour cultiver le sol ne sont pas non plus efficace et modernisés. Est-elle une activité pratiquée à temps plein ? Assure-t-elle aux pratiquants un revenu important pour répondre aux besoins de leurs familles ?

Les principales zones de pêches et les outils utilisés

La pêche est pratiquée sur toute la côte de la région Nord. Elle est très importante dans les zones côtières des communes de Limonade, de Caracol et de Fort-Liberté. Ces zones de pêche font partie du Parc National des Trois Baies (PN3B), créé par arrêté présidentiel le 13 février 2014. L'importance de cette activité se manifeste dans le langage courant et à travers les représentations des habitants de la région. La commune de Caracol surnommée Caracol-poisson pour identifier cette zone où prédominent les activités de pêche par rapport à Caracol une autre habitation de la commune Plaine du Nord qui est surnommée à son tour « Caracol banane », probablement par sa production de bananes plantain. Des villages de pêcheurs s'étalent sur une grande partie de la cote de la Plaine du Nord, spécialement à travers le territoire faisant partie du PN3B. La carte 18 permet de comprendre la disposition des villages de pêcheurs et la dynamique de cette activité dans la zone.

Carte 18 : Le littoral de la Plaine du Nord et quelques villages de pêcheurs



Source : Jeanty/Rodné, 2018

Dans sa thèse de doctorat, Jusline Rodné Jeanty a analysé les activités économiques pratiquées sur le littoral du PN3B et montré que la pêche constitue un élément central dans la vie des habitants. Selon elle, la population masculine est supérieure par rapport à celle des femmes pour l'ensemble des villages. Ils se trouvent dans la tranche d'âge comprise entre 18 et 55 ans. Les plus âgés se trouvent entre 55 et 70 ans. Des pêcheurs déclarent qu'ils ont plus de 25 ans dans l'exercice de cette activité, d'autre plus de quinze ans. Des adolescents s'adonnent aussi à la pêche pour subvenir à leurs besoins. En général, les pêcheurs diversifient leurs activités pour réduire les impacts des aléas naturels surtout. Certains pêcheurs déclarent que la pêche rapporte beaucoup plus que l'activité agricole mais n'abandonnent pas la culture de la terre. Ils cultivent des haricots, de la banane, vigna, le maïs etc. Les mauvaises récoltes dues à l'absence de pluies ou des inondations sont décourageantes, mais l'activité agricole constitue un second recours au cas où les conditions météorologiques ne permettent pas de s'aventurer en mer. D'autres produisent du sel, du charbon de bois à partir des magroves etc. Les femmes sont en général des commerçantes qui achètent le poisson dans le port d'embarquement pour les revendre sur place à des consommateurs ou aux autres commerçantes venues des autres communes. Parfois, elles se déplacent pour aller vendre leurs poissons dans les grands centres urbains comme le Cap-

Haïtien. Elles sont souvent des femmes des pêcheurs qui sont chargées de vendre les prises car le prix est en général beaucoup plus faible quand on achète directement aux pêcheurs. D'autres femmes ne disposent pas d'argent mais se débrouillent pour tirer profit des activités se déroulant sur le port pendant le débarquement. Leur proximité avec les pêcheurs leur permet d'acheter le poisson à crédit et de le revendre sur place pour donner de l'argent au pêcheur et de garder le surplus.

Comme Michel Desse (2002) l'a mentionné pour les pêcheurs du Golfe de la Gonâve, dans la baie de Caracol, les embarquements sont constitués principalement des barques à fond plat appelé « corallins ». Ce dernier peut embarquer plus de 4 pêcheurs et leurs outils de pêche. Des voiliers sont aussi utilisés dans le cadre de cette activité. Les pirogues sont de plus en plus rares. Il s'agit d'un matériel construit à partir d'un tronc d'arbre. Dans le port de de Champing, à la baie de Caracol, les pêcheurs ont révélé qu'il existe entre 200 et 300 corallins en activité, une seule pirogue a été remarquée. Ils se font de plus en plus rare à cause du manque d'arbres.

Figure 34 : Retour de la pêche au port de Limonade



Source : auteur, août 2022

Cette photo donne une idée de la flottille de pêche de l'embarcadère de Limonade. Il est environ 12 heures, les pêcheurs arrivent de la pêche et s'apprêtent à débarquer leurs prises. Les commerçantes, consommateurs et autres vendeurs se donnent rendez-vous sur le port à cette heure qui est généralement considérée comme le moment de débarquement. En effet, il

n'y a pas de calendrier annuel ou journalier pour démarrer les aventures en mer. Certains pêcheurs déclarent qu'ils installent parfois leurs filets dans la mer dès 1 heure du matin. A l'arrivée du jour, ils tapent dans l'eau (bat dlo) pour guider les poissons vers les filets. D'autres commencent l'aventure à partir de 4 heures ou 6 heures du matin. Néanmoins, l'heure de retour de la pêche varie en général entre 12 à 13 heures. Il faut débarquer les prises au moment opportun pour faciliter les échanges car les techniques de conservation n'existent presque pas ou sont rudimentaires. Les pêcheurs embarquent des glacières contenant de la glace pour protéger leurs prises, mais la glace ne peut pas durer longtemps.

Pour se déplacer, ces corallins utilisent une gaulle aplanié à ses extrémité appelé « Zaviron ». Parmi les barques utilisées, une très faible quantité dispose d'un moteur. Elle est évaluée à environ cinq pour le débarcadère de Caracol, plus de sept pour Fort liberté. L'essentiel des barques à moteurs ont été données par des ONG et sont utilisées principalement pour des activités relatives à l'écotourisme. La figure 36 présente quelques matériels importants utilisés par l'équipage durant les activités de pêche.

Figure 35 : Matériels utilisés par l'équipage durant la pêche.



Source : auteur, août 2022

La photo de gauche est l'image du « zaviron » utilisé dans la majorité des barques pour les faire bouger d'un lieu à un autre. Dans ce cas, le déplacement repose principalement sur la force musculaire des pêcheurs qui doivent tourner régulièrement le « zaviron ». L'utilisation du « zaviron » épuise physiquement le pêcheur. La photo du milieu est un compresseur. Il permet au pêcheur de respirer sous l'eau. Grâce à cet appareil, le pêcheur peut plonger au fond de la mer et y rester beaucoup plus longtemps. Le tube enveloppé au-dessus de l'appareil permet le mouvement d'aspiration de l'oxygène de l'air entre l'appareil et le pêcheur. La photo de droite est un moteur. Il est utilisé pour déplacer la barque. Il permet au pêcheur d'aller beaucoup plus loin en moins de temps.

Dans la région côtière formant le Parc National des Trois Baies (PN3B), la pêche constitue la principale activité économique pour les hommes qui n'ont pas d'emploi. Plus de 59 % d'entre eux utilisent ce secteur comme la seule source de revenu, en travaillant à temps plein (Rodné, 2020, p. 163). Les ports de pêche les plus dynamiques sont Champain et Bord de mer de Limonade qui mobilisent la majorité des engins de pêche. La flottille de pêche est la plus importante à Champain qui concentre 38% des barques, viennent ensuite Bord de mer de Limonade (23 %) et Madras (22 %) (Rodné, 2020, p. 168). Le Bord de mer de Limonade occupe la première place dans l'usage de la nasse et de la ligne. Mais Champain reste le village où le fusil à harpon et le monofilament sont les plus utilisés. A Jacquesil, l'usage du fusil est aussi important. Dans ces deux derniers villages, les pêcheurs font de la plongée avec le compresseur (voir carte 18, Jeanty Rodné, 2018).

Figure 36 : Quelques outils de pêche utilisés dans la zone côtière de la Plaine du Nord



Source : auteur, août 2022

De gauche à droite, nous avons une barque, dénommée « corallin ». Cette dernière contient une nasse enveloppée autour d'une gaille et un panier. Selon les pêcheurs de la zone, la taille des corallins varie en fonction des moyens du propriétaire et de son objectif. Durant nos entretiens sur le terrain, nous avons eu la chance de mesurer l'un d'entre eux. Selon les pêcheurs, il s'agit d'un corallin de taille moyenne. Il mesure 6,10 mètres de longueur et 1,80 mètre dans la partie la plus large. Les dépenses totales pour la fabrication de ce matériel sont évaluées à 70 000 gourdes, soit 500 euros environ. Ensuite, on trouve un filet de couler verte à l'intérieur d'un corallin et un fusil. Ce dernier peut coûter environ 15 000 gourdes, soit 120 euros environs. Tous ces matériels sont utilisés pour la pêche et servent à capturer des poissons et autres produits de mer. Ces photos ont été prises dans le port de Champain et dans la baie de Caracol.

Dans leur pratique de pêche, les pêcheurs ne visent pas une espèce spécifique. Il suffit qu'elle soit marchande ou puisse être utilisée pour la consommation familiale. On ne se préoccupe pas beaucoup de la taille des prises. Selon eux, chaque espèce ou chaque poisson quel que soit sa taille à son marché. Dans la baie de Caracol, le poisson le plus abondant est la carangue. Sa saison va d'août à septembre qui est le moment où le rendement de la pêche est plus élevé selon les pêcheurs rencontrés sur place durant notre visite de terrain en août 2022. Le poisson rose est celui dont la valeur marchande est la plus élevée. Le congre et la raie sont aussi capturés, mais en petite quantité.

D'autres espèces comme le homard, le crabe de mer, le lambi, la chatte rouge font partie des prises durant les activités de pêche.

Figure 37 : Principales prises échangées au retour de la pêche à la baie de Caracol



Source : auteur, août 2022

De ces différentes prises, le poisson constitue le principal produit en termes de quantité disponible et de personnes mobilisées pour le commerce et la consommation. Les très petits poissons capturés sont séchés, salés pour être vendus quelques jours après sur les marchés du Limbé, Limonade, Cap-Haïtien, etc. D'autres espèces, comme l'« anguille » font l'objet d'échange lucratif et ne sont pas vendus sur le marché local

La pêche : une activité qui reste à l'état traditionnel, mais qui ne peut être sous-estimée dans l'économie de la région

Cette activité est qualifiée de « traditionnelle » par rapport aux moyens mobilisés, à la qualité de l'équipage, aux connaissances des pêcheurs, aux engins de pêche utilisés, à la faiblesse des techniques de conservation, etc. Pourtant, son apport économique pour les paysans ne peut être sous-estimé. Elle constitue la principale activité pour des habitants du littoral dont la pêche occupe une grande partie du temps et des commerçantes qui vivent de l'échange des produits de la mer. Beaucoup de pêcheurs sont aussi agriculteurs et déclarent que la pêche rapporte davantage que l'agriculture. Bien entendu, il s'agit des paysans qui n'ont pas accès à l'irrigation, aux semences de qualité, aux intrants, etc. Dans la baie de Caracol, des pêcheurs déclarent que « *lè gen bon sezon, nou (gwoup 4 pechè) konn debake pwason ki vann pou 90 000 goud* » « *durant la bonne saison de pêche, des groupes de quatre pêcheurs ramènent sur le port, en une journée, des poissons qui sont vendus à 90 000 gourdes* », soit 600⁵¹euros environ, ce qui veut dire que chaque membre de l'équipage a droit à environ 150 euros par jour. Il est impossible à un paysan qui cultive son lopin de terre ou un ouvrier agricole de gagner autant par jour. Mais, parfois, on peut avoir des journées avec de faible prise où on passe toute la journée sans rien attraper. Il est difficile d'évaluer la quantité vendue en kg, car la balance n'est presque pas utilisée dans la vente. Le poisson est évalué par le consommateur qui regarde la quantité depuis une cuvette ou leur taille. Le prix augmente en fonction de sa disponibilité ou de sa rareté. La boîte (figure 39) est aussi une unité de mesure utilisée. Mais, le prix de la boîte varie en fonction de l'espèce : pour la carangue, la boîte peut être vendue à 20 000 gourdes, soit 134 euros.

⁵¹ Cette somme peut varier en fonction de la valeur du dollar par rapport à la gourde, monnaie locale. Au moment de ce calcul, le taux d'échange utilisé était évalué à USD 1 pour 150 gourdes. En ce moment, le dollar était considéré comme égal à l'euro car ils étaient échangés à valeur quasiment égale sur le marché international. Le montant en euros pour les pêcheurs pourrait augmenter si le dollar perd de la valeur par rapport la gourde. Il faut rappeler la valeur de la gourde est très instable par rapport au dollar depuis plus de 7 ans et la situation s'est empirée depuis 2020, avec l'aggravation de la crise politique et économique en Haïti.

Hormis les pêcheurs, d'autres personnes vivent directement de cette activité. C'est le cas des commerçantes. Lors de mes entretiens à Limonade, une commerçante était en difficulté pour affirmer avec précision le temps écoulé depuis qu'elle exerce son activité de marchandes de poisson. Pour faciliter la tâche, elle s'est référée à sa fille de vingt-deux ans qu'elle a eu au moment où elle commerçait déjà la vente de poisson. C'est son activité principale, grâce à laquelle, elle nourrit ses enfants et répond à d'autres besoins de la famille. Parfois, elle est obligée de faire des emprunts à la caisse populaire pour continuer le commerce. Les poissons vendus sont évalués à 60 000 gourdes, soit 400 euros, quand on a de bonnes prises. Comme on peut le remarquer dans la figure 39, d'autres personnes exerçant des activités commerciales n'ayant pas rapport à la mer sont présentes sur le port au moment du débarquement et de la vente des poissons.

Figure 38 : Boîte utilisée dans la commercialisation du poisson et d'autres vendeurs présents sur le port de débarquement



La photo de gauche représente la boîte utilisée comme une unité de mesure pour échanger le poisson sur le port. Ces boîtes sont aussi des glacières qui gardent la fraîcheur et permettent de conserver les poissons pendant environ 2 jours. Celle de la droite concerne d'autres personnes qui sont présentes sur la côte pour écouler d'autres produits car cet espace réunit une quantité non négligeable de gens au moment des débarquements et des échanges de poissons. On peut constater la présence d'un vendeur de canne et deux autres vendeuses. L'une offre des sandales et l'autre des produits de consommation variés. Les chauffeurs de taxis sont aussi les bénéficiaires indirects des activités de pêche.

Source : auteur, août 2022.

Les lignes ci-dessous permettent de comprendre que la pêche et les activités de revente générées font vivre beaucoup de gens sur le littoral de la Plaine du Nord. Certains pêcheurs déclarent avoir gagné beaucoup plus d'argent dans la pêche que la culture du sol, mais ne l'abandonnent pas pour autant. « *Jaden yo pa bay bon rekòt akòz nou pa gen dlo, men nou pa ka abandone jaden yo paske se pa chak jou ou ka moute lanmè. Lè gen lapli ak van, nou pa ka peche, se jaden ki pou ban nou manje* ». « *Les champs produisent très peu, parfois rien du tout, en raison des difficultés liées à l'arosement, mais on ne peut l'abandonner. On ne peut pêcher tous les jours de l'année. Au moment des fortes précipitations et des cyclones, on est obligé de rester à la maison et on se nourrit des produits des champs* ». Les difficultés sont énormes et liées au faible niveau de formation des pêcheurs et au type de matériels utilisés, cependant, cette activité résiste et fait vivre les pêcheurs et leurs familles, sans oublier d'autres personnes opérant à l'autre bout de la chaîne. Il s'agit pour la plupart de marchands, de menuisiers qui construisent des corallins, d'autres personnes spécialisées dans la fabrication ou la réparation des filets et seines. Ces gens sont mobilisés durant toute l'année et sont dépendant, pour la grande majorité, de cette activité pour leur survie au quotidien et la réalisation de leurs projets familiaux, dont l'éducation des enfants et la construction des maisons.

10.2. Quel rôle pour les organisations paysannes, ONG, et d'autres organismes dans la résistance des activités agricoles dans la Plaine du Nord ?

Dans le septième chapitre, nous avons pris le soin de présenter le processus de mise en place ou de création des organisations paysannes. Nous avons montré le rôle de ces organisations dans la résistance de l'activité agricole dans l'Artibonite. Nous avons aussi montré l'implication des ONG, des organismes internationaux et le rôle particulier de la coopération taïwanaise dans l'activité agricole de ce département. Pour la Plaine du Nord, les organisations paysannes sont aussi nombreuses, les ONG et d'autres organismes ont aussi apporté leur contribution dans la faible production agricole de la région. Parmi ces organisations paysannes, nous pouvons mentionner le rôle d'Apwolim et le GDW dans la promotion de l'élevage. Des institutions à but non lucratif comme le Collectif de Luttés Contre l'Exclusion Sociales (CLES) ; des organismes internationaux comme la FAO, AAA, Chemonics, etc.

10.2.1. Des organisations paysannes dans la résistance de l'agriculture dans la Plaine du Nord : cas de GEDW et APWOLIM

Les organisations paysannes, qu'elles soient traditionnelles informelles ou formelles, constituent des structures d'entraide permettant aux paysans de cultiver leurs champs en dépit de leurs maigres moyens financiers. Elles constituent aussi un espace d'échange permettant une prise de conscience des potentialités économiques de leur environnement, des possibilités d'exploitation, etc. Elles constituent non seulement des instances de promotion de l'activité et des produits agricoles, mais aussi des organes de pression sur l'Etat central, des canaux de facilitation des projets des ONG et d'autres instances internationales en milieu rural. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'association de producteur de lait de Limonade, le Groupement des éleveurs pour le développement de Ouanaminthe et d'autres organisations paysannes jouent un rôle incontournable dans le développement de l'élevage dans la Plaine du Nord. Leur dynamisme facilite le développement des synergies avec des ONG nationales et internationales, dont VETERIMED Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) qui permettent d'augmenter le cheptel bovin et la valorisation du lait local. La stratégie utilisée par leur mise en place d'un système de gardiennage rotatif facilite l'accès à la propriété de vaches aux petits paysans et surtout aux femmes de devenir propriétaires de vache. Le choix des femmes se justifie, en général, pour les mêmes raisons : elles font partie de la catégorie la plus pauvres dans les pays en développement et leurs activités principales sont souvent réduites à des tâches ménagères au sein de leur famille. L'arrivée des vaches pour les femmes est une vraie bouffée d'oxygène. Elles permettent aux femmes bénéficiaires d'avoir une indépendance financière, une valorisation de leur place au sein de leur famille (AVSF, CHF, 2006).

La valorisation du lait augmente l'engouement des paysans pour l'élevage bovin. La vente du lait est devenue une source de revenus régulière permettant aux paysans de disposer d'une petite somme d'argent pour répondre à certains besoins. Ces organisations paysannes contribuent grandement au développement et au maintien du réseau de laiterie « lèt agogo »

dans la Plaine du Nord. Ce produit est très prisé par les habitants de la zone surtout chez les jeunes. Le yaourt est devenu un produit familier aux habitants de la Plaine du Nord au point où des particuliers achètent le lait pour produire du yaourt. Ce dernier est calqué sur la technique de production du réseau « lèt agogo » mais n'a pas la même qualité. Certains éleveurs achètent des emballages en République Dominicaine pour produire du yaourt. Il est courant de rencontrer ces marchands de yaourts ou des revendeurs le long de la route nationale 6, à la station d'autobus ou de camionnettes pour écouler leurs produits. Dans la Plaine du Nord, tout le monde connaît le yaourt et il est consommé par la quasi-totalité de gens, surtout les enfants. Durant la saison sèche, quand le lait se fait rare, des consommateurs et les revendeurs placent leur commande plusieurs jours à l'avance. Le yaourt et le lait, souvent consommés avec du pain, permettent d'apaiser la faim pendant quelques heures.

Ces organisations contribuent à une meilleure alimentation des animaux par la production du fourrage. Aidés par des ONG par la formation et les dons de boutures, les paysans développent la culture des plantes fourragères dans des parcelles spécifiques ou à travers leurs champs de culture traditionnelle. Des espèces de fourrage sont connues par presque tous les paysans de la région et se retrouvent un peu partout. Des techniques de conservation du fourrage sont aussi expérimentées et vulgarisées chez les paysans de la Plaine du Nord. Etant une zone au climat aride, les organisations paysannes arrivent à diminuer les pertes de bœufs dues au problème d'abreuvement. Sous le leadership d'Aprolim, environ 30 points d'eau ont été creusés pour faciliter l'abreuvement des animaux. Il s'agit de 10 puits artésiens et 20 puits traditionnels. Ces puits facilitent aussi l'accès à l'eau aux habitants de la zone. D'autres organisations ont aussi bénéficié des installations et matériels leur permettant de valoriser le manioc qui est une culture très développée dans la zone et qui s'adapte mieux aux conditions climatiques. C'est le cas du Mouvement Coopératif Agricole de Dubourg (MCAD) qui dispose d'une cassaverie financée par l'ONG AGRISUD.

10.2.2. Des entreprises privées à vocation sociale : la lecture de leurs implications dans la production agricole dans la Plaine du Nord à travers le Collectif de Lutte Contre l'Exclusion Sociale (CLES)

Le Collectif de lutte contre l'exclusion sociale est une association locale à vocation d'entrepreneuriat social. Cette association a pris naissance le 21 décembre 2002. L'objectif serait de participer à l'effort de développement du pays. Selon son président, sociologue de formation, elle est formée de personnes de compétences diversifiées. Il s'agit pour la majorité des anciens employés d'ONG, insatisfaits des résultats des projets et qui, après avoir tiré leçons des principales causes des échecs de projets d'ONG décident eux-mêmes d'apporter leur contribution pour l'amélioration des indicateurs économiques qui, pour la majorité, reflète l'état de régression de l'économie haïtienne. Leurs trois principaux axes d'intervention concernent l'agriculture, la nutrition et la gouvernance locale. Cette organisation s'est développée dans le département de l'Ouest de 2002 à 2010, dans le domaine de la santé, et s'est installée dans le Nord-Est après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Cette zone offre, selon le représentant du CLES, l'opportunité d'une diversification des activités.

Localisé dans le Nord-Est, l'une des grandes zones de production de riz du pays, le CLES s'intéresse à cette production et accompagne les producteurs de riz. Il accompagne aussi les filières d'arachide, de tubercule et d'haricots. Pour les membres de cette association, la filière du riz offre de nombreux avantages : elle est plus dynamique par rapport aux autres produits, les possibilités de création d'emplois offertes à travers le processus de production de cette céréale très prisée en Haïti, la possibilité de garantir une certaine continuité avec ou sans l'appui des bailleurs de fonds. Selon le directeur du CLES, les interventions de cette structure consistent en l'attribution de crédit et l'accompagnement des producteurs. Au moment de la préparation du sol, le paysan bénéficie du labourage à crédit, la semence et la supervision du champ par des agronomes, formés dans les universités haïtiennes, qui sont payés par l'organisation. Le paysan paie en nature et vend le reste de la production à l'entreprise au prix du marché.

Pour éviter la concurrence avec les paysans, CLES ne produit pas de riz, mais dispose de ses propres parcelles d'expérimentation. Les membres du CLES pensent qu'une fois qu'ils se lancent dans la production, la valeur du foncier va augmenter et cela pourrait mettre les paysans en difficulté quant à l'accès au foncier pour la culture. Ils préfèrent travailler avec les producteurs en priorisant l'approche de valorisation en leur offrant des services agricoles. Le riz produit par les paysans est transformé et écoulé ensuite sur le marché local. L'apport

technique apporté par CLES a contribué au doublement du rendement dans le Nord-Est. Le rendement passe de 2 à 5 tonnes à l'hectare, avec des petites variations locales : plus de 5 tonnes dans la plaine de Malfety à Fort Liberté et moins de 5 tonnes à Bas Maribahoux à Ferrier. La réduction du cycle de végétation (120 à 90 jours) permet d'augmenter le nombre de récoltes annuelles. Si ces données peuvent être mises en question, il est une évidence que cette structure permet la mise sur le marché d'un riz décortiqué de qualité par rapport au riz décortiqué dans les moulins traditionnels. Selon le responsable des opérations, pour réduire le cycle végétatif, CLES travaille avec des agronomes qui produisent des pépinières. Ces dernières sont données aux paysans à la place des semences, ce qui permet aux paysans de gagner du temps (trente jours) qu'ils auraient dû utiliser pour la préparation des pépinières. Cette pratique favorise le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes agronomes et réduit le temps de production chez les producteurs. Les paysans sont considérés comme des partenaires, « *san travay peyizan yo investisman nou yo san valè (Sans le travail des paysans, nos investissements sont sans valeur). De ce fait, il faut les mettre en confiance, investir moins et gagner plus, le paysan a la garantie qu'avec CLES, il va bénéficier des accompagnements, la garantie pour la vente* ».

Il est important de rappeler que CLES se place en première position dans la zone et parmi les meilleures entreprises en Haïti dans le domaine de la transformation du riz. On n'a pas effectué de recherches à ce sujet, mais le directeur de CLES a déclaré sans hésitation qu'il dispose des meilleurs équipements dans ce domaine. Cette information est aussi reprise par d'autres personnes, pour la plupart agriculteurs et investisseurs dans le domaine de la transformation du riz dans la zone. S'il paraît difficile de confirmer cette information, la qualité des équipements de transformation dont il dispose est impressionnant par rapport aux installations traditionnelles fréquentées dans l'Artibonite et à Ferrier, qui est considérée comme la principale zone de production du riz dans le Nord-Est. CLES dispose d'un moulin très moderne et d'un système de séchage artificiel. Durant mes enquêtes dans l'Artibonite et dans le Nord-Est, je n'ai jamais visité un centre de transformation aussi moderne et bien équipé. Je n'ai pas eu la chance de visiter (c'était interdit) le centre de transformation de la Compagnie haïtienne de Promotion agricole (CHPA) dans la commune de L'estère dans le département de l'Artibonite, qui transforme le riz local et le revend sous le label de Ti Malice, mais les informations qui nous parviennent n'infirment pas celles mentionnées

précédemment au sujet du CLES. La figure 40 permet d'avoir une idée des infrastructures de transformation et du produit offert par le CLES.

Figure 39 : Infrastructures de transformation et produits vendus par le CLES.



Source : auteur, novembre 2020

La photo 1 donne une vue globale du centre de décortiquage. On peut y identifier un bâtiment logeant un moulin traditionnel, deux autres bâtiments utilisés comme entrepôt et un poste de sécurité. La photo 2 est l'image d'une partie de l'usine de transformation du riz de CLES, installée dans la commune de Fort-Liberté. Le riz décortiqué de CLES (photo 3) est vendu en 2023 sous le label « diri bèl nègrès » (du riz belle négresse). Le sac de 12,5 kg est la plus petite quantité proposée, il y a d'autres sacs de plus grande capacité. Il était proposé à 1200 gourdes en avril 2022. Le prix a doublé depuis. Il est vendu à 2750 gourdes en juillet 2023. Le label « Bèl nègrès » est le même depuis l'installation du CLES dans le Nord-Est dans les années 2010.

Le riz acheté aux paysans est blanchi et mis en sacs à l'usine de transformation du CLES puis vendu à travers le pays. Les clients passent à la boutique qui se trouve à côté de l'usine et réclament la quantité voulue. Le riz transformé par CLES est très prisé en raison de sa qualité. « On pourrait le consommer sans l'inquiétude de se faire arracher les dents par des cailloux ». Cependant, sa clientèle est encore limitée aux consommateurs voulant valoriser les produits locaux et qui sont très sensibles à la qualité. De plus, il n'est pas encore très connu

du grand public comme le Tyako ou le Mega, les riz américains. Pour avoir accès aux produits du CLES, il faut pouvoir se rendre à l'usine où l'on peut le trouver, rarement dans certaines boutiques. Il n'y a pas encore de réelle campagne de marketing visant à faire connaître le produit du grand public.

Pour construire ces infrastructures, CLES a reçu l'aide des partenaires comme l'Union Européenne, l'USAID, la banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement, la FAO, OXFAM, la Fondation Boston, Action-aid et du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement rural (MARNDR). Il s'agit des principaux partenaires de financement. Le MARNDR constitue un intermédiaire car les financements passent par ce Ministère. Les bâtiments sont construits par le CLES et une grande partie des équipements sont des dons de l'USAID. A travers ces initiatives, le CLES contribue à la valorisation du riz dans le Nord-Est et permet de découvrir la qualité de ce riz à un plus grand nombre de consommateurs. Le riz blanchi par CLES est toujours la préférence des consommateurs optant pour les produits locaux de qualité. Parfois, il faut être en contact avec une personne travaillant au sein de l'entreprise pour pouvoir retirer, le plus vite possible, quelques sacs avant l'épuisement des stocks. Des commandes sont souvent placées avant le décorticage. Le CLES participe non seulement à l'augmentation de la production mais à l'amélioration des conditions de vie de producteurs qui disposent d'un marché pour écouler leurs produits. Durant nos entretiens dans la zone, plus de dix paysans, rencontrés au hasard, rapportent que le CLES est le meilleur client de la zone pour la vente du riz. Selon eux le prix est meilleur et ils ne tardent pas à recevoir leurs dus.

10.2.3. Des organismes internationaux en soutien à la production agricole dans la Plaine du Nord : cas de FAO, PAM, USAID (CHEMONICS) et AAA

Dans l'analyse de la production agricole dans l'Artibonite, nous avons souligné le rôle de la coopération taïwanaise, de la FAO, d'OXFAM et d'autres organismes internationaux qui contribuent à la résistance de cette activité dans l'Artibonite, encore le premier département du pays du point de vue de la production agricole particulièrement la riziculture. Dans ce chapitre, nous avons aussi insisté sur le rôle des organisations paysannes dans les efforts visant à assurer la continuité d'une faible production agricole dans le domaine de l'élevage et la valorisation des produits de cette activité. Cependant, ces organisations paysannes ne

pourraient rien faire sans des financements ou des accompagnements. Ces derniers sont en général issus des institutions internationales. Parfois, même si le Ministère de l'Agriculture est présent dans l'exécution de certains projets, il n'a joué qu'un rôle d'intermédiaire dans l'attribution du fond entre le bailleur international et les organisations locales ou les investisseurs locaux. Les actes posés par les organisations locales dans le domaine agricole sont en grande partie dépendants des financements des organismes internationaux. Les financements sont attribués directement ou indirectement à travers des projets, des dons de matériels de production ou de transformation des produits agricoles, des infrastructures agricoles, etc.

Dans la Plaine du Nord, l'USAID, la FAO et l'Agro Action Allemande financent les organisations et des projets de développement dans le domaine agricole. Les puits forés par APWOLIM pour faciliter l'abreuvement des animaux dans la Plaine du Nord sont l'œuvre de la FAO à travers ses financements. Les campagnes de culture d'herbes fourragères et les formations sur les techniques de production et de conservation de foin reçues par les membres d'APWOLIM, GEDW et autres organisations paysannes sont financées par l'USAID via Chemonics international.

L'United States Agency for International Development (USAID) ou Agence International des Etats-Unis pour le Développement se trouve au centre du système d'aide des Etats-Unis (OECD, 2006). En 1961, le président Kennedy signe une loi sur l'assistance étrangère et crée l'USAID, afin de promouvoir davantage les échanges culturels et le développement économique (FPI, 2021). Du fait de son rôle de chef de file de la coopération pour le développement, le Département d'Etat fait largement appel à l'USAID pour assurer la mise en œuvre de la composante de développement des programmes d'assistance issus des négociations politiques. Cette agence intervient dans de nombreux pays de plusieurs continents dont l'Afrique, l'Asie, l'Amérique. En Haïti, les projets de l'USAID sont exécutés par des firmes d'exécution de projets et/ou des ONG, comme Chemonics international, PADF, etc.

Aussi, dans le cadre des programmes de soutien aux organisation paysannes, les emballages pour les yaourts, les bouteilles pour la stérilisation du lait vendu au laiterie de Limonade,

Ouanaminthe et autres sont, dans bon nombre de cas, fournis par la FAO. Pour faciliter la conservation des yaourts, l'USAID, via Chemonics, a financé l'achat de matériel pour la mise en place d'un groupe électrogène dans les laiteries de Limonade et Ouanaminthe. Des agronomes employés dans le cadre du projet de reboisement géré par le Chemonics ont été dans plusieurs des treize communes du département du Nord et du Nord-Est pour accompagner les paysans. Ce projet s'étalait sur une durée de cinq ans (2017-2022). Il était constitué de quatre composantes : réduction des menaces de déforestation, renforcement de la résilience aux chocs économiques et naturels, accroissement de la couverture arborée, amélioration de la gouvernance et de la coordination environnementales. Dans la première composante, des fours à propane ont été distribués à des propriétaires de restaurants et à certains particuliers dans les communes faisant partie de l'aire du projet. Des formations ont été effectuées sur la gestion durable et écologique de l'élevage, la production et la conservation de fourrage. Ces activités ont eu lieu dans le cadre du renforcement de la résilience aux chocs économiques et naturels. Cette composante a touché les 19 communes visées par le projet. Le volet déparasitage faisait partie de cette composante. Pour faciliter l'accroissement de la couverture arborée, des systèmes agroforesteries et des lots boisés ont été créés dans les aires du projet. Il consistait à planter dans les champs des paysans et autres espaces dépourvus de végétation d'arbres fruitiers, forestiers, d'herbes fourragères pour les animaux. Pour encourager les paysans à prendre soin de ces arbres, les semences de gingembres, d'ignames et d'ananas ont été aussi distribuées aux paysans. Dans la composante « Amélioration de la gouvernance et de la coordination environnementales », les élus locaux ont reçu des formations sur le code rural haïtien particulièrement les lois portant sur la gestion du foncier, l'élevage libre et la protection de l'environnement.

Le bilan de ces activités peut être mitigé pour de nombreuses raisons parmi lesquelles on pourrait mettre l'accent sur le problème de la sécheresse. Les témoignages des paysans permettent de conclure que le taux de réussite a été faible en dépit de l'absence d'une enquête visant à évaluer le projet. Cependant les produits agricoles fournis aux paysans sont des produits résistants à la sécheresse et apportent un plus à l'économie paysanne. Les arbres fruitiers ont reçu des soins spéciaux des paysans, ce qui permet la réduction des pertes. A propos des herbes fourragères, on pourrait affirmer sans ambages que la majorité des paysans

du Nord et du Nord-Est dispose des informations sur la culture d'herbe fourragères et les éleveurs disposent au moins d'une touffe d'herbe fourragère dans leur champ.

Figure 40 : Repiquage des boutures d'arbres éléphant dans le cadre du projet de reboisement mené par Chemonics



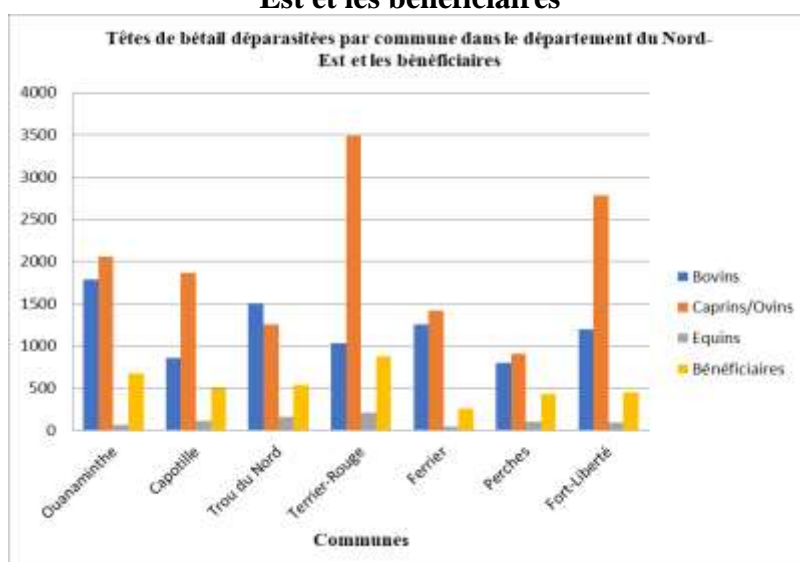
Source : auteur, août 2021

La photo de gauche correspond à l'image d'une parcelle sélectionnée pour planter les boutures d'herbes. Il s'agit d'une activité de repiquage car les herbes déjà plantées n'ont pas pu pousser à cause de la sécheresse. Cette activité de repiquage a eu lieu pendant la période pluvieuse. Les paysans présents sur la photo ont été payés par Chemonics pour planter les herbes, les arbres et transporter des boutures vers les champs. La photo à droite représente les boutures d'herbe éléphants fournis par Chemonics dans le cadre du projet de reboisement. D'autres programmes importants ont été aussi développés dans d'autres composantes du projet.

Au cours de l'année 2020, à travers la composante résilience du projet reboisement, l'USAID (via la firme internationale d'exécution de projet) a financé une campagne de déparasitage dans plusieurs communes des départements du Nord et du Nord-Est. Cette campagne de déparasitage interne et externe des herbivores domestiques a été réalisée en partenariat avec les Directions Départementales Agricoles (DDA) du Nord et du Nord-Est. Pour le département du Nord-Est, sept communes ont été sélectionnées. Il s'agit des communes de Ouanaminthe, de Ferrier, de Fort-Liberté, de Trou du Nord, de Terrier-Rouge, des Perches et de Capotille. Il faut aussi mentionner que cette campagne n'a pas été pas réalisée dans toutes

les sections des communes citées. Elle a eu lieu pour le Nord-Est durant la période allant du 1^{er} juin au 05 juillet 2020. Durant cette campagne, environ 26 950 têtes de bétails ont été déparasitées pour 4 324 bénéficiaires touchés et 525 retouchés au niveau des sept communes (rapport USAID/Chemonics, juillet 2020). Ce programme visait aussi le renforcement des services vétérinaires dans les deux Directions Départementales Agricoles du Nord et du Nord-Est ou au moins vingt-deux GSB « groupman santé bêt » (Groupement santé animal) et treize Bureau Agricole Communales (BAC) ont été renforcés (Idem). Le graphe 19 présente de façon détaillée le nombre de têtes de bétail déparasitées par commune dans le département du Nord-Est.

Graphe 20 : Têtes de bétail déparasitées par commune dans le département du Nord-Est et les bénéficiaires



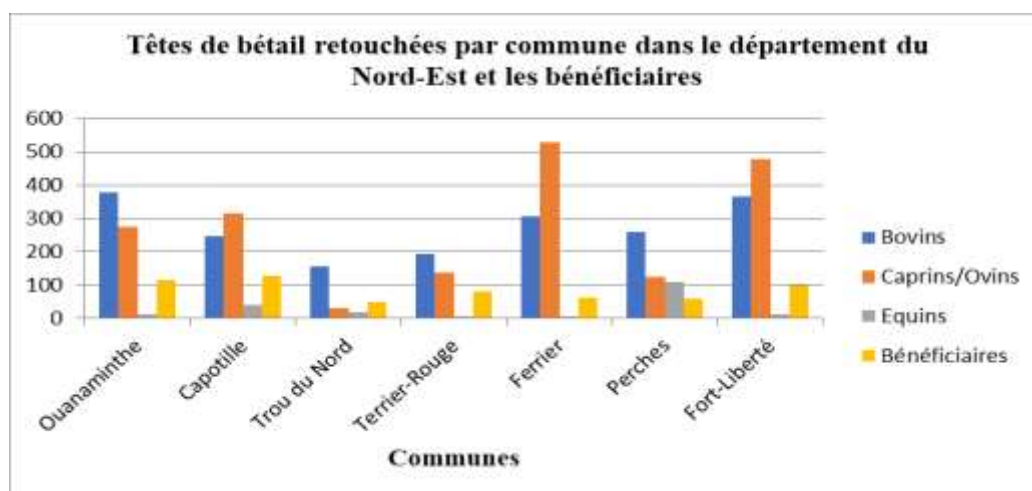
Source : Rapport USAID /Chemonics, juillet 2020⁵²

Cette campagne de déparasitage a eu lieu à la suite d'une sécheresse prolongée observée au cours des années 2018 et 2019, qui serait à l'origine du renforcement de sérieux problèmes de parasitose internes et externes au niveau des systèmes d'élevage pratiques par les agro-éleveurs (Rapport, USAID, Chemonics, juillet 2020). Les parasites affectent la productivité des animaux d'élevage entraînant des pertes de poids qui affectent leur niveau de production et qui entraîne des cas de mortalité. La satisfaction des paysans a été remarquable si l'on en

⁵² Ce rapport a été préparé par Dieunise Senatus, stagiaire en production animale et Carole Pierre, coordonnatrice générale du volet résilience du projet reboisement de l'USAID dans le département du Nord et du Nord-Est en 2020.

croit les propos tenus durant la campagne de déparasitage : « *sa fè nou plezi, nou pa wè sa lontan. Se tankou leta bliye nou. Maladi, sechrès ak grangou fè nou pèdi anpil bèt. Nou byen kontan pou travay sa. Sa ap pèmèt zannimo yo rale yon souf anba gal ak tik ki tap touye yo* »
 « *on est très content, Ça fait longtemps qu'on n'a pas vu ces genres de travaux, on dirait que l'Etat nous abandonne. La maladie, la sécheresse, le problème de fourrage ont été à l'origine de la surmortalité de nos animaux. On est très content pour ce travail. Ça libère nos animaux de la gale, des tiques qui les tuaient* ».

Graphe 19 : Têtes de bétail retouchées par commune dans le département du Nord-Est et les bénéficiaires



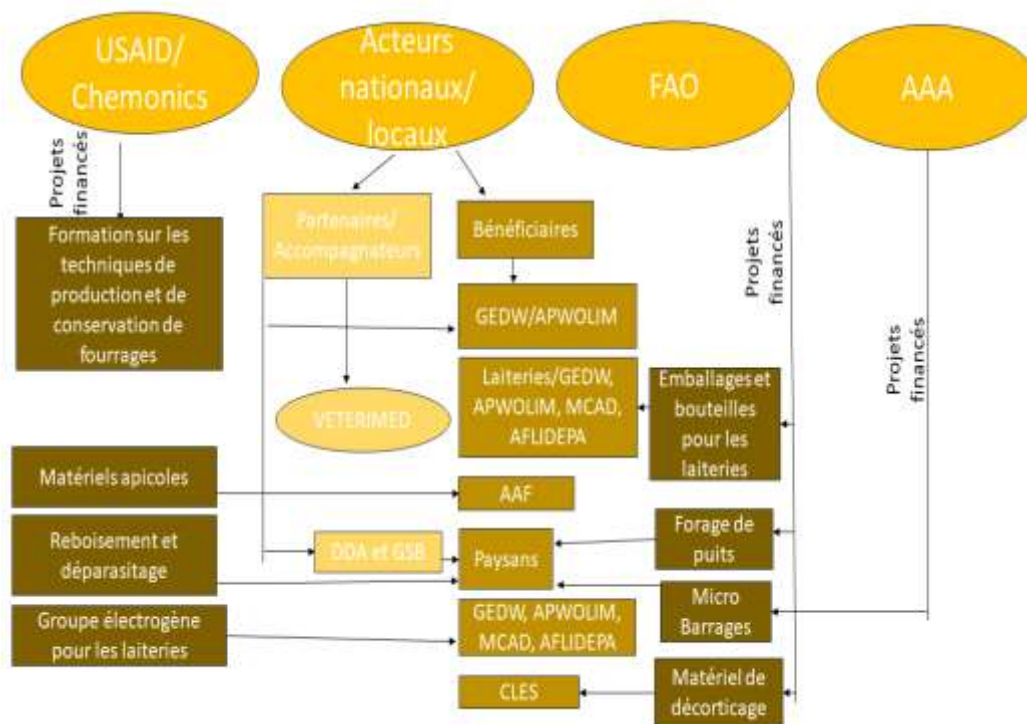
Source : Rapport USAID /Chemonics, juillet 2020

En effet, la composante dénommée « résilience » était axée sur les techniques de production et conservation de foins et le déparasitage a été accueilli avec ardeur par les paysans qui ont connu des moments difficiles à cause de la sécheresse des années précédentes. Ils rencontraient des difficultés à trouver de la nourriture et de l'eau pour les animaux, ce qui a provoqué la mort de beaucoup d'animaux. C'est pour eux une solution qui permettrait d'éviter la perte de leurs bétails en disposant de fourrages durant la saison sèche ou au moment de fortes sécheresses. De plus, contrairement aux arbres (forestiers et fruitiers) qui vont mettre plusieurs années avant d'être exploitables, les herbes vont être utilisées dès trois à quatre mois après leur mise en terre et les espèces cultivées sont résistantes à la sécheresse. Elles permettront de nourrir les animaux qui peuvent être utilisés en cas de besoin urgent d'argent ou pour des projets de construction de maison, de paiement de scolarité, etc. Le

déparasitage des animaux donne des résultats à moyen terme car il permet de réduire la mortalité chez les animaux, mais aussi à long terme car les animaux déparasités vont survivre et assurer la reproduction du cheptel, la production du lait sur les cinq ou dix prochaines années. En ce sens, le volet résilience du projet de reboisement a eu un résultat concret et satisfaisant puis a donné aux éleveurs de nouvelles connaissances pour diminuer le taux de mortalité chez les animaux par la diminution des dégâts des parasites chez les animaux déparasités, mais aussi d'une meilleure alimentation des animaux pendant la saison sèche. Il s'agit d'un soulagement pour les éleveurs pendant quelques années, en attendant l'arrivée d'un nouveau fléau.

L'USAID intervient aussi auprès des apiculteurs dans le Nord-Est par le financement des formations, mais aussi par l'attribution de matériel. Lors d'une entrevue avec le représentant de l'Association des Apiculteurs de Ferrier, il nous a présenté des extracteurs, passoires, ruches, etc. reçus de la part de l'USAID. Dans le cas de la FAO, son intervention concerne des domaines divers. Ses supports vont aux entreprises coopératives évoluant dans le domaine agricole comme les laiteries, le CLES et les organisations paysannes. Les accompagnements concernent des dons de semences, de matériels et/ ou financement de projet.

Figure 41 : Schéma récapitulatif des projets financés, des bénéficiaires et des acteurs intervenant dans le domaine agricole dans la Plaine du Nord



Source : auteur, août 2023

10.2.4. Le rôle de L'ONG Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) dans l'irrigation dans la Plaine du Nord : un apport à prendre en considération

Un autre organisme international ayant laissé sa trace, de façon durable, dans le domaine agricole dans la Plaine du Nord est l'Agro Action Allemande (AAA). Cette dernière fait partie des quatre ONG allemandes opérant en Haïti. L'ONG Welthungerhilfe (AAA) intervient dans le pays depuis 1974, mais aussi en République Dominicaine. En Haïti, son champ d'action est diversifié. Elle intervient dans plusieurs départements dans le domaine de l'aménagement urbain, l'assainissement, dans l'agriculture, etc. Parmi les projets exécutés dans le Nord et le Nord-Est, précisément la Plaine du Nord, ceux qui ont attiré notre attention sont les micro-barrages.

Mise au point succinct sur le problème d'irrigation dans la Plaine du Nord

La pratique de l'irrigation en Haïti est ancienne. A la fin de la période coloniale les superficies irriguées représentaient quelques 58 000 ha (MARNDR, 2012). Ce système a

connu une période d'effondrement due à la dégradation de ses structures et conditions d'exploitation. Il est difficile d'évaluer avec exactitude la disponibilité en eau et les systèmes d'irrigation en Haïti en raison de l'absence de données hydrologiques fiables et de l'irrégularité des recensements. De plus, le peu de données existantes ne sont pas accessibles. Selon les données du Centre National de l'Information Géo Spatiale (CNIS), publiées dans le cadre des travaux de cartographie des périmètres d'irrigation du pays, commandités par le MARNDR en 2012, il existe cinq types de systèmes irrigués (SI) caractérisés en fonction de leur taille : un grand SI comme celui de l'Artibonite qui s'étend sur 38 000 hectares, un moyen SI qui est formé par douze systèmes (localisés dans la Plaine du Cul de Sac, de Cabaret, d'Arcahaie, de Léogane, des Gonaïves, des Cayes et de Saint Raphaël) s'étendant sur une superficie de 34 000 hectares; environ soixante petits SI évalués à des dimensions variées et couvrent un total de 13 000 ha ; des stations de pompage et de puits artésiens, des lacs collinaires, étangs et petits plans d'eau, etc. (MARNDR, 2012). Ces infrastructures constituent les structures d'irrigation principales autour desquelles s'organise l'activité agricole dans le pays.

Dans la Plaine du Nord, il existe de nombreux petits systèmes irrigués. Le fonctionnement de la majorité d'entre eux dépend des prises sur les berges des rivières ou l'installation des pompes permettant de faire venir l'eau à travers les champs se trouvant à proximité de la rivière. Le document portant sur la politique de l'irrigation du MARNDR souligne l'existence de 11 petits systèmes d'irrigation pour le département du Nord et 17 pour le Nord-Est. La grande majorité de ces petits systèmes se trouvent dans la Plaine du Nord.

Le rapport technique sur le Développement et la gestion des ressources en eau préparé par le Département de la Coopération Technique pour le Développement (DCTD) et l'Organisation des Nations Unies (ONU), publié en 1991, fait état de trois périmètres principaux d'irrigation dans la Plaine du Nord : celui de quartier Morin, de Grison Garde et Plaine de Dumas et d'autres petits périmètres irrigués gérés par des groupements locaux (DCTD/ONU, 1991, p. 30).

Situé dans le département du Nord, le périmètre de Quartier Morin se trouve sur la rive gauche de la Grande rivière du Nord. Il occupait au XXVIII^{ème} siècle une superficie de 2000

hectares (idem). A la fin des années 1950, le réseau gravitaire a été remis en état avec l'assistance des Etats Unis d'Amérique sur 800 hectares, les eaux dérivées au barrage de la Tannerie ne suffisant pas à couvrir les besoins de tout le périmètre. La différence a été irriguée à partir de forages exploitants l'aquifère alluviale (idem). Selon les riverains, les travaux de construction de ce barrage ont démarré en 1941 sous la présidence d'Elie Lescot. Ils ont été poursuivis par sous la présidence de Paul Eugène Magloire (président d'Haïti de 1950 à 1956), originaire de Quartier Morin, commune avoisinante, bien arrosée par les eaux dérivées du barrage. Ce dernier a été inauguré par François Duvalier, président d'Haïti de 1957 à 1971. Le barrage de dérivation de la Tannerie a été détruite, lors d'une crue en mai 1979. Les activités entreprises par l'organisation « Kobot lawozaj », en 2019, sur les périmètres irrigués par ce barrage, particulièrement dans les canaux de distribution de l'eau du barrage avant sa destruction, ont attiré l'attention de l'administration de Jovenel Moise, président d'Haïti. Le gouvernement a lancé les travaux de reconstruction de ce barrage, qui allaient être interrompus peu de temps après son assassinat le 7 juillet 2021. Il faut noter que ces travaux de construction conduits par des experts Cubains et Haïtiens, étaient encore en marche durant notre visite des lieux le 5 août 2021.

Figure 42 : Projet de la construction inachevé du barrage de la Tannerie



Source : auteur, août 2021

A gauche, c'est l'image des travaux d'une partie du barrage qui n'étaient pas encore achevés. Les experts cubains échangent avec quelques visiteurs et riverains au moment de la pause. La photo de droite témoigne de la partie achevée des travaux. On peut facilement constater que quelques portes de contrôle étaient déjà installées. Dans cette partie, il est écrit en créole : « jistis pou Jovnel M. Boulos, Marthelly, Claude Joseph » (Justice pour Jovenel

Moïse, Marthelly, M. Boulos, Claude Joseph). On était à environ un mois de l'assassinat de Jovenel Moïse, l'ancien président d'Haïti de 2017 à 2021. Les autres noms, y compris celui du premier ministre, étaient cités comme d'éventuels conspirateurs.

Situé à la troisième section Mornet, au cœur du bassin versant de l'Acul du Nord, le périmètre irrigué de Grison Garde se trouve dans la partie humide de la Plaine du Nord avec une pluviométrie de plus de 1500 mm relativement bien répartis sur l'ensemble de l'année (MARNDR, 2015, p. 35). L'histoire récente de la zone de Grison Garde est surtout marquée par la construction du système d'irrigation en 1937 sous le gouvernement de Sténio Vincent. Le système a été sérieusement endommagé après le passage du cyclone Flora en 1963 (idem, p. 29). Après une dizaine d'années d'interruption, l'Institut de Développement Agricole et Industriel (IDAI) a réhabilité, à partir de 1984, dans le cadre du Projet de Développement Rural du Nord (DRN) et a assuré un encadrement technique des agriculteurs pendant environ dix ans (ONU/DCTD, 1991, p. 32 ; MARNDR, 2015, p. 29). Détérioré à nouveau, le système d'irrigation a été réhabilité par l'ONG Agro-Action Allemande entre 2002 et 2005 et a mis en place des structures pour une meilleure prise en charge de la gestion du périmètre. Le système est actuellement géré par l'Association des Irrigants de Grison Garde (AIGG) (MARNDR, 2015, p. 29). La construction de ce système d'irrigation a donné lieu à la production d'une grande diversité de cultures. On retrouve dans le périmètre une polyculture très développée. Le riz, le haricot, le maïs et la banane sont les principales cultures sur ce périmètre (idem).

Durant notre visite en septembre 2021, ce système d'irrigation était à nouveau détérioré. Le barrage est en grande partie détruit. L'ensablement du barrage ne permet pas aux paysans de profiter du faible débit de la rivière au moment des saisons sèches. Cette détérioration pourrait être associée à la dégradation du bassin versant à cause du déboisement en amont. Le lit de la rivière n'a pas cessé de s'élargir et les matériaux (sable, graviers etc.) deviennent de plus en plus importants. Le lit de la rivière s'étend au-delà de la structure du barrage.

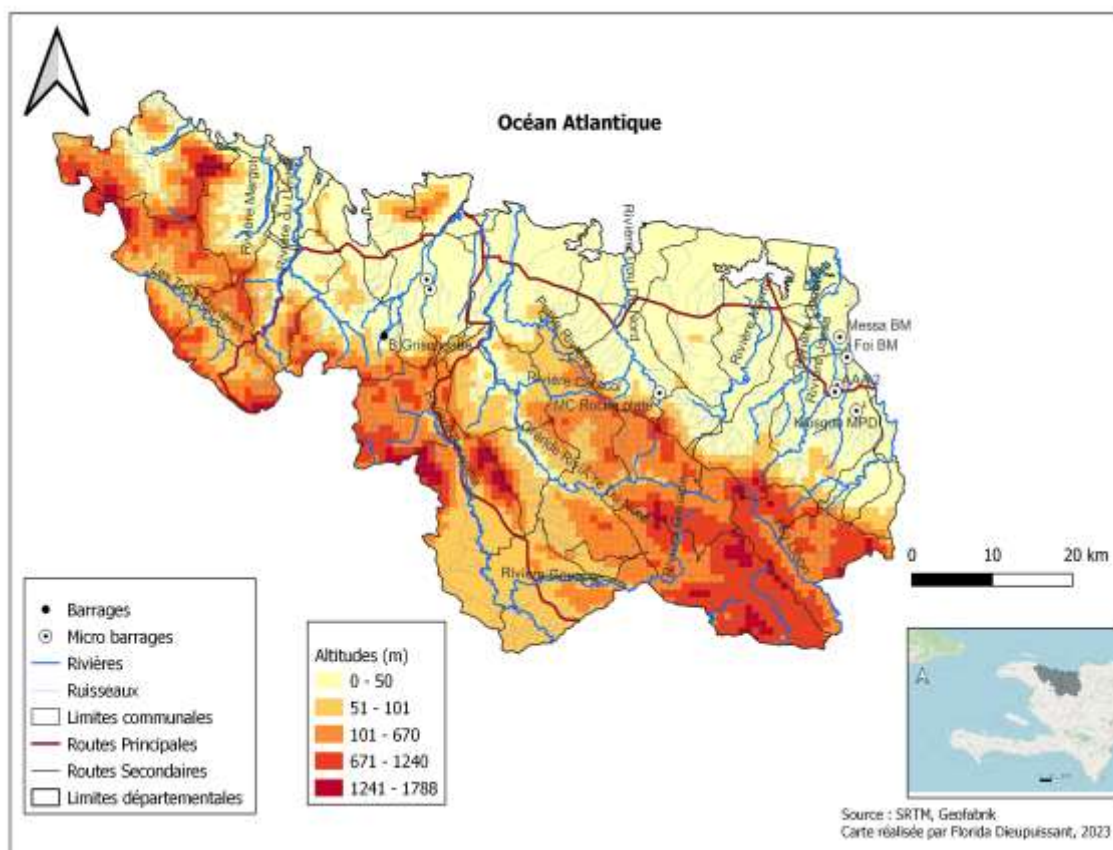
Au Sud de Fort-Liberté, dans le département du Nord-Est, la Plaine de Dumas faisait l'objet d'aménagement permettant l'irrigation d'environ 30 ha par dérivation de la rivière Malfety et par pompage dans la rivière Marion à 5 km au sud de la route nationale N° 6 (ONU/DCTD, 1991, p. 22). D'autres systèmes existent pour le département, mais il s'agit surtout des prises sur berges et de pompage de l'eau de la nappe à partir du forage de puits. La Plaine de

Maribahoux est une zone à forte potentialité agricole dans le Nord-Est et dans la Plaine du Nord. Elle a été une grande région productrice de sucre lors de la période de la colonisation française grâce à la présence d'aménagement adéquats (systèmes d'irrigation et de drainage), une main-d'œuvre abondante constituée d'esclaves, un espace relativement protégé en raison de la bonne couverture des zones de montagne en amont des plaines sucrières, etc. (MARNDR, 2015, p. 31). Les aménagements hydro agricoles présents dans le milieu ont fonctionné jusqu'aux années 1950 et les anciens esclaves sont devenus des ouvriers agricoles rémunérés. Des études ont été faites depuis 1949 sous le gouvernement du Président Estimé en vue de l'irrigation de la Plaine, mais aucun projet n'a pu aboutir jusqu'ici (MARNDR, 2015, p. 32). En raison de cette déficience de l'irrigation, l'agriculture devient de plus en plus diversifiée. On trouve dans la Plaine de Maribahoux une monoculture de la banane et de la canne à sucre pour la production de l'alcool dans les zones non-inondées et une production de riz à cycle long dans les zones inondables. Le manioc, le vigna, l'arachide, le maïs et le pois d'angole sont produits dans les zones sèches (idem)

En effet, la Plaine Maribahoux est divisée en deux. On distingue le Haut Maribahoux, qui est une section de la commune de Ouanaminthe, et le Bas Maribahoux, l'unique section de la commune de Ferrier. Actuellement, l'irrigation dans le Haut Maribahoux se fait à partir des prises sur la rivière Savre. L'intervention de l'ONG Agro-Action Allemande a permis aux paysans de Haut Maribahoux de pratiquer la culture du riz irriguée et d'autres cultures durant toute l'année et d'augmenter leurs rendements agricoles. Cette ONG a construit deux petits barrages sur la rivière Jasa entre 2007 et 2010. Elle a aussi construit des canaux de distribution d'eau à partir des barrages permettant d'arroser environ 350 hectares de terres. Ces barrages devraient aussi arroser les terres du Bas-Maribahoux car après utilisation dans le Haut Maribahoux, les portes devraient être ouvertes pour laisser passer l'eau pour l'irrigation des parcelles dans le Bas Maribahoux. On a aussi prévu un horaire de fonctionnement pour permettre aux paysans du Bas-Maribahoux de bénéficier l'eau de la rivière. Cependant, en raison de la diminution du niveau de l'eau (à cause de la sécheresse), les paysans du haut Maribahoux ne respectent pas l'horaire. Parfois, les paysans du Bas Maribahoux sont obligés de rester sur place pour empêcher les paysans de fermer rapidement les portes. Ces dernières sont fermées immédiatement après leur départ.

Les terres du Bas Maribahoux sont irriguées à partir des prises sur les rivières Lamantrie, Massacre et Jasa. Dans le cas contraire, les paysans ne font qu'attendre la saison cyclonique, particulièrement les mois de juillet à novembre, pour la culture. Durant cette période, l'eau de la rivière Jasa déborde et alimente la rivière « Trop plein » qui est en général à sec. Ce qui provoque l'inondation des terres du Bas Maribahoux et favorise la culture du riz. Si la période cyclonique constitue un fardeau pour l'Etat haïtien par les dégâts induits surtout dans le Sud, dans l'Artibonite et dans l'Ouest, cette période est attendue par les paysans du Nord-Est, particulièrement ceux du Bas-Maribahoux pour trouver l'eau nécessaire à la production du riz. Lors d'un entretien réalisé en août 2021 à Bas Maribahoux, l'un des responsables d'une organisation paysanne a déclaré : « *Isit la nap priye pou peryod siklonik la rive, se li ki fè nou travay, se li ki fè nou fè diri* » « *Ici, nous prions Dieu pour que la période cyclonique arrive, c'est grâce à elle que nous cultivons la terre, c'est grâce à elle que nous produisons du riz* ». Les lignes ci-dessus permettent de disposer de façon grossière des informations sur le problème d'irrigation dans la Plaine du Nord, mais aussi de comprendre la contribution non négligeable de certaine ONG, particulièrement l'Agro-Action Allemande dans l'aménagement de certaines infrastructures d'irrigation permettant aux paysans de produire un minimum d'aliments durant toute l'année.

Carte 19 : Répartition des micro barrages et le barrage de Grison Garde dans la Plaine du Nord



Les micro barrages construits par l'Agro Action Allemande se trouvent sur la rivière Jassa et permettent d'irriguer une partie des terres de la plaine du Haut Maribahoux. Les deux autres micro barrages sur la rivière Trop Plein dans le Bas Maribahoux sont construits en 2023 par Maribahoux Entreprise de Service Agricole (MESA) et Force Organisée et Inclusive (FOI), qui sont deux organisations paysannes de la section communale Bas Maribahoux. La construction de ces micro barrages a été financée par la Fondation Panaméricaine de Développement (Pan American Development Foundation) (PADF) qui, elle-même, reçoit des fonds de l'OEA et de l'USAID pour l'exécution des projets, surtout ceux orientés dans le domaine de la gestion de l'eau. Selon les responsables des organisations paysannes citées ci-dessus (rencontrés le sur les lieux le 29 juillet 2023), les barrages construits sous le leadership de MESA et FOI ont la capacité d'arroser respectivement 44 et 500 hectares. Le Mouvement des Paysans de Dosmond (MPD) a son siège social à Dosmond, localité de la commune de Ouanaminthe. Il a construit un kiosque d'une capacité de 80 m³, d'environ 5 mètres de hauteur, pour arroser 20 hectares de terre. Ce kiosque se trouve à proximité de la rivière Canarie, car le premier objectif était de le remplir à partir de l'eau de la rivière puis la distribuer dans les champs. Après avoir constaté que la rivière est à sec sur une longue période, la direction de l'organisation a décidé d'alimenter le kiosque à partir d'un puits. Ce projet est financé pour un montant évalué à USD 40 000. La PADF a octroyé 34 000 USD et le reste est la contribution de cette organisation qui dispose déjà d'une cassaverie et d'un micro crédit.

L'aménagement des infrastructures d'irrigation dans la Plaine du Nord : quels sont apports de l'Agro Action Allemande ?

Comme dans beaucoup de pays sous-développés du monde, les activités des ONG sont très critiquées pour leurs résultats complètement insatisfaisants ou mitigés. Dans la Plaine du

Nord, les activités de l'Agro-Action Allemande sont nombreuses, mais les aménagements hydroagricoles attirent notre attention pour au moins deux raisons : il s'agit des d'investissements qui serviront aux bénéficiaires après le départ de l'ONG pour au moins dix ans et ils permettront aux paysans de disposer de l'eau pour la production agricole durant toute l'année, ce qui permet d'augmenter le rendement, donc l'amélioration des conditions de vie des paysans. Durant notre visite au barrage de Grison Garde, l'état des infrastructures étaient complètement dégradé. Mais, en dépit de tout, les paysans arrivent à maintenir la culture du riz sur un espace réduit à proximité du barrage. Dans le Haut Maribahoux, les deux petits barrages sont aussi en état de délabrement. Certaines portes sont endommagées, ce qui rend difficile leur manipulation. Cependant, les canaux de distribution d'eau sont encore en bon état et continuent à desservir les paysans du Haut Maribahoux. Les paysans ont témoigné leur reconnaissance vis-à-vis de cette ONG. Certains osent même déclarer que cette ONG est plus utile que le gouvernement. « *La présence de l'eau dans les champs facilite la production d'une quantité de riz même si on n'a pas les moyens pour appliquer les engrais* ». A Roche Plate, l'une des sections de la commune Trou du Nord, Agro Action Allemande a aussi construit un micro-barrage sur la rivière Frache à Roche Plate. Construit en 2004, il a été réhabilité en 2021 par le MARNDR grâce à un financement du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce micro-barrage permet d'arroser plus de 20 hectares de terres. L'irrigation de la terre facilite la production du riz, du maïs, des haricots etc. Ce petit système est géré par l'Association d'irrigant de Roche Plate (AIRP).

Figure 43 : Micro-barrage de Jasa à Haut Maribahoux



Source : auteur, 2021

Cette image expose la dégradation du micro-barrage construit sur la rivière Jasa à haut Maribaoux. La manutention des portes endommagées se fait difficilement. Cependant, ce micro-barrage et les autres infrastructures qui l'accompagnent assurent le maintien d'un minimum de production agricole durant toute l'année. Sur la photo de droite, on remarque la présence d'un canal de distribution facilitant l'irrigation gravitaire. Au premier plan, des bananiers, le maïs et le gombo sont cultivés et au second plan on trouve du riz.

10.3. L'apiculture dans la Plaine du Nord, une activité faiblement modernisée mais très dynamique.

En Haïti, l'apiculture est pratiquée par quelques milliers de familles paysannes de manière artisanale ou semi-moderne et à des fins économiques (MARNDR, 2010, p. 3). Elle est pratiquée un peu partout dans le pays, néanmoins il existe des zones de concentration où cette activité est beaucoup plus répandue (idem, p. 6). Le département du Nord-Est est considéré comme la zone où l'activité apicole est la plus répandue avec une production d'excellent miel de citrus. Ouanaminthe est considérée comme la commune de plus forte production de miel dans le Nord-Est et au niveau national. D'autres communes du Nord-Est produisent aussi du miel. C'est le cas de Ferrier, Trou du Nord, Fort-Liberté, Terrier Rouge etc. Ces deux départements sont suivis par ordre de production par les départements du Centre, des Nippes, du Sud, de la Grand'Anse et du Sud-Est.

Dans le monde entier et aussi en Haïti, l'apiculture joue un rôle primordial dans les revenus des populations rurales. La conservation de la biodiversité et la pollinisation des cultures sont les services les plus importants fournis par les abeilles. Le miel est juste un des différents produits qui peuvent être récoltés en même temps que la cire, le pollen, la propolis, la gelée royale et le venin (idem). C'est une pratique ancienne, la chasse au miel et l'apiculture sont pratiquées par les sociétés humaines depuis au moins 4 500 ans (FAO, 2010, p. 2). Dans son travail de master en anthropologie, intitulé « Des abeilles, des ruches et des humains », Zeno BOILA explique qu'au Burkina Faso, les connaissances autour de la vie des abeilles, de leur habitat et de la pratique apicole sont transmises d'une génération à l'autre au sein des familles ayant des membres apiculteurs (Boila, 2018, p. 218). C'est aussi le cas en Haïti mais, depuis quelques décennies, dans les zones à potentiel de production élevée, les apiculteurs forment des organisations et bénéficient des formations et matériels apicoles. Dans la Plaine du Nord, particulièrement dans le Nord-Est d'Haïti, les apiculteurs reçoivent beaucoup de formations et osent se considérer comme l'endroit du pays où les gens sont les mieux formés dans le domaine. Ils pourraient avoir raison car c'est la plus grande zone de production de miel du pays. Ouanaminthe fait partie des endroits les mieux équipés, du pays, en matériels apicoles en Haïti. Les deux autres sont le Vieux Bourg d'Aquin et Port-au-Prince (Frère Saint-Herèse) (MARNDR, 2010, p. 7).

Dans la plaine du Nord, on trouve plusieurs organisations apicoles. On peut citer entre autres, l'Association des Apiculteurs de Ferrier. La plus importante et peut être l'une des plus anciennes des structures organisées dans le domaine de l'apiculture dans la Plaine du Nord est la Coopérative Apicole de Ouanaminthe. Cette dernière a pris naissance dans les années 1960 dans le contexte de l'augmentation du nombre d'apiculteurs dans le Nord-Est et d'une recherche d'une reconnaissance nationale et internationale de l'importance de cette activité ainsi que des débouchés pour le miel produit. Selon le président cette coopérative, cette dernière compte, en 2023, 69 membres actifs. Pour être membre de cette structure, il faut être apiculteur disposant d'une dizaine de ruches, avoir l'esprit coopératif, être un professionnel évoluant dans le domaine relatif à la production apicole et avoir la volonté de devenir apiculteur, etc. Au sein de cette structure, un apiculteur peut disposer de plusieurs ruchers. Le rucher le plus grand contient environ une centaine de ruches et le plus petit une vingtaine.

Le développement de cette activité est lié à la potentialité de la zone, cette dernière est due à la présence de beaucoup de plantes mellifères : manguier, campêche, kénépier, oranger, mombin, goyavier, palmier, moringa, le maïs, etc. Le campêche est la plante la plus abondante. Elle se développe rapidement et s'adapte mieux aux conditions climatiques de la zone. Selon l'un des responsables de cette coopérative, le miel issu du campêche est de meilleure qualité en tenant de sa couleur, sa saveur et son endurance. Sans aucune technique de conservation particulière, ce miel peut conserver sa qualité jusqu'à 4 ans (pas de changement dans sa couleur, sa saveur). L'autre miel issu de la combinaison d'une grande variété de fleurs est plus riche en vitamines, mais sa qualité peut être détériorée après 9 à 12 mois. Le nombre d'extractions annuelles varie d'une zone à une autre en fonction de la couverture végétale. Les extractions peuvent avoir lieu quatre fois au cours d'une année dans une zone et deux à trois dans une autre. Une cinquième extraction annuelle est rare, mais est déjà réalisée par certains apiculteurs. Généralement, ils laissent ce miel, en petite quantité, qui devrait faire l'objet de la cinquième extraction pour la nourriture des abeilles. La période d'extraction va en général de février à mai. Elle est suivie de la période de floraison (décembre-janvier). L'écart entre deux extractions peut être évalué à un mois, mais aussi quinze jours en fonction de la saison. La bonne saison est celle où la floraison est abondante.

Il est difficile d'évaluer la quantité de miel produit dans la Plaine du Nord. Les organisations ne sont pas en mesure d'en faire une évaluation car les apiculteurs vendent eux-mêmes leur miel pour répondre à leurs besoins. De plus, l'absence d'un marché ne permet pas aux organisations et coopérative de contrôler le processus de la vente. En tenant compte de la quantité reçue, la coopérative de Ouanaminthe évalue sa production à environ 300 bidons (drums) de 60 gallons par an. Certains apiculteurs peuvent récolter cinq à six drums par extraction, ce qui donne une production annuelle moyenne qui varie entre 15 à 24 drums pour les grands apiculteurs, suivant qu'ils réalisent trois ou quatre extractions par an.

Contrairement aux autres endroits du pays, où l'élevage des abeilles et les extractions se font complétement par des méthodes traditionnelles, au niveau de la coopérative de Ouanaminthe et d'autres organisation de la Plaine du Nord, les extractions se font de manière semi-traditionnelle. Dans l'extraction traditionnelle, on produit de la fumée à partir de la paille ou d'un morceau de bois pour disperser les abeilles. Puis, la « parnache » est pressée à la main

pour extraire le miel. Les extractions sont planifiées et sont réalisées en groupe pour faciliter une meilleure utilisation des matériels reçus de la part des ONG et d'autres organismes internationaux. Il s'agit d'enfumeurs, désopercule, extracteur, tamis, etc.

En pleine expansion dans la Plaine du Nord et surtout à Ouanaminthe, cette activité fait face à problème de débouché. Le miel est vendu principalement sur le marché local. Le miel campêche, réputé pour sa qualité est vendu à 3500 gourdes, soit 24 euros le gallon. Celui produit à partir des fleurs de plantes différentes est considéré comme étant de qualité inférieure et est vendu à 3000 gourdes, soit 20 euros. La sécheresse est aussi une contrainte à la production, car elle exige des apiculteurs des efforts supplémentaires pour la nourriture et l'abreuvement des abeilles. La nourriture est en général constituée de sucre raffiné. Certains apiculteurs mettent du sucre dans une assiette, y versent de l'eau et la déposent dans un endroit accessible aux abeilles. D'autres diluent du sucre dans l'eau chaude avant de le déposer aux abeilles. Ces apiculteurs reçoivent très peu d'accompagnement de l'Etat central. Le représentant de la coopérative de Ouanaminthe exprime ses regrets pour n'avoir pas bénéficié la miellerie dans le cadre d'un projet financé par le PNUD. Etant donné le refus de l'Etat central de donner la participation exigée, le PNUD a remis une partie des matériels aux apiculteurs et laissé tomber le projet. Ces matériels sont constitués d'enfumeurs, désopercules, ruches, extracteurs, tamis, etc. Les apiculteurs du Nord-Est reçoivent des formations et des matériels d'OXFAM, du Chemonics, etc. En juillet 2020, l'Association des apiculteurs de Ferrier (AAF) a reçu le soutien du Chemonics. Ce sont des matériels de bureau, 150 ruches complètes, 42 blooses, deux extracteurs, pulvérisateur, etc.

Figure 44 : Don de matériels apicoles à AAF par Chemonics /USAID



Source : auteur, photo prise à Ferrier septembre 2021

La photo 1 est constituée de boîtes et de cadres mobiles qui servent d'habitats pour les abeilles. Les cadres mobiles sont insérés à l'intérieur de la boîte dans laquelle s'ajoute de la cire gaufrée (avec des alvéoles) où les abeilles déposent leurs œufs, le pollen et le miel. La cire gaufrée sert à maximiser la production car elle permet de réduire le temps de production du miel. Elle remplace les rayons de miel produit par les abeilles avant la ponte des œufs, le dépôt du pollen et le miel. Lorsque cette boîte contient des cadres et des abeilles, on les appelle ruche. L'ensemble des ruches portent le nom de rucher. Pour empêcher la reine de déposer ses œufs dans la hausse (une boîte déposée au-dessus de la première), on utilise une grille à reine (image 2). Elle permet de trouver un miel pur (dépourvu des œufs et des larves). On trouve aussi dans la deuxième image des désopercules, des lève-cadres, etc. Les désopercules permettent d'ouvrir les alvéoles pour faciliter l'extraction du miel. Les lève-cadres permettent de détacher la propolis des ruches et le déplacement des cadres. Après vérification de la ruche (miel en maturité durant la période d'extraction), un extracteur muni d'une manivelle (image 3) est utilisé pour extraire le miel dans les alvéoles. Après l'extraction, un tamis est utilisé pour tamiser (image 4) le miel afin de le débarrasser de ses impuretés. On y trouve aussi un enfumoir qui est utilisé au moment de l'extraction. Il permet de projeter un peu de fumée vers la ruche. La fumée a un effet calmant sur les abeilles. Ensuite, le miel est déposé dans un récipient approprié pour être acheminé aux consommateurs. Ces barils jaunes (images 5) servent à stocker du miel. En dernier lieu (image 6), on trouve des blocs de cire permettant de fabriquer la cire gaufrée, des bougies, etc. Le pulvérisateur est utilisé en cas d'attaque d'autres insectes nuisibles et des pestes.

Au niveau régional, Haïti fait partie des principaux producteurs de la Caraïbe après Cuba, la République Dominicaine et la Jamaïque. Il existerait en Haïti environ 9000 ruches pour une production nationale d'environ 900 tonnes (PNUE, 2016, p. 17). Dans les années 1960, Haïti exportait environ 250 tonnes par an. Depuis 2001, les exportations sont quasiment nulles

alors que la production nationale a doublé (Chancy, 2005, in PNUE, 2016, p.17). Ceci est dû à l'augmentation de la consommation nationale. Une partie de la consommation nationale est satisfaite par les importations (idem). La filière soutiendrait au moins 33 000 emplois par an (PNUE, 2016, p. 17).

La consommation de miel est en hausse depuis plus de 15 ans au niveau national. Elle est due d'une part à l'augmentation de la population urbaine et d'autre part aux changements des habitudes alimentaires des classes moyennes et aisées (MARNDR, 2010, p.4). L'augmentation de la consommation de miel est liée à une meilleure connaissance des vertus multiples du produit et les effets néfastes du sucre raffiné sur l'organisme.

En dépit des difficultés, l'apiculture joue un rôle très important dans la vie des ruraux haïtien, particulièrement ceux de la Plaine du Nord. Elle permet aux apiculteurs de répondre à certains besoins sans recourir à d'autres ressources. Elle occupe une bonne partie du temps libre des paysans. Certains y consacrent complètement les deux derniers jours de la semaine (samedi et dimanche).

10.4. La production végétale dans la Plaine du Nord : des cultures spatialement limitées dans un espace à forte potentialité.

Dans le domaine de l'agriculture, la Plaine du Nord est une zone à forte potentialité. Elle est l'une des plaines d'Haïti disposant des meilleurs sols et d'une très grande diversité de cultures (MPCE, 1995, p. 120). Toute une gamme de produits sont cultivés dans la Plaine du Nord. Ils sont repartis dans cette vaste plaine en fonction des critères divers : humidité, aridité, proximité par rapport aux rivières, capacité de l'agriculteur à développer ses propres systèmes d'irrigation par forage de puits, etc. Dans les plaines irriguées ou marécageuses, on développe la culture du riz, du maraichage, des haricots. La banane, la canne à sucre, le maïs, les haricots sont cultivés dans les plaines humides. Dans les zones sèches, on cultive le vigna, le gombo, mais surtout le manioc qui est cultivé dans toute la plaine. Dans les piedmonts et montagnes humides environnant, on trouve le café, le cacao, l'igname, l'ananas, la canne à sucre qui est utilisée à des fins de consommation familiale, la banane et d'autres arbres fruitiers.

10.4.1. Canne à sucre dans la Plaine du Nord : de la culture dominante à vocation d'exportation à la culture marginale destinée à la production de clairin pour la consommation locale

Dans le cinquième chapitre, nous avons mis l'accent sur la singularité de la Plaine en ce qui concerne sa mise en valeur agricole. Cette plaine représentait le moteur de l'économie coloniale qui tournait autour de la monoculture de la canne et l'exploitation esclavagiste. Pour reprendre les propos de Paul Moral (déjà cité dans le cinquième chapitre), les quartiers de Limonade, du Cap et du Limbé avec leurs 139 sucreries en blanc, formaient, en 1789, le cœur de la prospérité du nord de Saint-Domingue (Moral, 1961, p. 129). La révolution et l'indépendance ont ruiné brutalement tout le système colonial par les destructions, la dispersion des ateliers et l'effondrement des exportations du sucre (Moral, 1959, p. 105). Durant tout le XIX^e siècle, les grandes propriétés se sont morcelées et les champs canne se mélangent aux vivres et entrent dans la polyculture familiale (idem). La préparation rustique du rapadou et du clairin a succédé la fabrication quasi industrielle du sucre.

Dans la région Nord, les communes de la Plaine du Nord, de Quartier Morin, de Milot, de Limonade, du Cap-Haitien, de l'Acul du Nord, les zones de haut et Bas Maribahoux de la commune de Ouanaminthe occupent une partie importante des terres les plus fertiles de cette plaine (MPCE, 2015, p. 122). A la fin du XX^e siècle, cette plaine fournissait encore de la canne à sucre qui alimentait l'usine sucrière Citadelle (Welsh). Cette entreprise a été inaugurée le 21 juin 1970 et s'est implantée dans la commune de Limonade. Cette centrale sucrière s'est dotée d'équipements passablement modernes et en bon état. Sa capacité de production était sensiblement à celle de la HASCO (Lucien, 2018, p. 207). Son implantation a suscité la dynamisation de l'habitation Welsh, et plus généralement de la commune. Pour des besoins de la production, des infrastructures routières, sanitaires, de logements et d'équipements de production d'énergie électrique y étaient installés (idem). La culture de la canne qui occupait une superficie importante dans la Plaine du Nord a connu un remarquable développement. La vie économique et sociale s'y organisait autour de la production de la canne (Lucien, 2018, p. 211). Dans cette perspective, de 1970 à 1994, les plantations de canne à sucre ont gagné du terrain et faisaient appel à de plus en plus de main-d'œuvre. La production croît régulièrement et la canne ont redevenue la principale richesse de la Plaine du

Nord (idem). Les ouvriers impliquaient directement et indirectement dans le processus de production de Welsh sont aux environs de 20 000. De janvier à mai, la campagne sucrière animait toute la région, en particulier la plaine. Le déclin de la production du sucre et la fermeture de l'usine sucrière Citadelle s'explique par plusieurs facteurs. La canne de la Plaine du Nord donnait un pauvre rendement en sucre, 5,22% en moyenne sur dix-huit années de fonctionnement. Elle a descendu parfois jusqu'à 2,25%, or le pourcentage normal est autour de 10%. Ce faible rendement en sucre est dû au fait que la période de récolte de la canne correspond à la saison des pluies, ce qui fait baisser le taux de sucre (Lucien, 2018, p. 216). La fluctuation des prix du sucre est aussi un facteur important à considérer dans l'analyse du déclin et la fermeture de l'usine sucrière Citadelle. La canne à sucre été menacée par le sucre de betterave produit en grande quantité tant en Europe qu'en Amérique du Nord et le sucre de maïs abondant au Etats-Unis (Lucien, 2018, p. 218).

La fermeture de l'usine sucrière du Nord a affecté l'avenir de la culture de la canne. Des milliers d'hectares ont été reconvertis en culture vivrières. A l'exception de Maribahoux, la canne à sucre et la banane sont les cultures prédominantes dans les zones de plaine de ces communes. Le paysage des communes de la Plaine du Nord, de Milot, de Quartier Morin et de Limonade témoigne du maintien d'un certain niveau de production orienté principalement vers la production du clairin et du rhum. En mauvais état, ces guildives ne fonctionnent qu'une partie de l'année à cause de la rareté de la canne. Elles se retrouvent le plus souvent sur d'anciennes habitations, et témoignent des signes de colonisation et de l'existence d'une habitation coloniale sur le site même ou à proximité. Les guildiveries sont des usines qui transforment le jus de canne en alcool, à partir de procédés techniques et/ ou artisanaux. Le fonctionnement de ces usines dépend du traitement de la canne à sucre, dont les tiges sont broyées dans des tubes. Le jus recueilli est chauffé pour être transformé en un alcool fort soumis à 20⁰, 21⁰ ou 22⁰ C (Ministère du Tourisme, 2013, p. 70)

Dans le rapport d'inventaire des ressources touristiques publiés en avril 2013, le Ministère du Tourisme (MT) a établi une classification à deux niveaux pour les guildiveries. Le premier niveau concerne les installations disposant de tracteurs, de pompe à eau, au moins une génératrice pour fournir de l'énergie électrique, de bouilloires permettant de contrôler la chaleur, de fûts pour conserver et fermenter l'alcool, de maisons séparées pour conserver et

emmagasiner les bagasses après usages, d'employés équipés pour manipuler le produit. Ce sont des distilleries qui utilisent un procédé mécanique ou mixte. Les guildiveries de second niveau concernent les installations disposant d'un cheval pour le transport de la canne, mais pas de pompe à eau, ni de génératrice pour fournir de l'énergie électrique, ni de bouilloire permettant de contrôler la chaleur. Ces distilleries ne disposent pas nécessairement de fûts, mais de drums pour conserver et fermenter l'alcool. Les employés ne disposent pas d'équipements adéquats pour manipuler les produits. Elles utilisent des procédés artisanaux.

Dans la Plaine du Nord, l'usine la mieux équipée est Larue. Elle est située dans la commune de Quartier Morin et fonctionne depuis les années 1960. Il s'agit d'une entreprise familiale qui produisait d'abord du sucre. Elle produisait aussi du sisal qu'elle acheminait à la plantation Dauphin. L'ouverture de l'usine Citadelle en 1970 a provoqué la cessation de la production du sucre et elle s'adonne à la production du rhum et du clairin. Disposant d'équipements plus ou moins modernes, de tracteurs, de matériels de fermentation, de charrettes pour le transport de la canne et d'une machine pour la distribution de ces produits, cette usine pourrait être classée parmi celles de premier niveau selon le classement du Ministère du Tourisme. Cette entreprise possède ses propres parcelles plantées en canne, mais achète de la canne aux riverains pour compléter son manque de production. Des années 1960 à 1980, cette usine fonctionnait tous les jours. Elle s'est arrêtée uniquement pour des services de maintenance. Néanmoins, depuis les années 2000 et particulièrement 2010, elle ne fonctionne que quelques jours par semaine en raison du manque de matière première, la canne. La production de canne diminue en raison du problème d'irrigation, de la sécheresse, mais aussi à cause de l'insécurité foncière. Des espaces jadis plantés en canne sont actuellement occupés illégalement par des maisons.

Pour assurer un minimum de fonctionnement de l'entreprise, Larue accompagne quelques producteurs de canne dans les zones environnantes qui constituent ses principaux fournisseurs. Ces derniers reçoivent des boutures et des services de labourage à crédit. Ils empruntent aussi de l'argent qu'ils remboursent graduellement à partir de la récolte de la canne à sucre. En 2019, au moment de la récolte, la charrette de canne était achetée à 4000 gourdes, 900 gourdes revenaient aux coupeurs de canne et le reste au propriétaire. En dépit des contraintes de toutes sortes, Larue se trouve en première position dans le Nord et en Haïti

par rapport à la qualité de son clairin et de son rhum. Ses produits sont vendus à travers tout le pays sous le label « Clairin Nazon », « Rhum Nazon » et « Rhum Vieux ». Durant notre entretien en novembre 2019, le gérant de l'usine n'était pas en mesure de donner une estimation sur la production de l'entreprise. Cependant, il était facile de remarquer l'étalement des drums et des personnes qui attendent que le produit soit prêt pour remplir leurs récipients. Durant la période de stabilité relative, des camions citernes embarquent du clairin et le distribue partout à travers le pays.

Figure 45 : Transport de canne à sucre, production et distribution du clairin à l'usine Larue dans la Plaine du Nord



La photo 1 est l'image de la rentrée de l'usine qui est entourée d'un champ de canne à sucre appartenant à l'entreprise. Cette dernière dispose aussi des moyens appropriés pour le transport de la canne des champs à l'usine (photo 2), car les cannes sont aussi achetées dans des champs très éloignés. Avec la rareté de la canne à sucre l'usine ne fonctionne pas à plein régime. Des bidons se font attendre pour être remplis après la préparation du clairin (photo 3). Ce dernier est aussi transporté par camion citerne dans les endroits les plus éloignés de l'usine (photo 4).

Source : auteur, photos prises en novembre 2020

Cette usine et les nombreuses guildiveries présentes un peu partout dans la plaine constituent les principaux débouchés pour la production de la canne dans la Plaine du Nord. Les parcelles cultivées en canne sont aussi plus régulières et plus nombreuses là où les guildiveries sont plus denses. C'est le cas à Cadouche, un quartier de la commune de Quartier Morin, dans la commune de Plaine du Nord, de Milot et de Limonade.

10.4.2. La banane dans la Plaine du Nord, entre culture d'exportation et produit destiné à la consommation locale

La banane est cultivée un peu partout dans la Plaine du Nord. On la trouve dans presque toutes les communes de la région Nord, mais des zones de concentration peuvent être soulignées. C'est le cas des zones humides de la commune de Limonade et Trou du Nord, de Quartier Morin, de la Grande Rivière du Nord et de Milot. L'extension de cette culture est handicapée à cause du problème d'irrigation. Ces cultures se développent principalement à proximité des rivières où elles pourraient être arrosées à partir des prises. Certaines personnes arrivent à développer la banane grâce au forage des puits. Mais, dans ce cas, il faut disposer d'une génératrice et d'une pompe à eau. Des tentatives de cultures de bananes ont eu lieu dans cette plaine. Nous pouvons citer parmi les plus récents, les cas de d'AgriTrans à Trou du Nord et le projet de production de banane à Bord de mer dans la commune de Limonade.

Au début du mois d'août 2013, a été implantée dans la commune de Trou du Nord, à une trentaine de kilomètres du Cap-Haïtien, non loin de la frontière dominicaine, la première zone franche agricole d'Haïti : le projet Nourribio, porté par l'entreprise haïtienne AgriTrans. Sur le terrain d'un peu moins de 1000 ha, mis à disposition par le gouvernement haïtien, sont produites de manière intensive des bananes dont 70 % sont destinées à l'exportation (Thomas, 2015 ; Lucien, 2018, p. 309). En tant que zone franche, Nourribio devrait exporter 70% de sa production, tout en jouissant des avantages fiscaux et douaniers incitatifs réservés aux zones franches, c'est-à-dire quinze ans d'exonération d'impôts sur le revenu et de la franchise douanière sur l'achat des équipements, etc. (MEF, 2016 ; Lucien, 2018, p. 310).

Les premiers travaux ont démarré en septembre 2013 et consistaient à la préparation du terrain, du réseau de drainage, le creusement des puits et du bassin-réservoir d'eau, le réseau

d'irrigation primaire, le réseau de pistes et parcellaires, etc. (Lescot et Loeillet, 2015). Selon l'ancien PDG d'AgriTrans, Jovenel Moïse, ancien président d'Haïti, la compagnie regroupe une centaine d'actionnaires. Ces derniers investissent à 80% et les associations paysannes à 20%. Le projet de la compagnie AgriTrans vise à cultiver la banane sur environ 1000 hectares de terre et a bénéficié de l'appui de plusieurs pays et institutions internationales (Lucien, 2018). Il a reçu aussi le support de plusieurs ministères, notamment celui du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et celui du Ministère de l'Agriculture. Le premier a permis à AgriTrans de bénéficier d'un prêt de 6 millions de dollars à travers les Fonds de développement industriel (FDI). Il a aussi facilité à cette compagnie l'acquisition des terres occupées par les paysans, (qui jadis pratiquaient une agriculture de subsistance) pour une période de 25 ans renouvelable. Le deuxième avait mis à la disposition d'AgriTrans les équipements nécessaires pour la préparation du terrain (tracteurs pour des travaux de labour) et lui avait octroyé une première subvention de 500 000 gourdes (environ 3 334 dollars). Le projet a aussi bénéficié de l'expertise du CIRAD grâce à l'appui de l'Ambassade France. Le soutien du CIRAD concerne l'agronomie (fertilisation organique, itinéraires techniques, irrigation) la phytopathologie, études des impacts environnementaux et sociaux du projet dans la zone, etc. (Lescot et Loeillet). Sur les 1000 hectares mis à disposition de cette compagnie, 350 étaient déjà plantés en bananes. L'irrigation était assurée par un réseau d'une dizaine de puits équipés de pompes électriques et reliés à un bassin de rétention de 27 000 m³ (idem). Son lac est visible des riverains depuis la route menant à la ville Trou du Nord, à quelques mètres de la route nationale N° 6. Les techniciens travaillaient sur la ferme viennent de l'extérieur. C'était pour la plupart des Cubains, Dominicains, Péruviens et Costaricains. La certification biologique est assurée par la société péruvienne Control Union (idem). Les semences viennent directement de Costa-Rica.

Figure 46 : De la prospérité au déclin de la ferme d'AgriTrans



Les photos 1 et 2 ont été prises en février 2016 et les deux autres (3 et 4) en mars 2017. Les deux premières représentent l'image d'une ferme en activité. Les bananiers donnaient déjà des fruits. Sur la photo 2, on pourrait apercevoir des plantules destinées à emblaver de nouvelles parcelles de la ferme. La photo 4 est un brise vent mis en place pour protéger les bananiers. Il était disposé dans la façade Nord-Est car le vent dominant de la zone vient de l'Est. La quatrième photo donne une idée de la ferme, où il n'y a plus de bananes.

Comme on peut le constater dans la photo 4 de la figure 47, la ferme d'AgriTrans n'a plus de bananes depuis 2017. Assimilé à un projet mafieux, à prétention davantage politique qu'économique, la ferme d'AgriTrans était un peu négligée peu de temps après l'accession à la présidence de, son principal promoteur, Jovenel Moïse en 2017. Comme souvent dans les discours officiels à prétention entrepreneuriales, la confusion, l'opacité et les contradictions règnent autour du projet d'AgriTrans (Thomas, 2015). Pour reprendre Georges Eddy Lucien, le discours autour d'AgriTrans s'est construit sur des approximations, des illusions et parfois des mensonges. Le coût du projet n'était pas fixe. Son estimation varie selon les moments. Il est évalué par son promoteur à 12 millions de dollars lors de sa création, puis 10 millions quelques mois plus tard. C'est la même imprécision au regard du volume de main-d'œuvre : selon son promoteur AgriTrans a engagé plus de 200 personnes durant les premiers mois de son fonctionnement, mais générera 3000 emplois directs 15 000 indirects dans les deux

prochaines années. Ces chiffres semblent exagérés au vu du total de 500 emplois permanents créés dans le cadre de « renforcement l'agriculture commerciale selon les documents officiels (Lucien, 2018, p. 313 ; Thomas, 2015). Actuellement, il n'y a pas un seul bananier sur la ferme d'AgriTrans. Toutes les bananes avaient déjà disparu avant même l'assassinat de son principal promoteur le 7 juillet 2021.

Un autre projet de production de banane a été lancé à Bord de Mer, dans la commune de Limonade, sur la rive droite de la Grande Rivière du Nord, à moins de 5 km de la Baie de Limonade. S'il est difficile de mentionner la date exacte du lancement de ce projet, on peut souligner que les bananiers commençaient déjà à donner des fruits durant notre visite en 2019. Cela suppose que le projet a été lancé environ une année avant car les bananiers mettent moins d'un an pour donner leurs fruits, dans des conditions d'arrosage et d'autres soins réguliers. Ce projet a été très peu ou presque pas médiatisé par rapport à celui d'AgriTrans. Sur les lieux, on a vu les installations et les bananiers sans pouvoir identifier avec facilité le promoteur ou les investisseurs.

J'ai eu la chance d'échanger, via un interprète, avec le responsable de la ferme qui est un agronome et topographe costaricain. Selon lui, la ferme appartient à un investisseur haïtien, mais des partenaires étrangers y investissent aussi. Les terres sur lesquelles se développent le projet appartiennent aux propriétaires de Haytrac (Haytian Tractor), leader dans la vente d'engins lourds de chantier en Haïti. Ils sont aussi les principaux investisseurs. Ces derniers optent pour la production de bananes organiques pour le marché international ; 30 hectares sont déjà emblavés et les fruits étaient déjà prêts à être consommés au moment de notre visite. Selon le technicien costaricain, la production va s'étendre sous peu sur 50 hectares, un centre de préparation et de traitement (lavador) était en construction. Il servira à laver et emballer la banane avant l'embarquement vers le marché extérieur où le produit va être écoulé. Le principal partenaire financier de ce projet est l'USAID. D'ailleurs à l'entrée de la ferme, il était facile de voir l'affiche de l'USAID.

Figure 47 : Panneau de l'USAID à la ferme du Bord de mer de Limonade



Source : Auteur, août 2019

A côté de ces investissements qui sont souvent de courte durée, la production de banane dans la Plaine est contrôlée par les paysans. Ils connaissent les espèces les mieux adaptées à la sécheresse et les espaces appropriés au développement de cette plante. En dépit des contraintes de toute sorte, on trouve partout sur les marchés des différentes communes de la région des bananes de différentes espèces et qui sont produites par les paysans. Ces derniers assurent un minimum de production.

10.4.3. Le riz dans la Plaine du Nord : une culture qui fait vivre beaucoup de gens en dépit des contraintes.

Dans la Plaine du Nord, la culture du riz est développée dans plusieurs communes. Néanmoins, la principale production se trouve dans les communes de Ouanaminthe, de Ferrier, de Fort-Liberté, de l'Acul du Nord. D'autres petites parcelles sont cultivées dans les communes du Limbé (Haut et Bas), de Milot, de Limonade, etc. mais dans ce cas, il s'agit pour une partie des parcelles du riz pluvial. A l'Acul du Nord, spécifiquement à Grison Garde, le riz est l'une des cultures les plus importantes. Il est dominant dans le système irrigué. Il peut être cultivé durant toute l'année en monoculture, cependant, il est limité dans certains endroits en raison de la disponibilité de l'eau (MARNDP, 2015, p. 64). En général

deux grandes campagnes de riz sont réalisées et l’approvisionnement en semences se fait dans l’Artibonite et localement (idem). Depuis 2014, d’autres variétés du riz ont été ramenées de la République Dominicaine. Elles ont été très cultivées en raison de leur qualité gustative et leur niveau de rendement élevé. La plupart des variétés ont été introduites dans le cadre du projet AVANSE en 2014 (MARNDR, 2015, p. 64). Ce dernier a permis la vulgarisation et l’expérimentation du système de riziculture intensive (SRI). Dans la commune de la Plaine du Nord, le riz est cultivé surtout dans la localité La Suisse dont le micro-barrage a été financé selon l’un des riverains par OIM et MARBDR en 2010 et 2011. Ce système permet de cultiver du riz sur une dizaine d’hectares qui s’étalent sur deux sections communales : deuxième section La Suisse et quatrième section Bassin Diamant, de la commune de la Plaine du Nord. Selon les riverains, la zone a la potentialité pour la culture de la canne à sucre, la banane, les haricots, le maïs, le manioc, ce qui est aussi visible à travers quelques parcelles plantées en canne à sucre, manioc, etc. Cependant, les paysans priorisent la culture du riz car selon eux, il est beaucoup plus facile à écouler sur le marché car beaucoup de personnes en mangent et le prix est beaucoup plus élevé sur le marché.

Figure 48 : Micro-Barrage de La Suisse et pancarte du projet de production de semence de la coopération taïwanaise.



Source : auteur, novembre 2022

Ci-dessus, l'image d'un des micro-barrages situé dans l'habitation La Suisse, dans la commune de la Plaine du Nord. Il facilite la production de riz grâce à l'eau détournée dans la rivière Marie Anne, sur un espace beaucoup plus vaste pendant la saison plusvieuse. Difficile de donner beaucoup plus de détails car les gens rencontrés sur place durant notre travail de terrain ne pouvaient pas donner d'explication sur la construction et le finacement de ces micro barrages. De plus, nous n'avons pas vu aucune pancarte pouvant nous permettre de nous informer sur le sujet. Cette habitaion semblait bénéficier aussi d'une partie du projet pilote développé dans le Nord-Est par la coopération taiwanaise (image à droite). Comme ils l'ont déjà fait dans l'Artibonite, les Taiwanais voulaient élargir le projet de production de semence dans le Nord-Est et aussi élargir l'expérience dans d'autres endroits de la Plaine , particulièrement à La Suisse .

L'autre grande zone de culture du riz dans la Plaine du Nord se trouve dans le département du Nord'Est. Le riz constitue la culture principale dans les zones irriguées de la plaine de Maribahoux. Cette dernière est traversée par les rivières Massacre, Jassa, Savre et Lamatry qui alimentent près d'une dizaine de périmètres de taille variable (MARBDR, 2015, p. 92). Le riz y est cultivé en monoculture durant trois campagnes pendant une année : janvier à mai, mai à août et septembre à décembre. Ces trois campagnes sont observées dans les zones où le drainage est mauvais. L'eau est présente de manière permanente dans ces endroits (idem). Deux campagnes de riz sont réalisées dans les zones sèches, là où l'eau n'est pas suffisante. Située à la frontière haïtiano-dominicaine, les semences et intrants utilisés dans la plaine de Maribahoux (haut et Bas) sont importés de la République Dominicaine. Des techniques de culture y sont également importées. On peut citer en exemple, le « retondre ». Cette technique consiste à couper des touffes de riz après la récolte et à faire rentrer de l'eau pour faciliter la repousse. Elle permet de faire deux récoltes de riz sur une même parcelle avec les mêmes semences (MARNDR, 2015, p. 96). Cette technique calquée sur les Dominicains permet de réduire le coût de production, mais elle présente l'inconvénient d'être un réservoir de pestes pouvant augmenter la population d'insectes prédateurs de la culture du riz (idem).

En raison de la proximité avec la République Dominicaine, certains producteurs de riz de la plaine de Maribahoux profitent du service de labourage de la part des Dominicains. Ces derniers vendent ce service aux Haïtiens après avoir terminé leurs travaux, ce qui provoque parfois le retard dans la transplantation du riz et a des impacts négatifs sur la récolte. En cas de difficultés à trouver un tracteur pour le labourage, la charrue est utilisée.

Les paysans reçoivent parfois des dons de semence du Bureau agricole communal (BAC), mais en général, c'est le paysan lui-même qui prépare sa semence à partir de la récolte précédente. Certains agriculteurs ayant des revenus élevés achètent des semences et des intrants en République Dominicaine. C'est le cas de Jacques Sauveur, ancien sénateur de la République de 2016-2020, qui cultive des dizaines d'hectares et qui dispose aussi d'un moulin de décortiquage. Il achète aussi du riz aux paysans et le met sur le marché sous le label de « Riz Jackito » après décortiquage.

Figure 49 : Production et transformation du riz dans la ferme Jackito à Bas Maribahoux



Source : auteur, photos prises le 26 août 2021 à Bas Maribahoux

Ces images mettent en évidence une réalité qui pourrait être l'un des aspects de la résistance de l'agriculture qui se traduit par des efforts des particuliers pour le maintien de la production agricole particulière la culture de riz. A bas Maribahoux, il n'existe presque pas de système d'irrigation. La culture du riz dans cet endroit est dépendante de l'abondance de la pluie ou de l'eau débordant des plantations de la République Dominicaine pour ceux qui ont des parcelles les plus proche de la frontière. Quand il y a abondance de pluie, l'eau des rivières déborde, envahit les terres et facilite la culture du riz. Lors de notre visite en août 2021, il n'y avait pas de pluie, donc la culture du riz était impossible. On peut voir l'état du sol à partir de la photo 1. Les autres images témoignent de l'effort d'un investisseur dans le domaine. Originaire de la zone, chanteur connu à l'échelle internationale et ancien sénateur, Jacques Sauveur Jean fait de l'agriculture et particulièrement de la culture du riz sa priorité.

Selon ses dires, il pratique l'agriculture depuis son enfance. La photo 2 est l'image de l'un des espaces de stockage du riz paddy récolté sur ses parcelles ou achetés aux paysans. La photo 3 est celle d'un moulin de décortilage. Considéré comme peu moderne, il achète déjà un nouveau moulin moderne et de plus grande capacité, qu'il s'apprête déjà à installer (photo 4). Comme nous l'avons mentionné dans le texte, les riz produits et achetés sont décortiqués, mis en sac et vendus sous le label « riz Jackito » un peu partout dans certaines villes du pays et surtout dans la région (photo 5 et 6). Ses investissements sont beaucoup plus visibles par la qualité des infrastructures, mais d'autres investissements non négligeables dans la production rizicole sont aussi à considérer. D'autres résidents de la zone investissent dans la production du riz par l'achat de tracteurs, de motoculteurs et de moulins de décortilage. Les motoculteurs et tracteurs vendent des services aux paysans après le labourage des champs du propriétaire. Tout cela témoigne un certain effort de la part des particuliers pour maintenir et développer la production du riz dans la zone.

Certains paysans achètent aussi des semences en République Dominicaine, mais cette semence est utilisée plusieurs fois. Cela signifie que le paysan garde une partie de la récolte comme semence pour emblaver une nouvelle fois sa parcelle. Après plusieurs utilisations, il achète de nouvelles semences. Selon le directeur du CLES et quelques paysans rencontrés sur le terrain, le Collectif de Lutte Contre l'Exclusion Sociale (CLES) qui offre le service de labourage à crédit et qui les aident aussi à la préparation des semences.

Comme dans toutes les zones de production du riz dans le pays, la récolte est généralement manuelle. Cependant, les paysans bénéficient aussi du service vendu par les Dominicains. La récolte est parfois mécanisée. Des parcelles se trouvant à une très grande proximité de la frontière sont arrosées grâce aux systèmes d'irrigation des Dominicains (voir supra). Pour le moment, ces services sont vendus par quelques riverains de la zone qui disposent de machines pour le labourage et pour la récolte. Cette culture se réalise dans des conditions difficiles d'accès à la semence de qualité, à l'intrant à cause de la quasi-absence de crédit. Durant mes entretiens avec les paysans de Maribahoux, l'un d'entre eux a déclaré : « *pa gen diri san angrè, nou pa ka bay kantite angrè a koz angrè a chè. Si nou gen bon semans, nou bay angrè an kantite, nap gen bon rannman, sa ap ban nou anvi pou nou travay* » (*Pas de riz sans engrais, on ne peut appliquer les engrais en quantité, si on a de bonne semence, on applique les engrais en quantité, on aura de bon rendement et ça donnera l'envie de travailler*). De plus, les paysans font face à des difficultés à écouler leur riz après la récolte. La récolte est vendue à crédit à des marchands de riz. Le paiement se fait après le décortilage et la vente sur le marché. Parfois, le paysan peut attendre trois à cinq mois pour récupérer son dû. Le riz est parfois vendu aux Dominicains. Selon les paysans interrogés, CLES représente

le nouveau marché le plus sûr, car il ne fait pas souffrir les paysans après avoir acheté leur riz.

10.4.4. Le manioc : Un produit aux utilisations multiples et adapté aux conditions agronomiques de la Plaine du Nord

La culture de manioc se développée partout dans le pays. Il est aussi cultivé presque partout dans la Plaine du Nord, dans les zones humides comme celles de très faible pluviométrie, avec des lieux de concentration de la production. Il fait partie des cinq produits les plus cultivés en termes d'occupation de sol. Toutefois, de petites différences peuvent être soulignées en fonction des départements. Dans le Nord, il occupe la troisième place après la canne à sucre, le maïs (MPCE et PNUD, 1995, p. 136) et en deuxième position dans le Nord-Est après le maïs (MPCE et PNUD, 1997, p. 35).

Le manioc est une espèce tropicale originaire d'Amérique du Sud. Sa diffusion à partir du continent américain s'est faite en Afrique dès le XVI^e siècle, puis elle a gagné l'Asie et enfin l'Australie à la fin du XIX^e siècle. L'Afrique peut être considérée comme un centre de secondaire de diversification (Memento de l'agronome, 2002 *in* CMA/AOC, 2004, p. 2). Il est cultivé dans toute la zone intertropicale et des précipitations annuelles variant de 600 à 4 000 mm. Il est aussi cultivé dans la zone équatoriale. La température minimale tolérée est de 12⁰ C (CMA/AOC, 2004). Dans certains pays, le manioc est aussi cultivé pour ses feuilles, en raison de leur apport en protéines. Le séchage au soleil ou la cuisson ramène le cyanure d'hydrogène à un niveau non toxique. Tant les feuilles que des racines tubéreuses peuvent servir à nourrir les animaux de la ferme. Tandis que les tiges peuvent servir de bois de feu et de substrat pour la culture de champignons (FAO, 2013, p. 4).

Dans le Nord-Est, la production est concentrée à Trou du Nord, Terrier Rouge et dans les zones montagneuses de Sainte Suzanne, de Carice, etc. Pour les zones de Plaine du département du Nord, la production est concentrée à Quartier Morin, Plaine du Nord, Limonade, Limbé, etc. La majorité du manioc est produite par des petits producteurs à faible revenu qui n'utilisent que peu ou pas d'intrant extérieurs. Cette réalité est similaire à celle des paysans de la Plaine du Nord. Dans ses travaux de recherche, publié en 2018, portant sur trois

communes du département du Nord, qui font partie de notre zone d'étude (Plaine du Nord, Quartier-Morin et Limonade), l'ingénieure-agronome Christine Alexis a identifié trois catégories de paysans producteurs de manioc. Il s'agit des petits producteurs, de moyens et de grands producteurs. Les petits producteurs cultivent des parcelles qui ne dépassent pas 0,32 ha et représentent le plus grand nombre, soit environ 52,5%. Les moyens producteurs exploitent des parcelles dont leur superficie est comprise entre 0,32 et 0,64 ha. Les grands producteurs sont ceux dont les parcelles cultivées varient entre 0,64 et 2 ha.

Le paysan peut cultiver sa petite parcelle de manioc sans dépenser un sou. L'acquisition de la bouture peut se faire gratuitement chez le voisin. Peu exigeant en termes d'espace, le manioc est cultivé chez le paysan, qui en général dispose de très petite parcelle pour la construction de sa maison ou d'autres installations nécessaires. De même qu'en Afrique subsaharienne, sa culture va, en général, de pair avec d'autres, telles que maïs, riz, légumineuses, melon, banane et arachide. Etant une plante héliophile, exigeante en matière d'ensoleillement, il préfère un climat chaud et humide et tolère les longues saisons sèches. Sa température optimale de croissance se situe entre 25 et 29⁰ C (Sénatus, 2019). Ces exigences correspondent à la réalité pédoclimatique de la région Nord, c'est pourquoi il est cultivé partout et par presque tous les paysans de la région, que ce soit à des fins commerciales ou de consommation familiale. Un paysan moyen peut avoir plusieurs hectares cultivés en manioc et un petit paysan une parcelle de moins de 0,25 ha. Le premier vend l'essentiel de sa récolte aux ateliers de transformation et le deuxième consomme l'essentiel de sa récolte et vend le reste au marché.

En général, le manioc est un aliment d'épargne, bénéfique aux pauvres, car la plante peut rester en terre durant de longues périodes. C'est une plante peu exigeante en travail, elle ne demande aucun soin spécifique après l'avoir mise en terre. Sa récolte peut être étalée tout au long de l'année (Alexis, 2018). Un autre facteur favorisant l'accroissement de la production de manioc est la capacité potentielle de cette culture à bien s'adapter au changement climatique. D'après une étude récente sur l'impact du changement climatique sur les principales cultures alimentaires de base africaine, la moins vulnérable aux conditions climatiques telles que prévues en 2030 serait le manioc (FAO, 2013, p. 14). Cette faculté fait du manioc une plante incontournable de cette région où le département du Nord-Est est en

grande partie dominé par un climat semi-aride. Durant les périodes de sécheresses sévères ayant frappé la zone, le manioc était la principale culture résistante, bien que le rendement ait été beaucoup plus faible.

Le manioc constitue une filière à grande gamme de produits dérivés et fait partie des produits agricoles qui subissent beaucoup de transformation (Alexis, 2018). En Haïti, après la récolte, le manioc est consommé sous des formes diverses après avoir subi peu ou pas de transformation. On distingue : le manioc bouilli, la fécule de manioc, la farine de manioc, le pain doux, la cassave, le « cocoti », l'amidon, le bonbon d'amidon et le jus de manioc. Ces différentes possibilités de transformation font augmenter sa valeur marchande car depuis quelques années, de plus en plus de gens le consomment sous au moins l'une des formes citées plus haut. Le manioc bouilli est, en général, consommé à la maison avec ou sans sauce (viande, hareng, morue) dans un cadre familial. Néanmoins, de nos jours, il est vendu presque partout dans les villes : au marché, sur les bords de route, etc. Les urbains le consomment beaucoup sous forme de jus. La forme sous laquelle le manioc est beaucoup plus « connue » et peut être aussi la plus consommée est la cassave. En effet, la cassave est une galette produite à partir de la transformation du manioc râpé (MT et CECI, 2013, p. 67).

Le mode consommation du manioc sous la forme de cassave pourrait être plus connu car dans certains endroits on ne développe pas la culture du manioc amer destiné à la fabrication de la cassave. La variété amère ne peut pas être consommée que sous forme bouilli ou jus. Il faut détoxifier avant utilisation. Si la cassave est retrouvée partout dans le pays, celle de la Plaine du Nord, particulièrement celle produite dans des communes faisant partie du département du Nord jouissent une renommée spéciale. Cette spécialité relève du savoir-faire des habitants de ce département. On y ajoute de la noix de coco râpée, de la cannelle et du sucre. C'est ce qui fait l'originalité des cassaves de la région (MT et CECI, 2013, p. 67). Les visiteurs qui se rendent dans le Nord repartent le plus souvent avec des morceaux de cassave comme produits propres au Nord (idem).

Des ateliers de transformation plus ou moins faiblement équipés s'installent un peu partout dans la Plaine du Nord. Ce sont pour la plupart des entreprises privées. Certains ont été financés par des ONG et appartiennent à des organisations paysannes. D'autres sont des petits

ateliers faiblement équipés qui pourrait être attribués à des micro entreprises typiquement familiales.

Dans ses travaux de recherche, Christine Alexis a identifié deux groupes de transformateurs : les transformateurs-producteurs et les transformateurs de métier. Les premiers sont des producteurs de manioc qui utilisent leur propre récolte pour la transformation. Ils constituent principalement le groupe qui fréquentent les unités de transformation peu équipées et produisent surtout pour l'autoconsommation et le marché local. Ce sont aussi des propriétaires de cassaveries qui priorisent leurs terres pour la production de manioc et la transformation se fera au sein de leur atelier de transformation équipé. Les deuxièmes regroupent tous ceux qui achètent du manioc des producteurs pour le transformer en cassave, en farine ou en amidon, en utilisant le service d'une unité de transformation équipée. Les cassaves sont vendues sur le marché local de la région Nord, mais aussi dans les grandes villes du pays. Elles sont aussi vendues à l'étranger, particulièrement les Etats-Unis.

Les estimations de la FAO situent la production mondiale de 2012 à plus de 280 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de 60% depuis 2000 et un taux de croissance annuelle le double de celui constaté au cours des deux décennies précédentes (FAO, 2013, p. 6). Dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, c'est la source la moins chère de calories. C'est dans cette région que la croissance de la production de manioc a été la plus marquée. La récolte a été évaluée à plus de la moitié de la production mondiale en 2011. La contribution des producteurs asiatiques à la production mondiale de manioc est de 30%. C'est la Thaïlande qui a introduit l'utilisation industrielle à grande échelle du manioc dans les années 1980, en créant un prospère sous-secteur d'exportation de pellet sèches vers l'Europe pour alimenter le bétail (FAO, 2013, p. 10). Un nouveau domaine d'utilisation important se fait jour en Asie : l'industrie des biocarburants, une tonne de cossettes séchées produit environ 300 litres d'éthanol pur à 96 % (FAO, 2013, p.11). La production de manioc en Amérique latine et Caraïbes ne représente que 14 % de la production mondiale. La production est dominée par le Brésil.

Par ailleurs, tenant compte de son importance dans la consommation quotidienne et les ressources monétaires qu'il est susceptible de générer pour les habitants et entrepreneurs dans

la Plaine du Nord, la culture du manioc paraît incontournable dans le cadre des stratégies visant à lutter contre la faim et la pauvreté dans la région Nord. Peu exigeant du point de vue écologique et économique, il se développe très bien dans la Plaine du Nord et il est cultivé partout. Comme en Afrique, le manioc est essentiellement produit par des petits producteurs, qui traditionnellement y voyaient une réserve permettant d'affronter la mauvaise récolte et une source d'aliment pour leurs animaux. Cette culture s'adapte bien à la réalité haïtienne où de faibles investissements lui sont attribués et qui est grandement dépendant de la tombée des pluies. Toutefois, le manque d'infrastructure routière pourrait être un handicap à une meilleure valorisation de cette culture car le manioc se détériore quelques jours après sa récolte.

Figure 50 : Processus de transformation du manioc en cassave



Source : auteur, à partir des images prises en novembre 2022 par Dieunise Senatus à Dubourg dans la commune de Limonade

Les images ci-dessus présentent les étapes de transformation du manioc en cassave. La première étape consiste à éplucher les tubercules avec des outils manuels ensuite on passe au lavage (image 2) des tubercules épluchés dans des bassins en béton, on continue avec le râpage (image 3) à l'aide d'un moulin à moteur ayant une râpe à l'intérieur, puis le pressage (image 4) dans une presse métallique encadrée par des planches permettant l'extraction du liquide contenant l'acide cyanidrique pour une farine prête à consommer. En général, dans la région Nord du pays, les gens aiment les cassaves sucrées et salées avec d'autres ingrédients comme la noix de coco, l'arachide, la cannelle, le lait, etc., ce qui explique la présence de la noix de coco râpée (image 5). Dans l'image 6, on tamise la farine à l'aide d'un tamis métallique (tôle) encadré par des planches pour enlever les « kokoti » de la farine. La dernière étape (image 7), c'est la dernière étape qui consiste à faire cuire la farine pour obtenir de la cassave. Pour la cuisson, on utilise un métal aplani appelé platine. Ce dernier est déposé sur un four construit en brique et est en général chauffé à partir du charbon de bois. Selon le goût du consommateur, d'autres éléments peuvent être ajoutés à la farine : noix de coco, arachide, sucre, lait « jijiri », etc.

Conclusion du chapitre 10

En dépit du climat semi-aride dominant une grande partie de la Plaine du Nord et qui limite les cultures, surtout dans la partie Nord-Est de cette plaine, les activités agricoles y sont développées. Les cultures, en général saisonnières, occupent les zones humides à proximité des rivières ou les périmètres irrigués à partir des petits barrages construits par des ONG et/ou l'Etat. Elles se développent aussi grâce à des paysans de moyens modestes pouvant irriguer à partir des motopompes après forage des puits. Si le développement des cultures est handicapé en raison du manque d'eau pour l'arrosage, les paysans profitent de l'abondance du foncier vacant appartenant au domaine privé de l'Etat pour développer l'élevage. Cette activité constitue l'aspect principal de la résistance de l'agriculture dans la Plaine du Nord après les « ilots » de cultures disséminés un peu partout dans cette plaine. L'élevage bovin est le livret bancaire des paysans de cette plaine. Il est devenu beaucoup plus attractif avec la valorisation du lait grâce au réseau « Lèt agogo » mis en place par l'ONG Vétérimed et les organisations d'éleveurs locales. Le paysan tire des revenus de sa vache par le lait avant la vente sur le marché. Des stratégies se sont développées grâce à l'accompagnement des ONG et des organismes internationaux pour lutter contre la sécheresse. Des techniques de production de fourrage ont été diffusées aux organisations d'éleveurs. Des puits cylindrés et artésiens ont été creusés pour faciliter l'abreuvement des animaux. Un aspect bien particulier de l'élevage se développe et a pris une ampleur sans précédent depuis les années 2000. Des poulaillers de

dimensions variables s'implantent un peu partout dans la Plaine. Cette activité semble être influencée par développement de cette filière en République Dominicaine et l'amplification des échanges entre ces deux pays.

L'autre filière en pleine expansion est l'apiculture. La commune de Ouanaminthe dans la Plaine du Nord se trouve en première position dans le pays par rapport à la dynamique de cette activité et la quantité de miel produite. De plus, cette activité se développe dans plusieurs autres communes de la Plaine du Nord. Elle constitue une source de devises assez importante pour beaucoup de familles. Sa récolte est saisonnière, mais la vente peut s'étaler sur toute l'année, car le miel peut durer plus d'un an en dehors des techniques de conservation spéciales. Si cette région n'est pas favorable au développement des cultures, partout et sur toute l'année, elle est réputée pour disposer de plantes mellifères permettant la nourriture des abeilles et le développement de l'apiculture.

Comme dans l'Artibonite, les paysans et les organisations paysannes en particulier constituent les éléments centraux de cette résistance de l'agriculture dans cette région. Les paysans, pour leur part, sont prêts à consentir les sacrifices nécessaires pour développer les cultures et l'élevage. Ceux qui n'ont pas les moyens pour le forage des puits et ou pour se procurer des motopompes prennent toujours le risque d'emblaver une petite parcelle ou cherchent à développer des cultures pouvant résister à de longue période de sécheresse comme vigna, manioc, pois congo, etc. Ils se déplacent sur de longue distance pour prendre soin de leurs animaux, planter ou transporter de l'herbe pour les nourrir durant les périodes de sécheresse aigue.

Regroupés en organisations, les paysans bénéficient du soutien de certaines ONG ou organismes internationaux. Ces aides permettent aux organisations de construire des locaux et de se donner des matériels pour la transformation du lait et la valorisation de l'élevage bovin. Ils bénéficient des outils pour la culture, la pêche, la préparation du foin. Les formations sont organisées pour partager avec les paysans les techniques de production, de préparation et de conservation du foin dans le but de réduire la perte d'animaux durant les saisons sèches.

Conclusion de la quatrième partie

A travers les huitième et neuvième chapitres, nous avons montré et illustré que la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord constituent deux grands noyaux de résistance de l'agriculture haïtienne, en dépit du déclin de cette activité. Cette résistance est beaucoup plus visible à travers le paysage de la Vallée de l'Artibonite. A cet endroit, on n'a pas besoin de grand effort pour le constater, il suffit de parcourir la Vallée via la route nationale, départementale et les routes dites communales. Dans la Plaine du Nord, il est moins visible si on se contente de circuler à travers les routes. Le paysage offert par la Plaine du Nord, surtout sa prolongation Nord et Nord-Est ne montre pas qu'il existe une activité de culture intense et régulière ce qui donnerait lieu à une mauvaise interprétation remise en cause quand on parcourt véritablement la Plaine et prend en compte l'activité agricole dans ses différents aspects. La production végétale s'impose dans la Vallée. L'élevage y est aussi pratiqué, mais il l'est beaucoup moins par rapport à la Plaine du Nord. En raison de l'irrigation, les activités de culture régulières ne laissent pas assez de place pour faire paître les animaux dans l'Artibonite. Les bœufs et les chevaux sont élevés à la corde et contribuent à la valorisation des résidus de végétaux après la récolte.

Figure 51 : Valorisation des résidus après récolte par l'élevage des animaux à la corde dans la Vallée de l'Artibonite



Source : auteur à partir des images prises dans la Vallée de l'Artibonite en septembre 2018 et mai 2021.

Cette image explique la valorisation des résidus de culture par l'élevage à la corde, après la récolte dans la Vallée de l'Artibonite. Elle présente aussi un aspect de la production agricole à la fois pour les parcelles arrosées par le grand système d'irrigation et celles dépendantes des petits systèmes qui sont arrosés par des prises directes ou d'un petit barrage sur une rivière. La photo 1 reflète la réalité d'une parcelle arrosée par le grand système où dans certains endroits, les terres, se trouvant à très basse altitude, sont relativement inondées durant toute l'année et produisent du riz en quasi permanence. Dans certains endroits, on cultive les haricots ou des produits de maraichages sur des digues au printemps quand le niveau de l'eau est très bas dans le fleuve et les canaux, ce qui diminue l'eau aussi dans les champs. La deuxième photo est le cas où la parcelle se trouve à une altitude élevée et arrosée par le petit système, ce qui offre la possibilité d'alterner les cultures à volonté et en fonction des saisons. Dans la deuxième photo, on fait paître les animaux après la récolte du maïs et après la récolte du riz pour la première photo.

L'espace est surtout utilisé pour la culture. Le cheval est de moins en moins élevé dans la zone irriguée en raison de la généralisation de l'utilisation de motocyclettes pour le transport durant les dix dernières années.

En revanche, dans la Plaine du Nord et particulièrement dans sa prolongation vers l'Est, limite du département Nord et le département du Nord-Est, les cultures se développent sur des espaces restreints, humides ou arrosés par des procédés divers. L'espace est en grande partie vacant et est utilisé pour l'élevage. Il convient de souligner la pression récente sur le foncier pour le logement durant les dix dernières années et les raisons ont été explicitées dans le chapitre 7.

Des activités agricoles anciennes résistent et d'autres se développent. Elles résistent grâce à des interventions impliquant des acteurs diversifiés apportant leur soutien aux paysans qui constituent l'élément central de cette résistance et qui la maintient par des stratégies diverses. Dans l'analyse de la résistance de l'agriculture dans la Vallée de l'Artibonite, nous avons pris en compte le rôle de l'Etat via l'ODVA, des ONG et des organismes internationaux. La présence des infrastructures d'irrigation installées dans l'Artibonite est incontournable dans la compréhension de cette résistance et le rôle de l'ODVA n'est pas à banaliser dans le maintien des canaux primaires dans le grand système d'irrigation en dépit qu'il est très irrégulier dans ses interventions. Si, dans le domaine de l'agriculture, le rendement agricole est fonction de la qualité des semences, on peut déduire l'importance des missionnaires taïwanais dans la résistance de l'agriculture dans la Vallée de l'Artibonite. Ils contribuent, avec l'ODVA, à

l'amélioration de la qualité des semences, donc de rendement, même si tous les riziculteurs ne sont pas touchés, pour des raisons diverses.

Dans la Plaine du Nord, les ONG et organismes internationaux soutiennent aussi les paysans. Ils contribuent indirectement à l'élargissement du cheptel bovin en facilitant l'accès des vaches à des familles pauvres et surtout aux femmes grâce à un système de gardiennage rotatif. L'engouement pour le gardiennage augmente avec la valorisation du lait et on arrive à réduire les pertes grâce à une meilleure alimentation des animaux et des campagnes de déparasitage. L'amélioration de l'alimentation se fait par la diffusion des plantules d'herbe résistant à la sécheresse et aux formations sur les techniques des cultures, de préparation et de conservation de foins. Après l'élevage caprin et bovin traditionnel, l'aviculture semble l'un des aspects le plus prometteur de cette résistance en tenant compte de son dynamisme, mais des interrogations s'imposent compte tenu de la dépendance vis-à-vis de la République Dominicaine pour la nourriture, les médicaments et les poussins. L'apiculture est aussi très développée et les organisations paysannes reçoivent des formations et des outils de la part des ONG et organismes internationaux pour moderniser les procédés d'extraction du miel. Les ONG et les organismes internationaux contribuent aussi à la valorisation des filières agricole par la construction des mini centres de transformation et des dons d'outils de transformation. Des laiteries, des cassaveries sont construits et équipées grâce à leur soutien financier.

Les paysans constituent l'acteur principal de cette résistance dans les deux régions. Certes, les apports d'acteurs divers ne peuvent pas être ignorés, mais ils se battent toujours, contournent les contraintes pour maintenir un minimum de production. Dans l'Artibonite, ils constituent les acteurs principaux dans l'entretiens des canaux secondaires et surtout ceux dits tertiaires. Parfois, les faibles interventions de l'ODVA font suite aux pressions exercées par les paysans et organisations paysannes. Dans certains cas, les routes sont bloquées pour exiger l'intervention d'urgence de l'Etat central. Dans les deux régions, l'agriculture repose sur la production paysanne. Rares sont les fermes modernes développées. Quand elles se développent, elles sont en général de courte durée et produisent pour l'exportation. La production agricole permanente destinée à nourrir la population haïtienne se fait bien grâce à la parcelle paysanne.

Conclusion générale

Il ne fait aucun doute que l'agriculture haïtienne est en déclin. Cet état de fait est confirmé par les chercheurs, les institutions nationales et internationales et même par les paysans, qui sont les principaux acteurs dans le domaine agricole en Haïti. Son poids dans le PIB passe de 45 % dans les années 1970 à 20 % en 2018.

A côté de ces données, les signes du déclin sont perceptibles à travers les comportements, les réactions et dans le discours des paysans. La réduction de la population rurale (en valeur relative) et l'accélération de l'urbanisation en Haïti pourraient être des éléments d'analyse pour comprendre le phénomène. Dans les schémas traditionnels d'explication du phénomène d'urbanisation, l'industrialisation est en général un facteur explicatif incontournable, ce qui n'est pas le cas en Haïti. L'exode rural, particulièrement l'exode agricole, alimente le flux de migrations vers la ville alors que l'agriculture reste encore au stade rudimentaire, donc ne pouvant pas dégager des surplus pour répondre au besoin d'une population en pleine croissance et libérer de la main-d'œuvre pour d'autres secteurs d'activité. Néanmoins, en Haïti, c'est le déclin de l'agriculture qui a provoqué la croissance urbaine contrairement à la réalité des pays européens et nord-américains de la fin du XIX^e et au cours du XX^e siècle. Bon nombre des fils et filles de paysans qui devraient assurer la continuité dans le secteur agricole migrent vers la ville ou à l'étranger. Ce phénomène s'est accentué avec les dernières grandes vagues de migrations vers les pays de l'Amérique latine depuis les années 2010. Une quantité assez importante de ceux qui restent, bien qu'ils soient présents en milieu rural et pratiquent encore l'agriculture, se lancent dans des activités non agricoles comme le taxi moto, les petits commerces, etc. Parfois, la terre qui nourrissait toute une famille est vendue pour l'achat de la moto.

Ce mépris de la terre nourricière se manifeste à travers le discours des paysans : « La tè pa bay ankò » (La terre ne produit plus), « la tè modi » (La terre est maudite). La houe, l'une des principaux outils de labourage est qualifié de « kreyon mafektè » (crayon malfaiteur) par certains jeunes en milieu rural et particulièrement dans le Bas-Artibonite.

Pourtant, relativement à toutes les données et représentations confirmant qu'il s'agit d'une activité en perte de vitesse, un détour dans l'Artibonite et dans la Plaine du Nord montre qu'il existe encore des espaces dynamiques du point de vue agricole et que cette activité résiste encore dans ces deux régions. Dans l'Artibonite et particulièrement au niveau de la Vallée, cette résistance est visible à travers le paysage rizicole. Il faut aussi signaler que la réalité est différente d'un endroit à un autre de la Vallée, en fonction de la disponibilité de l'eau qui est à son tour dépendant de la régularité du service de drainage, qui est sous la responsabilité de l'ODVA. Ce dernier est le seul capable d'intervenir au niveau des canaux primaires.

Dans les endroits où les paysans reçoivent régulièrement de l'eau d'irrigation et qui sont suffisamment drainés pour empêcher l'inondation du sol, les paysans cultivent la terre durant toute l'année. En fonction de la saison ou de la disponibilité de l'eau ou encore de la volonté du paysan à alterner les cultures (assolement) pour le remembrement du sol, on trouve le riz, le haricot, le maïs, la banane, la patate douce, l'arachide, le maraichage, etc. Il faut rappeler que les terres de la Vallée qui sont bien arrosées et drainées ne sont généralement pas laissées en jachère. En dépit des contraintes de toutes sortes liées aux problèmes de drainage, au mauvais état des routes, à la mauvaise qualité des semences, à l'accès difficile aux engrais, la grande majorité des paysans vivent de l'activité agricole dans la Vallée de l'Artibonite. Cette résistance peut être soulignée aussi à travers les démarches des paysans de cette partie du territoire qui ne cessent d'exiger de l'Etat central des accompagnements afin d'avoir accès à l'eau d'irrigation, aux engrais, semences et autres pour continuer à cultiver leur lopin de terre.

Si les paysans sont considérés comme les principaux acteurs du maintien de ce niveau de production au niveau de la Vallée, d'autres acteurs ne peuvent être négligés. Leur rôle est incontournable dans la résistance de l'activité agricole. Il s'agit des institutions étatiques nationales, des ONG et des organismes internationaux.

Bien qu'il soit limité dans ces interventions, le rôle de l'Etat central ne peut être sous-estimé. Il intervient dans la production agricole de la Vallée à travers le MARNDR et l'ODVA. Il est aussi l'organisme étatique autonome chargé de la coordination des activités liées à l'agriculture et parfois des activités extra-agricoles au niveau de la Vallée de l'Artibonite. L'ODVA est le principal responsable de l'entretien de tous les systèmes d'irrigation de la

Vallée de l'Artibonite. Il y intervient en cas de grand dommage et dans la construction ou l'amélioration des pistes agricoles. Le grand système d'irrigation est administré, supervisé et entretenu par l'ODVA via la coordination des infrastructures agricoles (CIA). Ce grand système part du barrage Canneau à Petite Rivière de l'Artibonite, qui constitue le centre de contrôle principal de l'eau d'irrigation de la plus grande superficie irriguée du pays. L'activité agricole s'arrête sur les terres arrosées par le grand système quand il n'y a plus d'eau dans les canaux et tout est sous la responsabilité de l'ODVA qui assure l'entretien et l'administration directe du barrage. Les portes sont ouvertes et fermées sous les ordres formels de l'ODVA. Les paysans sont dépendants de l'ODVA, qui doit effectuer un ensemble de travaux en amont. L'ODVA est aussi le seul producteur de semence de qualité dans la Vallée de l'Artibonite et de tout le pays. C'est l'un des axes d'intervention où les activités sont régulières et ininterrompues depuis plus de 20 ans.

En 2021, la production de semence de qualité se fait sur 500 ha par campagne et environ 1000 paysans bénéficient de l'accompagnement techniques et financier de l'ODVA et de la mission technique de Taïwan dans le cadre de cette opération. La capacité de production de semence de qualité est évaluée à 4000 tonnes, en raison de 2000 tonnes par campagne. Le principal centre de collecte de semences de qualité au niveau de la Vallée se trouve à Deseaux, dans la commune de Dessalines. D'autres mini-centres de collecte ont été récemment (2020-2021) construits dans plusieurs communes (un à Lestère, deux à Dessalines, un à Desdunes, un à Liancourt) pour faciliter l'acheminement, le séchage des semences de qualité produite par les paysans associés à l'ODVA. En dépit de ces réalisations, c'est un organisme aux interventions limitées. Certaines interventions de l'Etat central via l'ODVA sont discontinues et contradictoires.

Les activités de la coopération taïwanaise sont centrées sur la recherche et la multiplication des semences de qualité. Un laboratoire d'analyse de semence a été déjà installé sur la ferme de Mauger en 2015. De cette ferme expérimentale, la multiplication des semences se poursuit dans d'autres endroits. Des centres de collecte et de glacis de séchage sont déjà construits et/ou en construction.

La préparation des semences de base et la multiplication des semences sont financées par le gouvernement taiwanais via le Fond de Coopération et le Développement International (ICDF).

Les interventions des ONG et des institutions internationales sont aussi des éléments à prendre en considération dans la compréhension de la résistance de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite.

Le Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI) a financé la construction d'un bassin de distribution dans chacun des secteurs contrôlés par les comités d'irrigants faisant partie de l'Association des irrigants de Liancourt (AILA). Au total, 18 bassins de distribution ont été construits. Des vannes y sont aussi installées pour une meilleure gestion et utilisation de l'eau.

OXFAM a financé la construction des bureaux de quelques organisations et a fait aussi don de moulin de décortilage. Il a aussi financé le curage de certains canaux secondaires dans la première section de Petite Rivière de l'Artibonite via l'Association Irrigant Bas Maitre Rive Droite (AIBMRD). Cette ONG est intervenue dans la commune de Liancourt dans la formation et l'accompagnement des paysans sur l'utilisation du Système de Riziculture Intensive (SRI).

D'autres organismes internationaux intervenaient aussi dans la Vallée. Ils finançaient des projets pilotés par des institutions étatiques (MARNDR, ODVA, etc.) et octroyaient aussi des aides financières aux coopératives et organisations paysannes dans la Vallée de l'Artibonite. La BID a financé un projet de construction des bureaux au profit des Association Irrigants (AI) de la Vallée. Le Programme alimentaire mondiale (PAM) est aussi intervenu auprès de la COPRODA (Coopérative de production et commercialisation agricole) en 2010.

La résistance de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite se traduit à travers l'espace, mais aussi dans les discours des paysans, les actions individuelles et collectives à travers les organisations paysannes. Elle se traduit à travers l'espace par les activités agricoles régulières. En dehors de la commune de Grande Saline, considérée comme la première

victime de la sécheresse à cause du manque ou de l'absence de l'eau dans les canaux d'irrigation, des activités agricoles sont développées dans la quasi-totalité du reste de la Vallée. Les paysans répètent souvent : « nou dwe pwodwi pou nou ka gen manje pou nou manje. Leta pa bay travay latè enpòtans epi abandone peyizan. Si nou pa travay Leta ap bay blan tè yo, elimine diri nan Latibonit epi nan tout peyi a » « *nous devons produire pour trouver de quoi manger. L'Etat s'intéresse de moins en moins à l'agriculture et nous abandonne. Si nous ne travaillons pas l'Etat va donner de la terre aux blancs et élimine la production rizicole dans l'Artibonite et dans tout le pays* ». Ils ont le mauvais souvenir des grandes vagues de dépossession de la paysannerie au profit des compagnies étrangères durant le XX^e siècle.

Des actions collectives sont aussi menées par les paysans à travers les organisations pour exiger de l'Etat des services minimums leur permettant de continuer à cultiver la terre. Certaines manifestations aboutissant au blocage de la route nationale n°1 ont provoqué parfois le déplacement du ministre de l'agriculture et des interventions urgentes sur les canaux d'irrigation ont eu lieu par la suite. La Fédération des irrigants de la Vallée de l'Artibonite fait parfois pression sur l'Etat par l'intermédiaire de l'ODVA et du MARNDR pour obtenir des interventions urgentes sur les canaux primaires. Elle bénéficie parfois de la part de l'Etat de formations, outils et subventions pour le nettoyage des canaux secondaires et tertiaires.

Des comités de gestion des canaux secondaires ont été formés. En l'absence d'eau, les comités doivent envoyer une délégation chargée de superviser les canaux principaux, détecter le problème et chercher la solution. Les organisations créent un réseau d'échange d'informations et décident des dispositions à prendre si le problème concerne les canaux primaires qui sont sur l'entière responsabilité de l'ODVA. Parfois, certaines organisations apportent leurs contributions à l'ODVA pour faciliter la résolution de certains problèmes. Elles sont, pour la plupart, des acteurs pro-actifs qui collaborent avec l'ODVA. C'est le cas de l'Association des Planteurs de Petits Desdune qui, entre juillet et août 2019, a collaboré avec l'ODVA pour le drainage des quelques canaux. Cette organisation a déboursé environ 122 840 gourdes, soit 820 euros environ, pour l'achat de carburant, le transport, l'huile moteur pour des extractrices, le frais pour les opérateurs d'engins lourds engagés. Les fiches en annexes permettent d'analyser la répartition de ce fonds.

Etant la deuxième plaine d'Haïti par sa superficie, les potentialités agricoles de la Plaine du Nord sont aussi remarquables que celle de l'Artibonite. Ses microclimats et la variation locale du régime pluviométrique offrent une alternance de zones humides et semi arides (dans le Nord-Est surtout) qui permet à cette Plaine de produire toute une variété de produits agricoles, sans oublier l'élevage qui représente l'aspect clé du secteur agricole dans cette région.

Disposant de vastes terres vides appartenant au domaine de l'Etat (voir chapitre 7), cette région a attiré la convoitise de beaucoup d'entreprises internationales et nationales voulant développer l'agriculture. Parmi les plus grandes entreprises internationales ayant développé l'agriculture dans cette plaine, on peut citer la Plantation Dauphin qui, à partir de 1926, exploitait de milliers d'hectares dans le Nord et le Nord-Est pour la production du sisal à destination du marché international. Après le départ de cette entreprise à la fin des années 1970, l'espace occupé a été quasiment vide et utilisé par les paysans pour élever les animaux. En 2013, l'entreprise locale, Agritrans a lancé sur près d'un millier d'hectares un projet de production de banane destinée principalement au marché international. Ce projet n'a pas fait long feu, car il avait un caractère mafieux à objectif politique plutôt qu'entrepreneurial. Aujourd'hui, moins de 10 ans après, il n'existe plus un seul bananier sur le ferme d'Agritrans.

L'un des aspects probants de cette résistance de l'agriculture est l'élevage. Cette activité est surtout concentrée dans le Nord-Est. Il s'agit principalement du gros bétail comme les bœufs, les chevaux, etc. L'espèce caprine est aussi élevée. Durant les dix dernières années, l'élevage de volailles, particulièrement l'élevage de poulets de chair et de poules pondeuses, s'est imposé comme une filière très dynamique de l'élevage. Le bœuf est élevé pour sa viande. Cette dernière alimente le plus grand bassin de consommation de la région, la ville du Cap. Le cheval est aussi consommé dans le Nord-Est, surtout à Terrier Rouge, mais à une échelle très restreinte par rapport au bœuf. L'élevage est très important pour les paysans, car il constitue le maillon fort de leur économie. Les animaux peuvent être vendus pour répondre aux besoins urgents. Une vache de grande taille pourrait être vendue à plus de 50 000 gourdes, soit plus de 333 euros, ce qui laisse croire qu'une personne détenant un cheptel de 15 vaches peut espérer ressourdre facilement certains problèmes d'ordre financier. La vache est aussi élevée pour son lait. C'est une source de revenu important permettant aux éleveurs de rentrer un peu d'argent pendant le gardiennage. Ce produit issu de l'élevage bovin rapporte beaucoup plus avec

l'implantation des micro-laiteries permettant de transformer le lait en yaourts et en lait stérilisé embouteillé, très prisé par la population locale. Ces unités de transformation constituent un nouveau marché et permettent la valorisation du lait local.

L'aviculture connaît un développement sans précédent dans la zone en dépit des contraintes. Pour les paysans et entrepreneurs se lançant dans cette activité dans la région, il s'agit d'une activité à haut risque, mais rentable. S'il est difficile d'évaluer la production annuelle de poulets ou d'œufs, la présence de nombreux poulaillers de tailles divers et dispersés un peu partout dans la Plaine du Nord permet de réduire la dépendance vis-à-vis de la République Dominicaine et des Etats-Unis en ce qui concerne l'alimentation en œufs et en poulets. Néanmoins, le manque d'abattoirs, d'incubateurs, la dépendance de la République Dominicaine pour l'approvisionnement en poussins, en nourriture et en médicaments compromettent l'avenir de cet aspect de l'élevage qui est pourtant très dynamique dans la région.

La production végétale résiste encore dans la Plaine du Nord. Elle résiste surtout à travers les zones humides de basse altitude et celles irriguées via des prises sur les rivières se trouvant à proximité ou des micro-barrages permettant d'arroser des parcelles. Bien qu'elles soient complètement réduites avec la disparition de l'usine Citadelle, les parcelles plantées en canne-à-sucre existent encore et surtout dans les communes de la Plaine du Nord, de Quartier Morin, de Milot et de Limonade. Elles continuent à alimenter les guildives qui sont concentrées dans les communes sus-citées. La canne est nécessaire à la fabrication du clairin, un alcool très consommé par les Haïtiens.

La banane est très consommée et est produite dans les zones humides ou irriguées de la plaine. Son aire de culture est réduite en raison de l'aridité d'une grande partie de la plaine. D'autres produits comme le maïs, les haricots, le vigna sont cultivés en polyculture avec la banane.

Le riz est cultivé dans les endroits irrigués ou inondés au moment des débordements de la rivière durant le période cyclonique. Les principales zones de culture sont la plaine de Maribahoux (haut et bas), la plaine de Bayara, Grison Garde, et quelques hectares situés dans

les communes du Limbé et Bas-Limbé. A Grison Garde, les conditions de production sont améliorées grâce à l'achat des semences venant de la République Dominicaine. Le rendement est aussi augmenté dans le Nord-Est (Maribahoux et Malfety) grâce à l'accompagnement du CLES. Ce dernier constitue aussi un marché pour les producteurs. Il procède au décorticage, à la mise en sac et offre un produit de qualité aux consommateurs de la région.

Le manioc est l'une des plantes les plus cultivées de la Plaine du Nord. Il fait partie des nourritures les plus abordables de la région pour les plus pauvres. Il est transformé à travers des petits ateliers peu ou pas équipés et est aussi une source de devises non négligeable pour les paysans. Les paysans de la Plaine du Nord jouissent d'une réputation spéciale par rapport au savoir-faire développé dans la fabrication de la cassave. Le manioc est l'une des plantes cultivées les moins exigeantes et peut aller jusqu'à tolérer les conditions écologiques parfois marginales pour l'agriculture. C'est cette rusticité qui fera du manioc une plante encore plus incontournable pour la sécurité alimentaire dans l'avenir en raison des effets néfastes du changement climatique et d'autres changements planétaires (FAO, 2005 ; Nhassico et al., 2005, cité par Doyle et al in Sénatus, 2019). Ces caractéristiques font du manioc une plante d'avenir pour les paysans de la Plaine et il est très cultivé car il s'adapte très bien aux conditions agronomiques de la région.

Une autre activité développée dans la région et qui fait vivre des centaines de personnes est la pêche. Non modernisée, avec des embarcations très faiblement équipées, la pêche est l'une des activités non négligeables pratiquées par beaucoup de paysans de la Plaine du Nord. Certains pêcheurs déclarent que la pêche rapporte beaucoup plus que l'activité agricole mais n'abandonnent pas la culture de la terre. Cette activité fait vivre les habitants du littoral et des commerçantes qui vivent de l'échange des produits de la mer.

L'activité agricole de la Plaine du Nord reste l'affaire des paysans et résiste à travers différents aspects et grâce à l'intervention très irrégulière de l'Etat, des ONG et des institutions internationales. Comme nous l'avons vu dans le cas de l'Artibonite, les organisations paysannes constituent non seulement des instances de promotion de l'activité et des produits agricoles, mais aussi des organes de pression sur l'Etat central, des canaux de facilitation des projets des ONG et d'autres instances internationales en milieu rural.

Leur dynamisme facilite le développement des synergies avec des ONG nationales et internationales, dont VETERIMED, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) qui permet d'augmenter le cheptel bovin et la valorisation du lait local. Ces organisations paysannes contribuent grandement au développement et au maintien du réseau de laiterie « lèt agogo » dans la Plaine du Nord. Ces organisations contribuent à une meilleure alimentation des animaux par la production du fourrage. Des techniques de conservation du fourrage sont aussi expérimentées et vulgarisées chez les paysans de la Plaine du Nord. Des points d'eau (puits artésiens et cylindrés) ont été creusés pour faciliter l'abreuvement des animaux.

Les interventions du CLES consistent en l'attribution de crédits et en l'accompagnement des producteurs. Au moment de la préparation du sol, le paysan bénéficie à crédit du labourage, de la semence et de la supervision du champ par des agronomes qui sont à charge de l'organisation. Le paysan paie en nature après la récolte et vend le reste de la production à l'organisation au prix du marché. L'apport technique du CLES a contribué au doublement du rendement dans le Nord-Est. Le rendement passe de deux à cinq tonnes à l'hectare, avec des petites variations locales : plus de cinq tonnes dans la plaine de Malfety à Fort Liberté et moins de cinq tonnes dans le Bas Maribahoux à Ferrier.

La valorisation du riz dans le Nord-Est permet de faire découvrir la qualité de ce riz à un plus grand nombre de consommateurs. Donc, il participe non seulement à l'augmentation de la production mais aussi à l'amélioration des conditions de vie de producteurs qui disposent d'un marché pour écouler leurs produits.

L'USAID, la FAO, le Programme Alimentaire Mondiale et l'Agro Action Allemande financent les organisations et des projets développement dans le domaine agricole.

Tableau 13 : Résumé des interventions de quelques acteurs et des activités, objets ou projets financés

Activités/ achats objets/projets financés	Bailleurs de Fonds	Bénéficiaires	Date
-Forage de puits	FAO	APRWOLIM	-
-Emballage et bouteilles pour les laiteries, achat de médicaments pour les campagnes de déparasitage	FAO	Laiterie Limonade et Ouanaminthe	-
-Groupe électrogène pour les laiteries	USAID	Laiterie Limonade et Ouanaminthe	
-Micro-barrages (2) sur la rivière Jassa (Ouanaminthe)	AAA	Paysans Haut Maribahoux	2007-2010
-Micro-barrage sur la rivière Frache à Roche Plate (Trou du Nord)	AAA, PAM	Paysans de Roche Plate /Trou du Nord	2004, réhabilité en 2021
-Réhabilitation du barrage de Grison-Garde	AAA	Paysans de la Plaine du Nord et Acul du Nord	Réhabilité en 2022 et 2005
-Micro-barrage sur la rivière Trop Plein (Bas Maribahoux)	PADF (OEA, USAID)	FOI et paysans Bas Maribahoux	2023
-Micro-Barrage sur la rivière Trop Plein (Bas Maribahoux)	PADF (OEA, USAID)	MESSA et Paysans Bas Maribahoux	2023
-Projet de transformation du lait	VETERIMED	Paysans de la Plaine du Nord	
-Achat de Vache et gardiennage rotatif	AVSF, CHF	Paysans de la Plaine du Nord	
-Crédit, accompagnement des paysans et transformation de riz	CLES	Paysans du Nord-Est	Après 2010

Source : auteur, données collectées sur le terrain entre 2020 et 2023

A Roche Plate, l'une des sections de la commune Trou du Nord, Agro Action Allemande a aussi construit un micro-barrage sur la rivière Frache construit en 2004, il a été réhabilité en 2021 par le MARNDR grâce à un financement du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce micro-barrage permet d'arroser plus de 20 hectares de terres. L'irrigation de la terre facilite la production du riz, du maïs, des Haricot etc. Ce petit système est géré par

l'Association d'irrigants de Roche Plate (AIRP). Cette ONG a aussi réhabilité entre 2002 et 2005, le barrage de Grison Garde.

En outre, s'il existe encore une production agricole dans la Vallée de l'Artibonite et dans la Plaine du Nord, elle est due à la résistance des paysans de ces deux espaces. Elle est aussi inséparable des potentialités de ces deux grandes plaines, des stratégies développées par des paysans eux-mêmes, des interventions irrégulières de l'Etat, des ONG et des organismes internationaux. Hérodote disait que « l'Egypte est un don du Nil », on pourrait dire aussi que l'Artibonite est un don de l'Artibonite (le fleuve du même nom qui traverse une grande partie de ce département). Dans le domaine agricole, tout se décide dans la Vallée et dans la Plaine à partir de l'eau du fleuve. D'ailleurs si, à l'époque coloniale, l'Artibonite occupait rang secondaire comme zone de production, cela pourrait aussi expliquer par sa position géographique et les difficultés à maîtriser l'eau du fleuve. Des projets visant à contrôler les crues et l'installations des infrastructures d'irrigation n'ont pas abouti. On n'y trouvait que quelques petites plantations d'indigo et de coton développées à partir des prises sur le fleuve. Tout se décide à partir du barrage partiteur de Canneau. Comme André Victor l'a mentionné dans son ouvrage, en 1982, la vie s'arrête dans la Vallée quand il n'y a pas d'eau dans les canaux.

Les propos des paysans le confirment sur le terrain durant nos enquêtes et entretiens, c'est pourquoi toutes les revendications des paysans de l'Artibonite exigent d'abord la disponibilité de l'eau dans les canaux. Et pour avoir l'eau, l'Etat doit agir via l'ODVA. Ces interventions peuvent être irrégulières et insuffisantes mais ont des effets positifs et sont incontournables. Le barrage partiteur est géré par l'ODVA et il est le seul capable d'intervenir sur les canaux primaires. La disponibilité des semences et engrais arrivent en position secondaires dans les revendications des paysans de l'Artibonite. D'ailleurs, ils savent comment se débrouiller en cas d'absence et de difficultés à se procurer des semences de qualité et d'engrais.

Les interventions des ONG et des organismes internationaux ne peuvent non plus être sous-estimées. Leurs impacts sont dans bon nombre de cas négligeables, mais dans d'autres contribuent à l'augmentation de la production agricole. Les travaux d'infrastructures d'irrigation permettent aux paysans de cultiver la terre et d'avoir un meilleur rendement sur

au moins cinq ans. Du côté des organisations paysannes, certaines peuvent être qualifiées d'« organisation bidon », mais d'autres constituent des espaces d'échange, de résistance et des organes de pression sur l'Etat quand la situation est très critique, comme en ce qui concerne le drainage des canaux dans l'Artibonite. Elles interviennent dans le curage des canaux tertiaires pour faciliter la circulation de l'eau et la production du riz.

Figure 52 : Paysans de la Vallée de l'Artibonite nettoyant un petit canal d'irrigation facilitant la circulation de l'eau vers les champs.



Source : auteur, 22-05-2021

Dans la Plaine du Nord, elles constituent aussi des intermédiaires pour faciliter la mise en place des projets des ONG et des organismes internationaux. Elles développent des synergies permettant la valorisation du lait à travers la construction des laiteries et l'augmentation du cheptel par une meilleure alimentation, de production et la conservation du fourrage.

Enfin, la résistance des paysans dans l'Artibonite et la Plaine du Nord ne peut être comprise en dehors de l'analyse des synergies alliant les acteurs étatiques, certaines organisations paysannes, certains ONG et organismes internationaux dont les contributions facilitent le

maintien d'un minimum de production agricole. Cela pousse à questionner cette résistance sur les prochaines décennies en l'absence de la contribution de ces acteurs et surtout des acteurs internationaux. Le pire est en effet que, souvent, les interventions intermittentes de l'État central ne peuvent avoir lieu sans le financement des organismes internationaux.

Pour le présent, nous nous sommes attachés à montrer dans cette thèse que, dans le contexte haïtien, une paysannerie résiliente et créative, qui pratique une forme très spécifique de résistance, marginale à l'échelle mondiale, fait tenir le pays encore debout à l'échelle régionale et nationale.

« Peyizan yo, an nou mete tèt ansanm, nèg lavil yo gade nou pou gwo zotèy, nap fè yo konnen se motè peyi a nou ye, si nou pa travay yo pa manje. »

Lexique

Bol : Objet utilisé dans la cuisine comme unité de mesure du riz paddy dans certains endroits de la Vallée de l'Artibonite

Carreau : mesure de superficie des surfaces agraires (1 carreau = 1,29 ha)

Chat rouj : nom donné à une espèce particulière d'animal marin

Clairin : Alcool obtenu par fermentation du jus de canne

Grandon : Grand propriétaire foncier

Gildiv (guildive) : atelier de transformation de la canne en clairin.

Gwo zotèy : rustre, montagnard

Jijiri ou roroli : nom donné au sésame en Haïti

Kokoti : Résidus enlevés de la farine de manioc après le tamisage. Il peut être utilisé pour nourrir les animaux (les porcs et les volailles) ou séché puis écraser pour extraire un peu de farine utilisé à la préparation de « moussa »

Kolonbye (en créole) : Voir commentaire page 185

Konbit lawozay : organisation paysanne qui a pris naissance en 2019 dans la Plaine du Nord. Sa priorité était d'abord de ramener l'eau dans les champs des paysans.

Kouto chinwa : faucille en arc de cercle utilisé pour la récolte du riz dans la Vallée de l'Artibonite.

Kout ponya : Usure pratiquée en milieu paysan et aussi en milieu urbain. Il est ainsi qualifié par rapport au taux élevé négocié au profit du prêteur qui peut aller au-delà de 100%. C'est

tellement dur à supporter, on qualifie ce type de prêt en référence au « ponya », long couteau, tranchant qui peut blesser profondément.

Kreyon malfektè : Nom donné à la houe (moquerie), par les jeunes dans certains endroits de la Vallée

Lalo : Nom donné à une espèce particulière de légume dans la Vallée. Elle constitue l'un des éléments identitaires de Vallée et du département de l'Artibonite en général.

Makout / Tontons makouts : Membre des Volontaires de la Sécurité Nationale (VSN), milice créée par François Duvalier. Le terme « macoutes » est utilisé aujourd'hui partout, même dans les institutions haïtiennes pour qualifier une personne arrogante, qui veut s'imposer aux dépens des autres au mépris des principes.

Moun andeyò, moun mòn : terme utilisé par des urbains ou autres personnes pour qualifier des gens venant du milieu rural et surtout des milieux montagneux. Il traduit l'idée d'une personne archaïque, qui s'attache aux champs, vivant loin de la mode, des pratiques de vie urbaine.

Moun lavil : Des citadins, personnes qui est en contact avec la modernité, etc.

Mousa : nourriture à base de farine de manioc tirée du « kokoti »

Oufò : nom donné aux temples vodou en Haïti. Cet espace loge les images ou des esprits appelés loas et les outils utilisés par le prêtre vodou au moment des cérémonies et autres activités y relatives.

Ougan : Prêtre vodou en Haïti

Panach, pat miel ou gato myèl : Il est fabriqué naturellement par les abeilles. Il est composé d'alvéoles dans laquelle les abeilles déposent leurs œufs et le miel.

Planage ou *tè kenbe* : il s'agit d'un procédé permettant aux paysans d'obtenir des prêts auprès d'un créancier ou d'une personne quelconque. Ce dernier peut-être un paysan, un commerçant, etc. Aucun statut particulier n'est exigé pour le prêteur. Il suffit de disposer le montant exigé par l'emprunteur. La terre est donnée en gage à la somme empruntée. Le propriétaire récupère sa terre après remboursement. Aujourd'hui, il s'agit du moyen le plus sûr et le plus rapide pour obtenir des prêts en milieu rural en Haïti.

Rara : activités festives populaires. Il s'agit des groupes musicaux en milieu rural et en milieu populaire urbain qui donnent des prestations ambulantes pour se divertir et divertir la population. Ils utilisent surtout des instruments fabriqués sur place comme le tambour ou d'autres instruments à vent fabriqués par forgerons. Aujourd'hui, des instruments importés sont de plus utilisés grâce aux soutiens de la diaspora.

Tèt ansanm : Rassemblement, union. Nom donné aux organisation traditionnelles d'entre-aide formées par les paysans afin de cultiver la terre.

Zavrion : Rame utilisé pour propulser manuellement les petites embarcations

Bibliographie

Alexis Ch., 2018. *Contribution à l'étude de la filière manioc dans les communes de Plaine-du-Nord, de Quartier-Morin et de Limonade (Département du Nord)*. Mémoire de licence en Agronomie, Economie et développement Rural, Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de l'Université d'Etat d'Haïti, 112 p.

Anglade G., 1974. *L'espace haïtien*. Québec, PRESSE universitaire du Québec, 221 p.

Anglade G., 1982. *Atlas critique d'Haïti*, édition numérique réalisée le 7 février 2010. Québec (Classiques des sciences sociales), 181 p.

Anglade G., 1982. *Espace et liberté en Haïti*, édition numérique réalisée le 3 mars 2010. Québec, (Classique des sciences sociales), 200 p.

Anglade G., 1990. Cartes sur table, Vol. II, *Divergences et convergences, réponses à 15 ans des commentaires*, ERCE, Port-au Prince, Henri Deschamps, 221 p.

Arias D. et al., 2006. *Restauration de la compétitivité du secteur café en Haïti*, rapport final, 49 p.

Aubin, E., 1910. *En Haïti, planteurs d'autrefois et nègres d'aujourd'hui*. Paris, Armand Colin, 555 p.

Aya R., Elwell J., & Gresle F., 1989. La révolution en échec : des situations révolutionnaires sans dénouements révolutionnaires, *Revue française de sociologie*, n° 30_ 3_2628, pp559-586, [En ligne] https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1989_num_30_3_2628

Banque Mondiale. 1985. *Haïti, étude du secteur agricole*, Volume II, rapport n° 5375.

Banque Mondiale. 2008. *Rapport sur le développement dans le monde*.

Baral., P. 1966. Note historique sur l'emploi du terme « paysan », *Etudes rurales*, n° 21, pp72-80 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1966_num_21_1_1265

Barthelemy G., 1991. *L'univers rural haïtien : le pays en dehors*, Paris, L'Harmattan, 189 p.

Belanger S., 1992. *L'ajustement structurel ou restructurer pour la croissance de l'État*, Montréal, (coll. « Cahiers du Gretsé »), n° 8., pp1-37.

Bellande A., 2009. *Impact socioéconomique de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé*, Santiago, CEPAL-documentos de proyectos, 73 p.

Beroutchachvili N. & Bertrand G., 1978. *Le géosystème ou système territorial naturel*, Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, hal-02610460.

Berr E. & Combanous F., 2005. *Vingt ans d'application du consensus de Washington à l'épreuve des faits*, Economie appliquée, tome LVIII, n° 2, p.5-44.

Berr E. & Combarous F., 2004. *L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement : une évaluation empirique*, Centre d'économie et du développement, Université Bordeaux IV.

Berr E., 2003. *La dette des pays en développement : bilan et perspectives*, documents de travail 82, Groupe d'économie du développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

Bertrand G., 1987. « Le paysage entre Nature et la Société », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 49, fascicule 2. Géosystème et aménagement, p. 239-258

Beucher S. & Reghezza M., 2005. *La géographie : pourquoi ? Comment ? objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Paris, Hatier, 287 p.

BM, 2019. *Financement agricole en Haïti, diagnostic et recommandations*, 104 p.

BME, CARE-Haiti, 1999. *L'Energie dans les petites entreprises en Haïti*, Bulletin trimestriel, n° 2.

Boila Z., 2018. *Des abeilles, des ruches et des humains*, Mémoire de master en sciences sociales-pilier anthropologie, Université de Nouchâtel, 161 p.

Boisson D. & al., 1992. *Inventaire des ressources minières de la République d'Haïti, département de l'Artibonite*, Port-au-Prince, BME (Fascicule IV), 52 p.

Bourdales C., Lacroix P., & Roesch K., 2015. *Un cacao paysan de qualité certifié en Haïti : Structurer une filière d'exportation paysanne d'un cacao fermenté de qualité, équitable et biologique*. Lyon, AVSF (coll. Les expériences innovantes d'AVSF), 6 p.

Bouvard A., 2019. *Quelles modalités d'intervention pour des modes d'exploitation durables des écosystèmes de montagne en Haïti ? L'exemple de la région de la Borne dans la Chaîne des Matheux*. Thèse de doctorat en géographie-agriculture comparée, AgroParisTech, 386p.

Bouvard A. & Devienne S., 2019. « Quelles voies de développement de l'agriculture dans les territoires montagneux haïtiens ? L'exemple de la région de la Borne dans la Chaîne des Matheux », *Cahiers d'Outre-Mer*, vol 72, n° 279, p. 97-116.

Bouvard A., Degroote A. & Devienne, S., 2013. *Stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté et recherche de sources de revenus complémentaires, vers la pluriactivité*, Field Actions Sciences Report, [En ligne] <http://journals.openedition.org/factsreports/2771>

Bradbear N., 2010. *Rôle des abeilles dans le développement rural. Manuel sur la récolte, la transformation et la commercialisation des produits et services dérivés des abeilles*, Rome, FAO, 248 p.

Brochet M., 1993. *Les stratégies de lutte contre l'érosion et l'aménagement des bassins versants en Haïti* in *Tiers-Monde*, tome 3, n° 134, pp 423-436.

Brossier J., 1987. *Système et système de production, note sur ces concepts*, cahier sciences humaines. 23 (3-4), pp. 377-390.

Bruyas B., 2010. *Le Consensus de Washington : Construction et reconstruction d'une légitimité*, Mémoire de Séminaire science, Pouvoir et Société, Université lumière Lyon 2, 75 p.

Bulletin Mensuel du Collectif Haïti de France (CHF), octobre 2006, N° 49.

Butterlin J., 1960. *Géologie générale et régionale de la république d'Haïti*, Paris, Institut de hautes études de l'Amérique latine, 194 p.

Cadet, Ch.- L., 2018. *L'évolution erratique de l'industrie en Haïti*, Rencontre n° 34.

Castor S., 1988. *L'Occupation américaine d'Haïti*, édition numérique réalisée le 31 août 2019, Québec, Les classiques des sciences sociales, 270 p.

Castor S., 1998. *Les origines de la structure agraire en Haïti*, édition numérique réalisée le 7 août 2019, Québec, Classiques des Sciences Sociales, 62 p.

CEPALC/MDE/PNUD, 2008. *Impacts Socio Economiques De La Dégradation des Terres en Haïti Et Intervention Pour La Réhabilitation Du Milieu Cultivé : Rapport Final*, 80 p.

Cervantes-Godoy D., & Dewbre J., (2010), *Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté*, France, OCDE, 29 p.

Chaléard J.-L., 2020. « Paysan », *Dictionnaire critique de l'Anthropocène*, Paris, CNRS Editions, pp. 634-636.

Chaléard J.-L., & Sanjuan T., 2017. *Géographie du développement, Territoire et mondialisation dans les Suds*, Paris, Armand Colin, 272 p.

Chaléard J.-L., & Charvet J.-P., 2007. *Géographie agricole et rurale*, Paris, Belin, 238 p.

Charvet J.-P dir., 2008. *Nourrir les hommes*, Paris, Sedes, 216 p.

CIAT. 2012. *Plan d'aménagement Nord/ Nord-est*.

Ciattoni A. & Veyret Y., 2013. *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 318 p.

Claudiel R., 1996. « Mode de production et systèmes de culture et d'élevage ». In : *Economie rurale, Agriculture et développement socialiste*, n° 112, p. 55-65.

CMA/AOC, 2004. *Note technique sur le manioc dans la zone CMA/AOC*, 15 p.

Cochet H., 2011. *L'agriculture comparée*, Paris, éditions Quai (Coll Indisciplines), 160 p.

Cochet H., 2011. « Origine et actualité du « Système Agraire » : retour sur un concept », *Revue Tiers Monde*, n° 207, pp 97-114.

Cochet H., Devienne S. & Dufumier Marc., 2007. « L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ? » *Economie rurale* ; [En ligne]

<http://journals.openedition.org/economierurale/2043> DOI : 10.4000/economierurale.2043

Cochet H., Devienne S., & Dufumier M., 2007. « L'agriculture comparée, une discipline de synthèse ? », *Economie rurale*, n°297-298, pp 99-112. [En ligne]

<https://doi.org/10.4000/economierurale.2043>

Coll. (Groupe Cynorhodon) dir., 2020. *Dictionnaire critique de l'anthropocène*. Paris, CNRS éditions (coll. CNRS Dictionnaires), 944 p.

Comby J., 2010. *La mondialisation du foncier agricole*, note pour une conférence à la SAF.

Consulat général d'Haïti à Montréal, 2006. *L'économie haïtienne en bref*.

Corten A., 1996. « L'Etat faible haïtien. Economie et politique », in Hurbon L. dir., *Les transitions démocratiques*. Actes du colloque international de Port-au-Prince, Haïti, Paris, éditions Syros, pp 287-306.

Corten A., 2000. *Diabolisation et mal politique. Haïti : misère, religion et politique*, édition numérique réalisée le 29 juin 2016, Québec, Les classiques des sciences sociales, 316 p.

Corten A., 2011. *L'Etat faible. Haïti et la République dominicaine*, édition numérique réalisée le 23 juillet 2017, Québec, Mémoire d'encrier, Les classiques des sciences sociales, 401 p.

Cotta A., 1977. *Le capitalisme*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 127 p.

Couveinhes, P. & al., 2013. *Responsabilité et environnement, Annales des mines*, Paris, Eska, 132 p.

Craquet T., 2021. *Recherche agronomique et transition agroécologique*, Paris.

Cruse R., 2014. *La géologie des îles de la Caraïbe et son influence sur les sociétés humaines*, in Cruse & Rhiney (Eds), *Caribbean Atlas* ; [Enligne] <http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/geographie-physique-et-ressources-naturelles/la-geologie-des-iles-de-la-caraibe-et-son-influence-sur-les-societes-humaines.html>.

D'Ans A.-M., 1987. *Haïti, paysage et société*, Paris, Karthala, 341 p.

D'othée J.-N., 2014. *Conférence de Bali : l'agriculture au cœur des enjeux*, défis Sud, n° 117-Bimenstriel.

Dagenais F., Chatelain H. & Darius J.-A., 2015, *Etude sur la contribution de l'industrie des œufs à l'économie haïtienne*, rapport de consultation pour le MARNDR et la BRH, 95 p.

Dandouau, J.-C., 2010. *Résistance du consommateur : vers une clarification des concepts*, hal-00567949

De Cauna J., 2003. *Au temps des Isles à sucre, histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle*, Paris, Karthala, 285 p.

De Koninck R., 1984. « Comptes rendus bibliographiques. Girault, Christian (1981) *Le commerce du café en Haïti* »i. Paris, Éditions du CNRS, In : *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 28, numéro 75, 1984, p. 341-537

Décret portant création de l'Institut National du café d'Haïti (INCAH) et le Fonds National de Café (FONACAFE), Le Moniteur, 20 février 2003.

Décret réglementant l'organisation et le fonctionnement de le l'Institut Nationale de la Réforme Agraire, Le Moniteur, 4 mai 1995.

Defarges P.- M., 2012. *La mondialisation*, Paris, PUF (Que sais-je), 127 p.

Deffontaines J.-P. & Brosier J., 2000. « Système agraire et qualité de l'eau. Efficacité d'un concept et construction négociée d'une recherche », *Editions scientifiques et médicales Elsevier*, vol 8, n° 1, p.14-25 ; [En ligne] [https://doi.org/10.1016/S1240-1307\(00\)88789-0](https://doi.org/10.1016/S1240-1307(00)88789-0)

Degroote A., 2019. *Le projet de Salagnac : quelle contribution au développement de l'agriculture locale et quels enseignements de portée générale ?* Thèse de doctorat de géographie et agriculture comparée, AgroParisTech, 746 p.

Déléage, E., *La fin des paysans : mythe ou réalité ? Colloque FAIRE CAMPAGNE*, Rennes 17-18 mars 2005.

Delhaye C., & al, 2011. *Evaluation des effets et de la stratégie d'inter-aide dans la Chaîne des Cahos*, Lyon, CIEDEL, 191 p.

Delmar G., & al., 2016. « Les dangers de l'élevage industriel », Lyon, *Journal des donateurs d'AVSF*, n° 122.

Delvaux F., 2012. *L'agriculture à la mode néolibérale coupe-t-elle la faim des paysans ?* Entraide et Fraternité.

Delville P.- L. & et al. 2009. *Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud*, Livre blanc des acteurs français de la Coopération, Foncier et Développement, 127 p.

Demarne F.-E. & Blanchard J.-P., 1996. *La filière des plantes aromatiques et à parfums à Haïti*, APROMA, CIRAD, 53 p.

Desse M., 2002. « Pressions anthropiques et dégradation des littoraux haïtiens : l'exemple du golfe de la Gonâve », *Les Cahiers d'Outre-Mer* ; [En ligne] 219 URL : <http://journals.openedition.org/com/1018> ; DOI : 10.4000/ com.1018.

Desse M., 2003. « Les difficultés de gestion d'un littoral de survie en Haïti : l'exemple du golfe de la Gonâve », *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 47, Numéro 130 [En ligne] <https://id.erudit.org/iderudit/007969ar>

DID & IICA, 2012. Haïti : *Etude de la filière banane*, rapport de consultation, 47 p.

DID, FADQDI & IICA, 2012. *Filière mangue et opportunités pour un crédit sécurisé*, 84 p.

Didier R., 2009, *Le capitalisme en clair*, France, Ellipses, 144 p.

Dorner V. & Rochegude A., 2020. *Le foncier en Haïti : la propriété foncière entre complexités juridiques et improvisations informelles depuis l'indépendance*, Comité technique foncier et développement, 67 p.

Dorner V., 1998. « La décentralisation en Haïti », *Bulletin de l'APAD*, n°15 ; [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/apad/565> ; DOI : 10.4000/apad.565

Dorner V., 2010. *La fabrique des politiques publiques. Les décideurs haïtiens entre environnement international et conceptions locales de l'appropriation foncière*, comité technique, foncier et développement, 116 p.

Doura F., 2010. *Haïti, histoire et analyse d'une extraversion dépendante et organisée*, Montréal édition DAMI, 251 p.

Dubois C., 2009. *Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du territoire*, Gembloux Agricultural University, Laboratoire d'Aménagement des Territoires.

Dufumier M., 1988. « Pénurie alimentaire, agriculture paysanne et politique agricole en Haïti », *Economie rurale*. N°188, p 26-31.

Dufumier M., 1993. « Agriculture, écologie et développement : Introduction », *Tiers-Monde*, tome 34 n° 134, p.224-261.

Dufumier M., 2004. *Agriculture et paysanneries des Tiers mondes*, Paris, Karthala, 598 p.

Duvalier F., 1984. *Code rural*, Ministère de la Justice.

Edmond F., 1938. *Le manioc, sa production et son utilisation*, Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, no 204-205, p. 533-573 ; [En ligne]
https://www.persee.fr/doc/jatba_0370-3681_1938_num_18_204_5894.

Eloi J.-S., 2015. *Evolution de la structure sociale, la fin des paysans*.

ETC Groupe, 2016. *Impacts potentiels de la biologie synthétique sur les communautés agricoles haïtiennes productrices d'huiles essentielles*.

FAO, MARNDR, UE, 2011. *Recensement général de l'Agriculture, résultats provisoires département de l'Artibonite*, Port-au-Prince, 209 p.

FAO, PAM, 2010. *Mission d'évaluation de la récolte et de la sécurité alimentaire en Haïti*

FAO, 2013. *Produire plus avec moins : Le manioc. Guide pour une intensification durable de la production*, Rome.

FAO, 2009. *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, Rome, 128 p.

Francisque E., 1986. *La structure économique et sociale d'Haïti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 225 p.

Gaillard-Pourchet G.-K., 2019. « Haïti-France. Permanences, évolutions et incidences d'une pratiques de relations inégales au XIXe siècle », *La Révolution française* ; [En ligne] <http://journals.openedition.org/lrf/2844> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.2844>

GARR et al., 2011. *Haïti dans l'impasse des politiques de libéralisation commerciale, l'opportunité d'un moratoire aujourd'hui*.

Girault Ch., 1981. « Le commerce du café en Haïti ». Paris, Éditions du CNRS dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 75, pp. 341-537 ; [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1984-v28-n75-cgq2647/021683ar/>.

Girault Ch., 1981. *Le commerce du café en Haïti. Habitants, spéculateurs et exportateurs*. Paris, Éditions du CNRS, mémoire du Centre d'études de géographie tropicale (CEGET) de Bordeaux, 292 p.

Griffon M., 2004. *Les enjeux de la mondialisation dans le domaine agricole vus depuis les pays en développement, rapport moral sur l'argent dans le monde 2003-2004*.

Griffon M., 2012. « Révolution verte, révolution doublement verte. Quelles technologies, institution et recherche pour les agricultures de l'avenir ? » in C. Verschuur, *Genre, changements agraires et alimentation, Cahiers Genre et Développement*, n° 8, l'Harmattan, p. 331-334. [en ligne] DOI : 10.4000/books.iheid.5285

Hanne H., 1992. *Théorie de la régulation et régulation économique des marchés*, Dossier variance 49, février 2014

Hector M., & Hurbon L., 2009. *Genèse de l'Etat haïtien*, édition Maison des sciences de l'homme, 323 p.

Hector M., 1973. *Haïti : féodalisme ou capitalisme ? Essai sur l'évolution de la formation sociale d'Haïti depuis l'indépendance*, édition numérique réalisée le 8 février 2020, Québec, Les classiques des sciences sociales, 94 p.

Hector M., 2000. *Etat et société en Haïti de 1806 à 1843*, Port-au-Prince, Les éditions Areytos, 69 p.

Hurbon L., 1987. *Comprendre Haïti. Essai sur l'Etat, la nation, la culture*, Paris, Khartala, 167 p.

IHSI, MEF, 2012. *Population totale de 18 ans et plus, ménages et densités exprimés en 2012*, Port-au-Prince, Direction de statistiques démographiques et sociales.

IHSI, MEF, 2015. *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2015*, Port-au-Prince, Direction de statistiques démographiques et sociales.

IHSI, 2003. *Grandes leçons socio-démographiques, titres du 4^e recensement général de la population haïtienne*.

IICA, SYFAAH et al. 2012, *Etudes de caractérisation de la filière agricole en Haïti. Poulets de chair et pondeuses*.

IICA, SYFAAH et al. 2012, *Haïti : études de la filière riz*, rapport de consultation

IICA, 2014. *Agriculture, opportunité de développement des Amériques*, Rapport annuel.

IICA, 2012. *Etude de la filière riz*, rapport de consultation

INCAH & al, 2014. *Actualisation du diagnostic de la filière café en Haïti pour l'élaboration d'un plan de relance décennal*, 52 p.

INCAH et al., 2014. *Actualisation du diagnostic de la filière café en Haïti pour l'élaboration d'un plan de relance décennal*, 52 p.

INCAH.2014. *Actualisation du diagnostic de la filière café en Haïti pour l'élaboration d'un plan de relance décennal*, 52.

Inter-Aide, 2011. *Rapport final, évaluation des effets et de la stratégie de l'Inter-Aide dans la Chaîne des Cahos (Haïti)*, 191 p.

Jean Baptiste B., 2005. *Libéralisation commerciale et production agricole : le cas du riz en Haïti*. Consultable sur : http://www.papda.org/article.php?id_article=261

Jean Chesnel J., 2014. *La filière Cacao d'Haïti : Un exemple de succès d'échange Sud-Sud et de partenariat Nord-Sud*, Field Actions science Reports ;[En ligne]

<http://journals.openedition.org/factsreports/2825>

Jean F.- A., 2016. *Haïti, la fin d'une histoire économique*, 277 p.

Jean, Z., 2005. *L'empire de la honte*, Paris, le livre de poche, 330 p.

Jean-Luc P., & al. 1994. « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité », *Les Cahiers de la recherche développement*, n° 39-1994 ; [Enligne]

<https://www.researchgate.net/publication/256293853>

Jean-Pierre L., 1979. *Analyse sommaire de la situation du café en Haïti*, Port-au-Prince.

Joachim B., 1972. « Commerce et décolonisation. L'expérience franco-haïtienne au XIXe siècle », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, n° p 1497-1525 ; [En ligne] <https://doi.org/10.3406/ahess.1972.422560> https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1972_num_27_6_422560

Kermel-Tores D., 1983. *L'économie des huiles essentielles en Haïti. Etudes de géographie humaine sur la production et la commercialisation*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Bordeaux 3, 392 p.

Koffi K.- J.M., 2014. *Résilience et sociétés : Concepts et applications*, Ethique et économique.

Koios Associates LLC., 2011. *Etudes impacts environnementaux et sociaux (EIES) du parc industriel dans la région nord d'Haïti*, 223 p.

Lallau B., 2016. « A la recherche du paysan résilient : éléments de réflexion sur une notion à la mode », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 273.

Larose S., & Voltaire F., 1984. « Structure agraire et tenure foncière en Haïti », *Anthropologie et sociétés*, volume 8, numéro 2, p.65-85 ; [En ligne] <https://doi.org/10.7202/006198ar>

Larose S., 1976. *L'exploitation agricole en Haïti*, édition numérique réalisée le 8 février 2009, Classique des sciences sociales, 77 p.

Lavieille J.-M., 2017. *Resistance : définitions et fondements, formes et moyens, obstacles et limites*.

Lebeau B.- P., 2000. *L'Impact de la Libéralisation et de la dérégulation*, Direction générale des études, Parlement européen, 33 p.

Leblond N., 2017. *Habiter des espaces investis et des espaces gris : une géographie de la constellation agropolitique à l'œuvre au nord du Mozambique*. Thèse doctorat en géographie et aménagement de l'espace, Université Montpellier 3, 722 p.

Lescot T., & Loeillet D., 2015. *Banane biologique en Haïti, le projet Agritrans*, Fruitrop (Ed. Française n° 233, p24-29 ; [En ligne] <http://www.fruitrop.com/Articles-Web/Fiche-Pays/2015/Banane-biologique-en-Haiti>

Leveque Ch. & Muxard T., 2004. « Anthroposystème », *Hypergéô*.

Levy M., 2001. « Conflits terriens et réforme agraire dans la plaine de l'Artibonite (Haïti) », *Cahiers des Amériques latines*, no 36 ;[Enlign] <http://journals.openedition.org/cal/6591> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cal.6591>

Livre blanc du Nord, 1995. *Eléments de la problématique départementale du Nord-Est*, projet d'appui en aménagement du territoire, MPCE, Volume 1, 391 p.

Lucien G.-E. 2009. *Espace périphériques et économie d'archipel, la trajectoire contemporaine de la commune des Verrettes (Haïti)*, Port-au -Prince, CIDHICA, 208 p.

Lucien G.-E., 2018. *Le Nord-Est, la perle d'un monde fini : entre illusions et réalités (Open for Business)*, Paris, l'Harmattan, 346 p.

Maertens L., & Stork A., 2018. *Qui déforeste en Haïti ? Pour un nouveau regard sur le charbon de bois et de la déforestation*, La vie des idées.fr

Marinez, S., 2018. *Du massacre de 1937 à la sentence 168-13 : conflit fatal ou solidarité ? Note d'un parcours littéraire des rapports entre Haïti et la République Dominicaine*.

MARNDR & al., 2015. *Situation de la filière riz*, Port-au-Prince, 24 p.

MARNDR, 1999. *Les actes de l'atelier national sur le café*, Port-au-Prince, 121 p

MARNDR, FAO, UE, 2010. *Recensement général de l'agriculture 2008/2009*, résultats provisoires département de l'Artibonite, 218 p.

MARNDR, USAID, 2016. *Résultats des enquêtes nationales de la production agricole*, Port-au-Prince.

MARNDR, USAID, UE, BID, 2011. *Les filières agricoles de la région nord, diagnostic et potentiel de développement*

MARNDR, 2010. *Politique de développement agricole 2010-2025*, 28 p.

MARNDR, 2010. *Programme de développement de l'apiculture en Haïti*, 18 p.

MARNDR, 2010. *Programme de développement de l'aviculture en Haïti 2010-2014*, 17 p.

MARNDR, 2010. *Programme Nationale pour le Développement de la pêche maritime en Haïti 2010-2014*, 28 p.

MARNDR, 2012. *Politique d'irrigation 2012-2016*, 48 p.

MARNDR, 2012. *Stratégie de la filière du cacao au niveau des régions du Nord et de la Grand'Anse d'Haïti*, Port-au-Prince, 38 p.

MARNDR, 2015. *Diagnostic des systèmes de production en vue de la relance de la vulgarisation agricole dans les communes d'intervention des projets RESESPAG II et PITAG*, 262 p.

MARNDR, 2018. *Résultats des enquêtes nationales de production agricole*, Unité de Statistique agricole et informatique.

Mathieu N., 2006. « La géographie rurale française face à l'utopie du développement durable : quelles réactions, quelles perspectives », *Bulletin de la A.G.E.* n° 41-2006, p.39-67.

Mathurin A. et al., 1996. *Implantation et impact des organisations non gouvernementales. Contexte général et étude de cas (Haïti)*, GRAMIR, 83 p.

Mathurin, A. & et al., 1996. *Implantation et impact des organisations non gouvernementales. Contexte général et étude de cas (Haïti)*, GRAMIR, 83 p.

Mazoyer M. & Roudart L., 1997. « Pourquoi une théorie des systèmes agraires ? », *Cahiers Agricultures*, Volume 6, n° 6, p.591-595 ; [En ligne] <https://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/30057>

Mbetid-Bessane E. & Lallau B., 2010. *Observer la résilience rurale, réflexions théoriques et applications dans les campagnes centrafricaines*, Montpellier, hal-00522110.

MDE/, CEPAL/PNUD, 2008. *Impact socioéconomique de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé*, Rapport final, 80 p.

MDE/PNUE/UNIQ., 2010 *Rapport sur l'état et les perspectives de l'environnement : Géo Haïti*, 200 p.

MEF, 2015, *Mise à jour de l'évaluation de l'impact cumulatif sur l'environnement du projet d'aménagement du parc industriel de Caracol*, rapport final, 319 p.

MEF, 2018. *Situation économique et financière d'Haïti et perspectives*, Direction des études économiques et prévisions, 26 p.

Mendras H., 2013. *Retour sur la fin des paysans*, Centre d'études et de rétrospective, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, n° 54.

Menguelti S. Perret C. & Abrika, B., 2014. *À la croisée du formel et de l'informel : les entreprises créées par le dispositif de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes dans la Wilaya de Tizi-Ouzou*. halshs-01094747, 14 p.

Merat, P.- J., 2018. *Le littoral, le cœur de la pauvreté en Haïti. Quand les politiques publiques appauvrissent les territoires*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Nantes, 572 p.

Merat, P.- J., 2019. « Être pauvre en Haïti », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 279, p. 27-50.

Mettelus F., 2013. *Le déficit productif et social des politiques de libéralisation commerciale de d'Haïti*, Port-au-Prince, C3 Editions, 461 p.

Meuriot V., & Lacquement G., 2017. « Atelier de méthodologie et d'épistémologie. Le « rural » comme cadre et objet d'analyse ? » *Carnet des AME* n° 4, p.58-63.

Meynier A., 1970. *Les paysages agraires*, Paris, Armand Colin, 40 p.

Michallet B., 2010. « Résilience : perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques », *Frontière*, Volume 22, numéro 1-2, p.10-18 ; [En ligne] <https://id.erudit.org/iderudit/045021ar>

Moral P., 1961. *Le paysan haïtien. Essai sur la vie rurale en Haïti*, Paris, Maisonneuve et Larose, 375 p.

Moral P., 1959. *L'économie haïtienne*, Port-au-Prince, Fardin (Coll du Bicentenaire), 190 p.

Moral P., 1955. La culture du café en Haïti : des plantations coloniales aux “jardins” actuels » dans *Cahiers d'outre-mer*, n° 31, pp. 233-256.

Moreau de S.-M., 1798. *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue*, Paris Tome 2, 881 p.

Moreau de S.-M., 1875. *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue*, Paris, Tome 1, 506 p.

MPCE, PNUD, CNUEH, 1997. *Elément de problématique départemental de l'Artibonite*

MT, CECI, 2013. *Rapport d'inventaire des ressources touristiques du Nord et du Nord-Est*, 160 p.

OCDE, 2006. « Organisation et gestion ». *Revue de l'OCDE sur le développement*, Edition de l'OCDE, n° 7, 256 p.

ONU, DCTP, 1991. *Disponibilité en eau et adéquation aux besoins*, rapport technique, PNUD.

Oriol M., & al., 2014. « Définir une politique agro-foncier pour Haïti : éléments d'orientation », *Les cahiers du foncier* n° 1, 52 p.

Oriol M et Dorner V., 2012. « L'indivision en Haïti. Droit, temps et arrangements sociaux », *Economie rurale*, n° 330-331, p. 1616174 ; [Enligne]:

<http://journals.openedition.org/economierurale/3552;DOI:10.4000/economierurale.3552>

Oxfam, 2012. *Planter maintenant, revitaliser l'agriculture pour la reconstruction et le développement d'Haïti*, Royaume Uni, OXFAM house (2ème éd), 32 p.

Oxfam (GB), 2011. *Le pouvoir aux producteurs. Création d'un réseau de laiteries propres à des groupes de paysans locaux en Haïti*, 16 p.

Oxfam, 2002. *Deux poids deux mesures : commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté*. Rapport, 56 p. Consultable sur : <http://hussonet.free.fr/oxfamfr.pdf>.

PAPDA (Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif), 2008 – *Crise alimentaire et les défis de la relance agricole : Quelles réponses aujourd'hui. Analyse des causes du soulèvement d'Avril 2008, des tentatives de réponses du gouvernement et des perspectives à envisager*, n. p., 18 p.

Paul B., Dameus A., & Garrabe M., 2010. *Processus de tertiarisation de l'économie haïtienne*, Etude Caribéennes ;[Enligne]<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4757> ;DOI :<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4757>

Perchellet S., 2010 – *Construire ou reconstruire Haïti*, CADTM, 39 p.

Pierre J.- S., 2011. *Priorisation des filières agricoles, système de financement et d'assurance agricole*, Rapport de l'IICA, 29 p.

Pierre, S., 2012. « Haïti, république des ONG : l'empire humanitaire en question » in Rainhorn J.-D., *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Maison des sciences de l'homme, pp. 185-197.

Pierre-Charles G., 1993. *L'économie haïtienne et sa voie de développement*, édition numérique réalisée le 14 janvier 2020, Québec, *Les classiques des sciences sociales*, 359 p.

Pierre-Charles G., 1991. *Le système économique haïtien*, édition numérique réalisée le 29 août 2019, Québec, *Les classiques des sciences sociales*, 63 p.

Pierre-Etienne S., 2007. *L'énigme haïtienne, échec de l'Etat moderne en Haïti*, Montréal, Mémoire d'Encrier, 360 p.

Pierre-Etienne S., 1997. *Haïti : invasion des ONG*, Port-au-Prince, les éditions du CIDIHCA, 327 p.

Pierre-Louis, O., 2013. *L'émancipation au cœur de la politique du sentiment et de la logique humanitaire en Haïti : utopie ou impasse ?* Thèse de philosophie politique et juridique sous la direction d'Etienne Tassin, soutenue le 9 déc. 2013 à l'université de Paris Diderot - Paris 7.

PNUE, ME, UNIQ. 2010. *Etat et perspectives de l'environnement*, Géo-Haïti, Port-au-Prince.

Pontvianne Aymeric., 2007. *L'agriculture à l'OMC : libéralisation, développement et souveraineté, l'agriculture, nouveaux défis*, 20 p.

Redon M. & Petit-Bel R, 2017, « Réduire l'insécurité mais augmenter la vulnérabilité ? Assistance alimentaire et riziculture en Haïti », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°275, pp. 143-161.

Redon, M., 2012 a). « Gaguère (combat de coqs) et borlette (loterie) », *Géographie et cultures*, pp. 1-22.

Redon M., 2012 b). *La question foncière : un aspect de la reconstruction qui ne peut être sous- estimé*, in Rainhorn J.-D. dir., Haïti, réinventer l'avenir, Maison des sciences de l'homme, Université d'Etat d'Haïti, 351 p.

Redon, M., 2010. *Des Iles en partage, Haïti et République dominicaine, Saint Martin, Timor*, Toulouse, Université d'Etat d'Haïti et Presses Universitaires du Mirail, 324 p.

Renard J., 2005. *Les mutations des campagnes, paysages et structures agraires dans le monde*, Paris, Armand Colin, 221 p.

Rene J.-A., 2014. *Le Culte de l'égalité : Une exploration du processus de formation de l'Etat et de la politique populaire en Haïti au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle (1804-1846)*. Thèse de doctorat en Histoire, Concordia University (Montréal), 431 p.

Roc N. (dir), 2012. *Le rôle des ONG en Haïti : entre le bien et le mal, Colloque international sur le rôle des ONG en Haïti* (Compte rendu), Montréal, Incas Productions Inc.

Rodné-Jeanty J., 2020. *Le littoral haïtien entre développement et dégradation : le cas des baies de Caracol et de Fort-Liberté*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes, 500 p.

SACAD-FAMV. 1993. *Paysans, système et crises, travaux sur l'agrarie haïtien*, tome1, Laballery, Pointe-à-Pitre et Port-au Prince, 388 p.

Salignon P. & Évrard L., 2010. *Aider Haïti à sortir de la dépendance Humanitaire* », Le Monde, 9 août 2010.

Salignon, P. et Évrard, L., 2010. « Aider Haïti à sortir de la dépendance Humanitaire », *Le Monde*, 09 août 2010.

Sawadogo, Bouréïma. 1983. *Structure et organisation du BCA, rapport pour le projet de renforcement des services de crédit rural*, Developpement Alternatives, Washington D.C., 82 p.

Schaller N., 2013. *L'agroécologie : des définitions variées, des principes communs*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, n° 59.

Sebastien, H., 1995. *Le prix d'une Agriculture Minière*. Le Natal SA, 302 p.

Sée. H., 2003. *Les origines du capitalisme moderne (esquisse historique)*, édition complétée e 5 mai 2003, Québec, Les classiques des sciences sociales, 150 p.

Seitenfus R., 2015. *L'échec de l'aide internationale en Haïti. Dilemmes et égarements*, Port-au-Prince, Édition de l'Université d'État d'Haïti, 421 p.

Sénatus D., 2019. *Classification de quatre (4) variétés de manioc (Manihot esculenta, Crantz) en fonction de leurs performances agronomiques et de leur aptitude à la production de cassave dans la commune de Limonade*, Mémoire de licence en agronomie, Campus Henry Christophe de l'Université d'Etat d'Haïti à Limonade, 85 p.

Séruzier, M., 2009. *Mesurer l'économie informelle dans le cadre de la comptabilité nationale*,

Stateco, N° 104,2009, 22 p.

Tamru B. & Redon M., 2019. « Sociétés et espaces haïtiens contemporain : nouveaux regards », *Les cahiers d'Outre-Mer*, Vol 72, n° 279, p. 11-26.

Temple L. et al. 2017. « Complémentarité des filières sorgho sucré et canne à sucre en Haïti : évaluation des conditions de développement sectoriel d'une innovation », *Cahiers Agricultures*, Volume 26, no 55006 ; [En ligne] <https://doi.org/10.1051/cagri/2017046>

Théodat J.-M., 1998. « Haïti et la mer : une insularité ambiguë » in Musset A. dir., *Les littoraux Latino-Américains, Terres à découvrir*, Paris, CRDDAL, IHEAL, p 56-68.

Théodat J.-M., 2007. *Haïti, République dominicaine, Une île pour deux 1804-1916*, Paris, Karthala, 377 p.

Théodat J.-M., 2009. « Haïti : Le bon grain et l'ivraie du commerce mondial des produits vivriers », *L'information géographique*, Volume 73, p 65-81.

Thibaud B & François A., dir., 2010. *Système de production et durabilité dans les pays du Sud*, Paris, Karthala., 198 p.

Thivet D., 2021. « La Via Campesina à l'organisation mondiale du Commerce et à l'Organisation des nations unies pour l'alimentation », Presse universitaire de Renne, p 143-160 ; [En ligne] <http://books.openedition.org/pur/docannexe/image/144905/img-1.jpg>

Thomas F., 2018. *Haïti : agrobusiness et politiques publiques*, CETRI

Thomas F., 2013. *L'échec humanitaire : le cas haïtien*, Bruxelles, Couleur Livres, 80 p.

Thomas H., 2008. *Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. De l'usage et de la*

Tisseron S., 2007. *Du bon usage de la « résilience »*, Le Monde, 30 juillet 2007.

Touron-Gardic G. et al. 2021. « La filière de la pêche en Haïti : quelles perspectives face à l'insécurité alimentaire ? », *Etudes caraïbéennes* n°48 ;[Enlign] <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/21208> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.21208>

Toussaint E., & Millet D., 2002. *L'origine de la crise de la dette du tiers-monde*, coédition CADTM / Syllepse, 14 p.

Traduction de notions éponges en sciences de l'homme et de la vie, Recueil Alexandries, Collections Esquisses, n° 13

Vaumourin S., 2012, *Clarifier et prendre en compte les enjeux fonciers dans un projet d'aménagement rural en Haïti*, rapport de stage, 128 p.

Victor, J.- A., 1982. *L'ODVA, son passé, son présent et son avenir*, Pont-Sondé-Haïti

Zembri, P. 2007. *Pour une approche géographique de la dérèglementation des transports*, *Géographie*, Université Paris 1 Sorbonne, tel-01584355, 227 p.

Zhu H., 2019. « Le Hukou au gré des réformes », in : *Perspectives chinoises*, No 22 p. 9-14[En ligne]<https://doi.org/10.3406/perch.1994.4108>,www.persee.fr/doc/perch_10219013_1994_num_22_1_4108

Ziegler J., *Haïti : Les plans du FMI ont été meurtriers*, entretiens réalisés par Ramine Abadie le 13 février 2013, CADTM.

Liste des figures

Figure 1 : Organisation des travaux de terrain dans la Plaine du Nord et dans la Vallée de l'Artibonite	45
Figure 2 : Barque à Petite Rivière-de-l'Artibonite	57
Figure 3 : Les échelles d'analyse du système agraire et des activités de production agricole	81
Figure 4 : Description du système d'activités dans la vallée de l'Artibonite	82
Figure 5 : Évolution de la structure agraire haïtienne	122
Figure 6 : Système agraire haïtien	126
Figure 7 : Photographie du centre de lavage de café Cahos-Médor	164
Figure 8 : Évolution de la couverture végétale dans la Chaîne des Cahos de 2006 à 2018	167
Figure 9 : Sol érodé à Chénod-Bidone	170
Figure 10: Colombier utilisé pour le stockage des en grain en milieu rural	196
Figure 11 : Le barrage de Canneau et les deux principaux canaux de distribution de l'eau du fleuve dans la Vallée.	210
Figure 12 : Le sol de Grande Saline, dans la Vallée de l'Artibonite en absence de l'eau d'irrigation	216
Figure 13 : L'occupation de sol dans le département du Nord-Est	217
Figure 14: Activité agricole autour du petit système Estère à Petite Rivière de l'Artibonite	220
Figure 15: La ferme grand Marnier à Pister : de la production d'oranges amères à la combustion des troncs d'orangers	233
Figure 16: Evolution de la culture du sisal dans le Nord-Est	235
Figure 17 : Processus de production et transformation du Jatropha à Terrier Rouge	237
Figure 18 : Quelques stratégies du processus d'acquisition du foncier du domaine privé de l'Etat dans la Plaine du Nord	240
Figure 19 : Le campus de l'ODVA à Pont Sondé	248
Figure 20 : Organigramme de l'ODVA en 2021	250
Figure 21 : Centre de contrôle automatique, la manutention manuelle à l'alimentation des canaux primaires	251
Figure 22 : Centre de stockage et de vente de semences produites par ODVA/MTT à Deseaux dans la commune de Dessalines	256

Figure 23 : Interventions de l'ODVA dans le cadre de quelques projets	260
Figure 24 : Bassin de distribution financé par CECI à Liancourt	268
Figure 25 : Centre de machinerie agricole de l'ODVA à Pont Sondé.....	272
Figure 27 : Trois niveaux d'appréciation de la situation de la production agricole dans la Vallée de l'Artibonite à partir de google earth.	287
Figure 28 : Paysage, pompes d'irrigation et marché Pont-Jour.....	293
Figure 29 : Laiterie « lèt agogo » et ses produits	304
Figure 30 : Fabrication de foin et ensilage.....	308
Figure 31 : Structure des poulaillers à Grand Pré.....	317
Figure 32 : Dynamiques des échanges à Ouanaminthe-Dajabon, frontière haïtiano-dominicaine.....	322
Figure 33 : Mode de construction des poulaillers dans le Nord et Nord-Est d'Haïti	325
Figure 34 : Moyenne et petite entreprise de production de poulets dans le Nord-Est.....	326
Figure 35 : Retour de la pêche au port de Limonade.....	333
Figure 36 : Matériels utilisés par l'équipage durant la pêche.	334
Figure 37 : Quelques outils de pêche utilisés dans la zone côtière de la Plaine du Nord.....	335
Figure 38 : Principales prises échangées au retour de la pêche à la baie de Caracol	336
Figure 39 : Boite utilisée dans la commercialisation du poisson et d'autres vendeurs présents sur le port de débarquement	338
Figure 40 : Infrastructures de transformation et produits vendus par le CLES.	344
Figure 41 : Repiquage des boutures d'arbres éléphant dans le cadre du projet de reboisement mené par Chemonics	348
Figure 42 : Schéma récapitulatif des projets financés, des bénéficiaires et des acteurs intervenant dans le domaine agricole dans la Plaine du Nord	351
Figure 43 : Projet de la construction inachevé du barrage de la Tannerie.....	354
Figure 44 : Micro-barrage de Jasa à Haut Maribahoux	360
Figure 45 : Don de matériels apicoles à AAF par Chemonics /USAID	364
Figure 46 : Transport de canne à sucre, production et distribution du clairin à l'usine Larue dans la Plaine du Nord.....	370
Figure 47 : De la prospérité au déclin de la ferme d'AgriTrans	373

Figure 48 : Panneau de l'USAID à la ferme du Bord de mer de Limonade.....	375
Figure 49 : Micro-Barrage de La Suisse et pancarte du projet de production de semence de la coopération taiwanaise.	376
Figure 50 : Production et transformation du riz dans la ferme Jackito à Bas Maribahoux	378
Figure 51 : Processus de transformation du manioc en cassave	385
Figure 52 : Valorisation des résidus après récolte par l'élevage des animaux à la corde dans la Vallée de l'Artibonite	388
Figure 53 : Paysans de la Vallée de l'Artibonite nettoyant un petit canal d'irrigation facilitant la circulation de l'eau vers les champs.....	402

Liste des cartes

Carte 1 : La Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord en Haïti	32
Carte 2 : Localisation des départements de l'Artibonite, du Nord et du Nord-Est en Haïti	37
Carte 3 : La Vallée de l'Artibonite dans le département de l'Artibonite.....	59
Carte 4 : Principales rivières constituant le réseau hydrographique de l'Artibonite	60
Carte 5 : Localisation de la Plaine du Nord en Haïti	63
Carte 6 : Carte géologique de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord.....	69
Carte 7: L'Espace Haïtien, un espace centralisé de 1915 à 1980... jusqu'en 2023 ?.....	109
Carte 8 : La Chaîne des Cahos, une zone d'étude de montagne enclavée.....	151
Carte 9 : Principales zones de production de café en Haïti	159
Carte 10 : Organisation de l'espace caféier dans la Chaîne des Cahos dans les années 2000.....	163
Carte 11 : Carte de répartition de la population rurale par département	214
Carte 12: Réseau hydrographique de la Plaine du Nord.....	215
Carte 13: Centre de distribution de semences de qualité dans la Vallée de l'Artibonite.....	273
Carte 14 : Carte de répartition des poulaillers à Trou du Nord	314
Carte 15 : Répartition des poulaillers à Grand Pré dans la commune de Quartier Morin et en Haïti..	318
Carte 16 : Répartition du nombre de poulets par poulailler	319
Carte 17 : Carte de la région Nord et ses communes côtières	327
Carte 18 : Le littoral de la Plaine du Nord et quelques villages de pêcheurs	332
Carte 19 : Répartition des micro barrages et le barrage de Grison Garde dans la Plaine du Nord.....	357

Liste des graphes

Graphe 1 : Évolution du volume de café et d'huiles essentielles	130
Graphe 2 : Valeur des importations des produits alimentaires entre 1995 et 2005	131
Graphe 3 : Diminution des produits d'exportation entre 1789 et 1820	137
Graphe 4 : Place du café dans les exportations haïtiennes entre 1950 et 1982	141
Graphe 5 : Répartition des revenus (en centimes) entre acteurs pour chaque gourde de café exportée	143
Graphe 6 : Exportation du café et ressources générées entre 1950 et 1982	146
Graphe 7 : Evolution du volume des principaux produits d'exportations entre 1915 et 1940	178
Graphe 8 : Evolution de la production du sucre en Haïti entre 1970 et 1984.....	180
Graphe 9 : Evolution du volume de sisal exporté entre 1974 et 1983.....	182
Graphe 10 : Evolution de la production de bananes dessert en Haïti entre 2004 et 2014	185
Graphe 11 : Evolution de la production de cacao entre 1900 et 1961.....	187
Graphe 12 : Evolution du volume de cacao exporté entre 1974 et 1983.....	187
Graphe 13 : Evolution du volume d'huiles essentielles exporté entre 1974 et 1983.....	192
Graphe 14 : Prédominance du vétiver dans les exportations des huiles essentielles en Haiti entre 1973 et 1995	192
Graphe 15 : Evolution du volume d'exportation de mangues entre 1973 et 2009	194
Graphe 16 : Estimation de la production des céréales et haricot en 2004, 2010 et 2016	198
Graphe 17 : Répartition des répondants en fonction de leur lieu d'approvisionnement en semence ..	254
Graphe 18 : Evolution des poulaillers en fonction de la date de leur construction	316

Grphe 19 : Têtes de bétail déparasitées par commune dans le département du Nord-Est et les bénéficiaires..... 349

Grphe 20 : Têtes de bétail retouchées par commune dans le département du Nord-Est et les bénéficiaires..... 350

Liste des tableaux

Tableau 1: Moyenne annuelle des exportations haïtiennes de 1890 à 1900.....	25
Tableau 2 : Déclin de la part du secteur agricole dans le PIB	31
Tableau 3 : Régime pluviométrique et débit du fleuve Artibonite	66
Tableau 4 : La caféiculture haïtienne : une production marginale	157
Tableau 5 : Calendrier de cultures dans la Vallée de l'Artibonite.....	212
Tableau 6 : Estimation de la population par département selon le recensement 2003	223
Tableau 7 : Estimation de la population par département (IHSI, 2012).....	224
Tableau 8 : Estimation de la population par département (IHSI, 2015).....	225
Tableau 10 : Répartition des canaux, drains et routes à réhabiliter par ODVA	259
Tableau 11 : Répartition des périmètres reformés et bénéficiaires par commune.....	262
Tableau 12 : Tableau des principaux investisseurs dans le domaine avicole	313
Tableau 13 : Répartition des poulaillers visités en fonction de la présence ou absence de poussins ou poulets	317
Tableau 14 : Résumé des interventions de quelques acteurs et des activités, objets ou projets financés	400

Annexes

Questionnaire d'enquêtes

Formulaire d'enquête à l'attention des agriculteurs, membres et responsables d'organisation, responsable de moulin (ou propriétaire) et commerçants de la vallée de l'Artibonite

N° d'entretien : _____ Date : _____ Lieu : _____

Cette fiche d'enquête est rédigée dans l'unique objectif de disposer des informations nécessaires à la poursuite de mes études en thèse. De ce fait, votre parfaite collaboration est sollicitée pour la collecte des informations authentiques afin de ne pas compromettre le souci scientifique de ce travail de recherche.

Activités

1-Activité actuelle

- Agriculteur commerçant Chauffeur de moto Enseignant
 Chauffeur de camion Propriétaire de moulin Responsable de moulin
 Membre d'organisation Responsable organisation Autre _____

2-Activité intérieure

3-En cas de changement d'activité, quelles en sont les raisons?

Agriculteurs

4-Depuis quand pratiquez-vous l'agriculture? _____

5-Etes-vous propriétaire de terre? Oui Non

6-Dans quelle(s) condition(s) exploitez-vous cette terre?

- Métagage Fermage Autre _____

7-Dimension de l'espace cultivé

- Moins de 0,5ha 0,5 à 1 ha 1 à 2 ha 2 à 5 ha Plus de 5ha

8-Cette activité parvient-elle à répondre aux besoins de ta famille?

- Oui Non A 50% Pas totalement

9-Pratiquez-vous d'autres activités ? Oui Non

10-Procédé d'acquisition de semence

- Achat de semence améliorée Semence préparée à partir de la récolte précédente
 Semence non améliorée achetée chez le voisin.

11-Avez-vous accès au crédit? Oui Non

12-Statut du prêteur

- Particulier Banque privée Banque publique de crédit agricole Caisse populaire

Accès aux intrants agricoles

13-Utilisation d'engrais

- Toujours et en quantité suffisante Toujours mais en quantité non suffisante Rarement Jamais

14-Les engrais utilisés sont:

- Subventionnés par l'Etat Donnés par les ONGs Achetés par mes propres moyens

- 15-Utilisez-vous des machines agricoles?** Oui Non

16-Quelles sont les outils utilisés ? _____

17-A propos de la récolte, on obtient de jour en jour

- De mauvaise récolte De bonne récolte Pas de grand changement

18-En cas de mauvaises récoltes, quelles en sont les raisons?

19-En cas de bonne récolte, quelles en sont les raisons?

- 20-Etes-vous satisfait du rendement obtenu?** Oui Non

Echange

21-Le produit obtenu est échangé sur le marché:

- National mais au niveau local National mais dans les grandes villes International

- 22-Etes-vous satisfait du prix?** Oui Non

- 23 _Avez-vous des difficultés à échanger le produit sur le marché?** Oui Non

24-Si oui, lesquelles?

25-Depuis quand? _____

26-Que savez-vous de l'ODVA?

27-Est-elle (ODVA) importante dans la vallée de l'Artibonite?

Oui Non Dans le temps 28

Autre _____

28-Avez-vous reçu l'aide des ONGs ou des institutions internationales? Oui Non

29-Si oui, laquelle ou lesquelles?

BID UE USAID OXFAM Word Vision

Autres, précisez. _____

30-En quoi consistent ces aides?

Ressources Monétaires Semence traditionnelle Semence améliorée

Assistance technique Outils agricoles Outils de transformation des produits agricoles

31-Ces institutions soutiennent la production de

Riz Mangue Maraichages (production de légumes)

Autres: _____

32-Depuis quand (ces institutions) interviennent-elles dans la zone _____

Quelles sont les difficultés rencontrées dans le processus de production dans la Vallée de l'Artibonite

33-Aimeriez-vous continuer à travailler la terre?

Identification

Lieu de naissance (commune) :

- Petite Rivière de l'Artibonite Verrettes Liancourt
 Saint-Michel L'Estère Pont -Sondé
 Dessalines Autre : _____

Zoned'habitation

Age :

- 15-25 ans 25-35 ans 35-45 ans
 45-55 ans 55-65 ans + de 65 ans

Sexe : Masculin Féminin

Nombre d'enfants : _____

Niveau d'étude :

- CEP Fondamentale Secondaire Universitaire

Entretien avec le personnel l'ODVA

N° d'entretien : _____ Date : _____ Lieu : _____

Cette fiche d'enquête est rédigée dans l'unique objectif de disposer des informations nécessaires à la poursuite de mes études en thèse. De ce fait, votre parfaite collaboration est sollicitée pour la collecte des informations authentiques afin de ne pas compromettre le souci scientifique de ce travail de recherche.

Occupation

Activité actuelle au sein de l'OVDA :

Activité antérieure :

En cas de changement d'activité, quelles en sont les raisons ?

Depuis quand travaillez-vous à l'ODVA ?

- Moins de 5 ans 5 à 10 ans 10 -15 ans
 15 -20 ans plus de 20 ans

L'OVDA

Quels sont les champs d'intervention actuels de l'ODVA ?

- Irrigation Production et vente de semence Don de semence
 Assistance technique Transformation de produits agricole Vente d'engrais
 Autre : _____

Quels sont les champs d'intervention de l'ODVA dans le temps ?

- Irrigation Production et vente de semence Don de semence
 Assistance technique Transformation de produits agricole Vente d'engrais
 Autre : _____

Quel est le rôle de l'ODVA dans la Vallée ?

Parvient-elle à remplir son rôle ? Oui Non

Si Oui, pourquoi ? / Si Non, pourquoi ?

Source de financement de l'ODVA

- Etat
 ONG, si oui, lesquelles ? _____
 Autre. Précisez _____

Evolution du budget de l'ODVA pendant les 30 dernières années :

Stable Augmentation Diminution

Si le budget augmente ou diminue, à votre avis de combien (tiers ? Moitiés ?)

Depuis quand ?

Evolution de la quantité de riz reçue

Stable Augmentation Diminution

Si la quantité de riz augmente ou diminue, à votre avis depuis quand ?

Pour quelles raisons ?

Quantité de riz produite actuellement ?

Quantité de riz produite

1970

1980

1990

2000

Superficie irriguée dans la vallée de l'Artibonite (kilomètres² / hectares) ?

Selon vous, quelles sont les difficultés auxquelles l'OVDA fait face ?

Depuis quand ?

Identification

Lieu de naissance (commune) :

Petite Rivière de l'Artibonite

Verrettes

Liancourt

Pont-Sondé

Saint-Michel

L'Estère

Dessalines

Autre : _____

Zone d'habitation : _____

Age :

15-25 ans

25-35 ans

35-45 ans

45-55 ans

55-65 ans

+ de 65 ans

Sexe :

Masculin

Féminin

Nombre d'enfants :

Niveau d'étude :

CEP

Fondamentale

Secondaire

Universitaire

**Entretien avec les agriculteurs, responsables de ferme, membres et responsables d'organisation de la
Région Nord/ orientations**

N° d'entretien : _____ Date : _____ Lieu : _____

Cette fiche d'enquête est rédigée dans l'unique objectif de disposer des informations nécessaires à la poursuite de mes études en thèse. De ce fait, votre parfaite collaboration est sollicitée pour la collecte des informations authentiques afin de ne pas compromettre le souci scientifique de ce travail de recherche.

Occupation

1-Activité actuelle

- Agriculteur Commerçant -e Chauffeur de taxi moto Enseignant
 Chauffeur de camion Propriétaire de moulin Responsable de moulin
 Membre d'organisation Responsable d'organisation Autre _____

2-Activité antérieure: _____

3-En cas de changement d'activité, quelles en sont les raisons?

4-Depuis quand pratiquez-vous l'agriculture?

5-Etes-vous propriétaire de terre? Oui Non

6-Dans quelle(s) condition(s) exploitez-vous cette terre?

- Métayage Fermage Autre _____

7-A qui appartient la terre que vous exploitez?

- Propriété privée l'Etat Organisation locale

8-Dimension de l'espace cultivé

- Moins de 0,5ha 0,5 à 1 ha 1 à 2 ha 2 à 5 ha Plus de 5ha

9-Cette activité parvient-elle à répondre aux besoins de votre famille?

- Oui Non A 50% Pas totalement

10-Le produit obtenu est échangé sur le marché

- National International Une entreprise spécifique à l'étranger

- Particulier sur le marché national

Autres _____

11-Pourquoi avez-vous choisi Haïti pour pratiquer l'agriculture (investisseur étranger)?

12-Bénéficiez-vous des avantages spécifiques de l'Etat haïtien ? Oui Non

13-Si oui, lesquels?

14-Dans combien de pays pratiquez-vous (votre entreprise) l'agriculture?

15-Pratiquez-vous d'autre(s) activité(s) ? Oui Non

16-Si oui, laquelle ou lesquelles

Semence et crédits agricoles

17-Procédé d'acquisition de semence

Achat de semence améliorée Semence préparée à partir de la récolte précédente

Semence non améliorée achetée chez le voisin.

18-Avez-vous accès au crédit? Oui Non

19-Statut du prêteur

Particulier Banque privée Banque publique de crédit agricole Caisse populaire

Accès aux intrants agricoles

20-Utilisation d'engrais

Toujours et en quantité suffisante Toujours mais quantité non suffisante Rarement Jamais

21-Les engrais utilisés sont:

Subventionnés par l'Etat Donnés par les ONGs Achetés par mes propres moyens

22-Utilisez-vous des machines agricoles? Oui Non

23-Quels sont les outils utilisés ?

24-Etes-vous satisfait du rendement obtenu? Oui Non

25-En cas d'insatisfaction, quelles en sont les raisons?

Irrigation , accompagnements et produits cultivés

26-Procédés et/ moyens d'irrigation

Pluies Irrigation via des canaux de distribution Irrigation à partir de l'eau de la nappe

Irrigation via des lacs collinaires

27-Produits cultivés

Canne à sucre Cacao Café Noix de cajou Banane Sisal

Orange amère Jatropha Mais et haricots Tubercules

28-Avez-vous reçu l'aide des ONGs dans le cadre de vos activités de production? Oui Non

29-Si oui, depuis quand? _____

30-En quoi consistent ces aides?

- Aides alimentaires Outils agricoles Aides financières Bétails
 Assistanes techniques Don de semences Construction des infrastructures

31-En cas de don de semences, quels types de produits priorités?

- Café et cacao Céréales et tubercules Maraichages

32-Quelles remarques faites –vous concernant les activités agricoles dans la région (Nord) pendant les dix dernières années?

- Evoluent Reculent Stables

33-En cas d'évolution, de recul ou de stabilité, quels sont les éléments marquants?

Identification

Lieu de naissance (commune) :

- Caracol Trou du Nord Sainte Suzane Terrier Rouge
 Limonade Fort-Liberté Ferrier Ouanaminthe

Autre : _____

Zoned'habitation _____

Age :

- 15-25 ans 25-35 ans 35-45 ans
 45-55 ans 55-65 ans + de 65 ans

Sexe : Masculin Féminin

Nombre d'enfants :

- Niveau d'étude : CEP Fondamentale Secondaire Universitaire

Merci pour votre aide et compréhension!

Entretien avec le responsable du Collectif de Lutte contre l'Exclusion Sociale (CLES)

Date :

Durée :

Moyen utilisé : présentiel

- 1-Présentation de l'organisation (contexte de création/ motivation, nombre de membres)
 - 2- Activités antérieures (au début)
 - 3- Activités actuelles
 - 4- Quelles filières avez-vous priorisées et pourquoi ce choix ?
 - 5-Les zones d'intervention et critères de choix
 - 6- Projets en cours
 - 7-Parcelles en culture ? nombre d'hectares ?
 - 8-Partenaires nationaux et internationaux ?
 - 9-Quelles difficultés avez-vous connu ? Depuis combien temps ?
 - 10- Ces difficultés ont-elles des impacts négatifs sur les activités de votre organisation/entreprise ? lesquels ?
 - 11- Comment faire face ou réduire les contraintes ?
 - 12-Lieux d'écoulement des produits fabriqués ? Contraintes s'il y en a... comment y faire face ?
 - 13-En quoi la baisse des tarifs douaniers / les mesures libérales ont affecté votre entreprise ?
 - 14-Rapport avec la paysannerie (dans le cas des projets / entreprises agricoles)
 - 15-S'il s'agit d'une organisation paysanne, parvient-elle à améliorer les conditions de vie de ses membres ?
 - 16-Comment ?
 - 17- En cas de réussite ? les raisons ?
 - 18- En cas d'échec ? les raisons ?
 - 14-Autres ?
- Visite.../ photos

Fiche d'entretien avec les entreprises évoluant dans le domaine de l'agriculture ou appartenant à des organisations paysannes

1-Présentation de l'entreprise

- a) Date de construction
- b) Entreprise privée ou collective ?
- c) Si collective, nom de l'organisation
- d) Contexte de construction
- e) Qui a financé la construction ? S'il s'agit des organismes internationaux, indiquer le nom de ces organismes

2- Production

- a) Quantité produite (grammes, kg ou tonnes)
- b) Lieu d'approvisionnement matière première
- c) Lieu d'écoulement des produits transformés
- d) Avez-vous rencontré des difficultés pour écouler les produits ?
- e) Si oui, lesquelles ?
- f) Fonctionnement saisonnier ou toute l'année ?
- g) Evaluation de la production mensuelle, annuelle en gourdes
- h) Contrainte à la production ?
- i) A propos de la rentabilité de l'activité ?

3-Associations et partenaires

3.1 Existe-il des associations de producteurs ? Si oui, lesquelles ? Combien y -en a-t-il ?

- b) Le/ leurs noms,
- c) date de fondation/création
- d) Contexte de création

3.2) Partenaires ?

- a) Lesquels s'il y en a ?
- b) Leurs interventions ? Financement ? Don de matériels ? Construction de cassaverie ? Facilité d'accès aux marchés nationaux/internationaux ? Dans le cas des marchés internationaux, quels pays ?

Visites/Photos

Liste des personnes interrogées durant les entretiens dans la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord

Entretiens dans l'Artibonite				
Nom	Prénom	Lieu	Date	Institution/Activités
Luma	Jeannot	Petite Rivière de l'Artibonite	18-09-2018	BAC/PRA
Jean Pierre	Norgès	Pont-Sonde	21 -05-2021	ODVA
Dorsainvil	Kernst	Petite Riviere de l'Artibonite	17-05-2021	COPRODA
Donatien	Jacques	Dechapelle	19-05-2021	CABPAC
Casseus	Caroblanco	Dessalines	20-05-2021	CAPAD
	Masadiou	Petite Riviere de l'Artibonite	21-05-2021	FASIVAL
Sermond	Raymond	Liancourt		AIIA
Pierresaint	Ernest	Petit Desdunes	22-05-2021	APTD
Dazemar	Wilson	Pont-Sonde	25-05-2021	INARA
Joseph	Elicien	Pont-Sonde	19-05-2021	ODVA
Anderson	Charles	Boudette Ti Place/ Dessalines	20-05-2021	-
-	-	Lestere	20-05-2021	Professeur et cultivateurs
Norcus	Michel-Ange	Petite Riviere de l'Artibonite	18-05-2021	COAPLA
-	-	Pont-Sonde	25-05-2021	DPV/ODVA
Belony	Ephren	Pont Sondé	25-05-2021	INARA
Plaine du Nord				
Bruno	Rodney	Plaine du Nord	09-09-2021	FECANO
Casimir	Dalisma	Ferrier	26-08-2021	AAF
	Milien	Limonade	21-08-2021	APROLIM
Michèle	Lumène	Limonade	01-12-2021	Let Agogo
Paul	Virgilien	Cap-Haitien	31-08-2021	PROBOK
Michel	Jacky	Ouanaminthe	23-08-2021	Eleveur de poulets de chairs
-	-	Ouanaminthe	26-08-2022	Coopérative apiculteur de Ouanaminthe
	Ajhonson	Ouanaminthe	27-08-2022	Coopérative apiculteur/Ouanaminthe
Jean	Jacques Sauveur	Ferrier	26-08-2021	Ferme Jacquito
Bazil	Fritznel	Limonade	27-11-2021	Konbit Lowozay
	Ange -Marie	Ouanaminthe	23-08-2021	GDW/ Let Agogo

	Ogisma	Ouanaminthe	23-08-2021	-
Deshommes	Dominique	Larue	19-11-2020	Larue
Hermane	Muller	Larue	22 -11-2020	Larue
Denis	Gerda	Terrier Rouge	27 -11-2020	CATR
Joseph	Albert	Fort- Liberte	27-11-2020	CLES
		Caracol	16-08-2022	Pêcheurs Baie de
		Caracol	16-08-21022	Vendeuses de poissons
		Caracol	16-08-2022	Producteurs de sel
		Terrier Rouge	14-12-2020	Nosth Cost development Cooperation
Organisations internationales				
		Skype	22-10-2020	Inter-Aide
Hérault	Museau	Skype	27-10-2020	AgriSud

Tableau 9 : Répartition de la population par département géographique selon le milieu de résidence

Département	Total	Milieu	
		Urbain	Rural
Ouest	3 096 967	2 065 385	1 031 582
Aire Métropolitaine	1 916 133	1 916 133	-
Reste Ouest	1 180 834	149 252	1 031 582
Sud-Est	484 675	59 642	425 033
Nord	823 043	325 318	497 725
Nord-Est	308 385	117 872	190 513
Artibonite	1 299 398	422 476	876 922
Centre	581 505	94 619	486 886
Sud	621 651	109 623	512 028
Grande-Anse	626 928	104 775	522 153
Nord-Ouest	531 198	118 798	412 400

Source : IHSI, RGPH 2003

JANVIER 2012

INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE

REPUBLIQUE D'HAÏTI

POPULATION TOTALE PAR SEXE ET POPULATION DE 18 ANS ET PLUS
ESTIMÉES EN 2012, AU NIVEAU DES DIFFÉRENTES UNITÉS GÉOGRAPHIQUES
(Arrondissements, Communes, Sections Communales)

UNITÉ GÉOGRAPHIQUE	MILIEU	TOTAL	MASCULIN	FEMININ	18 ANS ET PLUS
REPUBLIQUE D'HAÏTI		10 413 211	5 158 254	5 254 957	6 032 657
Ville	Urbain	4 774 714	2 307 383	2 467 331	2 763 483
Quartier	Urbain	380 226	187 725	192 501	214 838
Sections Rurales	Rural	5 258 271	2 663 146	2 595 125	3 054 336
DEPARTEMENT DE L'OUEST		3 845 570	1 858 543	1 987 027	2 176 273
Ville	Urbain	2 963 680	1 430 681	1 532 999	1 655 143
Quartier	Urbain	128 006	64 074	63 932	64 017
Sections Rurales	Rural	753 884	363 788	390 096	457 113
DEPARTEMENT DU SUD-EST		603 698	300 886	302 812	358 090
Ville	Urbain	81 321	39 147	42 174	51 718
Quartier	Urbain	6 453	3 302	3 151	3 748
Sections Rurales	Rural	515 924	258 437	257 487	302 624

DEPARTEMENT DU NORD		1 018 411	500 173	518 238	532 488
Ville	Urbain	375 638	179 517	196 121	196 854
Quartier	Urbain	114 747	55 236	59 511	59 523
Sections Rurales	Rural	528 026	265 420	262 606	276 111
DEPARTEMENT DU NORD-EST		375 966	188 487	187 479	215 667
Ville	Urbain	158 051	77 621	80 430	104 684
Quartier	Urbain	15 694	7 825	7 869	16 106
Sections Rurales	Rural	202 221	103 041	99 180	94 877
DEPARTEMENT DE L'ARTIBONITE		1 648 586	815 358	833 228	1 018 067
Ville	Urbain	617 947	296 918	321 029	396 170
Quartier	Urbain	55 269	26 859	28 410	35 008
Sections Rurales	Rural	975 370	491 581	483 789	586 889
DEPARTEMENT DU CENTRE		712 138	363 556	348 582	405 356
Ville	Urbain	121 156	59 945	61 211	72 221
Quartier	Urbain	16 700	8 277	8 423	9 462
Sections Rurales	Rural	574 282	295 334	278 948	323 673

DEPARTEMENT DU SUD		739 565	382 135	357 430	450 604
Ville	Urbain	146 477	71 474	75 003	93 088
Quartier	Urbain	14 127	7 120	7 007	8 607
Sections Rurales	Rural	578 961	303 541	275 420	348 909
DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE		446 901	233 138	213 763	268 172
Ville	Urbain	90 922	45 966	44 956	57 232
Quartier	Urbain	7 872	4 020	3 852	4 852
Sections Rurales	Rural	348 107	183 152	164 955	206 088
DEPARTEMENT DU NORD-OUEST		695 502	344 592	350 910	407 824
Ville	Urbain	180 779	86 154	94 625	112 240
Quartier	Urbain	4 471	2 099	2 372	2 745
Sections Rurales	Rural	510 252	256 339	253 913	292 839
DEPARTEMENT DES NIPPES		326 874	171 386	155 488	200 116
Ville	Urbain	38 743	19 960	18 783	24 133
Quartier	Urbain	16 887	8 913	7 974	10 770
Sections Rurales	Rural	271 244	142 513	128 731	165 213

REPUBLIQUE D'HAÏTI
POPULATION TOTALE PAR SEXE ET POPULATION DE 18 ANS ET PLUS
ESTIMÉES EN 2015, AU NIVEAU DES DIFFÉRENTES UNITÉS GÉOGRAPHIQUES
(Arrondissements, Communes, Sections Communales)

UNITÉ GÉOGRAPHIQUE	MILIEU	DEUX SEXES	MASCULIN	FÉMININ	18 ANS ET PLUS
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI		10 911 819	5 408 465	5 503 354	6 296 351
Ville	Urbain	5 247 704	2 546 055	2 701 649	3 020 481
Quartier	Urbain	419 982	209 302	210 680	228 781
Sections Rurales	Rural	5 244 133	2 653 108	2 591 025	3 047 089
DÉPARTEMENT DE L'OUEST		4 029 705	1 948 693	2 081 012	2 256 288
Ville	Urbain	3 243 170	1 572 006	1 671 164	1 802 769
Quartier	Urbain	154 234	78 663	75 571	76 581
Sections Rurales	Rural	632 301	298 024	334 277	376 938
DÉPARTEMENT DU SUD-EST		632 601	315 480	317 121	375 400
Ville	Urbain	89 363	43 228	46 135	56 832
Quartier	Urbain	7 091	3 647	3 444	4 119
Sections Rurales	Rural	536 147	268 605	267 542	314 449
DÉPARTEMENT DU NORD		1 067 177	524 433	542 744	556 702
Ville	Urbain	416 386	199 999	216 387	217 489
Quartier	Urbain	122 489	59 233	63 256	63 426
Sections Rurales	Rural	528 302	265 201	263 101	275 787
DÉPARTEMENT DU NORD-EST		393 967	197 631	196 336	224 223
Ville	Urbain	171 659	84 735	86 924	106 322
Quartier	Urbain	19 267	9 623	9 644	11 739
Sections Rurales	Rural	203 041	103 273	99 768	106 162
DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE		1 727 524	854 910	872 614	1 067 884
Ville	Urbain	679 053	327 885	351 168	435 345
Quartier	Urbain	60 734	29 660	31 074	38 469
Sections Rurales	Rural	987 737	497 365	490 372	594 070

DÉPARTEMENT DU SUD-EST		632 601	315 480	317 121	375 400
Ville	Urbain	89 363	43 228	46 135	56 832
Quartier	Urbain	7 091	3 647	3 444	4 119
Sections Rurales	Rural	536 147	268 605	267 542	314 449
DÉPARTEMENT DU NORD		1 067 177	524 433	542 744	556 702
Ville	Urbain	416 386	199 999	216 387	217 489
Quartier	Urbain	122 489	59 233	63 256	63 426
Sections Rurales	Rural	528 302	265 201	263 101	275 787
DÉPARTEMENT DU NORD-EST		393 967	197 631	196 336	224 223
Ville	Urbain	171 659	84 735	86 924	106 322
Quartier	Urbain	19 267	9 623	9 644	11 739
Sections Rurales	Rural	203 041	103 273	99 768	106 162
DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE		1 727 524	854 910	872 614	1 067 884
Ville	Urbain	679 053	327 885	351 168	435 345
Quartier	Urbain	60 734	29 660	31 074	38 469
Sections Rurales	Rural	987 737	497 365	490 372	594 070

DÉPARTEMENT DU CENTRE		746 236	381 191	365 045	424 988
Ville	Urbain	143 452	71 299	72 153	85 185
Quartier	Urbain	8 036	4 044	3 992	4 574
Sections Rurales	Rural	594 748	305 848	288 900	335 229
DÉPARTEMENT DU SUD		774 976	400 672	374 304	472 419
Ville	Urbain	160 959	78 932	82 027	102 293
Quartier	Urbain	15 526	7 862	7 664	9 460
Sections Rurales	Rural	598 491	313 878	284 613	360 666
DÉPARTEMENT DE LA GRANDE ANSE		468 301	244 488	223 813	281 238
Ville	Urbain	101 685	50 760	50 925	64 004
Quartier	Urbain	8 803	4 439	4 364	5 426
Sections Rurales	Rural	357 813	189 289	168 524	211 808
DÉPARTEMENT DU NORD-OUEST		728 807	361 310	367 497	427 839
Ville	Urbain	198 654	95 138	103 516	123 339
Quartier	Urbain	4 914	2 319	2 595	3 017
Sections Rurales	Rural	525 239	263 853	261 386	301 483

DÉPARTEMENT DES NIPPES		342 525	179 657	162 868	209 370
Ville	Urbain	43 323	22 073	21 250	26 903
Quartier	Urbain	18 888	9 812	9 076	11 970
Sections Rurales	Rural	280 314	147 772	132 542	170 497

Source : Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS), Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)

Produits (livres)	1789	1801	1820
Sucre raffiné	47,576,531	16,540	787
Sucre brut	93,500,500	18,500,000	2,500,000
Café	76,000,000	43,000,000	35,100,000

François Latortue, 1961 in Pierre-Charles, L'économie haïtienne et sa voie de développement, 1993, p.62

ANNEXE A
Tableau 4

HAÏTI

Données relatives à la production et comparaison des résultats obtenus, 1970-1984

	HASCO				DESSALINES				CITADELLE			
	Canne broyée (tonnes)	Production de sucre (tonnes)	Rendement (%)	TC/TS /p	Canne broyée (tonnes)	Production de sucre (tonnes)	Rendement (%)	TC/TS /p	Canne broyée (tonnes)	Production de sucre (tonnes)	Rendement (%)	TC/TS /p
1970	608.331	46.808	7,69	13,00	137.058	11.706	8,54	11,71	25.808	1.488	5,77	17,34
1971	601.170	50.011	8,32	12,02	141.647	12.182	8,60	11,63	63.506	3.698	5,82	17,17
1972	614.346	51.571	8,46	11,82	142.101	10.740	7,56	13,23	83.468	6.153	7,37	13,57
1973	508.019	42.354	8,34	11,99	167.624	14.327	8,55	11,70	139.504	8.454	6,06	16,50
1974	496.368	42.839	8,63	11,59	148.928	13.238	8,89	11,25	175.932	10.002	5,69	17,59
1975	476.579	41.853	8,78	11,39	144.244	12.965	8,99	11,13	132.667	5.417	4,08	24,49
1976	444.579	39.899	8,97	11,14	115.048	10.298	8,95	11,17	115.833	8.906	7,69	13,01
1977	389.085	30.407	7,82	12,80	125.468	11.729	9,35	10,70	204.723	10.854	5,30	18,86
1978	426.164	31.180	7,32	13,67	216.074	14.180	6,56	15,24	174.523	6.690	3,83	26,09
1979	510.543	37.351	7,32	13,67	199.789	17.221	8,62	11,60	145.080	6.566	4,53	22,10
1980	544.211	36.205	6,65	15,03	194.289	13.307	6,85	14,60	124.351	4.198	3,38	29,62
1981	481.396	32.373	6,72	14,87	113.095	8.258	7,30	13,70	89.440	2.014	2,25	44,41
1982	543.846	35.070	6,45	15,51	146.221	12.018	8,22	12,17	76.805	2.572	3,35	29,86
1983	370.529	28.223	7,62	13,13	135.146	11.068	8,19	12,21	84.930	3.262	3,84	26,04
1984	275.000	21.863	7,95	12,58	115.557	8.345	7,22	13,85	109.508	5.999	5,48	18,25

Ⓐ Jusqu'au 8 mai 1984 compris.
Ⓒ Tonne de canne/tonne de sucre.

Source : Données des sucreries.

BM,
1985

HAÏTI
ETUDE DU SECTEUR AGRICOLE

Volume, prix unitaire, et valeur des exportations principales 1974-1983
Volume (millions de kg); prix unitaire (dollars/kg); valeur (millions de dollars)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<u>Café</u>										
Volume	18.7	17.8	26.8	15.9	19.1	13.5	24.9	13.5	14.7	24.0
Prix unitaire	1.28	1.03	1.64	4.00	3.25	2.90	3.65	2.45	2.44	2.34
Valeur	23.9	18.4	43.9	63.6	62.3	39.3	90.9	33.1	35.9	56.3
<u>Sisal</u>										
Volume	12.2	5.6	3.4	3.3	4.2	2.2	3.3	0.8	2.5	3.0
Prix unitaire	0.38	0.57	0.40	0.31	0.39	0.34	0.42	0.62	0.68	0.66
Valeur	4.6	3.2	1.4	1.0	1.6	0.7	1.4	0.5	1.7	2.0
<u>Sucre</u>										
Volume	7.7	25.3	6.0	-	5.3	-	19.2			
Prix unitaire	0.22	0.38	0.25	-	0.44	-	0.33			
Valeur	1.7	9.6	1.5	-	2.3	-	6.4			
<u>Cacao</u>										
Volume	1.2	0.3	2.9	1.6	2.9	2.8	2.3	2.6	1.5	2.5
Prix unitaire	1.01	0.94	0.80	2.56	2.07	2.39	1.95	1.27	1.46	1.72
Valeur	1.2	0.3	2.3	4.1	6.0	6.7	4.5	3.3	2.2	4.3
<u>Essences aromatiques</u>										
Volume	0.4	0.2	0.3	0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Prix unitaire	16.4	21.6	25.0	24.5	31.2	26.6	27.0	24.5	28.5	29.0
Valeur	6.5	4.9	8.2	6.4	9.7	7.5	5.4	4.9	5.7	5.8
<u>Viande</u>										
Volume	-	-	0.8	0.6	0.8	1.5	0.8	1.5	0.7	0.7
Prix unitaire	-	-	1.35	2.63	2.12	2.06	-	2.7	2.43	2.42
Valeur	-	-	1.1	1.5	1.7	3.1	1.8	4.0	1.7	1.7

Source: 1974-1979: CCSA 1982.
1980-1983: BIRD 1983.

ANNEXE E
Tableau 3

BM,1985

Production de bananes dessert *selon la FAO*

En milliers de tonnes	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde, dont	78 567	82 871	88 393	94 380	98 968	103 356	100 675	109 195	107 797	110 687	114 130
Inde	16 745	18 888	20 998	23 823	26 217	28 470	29 780	28 455	26 509	27 575	29 725
Chine	6 021	6 518	6 901	7 797	7 835	8 834	9 561	10 400	11 558	12 075	11 792
Philippines	5 631	6 298	6 795	7 484	8 688	9 013	9 101	9 165	9 226	8 646	8 885
Brsil	6 584	6 703	6 956	7 098	6 998	6 783	6 969	7 329	6 902	6 893	6 954
Indonesias	4 874	5 178	5 037	5 454	6 005	6 374	5 755	6 133	6 189	6 279	6 863
Equateur	6 132	6 118	6 127	6 002	6 701	7 637	7 931	7 428	7 012	5 996	6 756
Guatemala	1 110	1 231	1 649	2 246	2 448	2 544	2 637	2 680	2 978	3 307	3 553
Angola	800	960	1 100	1 398	1 723	1 985	2 048	2 646	2 991	3 095	3 483
Tanzanie	2 489	2 007	3 507	3 083	2 447	3 006	3 156	3 144	2 525	2 679	3 192
Costa Rica	2 118	1 875	2 268	2 350	2 127	1 795	2 020	2 125	2 136	2 175	2 195
Mexique	2 361	2 250	2 196	1 965	2 151	2 232	2 103	2 139	2 204	2 128	2 151
Viet Nam	1 329	1 344	1 350	1 355	1 400	1 509	1 617	1 742	1 792	1 893	1 858
Rw anda	2 470	2 593	2 653	2 686	2 604	2 993	2 749	3 036	3 219	3 292	1 805
Colombie	1 703	1 799	1 864	1 820	1 988	1 994	2 020	2 043	1 944	2 027	1 771
Cameroun	798	930	970	1 024	1 078	1 223	1 334	1 395	1 471	1 600	1 719
Kenya	1 036	1 256	1 238	1 187	1 687	1 687	1 583	1 226	1 208	1 375	1 645
Thaïlande	1 402	1 623	1 676	1 929	1 540	1 528	1 585	1 381	1 020	1 031	1 398
Burundi	1 587	1 625	1 607	1 701	1 760	1 846	1 913	1 849	1 184	2 236	1 363
Egypte	875	923	855	945	1 062	1 121	1 029	1 054	1 130	1 158	1 284
Rép. dominicaine	468	547	501	518	447	590	735	830	1 049	1 170	1 209
Papouasie Ne Guinée	880	900	920	940	970	980	1 050	1 100	1 180	1 247	1 166
Soudan	501	589	519	540	562	624	684	687	750	758	909
Bangladesh	707	899	909	1 006	877	836	818	801	746	775	770
Honduras	811	887	613	690	691	719	856	830	880	857	736
Union européenne *	758	648	642	555	568	608	660	612	648	615	656
Ouganda	614	610	608	623	613	606	600	580	570	563	587
Mozambique	104	142	175	209	245	280	321	341	470	570	575
Laos	146	148	150	205	152	174	179	230	365	420	509
Haiti	300	300	280	295	318	336	365	395	426	457	503
Ethiopie	182	211	228	261	194	209	271	291	303	340	478
Afrique du Sud	280	352	344	346	393	371	393	385	371	420	457
Malawi	360	370	380	390	394	400	393	390	380	387	446
Venezuela	463	530	509	512	384	403	375	421	425	428	397
Madagascar	305	310	315	325	321	331	340	350	356	355	360
Maroc	189	190	203	202	215	220	289	277	222	303	342
Côte d'Ivoire	320	304	358	363	249	255	314	303	327	333	330
Panama	497	439	539	545	457	321	338	328	308	314	319
Rép. dém. Congo	313	314	314	315	315	316	316	317	316	311	313
Malaisie	510	450	380	261	272	280	333	306	289	289	303
Taiwan	190	149	214	242	208	173	288	306	295	291	300
Australie	257	266	187	213	207	270	302	203	286	330	254
Turquie	130	150	178	189	201	205	210	207	208	215	252
Pérou	0	14	20	29	44	60	78	100	200	239	240
Guinée	153	154	155	160	162	177	192	210	215	218	211

Note *: production européenne en Espagne (Canaries), France (Martinique et Guadeloupe), Portugal (Madère), Grèce et Chypre

ÉVOLUTION DU VOLUME DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

(1915 -1940) (en milliers de tonnes)

PÉRIODES	CAFE	COTON	CACAO	SUCRE	SISAL
1915-1920	29.3	2.4	2.4	4.2	
1920-1925	29.4	3.3	1.6	6.4	
1925-1930	33.6	4.8	2.0	7.5	0.87
1930-1935	28.8	5.5	1.1	21.8	3.87
1935-1940	26.3	4.7	1.5	34.1	8.94

SOURCE : Pierre Benoit, op. cit., pp. 22-41.

Pierre Benoit, 1954 in Suzy Castor, op. cit., p.108

Table 2.- Volume du café exporté 1950-1982

	export value OOO Tons	unit price \$ per kg	export value millions us \$
1950	26.2	0.78	20.5
1951	25.4	1.02	26
1952	31.3	1.04	32.7
1953	23.1	1.06	25.1
1954	31.8	1.37	43.6
1955	19.6	1.17	23.
1956	31.1	1.07	33.4
1957	17.5	1.15	20.2
1958	34.6	0.90	31.4
1959	16.7	0.78	33.
1960	28.2	0.72	20.2
1961	16.7	0.72	12.1
1962	12.6	0.63	20.7
1963	26.4	0.64	16.8
1964	22.5	0.78	17.6
1965	2.6	0.86	19.4
1966	24.1	0.85	20.7
1967	15.9	0.81	13.7
1968	19.5	0.75	14.6
1969	18.6	0.74	13.7
1970	16.1	0.94	15.2
1971	21.5	0.88	19.
1972	18.6	0.84	15.7
1973	19.4	1.06	20.6
1974	18.7	1.28	24
1975	17.8	1.04	18.5
1976	26.8	1.64	44
1977	15.6	4.05	63.6
1978	19.1	3.25	62.3
1979	13.5	2.9	39.3
1980	24.9	3.63	90.9
1981	13.5	2.42	33.1
1982	15.2	2.33	36.8

Source : CAPITAL CONSULT S.A

Francois.1989. *Analyse socio-économique du bassin caféier intensif en Haïti* : Le cas de la région de, Thiote, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAM)

Table 1.- Valeur du café exporté par rapport à la
valeur totale des exportations.
(millions de dollars)

	export total	coffee export	coffee export as % of total export
1950	38.5	20.5	53.2%
1951	50.4	26	51.5%
1952	53.2	32.7	61.4%
1953	38.2	25.1	65.7%
1954	56.7	43.6	76.8%
1955	34.9	23	58.3%
1956	46.5	33.4	71.6%
1957	32.9	20.2	61.3%
1958	42.1	31.4	74.5%
1959	25.9	13	50.1%
1960	38.1	20.2	53 %
1961	30.3	12.1	39.9%
1962	40.8	20.7	50.7%
1963	43.2	16.8	38.8%
1964	36	17.6	48.8%
1965	37.8	19.4	51.3%
1966	37.7	20.7	54.9%
1967	32	13.7	42.8%
1968	36.2	14.6	40.3%
1969	36.7	13.7	37.3%
1970	47.3	15.2	32.1%
1971	55.5	19	34.2%
1972	59.5	15.7	26.3%
1973	81.7	20.6	25.2%
1974	110.9	24	21.6%
1975	131.5	18.5	14 %
1976	111.9	44	39.3%
1977	137.6	63.6	46.2%
1978	154.6	62.3	40.2%
1979	138.6	39.3	28.3%
1980	212.3	90.9	42.8%
1981	153.7	33.1	21.5%
1982	150.6	30.8	20.4%

Source: Capital Consult S.A

Francois.1989. *Analyse socio-économique du bassin caféier intensif en Haïti* : Le cas de la région de, Thiote, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAM)

Exportations des trois produits traditionnels ¹⁴⁷ (en tonnes)

Décades	Café	Coton.	Cacao
1900-1909	29.870	1.590	2.300
1910-1919	29.870	2.100	2.260
1920-1929	31.530	3.970	1.830
1930-1939	27.570	5.140	1.320
1940-1949	24.520	2.430	1.550
1950-1959	23.350	1.210	1.850
1960-1961	22.450	1.097	1.463

Annuaire statistique des Nations -Unies et de la Revue du Département des finances (avril 1962) in Pierre-Charles, 1993, p.147.

HAITI

ETUDE DU SECTEUR AGRICOLE

Volume, prix unitaire, et valeur des exportations principales 1974-1983
Volume (millions de kg); prix unitaire (dollars/kg); valeur (millions de dollars)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Café										
Volume	18.7	17.8	26.8	15.9	19.1	13.5	24.9	13.5	14.7	24.0
Prix unitaire	1.28	1.03	1.64	4.00	3.25	2.90	3.65	2.45	2.44	2.34
Valeur	23.9	18.4	43.9	63.6	62.3	39.3	90.9	33.1	35.9	56.3
Sisal										
Volume	12.2	5.6	3.4	3.3	4.2	2.2	3.3	0.8	2.5	3.0
Prix unitaire	0.38	0.57	0.40	0.31	0.39	0.34	0.42	0.62	0.68	0.66
Valeur	4.6	3.2	1.4	1.0	1.6	0.7	1.4	0.5	1.7	2.0
Sucre										
Volume	7.7	25.3	6.0	-	5.3	-	19.2			
Prix unitaire	0.22	0.38	0.25	-	0.44	-	0.33			
Valeur	1.7	9.6	1.5	-	2.3	-	6.4			
Cacao										
Volume	1.2	0.3	2.9	1.6	2.9	2.8	2.3	2.6	1.5	2.5
Prix unitaire	1.01	0.94	0.80	2.56	2.07	2.39	1.95	1.27	1.46	1.72
Valeur	1.2	0.3	2.3	4.1	6.0	6.7	4.5	3.3	2.2	4.3
Essences aromatiques										
Volume	0.4	0.2	0.3	0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Prix unitaire	16.4	21.6	25.0	24.5	31.2	26.6	27.0	24.5	28.5	29.0
Valeur	6.5	4.9	8.2	6.4	9.7	7.5	5.4	4.9	5.7	5.8
Viande										
Volume	-	-	0.8	0.6	0.8	1.5	0.8	1.5	0.7	0.7
Prix unitaire	-	-	1.35	2.63	2.12	2.06	-	2.7	2.43	2.42
Valeur	-	-	1.1	1.5	1.7	3.1	1.8	4.0	1.7	1.7

Source: 1974-1979: CCSA 1982.
1980-1983: BIRD 1983.

ANNEXE E
Tableau 3

Tableau 6 : Exportations des essences haïtiennes depuis 1973 (t)

	Vétiver	Amyris	Limette	Bigarade
1973	130	107	93	3
1974	135	115	139	5
1975	94	46	65	20
1976	149	71	105	0
1977	96	76	78	12
1978	136	86	77	11
1979	83	104	81	12
1980	65	63	101	12
1981	68	63	47	14
1982	84	40	81	10
1983	107	96	106	10
1984	84	68	63	9
1985	84	53	58	14
1986	71	47	30	20
1987	52	45	34	15
1988	81	49	46	15
1989	66	38	30	18
1990	50	27	14	21
1991	23	30	42	17
1992	50	46	14	0
1993	75	51	29	8
1994	50	14	1	18
1995	105	44	2	10

Tableau 5 : TENDANCES RECENTES DES EXPORTATIONS HAITIENNES DE MANGUES

<u>Année</u>	<u>Volume</u> (kg).	<u>Valeur</u> (\$)	<u>Prix unitaire</u> (\$/kg)
1973-1974	135.625	13.190	0,097
1974-1975	1.107.861	203.699	0,184
1975-1976	967.774	184.173	0,190
1976-1977	3.325.980	691.189	0,208
1977-1978	2.491.530	615.679	0,247
1978-1979	2.292.648	789.688	0,344
1982-1983	6.600.000	3.564.000	0,540

Sources : Administration générale des douanes, CCSA 1982; AGRICORP 1984.



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

Loi réglementant l'organisme du développement de la Vallée de l'Artibonite

(ODVA)

LUNDI 31 MAI 1971

LOI

JEAN-CLAUDE DUVALIER

PRESIDENT AVIE DE LA REPUBLIQUE

Moniteur 31 mai 1971

Vu les articles 68, 69, 90, 93, 113, 114, et 155 de la Constitution ;

Vu la Loi du 16 juin 1924 créant l'Administration Générale des Contributions et chargeant cette Institution du recouvrement de tous Droits, Impôts, Taxes, Fermages etc.

Vu la Loi du 2 septembre 1946 portant création de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite ;

Vu la Loi du 23 novembre 1950 sur le Tribunal Terrien ;

Vu la Loi du 30 octobre 1954 sur le Cadastre de la Vallée de l'Artibonite ;

Vu la Loi du 29 Mai 1954 réorganisant l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA) ;

Vu la Loi du 21 Février portant Organisation du Département des Travaux Publics, Transports et Communications ;

Vu la Loi du 14 Mars 1958 portant Organisation du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural ;

Vu la Loi du 10 Février 1958 portant Organisation du Département de la Santé Publique et de la Population ;

Vu la Loi du 6 Octobre 1969 portant Organisation du Département des Affaires Sociales ;

Vu le Décret du 17 Février 1967 créant le Conseil National de Développement et de Planification et modifiant celui du 19 Février ;

Vu le Décret du 22 mars 1969 créant la Société dénommée Coopérative pour la création, l'entretien et l'amélioration des Systèmes d'irrigation de la Vallée de l'Artibonite ;

Vu le Décret du 2 avril 1970, répartissant selon une nouvelles orientation le produit des taxes d'irrigation dans la Vallée de l'Artibonite ;

Considérant qu'il importe de réorganiser l'ODVA en vue d'assurer comme il convient la participation de cet Organisme au Développement Economique et Social de la région et du Pays en général ;

Sur le rapport des Secrétaires d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, des Travaux Publics, Transports et Communications, des Finances et des Affaires Economiques ;

A PROPOSE :

Et la Chambre Législative a voté la Loi suivante :

Article 1^{er}.- L'Organisme public, autonome, ayant la personnalité civile, créée par la Loi du 2 septembre 1960 et dénommée : « ORGANISME DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE L'ARTIBONITE » fonctionnera selon les modalités de la présente Loi.

Article 2.- L'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite a l'entière responsabilité technique, administrative, financière autres de tous les travaux déjà entrepris ou à entreprendre dans la vallée susdite tant pendant la durée de leur exécution qu'après leur achèvement.

Article 3.- Dans l'application de l'article 2 ci-dessus l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite entre autres attributions a autorité pour :

- a) Exécuter tous travaux de Construction, d'administration ou de Gestion relatifs au Développement relatifs au Développement de la Vallée soit directement, soit en concluant des Contrats à cet effet.
- b) Etablir le Cadastre des terres comprises dans le Projet en vue de leur immatriculation et de leur remembrement éventuel.
- c) Opérer dans le cadre du Plan d'Action Economique Social du Gouvernement, le Recensement de la Population, l'Inventaire Agrologique des terres.
- d) Encourager l'Etablissement d'exploitations individuelles par le crédit rural supervisé sur garantie de récoltes.
- e) Encourager la formation d'Associations et de Coopératives, soit pour la production, soit pour la transformation, soit pour la vente de leurs denrées ou produits.
- f) Etablir toutes voies de communications, ponts ou autres ouvrages d'art jugés nécessaires.

- g) Contribuer à l'application de toutes Lois aux règlements relatifs à la Santé Publique, au Travail et à l'Education Nationale.
- h) Faciliter toutes entreprises agricoles, d'élevage ou industries agricoles susceptibles d'aider au développement de la Vallée.
- i) Prendre toutes mesures d'administration générale relatives à l'entretien et à l'utilisation de tous travaux achevés.

Article 4.- Dans les limites de la zone du projet ci-dessus, L'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite, sera consulté par les services spécialisés de l'Etat sur toutes les questions d'intérêt général.

Lesdits services auront pour obligation pour les questions courantes, de fournir tout leur concours à cet Organisme.

Article 5.- Les valeurs destinées au financement de ces travaux seront déposées à la BRH au compte de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite. Les signatures autorisées pour la sortie des fonds sont celles de l'Administrateur et du Comptable en Chef approuvées par le Conseil d'Administration.

Article 6.- L'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite sera géré par le Conseil d'Administration nommé par Arrêté Présidentiel composé du Secrétaire d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, du Secrétaire d'Etat des Travaux Publics, des Transports et Communications et du Secrétaire d'Etat des Finances et des Affaires Economiques.

En cas d'empêchement ils peuvent se faire représenter par de hauts fonctionnaires tirés des cadres administratifs de leurs Départements respectifs.

Article 7.-Les règlements généraux viendront fixés les attributions du Conseil d'Administration, ainsi que le statut du Personnel.

Article 8.- Le Conseil d'Administration de l'ODVA fera deux (2) fois par an un rapport détaillé au Président à vie de la République sur la Gestion de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite.

Article 9.- La présente Loi abroge toutes Lois ou dispositions de Lois, tous Décrets ou dispositions de Décrets, tous Décret-Lois ou dispositions de Décrets-Lois qui lui sont contraires et sera publiée et exécutée à la diligence des Secrétaires d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, du Secrétaire d'Etat des Travaux Publics, des Transports et Communications et du Secrétaire d'Etat des Finances et des Affaires Economiques, chacun en ce qui le concerne.

Donné à la Chambre Législatif, à Port-au-Prince, le 24 mai 1971 an 168^{ème} de l'Indépendance.

Le Président
Ulrick St LOUIS

Les Secrétaires
Antoine V LIAUTAUD

Euvrard GUILLAUME

AU NOM DE LA REPUBLIQUE

Le Président à Vie de la République ordonne que la Loi ci-dessus soit revêtue du Sceau de la République, imprimée, publiée et exécutée.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 26 Mai 1971, an 168^{ème} de l'Indépendance.

Par le Président : **JEAN-CLAUDE DUVALIER**

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Sociales : MAX A. ANTOINE

Le Secrétaire d'Etat des Finances et des Affaires Economiques : DR EDOUARD FRANCISQUE

Le Secrétaire d'Etat de la Justice : ANDRE ROUSSEAU

Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, de la Défense Nationale et de la Police Générale :
LUCKNER J. CAMBRONNE

Le Secrétaire d'Etat à la Coordination et de l'Information : DR FRITZ N CINEAS

Le Secrétaire d'Etat du Commerce et de l'Industrie : Dr LEBERT JEAN-PIERRE

Le Secrétaire d'Etat à la Santé Publique et de la Population : Dr ALIX THEARD

Le Secrétaire d'Etat Travaux Publics, des Transports et Communications :
Ingénieur PIERRE PETIT

Le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères et des Cultes :Dr ADRIEN RAYMOND

Le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural : Agronome JAURES LEVEQUE

Le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale : EDNER BRUTUS.

GAZ STATION
 1111 Baker, Hall
 1111 Baker, Hall
 1111 Baker, Hall

FACTURE

Date: 07-02-19 NE 002507

Client: GEM

Qte	Article	Px Unit	Montant
			11075

Cash 11075

Signature: [Signature]

FICHE DE VENTE

Date: 07-02-19 NE 11080

Qte	Article	Montant
	bit sel	21575

Cash

TOTAL: 21575

Cash / Credit / DEBIT / CREDIT

Signature: [Signature]

GAZ STATION

FACTURE

Date: 05-08-19 NE 003210

Client: GEM

Qte	Article	Px Unit	Montant
			21575

Cash 21575

Signature: [Signature]

GAZ STATION

FICHE DE VENTE

Date: 05-08-19 NE 003210

Qte	Article	Montant
	bit sel	11940

Cash

TOTAL: 11940

Cash / Credit / DEBIT / CREDIT

Signature: [Signature]

ROSA MACKENSON AUTO PARTS
 101, Rue Nationale # 1, Douvres, Québec, J8B 7K1
 Tél. (418) 867-4363 • Fax (418) 867-4362
 101, Rue Principale, Québec, Québec, J1R 1A1 • Tél. (514) 414-2110

FACTURE N° 186325

DATE: 29/02/15

BOULEVARD
 ROSSIGNOL ERNEST
 L. ESTERRE

CITY: Lvs

CASH MARCHANDISE RETURNED
 C.O.D. PAID OUT PAID ON ACCOUNT

QTY	DESCRIPTION	PRICE	AMOUNT
1	M. 244	10	10
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
		TOTAL	10

FACTURE N° 186325

DATE: 29/02/15

BOULEVARD
 ROSSIGNOL ERNEST
 L. ESTERRE

CITY: Lvs

CASH MARCHANDISE RETURNED
 C.O.D. PAID OUT PAID ON ACCOUNT

QTY	DESCRIPTION	PRICE	AMOUNT
1	Boite d'huile	500	16,000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
		TOTAL	16,000

ROSA MACKENSON AUTO PARTS
 101, Rue Nationale # 1, Douvres, Québec, J8B 7K1
 Tél. (418) 867-4363 • Fax (418) 867-4362
 101, Rue Principale, Québec, Québec, J1R 1A1 • Tél. (514) 414-2110

FACTURE N° 186325

DATE: 29/02/15

BOULEVARD
 ROSSIGNOL ERNEST
 L. ESTERRE

CITY: Lvs

CASH MARCHANDISE RETURNED
 C.O.D. PAID OUT PAID ON ACCOUNT

QTY	DESCRIPTION	PRICE	AMOUNT
1	Boite d'huile	500	16,000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
		TOTAL	16,000